Histoire

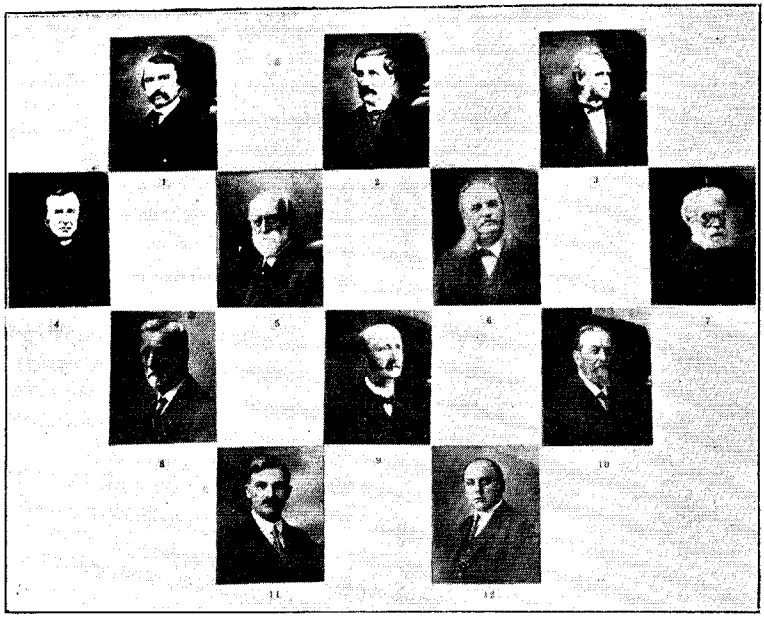
de la

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

DE L'AUTEUR

A la poursuite de l'éclipse 1905
Un siècle. Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe. I. 1911
» » » » II. 1912
Premier Congrès des Universités de l'Empire anglais, Londres 1912
XII[e] Congrès international de Géologie, Toronto. 1913
L'Enseignement secondaire en Europe, aux Etats-Unis, au Canada 1915
Communications à « la Commission de Conservation », Ottawa. . . . . .
Une mission astronomique en Norvège 1927
Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe 1930

LES MAIRES DE SAINT-HYACINTHE
(1849-1929)



1. Louis-Antoine Dessaulles 1849–1856
2. Maurice Laframboise 1857–1860
3. Magloire Turcot 1861–1865
4. A. Mailhot 1866–1867
5. G.-Casimir Dessaulles. 1868–1879
6. L.-Francis Morison 1880–1881
7. Louis Côté 1882-1885
   G.-Casimir Dessaulles. 1886–1897
8. Euclide-H. Richer 1898–1901
9. Eugène Saint-Jacques 1902–1909
10. Paul-P. Payan. 1910–1914
11. René Morin 1914–1917
12. T.-Damien Bouchard. 1917–

HISTOIRE

DE LA

VILLE DE

SAINT-HYACINTHE

PAR

MGR C.-P. CHOQUETTE, Chan. P. D.

Ancien Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe



BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

RICHER ET FILS

libraires-éditeurs

SAINT-HYACINTHE-P. Q.

1930

Nihil obstat :

P.-S. DESRANLEAU, *censor librorum.*

IMPRIMATUR

† FABIANUS ZOELLUS, *Episcopus Sancti Hyacinthi.*

Avis au lecteur

Ce volume ne renferme pas toute l'histoire de la Cité de Saint-Hyacinthe. A dessein, et faute d'espace, je me suis abstenu de pénétrer dans le domaine proprement dit de la vie religieuse. Début, développement, rayonnement, joies, deuils, toute la trame de nos annales est teintée de couleurs pieuses issues des personnages ecclésiastiques qui y ont collaboré. La dizaine de clochers dominant le territoire de Saint-Hyacinthe disent chacun une histoire. La fondation, l'œuvre, la multiplication, l'essaimage prodigieux de nos six maisons-mères de communauté sont autant d'épopées lumineuses et vraies. Nous possédons des collections d'écrits et d'imprimés touchant les diverses phases de ces établissements.

J'ai limité mon travail à l'activité sociale, municipale, politique de notre population parce qu'il me tardait de recueillir et de livrer à la publicité un trésor de traditions orales remontant à cent ans et plus. Il n'est pas donné à tous les historiographes de pouvoir écrire sous la dictée d'un centenaire, de trois nonagénaires, de plusieurs octogénaires ayant participé aux événements qu'ils se plaisent à raconter avec une lucidité parfaite. J'eus cette bonne fortune. C'est pourquoi je me fais un devoir

de citer nommément tous mes vénérables et aimables informateurs :

Honorable sénateur Georges-Casimir Dessaulles, ancien maire,	*centenaire.*
M. David Desautels, maître-charretier,	*nonagénaire.*
Mme Louis Benoit,	»
Mme Edouard Lecours,	»
Sa Seigneurie le juge Louis Tellier,	*octogénaire.*
Honorée Sœur Bouchard, des Sœurs Grises,	»
M. le Dr Eug. St-Jacques, ancien maire,	»
M. Euclide Richer, » »	»
M. L.-P. Morin, industriel,	»
M. le Dr Eugène Turcot,	»

Je dois aussi des remerciements à mes contemporains continuateurs, ici même ou en d'autres milieux, des anciennes familles de Saint-Hyacinthe :

M. et Mme Claver-Casavant,
M. Samuel Casavant,
M. Joseph Côté,
M. J. de Labroquerie Taché,
M. Arthur Lamothe,
M. Jules Laframboise,
M. Emile Solis.

Quant aux sources manuscrites de notre histoire, les plus précieuses, sans conteste, sont les cahiers de

M. l'abbé Isidore Desnoyers, remplis de notes cueillies dans les papiers seigneuriaux, dans le plan terrier de la seigneurie, dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. Les lettres de M. le Curé Girouard et des premiers directeurs du Collège, les chroniques de M. l'abbé François Tétreau, m'ont fourni des précisions et des dates.

Dans Le Courrier de Saint-Hyacinthe *(1853) et les journaux qui suivirent de près, les nouvelles locales s'offrent variées et copieuses. C'est la vie quotidienne s'épanouissant sous nos yeux. J'y ai puisé sans fin.*

C.-P. C.

CHAPITRE PREMIER

La forêt, un orme majestueux, son âge. — La rivière Yamaska, nom, cours, bassin, élévation, eau, organismes microscopiques. — Géologie de la région de Saint-Hyacinthe, les fossiles. — La Porte des maires, les fleurs. — Les industries, les ouvriers. — La campagne, les agriculteurs. — Langue. — Religion.

Ce matin, quinzième jour de novembre 1927, du sommet de la haute tour de mon Collège, j'ai vu l'un après l'autre les douze clochers qui entourent de près, de loin, la petite ville de Saint-Hyacinthe. Je les ai admirés au sein d'autant de villages épars dans la monotonie d'une plaine sans fin, dans l'encadrement de boqueteaux dont les feuilles semées par les grands vents couvraient la nudité des labours gris d'automne. Des vapeurs déroulaient paresseusement leurs voiles diaphanes sur la torpeur des champs et disaient la léthargie prochaine du sol sous les neiges de l'hiver.

Debout autour du Collège et dépassant le toit, quelques ormes, vétérans de la forêt primitive, cachaient sous leurs panaches dénudés les horreurs d'une destruction étalée à leur pied. Là gisaient les cadavres d'une douzaine de camarades beaux, anciens, vénérables comme eux, dont les racines tordues, rompues et encore revêtues d'une terre amie étaient livrées à la morsure du fer, en vue de cons-

tructions nouvelles. L'un d'eux, sur ma gauche, à l'ouest, s'était distingué par sa taille bien conformée, par l'étendue de son ombre, par le peuple d'oiseaux qui babillaient tout l'été dans ses branches. Les étrangers l'admiraient : c'est le plus bel orme de l'Amérique, disaient-ils. Il vivait à l'écart dans une sorte de majesté et lorsqu'il fut abattu quelque chose comme un sanglot sortit du groupe des arbrisseaux voisins.

C'est avec émotion que je m'approchai du géant terrassé. Je l'aimais : son ombre m'avait accueilli le jour de mon entrée au Collège, en septembre 1870. Combien de promotions de collégiens avait-il vues passer ? Je l'interrogeai. Son âge se lisait nettement dans la belle ordonnance des anneaux de son tronc sectionné et je comptai 169 ans.

169 ans ! Plus vieux que le fondateur du Collège, que le plus ancien de mes concitoyens ! Contemporain de ma ville ; il avait grandi avec elle ; avec elle il avait conquis la beauté, la considération, la gloire. De la vue de ce témoin des jours passés jaillit en mon esprit la pensée d'écrire l'histoire de ma petite patrie de Saint-Hyacinthe.

C'est en 1748 que, pour la première fois, le territoire de Saint-Hyacinthe est signalé, sans nom et sans délimitation précise, dans les cahiers de la grande histoire du Canada. En cette année, un fils de famille est mis, sans bourse délier, en possession d'une seigneurie, de six lieues par six lieues, située en bordure de la seigneurie de Rouville ayant front sur la rivière Richelieu.

Le domaine était immense, mais que valait-il ? Que valait à cette époque, dans un pays presque universellement couvert de bois, un fouillis de grands arbres, auprès desquels les cours d'eau seuls donnaient accès ?

Quelques tourbières, dites « terres noires », avaient résisté à l'invasion forestière et recouvraient des bas-fonds voisins de Saint-Hyacinthe. Elles tiennent encore en servitude, à deux pas de nous, plusieurs milles carrés voués à la croissance de bouleaux rachitiques.

Deux montagnes isolées, Abbotsford et Rougemont, découpent sur notre horizon leurs énormes silhouettes. Comme leurs sœurs, Beloeil et Montarville, elles montrent les dernières ondulations du grand mouvement de l'écorce terrestre qui donna naissance à la chaîne des Laurentides et au plateau des Adirondacs.

La rivière Yamaska traverse la seigneurie Saint-Hyacinthe. Elle reçoit les eaux d'une douzaine d'affluents dont les principaux sont les rivières Upton, Acton et Roxton qui, se réunissant ci et là, débouchent dans l'Yamaska à « La pointe des fourches ». Par Magenta, Adamsville, les rivières Shefford, Granby et les eaux issues du lac Knowlton atteignent l'Yamaska près de Farnham. Pareillement la petite rivière passant par Sweetsburg, Cowansville, Brigham se déverse dans l'Yamaska près de Farnham. De Farnham à Saint-Hyacinthe, l'Yamaska descend presque en ligne droite. A l'exception du lac de Knowlton dont l'apport n'est pas considérable, presque toutes ses sources lui donnent des eaux brunes chargées de l'humus de plusieurs tourbières.

Les limites de son bassin de drainage, en amont de Saint-Hyacinthe et selon les directions est, sud et ouest, s'étendent jusqu'à Saint-Nazaire, Danby, Béthel, Ely, Stukely, Knowlton, Sutton, Dunham, Brigham et Farnham. Au nord, les paroisses de Saint-Césaire, de Saint-Damase n'apportent qu'une petite addition.

Disons que la surface de ce bassin de drainage est de

1 400 milles carrés. Vu que la précipitation annuelle, pluie et neige comprises, est de 30 à 35 pouces d'eau, on calcule, le ruissellement étant de 50 %, que le volume d'eau s'écoulant par l'Yamaska à Saint-Hyacinthe, est à peu près de 300 milliards de gallons par année. Lors de la grande inondation du 5 novembre 1927, il passait 300 000 gallons par seconde, soit la huitième partie de la masse d'eau fournie par les pompes de l'aqueduc en 24 heures.

C'est parce que la rivière Yamaska est étroite et qu'elle ne présente qu'un faible dénivellement depuis ses sources multiples jusqu'à son embouchure dans le fleuve Saint-Laurent que les inondations sont fréquentes sur son parcours. Acton, Upton, Roxton, Granby se tiennent à une hauteur moyenne de 250 pieds au-dessus du niveau de la mer ; Farnham à 190 pieds, Saint-Pie à 130, Saint-Hyacinthe (sommet de la digue) 87, Saint-Michel d'Yamaska (gare) 54, le fleuve Saint-Laurent à Sorel, 12 pieds.

Une note intéressante de notre Yamaska est la douceur exceptionnelle de son eau. Les blanchisseuses en font leurs délices. Les machines à vapeur en bénéficient journellement et y trouvent l'assurance d'une longue durée. Ce n'est pas sans motif que les locomotives de passage aiment à faire ici leur plein d'eau et que celles qui stationnent au poste de réparation, à Sainte-Rosalie, requièrent l'eau de l'Yamaska malgré les frais d'achat et d'adduction.

Si les sels minéraux y font défaut, par contre les êtres microscopiques abondent dans l'eau de l'Yamaska. La faune offre ses infusoires, ses rotifères, ses vorticelles, ses crustacés, ses anguillules, etc., etc., tous captivants par leurs formes variées et leurs mouvements incessants. La flore se réjouit de sa richesse en diatomées — dont une

variété de *Nautilus* n'est présente qu'ici, — en algues, muscinées, etc., etc. Je ne mentionne pas l'armée innombrable des microbes proprement dits, bacilles, coques, etc., elle appartient au bactériologiste.

Tous ces organismes microscopiques foisonnent dans notre rivière, mais il est parfaitement connu aujourd'hui, qu'aucun ne pénètre dans les maisons. Ils sont tous arrêtés par les excellents filtres de notre château-d'eau dont je parlerai ultérieurement.

Les roches au pied de la Cascade, sur lesquelles les enfants se promènent à sec durant l'été, sont les plus vieilles roches sédimentaires du continent américain. Elles appartiennent à une époque où aucun des grands êtres vivants n'avait paru. Les mollusques seuls régnaient alors. J'en possède une quinzaine de spécimens. Les uns ont la forme de petites huîtres grandes comme une pièce de dix sous, et leur joli nom, *Lingula Unio*, corrige l'horreur de la nomenclature de leurs compagnons : *Trinucleus concentricus*, *Archinacella pulaskiensis*, etc. Tout curieux peut en trouver en examinant les roches qui affleurent au pied du barrage. L'opération est facile, car ces roches feuilletées se séparent facilement sous le marteau, et la gelée les effrite.

Depuis l'apparition de ces petits animaux, nul autre être du règne animal n'a vécu sur notre territoire avant l'homme. Ici, comme d'ailleurs dans presque toute l'étendue de la province de Québec, l'âge géologique de l'homme suit immédiatement l'âge des mollusques. Dans l'ordre des vivants, nous, citoyens de Saint-Hyacinthe, nous succédons aux huîtres minuscules de la Cascade !

Des bouleversements ont agité le domaine de nos primitifs prédécesseurs. Les feuillets rocheux où leurs restes

sont emprisonnés aujourd'hui furent à l'origine des dépôts argilo-calcaires formés successivement au fond des eaux par couches horizontales superposées. Voyez-les aujourd'hui, par exemple, sur la rive sud, à droite, à la sortie du pont qui conduit au village de la Providence ; ils sont redressés presque verticalement.

Quelle force immense, venant on ne sait d'où, a produit ce gigantesque redressement ! On reste confondu devant une telle puissance, surtout si l'on s'arrête à la pensée que l'ensemble de ces feuillets constitue une assise rocheuse de 1 400 pieds d'épaisseur et que tout cela a été redressé d'un seul coup ! Plus colossale encore est la force qui a causé, à notre porte, la faille continentale, et partagea en deux portions le territoire alors apparent de l'Amérique du Nord. Ceci s'est produit près de Saint-Hyacinthe ; on en voit les traces entre Saint-Dominique et Saint-Valérien. Le géologue qui l'étudie dans son ensemble en constate les effets depuis Québec jusqu'aux Etats du Sud. Tout le long de cette monstrueuse rupture, les formations géologiques anciennes de la lèvre sud ont été amenées au niveau des formations plus jeunes de l'autre lèvre. Le *Rouge de Médina* se voit à la hauteur de son aîné de la formation de Lorraine.

Et pour ajouter à la connaissance géologique de notre territoire, disons que le coteau de Saint-Dominique est une anticlinale appartenant à cette formation de Lorraine et que son arête se montre à découvert en plus d'un point depuis Bedford jusqu'à Deschambault sur la rive nord du Saint-Laurent. Sa composition est sensiblement la même en ces divers lieux. Partout son calcaire, plus ou moins ferrugineux, fournit la pierre de taille et la chaux. Long-

temps la chaux de Saint-Dominique fut réputée sans égale pour la préparation des enduits. On l'exportait au loin par voitures et par chemin de fer. Alors les fours à chaux étaient nombreux sur le coteau. De la fenêtre du 3e étage du Collège, mon vieux professeur me fit compter 14 feux un soir de 1872.

Sans doute les accidents géologiques n'entrent pas dans l'histoire proprement dite de Saint-Hyacinthe, mais il est permis à notre petite ville de signaler les curiosités naturelles qui l'entourent. Naples se glorifie de son volcan, Montréal des « rapides » de Lachime, Québec du Sault de Montmorency.

Sans en être le centre géographique, notre ville fut le noyau de la seigneurie. Au début, les Colons occupèrent les deux rives de l'Yamaska à partir du Rapide-plat. Ils ne tardèrent pas à se fixer à la Cascade et le long des sentiers forestiers qui y conduisaient.

Furent-ils les premiers êtres humains à fouler ce sol ? Les sauvages connurent-ils nos forêts, nos rivières, soit par leurs chasses, soit par leurs expéditions guerrières ? La seule preuve sensible de leur passage est une pierre taillée et polie, ayant la forme d'une tête de lance, qui m'est venue d'une plage d'alluvion à deux milles plus haut que la ville. Mais on peut penser que ce n'est pas sans motif que la rivière Richelieu est inscrite dans les vieux mémoires sous le nom de rivière des Iroquois, et qu'à cinq milles de celle-ci, en venant vers nous, un autre cours d'eau plus modeste est encore nommé couramment rivière des Hurons. J'imagine que les guerriers de ces grandes tribus indiennes, presque toujours ennemies, se rencontrèrent en armes, plus d'une fois dans nos parages. Par le Richelieu de même

que par le Saint-Laurent, les Iroquois se portaient à l'attaque des colons de la rive nord du fleuve. Ils tenaient leurs quartiers généraux dans les îles innombrables du lac Saint-Pierre où débouche l'Yamaska. Descendre à leur tour par cette dernière rivière, se cacher à son embouchure dans les joncs qui lui donnent son nom, puis fondre sur l'ennemi fut probablement la tactique des guerriers hurons.

Mais pourquoi m'arrêter à ces rencontres sanglantes ? Je préfère me représenter mon pays de Saint-Hyacinthe comme un terrain de paix où les Indiens de l'une et l'autre tribu ne faisaient la guerre qu'au gibier à poil ou à plume. Nos montagnes boisées jusqu'au sommet, les nombreux ruisseaux cachés sous les grands arbres, les forêts, les tourbières, les marécages, tout nous enseigne que notre territoire dut être le paradis des lièvres, des chats sauvages, des visons, des renards, des chevreuils, des tourtes, des perdrix, des canards, etc., etc., dont nous eûmes longtemps de nombreux représentants. En 1827, un colon de Saint-Césaire tua 56 chevreuils au cours de l'hiver.

Tout cela est loin, bien loin ! Un siècle, deux siècles font un passé confus. Combien il est plus facile et plus agréable d'ouvrir simplement les yeux sur ce qui nous entoure et d'en admirer les copieuses beautés. C'est pourquoi j'ai choisi de commencer par celles-ci. Venez, lecteur bénévole ; donnons-nous une petite heure de délice au début de ces écritures. Voyons, comme à vol d'oiseau, le bel épanouissement de la colonie dont je veux écrire l'histoire. Ce sera un bénéfice pour nous deux. Moi, je puiserai dans ce spectacle l'inspiration qui prévient les défaillances ; vous, vous y trouverez la source des conseils qui exaltent et soutiennent le labeur.

* * *

Voici notre petite ville de Saint-Hyacinthe, la plus jolie des menues perles de la province de Québec. En importance, elle occupe le 51e rang dans l'échelle des 109 villes canadiennes. Dirai-je que, à l'exemple de son patron mythologique, favori d'Apollon, elle est coquette; que, dès l'abord, on perçoit qu'elle veut plaire, être remarquée pour la grâce et la beauté dont elle se sait ornée ? La coquetterie n'est ni fautive, ni blâmable qui s'efforce de porter à la perfection les dons physiques issus de la nature ou de l'art.

Le voyageur, venant chez nous par la route provinciale des automobiles, qui se présente à la « Porte des Maires », admire le spectacle offert à ses yeux. Par sa forme et par la pensée qui a présidé à sa construction, cette « Porte » est une œuvre originale, à nulle autre pareille. Monument commémoratif et historique à la fois, elle signale les chapitres de notre histoire locale, tandis que les emblèmes qui la décorent reportent à nos origines d'outre-mer et évoquent le « passé de gloire où vécurent nos aïeux ».

La Porte franchie, la vue embrasse les constructions du Château-d'eau, de l'Ecole de laiterie, toute une enfilade de résidences pimpantes et proprettes à souhait. Mais la spécialité de Saint-Hyacinthe n'est pas dans la construction ; elle apparaît, j'imagine, dans ce qui rafraîchit, pardessus tout, l'œil du voyageur. Je veux dire les fleurs. Saint-Hyacinthe aime les fleurs, les buissons, les arbres ; elle en plante partout ; c'est là sa passion manifeste.

Dès l'entrée, le massif de fleurs du « Parc Louis Côté » est une tendresse. Plus loin, dans sa vaste jardinière, un

cactus développe la bizarrerie de ses formes et l'éclat de ses corolles ; ici, une clématite orne superbement un pan de mur ; là, des groupes de bégonias couvrent de larges surfaces. Et tout le long des deux milles de la rue Girouard, dans plusieurs rues latérales, au parvis des églises, des écoles, en bordure du trottoir, au flanc du talus de la voie ferrée, jusqu'au sein de bosquets épais, pour l'unique plaisir, semble-t-il, des fauvettes attentives au seuil de leurs maisonnettes, partout des fleurs, partout la recherche de belles et rares variétés. Tel amateur importe à grand frais des érémures hollandais ; tel autre choisit les fleurs sauvages de la forêt et sait en tirer des beautés insoupçonnées. J'ai vu les pays réputés par la culture des fleurs. Certes, j'y ai trouvé des plantations plus étendues, des fleurs plus épanouies. Y ai-je admiré, aussi nombreux que chez nous, des jardins privés, des fleurs ornant les perrons, les galeries, et qui, l'hiver venu, souriront derrière les vitres des fenêtres ? Et que dire de nos ormes ? des grands ormes du Collège, du jardin de l'évêché, de l'ellipse de la rue Girouard ?

Voilà pour la joie des yeux, pour la satisfaction artistique de la population et des touristes. Voyons maintenant la ville industrieuse et productrice de richesses.

Descendons vers la rivière par la rue Bourdages, car Saint-Hyacinthe possède haute ville et basse ville. Celle-ci occupe une grande terrasse naturelle formée par le rétrécissement du lit de l'Yamaska. Ici fut la Cascade, ici fut le noyau primitif de l'agglomération et le centre de son activité.

Notre ville naquit au pied de cette Cascade dont la présence s'annonce aujourd'hui par un barrage, digne d'une œuvre d'Etat. Elle anime une immense tricoterie,

pleine de vie le jour, et la nuit souvent. Deux veines d'eau disposées en cascades échelonnées et issues toutes deux de l'artère majeure donnent le mouvement à des organismes mécaniques où trois richesses premières du Canada — le blé, le fer, les bois — sont transformées et rendues immédiatement plus précieuses.

Plus bas, sur la même rive nord, une fabrique de chaussures rappelle le nom de l'inventeur dont les machines, connues en tous les lieux, ont contribué au développement universel de cette même industrie.

Plus bas encore, dans un enclos de belle tenue, une tannerie ancienne ignore les défaillances causées par la fluctuation de l'offre et de la demande. Par des traitements anciens et nouveaux, elle prépare les dépouilles des bêtes avec un art méritant des certificats de supériorité accompagnés de médailles.

A la limite orientale de la ville, toujours en descendant la rivière, mais en montant à la ville haute, signalons la célèbre fabrique d'orgues qui a fait connaître Saint-Hyacinthe dans les cinq continents. Ses employés logent, en partie, autour d'elle en des résidences soignées. Avec leur « maison du peuple », ils forment comme une cité ouvrière.

Revenant sur nos pas, par la rue Girouard, saluons à droite deux grandes et somptueuses maisons d'enseignement supérieur, le Collège et le Couvent, qui abritent mille étudiants, et rendons-nous à la gare du chemin de fer national (C. N. R.). De ce point central, un regard circulaire embrasse, sous un court rayon, une demi-douzaine d'usines.

La vue s'arrête, tout près, sur un grand établissement de filage et de tissage mû totalement par l'électricité.

La cheminée qui le domine ne sert aujourd'hui qu'à l'humble chauffage des eaux de lavage et des pièces de la filature.

Des chaudières à vapeur, des cylindres métalliques, des pistons épars dans la cour disent le travail de la maison voisine. Elle a connu de beaux jours ; d'encourageantes aurores annoncent le retour de la prospérité.

Au cœur de la ville, la confection de vêtements légers et de sous-vêtements vient de faire renaître le mouvement et la vie dans une grande construction privée de l'un et de l'autre depuis longtemps.

Et, disséminés ci et là, combien de petits ateliers, de simples métiers, modestes, invisibles, silencieux apportent le bien-être au foyer familial !

Quelques centaines d'ouvriers nous viennent des municipalités voisines situées sur la rive sud de l'Yamaska. Ils ont passage sur trois ponts de fer libres de tout péage. Les voitures, de même, font librement, par ces ponts, le service entre les gares de nos trois chemins de fer dont l'un hésite depuis longtemps à traverser la rivière. Au total, deux mille ouvriers et ouvrières sont employés à Saint-Hyacinthe.

Cela ne suffit pas à l'ambition des chefs de la cité. Il faudrait que ce chiffre fût doublé. Cela viendra, cela paraît prochain depuis que l'électricité s'est créé ici même un foyer d'énergie capable de mettre au travail, jour et nuit, une dizaine de mille kilowatts.

Vers l'année 1873, la ville de Saint-Hyacinthe comptait 4 000 habitants, riches d'un demi-million. Elle se glorifiait alors d'une fabrication totale valant $ 400 000. Ses recettes municipales ne dépassaient guère 6 000 dollars par année.

Aujourd'hui M. le Maire proclame que la ville et ses

11 600 habitants possèdent $10 ½ millions ; qu'ils portent annuellement $ 220 000 à la caisse municipale.

Je souhaite que la lecture de ces quelques chiffres s'accompagne en l'esprit du lecteur d'une pensée touchant l'adresse et la valeur morale de nos ouvriers.

A dire vrai, je ne connais pertinemment que la catégorie la plus privilégiée et partant la mieux disposée à satisfaire le patron, mais, considérant ce que j'entends souvent dire, il me semble que je puis affirmer sans flatterie que l'ouvrier de Saint-Hyacinthe, en général, est intelligent, habile, vif et résistant. Il est gai, sobre, honnête, ami de ses compagnons et respectueux de l'autorité. Au surplus, il aime son travail et vise à la perfection dans l'accomplissement de sa tâche. La vocation du père passe, comme un héritage, au fils, au petit-fils, et ainsi s'établit une sorte d'aristocratie du travail dont les titulaires tirent une gloire digne de l'envie des camarades.

J'ajoute, afin de ne pas pécher par omission, que nos patrons ont aimablement contribué à développer ces belles qualités chez leurs employés. Ils savent les aimer, simplement, bonnement. Ils veulent leur bien-être et ils s'appliquent à leur en procurer la jouissance. Aussi, chez ceux-ci, l'attachement au métier, à la boutique, au banc, à l'établi va plus haut : il va en premier lieu au patron, au chef.

Le motivé de ce certificat que j'écris en passant à l'adresse de nos ouvriers, dirigeants et subordonnés, je le trouve dans l'absence de grèves dont ma ville s'honore. Une seule fois, à ma connaissance, un groupe de travailleurs manifesta bruyamment — on soupçonne pour quelle cause — à la porte d'une fabrique anémique, qui ne tarda pas de cesser ses opérations faute d'aliments monétaires.

* * *

Quelque chose m'invite à porter un regard sur les ouvriers de la campagne, sur les travailleurs de la terre.

Saint-Hyacinthe, entendez, cette fois, le district de Saint-Hyacinthe, est le grenier de la province de Québec. Nous, citadins, nous participons à ce bon renom ; c'est notre bien. Cherchons-en l'origine et la cause.

Trois chemins de fer traversent notre district. Le plus puissant est formé par la réunion de deux réseaux qui mettent Montréal en communication directe avec Portland, et avec Halifax, via Lévis. Les deux réseaux se soudent à Sainte-Rosalie, à trois milles de Saint-Hyacinthe.

C'est à la descente du coteau de Sainte-Rosalie que, durant l'été, le tableau de notre riche vallée se présente sous les traits les plus enchanteurs. A perte de vue, une plaine unie, couverte de riantes habitations. C'est vraiment le royaume des Saints dont les domaines particuliers et les titres se succèdent jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Quels biens, quelles richesses individuelles s'étalent ici sous les yeux ! En France, les champs de blé du Limousin, de la Beauce, de la Normandie sont célèbres ; de même les prairies et les pâturages bordés d'eau de la Hollande. Mais où sont les étendues présentant comme ici une telle variété de cultures et d'industries agricoles ; où trouver ces rangées de maisons et de dépendances de ferme qui, vues sous un certain angle, paraissent se tenir toutes ? Lorsqu'un peu de peinture, un simple badigeonnage à la chaux corrigent la teinte sombre de leur vieux bois, ces

constructions sourient au passant comme un foisonnement de palais mignons.

Même l'élément le moins pittoresque de nos fermes, je veux dire la copieuse multiplication des clôtures de bois ou de ronces de fer, n'est pas sans charme. L'aspect de rectangles parallèles, allongés, bornés soigneusement, donne l'illusion d'autant de petites seigneuries, toutes riches par la variété des produits, par les troupeaux de bestiaux, les bandes de chevaux, la population des basses-cours.

Et quelle impression de probité générale, de confiance mutuelle se dégage de l'examen de nos propriétés rurales ! Les étrangers, les Européens surtout remarquent avec étonnement que, chez nous, rien n'est à l'abri du vol. Chez nos cousins de France, les Normands, les dépendances de ferme, habitation comprise, ouvrent sur une cour entourée d'un mur de pierre dont l'unique porte est fermée à clef comme la porte d'une forteresse. Même ce qu'ils nomment là-bas les clos, c'est-à-dire les jardins, les potagers, les prairies, les cultures, les pâturages sont assujettis au cadenas. Pour comble de précautions, les animaux sont marqués au fer rouge. Ici, à la campagne — et l'affirmation s'étend à toute la province, — granges, hangars, clos de toutes les sortes sont ouverts à tout venant. Pas de privilège de chasse non plus : le propriétaire qui s'aviserait de dresser procès-verbal pour une grive, une perdrix, pour un gibier quelconque, tué sur son domaine, serait honni et montré au doigt.

A propos de la différence entre les agriculteurs européens et les nôtres, je me permets d'écrire ici ce que j'ai souvent pris plaisir à faire connaître à mes interlocuteurs d'outre-mer, à savoir que nos cultivateurs, fermiers, métayers

ou, pour employer une expression plus compréhensive, que nos campagnards en général et particulièrement ceux du territoire de Saint-Hyacinthe montrent en tous leurs agissements, de même que dans la tenue de leur personne, une preuve de bien-être qui échappe à toute comparaison. Par exemple, chez quel fermier de France trouverons-nous le cheval de maître tenu et réservé pour la promenade, la voiture à quatre roues, légère, vernissée, l'auto que l'on compte aujourd'hui par douzaines dans la plus modeste de nos paroisses ? Quant à l'habillement, qu'il suffise de signaler que la blouse de batiste est le vêtement de sortie du paysan français, que la chaussure lustrée lui est inconnue. J'entends encore l'exclamation d'admiration d'un digne abbé breton à la vue de notre peuple endimanché, de la centaine de voitures fines rangées devant l'église comme une exhibition de l'opulence paroissiale.

Je dis cela sans méchanceté. Je l'écris sans redouter la critique, car pour le fermier européen la privation n'est ni une déchéance, ni une souffrance. Son grand chagrin serait de renoncer à l'épargne, à l'économie du bas de laine, dont il tire autant de gloire au regard des économistes que de profit pour lui-même.

Ce profit, cette gloire, convient-il que nos cultivateurs s'exercent à les mériter comme dans les vieux pays ! Est-il désirable que, renonçant à toute satisfaction d'ordre matériel, ils apprennent, d'un cœur léger, que cheval, voiture, habit de ville répugnent à leur état ? Faut-il enseigner aux mères qu'elles sont blâmables les petites naïvetés qui les portent à orner leurs enfants des agréments de petit luxe que la tendresse inspire ?

J'entends la réponse du lecteur. Oh ! non, laissez le

travailleur de la terre jouir le premier, en plein contentement, des biens dérivant de ses durs travaux. Permettez à la fermière de parer aimablement les petits de la maison ; c'est sa joie, sa récompense. Quoi de plus joli, de plus gracieux, de plus impressionnant, à la porte d'une maison de ferme, qu'une grappe d'angelots bien mis, riches de santé, dont l'éclat rivalise avec les fleurs voisines, leurs émules ! Demandez aux touristes américains ce qu'ils admirent le plus dans nos campagnes ; quelle vision persiste plus longuement dans leur mémoire. Fi donc de l'avidité sordide, de l'économie à outrance !

J'aime voir le campagnard fréquenter la ville ; j'aime voir les marchands, les banquiers lui témoigner la considération due à son titre de membre de la grande classe des auteurs de la richesse publique. Ils savent que sans lui, sans les fruits de son travail, leur occupation manquerait de base, de raison d'être. Citadins et campagnards sont solidaires et de leurs rapports mutuels résulte une similitude d'intérêt qui doit faire de l'ensemble une vraie collectivité. L'histoire de la ville de Saint-Hyacinthe ne se sépare pas de l'histoire de la campagne environnante. C'est pourquoi, il paraît convenable d'y inclure les notes qui précèdent. Si elles vous paraissent flatteuses, c'est que vous vous arrêtez à considérer, à analyser, tandis que moi, je compare.

* * *

Autre note caractéristique. Saint-Hyacinthe est un type de petite ville canadienne-française. Française, elle le fut dès l'origine ; elle n'a jamais compté, au total, plus qu'une douzaine de familles de langue anglaise, et je me demande

si, à l'heure présente, avec une population de 12 000 âmes, il y en a une douzaine.

Même signalement au point de vue de la croyance religieuse. Joignons aux familles anglaises une cinquantaine de personnes de langue française ou d'une autre langue, et ce sera l'appoint de la religion dissidente.

Il est juste de faire connaître que des Anglais et quelques-uns de leurs coreligionnaires de langue française ont occupé une belle situation dans notre monde industriel et municipal. Ils se sont distingués par les qualités qui font le bon citoyen et l'homme de bonne société. C'est dire qu'ils ont contribué et contribuent encore largement à l'essor de notre ville et au bien-être de ses habitants.

Je préviens une méprise possible en soulignant le fait que plusieurs familles de langue anglaise, à l'origine, sont devenues canadiennes-françaises par suite d'alliances réitérées avec les nôtres : telles les familles French, Buckley, Campbell, Reeves, Johnson, Amstrong, Scott, Nichols McIntyre, Starnes, Morison, Connell. Par contre, ne sont pas catholiques les familles Payan, Duclos, Héribel, d'origine française, établies parmi nous depuis un long temps.

Cette répartition des langues, française et anglaise, est pareillement vraie sur toute l'étendue du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui comprend les comtés de Bagot, Brome, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, partie de Verchères et partie de Shefford. Sa population totale de 120 500 personnes ne renferme que 13 458 sujets non français et non catholiques, malgré quelques fortes et anciennes agglomérations rurales de langue anglaise, telles que Rougemont, Abbotsford. Sur ce vaste territoire, la

langue anglaise est connue ; elle peut être parlée, quand l'occasion le requiert, par le tiers de la population d'origine française, mais le français est la langue usuelle et souvent la seule langue comprise dans la famille, dans les écoles primaires, dans les affaires et les industries villageoises.

Et je n'hésite pas à écrire que j'aime mieux le français de nos campagnes les plus isolées que celui des paysans de France. Laissez-moi confirmer cet énoncé par la relation d'un incident qui m'est advenu l'été dernier.

En tous les pays, le train omnibus est l'heureuse invention qui permet de connaître le peuple, ses habitudes, sa langue de tous les jours. Dans ce dessein, entrant en France, j'avais pris le train matinal de Boulogne-sur-Mer conduisant à Arras à travers les champs de bataille de la Grande Guerre. J'eus la bonne fortune d'avoir pour compagnon de route un Français instruit qui avait visité plusieurs cantonnements canadiens. L'état-major d'un de nos régiments de langue française fréquentait le château de son ami. A l'approche d'Arras, je voulus noter des expressions du terroir venant du dehors. « C'est du patois, dit mon compagnon, n'en riez pas ! » Et il continua : « Pauvres vous, canadiens ! ignorer le patois ; n'en avoir aucun, je vous plains ! Nous, nous en possédons une profusion. Chaque province a le sien et s'en glorifie comme d'un bien national. Car, voyez-vous, les patois, les dialectes, les idiomes sont l'apanage d'une vieille nation ; c'est l'histoire de ses conquêtes, l'énumération des peuples subjugués. Mentionner le parler normand, lorrain, bourguignon, auvergnat, c'est dire nos victoires sur chacun de ces peuples anciens. Une jeune nation comme la vôtre ne saurait exhiber un tel

trésor ! Vos colons sont venus de toutes les provinces de France. Dans cette Babel à rebours, tous les patois se sont forcément confondus et effacés devant la nécessité d'une langue unique comprise par la majorité, c'est-à-dire le français. Les Canadiens-Français se comprennent de l'Atlantique au Pacifique. Vous êtes compris de même en Europe partout où le français est parlé. Ouvrez la bouche ; faites sonner votre verbe, votre langage sera irréprochable. Il plaît à nos oreilles par l'accent exotique qui s'y mêle.

« Maintenant, laissez voir ce que vous avez noté :

Et ! le quien (chien).
Un biau viau (beau veau).
J'avions ti pas travaillé itou.

« Oui, c'est du parler populaire sans être du meilleur. Voulez-vous récréer vos amis : voici de l'auvergnat (ch pour s ou pour ç) :

On chera bien ichi.
Chi nous ne chommes pas frères, nous chommes couchins.
Ch'est une invenchion pour faire peur aux genches. »

Aimeriez-vous, lui dis-je, les perles que j'ai cueillies en Angleterre ? Elles abondent dans le Devonshire :

Poot a coop of tay,
Us feels fresh néo.

CHAPITRE II

Maska, mascoutain. — Premiers colons, noms. — Etablissement à La Cascade, le Manoir. — Population du village. — Les fortins sur l'Yamaska. — Paroisse de Saint-Hyacinthe. — Première élection législative. — Comté de Richelieu. — Noms des députés.

C'est en 1748 que la seigneurie Maska ou Yamaska fut concédée à Pierre-François Rigaud, chevalier de Vaudreuil, né à Montréal en 1703, frère cadet du gouverneur Vaudreuil qui signa la capitulation de Québec en 1760. Ces deux frères étaient fils du marquis de Vaudreuil (1703-1725), successeur du gouverneur Callières.

La concession d'une seigneurie comportait, entre autres charges, sous peine de nullité, l'obligation pour l'acquéreur d'y tenir feu et lieu par lui-même ou par un commissaire, d'y établir des colons et d'y construire un moulin à moudre le grain.

De Vaudreuil laissa écouler cinq années sans se soucier de ses obligations, sans souffrir non plus de son inaction. Après avoir vainement offert son domaine inexploré à l'aïeul de notre ancien maire, M. le docteur A. Mailhot, en échange de la somme de 1 000 dollars, il le céda en 1753 à M. Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme dit Lapointe, pourvoyeur de bois pour le service de la marine du Roi, en considération de 666 dollars dont 300 payables à la signature du contrat.

Ce n'est pas la première fois que le nom Maska apparaît dans un document public. Dès la fin du XVIIe siècle, il est fait mention de la rivière Ouabmaska sur une carte topographique de la région de Sorel. Un autre document de la même époque écrit Yamaska en toute lettre. Ces mots baroques signifient, dit-on « étendue de joncs » dans la langue des aborigènes abénaquis qui fréquentaient l'embouchure de notre rivière où ces plantes abondent. Le « Grand-Maska » désignait le bas de la rivière et particulièrement le village de Saint-Michel. Dans le langage populaire et même dans de vieux écrits, notre territoire ne fut connu longtemps que sous le vocable de Petit-Maska, d'où dérive l'adjectif *mascoutain* appliqué quelquefois aux personnes et aux choses de Saint-Hyacinthe.

Le nouveau seigneur Delorme était un jeune homme d'une trentaine d'années résidant à Québec. Il avait visité nos forêts à la recherche des bois de pin et de chêne dont la possession était réservée au Roi dans toutes les concessions. Il avait un pied-à-terre à Saint-François-du-Lac, sur la rivière Saint-François. C'est dans l'église de cette paroisse qu'il épousa en 1756 Marie-Josephte Jutras dit Desrosiers, décédée en 1772, puis en deuxième mariage Marie-Anne Crevier qui lui survécut.

Voyageant en qualité de seigneur l'année qui suivit son premier mariage, il monta à pied et en canot vers nos parages et s'arrêta en un point de notre Yamaska qu'il nomma « Rapide-plat », à quatre milles en aval de notre ville, à l'embouchure d'un petit cours d'eau portant encore aujourd'hui le nom de « Rivière Delorme ». Il était accompagné de Nicolas Jolibois, Pierre Leclerc, J.-B. Lafond, Louis Ledoux, Amable Maillet et François Hubert. Retenons

les noms de ces défricheurs ; nous les retrouvons — à l'exception de Pierre Leclerc — inscrits à la date de 1763 — sur la liste I — parmi les premiers censitaires de la « Seigneurie de Saint-Hyacinthe », ainsi dénommée dès ce jour par le seigneur Hyacinthe Delorme lui-même et plus tard par son fils et successeur immédiat Hyacinthe-Marie.

C'est donc au Rapide-plat, sur la rive sud de l'Yamaska, du côté de Sainte-Rosalie, où l'enclos d'un petit cimetière et les traces de quelques sépultures se voyaient encore il n'y a pas longtemps, que la colonisation de notre territoire fit ses débuts, en 1757. Le seigneur y fixa sa résidence et les colons s'échelonnèrent au-dessus et au-dessous de lui, le long de la rivière. Ce poste ne dit rien aujourd'hui, mais il demeure historique. Après sa célébrité des premiers jours, éclipsée presque aussitôt, il acquit en 1894 un regain de vie et de gloire dont je parlerai.

L'établissement du seigneur Delorme, la présence périodique du missionnaire accomplissant les offices religieux dans la maison seigneuriale, furent bientôt connus au loin. De nouveaux colons au nombre desquels se trouvaient des soldats de Montcalm, français et canadiens, vinrent des paroisses de la rivière Richelieu, de la région de Québec. Quelques-uns reçurent une provision de farine et de lard salé pour assurer leur premier hivernement.

Voici la liste des arrivants sur les bords de la rivière Yamaska, en bas et en haut de la Cascade, que M. l'abbé Desnoyers a tirée du papier terrier original et qu'il nous donne dans ses notes sur la paroisse de Saint-Hyacinthe :

Concessions seigneuriales sur la rivière Yamaska

I. Sud de la rivière — du Rapide-plat à la ville —

(numéros du cadastre : 250 a 191.)

Nos du terrier.	*Date de la concession*	*Noms des censitaires.*
325	1803	Augustin Côté.
326	1797	Joseph Méthot.
327	1764	Amable Plouffe.
328	1795	Pierre Lamothe.
329	1796	Jérôme Beauregard.
332	1763	Louis Ledoux.
333	1763	Nicolas Jolibois.
335	1763	J.-B. Landirant.
336	1763	Jean-Baptiste Lafond.
. .	. . .	. . . . .
341	1778	Paul Larue.
342	1763	Amable Maillet.
343	1784	Jean-Baptiste Larocque.
344–345	1763	François Hubert.
347	1781	Thomas Chauret.
350	1781	Pierre Blanchard.
352	1800	Amable Patenoude.
355	1785	Pierre Duchesnou.
356	1782	Jean-Baptiste Dyon.
359–360	1782	Louis Vigneux.
361–362	1800	Veuve Charles Larocque.
364	1780	Auguste Croteau.
366	1782	François Vincent.
367	1781	Charles Larocque.
368	1781	François Daunais.
369	1791	Antoine Peltier.
373	1781	Pierre Petitclerc.
374	1781	Joseph Pratte.

II. Sud de la rivière — de la ville à Chemin Saint-François —

(numéros du cadastre : 108 a 87.)

378	1781	François Beauregard.
380	1768	Pierre Blanchard.
382	1782	Pierre Blanchard.
383	1781	J.-B. L'Heureux.
389	1781	Charles Langlois.
395–396	1781	Joseph Blanchet.
397	1796	Antoine La Bonté.
401–402	1796	Joseph Rivet.
403	1796	Simon Chartier.
405	1799	Thomas Philibot.
407	1795	Ambroise Roy.
409	1796	François Laberge.
411	1799	Joseph Charbonneau.

Concessions seigneuriales sur la rivière Yamaska

(*Suite.*)

III. Nord de la rivière — du Rapide-plat à la ville —

(numéros du cadastre : 1 a 65.)

Nos du terrier.	*Date de la concession.*	*Noms des censitaires.*
212	1796	Louis-Alex. Bernier.
213	1799	Joseph Crotteau.
214	1800	Joseph Grenier.
215	1781	François Mailloux.
216	1781	Pierre Larrivée.
217	1781	Hyacinthe Laflèche.
218	1782	Louis La Richardière.
219	1780	Pierre Leclaire.
220	1786	Joseph Roy.
223	1786	Jean-Baptiste Levreau.
224	1786	Louis Biron.
225	1797	Jean-Baptiste Lucier.
226	1768	Jean-Baptiste Armand.

IV. Nord de la rivière — de la ville au Grand-rang —

(numéros du cadastre : 1081 a 1102.)

320	1768	J.-B. Beauregard.
321	1768	J.-B. Beauregard.
322	1781	Jean-Baptiste Benoit [1].
323	1768	Gabriel Tetreau.
324	1765	Joseph Benoit.
581	1772	Germain Girouard.
582	1772	Victor Girouard, fils.
583	1782	François Du Bourg.
584	1781	Jean-Baptiste Leclaire.
585	1785	Joseph Pivin.
587	1781	Joseph Lebel.
588	1781	Charles Roch.
589	1781	François Lebel.
590	1781	François La Sablonnière.
591	1781	Pierre Poussard.
592	1781	Charles Bergeron.
593	1781	Jean-Baptiste Messier.
594	1781	Jean-Baptiste Casavant.
595	1781	Jean-Marie Aurèle.

[1] Terre du Séminaire, entre les rues Desaulniers et La Rocque, acquise par M. le curé Girouard en 1811, divisée en lots à bâtir en 1880. Autrefois, la maison du fermier, construite en 1804, avait vue sur la rivière. Elle a été transportée au n° 5 de la rue Séminaire ; c'est la plus vieille maison de la ville.

Pendant que ces colons s'établissaient sur les rives de l'Yamaska, leurs camarades Beaulieu, Barbeau, Richer, Turcot, Plante, Houde, Vandandaigne, Simard, Yvon, Lessard, Casavant, Côté, Choquet, Ménard prenaient possession des riches terres du Petit-rang.

Jarret, Laperle, Plamondon, Chicoine, Benoît, Petit, Cabana, Perron et dix autres colons choisirent le rang Saint-François.

Montmarquet, Beaufort, Racine, Chartier, Bourgeois, Lamoureux, Sévigny, Langelier, Létourneau, Hamel, avec vingt compagnons, élurent domicile à Saint-André et au Point-du-Jour.

Ajoutons 71 concessions à Sainte-Rosalie, 60 au Grand-rang et nous aurons en l'année 1800 un total de 192 établissements sur le territoire rayonnant, de trois à quatre milles, autour de la Cascade.

Le premier seigneur Delorme mourut en 1778. Il laissait trois enfants en bas âge : deux filles et un garçon. Celui-ci hérita du titre seigneurial et de la moitié de la seigneurie. Les deux filles se partagèrent l'autre moitié en parts égales. Elles épousèrent, l'une — issue du premier mariage — le seigneur Debartzch, l'autre le seigneur Dénéchau.

Hyacinthe-Marie Delorme, le jeune seigneur devenu majeur en 1798, délaissa le Rapide-plat et vint prendre résidence à la Cascade. Il y fit rebâtir en pierre le modeste moulin à mouture qui fonctionnait depuis 1772 sous la direction du meunier Joseph Barbeau, fils du cocher de Montcalm, et édifia son manoir sur le domaine situé « à trois arpents de l'église paroissiale ».

Toute facilité restait aux colons du Rapide-plat de

porter leurs grains au moulin de la seigneurie Saint-Ours construit en face de la première maison Delorme, sur la rive nord de l'Yamaska passable à gué en cet endroit. Il est probable toutefois qu'il y eut aussi un moulin à farine sur la rive sud dès l'ouverture de la seigneurie Delorme. L'inventaire, en 1853, de cette seigneurie mentionne « un moulin à farine, vieux et en mauvais ordre, situé sur la rive sud de l'Yamaska..., tenant, devant, à la rivière, derrière, aux terres du Second-rang..., mû par l'eau de la Petite-Rivière..., loué à Jean-Baptiste Turcotte ». Ce moulin, doublé d'une scierie, existait encore vers 1890.

L'église paroissiale, en pierre, occupait le site actuel de l'église Notre-Dame. Elle avait été bénite et ouverte au culte en 1796. Elle succédait à une chapelle de bois, bâtie en 1780, qui fut transportée à l'angle sud des rues Girouard et Saint-Dominique — terrain de l'évêché — et transformée en une maison de logement. C'est dans cette maison que Mgr Raymond naquit, en 1810.

Le grand événement de l'année 1798 fut la construction du manoir seigneurial. C'était une massive maison de pierre des champs, style normand, de 60×40 pieds, assise à peu près à l'entrée principale du Parc Dessaulles, vis-à-vis la rue Saint-Denis. Les grands ormes ornant aujourd'hui la plate-bande du milieu de la rue Girouard, en face du théâtre Corona, marquaient autrefois le front du terrain du seigneur, de la rue Sainte-Anne à la rue Mondor. Une palissade pleine, à hauteur d'homme, faite de planches horizontales et couronnée par une rangée de balustres, formait une jolie devanture et contribuait à donner à l'ensemble un aspect distingué.

Plusieurs personnes conservent la mémoire de ce bel établissement. Il ne disparut totalement qu'en 1876, après l'incendie de la ville, mais sa splendeur était déjà presque évanouie. La famille seigneuriale l'avait abandonné vers 1865 et plusieurs locataires s'y étaient succédé, entre autres la famille Robinson, le dentiste Fisk, l'hôtelier Charles Ménard, la famille Camille Lussier, les deux frères Brodeur, dentistes, dont l'un fit fortune en France et vit encore à Marseille.

La ville prit possession en mars 1876 de toute la propriété seigneuriale — 414 pieds de largeur sur 396 de profondeur — s'étendant de la rue Girouard à la rue Dessaulles et de la ligne Est des immeubles de la rue Rosalie jusqu'à la rue Sainte-Anne. Elle l'avait acquise, au coût de 10 000 dollars, de la Corporation épiscopale, laquelle l'avait reçue de la succession de Mgr Charles La Rocque, qui projetait d'y édifier la future cathédrale.

La ville avait un autre but. Elle agréa le plan d'un parc public tracé par M. Prévost, français, directeur de l'école de dessin récemment ouverte, et en juillet, M. Gaboury procédait activement à la démolition du manoir et des dépendances, le tout vendu à M. Charles Ledoux pour 250 dollars. Il fallait se hâter, car en signant le contrat d'achat, la ville avait consenti une pénalité de 5 000 dollars si le parc n'était pas achevé en 1880. Nous verrons que vu l'incendie de la ville le 3 septembre, les bouchers, les épiciers et d'autres dispensateurs des nécessités quotidiennes dressèrent à la hâte le long de la rue Girouard des dizaines de petites boutiques couvrant le front de l'emplacement du futur parc.

Revenons aux jours du jeune seigneur Delorme. Avec

église et manoir, le village de la Cascade devenait un centre religieux et social. Je puis ajouter qu'il était aussi un centre commercial. Je lis dans une note, qui me paraît extraite d'un document authentique, que le seigneur donna en 1796 un lot, de 180×80 pieds, destiné à l'ouverture d'un marché public à l'angle nord des rues Saint-Antoine et Sainte-Anne.

Un recensement de 1805 nous apprend que le village comprenait 89 maisons, 72 familles, 56 hommes non mariés, 60 veuves et filles, 111 enfants formant une population totale de 321 personnes. Ce n'est pas sans motif que M. le curé Girouard écrivait un peu plus tard : « Nous allons faire de notre pauvre Maska un Maska fort riche. » Parmi les résidents du village entre 1794 — date de la première concession — et 1803, je relève les noms :

Honoré Benoit.
Pierre Plamondon.
François Fortin, arpenteur juré.
Jacques Ramel, ancien instituteur.
Nicolas Jolibois.
Ambroise Toilé.
Jean-Baptiste Houle.
Louis Côté.
Veuve Charles Dupré.
Claude Senécal.
Joseph Lafarge.
Jacques Cartier.
François Hamel.
Pierre Blanchard.
Joseph Malbœuf.
Charles Allaire.
Charles Bédard.
Michel Vétu.
Prisque Daniel.
Pierre Larivée.

M. le curé Pierre Picard avait pris en concession tout le rectangle compris entre les rues Girouard, Bourdages, Claude et Saint-Dominique.

Ce beau mouvement de colonisation et de groupement ne s'était pas toujours accompli dans les douceurs de la paix. A peine sortie de la guerre qui entraîna la cession du Canada, notre population avait été terrifiée par l'invasion des voisins américains révoltés contre la métropole.

Le 9 juin 1775, le gouverneur du Canada, Carleton, proclama la loi martiale. Nos vieilles milices qui avaient combattu les Anglais revenaient sous les armes pour la défense, cette fois, des intérêts britanniques. En un clin d'œil, les ennemis s'étaient portés sur les postes de Saint-Jean, Montréal, Trois-Rivières et les avaient soumis.

La ville de Québec devenait l'enjeu final de la guerre. Elle allait succomber lorsque Montgomery, général des assiégeants, fut tué sur les glacis dont la garde avait été confiée aux troupes canadiennes-françaises commandées par les officiers Chabot et Dambourgès. Jusqu'au traité de Paris qui ratifia en 1783 l'indépendance des colonies voisines, le gouvernement canadien dut tenir ses troupes sur le pied de défense armée.

A cette fin, des groupes de soldats furent placés en éclaireurs le long des passages propices à l'envahissement. Ils étaient logés dans des fortins construits à la hâte. Notre rivière Yamaska en vit deux sur ses rives ; l'un à Saint-Hyacinthe, l'autre en amont du site actuel de Saint-Césaire, en direction de Farnham.

A un mille plus haut que la Cascade, le fortin de Saint-Hyacinthe se dressait à la tête du pont Bienvenu reliant le chemin du Grand-rang à celui du rang Saint-François. C'était un carré de trente pieds de côté fait de troncs d'arbres superposés, de façon à présenter un rez-de-chaussée sans ouverture sur lequel reposait, en saillie de quelques pieds sur tout le pourtour, un étage percé de meurtrières. Un large fossé, un pont-levis, des chevaux-de-frise sur le talus du fossé complétaient une œuvre militaire connue sous le nom de blochouse des habits rouges.

Parmi les trente soldats de noms français attachés au

fortin de Saint-Hyacinthe, seuls les noms Chapedelaine, enseigne, Coîteux, Cadoret, Hevey ne se trouvent pas sur les listes des censitaires du seigneur Delorme. Les autres — ce qui mérite d'être noté — avaient quitté volontairement la hache, la charrue, la faucille pour le mousquet et échangé la blouse pour l'habit rouge. La guerre finie, ils retournèrent à leur défrichement et entraînèrent peut-être avec eux les nouveaux venus. Le service ne dura qu'une couple d'années et il est permis de penser que des congés fréquents et prolongés permirent à nos vaillants éclaireurs de reprendre de temps en temps, durant leur engagement, l'exercice de la hache d'abatage.

C'est probablement en raison de ces paisibles occupations qu'aucun épisode tragique, aucun fait de guerre, aucune escarmouche n'est restée dans l'histoire ou dans la légende concernant le fortin de Saint-Hyacinthe, tandis que la mention de celui de Saint-Césaire — dont les noms de plusieurs occupants ne sont ni français, ni anglais — s'enveloppe du récit d'événements lugubres, de sanglantes tragédies même.

En mes jeunes années d'école, j'entendis parler souvent du « blochouse », transformé en hôtellerie, dans la « forêt de quatre lieues » de Farnham, sur la route conduisant, des bords de la rivière Richelieu, à Winooski, à Saint-Albans, à Burlington. Mes petits camarades racontaient comme des traditions familiales issues de générations passées, des histoires à faire dresser les cheveux. Il y était question de coupe-gorge, de trappes par où planchers et lits étaient précipités dans la cave et les occupants dépouillés de leur argent et parfois de la vie.

Les premières années de la révolte américaine causèrent

la perturbation dans toute l'étendue du Canada. A Saint-Hyacinthe, les défrichements se ralentirent, les travailleurs de la terre s'éloignèrent en nombre tel que la desserte religieuse fut interrompue. Elle reprit heureusement, en 1776, avec le curé Noiseux. Celui-ci fut vraiment le premier curé résidant à Saint-Hyacinthe. Il détacha notre territoire de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, la constitua en paroisse autonome et y ouvrit les premiers registres.

La nouvelle paroisse était immense, sans limites précises. Elle s'étendait de Saint-Aimé à Dunham, de Saint-Denis jusqu'à Standstead. Je ne possède aucun document sur sa population, mais le tableau suivant permet de calculer sa totalité approximative par périodes successives :

Période	*Baptêmes*	*Mariages*	*Sépultures*
1776 à 1780	46	4	32
1781 à 1790	545	74	328
1791 à 1800	1500	224	536
pour l'année 1800	260	41	116

La statistique enseigne que le chiffre des baptêmes de 1800 correspond à une population de 7 à 8 mille habitants.

Avant de clore ce chapitre de notre histoire primitive, disons que, pour la première fois, dans son existence, la colonie canadienne fut appelée en 1792 à voter. Il s'agissait d'envoyer des représentants à la Chambre d'assemblée créée par l' « Acte constitutionnel de 1791 ». En vertu de cette constitution qualifiée du titre de « Grande Charte » du Canada, notre pays fut divisé en Haut-Canada et en Bas-Canada. Sa population était à peu près de 150 000, dont 10 000 Américains loyalistes, ayant fui le drapeau étoilé, habitaient le Haut-Canada. Le gouvernement se composait, pour le Bas-Canada, d'une Chambre d'assemblée

de 50 représentants élus par le peuple et d'un Conseil législatif de 15 membres nommés à vie par le Souverain. Une Chambre d'assemblée de 16 députés et un Conseil législatif de 7 membres constituaient le gouvernement du Haut-Canada.

Sans vouloir projeter dans le passé les dispositions de l'heure présente, j'imagine que la pensée des votants d'aujourd'hui, si souvent appelés à exercer leur droit, ne se reporte pas sans quelque amertume aux jours lointains où il n'était question ni d'élection, ni de vote. Car, j'entends dire que le vote a ses charmes. L'entrée dans la chambre du mystère, le dépôt dans la boîte ténébreuse du carré de papier porteur de vie et de mort, l'arrière-pensée qui précède et suit inévitablement ce geste et qui va parfois loin au delà du bulletin, tout cela, selon le dire du votant indéfectible qui me renseigne, s'accompagne d'une jouissance rendant poétiques les cauchemars de la politique et berceuses ses rêveries !

Que se passait-il à l'époque du vote ouvert alors que certains votants [1], accompagnés du cabaleur qui ne les quittait pas d'une semelle, criaient le choix de leur homme et lançaient leur suffrage comme un défi. Ces mœurs étranges, l'électorat les connut jusqu'à l'année 1874 qui en marqua la fin. Elles suscitent encore dans l'esprit de ceux qui y participèrent ou en furent simplement les témoins le souvenir d'échauffourées, de chocs, de conflits parfois sanglants, amusants le plus souvent. Des fiers-à-bras, hercules de village, provoquaient à la lutte. D'autres non moins

[1] Les femmes votaient au début du siècle dernier. Mme Papineau vota pour son fils Louis-Joseph, le futur Orateur, en le qualifiant de « bon et fidèle sujet de Sa Majesté ».

forts, mais réputés sages, imposaient la paix par leur seule présence. Citerai-je parmi ces derniers et en des temps assez rapprochés deux concitoyens paisibles et de famille honorable qui, sous le coup d'une provocation imprudente au sein d'une assemblée — tenue à Saint-Hyacinthe, — accomplirent spontanément et contre leur gré, pour ainsi dire, des exploits dignes de figurer au crédit des athlètes les plus renommés. L'un était M. Bastien Langelier, père de Sir François, l'autre un colosse, fut le père de l'ancien magistrat Rioux, du Point-du-Jour.

Le comté de Richelieu comprenait tout le territoire des comtés actuels : Saint-Hyacinthe, Richelieu, Bagot, Shefford et Stanstead. Il devait envoyer deux représentants à la Chambre d'assemblée. Les premiers choisis furent MM. Benjamin Cherrier, arpenteur, et Pierre Guérout, négociant, tous deux de Saint-Denis, élus le 10 juillet 1792. Le gros bourg de Saint-Denis était alors le siège principal du trafic de notre région.

M. Charles Benoit-Livernois, qui obtint les suffrages en 1800, était-il de Saint-Hyacinthe ? Je ne vois le prénom Charles chez aucun des neuf Benoit-Livernois mentionnés parmi les premiers colons de la paroisse de Saint-Hyacinthe, mais à l'occasion du mariage célébré à Saint-Denis, le 10 juillet 1831, de Benjamin Benoit [1] avec Rachel, fille de Louis Bourdages, notaire, l'époux est dit « fils de Charles Benoit, ancien membre du Parlement, de la paroisse de Saint-Hyacinthe ».

[1] Louis-Joseph, Jean-Alfred et Célina furent les enfants de Benjamin Benoit. Le premier épousa, en 1857, Victorine Caouette — sœur de Mère Catherine-Aurélie, fondatrice du Précieux Sang, — et fut le père de Mme Alexandre Ostiguy, chez laquelle j'ai pu interroger, avec un immense profit, les 90 ans de Mme Louis Benoit, sa mère.

En 1830, le comté de Saint-Hyacinthe ainsi que les comtés de Shefford et de Stanstead furent distraits du comté de Richelieu et constitués en circonscriptions électorales particulières. La députation de notre comté révéla aussitôt une physionomie mascoutaine que je signalerai au fil de ces pages.

Le comté de Bagot sera formé en 1853 d'une partie des comtés de Drummond et de Saint-Hyacinthe.

Voici la liste des treize députés qui, de 1792 à 1830, représentèrent l'ancien comté de Richelieu à la Chambre d'assemblée.

Cherrier, Benjamin,	1792–1800	Brodeur, Louis,	1804–1808
Guérout, Pierre,	1792–1796	Delorme, Hyacinthe-M.	1808–1814
Millette, Charles,	1796–1800	Cherrier, Séraphin,	1815–1820
Hubert, L^{s}-E.,	1800–1804	Mailhot, Fr.-Xavier,	1815–1816
Benoit, Charles,	1800–1804	Dessaulles, Jean,	1816–1830
Bourdages, Louis,	1804–1814	Saint-Onge, François,	1820–1824
		Saint-Ours, Roch de,	1824–1830

CHAPITRE III

Première école. — Le Collège, le Couvent. — Première cloche, son odyssée. — Académie Girouard ; l'abbé Poulin, principal. — Académie Prince. — Les présidents de la Commission scolaire. — Ecole normale. — Patronage. — Ecole de commerce, des Arts et Métiers, des Sourds-Muets. — Une Chaire de Droit. — Poste de radio. — Unité sanitaire. — Union catholique. — Institut canadien.

Le développement matériel de la seigneurie et du jeune village appelait naturellement la culture intellectuelle du colon, l'instruction.

Le curé Girouard écrivait en 1809 : « Ma paroisse si vaste manque d'instruction. Depuis quatre ans, les seigneurs tentent en vain d'avoir un maître. »

38 colons présentèrent une requête concernant la construction d'une chapelle temporaire à la Cascade. Six signèrent ; les autres confessèrent ne savoir signer. De même en 1793, relativement à une église permanente, 17 pétitionnaires signent, 135 « font leur croix ». Encore, en 1807, on demande un presbytère ; 10 signent, 136 « font leur marque ».

Les illettrés, à cette époque, étaient-ils vraiment aussi nombreux que le font présumer les chiffres ci-dessus ? J'hésite à le croire. Il est permis de penser que plusieurs colons sachant signer leur nom, privément, sans précipi-

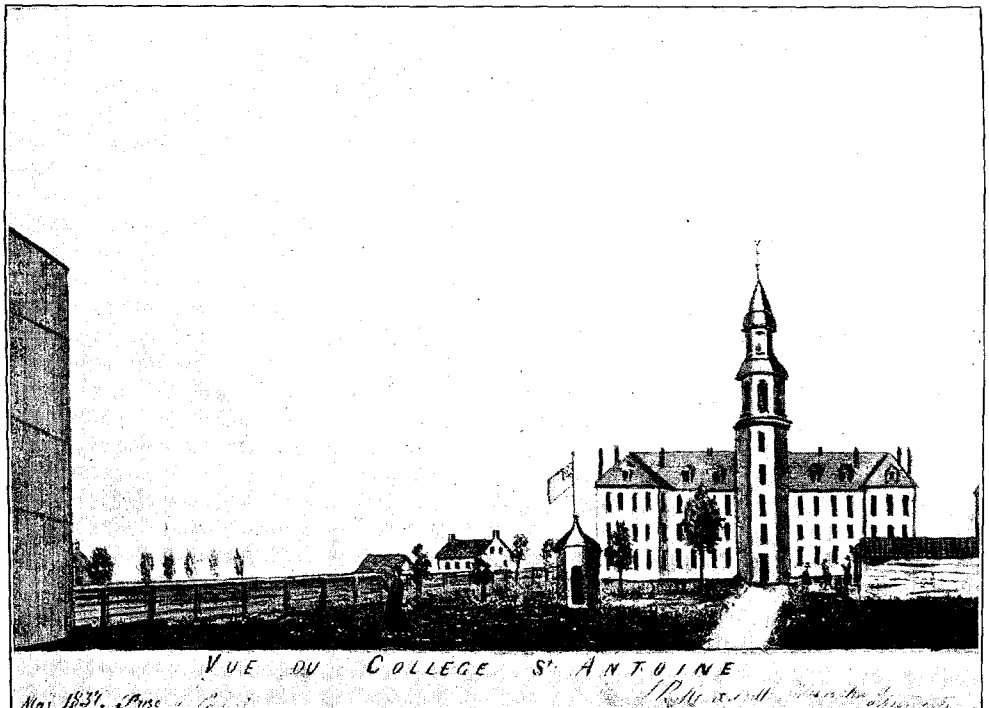
tation, chez soi ou dans l'étude du notaire, se refusaient à apposer leur signature, lente, informe, à la suite des notables et sous les yeux des camarades moqueurs. Mais l'abstention est trop générale ; le fait de leur inaptitude s'impose ; il serait futile de le nier.

C'est à corriger cette lacune que M. Girouard emploiera toute la magie de son activité. Il ouvre une école dans la sacristie, en 1810 ; il la continue l'année suivante dans la « salle des habitants », de 36 par 30 pieds, attenante au presbytère neuf. Cela ne suffit pas à son zèle ; il lui faut une école supérieure, une institution de haut enseignement, un collège.

Déjà il a commencé, sur le site actuel de l'évêché, plus près de la rue Girouard, une construction de 88 par 50 pieds, et le 8 septembre 1811, il écrit : « J'ai onze écoliers pour le latin. » C'est de ce jour mémorable que le Séminaire de Saint-Hyacinthe date le début de son existence.

Cinq ans après, en 1816, l'infatigable curé, toujours secondé par les seigneurs, appellera les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame et leur donnera la direction du Couvent aménagé dans « sa maison Picard ». Celle-ci acquise de son prédécesseur, le curé Picard, occupait l'emplacement de Lorette. C'était une grande construction en bois, à trois étages, surmontée d'un toit aigu percé de deux rangs de lucarnes. Sa façade était tournée vers la rue Bourdages. En mars 1852, la vieille maison Picard cédera la place à l'édifice de brique de Lorette et, en juillet 1858, les Sœurs de la Congrégation seront remplacées par les Sœurs de la Présentation de Marie.

Dans le court espace de sept années, M. Girouard avait fondé, à Saint-Hyacinthe, une organisation complète



LE PREMIER COLLÈGE (vu de la rue Claude).

Situé à 60 pieds de la rue Saint-Hyacinthe et à 40 pieds de la rue Girouard, le premier Collège, cours et dépendances, occupaient (1811-1854) le quadrilatère, de 600×540 pieds à peu près, où nous voyons aujourd'hui la cathédrale et l'évêché. A gauche du Collège, l'habitation du notaire A.-A. Papineau (90, rue Girouard) fut la première maison de brique de Saint-Hyacinthe (pages 38-40).

d'enseignement : école de grammaire, Couvent, Collège. Il avait dédaigné le concours anglicisant de l'*Institution royale* et les subsides qu'elle offrait. Les ressources personnelles du curé, celles des seigneurs, des paroissiens avaient suffi à cette création. Il y avait aussi, probablement, des écoles à la campagne ; les vicaires allaient y enseigner le catéchisme, le dimanche. Même les soldats cantonnés, en 1812, dans la maison Picard, que M. Girouard leur avait louée, se félicitaient d'avoir un professeur dans la personne de l'abbé Paquin, futur curé de Saint-Eustache et auteur du *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache en* 1837.

Nous sommes en effet en 1812. La France et l'Angleterre sont en guerre. Les Américains écoutant leurs griefs particuliers menacent d'envahir tout le Canada et ils sont déjà maîtres d'une partie du Haut-Canada. C'est alors que l'Angleterre envoya à Saint-Hyacinthe 800 miliciens de troupes canadiennes sous les ordres des commandants Dawson, Charland, Deschambault et des lieutenants, le seigneur Delorme et M. Dessaulles.

A la signature de la paix, en décembre 1814, les soldats évacuèrent la maison Picard et les maisons réquisitionnées, entre autres la maison de Jean Valin, père, située sur le terrain actuel de l'évêché, « laquelle garnie de ses planchers, cloisons, contrevents et châssis garnis de leurs vitres dont douze sont fêlées en deux » avait été louée au « lieutenant Pentz, du Régiment des Royaux Canadiens, pour et moyennant le prix et somme de cent cinquante livres ou shellings de vingt coppes... » Les notaires Gautier et Laforce, résidant à Saint-Hyacinthe, avaient dressé les contrats de location de ces maisons ; ils en signèrent aussi l'acte de

remise. Leur confrère Picard s'était intéressé aux frais de ravitaillement de la troupe. Il nous apprend que ses pensionnaires ont consommé, en quatorze jours, huit cents livres de bœuf fourni par le boucher Noël Collette et que ce compte fut approuvé par J.-B. Larue, cap. 4 Batt.

L'histoire est muette touchant les exploits des soldats cantonnés à Saint-Hyacinthe. Néanmoins, la présence à Chateauguay de M. René de La Bruère, grand-père de notre concitoyen, M. P.-B. de La Bruère, et de la compagnie légère du capitaine Debartzch, un des seigneurs de Saint-Hyacinthe, permet de présumer que ces officiers trouvèrent ici des recrues. La tradition ajoute qu'au cours de l'été 1814, nos soldats se rendirent sur les bords du lac Champlain afin de participer à la tentative d'une invasion du Vermont, par les forces britanniques de terre, pendant que la marine anglaise s'apprêtait à bombarder Plattsburg. La fâcheuse issue de cet engagement naval où de part et d'autre « les mâts furent réduits en aiguillettes et les voiles converties en chiffons », arrêta le mouvement de terre.

Entre temps, la construction du Collège s'était achevée et celui-ci reçut dans ses murs les étudiants de 1816. Le 5 avril 1817, les enfants Louis Picard, âgé de six ans, et sa sœur Louise, âgée de quatre, figuraient comme parrain et marraine à la bénédiction par M. Girouard de la cloche « Louise » destinée à sonner les exercices des collégiens. Furent présents à la cérémonie et signèrent au registre : Joseph Bistodeau, marchand, donateur de la cloche, Jean Dessaulles, Eus. Cartier, Jos. Raimond, Ant. Birs, professeur, Pierre Duguay, prêtre, Emmanuel Couillard-Després, professeur, Girouard, prêtre.

Transportée au Collège neuf en 1853, la cloche « Louise », plus connue sous le nom de « Marie-Louise », périt dans l'incendie du 1er octobre 1927 après un service de 110 ans, requis vingt fois pas jour.

La première cloche entendue à Saint-Hyacinthe avait été montée, en 1784, au clocher de la chapelle construite « pièces sur pièces » en 1780. Singulière et captivante est l'odyssée de cette première cloche. Deux fois précipitée sur le sol par l'ouragan, elle sonna quand même sur la grande église bâtie, en 1796, « de pierres des champs » et enrichie en 1801 d'ornements sculptés par l'artiste Quévillon ; elle sonna sur la nouvelle église — dite église du curé Crevier — construite en 1842. Quatre ans après, une cruelle fêlure, résultant probablement de ses chutes passées, lui fit perdre la voix « sans altérer sa substance ». Le maître-fondeur Pierre Solis, de Saint-Hyacinthe, grand-père de M. E. Solis, libraire, rue Cascade, 139, entreprit de la refondre dans ses fourneaux allumés au pied de la rue Mondor. Il lui redonna la voix, mais sa pauvre âme resta atteinte à jamais. Toutefois, c'était un succès, car nulle cloche avant ce jour n'était sortie d'un creuset canadien. Les gazettes félicitèrent le fondeur ; les paroissiens lui témoignèrent leur satisfaction en logeant la pauvre sonneuse rajeunie dans le clocher témoin de sa défaillance. Nos contemporains l'ont entendue ; elle sonna à l'église Notre-Dame jusqu'au jour, en 1893, où l'on vit une sonore rivale française installée à sa place.

Renonçant à plaire aux citadins, l'antique cloche choisit de se rendre utile simplement durant quelques années. Elle sonna, pour les paroissiens de Saint-Thomas d'Aquin, au Point-du-Jour et au Petit-Rang ; puis, sans protester,

elle se fit entendre à une population moins sérieuse, puis elle passa à Adamsville pour revenir à Saint-Hyacinthe, où le Séminaire, après l'incendie qui anéantit « Marie-Louise », l'accueillit comme une aimable aïeule avide de retrouver les siens. Je l'entends en ce moment même à travers le tapage des constructeurs. Sa voix l'emporte sur les bruits audacieux des batteurs de fer ; elle y mêle une sonorité qui, par comparaison, n'est pas dépourvue de charme.

N'est-ce pas qu'il est touchant ce retour au « lieu qui réjouit sa jeunesse », il y aura bientôt un siècle et demi, de la cloche, usée et meurtrie, entendue par les premiers colons de Saint-Hyacinthe jusque dans la profondeur de leurs abatis les plus reculés. En commençant cette histoire de notre colonie, je recherchais les événements qui marquèrent ses débuts et laissèrent quelques traces. Je confesse n'en avoir trouvé aucun plus digne d'être relaté que l'odyssée de ma vieille cloche.

Ce fut sous le régime des « écoles de fabriques », puis des « écoles des syndics » que les enfants de Saint-Hyacinthe commencèrent à fréquenter les classes. Les garçons allaient au Collège, les filles au Couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

La loi de 1824 permettait à la fabrique d'une paroisse de consacrer le quart de ses revenus annuels à la fondation et à la tenue d'une ou de plusieurs écoles. Une autre loi votée en 1829 joignit aux fabriciens un corps de syndics élus par les contribuables au fonds local des écoles.

Sous l'empire de cette dernière loi, six arrondissements scolaires se constituèrent aussitôt sur le territoire de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Pierre Côté, du 3e Rang,

offrit une chambre pour l'école ; André Gautier, au sud de la rivière, Pierre Lacaillade au nord, firent de même. En un autre endroit du bord de la rivière, Amable Deslandes-Champigny donna un terrain pour y asseoir une école.

En 1832, vu le nombre croissant des collégiens, l'école élémentaire, dont le professeur était M. Lagorce, quitta le Collège et prit possession d'une maison érigée sur le terrain du seigneur, en bordure du chemin public (rue Girouard), à l'est du manoir, à peu près à l'endroit où nous voyons le Kiosque aujourd'hui. Là fut la première école publique ouverte par la commission scolaire de la municipalité. Mais en 1836, le Collège, agrandi de deux ailes, reçut de nouveau l'école élémentaire dans son enceinte et lui donna asile jusqu'en 1841.

A cette dernière date, le directeur du Collège écrit que le projet de retenir les services des Frères enseignants est favorablement accueilli par le député, M. Boutillier, et par les premiers citoyens du village. Le conseil municipal prélèvera une taxe dont le produit est destiné à la construction ou à la location d'une maison de Frères ; 25 louis au professeur de français, 20 louis au professeur d'anglais couvriront les dépenses. L'école sera gratuite pour tous les enfants. Les citoyens sont priés de signer la feuille de souscription qui leur sera présentée.

Les Frères ne vinrent pas, mais l'école projetée fut ouverte car, selon une note écrite en septembre 1844, 120 enfants fréquentèrent l'école du village sous la direction du Collège.

Entre les années 1845 et 1849, les Commissions scolaires, telles que nous les connaissons aujourd'hui, furent instituées définitivement dans toute l'étendue du Haut et

du Bas-Canada. Voici la liste des maîtres et des maîtresses qui enseignèrent, durant cette période, sur le territoire de la paroisse de Saint-Hyacinthe. Au village : les Sœurs Grises (deux écoles), MM. Charles Picard, Nap. Barbeau, Chetsy, Spalding, Klébour.

A la campagne : Mme Roireau, les demoiselles Marie-Louise Tartre (inhumée en 1894 dans le caveau de l'église Notre-Dame), Lucie Simard, Rosalie Palardy, Lucie Langelier, Julie Marchessault, Apolline Désautels, Adélaïde Tétreau, M. Fecteau, Marie Brouillet, Claire Millet, Desanges Tétreau, Aurélie Jacques, Séraphine Jacques. M. Leroux était inspecteur des écoles. M. Delâge lui succéda. Je vois aussi que M. Boucher enseigna en 1850, et Mlle Côté (mère de M. le notaire Victor Morin, à Montréal), vers 1870.

M. Désautels, maître-charretier, né en 1837, a souvenance de l'école du village occupant à peu près le site actuel de l'Académie Prince. Le professeur Klébour, français de France, enseignait bien, et c'était un brave. Entre les heures de classe, il étonnait la gent écolière en logeant dans sa chemise les couleuvres, petites et grandes, trouvées dans les buissons voisins.

Les millésimes de 1849 à 1854 renferment une période mémorable dans notre histoire. Non content d'acquérir, en 1849, l'autonomie municipale et une Commission scolaire distincte, notre village est jugé digne, l'année suivante, d'entrer dans la catégorie des villes en attendant qu'il puisse se glorifier, en 1857, du titre de cité. En 1852, notre ville devient un siège épiscopal dont le titulaire, Monseigneur Prince, prendra possession du terrain et de l'édifice du Collège. Celui-ci en 1853 occupera, hors le centre de la ville, « le plus bel édifice du pays » et cela lui vaudra d'être

désigné désormais sous le nom de *Séminaire de Saint-Hyacinthe.* Ces événements seront l'objet de réflexions ultérieures. Je les énumère ici à seule fin de marquer qu'à l'avenir le soin des écoles sera l'œuvre d'une Commission scolaire dont la tâche grandit avec l'importance croissante de la ville.

En 1854, la Commission s'entendit avec les Sœurs Grises et ouvrit une nouvelle école destinée à recevoir les toutes petites filles empêchées d'aller au couvent. Les Sœurs Jauron, Marchessault, Bouchard et une assistante reçurent 160 enfants dans l'ancienne et misérable distillerie Philips, acquise par M. le curé Crevier, au pied de la rue Saint-Michel, tout près de la rivière.

L'année suivante, quelques petits garçons y entrèrent avec les petites filles, en même temps qu'une cloche de 93 livres était hissée au faîte de la distillerie en présence des enfants, Maurice Laframboise, Eugène Turcot, Sophie Mailhot et Séraphine Blanchard agissant en qualité de parrains et marraines de la nouvelle venue. Une petite loterie compléta la cérémonie. Bref, l'Ecole des Saints-Anges, devancière de l'Académie Prince, était fondée.

Mais à chaque printemps, la rivière gonflée menaçait de ruine la nouvelle fondation, à tel point que celle-ci devint inhabitable à la suite de la désastreuse inondation de 1862. Maîtresses et élèves se réfugièrent dans une maison plus spacieuse et plus convenable, rue Cascade, et y demeurèrent jusqu'au jour, en 1868, où les garçonnets de 9 ans au plus et les fillettes, grandes et petites, furent établis définitivement par la Commission scolaire dans la maison Klébour, sur la rue Concorde.

ACADÉMIE GIROUARD. — Le premier professeur de carrière fut M. Kéroack. Je lis son éloge dans un journal de 1859. Il y est dit que l'école des Commissaires tenue par M. Kéroack est toujours dirigée avec zèle et succès. Mme Kéroack enseigne les plus jeunes élèves. Ensemble, ils ont un salaire de 105 louis. M. Euclide Richer, libraire, fréquenta l'école Kéroack. Elle était sise sur l'emplacement actuel de la fabrique de chaussures de MM. J.-A. et M. Côté, au pied de la rue Saint-Simon, près de l'eau. Quelques années après, elle trouvait place là où nous la voyons aujourd'hui, rue Mondor. Mlle Connely y enseignait l'anglais ; M. E.-R. Couillard-Després était président de la Commission scolaire.

Avec le titre de cité acquis en 1857, notre ville s'éveille à la nécessité d'un enseignement plus développé. Les gazettes annoncent, en 1862, que les Commissaires d'école de Saint-Hyacinthe ont résolu de fonder une *Académie*. Ils lui donnent le nom du fondateur du Séminaire et ils élaborent un programme embrassant la littérature, les langues, le dessin linéaire, l'algèbre, la tenue des livres. Ils ajoutent « le latin » pour les étudiants se destinant aux professions libérales. Les classes seront ouvertes aux enfants des paroisses voisines ; les jeunes gens de 16 ans et plus se muniront, avant de se présenter, d'un permis des Commissaires. Et pour remplir ce vaste programme, l'autorité religieuse promet son concours.

L'institution débuta sous la direction de M. l'abbé C. Poulin, principal, et de deux ecclésiastiques auxquels furent adjoints peu après, le professeur Paradis et Mme Fortier. Le jeune Horace French y fit ses éléments latins, mais j'incline à croire qu'ils furent rares les latinistes sortis de l'Académie Girouard.

N'empêche que les citoyens se faisaient gloire de posséder « la plus florissante Académie ». Les séances de fin d'année — dont le dernier acte se passait en santés, à la résidence du président des commissaires — revêtaient une solennité extraordinaire. Il y avait adresses, discours, dialogues, déclamations françaises et anglaises. Les grandes dames, le maire, les notables allaient applaudir les acteurs, les lauréats. Parmi les noms de ces derniers, imprimés dans les gazettes, je note : Gustave Papineau, Sylva Clapin, Alfred Lapierre, Victor Côté, Maurice Saint-Jacques, C. Pagnuelo.

Quant aux étudiantes de Lorette, elles sont populaires vraiment. Les nouvellistes les désignent nommément et par leur petit nom, ce qui est délicieux pour les familles et suffit à immortaliser ! Ainsi, apprenez qu'aux examens de 1865, les dignitaires ecclésiastiques Raymond, Desaulniers, Poulin, principal, les juges Sicotte et Morin, M. le Maire, M. le député « goûtèrent un trio de piano exécuté à dix-huit mains » par les demoiselles Robertine Cartier, Eliza Massue, Carinne Sauvageau, Rosalba Lajoie, Valérie Larose, Palména Lajoie, Henriette Lamothe, Hermine Saint-Denis, Amanda Lamothe. Les assistants applaudirent aussi en des rôles divers les demoiselles Marie-Rose Robidoux, Emilie Collins, Amanda Archambault, Joséphine Gervais, Henriette Lamothe, Hermine Mailhot, Célina Sauvageau, Elisa Massue, Olympe Dufour, Zéphirine Bachand, Charlotte Lamothe, Célanie Archambault, Phœbée Marin, Louise Mailhot.

En cette même année 1865, M. l'abbé J. Dupuis succéda à M. Poulin, en qualité de « principal des écoles de la ville » et continua, selon le même programme, l'œuvre de son prédécesseur.

M. l'abbé Cy. Davignon fut, en 1875, le dernier principal sous le régime académique inauguré en 1862. Il céda la gouverne de l'école des garçons au professeur Caron, dont l'épouse et Mlle Marchessault se chargèrent avec lui de l'enseignement.

Je constate que durant cette période de treize ans écoulés, les ecclésiastiques Charles Dauray, Charles Gaboury, Côme Maranda, M. Beaudry, J.-C. Bélanger, Michel Bélanger, M. Kertson, Victor Chartier enseignèrent à l'Académie Girouard. Le seul survivant de cette pléiade de professeurs est le vénérable curé de Woonsockett, Mgr Dauray, âgé de 92 ans.

Quatre autres ecclésiastiques : MM. Prévost, Ch. Carmier, J.-B. Tétreau, V. Roy tinrent aussi dans notre ville, en 1878-79, une école particulière indépendante de la Commission scolaire.

Les Académies Girouard et Prince n'échappèrent pas au grand incendie de 1876. Les écoliers se dispersèrent faute de local pour les recevoir. En vue de besoins futurs, les Commissaires furent invités à rebâtir l'école des garçons sur un plan plus vaste. On annonçait l'arrivée d'un groupe de Frères français désireux de prendre la direction de cette école. Les Frères n'arrivant pas, les Commissaires donnèrent à M. Octave Bernard, en mars 1877, le contrat de construction de l'Académie Girouard selon les anciennes lignes, de 40 par 30 pieds, et pour satisfaire aux obligations du contrat, la contribution scolaire qui était à peu près de cinq sous par mois fut portée à 25 centins par 100 dollars de l'évaluation immobilière des contribuables.

La Commission retint les services du professeur Thumas venant de l'Académie de Varennes et de Mmes Salmon et

Marchessault pour enseigner, en septembre 1877, les garçons réunis dans la maison J.-B. Richer.

En 1878, les élèves des Sœurs Grises de l'Académie Prince, filles et petits garçons, furent installés dans une partie de la maison Duclos visitée par le feu le 4 septembre de l'année précédente. C'était une grande maison située à l'intersection des rues Mondor, Girouard et Laframboise où le pasteur Duclos dirigeait, avant l'incendie, une académie fréquentée par une quarantaine de grandes étudiantes protestantes.

En cette même année 1878, les contribuables, invités par avis public à faire connaître leur sentiment, n'agréent pas la proposition touchant l'engagement des Frères enseignants, mais en mars 1881, M. le curé Elphège Gravel se présente devant les Commissaires et offre les services des Frères du Sacré-Cœur qui enseigneront sous le contrôle de la Commission.

Cette fois, le projet sourit aux Commissaires. Ils prient le curé d'en parler au prône afin de sonder l'opinion publique. Celle-ci ne manifesta aucune opposition, car cinq jours après, le 25 mars, la Commission signe, à valoir pour quatre ans, l'engagement de cinq Frères auxquels elle versera un salaire global annuel de 900 dollars, et en témoignage de joyeux acquiescement, elle vote et confie au Curé la somme de 100 dollars destinés à payer les frais de déplacement et d'installation des nouveaux professeurs.

L'Académie Girouard révéla aussitôt une vie active. L'enseignement de l'anglais inscrit au programme des classes supérieures est parfaitement accueilli, alors que trois ans auparavant, la Commission désireuse d'inaugurer cet enseignement apprenait de la bouche du principal Thumas

que, de tous les élèves interrogés, un seul avait exprimé le désir d'étudier l'anglais.

Ce changement à peine effectué, les Sœurs Grises renoncèrent à la direction de l'Académie Prince qu'elles exerçaient depuis vingt-huit ans, c'est-à-dire depuis 1854. Au couvent de Lorette, les Religieuses de la Présentation de Marie avaient succédé, en 1858, aux Dames de la Congrégation établies dans cette maison en 1816 ; elles s'offrirent pareillement à recueillir, en 1882, la succession, riche de dévouement et d'abnégation, des Sœurs Grises. Parmi les nouvelles arrivantes, les dépassant de la tête, je vois la directrice, Sœur Saint-Paul, sœur de Sir François Langelier, dixième lieutenant gouverneur de la province de Québec.

M. J. Nault était aussi nouvel arrivant à la présidence de la Commission scolaire. De concert avec ses amis, les commissaires L. Côté, Ch. Ledoux, J.-B. Bourgeois, il inaugura, à l'égard de ses subordonnés des deux Académies, un régime d'aimables et parfois naïves sollicitudes qui, en d'autres temps, lui aurait mérité de prendre place dans la catégorie des rois débonnaires de la légende.

Il eut d'autres titres à la reconnaissance des écoliers, de même d'ailleurs que ses prédécesseurs dans le même emploi. C'est pourquoi, il est convenable que je consacre quelques lignes à la mémoire de ceux que j'ai connus personnellement. Je ne signalerai que l'aspect, parfois pittoresque, sous lequel les enfants les voyaient sans soupçonner le rôle important tenu par ces dignes citoyens dans le jeu de l'organisme éducateur.

Les échevins, siégeant ostensiblement à l'Hôtel de Ville, élaborent lois et règlements pour le bien-être matériel des citoyens. Plus silencieux, les commissaires d'école s'enfer-

ment comme dans un temple et travaillent à promouvoir le bien permanent et noble des générations qui s'ouvrent à la vie intellectuelle. Ils appartiennent à toutes les classes de la société. Je lis sur leur liste des professionnels, des industriels, des fonctionnaires, des ouvriers. Ils ne sont pas moins notables par leur durée. C'est par décades pour les uns, par fraction de siècle pour d'autres que l'on compte leurs années d'office.

Emmanuel-Louis-Rémi Couillard-Després, dont la belle signature apparaît aux premières pages des registres scolaires, soit comme secrétaire, soit comme président de la Commission, était le fils d'Emmanuel inscrit parmi les premiers élèves du Séminaire, puis professeur de mathématiques dans cette même institution. Le père fut arpenteur, ingénieur, constructeur. Il est l'auteur du premier Palais de justice dont nous verrons la lamentable histoire dans la suite de ces pages. Je ne sache pas que le fils eût choisi une profession libérale, mais je puis attester qu'il donna très libéralement son temps et ses écritures à une multitude d'associations industrielles, financières et même sportives. Il fut un secrétaire universel tout en étant, dès 1853, maître de poste et secrétaire-trésorier de la ville. Je me plais à revoir ce digne cumulard derrière le guichet de l'ancien bureau de poste, rue Saint-Hyacinthe, nº 22, où il trônait quelques heures par jour. Je conserve la mémoire visuelle d'une cérémonie à laquelle les participants ne se soumettaient pas sans quelque répugnance. Pendant que la main gauche de M. Després recevait les sous destinés à l'affranchissement d'une lettre, sa droite saisissait le timbre choisi et l'appliquait gracieusement sur la langue du requérant tirée à demande, comme sur l'ordre du médecin.

Jeunes et vieux du peuple se prêtaient assez volontiers au geste du maître de poste ; d'autres hésitaient, et c'étaient les plus amusants à observer.

M. le notaire J.-O. Guertin fut le successeur de M. Després à la présidence de la Commission scolaire. Il lui succéda pareillement, sans être son continuateur immédiat, dans la fonction de secrétaire-trésorier de la ville. De haute taille, un cartable sous le bras, il allait, impassible, par les rues, comme à travers un monde invisible. Peut-être était-il circonspect lorsque, quittant le bureau, toujours à la même heure, il descendait de l'étage du marché et traversait le centre d'agitation de la ville. Mais il fallait le voir, hors la ville, dirigeant ses pas vers la villa Cadoret, près du Séminaire, qu'il avait acquise de la succession de ce Monsieur. Là, semblait-il, il perdait totalement la notion du monde extérieur. Droit, le pas mesuré, toujours sur le rebord du trottoir le plus voisin de la chaussée, l'œil tendu sur l'horizon lointain, il s'avançait avec l'allure d'un savant automate. Brave homme d'ailleurs, à tous les points de vue ; ses trente-sept ans de service à l'Hôtel de Ville disent amplement l'ensemble de ses qualités et de ses aptitudes. Il mourut en 1914, dans la maison de brique qu'il avait fait bâtir au nº 88 de la rue Girouard. Cette maison est occupée aujourd'hui par des Religieuses de la Présentation.

Que dirai-je de M. J. Nault, du « père Nault », ainsi qualifié dans l'intimité par les enfants, particulièrement par les écolières de l'Académie Prince. C'est là qu'il se rendait au sortir du bureau d'enregistrement et qu'il enquêtait sur la santé des maîtresses et des pupilles. C'est là aussi — je puis écrire cela sans manquer à sa mémoire — que, en tournée de visites dans les classes, il récréait les

unes et les autres par la répétition des mêmes interrogations. A l'opposé de son prédécesseur, M. le notaire Guertin, dont la curiosité n'alla pas beaucoup au delà du périmètre de la ville, M. Nault avait voyagé : il était allé jusqu'en Europe ! Ses connaissances géographiques embrassaient sans doute une bonne partie de ce continent ; elles s'étaient concentrées de préférence sur le nord de l'Italie, autour d'un fleuve dont le nom bref et sonore prête à l'équivoque. Il en connaissait le parcours, les villes qu'il baigne, leur histoire, et pour lui c'était toute la géographie. Aussi, lorsqu'il interrogeait sur cette matière, les petites filles, voyant venir la question : « sur quel fleuve est située la ville de Turin ? » se rengorgeaient et la réponse explosait de vingt, de trente bouches à la fois. Le cher président trouvait en ce jeu un plaisir indicible ; il y revenait souvent.

Je n'aurais osé rappeler cet incident, si M. Nault n'eût eu cent bonnes autres notes à son crédit, à commencer par ses 30 ans de règne actif à la tête de la Commission scolaire.

L'Académie Girouard fut rebâtie deux fois en ce siècle : premièrement en 1903, à la suite de la grande conflagration, puis en 1914 après un incendie isolé. Ce double désastre dans le court espace de onze ans ouvrit les yeux sur la nécessité de rebâtir l'Académie en matériaux incombustibles ; et ce fut bientôt fait, sans contestation, dans un goût excellent. L'assentiment unanime des commissaires avait suscité le même sentiment chez les contribuables qui ne répugnèrent pas à payer une cotisation de un pour cent.

M. Nault était entendu en affaires et il avait des relations avec une puissante société d'assurance. Celle-ci consentit à la Commission le prêt d'un fort montant payable, capital et intérêts, en quarante annuités. Ce fut une heureuse

opération financière dont il convient de donner crédit au dévoué président.

A l'intérieur des écoles, de nombreuses cartes géographiques, un musée scolaire, proclament à leur façon la bonne administration de M. Nault.

Une décoration romaine, accompagnée de félicitations officielles, fut le plus beau jour de la vie du cher homme, heureux jusque dans la tombe où il descendit en 1912.

Du successeur de M. Nault, M. Samuel Casavant, je ne dirai rien d'indiscret, rien de flatteur, car il est vivant. Il a voyagé en tous les pays, et il parle, il écrit : autant de qualifications éveillant la circonspection de la critique à son endroit. Je puis noter néanmoins que, à l'exemple de son prédécesseur et digne confrère en dignité romaine, il compte trente années de présence à la Commission, dont quinze ans à titre de président, et qu'il ambitionne de lui continuer ses services jusqu'à la fin de sa vie, déjà riche de treize lustres surchargés de quelques années.

Entre autres choses, ce qui stimule le zèle de M. Casavant, c'est l'espoir de coopérer dans un avenir prochain à l'addition d'une neuvième classe — de la 9e en langage pédagogique — au programme de ses Académies. Dès son entrée en fonction présidentielle et de concert avec ses collègues, il donna son attention à la classe 8e, qui n'existait pas, ou si peu. A cette fin, la Commission dota les écoles Girouard et Prince d'un petit laboratoire scientifique qui réjouit fort maîtres, maîtresses et élèves.

De la 8e, aujourd'hui, une douzaine, en moyenne, de jeunes gens sortent chaque année, munis d'une bonne culture française et anglaise. Ils sont aptes à se rendre immédiatement utiles en divers offices requérant une

instruction générale, ainsi que dans les bureaux où la sténographie, la dactylographie, le calcul tiennent la première place.

Une deuxième innovation dont se félicitent le président et les commissaires consiste dans l'examen des classes supérieures — la 6e et la 8e — selon le programme et la méthode des écoles de Montréal. Pour atteindre ce but, un délégué de la commission de Montréal vient présider les examens de fin d'année. Il interroge les garçons et les filles, et recueille les travaux écrits sous sa surveillance. Il corrige ces derniers, puis envoie un rapport renfermant les notes de chaque élève exprimées en chiffres, conformément à l'échelle des valeurs en usage dans la métropole.

Au début, cette nouveauté n'eut pas l'heur de plaire en tous les milieux. Maîtres et élèves y voyaient une imposition gênante et comme une servitude ; mais on apprit à la mieux juger. Aujourd'hui, les directeurs perçoivent qu'elle excite l'émulation de leurs subordonnés et les élèves subissent, avec fruit, l'attrait de voir leur classe figurer en bonne place dans le tableau des meilleures écoles de Montréal. Selon un rapport que j'ai sous les yeux, je constate que nos garçons de 8e prirent le 9e rang parmi 39 écoles, et nos filles de 6e le 11e rang parmi 49 écoles de Montréal.

Ecole dissidente. — En juin 1869, les non-catholiques de notre ville avisèrent la commission scolaire qu'ils désiraient se constituer en commission dissidente et être mis en possession de leurs contributions scolaires ainsi que des contributions de la Compagnie de Chemin de fer lesquelles se montaient, au total, à une centaine de dollars. L'avis portait les noms : R.-P. Duclos, W. Unwin, J. Woodhouse,

J. Héribel, O.-T. Barnes, F. Forcier, G. Burnett, E. Paillé, J. Gatignol, E. Etienne, J.-D. Robinson, John Kenny, Russel James, Jos. Fitchett, W. French. L'inspecteur Delâge écrivit dans son rapport de 1870 : « La petite école dissidente de Saint-Hyacinthe, fréquentée par 17 enfants, est assez bonne. Mlle Duclos venait de remplacer l'institutrice qui avait dirigé cette école jusqu'à juin dernier. » Celle-ci occupa longtemps le soubassement de l'église presbytérienne. Elle possède aujourd'hui, sur la rue Sainte-Marie, une jolie maison où une vingtaine de filles et garçons suivent des classes françaises et anglaises jusqu'à la huitième.

ECOLE NORMALE. — L'école des instituteurs que le Séminaire inaugurait en ses murs, en 1853, n'eut qu'une existence éphémère. Ses étudiants allèrent aux Ecoles normales que le gouvernement fonda à Montréal et à Québec, en 1856.

L'Ecole des institutrices lui succéda, à Saint-Hyacinthe en 1912. Elle est dirigée par les Religieuses de la Présentation de Marie. Plus de cent étudiantes y poursuivent un cours académique couronné par un enseignement pédagogique que des classes élémentaires attachées à l'Ecole permettent de mettre immédiatement en pratique sous les yeux des maîtresses.

Percée de multiples fenêtres, la maison est pleine de lumière et riche d'un air chargé de senteurs aromatiques descendant d'une pinière voisine. On dirait un sanatorium où la maladie ne saurait pénétrer. Et cependant, c'est encadrée d'une large bordure de deuil que l'année académique 1918-1919 est inscrite dans les annales de cette institution. Longtemps la meurtrière grippe espagnole

avait été tenue à la porte. Prescriptions hygiéniques, visites réitérées des médecins, réclusion rigoureuse, appel éploré à la clémence divine, rien ne fut épargné qui pût en empêcher l'entrée. On se flattait d'avoir réussi lorsque l'épidémie éclata comme un fléau et fut terrible à l'excès. Dix-sept victimes succombèrent dans l'espace d'une couple de semaines. C'est le plus tragique événement dans l'histoire de Saint-Hyacinthe.

Les Ecoles normales sont autorisées à délivrer des certificats de compétence aux instituteurs et institutrices formés dans leurs murs. Elle partagent ce privilège avec le *Bureau central des examinateurs*, siégeant à Québec, dont la juridiction s'étend à toute la province. Ce Bureau ouvre chaque été, en plusieurs lieux et dans quelques maisons religieuses, des bureaux secondaires où les aspirants au certificat écrivent, sous les yeux de surveillants délégués, les réponses aux questions proposées par le Bureau central et qui seront corrigées par ce même Bureau.

Avant l'institution de ce dernier, une dizaine de Bureaux locaux jouissaient du pouvoir d'examiner les candidats à l'écrit et à l'oral et de signer des diplômes d'instituteurs et d'institutrices. Un de ces Bureaux tenait séance à Saint-Hyacinthe. J'en fis partie conjointement avec M. Nault, président, M. le grand vicaire Bernard, M. Gervais, instituteur à Saint-Charles, secrétaire.

Outre les élèves des couvents et des écoles académiques, plusieurs grandes filles — normaliennes avant la lettre — postulaient pareillement le diplôme. Les unes, présentées par notre secrétaire, constituaient le groupe le plus fort et qui compta des aspirantes destinées à une belle carrière. D'autres se réclamaient d'une formation acquise à Saint-

Hyacinthe sous la direction du notaire Charles Picard, des Troismaisons, dont la classe était plus fréquentée et plus réputée que l'étude notariale.

Au PATRONAGE, fondé en 1905, on fait la classe à de jeunes apprentis, engagés dans les boutiques de la ville. Ils sont attirés par des jeux et des amusements de toutes les sortes, par des représentations théâtrales, par la musique, par une fanfare qui leur assure un rôle dans les parades et dans les manifestations publiques.

Le Patronage occupe un de nos beaux sites, sur la rue Girouard. Sa maison première — reconnaissable dans l'encadrement d'additions à droite et à gauche — fut bâtie et habitée par notre deuxième maire, l'honorable juge Laframboise. Le juge L.-V. Sicotte y résida aussi quelques années, avant 1870. Ceux d'entre nous qui dépassent la cinquantaine y virent, après 1876, une profusion de fleurs, de haies taillées, d'arbustes à floraisons successives, tout un enchantement visuel que des chevreuils captifs animaient avec grâce et beauté. M. Jérémie Daignault, marchand d'écorce de pruche, régnait en seigneur sur ces richesses, qui, à la surprise de tout le monde, souffrirent la liquidation judiciaire en octobre 1883.

Peu après, un industriel, dont le nom rappelait un personnage de l'Ancien Testament, vint du dehors, avec des promesses prestigieuses, et donna un regain de vie à la propriété. Mais la solitude s'y installa derechef et régna jusqu'au jour, en 1905, où un groupe d'enfants sous la conduite des Pères et des Frères de Saint-Vincent de Paul en prirent possession définitive. La vie revint aussitôt. La maison des anciens propriétaires fut agrandie, mais

les beautés que nous avions admirées restaient effacées. Arbres, arbustes, haies, fleurs, gazon étaient brisés, flétris. Et les choses allèrent ainsi jusqu'à 1927. En cette année, une corne d'abondance se déversa sur le Patronage. Des lampadaires, des sentiers nouveaux, de nouvelles terrasses, avec contre-bas gazonnant merveilleusement, et nombre d'autres améliorations donnent aujourd'hui à ce vaste domaine une splendeur inconnue en ses meilleurs jours. On y a réservé judicieusement un potager où les futurs ouvriers peuvent apprendre, avec le goût de l'économie et de saines occupations, l'art de cultiver légumes et végétaux qui assureront la santé de leurs enfants.

Le Collège du Sacré-Cœur, ouvert en 1901, donna durant onze années un cours académique à une couple de cents élèves, dont 150 pensionnaires de table. Agrandi d'une fort jolie chapelle et de deux annexes latérales, cet établissement est aujourd'hui totalement rempli par la Communauté et les classes de formation des Frères du Sacré-Cœur dont Saint-Hyacinthe est devenu un centre provincial.

Fondée en notre ville, en 1877, la Communauté des Sœurs de Saint-Joseph est vouée à l'enseignement primaire et supérieur. Elle dirige au quartier 5, rue Héloïse, l'école La Rocque, ouverte en 1908. Le bel édifice actuel fut érigé en 1915 par les soins de la Commission scolaire de ce quartier, dont M. H. Gemme est le président. L'école Raymond, dans le même quartier, est aussi sous la direction des Sœurs de Saint-Joseph qui y tiendront une académie ayant le même programme que l'Académie Girouard.

La Communauté des Sœurs de Saint-Joseph a pris naissance dans la longue et modeste maison de brique —

aujourd'hui maison de rapport, à l'extrémité nord de la rue Saint-Hyacinthe — qu'elle occupa jusqu'à 1890. A cette date, elle s'établit rue Raymond, dans le couvent bien connu auquel on adjoindra prochainement une spacieuse chapelle dont la construction ajoutera un monument à notre ville.

Ecole Côté. — Voici une école privée qui est devenue une institution. Je désigne ainsi l'ancienne Ecole Lalime, du nom de son fondateur et maître durant dix-neuf ans, dirigée de nos jours par M. Donat Côté. On y enseigne, par amples leçons, les connaissances immédiatement utilisables dans le commerce, les banques, la comptabilité. Plus de cent grandes personnes, garçons et filles, en suivent les cours avec l'espoir fondé, advenant le succès dans les examens, de trouver aussitôt une situation.

M. Lalime fonda cette école en 1900 et y enseigna jusqu'en 1919 avec une maîtrise incontestée. Les élèves venaient de loin. Quelques-uns de ces anciens ont atteint une notoriété restant acquise à l'Ecole Côté.

En 1873, M. O'Reggan avait tenté vainement d'ouvrir dans notre ville une école de cette nature.

Ecole des arts et métiers. — En marge des programmes académiques et comme auxiliaire de l'organisme enseignant, l'Ecole des arts et métiers mérite d'être signalée dans l'histoire des écoles de Saint-Hyacinthe.

En quelques provinces-sœurs, les écoles de cette sorte occupent humblement le même édifice et sont soumises au même régime administratif et budgétaire que les écoles publiques. A deux reprises, il fut question de les faire agréer sous cette forme dans notre province.

Dès leur création, elles furent et demeurent indépendantes des Commissions scolaires. Le Secrétariat de la province les organise et les subventionne, dans les centres populeux qui en font la demande. On en compte une quinzaine plus ou moins vivantes.

L'Ecole de Saint-Hyacinthe est une des plus actives. Elle est fréquentée par 300 élèves, soit par trois pour cent de la population, tandis que dans les autres villes, grandes et petites, le pourcentage des élèves ne dépasse pas l'unité.

Et ici on travaille. Le dessin linéaire et à main levée, la peinture, l'architecture, la fine menuiserie ont leurs ateliers. Le directeur et animateur, qui n'est autre que le président de Commission scolaire, encourage et donne un but concret aux succès. Il est du métier : les arts d'agrément, il les a pratiqués à titre d'auxiliaires précieux dans ses opérations de facteur d'orgue. En cette voie, des élèves l'ont suivi qui, aujourd'hui, s'y rendent utiles et invitent les camarades à les imiter.

Une fois l'an, les élèves exhibent leurs meilleurs travaux : c'est l'ouverture du Salon de Saint-Hyacinthe ! Les amateurs de jolies choses ou d'objets simplement utiles s'y portent en nombre et leur présence réjouit les élèves, glorifie le travail.

Ces lignes reporteront peut-être quelque vieux lecteur aux jours de l'ECOLE DE DESSIN du maître français M. Prévost, dont je suivis les leçons en 1875. Le promoteur le plus en vue de cette école, sinon son fondateur, était M. Louis Côté, grand industriel de notre ville et l'un de ses maires. Je dirai plus loin les événements notables de son administration municipale ; en cette page-ci, je veux écrire ce que

j'eus l'occasion de lui rappeler — quarante ans après le temps de l'école Prévost — un jour de distribution de prix aux élèves de l'Ecole des arts et métiers.

Le cher homme nous visitait souvent. Il eût voulu nous encourager par la parole, mais son verbe n'était ni facile, ni abondant. J'ai retenu toutefois une affirmation qui valut un long discours à l'entendement de ses jeunes auditeurs. Nous savions qu'il avait inventé une machine à chaussure dont on disait grand bien et qu'il en préparait une deuxième non moins efficace. Alors, cela nous frappa énormément de l'entendre dire avec un accent gonflé d'émotion : « Je donnerais volontiers mes inventions et des milliers de dollars à qui m'apprendrait sur-le-champ à fixer convenablement sur le papier les mécaniques fugitives que je construis et reconstruis sans cesse dans ma tête [1]. »

M. L. Côté voulut développer cette aptitude chez les collégiens et, grâce à lui, les finissants de 1876 apprirent à manipuler le compas, l'équerre, le tire-ligne sous les yeux du professeur Prévost.

Le dessin n'était pas une nouveauté au Séminaire. En 1859, M. Larue, qui périt en juillet 1881 dans l'incendie de son presbytère à Roxton Falls, fut chargé d'y rétablir l'enseignement de cet art. Il nous laissa des spécimens de son talent sous la forme de cartes de mathématiques appendues aux murs de la classe de ce nom. L'une d'elles, illustrant les procédés de mesure de la hauteur d'une montagne inaccessible, inspira peut-être à Charles Langelier, la réponse qui lui gagna l'admission à l'étude du droit. « Comment

[1] M. L. Côté fut le premier citoyen de Saint-Hyacinthe appelé à siéger au Conseil des arts de la province. Successivement, M. L.-P. Morin, M. Paul Payan, M. Samuel Casavant occupèrent la même situation.

pourriez-vous trouver la hauteur d'une montagne inaccessible ? » demanda le président des examinateurs. Et Charles, qui déjà s'exerçait aux répliques qui l'ont rendu célèbre, de répondre presto : « Si la montagne est inaccessible au savant interrogateur, sûrement elle n'est accessible d'aucune façon à l'aspirant qui est devant lui ! » Et le jury d'applaudir !

Quant à notre professeur, M. Prévost, c'était un homme d'âge, récemment arrivé en Canada, qui se donnait de tout cœur à sa tâche, et nous l'aimions. Un jour de décembre, j'entrepris de le voiturer hors de la ville jusque sur la rivière couverte de glace. La neige, le traîneau, les fourrures, les petites clochettes, tout l'enchantait, et il exprimait avec chaleur son contentement. « Et j'ai lu, ajouta-t-il, que les Canadiens risquent parfois leur attelage sur les rivières congelées. » — « Eh ! oui, dis-je, en ce moment même nous sommes sur la rivière. » Une exclamation : « Sur la rivière ! » et en un clin d'œil mon professeur était sorti du *berlot*, la terreur peinte sur la figure et tremblant d'une peur invincible. Je le ramenai facilement à la réalité des choses, mais je n'oublierai jamais la prestesse, l'instantanéité de son mouvement. J'en conserve le souvenir comme un exemple inouï du jeu des réflexes commandés par l'instinct de conservation.

Ecole de sourds-muets. — L'énumération des œuvres d'enseignement de Saint-Hyacinthe contient encore quelques titres particuliers que je ne puis passer sous silence. Voici l'Ecole de sourds-muets établie au Collège en 1837. C'était la première et unique institution de ce genre au Canada. L'abbé Holmes, de Québec, écrivait au directeur : « Que de miracles dans votre maison jusqu'à faire parler

les muets et entendre les sourds. » Le régent de ces perpétuels silencieux paraît avoir été l'abbé Irénée Lagorce, fils du notaire, tandis que le professeur de mutisme, comme on disait alors, était un jeune Caron, collégien, peut-être le même M. Caron qui succéda à M. le principal Davignon, en 1878, à l'école des garçons de la ville.

Quoiqu'elle n'ait duré que trois ans, cette Ecole de sourds-muets mérite d'être mentionnée dans les annales de notre ville, comme une nouveauté de premier ordre due à la générosité de ses habitants. Il y a plus, sachons-le. Le régent et le professeur nommés plus haut étant tous deux, en 1844, à Saint-Charles-sur-Richelieu, le premier, curé, le second, instituteur, enseignèrent le langage des signes à un enfant sourd-muet de cette paroisse. Le succès leur inspira la pensée d'offrir leurs services à Mgr Bourget qui les accepta et permit d'ouvrir une école de sourds-muets à Montréal. Afin de perfectionner son art, l'abbé Lagorce alla, en Europe, visiter des institutions et étudia les méthodes récentes d'enseignement. C'est au cours de ce voyage, en 1851, qu'il fit agréer son œuvre par les Clercs de Saint-Viateur et se donna lui-même à cette communauté. De retour au Canada, il ouvrit une école à Joliette dans la maison du noviciat des Clercs Viateurs où six élèves se présentèrent aussitôt. L'institution canadienne de sourds-muets était fondée et un enfant de Saint-Hyacinthe pouvait revendiquer l'honneur de cette fondation [1].

[1] M. l'abbé Irénée Lagorce mourut en 1864 et fut inhumé à Saint-Hyacinthe, le 26 février, dans le caveau de l'église Notre-Dame, côté de l'Epître. Mgr Joseph LaRocque, entouré d'un nombreux clergé, présida les funérailles.

Une sœur de M. l'abbé Lagorce épousa M. Léonard Boivin, ancien marchand de cette ville, et fut la mère du directeur des collégiens, M. l'abbé Théodule Boivin, que nos contemporains ont connu.

UNE CHAIRE DE DROIT. — Ce ne sont pas des silencieux qui demandaient en 1866 la fondation d'une Chaire de droit à Saint-Hyacinthe. La loi de 1866, concernant le barreau, obligeait les étudiants de suivre des cours de droit pendant trois années avant d'être admissibles à la pratique. Désireux de satisfaire aux exigences de cet édit, les étudiants en loi de Saint-Hyacinthe, savoir : MM. Oscar Dunn, M.-E. Bernier, P. Decelles, T.-A. Bernier, J.-A. Chicoine, L. Huot, réunis en assemblée, le 24 avril 1866, délibèrent, et « il est résolu qu'une requête signée de Son Honneur le Juge, des Avocats, Notaires et Etudiants en loi de la Cité de Saint-Hyacinthe soit présentée à M. le Supérieur du Collège de Saint-Hyacinthe, lui exposant la nécessité d'une Chaire dans ladite cité, et lui exprimant le désir que le Collège veuille bien se charger de la fondation de ladite Chaire de Droit ». Signèrent L.-V. Sicotte, D.-G. Morison, H. Blanchard, H.-W. Chagnon, H. Saint-Germain, J.-O. Guertin, J.-B. Bourgeois, J. Nault, L.-F. Morison, V.-B. Sicotte, Honoré Mercier, M.-E. Bernier, C. Lalime, E. Leclerc, Louis Tellier, C. Archambault, J.-A. Chicoine, P. Decelles, L. Barbeau, T.-A. Bernier, J.-E. Ferd.-Gagnon, T.-S. Richer, Oscar Dunn.

Je regrette de ne trouver aucune suite à cette présomptueuse fantaisie.

Son Honneur le Juge Louis Tellier est l'unique survivant des signataires nommés plus haut.

ECOLE DE SOLFÈGE. — Greffée sur notre Ecole des arts et métiers, l'Ecole de solfège, ouverte en 1925 par le professeur Goulet, de Montréal, prit en naissant un essor considérable. Elle compte cent cinquante inscrits, mascu-

lins et féminins, auxquels deux leçons par semaine sont offertes. Les chorales de la cathédrale et de Notre-Dame ont déjà, dit-on, retiré un profit notable de cet enseignement.

La clôture des cours est un événement musical, longtemps attendu, permettant à la population de la ville d'écouter avec délice des groupes de morceaux classiques exécutés par les étudiants du solfège dans la grande salle d'exercice du manège militaire, qui se prête parfaitement aux démonstrations de cette nature.

M. Paul Dufault enseigne ici à quelques privilégiés les secrets et l'art du chant lyrique et théâtral. Chargé de lauriers, rassasié d'acclamations, notre ténor canadien cède semble-t-il, au penchant qui incline les maîtres, songeant à la retraite, à se préparer des successeurs. C'est une façon de transmettre le flambeau symbolique selon la mode antique, et il faut savoir gré à M. Dufault de chercher parmi nous les bénéficiaires de son geste.

Pianiste et organiste de premier rang, Mme Alméras-Fournier, épouse de M. le docteur Fournier, chirurgien-dentiste, se plut aussi à former une chorale de jeunes filles dont on goûtait le concours bénévole dans les salles de conférence et aux chœurs des églises.

Poste radio-diffuseur. — Est-ce gagné par une inspiration artistique que notre Conseil de ville vota mille dollars pour le montage d'un petit poste radio-téléphonique? Au vrai, c'est peu de chose, mais cela dit beaucoup touchant l'esprit d'initiative de nos dirigeants. Récréer le public est un des secrets de la saine et bienfaisante popularité. « Le peuple qui s'amuse ne fait pas de barricades. »

Si par ailleurs vous ambitionnez d'instruire, vous devenez les bienfaiteurs de vos mandants.

Au surplus, lorsqu'il plaira à M. le Maire de s'adresser à ses concitoyens, de leur faire ce que les collégiens, en leur langage figuré, appellent « une lecture spirituelle », quelle facilité lui offre le microphone pour atteindre son but !

Le radio-diffuseur de la cité ne fut pas le premier à faire vibrer l'atmosphère de Saint-Hyacinthe. Depuis longtemps le Séminaire possède un poste et on peut lire dans ses Annales que, tel jour, un ex-premier ministre fédéral, accompagné de son état-major, y emboucha le microphone pour saluer ses amis de la ville.

Se modelant sur le poste du Séminaire, de jeunes amateurs de la ville firent parler, en dépit de la loi, de petits appareils de fortune qui émerveillèrent les initiés et firent pester quelques profanes.

L'Académie Girouard eut aussi un bon poste parleur dont la voix cessa avec le départ du directeur.

Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que *La Presse* construira à Saint-Hyacinthe le plus puissant poste radio-diffuseur du Canada. L'entreprise sera achevée en l'automne de 1929. Quel sera l'effet de ces énormes vibrations sur nos facultés auditives, sur nos moyens d'élimination des ondes gênantes ? Sans nous arrêter au mal qui peut nous en venir, souhaitons que le nouveau poste contribue à accroître l'agrément de notre petite ville et étende au loin la considération et l'estime qu'elle mérite parfaitement.

ECOLE DE LAITERIE. — La renommée de Saint-Hyacinthe comme milieu d'enseignement lui valut l'honneur d'être

le siège d'une école d'Etat destinée à promouvoir dans tout le Canada l'industrie des produits dérivés du lait.

Secondé au début par le Gouvernement fédéral, un groupe de citoyens de Saint-Hyacinthe et du voisinage entreprit de fonder une Ecole de laiterie. Le plus actif ouvrier de cette organisation fut incontestablement M. J. de L. Taché qui ne *quitta le lait* que pour se vouer, en 1914, aux livres de la bibliothèque du Parlement, à Ottawa. Le Séminaire donna le terrain requis et prêta cinq mille dollars pour couvrir les frais de première installation. Une maison de bois[1] fut bientôt érigée sur la rive de l'Yamaska, un peu au delà des limites nord de la ville. Les cours commencèrent en janvier 1893.

Celui qui écrit ces lignes se flatte de compter parmi les premiers professeurs de l'Ecole de laiterie. J'étais alors chef du Laboratoire provincial, ouvert au Séminaire même depuis quatre ans, et c'est en qualité de chimiste que j'eus le plaisir de faire connaître aux étudiants la composition du lait et des produits qui en dérivent. On m'avait aussi demandé d'attirer particulièrement leur attention sur le rôle de l'eau dans la préparation des beurres et des fromages de choix. Afin d'atteindre ce but, je donnai quelques notions de bactériologie accompagnées de démonstrations microscopiques, et, pour frapper les esprits, je mis dès l'abord sous les yeux une minime goutte d'eau riche en infusoires et amplifiée d'une centaine de diamètres. Quelles exclamations des étudiants à la vue de la multitude de petits êtres, invisibles à l'œil nu, nageant, plongeant comme dans un océan ! Ce leur fut un émerveillement et une

[1] Cette maison est aujourd'hui enclavée dans la fabrique d'orgues des MM. Casavant frères.

mise en garde des plus convaincantes contre l'usage de certaines eaux courantes apparemment irréprochables.

Après quelques années d'exercice, l'affluence des élèves devint si nombreuse que la modeste maison du début fut jugée absolument insuffisante. Dans l'intervalle, le ministère provincial avait pris possession de l'Ecole et c'est sous cette régie gouvernementale qu'elle fut logée dans le bel édifice qui attire les regards à l'entrée de la ville par la route de l'ouest.

Aujourd'hui, notre Ecole de laiterie est connue, avec le nom de Saint-Hyacinthe, dans toute l'étendue du territoire canadien. Chaque hiver, de novembre à mars, deux à trois cents futurs praticiens, contremaîtres, inspecteurs, par groupe de quarante à soixante, suivent les cours théoriques et dirigent à tour de rôle, sous l'œil du maître, la fabrication quotidienne du beurre et du fromage. La vacherie renferme quelques douzaines de bêtes de race canadienne dont le pelage uniformément brun dit la pureté du sang. Elles descendent des bovins importés de la Bretagne française par les premiers colons établis sur les rives du Saint-Laurent.

La métairie des Sœurs Grises au village La Providence est pareillement une école pratique et une exploitation fructueuse des diverses industries chères aux cultivateurs. L'agriculture en toutes ses opérations, la tenue d'une ferme complète avec ses secrets de profits, petits et grands, s'y déploie sous un aspect captivant. La métairie est un établissement privé, même fermé au public, qui s'ouvre toutefois de bonne grâce au visiteur avide de contempler et d'apprendre.

L'AVICULTURE possède en notre ville deux sièges de démonstration. L'un — celui de la volaille naissante — opère sur la rue des Erables. On y trouve une couveuse, officielle, dirai-je, jouant le rôle de vingt douzaines de poules. Quel plaisir de voir, les soirs de printemps, les MM. Godbout tirer des profondeurs d'une grande caisse, judicieusement ventilée et chauffée à point, quelques centaines d'infimes volatiles vivants et pépiants à ravir. La couveuse est subventionnée par le gouvernement et fonctionne, au coût de quelques sous, pour le bénéfice des éleveurs de la campagne.

Les MM. Godbout sont eux-mêmes des éleveurs renommés. Leurs oiseaux de bonne venue se vendent jusqu'à dix dollars l'unité. Les spécimens de grand choix sont d'une beauté insoupçonnée.

Sur la rue Bourdages, au delà du chemin de fer, LA FERME AVICOLE tient et exploite tous les âges et toutes les catégories d'oiseaux de basse-cour. Ils prennent leurs ébats dans un clos dont l'étendue ne suffit pas toujours à leurs instincts de déplacement. Un jour, une mère voulut montrer des pays nouveaux à sa couvée de dindons devenus grands et superbes. Elle les conduisit dans les bois du Séminaire et y élut paisiblement domicile jusqu'au jour où un chasseur novice se trouva en présence d'un gibier inconnu prestement évanoui. A la nouvelle de cet événement, les chasseurs de carrière ne tardèrent pas à se mettre en campagne pour découvrir bientôt, au plus épais de la forêt, la mère dinde moins émue, sembla-t-il, de la vue des hommes que de la disparition réitérée de ses petits à l'approche du danger.

Avisé de la trouvaille, le maître de la Ferme avicole

vint réclamer ses subordonnés et, usant de procédés à lui connus, il réussit facilement à ramener au bercail la troupe de déserteurs.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX. UNITÉ SANITAIRE. — Grâce aux subsides venant du gouvernement, de la cité, du Comté, de la Fondation Rockfeller, nous possédons deux institutions — rue Girouard 179 — consacrées au bien-être de la population, à la santé corporelle des petits et des grands.

Le but du Dispensaire est de chasser du foyer familial la redoutable tuberculose, la consomption, qui fait plus de victimes que la guerre, plus que la peste des temps anciens. Elle opère de préférence parmi la jeunesse et c'est celle-ci qu'il importe d'arracher à son emprise. A cette fin, le Dispensaire recherche les tuberculeux à l'aide du microscope et des rayons X. Il invite à son laboratoire toutes les personnes dont les poumons paraissent être le siège d'un malaise quelconque. L'invitation s'adresse particulièrement aux enfants et à leurs père et mère. La médecine se flatte de guérir la consomption en ses phases de début. Elle se glorifie surtout d'en prévenir la diffusion en entourant de précautions les malheureux contaminés et en multipliant les instructions aux personnes qui les soignent. La consomption n'est pas héréditaire, disent les experts, mais elle est éminemment transmissible par mille voies directes et indirectes. C'est une semence vivante, résistante, invisible qui trouve un terrain propice dans toutes les parties de l'organisme humain.

L'Unité sanitaire est pareillement une institution gratuite de bienfaisance actuelle et préventive. Son action

s'étend au comté Saint-Hyacinthe-Rouville. Elle jouit de pouvoirs autoritaires permettant à son directeur de pénétrer dans les écoles, d'examiner les occupants du point de vue de la santé. Sa sollicitude s'étend à la bouche des enfants, à leurs yeux, à leurs malaises passagers, chroniques. Bref, aucune souffrance ne laisse indifférents les médecins-directeurs de nos institutions sanitaires, MM. les docteurs Desmarais et Choquette. Je puis attester leur compétence jointe à leur souci de se faire aimablement et gratuitement les distributeurs de santé.

Leur récompense, j'imagine qu'ils la trouvent sinon totalement, pour une grosse part du moins, dans la joie, mêlée d'une légitime gloriole, lorsque le microscope — qui ne ment jamais — fait constater, chez leur patient, le cours régressif d'une contagion quelconque, de la consomption, par exemple.

L'Union catholique. — A défaut d'une Chaire, les étudiants en loi de Saint-Hyacinthe trouvèrent à l'Union catholique un cercle et une tribune les invitant à s'entraîner par l'étude des questions sociales, politiques, littéraires, par l'exercice de l'organe sonore, par la culture du verbe dont la puissance, l'éclat, la souplesse, la caresse à l'occasion, suppléent, paraît-il, plusieurs années d'étude, parfois !

Cette association dut son origine, en 1865, à l'initiative de quelques jeunes hommes à la tête desquels je vois MM. Honoré Mercier, B. de La Bruère, Louis Tellier, M.-E. Bernier, J.-A. Chicoine. « Aider, par des études et des travaux, les lettres à s'allier à la religion pour maintenir la conservation des principes fondamentaux sur

lesquels repose toute société » était le premier article de leur programme.

M. l'abbé Tétreau, professeur de rhétorique au Séminaire, occupa et remplit les fonctions de directeur. Il fit édifier à ses frais, sur un terrain concédé par le Séminaire, une maison [1] consacrée exclusivement à l'usage des membres de l'Union. Il l'aménagea, il la pourvut d'une bibliothèque, d'un billard. Pendant huit ans, il dirigea les travaux des associés, choisissant les sujets de discussion et d'études, signalant les livres à consulter. Il se fit aussi conférencier. Par ses commentaires sur la Constitution britannique, il se plut à proposer à l'admiration des auditeurs le type de mécanisme constitutionnel qu'on appelle la Grande Charte.

En décembre 1872, le supérieur du Séminaire, M. Raymond, fit une conférence à l'Union au cours de laquelle il affirma : « Dans notre pays, il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par l'Eglise. » Cet énoncé amorça une vive discussion publique que les tribunaux de Rome dirimèrent au bénéfice du conférencier. L'Union catholique vécut une quinzaine d'années.

En lisant les journaux, on est porté à confondre l'Union catholique avec « le Cercle d'union », son aîné de cinq ans. Celui-ci fut une association littéraire et politique caractérisée par un programme visant à supprimer les démarcations des partis politiques.

Un digne parisien, M. Rameau, auteur des deux volumes intitulés : *Histoire d'une colonie féodale en Canada*, invité

[1] Par la suite, cette maison, sise sur la rue Sainte-Anne, face à la résidence du Dr Aug. Beaudry, nº 80, fut acquise par M. Cadoret et transportée au pied de la côte, sur la rue Saint-Hyacinthe, nº 38. Elle est méconnaissable aujourd'hui sous la chemise de brique qu'elle reçut de son ancien propriétaire, M. le Dr Eugène Turcot. Celui-ci l'habita durant plusieurs années.

par le secrétaire du Cercle d'union, donna une causerie publique, à la salle du marché, en décembre 1860. Le juge Sicotte, l'abbé Desaulniers, le Dr Mag. Turcot, P.-E. Leclère étaient présents.

Je vis M. Rameau à Paris, en 1886. Depuis son passage parmi nous, dont il conservait un bon souvenir, il avait acquis un domaine lui permettant de signer : Rameau de Saint-Père.

INSTITUT CANADIEN DE SAINT-HYACINTHE. — Sans donner de noms, *Le Courrier*, en 1853, exprimait des vœux de succès à l'adresse de l'Institut canadien de Saint-Hyacinthe affilié à l'Institut canadien de Montréal fondé en 1846 « dans le but d'organiser une société littéraire devant fournir à ses membres l'avantage d'une bibliothèque, d'un cabinet de lecture, de discussions et de lectures sur divers sujets ». Devise : *Altius tendimus.*

En 1857, le comité de direction de notre *Institut* local se composait de MM. D.-G. Morison, président ; G. de Boucherville, Adolphe Mailhot, E.-L.-R. Couillard-Després, secrétaire ; L. Picard, Pierre Bachand, Louis Taché, Emery Lafontaine, Irénée Boivin, Charles de Boucherville, Joseph Clapin, Patrice Hébert, Félix Chagnon.

Ces messieurs tenaient séance à l'étage d'une modeste maison sise à l'angle ouest des rues Cascade et Mondor. M. Alexis Richer, gardien de la bibliothèque de l'Institut, laissait souvent son fils Euclide en tête à tête avec les livres. Ni le père, ni le fils ne prévoyaient alors que, soixante ans après, tout l'immeuble rempli de livres, de papier, d'écritoires, d'œuvres d'art, serait la propriété de M. Euclide et de ses fils formant la société Richer et Fils, libraires-éditeurs.

L'Institut canadien de Saint-Hyacinthe prospéra rapidement. Six ans après sa fondation, sa bibliothèque possédait 650 volumes et recevait 20 journaux. Mais la prospérité endort : « Pas une lecture, pas la moindre soirée littéraire, pas le moindre petit discours ; vraiment, je crois que j'aurais honte d'être de l'Institut canadien de Saint-Hyacinthe », écrit en 1862 un critique par ailleurs sympathique à cette association. Léger sursaut de vie en 1865. Le 9 mai, M. Rom. Saint-Jacques, président, est entouré des officiers : MM. H. Barbeau, Esd. Bernier, E. Lefebvre, E. Boivin, A.-C. Papineau, P. Birs, J.-B. Saint-Germain et des membres du comité de régie : MM. Bourgeois, Roy, Richer, Salmon. On vote des remerciements au *Courrier*, au *Journal de Saint-Hyacinthe* pour l'envoi gratis de leur papier-nouvelles et des félicitations à M. Joseph Roy qui a donné une conférence sur l' « Utilité de la lecture ».

Par revanche, semble-t-il, les jeunes gens du *Cercle d'Union*, dont malheureusement je ne lis aucun nom, avaient résolu de suppléer la torpeur de notre Institut. Ils sont prodigues de séances, de discours, de débats littéraires, revélant parfois des divisions profondes dans leur milieu. Avides de publicité, ils dédaignent les gazettes locales et envoient le récit de leurs exploits au journal *L'Ordre* de Montréal. Ils ne tiendront pas longtemps à ce jeu plein de risque.

Passé 1865, la chronique locale est muette touchant les activités de l'Institut canadien de Saint-Hyacinthe.

Ai-je tout dit concernant les œuvres d'enseignement, d'étude, de formation, que notre petite ville posséda ou se flatte de posséder à l'heure présente ? Le lecteur m'est

témoin que j'ai conduit l'enquête dans toutes les sections du savoir intellectuel et utilitaire. Classes de grammaire, cours académique, collégial, universitaire ; écoles de formation littéraire, commerciale, bancaire ; institutions techniques pour le bénéfice des ouvriers, des travailleurs de la terre, des industries connexes ; dispensaires de santé, j'ai voulu mettre tout en lumière afin de montrer ce que je crois être la note caractéristique de notre milieu mascoutain, je veux dire sa vocation pour l'enseignement. Qui osera répliquer que cette enseigne..... ment ! J'en serais marri, d'autant que je complète, en cette année scolaire 1927-28, cinquante ans de professorat ininterrompu dans mon vieux Collège de Saint-Hyacinthe.

On recherche parfois le profit que nous avons retiré dans nos foyers de formation intellectuelle — dans notre Couvent particulièrement — de la présence de plusieurs maîtresses venues directement de France. Est-il vrai que, proportion gardée, la France ne compte nulle part ailleurs plus d'admirateurs que parmi nous ? Notre tempérament intellectuel est français ; nous donnons spontanément la prépondérance à la pensée, au génie français. Nous goûtons les ornements de la littérature française, du style français, ses allusions, ses malices discrètes. M. Herbette — j'aurai probablement l'occasion de rappeler la visite de ce personnage parisien — dès son premier contact avec notre population perçut cette disposition de notre esprit. Il se plut à dire que l'auditoire de Saint-Hyacinthe, prompt à juger, à réagir, lui fit oublier qu'il n'était pas en terre de France.

Une remarque analogue s'applique aux ouvriers des fabriques dont les chefs ont reçu une formation française,

soit par leur origine, soit par l'apprentissage au pays des ancêtres. Chez eux, il est notable que les termes de métier sont français, sans l'être tous. Autour de l'établi, moins de « choses », de « machines », moins de périphrases descriptives masquant lamentablement l'ignorance du mot propre. Par contre, plus de mots purement français, justes, expressifs qui nous sont une révélation. J'eus un jour la bonne fortune — humiliante, à vrai dire — d'apprendre de la bouche d'un ouvrier, le nom d'un ornement que la lecture ni l'usage ne m'avaient enseigné. Il s'agissait de la construction d'une vis de réglage dont je donnai les dimensions en millimètres, et j'ajoutai : « Gravez la tête à la façon du contour d'une pièce de vingt-cinq sous. » — « Soyez sans inquiétude », reprit l'ouvrier, « j'y ferai un bon guillochage. » Voici, toutefois, la revanche des voisins contre nous : elle est topique et écrasante. Nous avons ici un barrage, une digue. Plusieurs l'ignorent ; ils ne connaissent que la « dame » (*dam*). Or, apprenez qu'il y a trente printemps et plus, un voyageur français, rentré à Paris après un séjour de plusieurs mois à Saint-Hyacinthe, ayant lu, dans un journal de notre localité, que l'eau avait emporté la dame de M. Dessaulles, se hâta de prier un ami laissé ici d'exprimer les sympathies d'un Parisien à notre honorable concitoyen plongé dans le deuil par la disparition tragique de Madame Dessaulles !

CHAPITRE IV

Début d'une dynastie. — Les seigneurs Delorme. — Jean Dessaulles. — Madame Dessaulles ; ses protégés Dulongpré, McCarthy ; ses pauvres. — La seigneurie Dessaulles. — Le marché-centre. — Saint-Hyacinthe, port de mer ! — Mort de Messire Girouard, du seigneur Dessaulles. — Le choléra asiatique. — Visite de Papineau. — Collégiens (1811-1831) issus de Saint-Hyacinthe.

Le premier seigneur Delorme mourut en 1778 à l'âge peu avancé de 56 ans. Inhumé dans le cimetière de la Cascade, son corps fut retiré de la fosse vingt ans après et déposé dans la crypte de l'église paroissiale, côté de l'Epître, sous le banc seigneurial.

Le fils et successeur, Hyacinthe-Marie, n'atteignit pas les années du père. Il décéda en son manoir, en 1814, dans la trentième année de son existence et le caveau où reposait le père reçut la dépouille mortelle du fils.

Comblé de biens et de considération, le jeune seigneur Delorme avait reçu de surcroît en 1808, le mandat législatif du comté de Richelieu qu'il retint jusqu'à sa mort. Il traversa des années mémorables. C'était l'époque où les violences du gouverneur Craig contre le journal *Le Canadien* aboutirent à l'incarcération des MM. Bédard, Taschereau, Papineau, Viger, directeurs de cette feuille. Plus tard, sous l'administration du gouverneur Prévost,

M. Delorme fut témoin de l'envahissement du Canada par les troupes américaines. Il prit part à la défense de son pays en qualité de lieutenant-colonel des 800 soldats canadiens stationnés à Saint-Hyacinthe. Il ne vit pas la fin de cette guerre. Les soldats de sa propre compagnie, encore sous les armes, assistèrent à ses obsèques et lui rendirent les honneurs militaires accoutumés.

Instruit, droit et bon, charitable, tendre pour ses censitaires, le regretté défunt avait vécu sans faste, sans rechercher les agréments de la vie, sans songer à fonder une famille.

A défaut d'enfants, il légua son titre de seigneur et ses possessions territoriales à son cousin germain Jean Dessaulles, son aîné d'une douzaine d'années, qui avait été appelé de Saint-François-du-Lac à Saint-Hyacinthe, en 1783, pour participer à l'administration de la seigneurie de concert avec l'abbé Noiseux, curé de Beloeil.

Il est de tradition dans la famille qu'une renommée de gymnaste accompli précéda à Saint-Hyacinthe l'arrivée de Jean Dessaulles. Il l'emportait, était-il dit, dans la course à pied et les sauts en largeur sur ses voisins les Indiens Abénaquis, de Pierreville, réputés en ces exercices. Un bond — à la perche — de 21 pieds qu'il exécuta un jour le fit proclamer champion et le mit hors concours parmi ses émules.

Jean-Pierre Dessaulles, l'ancêtre des Dessaulles canadiens, vint au Canada en 1760. Il était suisse d'origine et âgé de vingt ans. Ses lettres testimoniales signées par les autorités de Neuchâtel « prient de laisser passer et repasser « le porteur d'icelles Jean-Pierre De Saulles sans aucun « empêchement, de le regarder comme un jeune garçon

« en état de très bien faire et qui n'a que de bonnes inten-
« tions, à qui l'on souhaite bien du succès dans ses entre-
« prises ».

Selon le dire populaire, le nouveau seigneur de Saint-Hyacinthe, Jean Dessaulles, héritait d'un beau bien. A la moitié de la seigneurie primitive de son père, Hyacinthe-Marie Delorme avait ajouté un huitième de ce même bien légué par sa sœur Marie-Anne, seigneuresse Dénéchau, décédée sans enfants en 1801, à l'âge de vingt-deux ans.

Au total, Jean Dessaulles recevait en pur don les cinq huitièmes d'un territoire de 36 lieues en superficie : la plus grande seigneurie concédée sous le régime français. Ses revenus seigneuriaux annuels dépassaient trois mille dollars : c'était l'opulence. Et celle-ci connut encore une majoration, minime à la vérité, mais si curieuse en son origine et si lumineuse pour la géographie de notre ville, qu'il convient d'en écrire ici l'histoire à grands traits.

Le premier partage qui suivit la mort du seigneur Delorme, père, laissa à la Cascade un lopin de terre indivis, de forme irrégulière d'à peu près neuf arpents de front sur trente ou moins de profondeur, « ayant un moindre front dans la profondeur qu'à la devanture par les lignes qui le bornent de chaque côté, lesquelles se rapprochent à mesure qu'elles s'éloignent de la devanture, et par un lopin de terre concédé aux curés successifs du lieu », borné, devant, par la rive courbe de la rivière Yamaska, derrière par Joseph Barbeau, du côté ouest par le chemin de Salvail (rue Bourdages), à l'est, selon une ligne convergente, par le sieur Debartzch. C'était le domaine proprement dit, c'est-à-dire la portion de seigneurie que le propriétaire se réservait pour son établissement personnel.

Il fut convenu, en 1784, de partager ce morceau de terre entre les trois héritiers au prorata de leurs droits de succession « par le « hasard de billets numérotés 1, 2, et 3, d'égale grandeur, « pliés semblablement, mis dans un casque et tiré par « des personnes nommées indifféremment, à condition que « le numéro 1 aura la partie la plus proche de l'église, le « numéro 2, en suivant, et le numéro 3, la plus éloignée de « l'église ».

Tirage fait, le numéro 1 échut à Mme Debartzch, le numéro 2 à la future Mme Dénéchau, le numéro 3 à Mme Delorme pour son fils mineur, Hyacinthe-Marie.

On aura reconnu dans ce domaine réservé par le premier seigneur Delorme, la portion de notre ville renfermée aujourd'hui entre la rivière et la ligne rectifiée des terres du Petit-Rang, d'une part, et, d'autre part, entre la rue Bourdages et la rue Saint-Michel, à peu près. On peut en retrouver le tracé dans l'*Atlas-cadastre* de Saint-Hyacinthe.

Ce territoire tomba ainsi sous le régime de trois seigneurs, par tranches non parallèles, de largeur variable, afin de compenser les inégalités en longueur. C'est pourquoi, les distances entre les rues tracées sur ce territoire ne sont pas uniformément les mêmes partout. L'ingénieur de la ville, M. René Richer, constata ce fait dès les premiers alignements qu'il fit. Qu'il veuille trouver ici l'explication de cette anomalie.

N'est-ce pas aussi en souvenir et comme conséquence de cet original partage qui mit le gros lot au nom du jeune seigneur Delorme dont M. Dessaulles hérita — ainsi que de la portion attribuée à Mme Dénéchau — qu'est née l'appellation « domaine de M. Dessaulles » attachée au quartier du bas de la ville dont le peuple, depuis un siècle

et plus, n'a changé ni ses goûts frustes et quelque peu bizarres, ni ses habitudes de vie, et qui, sans former la partie la plus somptueuse de la ville, reste tout de même, sous le nom complémentaire de « Marché à foin », une enclave pittoresque et d'une notoriété incontestable.

Remarquons que les noms des cinq seigneurs, que nous avons appris à connaître par les pages précédentes, commencent tous par la lettre D : Delorme, père, Delorme, fils, Debartzch, Dénéchau, Dessaulles. Seul ce dernier et sa descendance restent liés à notre histoire locale et d'une façon si étroite que le nom Dessaulles apparaît en toutes les pages et éclipse le nom des autres seigneurs. Combien de nos concitoyens ignorent les seigneurs Delorme et la suite de leur vie ! Où sont-ils inhumés ? Je l'ai dit, mais aucun marbre, aucune inscription ne renseignent les enfants sur l'existence de ces dignes personnages. Debartzch est inhumé à Saint-Charles-sur-Richelieu ; Dénéchau à Québec. Seul, je le répète, Dessaulles nous appartient totalement et se perpétue parmi nous.

Son règne commença sous les plus heureux auspices. A peine mis en possession du manoir et de la seigneurie, il épousa, en 1816 — après un long veuvage — M^lle^ Rosalie, sœur de Louis-Joseph Papineau. Depuis un an, celui-ci présidait la Chambre d'assemblée en cette qualité d'orateur dont il possédait déjà le titre populaire sans remplir la fonction qui le consacre officiellement. Deux mois après, la fortune, souvent prodigue, comblait les vœux de Jean Dessaulles en le créant député du comté de Richelieu et collègue de son beau-frère sur les bancs de la Chambre.

Désormais, les familles Dessaulles et Papineau sont

unies par plus d'un lien ; le nom de l'une appelle celui de l'autre. Des Papineau s'établiront dans notre milieu. L'un d'eux tiendra une étude de notaire, un autre un bureau d'avocat qui le conduira à la magistrature. L'orateur Louis-Joseph viendra voir ses enfants et ses neveux qui font ici leurs classes. Ses visites seront souvent des événements historiques. Il entretiendra des rapports d'amitié avec les directeurs du Collège, des relations politiques avec les citoyens. Tous l'accueillent avec des sentiments de respect pour sa personne, de considération pour la famille seigneuriale dont il est l'hôte intime, de gratitude aussi pour la seigneuresse Dessaulles, sa sœur.

Dès son arrivée à Saint-Hyacinthe, M^me^ Dessaulles fit du manoir une habitation à nulle autre pareille. « Là, écrivit M. J.-S. Raymond, habitait un honorable citoyen distingué entre autres mérites par une affable civilité. A côté de lui vivait une noble dame douée des plus belles qualités, possédant un des cœurs les plus généreux qui se puissent rencontrer, mais surtout montrant dans tous ses procédés une délicatesse exquise qui en faisait les délices de la société. »

La bonté de la seigneuresse, laissez-moi l'illustrer par un petit fait plein d'enseignement et qui nous reporte à un temps et à des incidents devenus légendaires presque. Je l'ai appris de la bouche de notre seigneur actuel et ancien maire, M. Casimir Dessaulles, dont les 100 ans d'âge en garantissent la vérité visuelle.

Qui n'a entendu les vieillards parler des merveilleuses tourtes d'autrefois ? Ce gibier n'est autre que le pigeon voyageur des naturalistes, cousin de notre pigeon domestique dont il possède l'agilité et la beauté. Il a totalement

disparu de la surface de notre continent. Les collectionneurs en paient au poids de l'or les spécimens empaillés, quoique déformés et sans grâce. Il y a soixante ans, les tourtes étaient rares, mais elles se montraient encore en nombreuses volées.

Aux jours du seigneur Jean Dessaulles, elles abondaient, et en tels amas que leur arrivée constituait tout à la fois un phénomène, un fléau, une manne. A l'apparition de leurs bataillons couvrant le ciel, le laboureur se hâtait à protéger ses champs le fusil à la main. Toute semence était pillée là où elles s'abattaient en liberté. Désespoir des riches, la tourte était bienvenue chez les pauvres. Sa chair ne lassait pas l'appétit. Seulement, il fallait mettre la main sur le précieux gibier. Le chasseur faisait parler la poudre. A qui n'avait ni fusil, ni poudre, l'art de l'oiseleur offrait toutes ses ruses.

Et c'est en quoi la bonté de M^me^ Dessaulles apparut ingénieuse : la seigneuresse se fit oiseleuse. Ses serviteurs tendirent des rets sur la « place de la raie », là où se voit aujourd'hui le jardin du Patronage. Attirées par l'appât de blé, de sarrasin semé sans malice apparente durant quelques jours, les tourtes pullulaient à l'heure fatale de la tombée des rets. Des centaines de gentilles voyageuses restaient captives que l'oiseleuse accommodait en de multiples ragoûts aussitôt portés aux malades, ou que les indigents venaient recevoir de sa main à la porte du manoir. Longtemps les tourtières[1] de M^me^ Dessaulles — les meil-

[1] J'ai employé à dessein les expressions canadiennes *tourte, tourtière, raie* qui, chose curieuse, ne se lisent pas dans les dictionnaires, avec le sens que nous leur donnons. *Tourte* est une pâtisserie ; l'oiseau *tourte* est inconnu. *Tourtière* est le plat dans lequel on cuit une *tourte*-pâtisserie. *Raie* n'a

leures entre toutes — célébrèrent la vertu de leur auteur. La tradition ne les a pas oubliées.

De même, on se plaira à apprendre que cette noble personne a inauguré dans son manoir le régime de l'assistance publique. Deux de ses exploits sont entrés dans la grande Histoire du Canada, grâce au « Panthéon » de Bibaud et aux « Mémoires » de M. Aubert de Gaspé. Il incombe à l'historien de Saint-Hyacinthe de s'y arrêter, d'autant qu'il s'agit de deux personnages qui ont laissé des œuvres parmi nous.

Le premier, le plus sympathique, est le peintre Dulongpré, venu en Amérique, en 1778, avec les marins de l'amiral d'Estaing qui, au nom de la France, appuyèrent par eau l'insurrection des colonies américaines. Les armées de terre de Lafayette et de Rochambeau opéraient dans le même dessein, avec en plus, l'intention plus ou moins explicite d'étendre leur action jusqu'à la conquête du Canada pour le bénéfice de la France, leur patrie.

Dulongpré fut le seul à tenter cette conquête. Il se présenta d'abord dans notre province en qualité de professeur de musique, puis il se livra à la peinture et réussit dans le portrait. Nous lui devons de connaître les traits du vénérable curé Girouard, fondateur du Collège, du seigneur Jean Dessaulles, de M^me^ Viger et de la plupart des familles seigneuriales — hommes, femmes et enfants — de la rivière Richelieu.

A la dérobée, il réussit à fixer sur la toile une ébauche de

aucune parenté avec les rets de l'oiseleur. Serait-ce par suite d'une erreur consacrée par l'usage que nos anciens ont vulgarisé ces termes, ou ont-ils voulu, de propos délibéré, donner à ces mots, tirés du vieux terreau français, une saveur de terroir canadien ?

Joseph Papineau, père de l'orateur. Le vieillard récalcitrant céda finalement, et le peintre lui associa le portrait de Mme Mère.

Le pinceau de Dulongpré ne connut pas le repos. On lui attribue plusieurs centaines — quelques-uns disent des milliers — de toiles, mais la richesse lui fut toujours refusée. Sa meilleure fortune, il la trouva au manoir de Saint-Hyacinthe. Il y revenait après chaque séjour aux châteaux voisins. La même charité qui l'accueillait après les retours lui fut continuée jusqu'à sa mort, en 1843, à l'âge de 89 ans. Sa pierre tombale se voit encore dans le jardin des Pères dominicains occupant l'emplacement de l'ancien et premier cimetière de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

Voici sous quelles couleurs M. Aubert de Gaspé présente le préambule du deuxième exploit de Mme Dessaulles : « C'était à Québec en l'année 1818. Je suivais le beau chemin bordé de peupliers entre l'ancien pont Dorchester et le pied de la côte d'Abraham, lorsque mon cheval fit tout à coup un écart qui pensa me faire vider les arçons. Raffermi sur ma selle, je me rapprochai d'un objet noir étendu au pied d'un peuplier. « Qui est là ? m'écriai-je. — *Sub tegmine fagi*, répondit une voix que je reconnus être celle de l'infortuné McCarthy. Hélas ! pauvre McCarthy ! — Ah ! c'est toi, Aubert, me dit-il, tu es peut-être le seul de mes anciens amis qui compatisse à mes maux, car vois-tu, comme le Fils de l'homme, McCarthy n'a pas une pierre pour appuyer sa tête. »

Je retrouve en ces lignes Justin, fils de Jeremiah McCarthy, mais l'atavisme règne ici et il est permis d'imaginer que semblable accident arriva au malheureux père sujet à la même passion.

Porteur du brevet d'arpenteur juré, Jeremiah McCarthy délimita en 1802 l'étendue de la seigneurie Delorme et lui restitua les 17 000 arpents dérobés par les seigneurs voisins. Contesté devant les tribunaux, annulé même par ceux-ci, le procès-verbal de McCarthy finit par prévaloir et les arpents en litige restèrent acquis à la seigneurie Delorme et aux héritiers.

Jeremiah McCarthy possédait la confiance du gouvernement. Il fut chargé de nombreux travaux d'arpentage et de délimitation. Malheureusement, sa passion des liqueurs ne connut pas de limite. Elle le précipita dans la misère et l'abandon des siens. C'est alors que M^me^ Dessaulles le recueillit sous son toit où il mourut en 1825.

* * *

Réputée par les vertus domestiques et sociales de ses possesseurs, la seigneurie de Saint-Hyacinthe jouissait au surplus d'une renommée enviable et par les biens qu'elle offrait présentement et plus encore par les richesses qu'elle annonçait.

On ne lira pas sans plaisir, dans la *Topographie du Bas-Canada*, édition de 1815, la description que Joseph Bouchette, chef des arpenteurs du gouvernement, en donna dans son rapport officiel déposé devant la Chambre d'assemblée :

« La seigneurie de Saint-Hyacinthe, dans le comté de Richelieu, est bornée au sud-ouest par les seigneuries de Monnoir et le township de Farnham, au nord-est par les seigneuries de Saint-Ours et de Ramsay, au nord-ouest par celles de Rouville, de Saint-Charles, de Saint-Denis, au sud-est par les townships de Milton et de Granby. Elle a six lieues de front par six lieues de profondeur, dont trois lieues

de chaque côté de la rivière Yamaska... Les bords de l'Yamaska et des autres courants offrent une grande quantité de bonnes prairies ; les différentes classes de terre labourable, de prairies et de pâturages peuvent toutes être regardées comme étant d'une qualité supérieure... Il y a plusieurs paroisses dans cette seigneurie, et quoiqu'elles soient passablement habitées, il n'y a que le seul village de Saint-Hyacinthe..., qui contient de quatre-vingts à quatre-vingt-dix maisons, bâties pour la plupart, dans un style supérieur et habitées par des personnes très respectables, une grande et belle église, un bon presbytère, un collège. Comme le village est sur la grande route, il y a concours continuel d'étrangers qui se rendent aux frontières ou qui en reviennent, et il y a pour les recevoir deux auberges où se trouvent toutes les commodités possibles... Il y a un moulin à grains et une scierie... » Ce moulin à grains, de 66 pieds par 46 pieds, avec rez-de-chaussée en pierre, situé sur un terrain couvert aujourd'hui par la Penman, avait succédé au moulin banal de 1772. M. Jos. Barbeau le construisit en 1798, l'année même de la construction du manoir. Une roue hydraulique, de 18 pieds de diamètre, à aubes planes, en-dessous, en était l'agent moteur. M. Casimir Dessaulles avait été témoin de la ruine de cette grande roue causée par l'écroulement du mur portant l'axe. On substitua une turbine et le « vieux moulin de MM. Monk et Dessaulles » continua ses opérations jusqu'à ce que le feu le détruisit en 1861. La maçonnerie restée debout reçut de nouvelles moulanges, des bluteaux, qui se rendirent utiles jusqu'en 1894. A cette date, il fut rasé et reconstruit en aval du pont Barsalou, derrière la manufacture Séguin et Lalime,

où il est devenu une simple boutique de réparations à l'usage de la Penman.

La description de Bouchette donnée plus haut est exacte et instructive. Il n'y aura pas lieu de s'étonner quand on apprendra qu'à l'époque du partage de cette seigneurie entre les héritiers Dessaulles, en 1852, la part de l'aîné fut estimée à 130 000 dollars.

Outre les rentes et autres droits seigneuriaux, M. Jean Dessaulles bénéficiait d'une grande terre de culture attachée au manoir et s'étendant jusqu'au Petit-Rang.

On se figure difficilement une ferme en exploitation — avec grange, étable, chevaux, bêtes — là où nous voyons aujourd'hui le parc public, la prison, la piste des courses, etc. Mais notons qu'à l'origine, les villageois de Saint-Hyacinthe occupèrent de préférence la partie basse du village, près de la rivière, autour du moulin à mouture, au pied de la rue Bourdages.

Sur la côte, les fermiers s'étaient établis, à la tête de leur concession, sur une ligne unique formant un rang — le rang de la rivière — comme dans les paroisses. Plus haut que l'église, en amont de la Cascade, chaque concession s'était enrichie d'une maison bordant le chemin, dit du Rapide-plat ou chemin du Roi. En bas, depuis l'église, depuis le vieux Collège, pour mieux dire, jusqu'au delà des cimetières, on ne voyait qu'une seule maison, le manoir, situé à la tête de la ferme du seigneur ayant front depuis la rue Saint-Hyacinthe jusqu'au Patronage, et en bordure du chemin public, comme les maisons des colons.

Même la ferme du seigneur enjambait le chemin public et couvrait le carré limité aujourd'hui, de haut en bas, par les rues Girouard et Cascade, de l'est à l'ouest, par

les rues Mondor et Sainte-Anne. Là, disait notre vénérable centenaire, s'ouvraient le potager et le clos de nuit ; là, le bétail de la ferme, exposé, la nuit, à se perdre dans les abatis, était tenu du soir au matin. Nos contemporains ont pu voir le puits du « parc de nuit », à l'arrière de la pharmacie Brodeur. En ce même endroit, « la ruelle des seigneurs », reliant à l'origine la rue Sainte-Anne à la rue Saint-Denis, fut le chemin de sortie que les seigneurs utilisèrent à la suite des concessions sur la rue Cascade.

Voulez-vous maintenant vous reporter d'un seul coup, à un siècle dans le passé de notre ville ? Fermez les yeux et reconstruisez en esprit le paysage agreste que je viens de faire connaître. Absents, en haut, la Banque de commerce, *Le Clairon*, le cinéma, les bureaux d'avocats, de médecins, de notaires ; absents, en bas, la pharmacie, les grands magasins de la rue Cascade ; absentes les habitations qui encadrent ce bloc et en font un des centres vivants de la ville. Ni arbres, ni gazon non plus, mais partout un sol piétiné, raviné, souillé, où se meuvent quelques bêtes aux longues cornes !

Hors cet enclos, la vie est active et progressive. Durant les années qui nous conduiront à 1832, les villageois prendront possession de plusieurs emplacements sis entre les rues Sainte-Anne et Bourdages. La population compte 5 à 600 âmes ; elle dépassera un millier en 1827.

Dans l'intervalle, conformément à une loi de 1824, le village entrera sous l'administration des syndics : Aug.-A. Papineau, Jos. Bistodeau, Ls. Gendreau, Jos. Messier, François Paul élus pour deux ans par une assemblée tenue à cette fin.

Les administrateurs municipaux se donnèrent aussitôt

la tâche de fixer le lieu d'un marché et d'y construire un abri suffisant à recevoir les denrées apportées au marché. Dès 1796, Jean Dessaulles avait obtenu de la seigneurie Delorme, en vue d'un marché, la concession d'un lopin de 180 × 80 pieds à l'angle nord des rues Sainte-Anne et Saint-Antoine. La place prit le nom de marché et resta ouverte aux campagnards

De leurs champs, dans leurs mains, portant les premiers fruits,

mais rien n'y fut bâti avant 1827, alors que les nouveaux syndics Thomas Boutillier, Emm. Couillard-Després, Fr. Dupont, J.-B. Labatte, Louis Picard y érigèrent une construction temporaire, en bois, de 50 × 30 pieds. Celle-ci, qui se résumait, je pense, en un toit sur poteaux, fut transportée en 1830 sur le site plus spacieux du marché actuel donné, sans réserve aucune, aux syndics par le seigneur Jean Dessaulles.

Malgré plusieurs additions, d'année en année, le modeste marché, orné de lambris, en planches debout, ne fut jamais un ornement, mais je dirai au chapitre suivant comment il entra dans l'histoire locale à l'occasion de l'arrivée des soldats anglais, à Saint-Hyacinthe, en 1837. Toutefois, sa renommée d'un jour n'assura pas son existence. Fermée, restaurée, agrandie à deux reprises, en 1843, « la halle du marché », comme il est écrit dans les vieux manuscrits, fut dépouillée de ses ornements en 1856, et acheminée vers le « marché à foin », où elle était encore visible en 1870. Un marché en briques occupa la place de l'absent.

Pendant que le village s'organise et s'unifie, la campagne attend dans le tumulte des esprits la division de la paroisse édictée par l'autorité ecclésiastique. Il s'agit des paroisses

Saint-Césaire, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Dominique dont la formation définitive ne sera pas effectuée avant 1833, mais qui depuis 1818 suscitent mainte discussion touchant l'emplacement des futures églises.

Si les seigneurs Dessaulles et Debartzch favorisent la multiplication des paroisses, le curé Girouard ne voit pas d'un œil serein le dénombrement de la sienne.

Son peuple est nombreux, et il est généreux. La fabrique vote, en 1826, la dépense de 1200 dollars pour l'achat d'un orgue. Renfermé, en 1832, dans un buffet de 150 dollars, modelé sur celui de Varennes, cet orgue dura jusqu'en octobre 1892, alors qu'il s'effaça devant l'instrument actuel composé — ce qui était une nouveauté — d'un orgue de jubé et d'un orgue de chœur reliés électriquement et pouvant jouer simultanément ou isolément au gré de l'organiste. La maison Casavant Frères avait construit cette merveille qui n'a cessé jusqu'à ce jour de leur faire honneur. Quant au vieil orgue de 1826, frère de celui de Saint-Ours, construits l'un et l'autre par une maison réputée de Londres, Angleterre, il alla chez les Jésuites de Sault-Sainte-Marie, puis à Sudbury, puis à Coniston, laissant toutefois aux paroissiens de Saint-Hyacinthe le souvenir des organistes : le Dr de La Bruère, Mme Ed. Leclère, Mlle Marie Mathieu, Mlle Leclère, Sœur du Saint-Rosaire de la Présentation de Marie, qui se succédèrent à son clavier vieillissant.

Le peuple, c'est-à-dire les fabriciens de Saint-Hyacinthe, ne fut pas moins généreux en 1828. La disette régnait alors. « Bon nombre d'habitants n'ont pas de quoi ensemencer leurs terres », mais le paiement de l'orgue n'a pas épuisé les ressources de la fabrique. Les marguilliers prêtent « moyennant cautions solvables et sûres » la somme

de 1000 dollars à leurs co-paroissiens éprouvés. Heureusement le blé, la semence par excellence, n'est pas cher. Il fut payé cinq dollars le minot durant la guerre de 1812, mais le temps de paix est revenu et en cette année 1828, il se vend 1 ½ dollar. Il haussera à 2 ½ dollars en 1829.

A propos de chiffres, je note que le port d'une lettre en cette même année coûte 9 sous si la distance ne dépasse pas 100 milles et 18 sous pour une plus grande distance.

Vers la fin de 1831, les paroissiens de Saint-Hyacinthe, le seigneur Dessaulles en tête, demandent l'érection canonique et civile de leur paroisse. Dans ce dessein, ils présentent la statistique suivante :

Nombre de terres	421
Superficie en arpents	36770
Nombre d'âmes	3792
Maisons habitées	606

Dans un tableau supplémentaire, ils affirment que le village renferme 320 emplacements délimités, 150 maisons et 1100 âmes. M. Kelly, curé de Sorel, est venu vérifier sur place les affirmations des requérants. Il constate que la requête exprime vraiment le désir des demandeurs et il signe conjointement avec les notaires A.-A. Papineau et D.-G. Morison.

Le décret de l'Evêque sera expédié le 2 juin 1832. La reconnaissance civile par le gouverneur Aylmer ne sera connue qu'en juillet 1835.

* * *

Quelle fut l'opinion politique en notre milieu durant l'époque troublée de notre histoire générale commençant

en 1827 ? Il y a lutte à Québec, touchant la question des subsides, entre la Chambre d'assemblée élue par le peuple et les 25 conseillers législatifs, nommés par l'Angleterre, dont seulement cinq ne sont pas Anglais. Le projet d'union du Bas et du Haut-Canada, discuté depuis 1823, agite pareillement les têtes. Les Ontariens sont impatients ; ils veulent agir sans retard. Par avant-goût, Toronto réclame l'annexion immédiate du district de Montréal. Le peuple est invité à signer des requêtes contre tout projet d'union. L'agitateur Papineau ira les porter à Londres, mais il ne paraît pas qu'il soit venu solliciter des signatures, ici, dans la principauté de son beau-frère. Comme Roch de Saint-Ours, son collègue à la Chambre d'assemblée pour le comté de Richelieu, le seigneur Dessaulles semble se tenir en dehors du mouvement politique et ne dire mot, ouvertement du moins. On ne trouve nulle part le signalement de sa présence, ni l'écho d'une parole sortie de sa bouche.

Serait-ce pour les récompenser de leur silence que le gouverneur Aylmer, en 1832, les appellera tous deux à siéger au conseil législatif en compagnie d'autres silencieux ? L'année suivante, Aylmer se croira permis de venir cueillir à Saint-Hyacinthe même les fruits de ses bonnes dispositions envers les mandataires de notre population.

Dans l'attente de ces événements, notons que l'opinion publique incline vers la politique économique et réclame des communications plus faciles avec les Etats-Unis, avec le Haut-Canada et entre les divers groupes de population de notre province.

Ce fut « l'ère des canaux », et cette poussée pacifique conquit les esprits comme, de nos jours, la politique des bons chemins.

En 1822, le Parlement vote 50000 dollars pour le creusage du canal Lachine et $200000 pour le canal Chambly. Il est même question de faire communiquer l'Yamaska avec le Richelieu par un canal débouchant à Saint-Charles. L'entreprise est facile, fut-il dit, sans y voir ; « ces deux rivières se tiennent au même niveau ». Légère erreur ! le niveau du Richelieu est de 80 pieds, à peu près, plus bas que le niveau de l'Yamaska, à Saint-Hyacinthe. Ceci connu, on demanda un canal entre Saint-Césaire et Saint-Jean, puis la canalisation, par sections, de la rivière Yamaska depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Farnham.

« Saint-Hyacinthe port de mer », ce vœu fut prôné sur les hustings, dans les assemblées publiques, dans les comités de législation, à plusieurs reprises, en 1825, 1835, 1857, 1860, 1878.

A cette dernière date, le creusage de l'Yamaska reçut un commencement d'exécution conformément au plan de l'ingénieur Michaux. Un subside de $15000 fut voté et les bateaux montèrent jusqu'à Saint-Michel d'Yamaska.

Restaient en souffrance les sections Saint-Michel-Saint-Aimé, Saint-Aimé-Rapide-plat, Rapide-plat-Farnham avec une digue et un pont d'un seul tenant à Saint-Hyacinthe. Projet superbe et sérieux dans l'intention des promoteurs : MM. Langevin, ministre de la marine, Gill, Mousseau, Tellier, députés des comtés riverains, tous hommes graves et de bon conseil, mais « les meilleures choses ont le pire destin ». « Saint-Hyacinthe port de mer » : pensons-y toujours, n'en parlons jamais !

J'ai cru lire dans les gazettes que la canalisation de l'Yamaska, section Rapide-plat-Farnham, fut amorcée ici même dans nos rapides. On reprochait au député fédéral

de refuser le travail des ouvriers ne portant pas ses couleurs. J'ai appris depuis qu'il s'agissait de l'ouverture de la « passe des poissons », au pied de laquelle, dit-on, un de nos joyeux concitoyens, qui nous quitta tragiquement, prenait plaisir à tenter le goujon des heures durant.

Une autre pensée pacifique réunit nos législateurs sur les quais de Québec en 1831. Gouverneur en tête, ils assistent au lancement du steamer William-Henry, dont le nom désignera toujours dans l'histoire de la navigation le premier navire qui, en 1833, traversa l'océan sous l'unique poussée de la vapeur.

Cette entreprise est intéressante. Outre la gloire qui nous en revient, elle couronne l'industrie canadienne, longtemps prospère à Québec, de la construction des navires. Nous avons écrit que notre premier seigneur Delorme, au nom du roi, tirait des forêts qui nous cernent les bois utiles à cette industrie. Après un grossier équarrissage à la hache fait ici même, au bas de la Cascade, les beaux plançons de pin et de chêne, liés les uns aux autres pour assurer la flottaison, cheminaient le printemps venu, au fil de l'eau, jusqu'à Québec. Un deuxième exploiteur de la forêt, nommé Corbin, opéra pour son propre bénéfice dans les bois de Saint-Damase. Un modeste affluent de l'Yamaska, un ruisseau, porte son nom.

Au surplus, le lancement du William-Henry dut consoler quelques citoyens de Saint-Hyacinthe qui, histoire de rendre hommage au propriétaire, s'étaient embarqués à Montréal, le 3 novembre 1809, avec leur jeune seigneur Hyacinthe-Marie Delorme, sur l'*Accommodation* de John Molson, premier bateau mû par la vapeur sur le fleuve

Saint-Laurent, et n'arrivèrent à Québec qu'après 36 heures d'une navigation — la litote est permise — féconde en incidents reposants.

* * *

Passer de la vie politique et économique de nos gouvernants à la vie sociale de leurs électeurs, la transition est facile sans être toutefois bien fructueuse pour l'annaliste. Saint-Hyacinthe n'ayant pas de gazettes, il faut chercher dans les lettres privées, dans les minutes des notaires, dans les registres paroissiaux. Dans ces derniers, les inscriptions concernant les baptêmes, mariages et sépultures offrent parfois un incident d'histoire locale. Ainsi dans les premières pages du registre de Saint-Hyacinthe pour 1826, je lis que trente-six mariages furent célébrés à l'église paroissiale au cours du mois de janvier, dont dix-sept le mardi, onzième jour. C'est un gros chiffre assurément qui n'atteint pas cependant à l'ampleur des trente-deux mariages bénis le même jour dans notre village selon une fausse nouvelle communiquée au public. J'appris un jour que Emmanuel Couillard-Després, dont j'ai déjà cité le nom, épousa une demoiselle Bourdages. Les registres de Saint-Hyacinthe sont muets sur ce sujet, mais sachant que les Bourdages vécurent à Saint-Denis, j'ouvris le cahier de cette paroisse et je lus tout le détail de ces épousailles célébrées en 1824 et attestées par le curé Girouard célébrant, le seigneur Jean Dessaulles, Louis Bourdages, père de l'épousée, Joseph Bistodeau, J.-B. Bouthillier, C.-L. Chamard, Toussaint Cherrier, Sophie Le Brodeur et plusieurs membres de la famille Bourdages. Evidemment, les épousés étaient des personnes de qualité. Le mari,

nous l'avons dit, fut le premier professeur de mathématiques au Collège. Le goût des chiffres l'achemina vers la profession d'ingénieur-arpenteur. Son nom, de même que le nom de son confrère en arpentage, M. Fortin, résidant aussi à Saint-Hyacinthe, se lit sur les certificats de bornage entre colons : « Conformément au Procès-Verbal de maître Emmanuel Couillard-Després Arpenteur juré » est-il écrit avec majuscules dans les contrats. Il délimita et fit sienne une immense concession seigneuriale de 10 × 30 arpents à l'ouest du village et s'étendant jusqu'au delà du site actuel du Château d'eau de l'Aqueduc. Je le suis à Sainte-Rosalie où il se fit cultivateur tout en continuant d'exercer sa profession ; à Saint-Aimé de même, où il décéda en 1853. Son corps fut inhumé à Saint-Hyacinthe par le curé Resther, en présence des citoyens D.-G. Morison, L.-R. Blanchard, M. Buckley, Pierre Solis qui signèrent au registre.

Le défunt n'avait jamais rompu totalement avec Saint-Hyacinthe. Je dirai, en son temps, qu'il bâtit notre premier Palais de justice en 1835 et le rebâtit, pour ainsi dire, une dizaine d'années après, en s'aidant de chaînes et de tiges de fer qui tinrent l'édifice debout jusqu'au jour où le feu le consuma en 1859.

Par ses ascendants, Couillard-Després se rattachait directement au seigneur Latour, gouverneur de l'Acadie, au XVIIe siècle, dont l'abbé Azarie Couillard-Després, autre descendant, poursuit la réhabilitation en dépit du Père Candide.

Par son fils Emmanuel-Louis-Rémi, ancien maître de poste et *secrétaire universel*, le nom patronymique Couillard-Després est écrit partout. Une rue porte ce nom.

Notre grande rue Bourdages nous dit cent fois le jour

que les mêmes honneurs échurent à Louis Bourdages, dont une deuxième fille épousa Benjamin Benoit, constructeur et premier occupant de la « Maison blanche » du Précieux Sang. Le seigneur Dessaulles voulut être le parrain du premier enfant de ce couple qui fut Louis, père de Mme Alexandre Ostiguy, et dont la veuve, vénérable douairière, nonagénaire, m'a enseigné une infinité de choses concernant les événements, les hommes, les œuvres de son temps et de son quartier. Son quartier, ce n'était alors qu'un simple rang de maisons échelonnées sur la côte depuis l'église Notre-Dame jusqu'aux limites ouest de la ville. — « Là fut ma petite patrie, mon pays ; je n'en connus pas d'autre » se plaît à dire Mme Louis Benoît.

Dans la grande histoire du Canada, le nom de Louis Bourdages s'accompagne du qualificatif de tribun. Il se révéla sous cet attribut dans l'enceinte du collège à l'occasion de la visite, en 1833, du gouverneur Aylmer dont je parlerai ultérieurement. Bourdages était alors député du comté de Nicolet — de 1830 à janvier 1835, date de sa mort — après avoir joui, de 1815 à 1816, du mandat du comté de Buckingham dont Nicolet fut un démembrement. C'est au début de sa carrière politique, de 1804 à 1814, qu'il représenta l'immense comté primitif de Richelieu. Sans résider habituellement à Saint-Hyacinthe, Louis Bourdages ne manquait pas d'y paraître les jours de fêtes et de démonstrations populaires. Son petit-fils, Louis Benoît, le recevait chez lui, à la « Maison Blanche » et le retenait parfois un long temps.

* * *

Les bruits de la vie sociale se répercutaient facilement au dedans des murs du Collège situé alors au centre du

village, sur le terrain occupé aujourd'hui par l'Evêché, mais plus près de la rue Girouard. Au début de l'Institution, les professeurs venus de plusieurs points de la province, et même de l'étranger, restaient forcément distants de la population.

Mais à dater de 1831, on sent plus nettement se faire jour dans la maison cette uniformité de besoins et de sentiments, surtout cette homogénéité d'aspirations qui fera plus tard sa grandeur et lui attirera tant d'attachement de la part des citoyens qu'elle aura formés, tant d'admiration de la part de ses amis étrangers.

1831, en effet, c'est une étape spéciale dans la vie de notre Institution enseignante ; la première qui accuse chez elle un éveil aux événements troublants qui commencent, à cette époque, à agiter les esprits et qui paraît comme une instructive et secrète communion entre elle et les hommes qui semblent à ses yeux le mieux porter le sentiment national. Car, pour elle, le maintien de notre langue, de nos traditions, de nos croyances religieuses, cela forme pareillement partie du programme des études. C'est pourquoi le docteur Wolfred Nelson se croira autorisé à communiquer, comme confidentiellement, son programme à M. Raymond, en l'accompagnant de l'apostille respectueuse et naïve : « Au Collège le plus distingué du pays ! »

Il y a quelque chose de profondément touchant — et que je tiens à dégager immédiatement de son caractère politique — dans cette démarche d'un chef laïque de parti qui s'en vient auprès d'une des têtes dirigeantes du Collège soumettre ses projets de revendications constitutionnelles, solliciter ses avis. Rien que cela révèle, jusqu'au fond, toute l'étendue de la communauté d'aspirations et de

sentiments se présentant comme une complicité d'âme. L'histoire de la Vendée ne nous rappelle-t-elle point des traits et des situations analogues ?

Comment expliquer, plus tard encore, presqu'aux jours agités de notre Histoire, la réception dont Papineau fut l'objet au Collège et qui se termina par une acclamation subite et spontanée de la part de tout le peuple écolier, du personnel, de l'assistance composée des notables du village : Vive la Patrie !

Vive la Patrie ! Est-ce bien là le texte véritable ? Il est bien probable que oui, parce que c'est le texte écrit et que ce fut la version reconnue et acceptée par les manifestants eux-mêmes. Mais quel tapage ne fit-on pas dans les journaux à ce sujet, dans les journaux à tendances bureaucratiques, naturellement. Pour ceux-ci l'acclamation n'avait pas été : Vive la Patrie ! mais : Vive le patriote !

Patrie ou patriote, le mot authentique nous importe peu aujourd'hui après ce long recul. Il nous sert simplement à faire ressortir ce qui émane de plusieurs actes des anciens directeurs du Collège. C'est l'amour de la patrie, l'idée nationale, le devoir public, le triomphe religieux, tout cela mené comme une doctrine, avec les saines et fortes études du programme d'études le plus complet[1].

En consultant le catalogue de nos collégiens, entre les années 1811 et 1831, je découvre que 66 de ceux-ci sont issus du village de Saint-Hyacinthe. J'éprouve un certain éblouissement à les écrire, car j'y vois les premières illustrations de notre maison collégiale. J'imagine que le lecteur se plaira à rechercher sur cette liste, surtout dans le tableau

[1] *Histoire du Séminaire*, vol. I.

des lauréats, quels sont ceux qui ont tenu les promesses de leurs débuts, quels sont ceux qui s'éclipsèrent après un premier rayonnement.

LISTE DES COLLÉGIENS, DE 1811 A 1831,

ISSUS DU VILLAGE DE SAINT-HYACINTHE

Archambault, Lucien	1824	Marchessault, Godefroy	1821
Brunelle, F.-X.	1811	Méthot, Jacques	1823
Blanchard, Louis	1823	Messier, Narcisse	1824
Bachand, Joseph	1829	Messier, Eusèbe	1824
Blais, Luc	1830	Messier, Onésime	1824
Chabot, F.-X.	1821	Menard, Jacob	1824
Cadoret, Frs	1824	Marchessault, Léon	1826
Cartier, Edouard	1824	Malo, Elie	1829
Côté, Antoine	1824	Plamondon, Louis	1818
Couturier, Régis	1825	Picard, Louis	1819
Croteau,	1826	Plamondon, Michel	1819
Châtel, Isidore	1827	Plamondon, Jean-Marie	1822
Champigny, Joseph	1830	Plamondon, J.-B.	1824
Dussault, Pierre	1811	Plamondon, Louis	1825
Daignault, Pierre	1818	Picard, Damase	1825
Denonville, J.-B.	1820	Raymond, J.-S.	1818
Donsman, M.	1823	Raymond, Rémi	1818
Dessaulles, Ls-Ant.	1825	Roque, Jean	1824
French, William	1824	Robitaille, Hyacinthe	1830
Fontaine,	1831	Robitaille, Robert	1830
Gaudreau, J.-B.	1820	Sicotte, Toussaint	1820
Gaudet, Frs-X.	1821	Sicotte, Louis-Victor	1822
Grandpré, Côme	1823	Sicotte, J.-B.	1827
Grandpré, Louis	1823	St-Pierre, Frs	1820
Germain, Noël	1827	St-François, Aug.	1825
Gendreau, Joseph	1829	Sarrazin, Lambert	1830
Harnois, Frs	1818	Saint-Germain, Jos.	1831
Hamel, Frs	1824	Tondreau, Louis	1824
Hyacinthe, Jos.	1827	Turcot, Narcisse	1828
Lefebvre, Vital	1811	Tanguay, Joseph	1829
Langelier, Michel	1819	Têtu, Frs	1829
Lagorce, Irénée	1824	Valin, Antoine	1823
Laflèche,	1824	Vidal, Elie	1824
L'Herault, Eusèbe	1827	Valin, Narcisse	1825
		Valin, Héliodore	1825

TABLEAU DES LAURÉATS

PARMI LES COLLÉGIENS NOMMÉS PLUS HAUT (1811-1831)

Lucien Archambault,	lauréat	en	Version latine.
Louis Blanchard,	»	»	Mathématiques.
F.-X. Chabot,	»	»	Thème latin.
Fr. Cadoret,	»	»	Langue anglaise.
Louis-Ant. Dessaulles,	»	»	Version latine.
J.-B. Gaudreau,	»	»	Langue latine.
Noël Germain,	»	»	Langue anglaise.
Irénée Lagorce,	»	»	Discours français.
Godefroy Marchessault,	»	»	Histoire et Géographie.
Léon Marchessault,	»	»	Grammaire française.
Michel Plamondon,	»	»	Rhétorique.
Joseph-Sabin Raymond,	»	»	Rhétorique.
Hyacinthe Robitaille,	»	»	Histoire et Géographie.
Louis-Victor Sicotte,	»	»	Histoire et Géographie.
J.-B. Sicotte,	»	»	Langue anglaise.
Toussaint Sicotte,	»	»	Histoire.

* * *

Terminons ce chapitre en signalant les événements pathétiques qui assombrirent la fin de la période que nous venons de parcourir ensemble.

D'une extrémité à l'autre du Canada, le choléra asiatique, en 1832, sema la mort dans nombre de familles, l'affliction partout. A la douleur publique s'ajouta, chez le peuple de Saint-Hyacinthe, le deuil causé par la disparition de deux bienfaiteurs insignes. L'un fut la victime du choléra, l'autre échappa à l'épidémie pour s'éteindre en 1835.

Cette dernière date appartient au chapitre suivant, mais je me hâte de l'inscrire ici, afin de ne pas interrompre le récit de l'effervescence qui aboutit à la tragédie de 1837. La rébellion, la guerre, la vengeance, les pendaisons laissent si peu de place à l'expression de ces regrets d'ordre intime

que la mort d'une personne considérée suscite dans les petites agglomérations où tous les êtres se connaissent et s'aiment.

Dès le début de 1832, les méfaits du choléra à Montréal et à Québec sont alarmants. Ici à Saint-Hyacinthe, le fléau est débonnaire. Toutefois, le directeur du Collège fait savoir aux parents, par avis dans les gazettes, que vu l'appréhension, les collégiens iront en vacances le 2 juillet au lieu du 15 août selon la vieille habitude. Bien inspiré fut-il, car le 9 août il écrit que le choléra atteignit un degré terrifiant d'intensité dans toutes les directions de la paroisse.

Le Collège ouvrira ses portes en septembre au jour marqué, mais son chef, son créateur, n'apparaîtra pas. Le vénérable curé Girouard a succombé au fléau dans le presbytère de Varennes, le 3 août 1832, à l'âge de 70 ans.

Ce fut un deuil immense partagé par toute la province. Fondateur de deux grandes institutions d'enseignement — Collège et Couvent — M. Girouard n'était inconnu nulle part. Bravant l'épidémie régnante, le cortège funèbre fut grandiose. Des centaines de voitures, se suivant sans interruption sur une ligne de deux lieues, accompagnèrent le corps du défunt transporté à Saint-Hyacinthe le jour même du décès. Le seigneur, les notables du village et de la paroisse, MM. Demers et Trudeau, représentants du clergé de Québec et de Montréal, les curés voisins furent présents aux funérailles.

Vingt-neuf ans après l'inhumation dans l'église de la paroisse, côté de l'Evangile, les restes de M. Girouard furent transférés solennellement au nouveau Séminaire le 17 juillet 1861.

M. Edouard Crenier, ancien directeur du Collège, succéda à M. Girouard dans la cure de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

La tradition concernant le choléra s'exprime encore aujourd'hui parmi nous en termes pleins d'horreur, mais il semble que c'est surtout dans la région de Québec que le fléau fut implacable. En cinq mois, 3300 personnes succombèrent dans la seule ville de Québec, tandis que Montréal ne compta que quelques centaines de décès.

Saint-Hyacinthe fut épargné, à peu près [1]. Cette faveur lui était due, car seul jadis, en 1809, nos anciens avaient payé tribut à une méchante grippe plus meurtrière que la grippe espagnole de 1918, qui éclata soudainement dans leur milieu. En trois mois, elle conduisit 52 adultes au cimetière après les avoir terrassés en 2 à 3 jours par une fièvre inouïe.

Quant à l'origine, au Canada, du choléra de 1832, elle suscita entre les deux races une polémique dont l'écho se fait encore entendre parfois. Les canadiens la recherchèrent dans l'immigration anglaise qui versa sur notre sol, en 1831, 52000 émigrés des Iles Britanniques. Dès octobre 1831, l'épidémie régnait dans les quartiers pauvres de Londres. Pour ne pas gêner les importateurs, presque tous anglais, le gouverneur Aylmer refusa de faire tenir en quarantaine les vaisseaux marchands venant d'Angleterre.

Le terrible visiteur parut derechef en 1834, en 1849.

[1] Anticipant sur les découvertes de Raspail, nos anciens, j'imagine, avaient appris à connaître les vertus du camphre. Aux craintifs qui, à l'approche du monstre asiatique, s'écriaient : Qu'en ferons-nous ? les braves répondaient avec assurance : Camphrons-nous ! Et cela les sauva !

De la mi-août au début de septembre 1849, vingt adultes et quelques enfants de Saint-Hyacinthe furent emportés. Tantôt ici, tantôt là, dans les villes, dans les campagnes, ses menaces continuèrent de terrifier nos populations jusqu'en l'année 1854 qui marqua sa disparition définitive.

Selon un apologue oriental — ai-je lu quelque part — la peste appelée un jour à se disculper témoigna ainsi : « J'ai tué à peine la dizième partie des victimes ; la peur a fait le reste ! »

Quoi qu'il en soit, « l'année du grand choléra » remplit une des pages les plus émouvantes de notre histoire. Avec ses légendes de morts instantanées, d'ensevelissements précipités, d'inhumations d'êtres vivants, elle reste une épouvante et une tragique date de repère.

Le deuxième deuil que j'ai fait pressentir est celui causé par la mort, à 69 ans, du seigneur Jean Dessaulles, le 20 juin 1835.

J'ai cité au début de ce chapitre des phrases éminemment élogieuses concernant le seigneur et la seigneuresse de Saint-Hyacinthe. L'histoire n'a démenti aucune de ces excellentes notes. Les citoyens de Saint-Hyacinthe peuvent y ajouter en lisant ici la désignation des principaux terrains, aujourd'hui inestimables, que notre ville doit à la munificence de l'honorable Jean Dessaulles : emplacement du marché-centre et des rues adjacentes ; quatre arpents en superficie où fut édifié le vieux palais de justice et qui, à cette heure, embrassent la cour, la gare, les dépendances, toute la propriété du chemin de fer. Voilà certes des dons princiers et qui assurent la pérennité du nom Dessaulles.

Une sobre notice nécrologique, publiée par *La Minerve* et par *Le Canadien*, affirme le « patriotisme épuré » du défunt. Mystérieux euphémisme et qui signifie, semble-t-il, dans son raccourci, un patriotisme isolé, dépouillé de toute teinte du milieu où il s'exerce.

Ont signé le registre de sépulture MM. Prince, La Rocque, Raymond, professeurs au Collège ; A. Archambault, D.-G. Morison, Jos. Bistodeau, S. Dulongpré, citoyens du village ; M. le curé Crevier, célébrant, et huit curés du voisinage. Absents, le seigneur Debartzch, cousin du défunt et co-seigneur de Saint-Hyacinthe et Roch de Saint-Ours, son collègue au Conseil législatif ; absents, les Papineau, les Bourdages, les de La Bruère, les Boutillier, les Blanchard.

Certes, cent motifs plausibles ont pu causer ces abstentions, mais il n'échappera à personne que, à première vue, cet acte de sépulture comporte un sens. J'allais céder à l'attrait de l'interprétation lorsqu'un ami parfaitement renseigné m'avisa que je faisais fausse route. Selon lui, M. Dessaulles, il est vrai, ne fut ni un impétueux, ni un combatif. Homme de paix et de douce société, il prisait la concorde. Ce penchant lui valut le mandat de député du comté qu'il retint seize ans — de 1816 à 1832 — et la confiance du gouverneur qui l'appela au Conseil législatif. Le laconisme de l'acte de sépulture signifie que la mémoire de M. Dessaulles ne demande aucune affirmation explicite de ses sentiments. On s'abstient devant les hommes lorsqu'une démarche ou une parole est superflue.

A l'appui de ses dires, mon interlocuteur m'adressa deux documents qui ont ici leur place. Je les écris volontiers, d'autant que j'ai cherché vainement le détail des débats du Conseil législatif, en mars 1834, concluant au rejet

des 92 résolutions. J'aurais aimé y voir de quel côté pencha M. Dessaulles. A défaut d'imprimés authentiques, il est permis de présumer son penchant par l'attestation de l'honorable Denis-Benjamin Viger, le bras droit de M. Papineau, à cette date. Parlant au banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le 24 juin, au lendemain des funérailles de M. Dessaulles, M. Viger proclame « que le pays vient de perdre un excellent citoyen, toujours constant dans ses efforts pour soutenir les droits de ses concitoyens ». Cela suffit à situer le regretté disparu dans son milieu de Saint-Hyacinthe, en communion de pensées avec les notables de son village.

Est-ce qu'il ne prête pas à la même conclusion ce rapport du lieutenant-colonel Carthcart, en tournée d'inspection à Saint-Hyacinthe ? Il écrit, le 30 novembre 1838, à son supérieur, le secrétaire de la milice de la province, « qu'il a mis en état d'arrestation les citoyens de ce village D.-G. Morison, P.-N. Pacaud, J. Laparre, S.-J. Tétu, Robitaille, Cartier, Bistodeau, Boutillier, Archambault. Il a relâché les quatre derniers. Quant à D.-G. Morison, vu qu'il est l'agent de la famille Dessaulles et que ses papiers peuvent avoir de la valeur, il a mis les scellés sur sa correspondance et en a confié la garde à un factionnaire en attendant les instructions du commandant général des forces » (Colborne). Voilà qui me semble grave et significatif : trois ans après sa mort, M. Dessaulles est encore suspect aux gouvernementaux !

On se souvenait peut-être de sa réserve menaçante renfermée dans la lettre qu'il écrivit lorsque le gouverneur Aylmer, en 1831, lui offrit un siège au Conseil législatif : « Milord, j'ai voté en Chambre que l'acte en vertu duquel

est constitué le Conseil législatif était fautif, dans sa disposition relative à ce corps. Je suis toujours du même avis... Me réservant la liberté en Chambre ou dans le Conseil, si la question y est traitée de nouveau, de voter comme je l'ai ci-devant fait, j'accepterai l'offre que me fait votre Excellence. »

A cette noble affirmation, lord Aylmer avait répondu en français, le même jour, 19 décembre 1831, avec une noblesse égale : « Je m'empresse de vous assurer... que rien n'était plus éloigné de ma pensée que de vous imposer des conditions, ou même d'exercer une influence quelconque sur votre manière d'envisager les affaires politiques de votre pays. En vous proposant d'entrer dans le Conseil législatif, j'ai rendu toute justice au zèle et au patriotisme que vous exprimez dans votre lettre... (Signé) : Aylmer [1]. »

Elle est délicieuse cette lettre du gouverneur et j'imagine que lord Aylmer apparut ce jour aux yeux de M. Dessaulles avec l'auréole sous laquelle un autre gouverneur l'avait fasciné, en 1824. L'Histoire nous apprend qu'à cette date, deux mascoutains, M. Dessaulles et M. Bourdages, avaient prié la Chambre d'agréer le projet d'ériger, devant l'édifice du Parlement, une statue équestre à Sir Georges Prevost « en témoignage de la sagesse, de l'intégrité, de l'habileté avec lesquelles il a administré (1811-1815) le gouvernement de cette province »... La Chambre acquiesça, mais la statue resta enfouie sous la paperasse parlementaire. Nous verrons au chapitre suivant que le tribun Bourdages fut moins sensible aux charmes de lord Aylmer !

La seigneuresse Dessaulles survécut vingt-deux ans à

[1] Nous devons la connaissance de ces lettres à l'obligeance de la famille Dessaulles.

son mari. Elle s'éteignit le 5 avril 1857. Après la désaffectation de la pro-cathédrale qui avait reçu son corps, celui-ci fut porté au nouveau cimetière de la ville où les restes du seigneur Jean Dessaulles, retirés de l'ancien cimetière de la paroisse, furent pareillement déposés.

Le règlement de la succession des défunts seigneurs, d'autres règlements éventuels feront éclore les nouvelles seigneuries Yamaska, Rosalie, Laframboise, Mondelet, Rottermund, Drummond, Monk, Jones, lesquelles, jointes à la seigneurie majeure Jean Dessaulles et aux seigneuries secondaires Debartzch et Dénéchau constituent onze seigneuries toutes issues de la seigneurie primitive acquise par Delorme, père.

CHAPITRE V

La rébellion de 1837-1838. — Etat des esprits à Saint-Hyacinthe. — Le mai du Collège. — Le docteur Boutillier et Louis Bourdages. — Visites des gouverneurs Aylmer et Gosford, de Papineau. — La fête nationale et L.-V. Sicotte. — Fête à Saint-Denis. — Charivaris à Saint-Ours, à Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. — Colborne à Saint-Hyacinthe. — Dépositions et confessions. — Etoffe du pays. — Assemblée des six-comtés. — Le manoir Debartzch. — Déclaration du clergé et des habitants de Saint-Hyacinthe. — Les soldats anglais au Collège. — Arrestation du docteur de La Bruère. — P.-E. Leclerc. — Félix Poutré. — Le mouvement de 1838 à Saint-Hyacinthe.

J'ai écrit dans l'*Histoire du Séminaire* : « Mil huit cent trente-sept ; quelles tristesses cette date rappelle ! Les collégiens n'ignoraient pas le mouvement qui agitait le pays. Les deux principaux agitateurs, Papineau et Nelson, avaient ici chacun deux fils. L'anxiété étreignit tous les cœurs lorsque la rencontre devint inévitable entre les patriotes et les soldats anglais armés les uns contre les autres. La victoire de Saint-Denis était à peine connue que l'allégresse qu'elle apporta s'évanouit dans les horreurs de la bataille de Saint-Charles. Mon vieux professeur racontait que, se promenant dans la cour des élèves, un livre à la main, il sentit tout à coup la terre tressaillir sous ses pieds et que, se baissant pour écouter, il entendit au loin

comme un vague et insaisissable murmure, le canon de Saint-Charles « répandant la mort, l'épouvante et le deuil ».

Une semaine après, le colonel Gore, suivi de ses miliciens, incendiait les campagnes de la rivière Richelieu ; la maison de Nelson flambait. Les vainqueurs se dirigèrent vers Saint-Hyacinthe. A cette nouvelle, la plupart des citoyens compromis dans le soulèvement prirent la fuite. Trois cents soldats anglais vinrent loger au Collège.

Les événements de 1837 remplissent une page mémorable dans l'histoire du Collège et de la ville de Saint-Hyacinthe. Les anciens élèves ne se voyaient pas sans rappeler quelques incidents de ces jours de détresse. Lorsque nos vieux professeurs voulaient récompenser de quelque manière notre application au travail, rien ne leur réussissait mieux, en classe ou dans leur chambre, que le récit de leurs souvenirs personnels avec lesquels ils reportaient nos jeunes imaginations à trente, quarante ans en arrière. Ils avaient connu les agitateurs ; ils avaient souvent conversé avec eux ; ils avaient vécu leur vie fiévreuse d'espoirs et de déceptions. Les espérances, les projets, les tentatives téméraires d'une poignée de braves ont parfois excité le sourire. C'est un sourire peu digne et peu intelligent, car le drame fut captivant. Le théâtre a pu être petit ; les auteurs ont paru dans la mauvaise fortune ; qu'importe ! Il y avait de la grandeur dans les questions qui étaient discutées et dans les destinées qui s'élaboraient.

Il s'agissait de décider qui, des 75 000 Anglais ou des 500 000 Français-Canadiens, devait gouverner dans le Bas-Canada. L'administration du pays était aux mains de la minorité. Sans l'assentiment de la Chambre élue

par le peuple, 157 Britanniques se distribuaient l'autorité, les places d'honneur et l'or, tandis que 45 Canadiens seulement avaient accès aux situations inférieures. Les plaintes adressées à la métropole n'étaient pas entendues. Les requêtes restaient enfouies dans les cartons des commis de la rue Downing, à Londres, parents ou amis des fonctionnaires incriminés.

Ce malaise, cette oppression, on en souffrait depuis longtemps. Le docteur Wolfred Nelson, de Saint-Denis, écrivait, en 1831, à un de ses amis du clergé (je copie littéralement) :

« L'administration désastreuse du pauvre comte Dalhousie a fait un bien étonnant au pays bien qu'on voulait faire tout le contraire ! Elle nous a démontré la valeur intrinsèque de notre heureuse Constitution. Elle nous a appris que pour être heureux et paisible, il faut que les Lois soient observées autant *par les Gouverneurs* que par les *Gouvernés*..... Nos ressources ne seront plus employé à payer les ennemis acharnés du pays, ni donné en salères à certaines personnes dénué autant de honte comme d'honneur.....

... Pardonnez, cette expression d'indignation : retiré comme vous avez le bonheur d'être, des scènes scandaleuses que nous Laïques sont exposé à témoigner tous les jours de la part de nos différentes administrations, vous ne pouvez facilement mettre à sa juste valeur les abominations auxquels le Pays a été exposé depuis si longtemps. Je sollicite votre indulgence, car je me suis permis peut-être trop de liberté dans l'étendu et dans le nombre de mes remarques, — mais elles sont d'un Canadien, et d'un Père qui a des Enfans à élever et, qu'il espère, mouriront sur le sol qui les a vu naître... Excusez mon français ; arrangé en plus de tems, il aura été un peu moins révoltant à des oreilles classiques... »

Ces lignes n'expriment pas les sentiments d'un révolutionnaire, mais d'un persécuté cherchant des consolations et des encouragements dans la résistance. Faut-il s'étonner si de tels hommes rencontrèrent, même chez leurs conci-

toyens voués aux œuvres de paix, une tolérance explicite et peut-être une connivence ouverte ? Car, on l'aura remarqué, il n'est question, en ce que je puis nommer le programme de Nelson, que de revendications constitutionnelles. « Je le déclare, en présence de Dieu qui doit me juger, je rejetterais la modification politique la meilleure, si elle devait coûter une seule goutte de sang », disait le grand agitateur de l'Irlande, O'Connell. Un sentiment semblable animait les directeurs du Collège et les notables de Saint-Hyacinthe. S'ils n'étaient pas disposés à encourager un soulèvement, ils ne voulaient pas nuire à une œuvre utile en l'entravant. Ils soutenaient le pouvoir, sans doute, mais ils ne pouvaient approuver ceux qui se couvraient du drapeau de l'autorité pour continuer leurs vexations. Si, en cette situation, ils ne pouvaient rien empêcher, serait-ce une raison de dire qu'ils semblaient accepter le mal qui se préparait ? Rôle ingrat ; les honnêtes gens qui agissent sérieusement, dans les jours d'orage, doivent se résigner à ces injustices.

Les directeurs du Collège n'ont jamais encouragé la rébellion ; je l'affirme positivement et l'on me croira sans peine. Mais qu'il y eût une grande fermentation dans l'enceinte du Collège ; que plusieurs jeunes professeurs y aient coopéré jusqu'au point de se compromettre aux yeux des autorités religieuses et civiles, cela ne fait aucun doute. Les exercices militaires étaient pratiqués avec un entrain extraordinaire. Les petits y allaient d'enthousiasme, les plus grands avec réflexion, comme à un devoir et sans se défendre d'une arrière-pensée. Alexandre Taché, futur archevêque de Saint-Boniface, et Augustin Régnier, futur premier Jésuite canadien, avaient *planté le mai*. La tradition nous rapporte

que des discours échevelés, fous de jeunesse, d'aspirations libérales et d'illusions, se débitaient en catimini au pied de ce bois comme au pied d'un symbole de liberté. Longtemps, il conserva des serments et des programmes gravés à la pointe du canif en signes cabalistiques. En 1853, cette relique d'un temps fertile en mirages fut portée solennellement et militairement, sur les épaules des collégiens, de la cour du vieux Collège à la cour du Collège neuf et transplantée avec les plus grands honneurs. M. Tétreau me chargea un jour, vers l'année 1873, de constater si certaines incisions étaient visibles encore sur la base du mai ; elles y étaient. J'ignorai longtemps le but caché de ma mission. Ce me fut une énigme dont je n'eus l'interprétation que ces années dernières en lisant une note du vieux chroniqueur, à la date du 27 juillet 1877. L'ouragan venait de renverser le mai. M. Tétreau écrit le même jour, avec la réserve convenable à son âge refroidi : « Ce bois emporte dans sa ruine la trace de beaucoup de discours hyperboliques prononcés par les enthousiastes officiers de notre milice collégiale au temps de *sa splendeur.* »

On peut présumer quel était le ton des lettres échangées entre les familles et les collégiens. Parmi ces derniers, je vois cinq Papineau, fils, neveux ou cousins de l'agitateur ; deux Dessaulles, ses neveux ; Arthur et Horace Nelson, fils du docteur Wolfred ; deux Marchessault, deux Duvert et d'autres : Cartier, Blanchard, Authier, Franchère, Jalbert, Pacaud, tous fils ou neveux de patriotes dont l'histoire a enregistré les noms.

Le village de Saint-Charles, désigné pendant cette période par les noms significatifs de *village Debartzch, village Papi-*

neau fut au début le foyer de l'effervescence. Deux journaux patriotes y furent publiés : *L'Echo du pays* et *Le Glaneur*. Le premier, fondé par M. Debartzch et rédigé par l'avocat Rambau, dura deux ans : 1833 à 1835 ; le second, œuvre personnelle de l'instituteur J.-B. Boucher-Belleville, ne vécut que dix semaines : 1836-1837.

Dès 1830, les notables des cinq comtés nouvellement formés : Richelieu, avec les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Charles, — Verchères, tiré du comté de Surrey, — Saint-Hyacinthe, comprenant Bagot, — Rouville et partie de Bedford, — Chambly, partie de Kent, tiennent une assemblée à Saint-Charles, sous la présidence de Louis-Dominique Debartzch, seigneur du lieu et de Saint-Hyacinthe. Ils proclament que les promesses de Kempt sont insuffisantes ; que la politique néfaste de Dalhousie dirige encore les gouvernants ; que sans les réformes attendues, il y a lieu de redouter les plus funestes désordres.

Autre assemblée à Saint-Charles le 30 juillet 1832, présidée par Debartzch et Bourdages ; secrétaire, F.-C. Duvert, où le comité, constitué dans une réunion préliminaire, fait rapport de ses opérations. Ce comité se composait de vingt-quatre citoyens venus des cinq comtés nommés plus haut, savoir : les conseillers législatifs Debartzch, Roch de Saint-Ours, F.-X. Mailhot, Jean Dessaulles ; MM. L. Bourdages, H. de Rouville, W. Nelson, J.-T. Drolet, F.-C. Duvert, R. Boileau, T. Franchère, P. Lussier, P. Amiot, F.-G. Morison, J. Dorion, J. Crébassa, J. Cartier, R.-S. Bourdages, T. Lemay, P. Malo, S. Lespérance, S. Cherrier, A. Archambault et J. Bistodeau. J'écris tous ces noms à dessein, parce que le lecteur en connaît plusieurs déjà et qu'il apprendra à les connaître tous au fil de ces pages.

Aux 21 propositions — prélude des 92 résolutions de 1834 — rédigées par le comité et adoptées à l'unanimité des voix, l'assemblée de ce jour ajoute un projet de réforme du Conseil législatif tendant à enlever au chef du Conseil exécutif la nomination des conseillers. Cinq cents personnes des cinq comtés signèrent la requête exprimant les vœux de l'assemblée.

Deux semaines plus tard, Roch de Saint-Ours réclame dans les journaux contre la proposition ci-dessus touchant le Conseil législatif. « Si j'eusse été présent à l'assemblée du 30 juillet, dit-il, je n'aurais pu me dispenser de protester, persuadé que c'eût été une inconsistance de ma part d'accepter une place dans un corps que je croirais, dans sa constitution, opposé aux intérêts du pays. »

Une autre scission se manifesta à Saint-Hyacinthe lors de l'élection législative de juillet 1832 où Louis Poulin, cultivateur, l'emporta sur le docteur Boutillier et sur Emmanuel Couillard-Després, gendre de Louis Bourdages. Sous le coup de l'anathème électoral, le docteur Boutillier se plaint amèrement : « J'ai perdu mon élection parce qu'on a faussement prétendu que mes opinions politiques ne sont pas conformes à ce qu'elles devraient être et il est pénible pour moi de dire que cette accusation dut son origine à L. Bourdages Ecr. M. P. P.... M. Poulin a refusé de signer nos requêtes ; il n'a assisté à aucune des assemblées constitutionnelles que nous avons tenues dans ce comté ou dans celui de Richelieu... Pourquoi M. Bourdages fait-il, à Québec, tant de patriotisme et montre-t-il ici tant de passion ? » Boutillier reconquit bientôt la popularité. Il succédera à Poulin en novembre 1834.

Le choléra, régnant alors dans les campagnes, interrompit

les assemblées politiques. Un espoir d'apaisement pénétrait doucement dans les esprits lorsque deux événements imprévus firent bouillonner le sang des bureaucrates et provoquèrent chez ceux-ci comme une éruption volcanique de haines et de suspicions.

Quelques semaines avant la sortie des collégiens, fixée au 14 août, Papineau vint voir ses fils, sans arrière-pensée, je présume. Il descendit chez sa sœur Mme Dessaulles et les citoyens lui firent entendre l'expression de bons sentiments à son endroit. Il était alors dans tout l'éclat de sa popularité et de son talent. Les directeurs du Collège résolurent de le recevoir dignement. C'était une façon gracieuse de remercier la Chambre pour le Bill d'incorporation de leur maison que les législateurs venaient de décréter. Une adresse courte mais flatteuse lui fut lue. Il y était dit : « Lorsque nous voyons un homme de la Patrie, nos cœurs, qui battent aussi pour elle, nous font envier ceux qui, plus heureux que nous, la peuvent servir. Puisque vous la rappelez, permettez que nous répétions devant vous les vœux qu'en secret nous formons souvent pour elle : Oui, Canada, séjour de mon bonheur, ô ma patrie ! puisse ici l'Education, gracieusement sentie, mûrir bientôt chez nous les sentiments qui toujours te furent consacrés ; puissent nos voix, fortes comme nos cœurs, nos succès heureux comme nos désirs te défendre, t'élever : Vive la Patrie (par toutes les voix : Vive la Patrie !) ».

On sait quelle était, en 1833, la situation de M. Papineau. La réception, travestie avec malice, revêtit aux yeux des amis du gouvernement le caractère d'une démonstration politique. On voulut y voir l'apothéose du chef de l'opposition au gouvernement. L'acclamation : Vive la

Patrie, se transforma en : Vive le patriote [1] ! *L'Echo du Pays*, de Saint-Charles, attisait le feu : « Que va dire maintenant *L'Ami du Peuple* de l'accueil que reçoivent dans nos Collèges ces hommes populaires qu'il ne cesse de nous représenter comme les coryphées d'une clique canadienne, comme des ennemis jurés de notre sage administration et de notre auguste Conseil législatif, en un mot comme des révolutionnaires à la Marat, à la Robespierre ? Que va-t-il dire ? »

Et *L'Ami du Peuple* de répliquer : « Que MM. les Directeurs du Collège de Saint-Hyacinthe aient aussi brûlé quelques grains d'*arcanson* à celui qui a fait voter une certaine somme d'argent en faveur de cet établissement, rien de plus raisonnable... Croyez-vous en bonne foi que s'il eût pris fantaisie à M. Papineau d'aller visiter les Collèges de Québec, de Montréal, de Nicolet, il y eût rencontré un accueil aussi flatteur ?... Que M. Papineau nous dise s'il a encore son couvert à la table du Séminaire de Québec ! »

Les échos de cette tempête étaient à peine éteints que les journaux revenaient à la charge à l'occasion de la visite du gouverneur. Lord Aylmer passait l'été dans le voisinage, à Sorel. Emu peut-être par les rapports de la visite de M. Papineau, curieux de connaître les ardents partisans de celui qui se posait comme son ennemi personnel, il exprima le désir d'assister aux examens du Collège et à la proclamation des prix. La fête s'annonça grandiose. L'évêque, le maire de Montréal, M. Jacques Viger, MM. De-

[1] Ce qualificatif désignait pareillement les partisans de Papineau, tandis que les épithètes *chouaguen*, bureaucrate, aristocrate, s'appliquaient aux gouvernants. Particulièrement offensante était l'expression *chouaguen*, parce que sous le régime français on avait donné ce sobriquet aux soldats qui avaient manqué de bravoure lors de la défense du fort Chouaguen, Oswego aujourd'hui.

bartzch, Morin annoncèrent leur présence. Bourdages, l'enfant terrible du parti, n'était pas attendu ; il fut présent et ce fut lui qui mit le feu aux éléments inflammables flottant dans l'air.

Lord Aylmer fut reçu avec respect. Les élèves lui dirent dans leur adresse : « Pour la première fois, ce modeste asile des muses voit dans son enceinte le représentant de notre auguste monarque... Grâces en soient rendues à Votre Excellence qui, par là, donne aujourd'hui à notre éducation un relief et une solennité qui l'encouragent... Puisse Apollon inspirer, dans ce séjour, des génies assez sublimes pour chanter à la postérité la gloire de l'antique et moderne Albion !... »

Jusque-là, tout était bien. Sous la protection des dieux mythologiques, le gouverneur put se croire en sûreté. Mais il ne tarda pas à sentir des allusions blessantes au cours des interrogations. Même dans la traduction des auteurs, on parut s'appliquer à découvrir des improbations de la politique du gouvernement. Et les fortes paroles de Cicéron dans la première Verrine, adjurant les juges « de montrer s'il est vrai que, avec des sénateurs pour juges, un accusé riche et coupable puisse être condamné... Quoique la honte et l'infamie se soient attachées depuis quelque temps à votre ordre, vous pourrez en enlever la tache et la faire disparaître... ». Ces paroles sonnèrent à l'oreille de plusieurs auditeurs comme des apostrophes à l'adresse du Conseil exécutif.

Ce fut surtout dans l'examen sur l'Histoire du Canada que l'*animus* perça. « Soit par malice, soit inintentionnellement, écrit le correspondant de *La Minerve* qui signe « un du peuple », plusieurs questions rappelèrent toutes les

défaites que les forces (coloniales) anglaises éprouvèrent de la part de nos grands-pères canadiens. » Bourdages s'était réservé le dernier mot, le plus méchant. Un élève venait de répondre : « La Compagnie des Cent-Associés n'opéra pas tout le bien qu'on en attendait, parce qu'elle ne suivit pas les instructions du gouvernement français. » « Oui », reprit Bourdages, en sourdine, mais en appuyant sur les mots, et d'un ton assez haut pour être entendu du gouverneur, « oui, parce qu'elle ne suivit pas les instructions de la Métropole. » Cette inconvenance déplut et produisit un sentiment pénible dans l'assemblée. Le gouverneur n'eut pas l'air de l'avoir remarquée.

La proclamation des prix clôtura la séance. Lord Aylmer distribua les récompenses avec grâce. Lorsqu'on appela le jeune élève Papineau, fils de l'Orateur, le gouverneur devint nerveux et poussa froidement le livre donné. Alors l'élève, préludant au geste que le lycéen Cavaignac devait faire, en 1848, en refusant le prix que le concurrent heureux de son père, le futur Napoléon III, lui présentait, alors, dis-je, le jeune Papineau hésita à tendre la main et témoigna d'une répugnance visible.

Lord Aylmer se retira sans montrer d'aigreur, mais on sut qu'il était mécontent. Les journaux à sa dévotion cherchèrent à l'exaspérer. Le rédacteur de *L'Ami du Peuple* disait : « Je ne voudrais pas envoyer mon fils dans un Collège où les professeurs manifestent librement leurs opinions politiques par la bouche des élèves. »

Si les gouvernementaux étaient mécontents, les patriotes ne l'étaient pas moins. Selon leur sentiment, on aurait eu trop d'égards pour le gouverneur. Le correspondant déjà cité de *La Minerve* affirme que « la présence du gouverneur

a empêché de s'y rendre plusieurs citoyens marquants qui se respectent et respectent leur pays ». Qu'il est donc difficile de « contenter à la fois tout le monde et son père » !

L'année 1834 vit le rejet, par le Conseil législatif, des 92 résolutions rédigées par Augustin-Norbert Morin, présentées à la Chambre par Bédard, adoptées par un vote de 56 voix contre 23. Les députés de Saint-Hyacinthe, Louis R.-Blanchard et Louis Poulin, votèrent avec la majorité, de même que les députés de Richelieu et de Verchères, tandis que Théophile Lemay, de Rouville, et Fréd.-Aug. Quesnel, de Chambly, se séparèrent de leurs compatriotes.

Vers la fin de mars de cette même année 1834, une fièvre intense pénétra dans le peuple et ses pulsations précipitées se manifestèrent par le tumulte de nombreuses assemblées de protestation convoquées en divers lieux. Réunis à Saint-Denis, Siméon Marchessault, instituteur, — Ch. Marchessault et Ignace Archambault, de Saint-Antoine, — M. Marcoux et Ch. Gouin, de Sorel, — Eusèbe Durocher et M. Dupuis, de Saint-Charles, — Charles Duplessis et capitaine Valérien, de Saint-Ours, — Olivier Chamard, Florentin Gaudet, capitaine Doyon, J. Thibaudeau, de Saint-Denis, délibèrent et il est résolu, aux fins de promouvoir les intérêts de la province, de constituer un comité dont la présidence sera offerte à M. Debartzch, la vice-présidence à W. Nelson. En seront membres F. C.-Duvert, L. C.-Duvert, E. Durocher, de Saint-Charles, — Ol. Chamard, J. Thibaudeau, J.-Ed. Mignault, de Saint-Denis, — L. Mage, C. Duplessis, S. Marchessault, de Saint-Ours, — notaire Bazin, Etienne Mignault, de Saint-Judes, — Ch. Gouin, docteur Michel Haller, de Sorel.

A Saint-Athanase, alors du comté de Rouville, le capitaine Etienne Poulin, de Monnoir, préside une assemblée et le docteur Davignon, secrétaire, fait connaître au public que les auditeurs ont conspué Théophile Lemay, Quesnel et Duval.

En l'été de 1835, la chaleur des manifestations patriotiques s'alimente aux feux de la Saint-Jean-Baptiste. La fête est nouvelle. Le 24 juin 1834, Ludger Duvernay la proposait comme fête nationale à l'occasion d'un banquet offert à notre ancien concitoyen, le juge L.-V. Sicotte, alors jeune étudiant en droit.

Un banquet au jeune Sicotte, pour quel motif ? Si je possédais tout le discours de Duvernay et le texte du toast qu'il porta à son hôte, je découvrirais peut-être que le jeune Sicotte avait droit à cet honneur parce que, le premier, il avait eu la pensée d'une fête nationale sous le patronage de saint Jean-Baptiste. C'est ce que je me permets d'inférer d'une conversation que j'eus avec le juge Sicotte, un jour, vers 1878, qu'il assista à la proclamation des prix au Collège et qu'il parla aux étudiants. Il n'ignorait pas que je me flattais d'être son petit-cousin par les Sicotte, de Boucheville, auxquels appartenait ma mère. Il m'entretint de sa jeunesse étudiante, à Montréal, d'un groupe de jeunes gens dont il était le chef, de ses relations avec Duvernay, de la splendeur des premières solennités de la Saint-Jean-Baptiste. Il ne me parla pas explicitement du banquet. J'ignorais tout de celui-ci, mais lorsque je lus la note des Archives [1], la conviction s'établit en mon esprit qu'un citoyen de

[1] Rapport de M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province de Québec, pour 1926-1927, page 169.

Saint-Hyacinthe fut le promoteur de la fête patronale des Canadiens-Français.

Y aurait-il quelque rapport entre l'idée que je viens d'émettre et un long article, de juin 1835, où « Jean-Baptiste, rivière Yamaska », proteste contre les provocations insultantes, les injures, les menaces de « un campagnard », « qui compte avoir réduit à *moins que rien* et d'un seul mot la rivière Yamaska, son commerce et les richesses de ses bords patriotiques » !

Quoi qu'il en soit, la Saint-Jean-Baptiste est à l'ordre du jour en cette année 1835. Au village Debartzch, le dîner est préparé chez l'hôtelier Bunker. Les portraits de Papineau, Viger, du « regretté Louis Bourdages, doyen de la Chambre d'assemblée », décédé le 20 janvier précédent, ornent la salle. Après le « Dieu sauve le roi », on boit à la santé des chefs.

Autre assemblée au village Debartzch, le 20 août, où je note la présence du marchand Spink, père du collégien qui a laissé une trace dans nos annales.

A Saint-Denis, le 29 juin, la fête revêt une splendeur inouïe et une gracieuse originalité : « Messe solennelle ; le seigneur d'Eschambault escorté du délégué de chacune des paroisses Saint-Denis, Saint-Ours, Saint-Antoine, Verchères, présente le pain bénit. » Fr. Gadbois organise le banquet commandé par l'association « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Sur les murs de la salle, « le précieux tableau présenté au feu doyen de la Chambre par la Convention du Haut-Canada », les portraits de l'Orateur, de Viger, du vénérable Joseph Papineau, « père des patriotes », couverts de feuilles d'érable disposées en couronne. Quatre-vingt-trois convives s'assoient à la table. Le potage est

servi dans deux immenses soupières de grès-cérames, chefs-d'œuvre de l'industrie locale ; « service selon les usages, les mœurs, les habitudes pures, patriarcales et hospitalières de nos honnêtes campagnards ». L'honorable conseiller législatif, F.-X. Mailhot, préside. Le docteur W. Nelson est présent. Il rappelle la mémoire de feu l'honorable Jean Dessaulles dont le « patriotisme épuré » ne sera jamais oublié. Le silence, marque de la profonde douleur, est la seule réponse à cette évocation. MM. B. Chamard, Richard Hubert [1], A.-J. Desrivières-Beaubien, le docteur A. Mailhot, Benj. Cherrier, Prisque Morin, proposèrent les santés. Au dessert, on trancha les « pains de Savoie » et des banqueteurs se rendirent processionnellement dans toutes les rues du village, avec des branches d'érable et les couleurs canadiennes, faire hommage de ces gâteaux à toutes les dames de Saint-Denis.

La Saint-Jean-Baptiste ne paraît pas avoir été célébrée à Saint-Hyacinthe, en 1835, mais une filiale de l'« Union patriotique » de Montréal tient séance le 11 juillet dans la « salle des habitants », au presbytère. Jos. Bistodeau préside et Patrice Renault-Blanchard agit comme secrétaire. Le Comité des directeurs pour l'année se compose de A.-A. Delphos, de Saint-Hyacinthe ; Louis Desmarets, de Sainte-Rosalie ; Antoine Guertin, de Saint-Dominique ; Jean Carron, de Saint-Simon ; Pascal Gendron, de Saint-Hugues ; Charles Blanchette, de La Présentation ; Vital Lefebvre, de Saint-Pie ; J.-B. Bourque, de Saint-Damase ;

[1] Il est de tradition dans notre milieu que la chanson : « Sol canadien, terre des braves » — différente, air et paroles, de « Sol canadien, terre chérie », de Isidore Bédard, — fut composée par Richard Hubert et chantée par l'auteur en cette occasion. M. Richard Hubert fut protonotaire à Montréal de 1866 à 1876.

J.-B. Saint-Onge, de Saint-Césaire, John Durrell, de Abbotsford. Ceux-ci choisissent les officiers de leur association : Amable Archambault, président ; Dr Boutillier et Patrice Blanchard, vice-présidents ; P. B. de La Bruère et Flavien Boutillier, secrétaires-correspondants ; A. Augustin Papineau et D.-G. Morison, secrétaires ; Eusèbe Cartier, trésorier.

Un corollaire de ces démonstrations patriotiques se trahit dans un projet pompeux, provoquant le sourire. *La Minerve* suggère sérieusement d'élever sur la maison où reposera Papineau, le drapeau canadien — vert, blanc, rouge, — que Dominique Mondelet, membre du Conseil exécutif, arbora dans les rues de Montréal. Si la suggestion prit corps, j'imagine que ce fut à Saint-Hyacinthe qu'on en vit la manifestation première.

Je note aussi la mention, à cette époque, de la Société dite « Napoléon », formée à Montréal par les résidents français et qui pactisait ostensiblement avec les sociétés canadiennes. De cette création, date, peut-être, l'éclosion dans nos campagnes de centaines de « Napoléons », sans empire ! Le catalogue de nos collégiens en montre plusieurs au début et durant la dernière moitié du siècle dernier. Le nom prestigieux n'apparaît presque plus aujourd'hui parmi nos étudiants.

* * *

La visite du Gouverneur Gosford met en lumière la physionomie de Saint-Hyacinthe en 1836.

Gosford, succédant à A. Aylmer, parut s'être donné la mission de capter la confiance des Canadiens d'origine française. A l'ouverture du Parlement, il répondit en français d'abord à l'adresse de bienvenue. Notre population

voulut être parmi les premières à manifester des sentiments pacifiques. Le gouverneur fut invité à présider les exercices littéraires de la fin de l'année scolaire 1836. Il accepta avec empressement, vint loger au Collège et passa la nuit sous son toit. Les élèves lui dirent en français et en anglais : « L'éducation que nous recevons dans cette maison orne notre esprit des agréments des lettres ; ... elle nous incline à nous féliciter des rapports avec la nation qui nous fait admirer Shakespeare et Milton dans la poésie, Bacon et Newton dans les sciences, Pitt et Fox dans l'éloquence de la tribune. Puisse l'étude des lettres former ici ces précieuses qualités d'urbanité et d'affabilité qui font les délices de la société et qui donnent aux plus hautes positions un mérite attirant le sentiment d'une affectueuse estime!... »

Gosford ne répondit pas immédiatement, mais au dîner, en présence des hommes les plus marquants de Saint-Hyacinthe et de la région avoisinante, il exprima avec chaleur sa reconnaissance pour l'accueil qu'on lui faisait. Plus heureux que son prédécesseur, il n'emporta qu'un souvenir agréable de sa visite.

Les relations de Gosford avec les citoyens de Saint-Hyacinthe remontaient au mois de février précédent. L'histoire nous enseigne qu'à cette date il se produisit dans le pays une vive agitation suscitée par la formation, à Montréal, d'un corps de carabiniers apparaissant comme une menace à la propriété et à la vie des citoyens. Le docteur Boutillier, membre du Parlement, fut député auprès du gouverneur pour lui dire au nom de ses concitoyens :

« ... Les dernières pages de l'histoire de notre pays démontrent à votre Seigneurie que le peuple n'a pu compter sur la sympathie de ses gouvernants. De tristes et récents événements doivent nous

faire penser que l'administration de la justice, corrompue au point où elle est aujourd'hui, est loin de nous faire espérer la protection que nous aurions droit d'attendre. Il est pénible, Mylord, pour un peuple, d'être constamment tracassé par des hommes malfaisants qui résident dans son sein... Nous sentons fortement le besoin de les placer au degré de l'échelle qui leur convient, tout en souhaitant que ce soit l'œuvre de la loi plutôt que celle du peuple... Nous assurons Votre Excellence que nous nous tiendrons prêts à voler au secours de nos compatriotes de Montréal s'ils sont attaqués. En coopérant avec Votre Excellence à rétablir l'ordre et la paix publique, nous répondrons à une obligation que nous prescrivent le devoir et l'honneur. »

Le gouverneur accueillit ces paroles avec complaisance. Il répondit que « sa plus grande ambition était de conquérir l'approbation et la confiance des citoyens de Saint-Hyacinthe et qu'il continuera à diriger ses efforts vers la conservation de l'ordre et de la paix ».

Il est permis de penser que Gosford n'avait oublié ni la requête hardie et confiante du docteur Boutillier, ni sa propre réponse lorsqu'il vint au Collège. Il put se croire dans un milieu sympathique.

Il ne tarda pas à apprendre que la fièvre d'agitation n'avait pas cessé. Lui-même en accrût l'intensité, au commencement de 1837, en prohibant les assemblées populaires et en commandant aux officiers de milice de lire son ordonnance sur le front des bataillons. Au reçu de cet ordre, Jos. Bistodeau et Fr. Papineau, des bataillons 1 et 3, de Saint-Hyacinthe, protestèrent par écrit et firent tenir leur démission.

Le 7 mai, douze cents patriotes, accourus de tous les points des comtés de Richelieu et Saint-Hyacinthe, se réunissent à Saint-Ours au chant de *La Marseillaise*. On y rappelle les débuts de la révolution américaine et à l'exem-

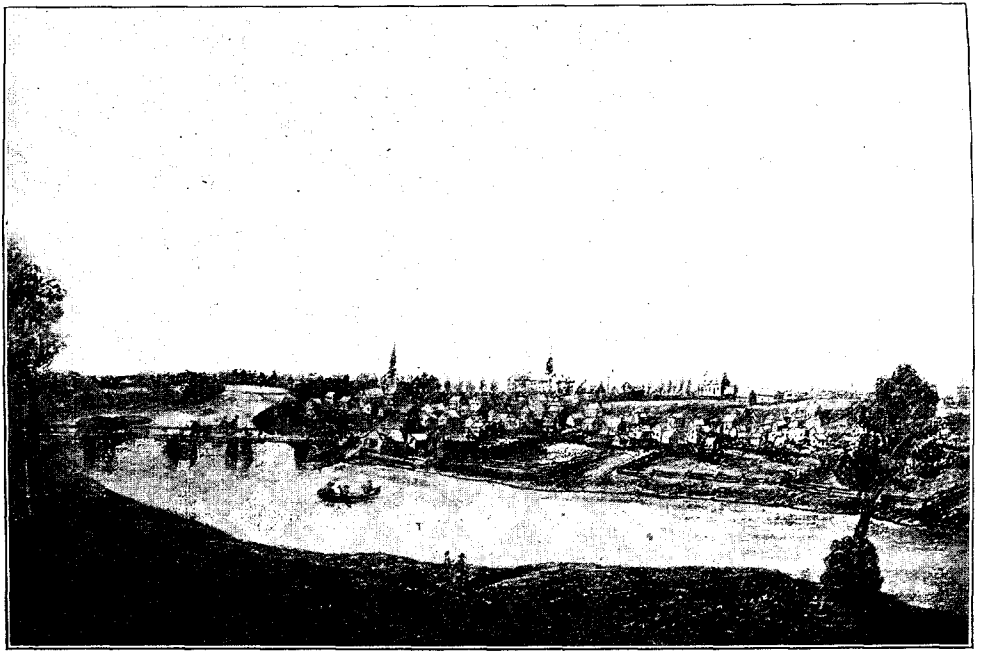
ple des voisins on fonde une sorte de *tea-party* à l'effet d'arrêter l'importation des denrées de luxe. Pas de thé, pas d'huile comestible, pas de vins, mais en leur place des produits canadiens : le thé des bois, l'huile de faînes, les vins de groseilles (gadelles), et d'autres fruits dont les journaux enseignent le mode de fabrication domestique. Avant l'infortuné capitaine Boycott, illustre en Irlande, un marchand anglais de Saint-Hyacinthe, John Sutherland, peut-être, subit un boycottage où sa fortune souffrit un terrible accroc.

Ce fut aussi à l'assemblée de Saint-Ours que Debartzch, le promoteur, en son village de Saint-Charles, des assemblées de protestation, le fondateur du journal l'*Echo du pays*, entendit le vacarme d'un charivari et les clameurs les plus violentes contre sa conduite politique. Il était présent, mais il se tint enfermé dans le manoir de M. de Saint-Ours. Devenu l'ami de lord Gosford, notre seigneur Debartzch s'était séparé de ses amis politiques ; il entrera au Conseil exécutif du gouverneur le 22 août de cette année 1837. Mais dès ce jour du 7 mai, « le caméléon politique, le plébéien, l'autocrate, l'aristocrate, le juste-milieu, le patriote, le bureaucrate, le tyran Debartzch », selon le langage de *La Minerve* qui a oublié l'épithète la plus offensante *chouaguen*, est conspué et réprouvé. Sa personne est un objet d'horreur ; il peut à peine rentrer chez lui. Un passant refuse de l'aider à réparer sa voiture brisée en route, et ce n'est qu'au milieu de la nuit qu'il risque de traverser son village. Bientôt, sous la menace de la fameuse assemblée des six-comtés où il sera sommé de comparaître, il s'éloignera et viendra se réfugier discrètement à Saint-Hyacinthe, dans la « Maison blanche » du Précieux-Sang,

habitée alors par la famille Benoit. C'est ici qu'il apprendra le détail de la bataille de Saint-Charles, le sac de son manoir, de son moulin à mouture mû par la vapeur, de sa brasserie, de ses jardins et plantations. Et pour compenser ces dégâts attestés par M. Joseph Cartier et H. de Rouville, certifiés exacts par M. J. Benoit, J. P., il demandera par écrit au gouvernement de la province une indemnité globale de 26 000 dollars.

L'honorable Pierre-Dominique Debartzch décéda à Saint-Marc en septembre 1846 et fut inhumé dans l'église de Saint-Charles, sous le banc seigneurial. Un marbre faisait connaître son nom et ses titres. Son gendre et compatriote Edouard-Alexandre Kierskoski, ingénieur civil, — conseiller législatif (1858-1861), député de Verchères (1861-1863), député de Saint-Hyacinthe (1867-1870) — mourut en cette dernière année 1870. Son corps repose dans le cimetière de Saint-Charles, mais il avait dans l'église, près du monument Debartzch, une épitaphe en lettres polonaises que les enfants s'exerçaient vainement à comprendre. Il y était dit : « Ici repose... Exilé de son pays, il trouva en ces lieux un refuge pour lui et pour les siens. » Ces deux souvenirs mortuaires périrent dans l'incendie de l'église, en 1923, ainsi qu'un grand tableau du patron saint Charles, montrant au bas une déchirure causée, disait-on, par une balle anglaise.

La mort du roi d'Angleterre, William IV et l'avènement de la jeune reine Victoria semèrent un léger et bref apaisement dans les esprits. C'est peut-être en cette circonstance que les autorités municipales de Saint-Hyacinthe donnèrent le nom du roi défunt à notre rue William. Un marchand



Eglise Collège Manoir Palais de justice

LE VILLAGE DE SAINT-HYACINTHE, EN 1837.

(Dessiné par P. Reneault-Blanchard.)

Sur un dessin antérieur de Bouchette (1828), le Collège apparaît sans les ailes et sans la tour-observatoire (page 134).

et une institutrice de ce nom séjournèrent quelques années à Saint-Hyacinthe, mais M. le sénateur Dessaulles m'affirma que c'est bien en mémoire du roi décédé que notre rue reçut le nom de William.

En même temps, à peu près, le 10 juillet, P.-E. Leclerc et Stanley Bagg, dans une assemblée à Montréal, expriment « leur horreur pour l'effet immoral et désorganisateur des mesures recommandées par les orateurs des assemblées populaires. Ces mesures sont opposées aux sentiments de fidélité à Sa Majesté des sujets loyaux ».

Le 18 juillet, le Collège reçoit les notables de Saint-Hyacinthe. Ils viennent couronner les enfants lauréats de leur village : Louis Plamoudon, Louis Brunelle, Hilaire Blanchard, Joseph Bellerose, Isaac Marchessault, Pierre Chartier, Sabin Têtu. Le lendemain, ils assistent à la comédie *Le Bourgeois gentilhomme*, jouée par les collégiens ; ils rient de bon cœur pendant que des projets tapageurs et sans joyeusetés roulent dans leur tête, car l'écho du charivari de Saint-Ours se répercuta à Saint-Hyacinthe et suscita des drames.

L'un, amusant et burlesque à la façon d'une brimade de conscrits, révèle toutefois des procédés d'intimidation que la probité réprouve. J'en trouve le détail dans une déclaration reçue à Montréal par A. Hart, N. P., le 22 novembre, lendemain de la bataille de Saint-Denis. Le plaignant est un citoyen de Saint-Hyacinthe ; son nom est sous mes yeux mais il ajoute peu à l'intérêt du document. Qu'il me suffise de le désigner par les initiales J. C., lequel J. C., après avoir prêté serment dépose et dit :

Que vers le cinq du mois de novembre 1837, un grand nombre d'hommes déguisés auraient de nuit couru un charivari à la tête

duquel se trouvait Charles Vidal ;... qu'ils saisirent le déposant et lui firent des maltraitements afin de lui faire crier « hourra pour Papineau », ce que le déposant refusa de faire ; qu'ils promirent de le mettre en liberté s'il voulait ainsi crier ; qu'ayant persisté à ne pas vouloir crier pour Papineau on lia et garotta le déposant avec une paire de guides qu'on lui passa autour du col et on le traîna en prison. Arrivé à la prison, les portes s'ouvrirent et on y logea le déposant ; qu'il ne fut pas gardé longtemps en la dite prison où on le délia et il s'en retourna chez lui ; que le gardien de la dite prison se nomme Godefroy Rainault dit Blanchard, huissier du même lieu.

Colborne, commandant général des forces, fut la victime d'un deuxième charivari plus grave, plus conséquent, dont Papineau blâma les auteurs.

Venant de Granby, Colborne était descendu de nuit à l'hôtel Roque de la rue Cascade, partie ouest. Ce qui s'y passa, le matin venu, nous l'apprenons par le témoignage suivant de A.-A. Delphos, reçu à Montréal le 4 janvier 1838 par P.-E. Leclerc :

Que le dit déposant était présent lorsqu'une quarantaine de personnes s'assemblèrent l'été dernier à Saint-Hyacinthe pour faire un charivari à Sir John Colburn qui était alors dans ce village. Que le dit Thomas Boutillier était un des principaux chefs qui organisa ce charivari. Que ce fut lui qui suggéra les expressions dont on devait se servir envers Sir John. Qu'il recommanda de faire beaucoup de bruit, de crier : « A bas Colburn, c'est un traître au pays » et plusieurs autres expressions dont le dit déposant ne se rappelle pas. Qu'alors à la suggestion du dit Thomas Boutillier on se rendit chez Madame Dessaulles où était Louis-Joseph Papineau, où on se mit à crier : « Hourra pour Papineau ». Qu'ensuite ces mêmes gens repassèrent chez Sir John où ils firent encore beaucoup de bruit et se servirent encore envers Sir John d'épithètes très injurieuses. Que le lendemain le dit Thomas Boutillier, Pierre Boucher de La Bruère, Eusèbe Cartier et une trentaine d'autres personnes achetèrent un mai qui fut planté quelques jours après devant l'église, en l'honneur du dit Louis-Joseph Papineau. Que

ce mai fut surmonté d'un bonnet de liberté en fer blanc ou en tôle dont le modèle fut fourni par le dit Pierre Boucher de La Bruère ; et le dit déposant ne dit rien de plus et a signé.

La tradition se conserve d'un quiproquo particulièrement offensant si le général Colborne y perçut une machination. Entendant un bruit confus de voix, d'instruments sonores, la patronne de l'hôtel pensa, en toute bonne foi, que cette démonstration s'adressait gracieusement à son hôte illustre. Elle l'invita à se montrer juste au moment où les turbulents arrivaient devant l'hôtel et entonnaient leurs chants révolutionnaires.

Autre épisode charivarique : Charles Vidal, personnage connu, témoigne à Montréal en février 1838 devant Benj. Hall J. P. :

Je suis âgé de quarante-deux ans. Je suis veuf et ai trois enfants. Je sais lire et écrire. J'ai été pris à Saint-Hyacinthe le cinq de décembre dernier m'étant livré au Député Shérif qui accompagnait les troupes.

J'ai assisté à l'assemblée de Saint-Charles tenue le 23 octobre dernier, par hasard. J'y suis resté jusqu'au moment où j'entendis le Dr Côté dire « que ce n'était plus le temps d'envoyer des requêtes mais des balles », après cela je m'en fus.

Je fus invité l'automne dernier par le nommé Thompson, tailleur de Saint-Hyacinthe, de me rendre un soir à la prison où je fus. Je vis là Lucien Archambault, Dr Thomas Boutillier, Eusèbe Cartier, Dr Pierre La Bruère, Alexis Delfosse, Jean-François Têtu, Thomas Marchesseault et quarante à cinquante autres personnes. Le dit Thompson y était aussi. Le but de ce rassemblement était de courir un charivari à M. Després que l'on disait avoir coupé un poteau surmonté d'un bonnet de liberté, qui avait été planté en l'honneur de M. Papineau.

Le dit Thompson était dans une chambre à la prison, et m'administra un serment me liant à tenir secret ce qui se passerait à l'assemblée du soir.

Le même soir, le charivari fut couru à M. Després par les gens de l'assemblée susdite qui étaient déguisés. J'y assistai aussi, mais point déguisé. Le charivari fut couru le lendemain, mais je me refusai d'y assister.

Ces manifestations tapageuses, prélude d'une explosion finale, appelaient une conclusion. La nature elle-même, au dire de certains voyants, préparait un grand coup. Comme au temps de Christophe Colomb, les œufs, les pommes, les potirons se couvraient d'inscriptions annonçant un esprit nouveau, un monde rénové. Et chose curieuse, cela se voyait surtout dans le district de Québec où les langues se taisaient.

Ici, dans notre région de Montréal, l'*étoffe du pays*, ornée de divers parapharnalia domestiques, prêchait à sa façon, et avec un accent si compréhensif que, aujourd'hui encore, l'*étoffe du pays* comporte tout un programme d'actions, plus souvent platoniques, il faut l'avouer.

En 1837, cela signifiait beaucoup. On le vit bien au mois d'août lorsque le Parlement tint la plus courte et la dernière session de notre vieille législature de 1791. Nos députés avaient revêtu toutes les couleurs et les combinaisons de couleurs que l'industrie domestique pût donner à l'étoffe du pays. La tunique n'était pas séante en ces jours d'été, mais les souliers en peau de bœuf étaient de mise.

A leur descente sur le quai, la foule s'exclama. Jusqu'à ce jour pareil costume était réservé aux paysans. De voir ainsi accoutrés des citoyens distingués bravant les yeux, l'opinion, en plein ciel, cela révélait une imperturbable uniformité de sentiments non dépourvue d'une sérieuse grandeur.

Je pense que les collégiens de Saint-Hyacinthe furent

les premiers à jouir du spectacle pittoresque offert aux Québéquois. Au mois d'août, le docteur Boutillier, député, et le docteur de La Bruère s'étaient montrés à eux dans tout l'éclat de leur costume de patriotes papineautistes. Ni l'étoffe, ni les souliers du pays n'étaient inconnus des étudiants, mais aucun d'eux n'avait vu un homme de profession, un monsieur, les porter avec ostentation. L'émerveillement inspira au plus facétieux d'entre eux la pensée de substituer à la définition rude et insuffisante du soulier campagnard la qualification imagée de « grimaceux » qui fut applaudie sur-le-champ comme une heureuse trouvaille et qui traversa les âges.

L'heure était venue pour les patriotes d'énoncer publiquement leur programme définitif de réclamations politiques et économiques. Ce fut encore au village Saint-Charles, dépouillé cette fois de toute allusion débartzchienne, que la foule fut convoquée.

Le 19 octobre 1837, *La Minerve* publiait solennellement l'avis suivant : Les soussignés invitent leurs concitoyens des Comités de Saint-Hyacinthe, Rouville, Richelieu, Chambly, Verchères de s'assembler au village Saint-Charles, le lundi, 23 octobre prochain, à midi, pour prendre en considération l'état du pays.

Suivent une couple de cents noms parmi lesquels, formant groupe, figurent les citoyens de Saint-Hyacinthe : Eus. Cartier, Joseph Bistodeau, Th. Bouthillier, (député) ; Boucher de La Bruère, A.-A. Papineau ; A.-A. Delphos ; N. Boisvin ; A.-C. Buckley ; Benj. Starnes ; R. Raymond ; L. Plamandon ; F.-X. Langélier ; Jean Labatte ; F. Paul ; Ant. Birs ; L.-R. Blanchard (député) ; John Thompson.

Ce que fut cette grande assemblée du 23 octobre, ce qu'on y dit, cela appartient à la grande histoire du Canada. Cinq mille personnes furent présentes. Les discours allaient commencer lorsque le suisse Girod, suivi de la députation de l'Acadie, demanda que ce comté, formé en 1829 d'une partie du comté de Huntingdon et dont le docteur C.-O. Côté était le député, fut admis, le sixième, dans la confédération des comtés protestataires nommés plus haut. Le député Blanchard de Saint-Hyacinthe donna lecture d'une des treize propositions acclamées par la foule.

J'ai eu la bonne fortune de recueillir de la bouche de personnes instruites, nées et grandies à Saint-Charles et dont l'âge dépasse le demi-siècle, quelques détails concernant l'« Assemblée des six-comtés » que la tradition, assez rapprochée pour prétendre à la qualité d'histoire, conserve parmi la population de ce village. Le monument commémoratif érigé par « La Commission des monuments historiques » marque assez bien le point de réunion de la grande assemblée. Les orateurs avaient pris place sur la galerie de la maison Crevier, grosse construction en pierre, style manoir, aujourd'hui maison Guyon, côté sud du chemin public, à deux arpents de l'église en descendant la rivière. Près de cette tribune improvisée, se trouvait « le poteau de la liberté » surmonté d'un bonnet rouge. De cette même tribune, M. Esdras Bernier et M. Louis Tellier sollicitèrent les suffrages des électeurs au cours de la campagne électorale de 1882.

Le gros chêne mentionné souvent dans la relation de la mémorable assemblée du 23 octobre 1837, vécut jusqu'à ces années dernières. Il était superbe et la population pouvait l'admirer à quelques cents pieds à l'ouest de la

maison Guyon. Il avait abrité une partie des cinq mille auditeurs pendant les discours de Papineau et des autres orateurs. Seulement il avait eu la maladresse de croître sur la bande de terre réservée au trottoir. Lorsque la municipalité entreprit la confection de trottoirs en ciment, elle décréta en même temps l'abatage du gros chêne.

Le manoir Debartzch était une grande maison de pierre, avec contrevents en fer, située à une couple de cents pieds du chemin public, à droite en remontant la rivière et à cinq arpents de l'église. Les rebelles en firent la tête d'une barricade s'étendant, vers la rivière, jusqu'à une dépression de terrain que la rivière remplit au printemps. Dans cette même direction se voient encore quelques restes du « quai du seigneur ». Mes informateurs ont entendu leurs vieux co-paroissiens parler avec admiration de la « voie royale » conduisant du chemin au manoir. Plusieurs lignes d'arbres, beaux et rares, la bordaient à droite et à gauche sur toute son étendue. Tout fut coupé pour les besoins de la défense et utilisé dans la construction de la barricade. Le manoir lui-même fut incendié et rasé. Là se déroula la bataille de Saint-Charles. Les troupes anglaises venant de Saint-Hilaire occupaient un plateau sur le bord de la rivière, au sud-ouest du camp des patriotes.

La cloche qui règle aujourd'hui les exercices intérieurs du Couvent de Saint-Charles a peut-être sonné le tocsin le 25 novembre 1837. A l'encan des meubles seigneuriaux de Debartzch et de son successeur Kierskoski, elle fut acquise par l'ancien instituteur, M. Gervais. Pendant dix-huit ans, elle appela à la classe les enfants de l'école paroissiale tenue par ce monsieur. Elle joue discrètement de nos jours le même rôle pacifique.

Provenant de la même source, des meubles domestiques sont dispersés dans les maisons de ferme de la paroisse. Ils rappellent les immenses infortunes des anciens seigneurs polonais de Saint-Charles.

Que de choses effacées sur les rives du Richelieu ! Mais l'histoire s'applique à tout enregistrer ; le roman même y a trouvé de plaisantes inspirations. En leurs promenades d'été à travers la campagne, les citoyens de Saint-Hyacinthe auraient plaisir à diriger leurs courses vers les lieux où convergeaient les regards de la population canadienne entre les années 1832-1837. Avec les champs de bataille de Saint-Denis et de Saint-Charles ; avec la « Croix du souvenir » de l'assemblée des six-comtés ; avec le monument des patriotes et celui de Louis Marcoux, érigés tous deux sur la place publique de Saint-Denis, les visiteurs trouveront l'occasion de raviver la mémoire des faits historiques en suivant les pas des hommes qui en furent les auteurs [1].

Les batailles de Saint-Charles et de Saint-Denis n'appartiennent pas à l'histoire de Saint-Hyacinthe. Voici toutefois, tirés des Archives de la province, des documents féconds en commentaires concernant les anciens citoyens de notre ville. Je préviens le lecteur que ces attestations sont des plaidoyers de justification signés par des inculpés devant les commissaires enquêteurs.

La déposition de Michel Godet, cultivateur de la paroisse de Saint-Hyacinthe, donne les noms de nos principaux

[1] Thomas-Storrow Brown, Ecossais qui s'était mis à la tête des patriotes de Saint-Charles, vécut jusqu'à un âge avancé. Vers 1885, il passait les étés à l'hôtel *Iroquois*, près du lac de Saint-Hilaire. Devenu aveugle, ses heures s'écoulaient en longues conversations avec les montagnards de Saint-Hilaire dont quelques-uns, ayant pris part à l'engagement de Saint-Charles, se permettaient d'en critiquer la conduite.

agitateurs et fait connaître leur ardeur belliqueuse. En la lisant, nous assistons, semble-t-il, aux préliminaires de la bataille de Saint-Charles.

« Vers le vingt du mois d'octobre dernier, dit M. Michel Godet, il y aurait eu, dans la prison (palais de Justice) de Saint-Hyacinthe, une assemblée des habitants du village où le nommé Thompson, tailleur du lieu, aurait fait prêter serment sur un Evangile, à tous ceux qui étaient présents, de se soutenir les uns les autres et de s'armer ; ... que lorsque ce serment se prêtait on faisait entrer les gens un par un dans un appartement de la dite prison où le dit Thompson administrait le serment ; qu'il y avait environ quarante personnes à cette assemblée et les plus notables étaient le Docteur Bouthillier, Eusèbe Cartier, marchand, Alexis Delphos, marchand, Lucien Archambault, gentilhomme, le dit Thompson, Félix-Napoléon Pacaud, marchand, le Docteur Boucher de La Bruère, Jean-François Têtu, notaire, qui auraient aussi prêté le serment mentionné plus haut ; que le vingt-trois de novembre dernier, il serait arrivé un courrier de la part du Docteur Wolfred Nelson de Saint-Denis avertir que la troupe était rendue à Saint-Denis et faisait feu sur le village et demandant aussi du renfort de Saint-Hyacinthe pour aller rencontrer un autre détachement de troupe qui se rendait à Saint-Charles par Saint-Hilaire ; le dit Delphos vint commander le déposant de partir pour Saint-Charles ; le déposant se rendit chez le dit Cartier et lui dit qu'il ne pouvait point marcher n'ayant ni hardes, chaussures ou armes. M. Cartier lui donna... une ceinture, des balles, de la poudre dans une corne et un fusil, ainsi qu'un fourreau de sabre et l'envoya chez le Docteur Bouthillier chercher le sabre qui appartenait au dit fourreau qu'il obtint du nommé Magloire Turcotte, clerc chez le dit Bouthillier.

Le déposant partit alors pour Saint-Charles et s'y serait rendu vers six heures du soir et aurait couché chez le nommé Tétreau, aubergiste au village de Saint-Charles. Le lendemain matin, il se rendit au camp où il aurait vu le Général M.-S. Brown qui lui demanda qui était son capitaine ; le déposant répondit, le Dr Bouthillier, mais qu'il était absent ; Brown dit alors au déposant de faire mettre tous les gens de Yamaska et Laprésentation en rangs, et ce en le menaçant de son épée ; après que le déposant les eut mis en rangs il leur dit de nommer leur capitaine, lesquels auraient nommé le

jeune Blanchard, de la paroisse de Saint-Hyacinthe ; le général Brown les aurait alors envoyés en piquet en haut de l'isle au Cerf, et commanda alors le déposant et le jeune Drolet de Saint-Marc d'aller à l'étable seller chacun un cheval et de l'accompagner ; il conduisit ensuite le déposant et Drolet jusqu'au piquet du capitaine Blanchard où il aurait commandé au déposant d'aller jusqu'à l'église de Saint-Hilaire y voir ce que faisait la troupe ; le déposant partit en conséquence et après s'être rendu environ dix arpents plus loin que le dernier piquet, gardé par le capitaine Bonaventure Viger, il s'arrêta dans une coulée et ne fut pas plus loin ; où ayant resté environ deux heures il revint au piquet du capitaine Blanchard où il serait resté pendant le reste du jour et se serait rendu au camp vers les quatre heures et demie... Le déposant se rendit alors chez Bunker, aubergiste au village Saint-Charles, où il aurait vu Alexis Delphos, Magloire Turcotte, Charles Pacaud, Jean-François Têtu, à qui le déposant aurait dit qu'il s'en retournait chez lui... Les nommés Napoléon Duchesnois, de Varennes, et Laparre, huissier de la Cour du Banc du Roi, vinrent commander le déposant de se rendre à Saint-Denis le dimanche après le feu de Saint-Charles, disant que les Canadiens avaient pris Saint-Jean et Chambly..... »

Montréal ce 15 décembre 1837.

R. HALL, J. P.

Le témoignage de Joseph Sicard, serviteur chez Madame Dessaulles, respire la paix ; il n'est pas moins instructif :

« Le vingt-deux novembre dernier il a été envoyé par Madame Dessaulles de Saint-Hyacinthe, à Saint-Denis, pour emmener M. Séraphin Cherrier et sa famille ; qu'il a couché à Saint-Denis ce soir-là. Que le lendemain matin..., il s'est dépêché d'atteler sa voiture et de retourner à Saint-Hyacinthe avec Louis Dessaulles qui était venu à Saint-Denis avec lui. Qu'en arrivant à Saint-Hyacinthe il vit une trentaine de personnes armées devant le couvent qui dirent qu'elles partaient pour s'en aller au feu. Que Thomas Bouthillier, médecin et membre du Parlement, de Saint-Hyacinthe, était à la tête de ces gens armés, une épée au côté et paraissait agir comme capitaine. Que le dit Bouthillier fit tout son possible pour forcer le déposant à les suivre ; qu'il voulut même lui faire prendre un

fusil que le déposant refusa. Que le lendemain vingt-quatre novembre dernier il a connaissance qu'une quantité de provisions ont été envoyées de Saint-Hyacinthe aux révoltés de Saint-Charles. Que Madame Dessaulles y a envoyé deux poches pleines de pains. Que Flavien Larose, domestique de M. Morrison, notaire de Saint-Hyacinthe, est la personne qui a été porter et conduire ces provisions à Saint-Charles. Qu'environ une semaine après l'affaire de Saint-Charles, un soir vers les dix heures, Madame Dessaulles dit au déposant : « Tu vas aller conduire ces deux hommes-là et où ils te diront d'arrêter tu arrêteras, mon cher fils, mène-les du côté d'en haut, à deux lieues ou deux lieues et demie d'ici ». Qu'en effet le dit déposant vit dans une voiture, à la porte de la maison, deux hommes déguisés avec des capuchons qui leur cachaient entièrement la figure, armés de pistolets. Que le dit déposant conduisit en effet ces deux individus du côté de Saint-Damase à environ deux lieues et demie de Saint-Hyacinthe. Que sur la route ces personnes parlèrent peu et toujours en anglais. Qu'alors ces deux individus débarquèrent de la voiture et le dit déposant ne les a pas revus depuis..... »

Papineau fut l'un des fugitifs. Ce serait à la nouvelle de l'arrivée des 300 soldats de Gore, vers le 1er décembre que le chef résolut de s'éloigner de Saint-Hyacinthe. Il s'était cru en sûreté ici après les perquisitions opérées durant la nuit qui suivit le feu de Saint-Charles. La bataille à peine finie, Wetherall s'avisa ou fut avisé qu'il trouverait Papineau à Saint-Hyacinthe chez Mme Dessaulles, sa sœur. Il envoya aussitôt une patrouille qui, à minuit, frappa à la porte du manoir et multiplia les recherches jusqu'au matin dans les diverses pièces et les caves de la maison, dans les annexes et les dépendances de la ferme. Malgré la présence des sentinelles installées à toutes les issues, Papineau put s'évader et se cacher dans un buisson voisin, d'où il suivit tous les mouvements des patrouilleurs.

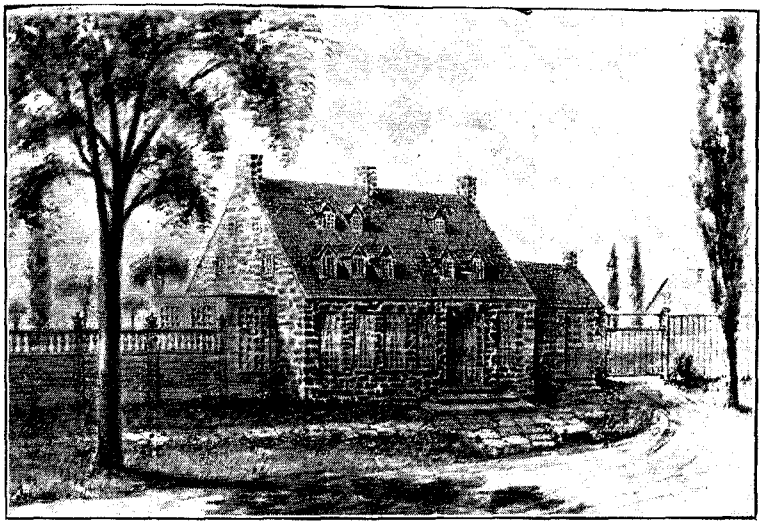
Plus tard, à Montréal, Papineau rencontra le comman-

dant de la patrouille. Il lui fit connaître qu'il l'avait suivi dans ses recherches à la lumière de ses fanaux et qu'il pouvait attester qu'il avait accompli sa tâche avec zèle.

Autre réminiscence personnelle : Mme Brosnan, fille du docteur Wolfred Nelson, me confia, en septembre 1909, que le lundi précédent la bataille de Saint-Denis, son père l'envoya conduire en traîneau, avec ses autres enfants, par le vieux serviteur Saint-Germain, chez Jean Leblanc, au rang de l'Amyot. Elle avait quatorze ans. De là, toujours en traîneau glissant sur un peu de neige, elle continua par étapes, de rang en rang, jusqu'à Saint-Hyacinthe où elle arriva le dimanche suivant. Elle fut reçue au manoir, mais vu la menace de l'arrivée prochaine d'un régiment de soldats, Mme Dessaulles la dirigea vers sa ferme du Rapide-plat avec instruction d'y demeurer jusqu'à ce qu'une voiture vint la prendre. Un matin, Mme Brosnan vit à la porte une voiture sans conducteur. Elle comprit que cela signifiait le retour possible au manoir et elle s'y rendit aussitôt.

La teneur du témoignage suivant, signé A.-A. Delphos, est corroborée par M. Dessaulles. Notre vénérable centenaire se plaît à rappeler cette scène touchante dont il fut témoin à l'âge de dix ans. A cette époque, rien n'obstruait la vue entre le manoir et le presbytère situé près de la rue Girouard. C'est du perron du manoir que, tenant la main de sa mère en larmes, il vit les militaires, sous les armes, faire halte au presbytère.

C'était, dit le déposant Delphos, « le jeudi vingt-trois novembre dernier. Une soixantaine de personnes armées se trouvaient réunies chez le Docteur Thomas Bouthillier, dans le village de Saint-Hyacinthe, et étaient sur le point de partir pour se rendre au village Saint-Charles, d'après l'ordre qu'elles en avaient reçu du Docteur Wolfred Nelson de Saint-Denis, pour résister aux troupes qui



LE MANOIR SEIGNEURIAL DE SAINT-HYACINTHE
(1798-1876)

reconstitué par Raoul Ducharme d'après de vieux dessins et selon les souvenirs des anciens citoyens. Sur le flanc gauche, la bibliothèque de M. L.-A. Dessaulles. Le corps principal mesurait 60 pieds sur 40.

venaient par Chambly. Que le dit Thomas Bouthillier dit qu'il serait prudent avant de partir de demander au curé Edouard Crevier, de Saint-Hyacinthe, de donner l'absolution à tous ceux qui partaient. Que le capitaine Eusèbe Cartier, marchand de Saint-Hyacinthe, qui était présent, dit qu'il allait demander au curé s'il voulait le faire et que, dans ce cas, il leur ferait signe de s'approcher du presbytère vu qu'ils en étaient éloignés d'un ou deux arpents. Que quelques minutes après, le dit Cartier, qui s'était rendu chez le dit curé Crevier, fit signe à ceux qui devaient partir pour Saint-Charles de s'approcher, ce qu'ils firent. Qu'alors le dit curé Crevier vint sur le balcon de sa maison (le dit Cartier étant à côté de lui) et après avoir dit quelques mots que le déposant n'a pu entendre, il vit le curé Crevier faire avec sa main des signes que le dit déposant a compris être l'absolution qu'il donnait aux personnes qui partaient pour combattre. Que le dit curé Crevier avait les larmes aux yeux en ce moment. Qu'aussitôt le dit déposant ainsi que tous les autres sont partis pour se rendre à Saint-Charles. »

A l'issue de la bataille, les volontaires ne rentrèrent pas tous à Saint-Hyacinthe. Quelques-uns se dirigèrent vers la frontière américaine ; d'autres furent accueillis par des amis de la campagne. De ceux qui revinrent au logis, la plupart demeurèrent cachés jusqu'au départ des soldats ou firent agréer leur soumission par les officiers de la troupe.

Quant aux gens de la campagne, aux agriculteurs, rares furent ceux qui participèrent au soulèvement. Ils jugèrent cependant opportun, de concert avec plusieurs villageois, d'affirmer leurs sentiments de paix et de loyauté. M. le curé Crevier et le vicaire Deligny recueillirent les centaines de signatures ci-dessous inscrites. La liste est précieuse ; on y trouve les noms de plusieurs personnes dont la descendance est connue.

Nous, les soussignés, le clergé et les habitants de Saint-Hyacinthe, protestant de notre loyauté, promettons de

conserver la paix envers le Gouvernement de Sa Majesté Britannique et nous nous obligeons d'aider à maintenir l'existence de la loi en cette Province du Bas-Canada.

Fait au Presbytère de Saint-Hyacinthe le 26 novembre 1837.

(*Signé*)

Ed. Jos. Crevier, prêtre-curé.
L.-O. Déligny, prêtre.
+ Jean-Baptiste Duval.
+ Michel Godet.
F. Bouthillier.
+ François Miller.
M.-N. Bellerose, M. I.
Charles Picard.
A.-A. Delphos.
+ Augustin Fontaine.
François Tartre.
+ Jean Mathor.
Jean Laballe.
Hyacinthe Vallée.
Jean-Baptiste Lapré.
Joseph Laplante.
Godfroi Bourbeau.
François Paul.
Jos. Bilodeau.
Joseph Roach.
William Honey.
Joseph Rouch.
+ Pierre Dupond.
+ Joseph Dupond.
+ Joseph Rondeau.
+ Joseph Blondin.
Joseph Battle.
Pierre Birs.
André Gauthier (de St-Pie).
Mathias Gauthier.
Joseph Grangé.
Fr. Bélamger, père.
Pierre Gendron.
Pierre Saint-Germain.

(*Signé*)

Cyrille Saint-Germain, fils.
Robert Henry.
Nicolas Côté.
B. Dupont.
L. Dupont.
Jos. Chatelle.
B. Petit.
H. Leduc.
Fr. Gervais.
A. Archambault, lieut.-col.
Charles Jarret dit Beauregard.
+ Michel Daviau.
+ François Hudon.
Christophe Lucier.
J.-J. Marchesseau.
B.-A. Casault, major de mil.
+ Joseph Nairon.
+ Louis Archambeau.
+ Jean-Baptiste Blondin.
+ André Gauthier.
+ Michel Tanguay.
+ Pierre Chevalier.
+ Jean-Baptiste Tétreau.
+ Jacques Bernier.
+ Jean-Baptiste Archambeau.
+ Antoine Gentes.
+ Jean-Félix Jeanbarre.
+ Thomas Philibalte.
+ André Boyer.
+ Pierre Lessard.
+ François Ledoux.
+ Joseph Archambeau.
Joseph Tanguay.
+ Charles Champigny.

(*Signé*)

+ Godefroi Dagneau.
+ Louis Tondreau.
+ Jean-Baptiste Guertin.
+ Marc Morin.
+ Louis Goyet.
+ Charles L'Heureux.
+ François Morin.
+ Antoine Rodier.
+ Gabriel Dagneau.
+ Hubert Bernier.
+ Prospère Rivard.
+ Isaac Archambeau.
+ Michel Roberge.
+ Ignace Maheux.
+ Stanislas Lussier.
+ Jean-Bap. Dufrene, of. de m.
+ Charles A. Côté.
+ Calice Chartier.
+ Augustin Rodier.
Jean Turcotte.
+ Joseph Gros.
+ Antoine Bouvier.
+ Antoine Fontaine.
+ Louis Languirand.
+ François Palardy.
+ Charles Charpentier.
+ Gabriel Rodier, père.
+ Jean-Baptiste Plamondon.
+ Jean-Baptiste Guilbert.
+ Joseph Gaudet.
+ Cyprien Bernier.
+ Eusèbe Benoit.
+ Jean-Baptiste Avard.
Louis L'Airo.
+ Jean-Baptiste Dufresne.
+ Jacques Dufresne.
+ Charles Tartre.
+ Henri Brillant.
+ Gédéon Dufresne.
+ Pierre Bélanger.
+ F.-Xavier Morin.
+ Pierre Robitaille.

(*Signé*)

Pierre Saint-Pierre.
+ Augustin Dagneau.
+ Jean-Baptiste Racine.
+ Louis Clapin.
+ Joseph Richer.
+ André Boyer-Ladéroute.
+ Charles Vigneux.
+ François L'Héro.
+ Jean-Baptiste Trudeau.
+ Joseph Légaré.
+ Jérémie Berthelet.
+ Olivier Martel.
+ Jean-Baptiste Laraigne.
+ T. Richard.
+ Joseph Gauthier.
+ Pierre Ledoux.
J.-B. Plamondon.
+ Etienne Ledoux.
+ Noël Tétreau.
+ Louis Fontaine.
+ Jean-Baptiste Racine.
+ Nicolas Légaré.
+ Paul Casail.
+ Jean-Baptiste Guilbert.
+ Joseph Lacaillade.
+ Charles Langelier.
+ Jean Turcotte.
+ Bonaventure Cloutier.
+ Antoine Robert.
+ Jean-Baptiste Gagnon.
Christophe Brunelle.
+ Gabriel Dolbec.
+ Antoine Laroque.
Joseph Trotier.
+ Antoine Chabot.
+ Jean-Baptiste Guilbert.
+ Edouard Saint-Pierre.
+ Jean-Baptiste Charpentier.
+ Antoine Tartre.
+ Amable Charpentier.
+ Joseph Martin.
+ Jean-Baptiste Martin.

(*Signé*)

Grégoire Gilbert.
François Bernier.
+ Henri Chatel.
+ Jean-Baptiste Plamondon.
+ Jean Deveaux.
+ Paul Lhéro.
+ Michel Chabot.
+ François Dagneau.
+ Pierre Dolbec.
+ Louis L'Heureux.
+ Louis Cordeau.
+ Alexis Breau.
+ Jean-Baptiste Breau.
+ Antoine Pariseau.
+ François Rondeau.
+ Jean-Baptiste Beauregard.
+ André Saint-Jean.
+ Jean-Baptiste Jacques.
+ Jean-Baptiste Jacques, fils.
+ Eugène Lemieux.
+ Célestin Desille.
+ Joseph Guilbert.
+ Jean-Baptiste Robert.
+ François Desille.
+ Joseph Archambeau.
+ Pierre Lemay.
+ Jacques Berthelet.
+ François Cabanat.
+ C. Lavallé.
+ Amable Bernard.
+ André Scott.
+ Pierre Martel.
+ Augustin Martin.
+ Jean Scott.
+ Hyacinthe Joly.
+ Charles Morneau.
+ Pierre Breau.
+ Antoine Trotier.
+ Jean-Baptiste Phaneuf.
+ François Bernier.
+ Louis Charbonneau.
+ Joseph Roi.

(*Signé*)

+ André Dulude.
+ Prudent Langelier.
+ Honoré Catudal.
+ Louis Guilbert.
+ François Côté.
+ Antoine Côté.
+ Abraham Casail.
+ Joseph Langelier.
+ Fortunat Côté.
+ Louis Laplante.
+ Léon Lavigne.
+ Louis Blanchard.
+ Joseph Blanchette.
Siméon Hastings.
Jean-Baptiste Leblanc.
Antoine Blanchette.
François Daigle.
+ Alexis Morin.
+ Joseph Girard.
+ Emmanuel Saint-Germain.
+ Joseph Langelier.
+ François Saint-Germain.
+ Jean Morin.
+ Jean-Baptiste Casaille.
+ Thomas Lheureux.
+ Hubert Hudon.
+ Michel Dumaine.
+ Jean-Baptiste Langelier.
Louis Lupré.
Régis Chaput.
Antoine Mercier.
Joseph Blante.
B. Dolbec.
G. Guilbert.
Louis Chicoine.
Joseph Pottier.
B. Evé.
Ant. Goyet.
B. Decelles.
Jos. Lisée.
Jos. Guignon.
Jean-Amable Clément.

(*Signé*)

Vincent Paquin.
Fr. Stuart.
B. Bédard.
Michel Daviau.
James Bedarrow.
Pierre Roy.
Pierre Gaudet.
Pierre Vegiard.
Fr. Demers.
Jos. Plamondon.
Michel Demers.
Léon Thibault.
Thomas Charbonneau.
Baptiste Lussier.
Pierre Grenier.
Eusèbe Douville.
Antoine Lavallée.
+ Antoine Saint-Jean.
+ Prudent Bernier.
+ Marc Codère.
J.-B. Comeau.
+ Augustin Archambeau.
+ Joseph Blanchette.
+ Louis Tetro.
Isaac Végiard.
L. Lalue.
Jos. Lusignan.
Prospère Maurice.
Pierre Daigle.
J.-B. Daviau.
L. Gariépy.
J.-B. Saint-Jules.
Fr. Daviau.
David Gaspard.
J.-B. Codère.
+ Augustin Morin.
+ Ignace Brodeur.
Léon Clément.
+ Pierre Brodeur.

(*Signé*)

+ Joseph Breau.
+ Joseph Messier.
+ Augustin Fontaine.
+ Augustin Charbonno.
+ Marcelle Morisset.
Marcel Brault.
+ Charles Laroque.
+ Jean-Baptiste Girouard.
+ Emmanuel Brunelle.
+ Pierre Gaouet.
+ Eusèbe Charron.
+ Amable Delande.
+ Amable Tetro.
+ Basile Dufrêne.
+ Charles Landreville.
+ Julien Cloutier.
+ Augustin Goulet.
+ Augustin Fontaine.
+ David Lemai.
+ Joseph Lussier.
+ François Ledoux.
+ Joseph Fortier.
François Casavant.
Hilaire Bauregard.
Henri Lapré.
Claude Goulet.
Ambroise Fréchette.
Louis Gendron.
Jean-Baptiste Girouard.
Joseph Béleau.
Louis Lapré.
+ Michel Messier.
+ Hyacinthe Roi.
+ Hilaire Dechamp.
Louis Bedard.
+ Thélespore Parent.
+ Honoré Parent.
Charles Vidalle.
Joseph Cabana.

Affirmé par devant moi à Saint-Hyacinthe le 7 janvier 1838. (*Signé*) : J. BENOIT J. P.

* * *

Le « feu de Saint-Charles » avait découragé les patriotes et les avait dispersés ; il ne refroidit pas, ce semble, les ardeurs patriotiques dans l'enceinte du Collège. Pendant que 300 soldats anglais, sous la conduite de Gore, occupaient les grandes salles de la maison, Papineau, le docteur Bouthillier et le docteur de La Bruère étaient logés sous le même toit. C'est une bien touchante légende que celle qui nous fait voir ces malheureux proscrits cachés sous l'uniforme du collégien, dans les chambres des professeurs. Je dis légende, je pourrais peut-être écrire histoire. S'il est douteux que Papineau fut à Saint-Hyacinthe en même temps que les soldats, il est avéré du moins qu'il passa par ici, en route pour l'exil, et qu'il entra au Collège afin de dire adieu à ses enfants. Quant au docteur Bouthillier et au docteur de La Bruère, le fait est certain. Les vainqueurs perquisitionnaient dans le village, dans le manoir de la famille Dessaulles ; il ne leur vint pas à l'esprit de poursuivre leurs investigations dedans les appartements du Collège, n'imaginant point que les directeurs osassent les narguer jusqu'à ce degré. Ils furent les victimes de bien d'autres tours, moins graves assurément, mais non moins amusants.

Le tour projeté, le plus sérieux, je me hâte de dire le plus platonique, fut de renouveler la « Conjuration des poudres » sur la terre d'Amérique. Les caissons de la troupe avaient été remisés sous le toit du marché. Il souriait à des collégiens de quinze, vingt ans d'enlever une couple de barils de poudre et de les rouler sous le dortoir improvisé

des soldats, dans un des multiples coins noirs des caves que les écoliers, d'habitude et comme d'instinct, pour ainsi dire, connaissent mieux que tout autre. Il se trouva heureusement un bon Père Granet, sous la figure de M. Jos. LaRocque, qui n'eut pas de peine à détourner la conspiration rêvée.

La salle de récréation avait été transformée en dortoir ; les soldats y couchaient sur la paille. Les officiers avaient leurs quartiers dans la salle d'étude. Le réfectoire leur était ouvert pour la préparation des petits plats, mais la grande rôtisserie était installée à vue, dans la cour des jeux. Les élèves ne s'amusaient pas peu à voir embrocher d'une pièce les quartiers de bœuf. Cela leur rappelait les festins, à la Lucullus, des seigneurs féodaux. Les classes étaient réservées aux élèves, mais, dit l'un d'eux, « les études étaient suspendues, leur sanctuaire transformé en caserne, et les luttes pacifiques de la science remplacées par un armement général » !

La discipline militaire s'observait avec la plus rigoureuse exactitude : défense aux soldats, sous les peines les plus sévères, de pénétrer dans les appartements des élèves. Un jour, un malheureux soldat, quelque peu éméché, les pieds lourds, eut la fâcheuse inspiration de faire du tapage à la porte d'un dortoir. M. Prince l'empoigna par le chignon et le conduisit prestement à un officier supérieur. Le délinquant avait mérité la bastonnade ; ce ne fut qu'avec peine que le directeur put le soustraire au terrible châtiment.

La toilette à l'eau glacée était probablement aussi une sorte de châtiment plus humain. Ce n'était pas une petite surprise de voir, le matin, une demi-douzaine « d'habits rouges » faire leurs ablutions au grand air, le thermomètre

marquant plusieurs degrés de froid. Les corvées diverses, l'arrivée des maraudeurs avec le butin ne piquaient pas moins la curiosité.

Soldats et collégiens ne tardèrent pas à lier société. Ces rudes militaires s'attendrirent au contact de la jeunesse. Ils se prêtaient à des familiarités enfantines. Ils s'attelaient bénévolement aux traîneaux, et les promeneurs fouettaient d'un bon bras « les coursiers d'Albion ». Ce qui amusa par-dessus tout la gent écolière fut le spectacle des soldats montés sur des patins. Une nappe de glace s'était formée dans un coin de la cour ; la première de l'automne. Les élèves sortirent les patins, mais, histoire de se payer la tête de leurs belliqueux camarades, ils eurent soin de n'exhiber — ce qui était alors une nouveauté — que les lames arrondies aux deux bouts. Les habitués avaient mille misères à se tenir en équilibre sur cette traître lame. Imaginez le sort des novices, et la plupart des soldats étaient novices dans l'art du patinage. Aussi étaient-ils, à la grande joie des enfants, plus souvent couchés par terre que debout.

C'était la revanche, une façon de terrasser les Bostonnais, les vrais, car depuis longtemps des Bostonnais imaginaires jouaient un rôle, non le plus glorieux, dans les jeux collégiaux. On sait que cette appellation date d'un autre âge, non moins amer que le présent ; elle avait repris un regain d'actualité. Sus aux Bostonnais ! était le mot d'ordre, le mot d'entraînement dans plusieurs exercices. Le petit soldat voyait le bostonnais au bout de son fusil de bois. Dans les combats simulés, c'étaient toujours les mêmes, les bostonnais, qui fuyaient honteusement en montrant aux vainqueurs « l'envers de leur visage ». Il s'en trouvait

toujours un bon nombre disposé à jouer, par allégorie, ce rôle peu glorieux. Par contre, ces mêmes acteurs se refusaient obstinément, de propos délibéré, à apprendre l'anglais. Des meneurs avisés, instruits, du dehors, entretenaient ces sentiments et les réchauffaient.

Cependant les soldats de Sa Majesté ne virent rien d'hostile dans les procédés de leurs petits amis de rencontre. Ils se plurent à proclamer la parfaite hospitalité du Collège.

La ville et les campagnes voisines profitèrent apparemment de la rancune apaisée des soldats. Il ne paraît pas qu'il y eut pillage, du moins sur une grande échelle. Dans le tableau des £ 200 000 louis d'indemnité revendiquée en 1849, Saint-Hyacinthe et les paroisses adjacentes ne sont inscrites que pour £ 3 000. Le Collège ne réclama rien. Il voulut être généreux et le fut parfaitement.

Les villageois, n'ayant aucun motif de renoncement, firent tenir des comptes, pour fournitures, logis, pillage, saccage, etc., dont les plus notables sont les suivants exprimés en louis : Joseph Bistodeau, £ 116, — Cécile-C. Têtu, £ 46, — Antoine Côté, £ 64, — Pierre Durand, £ 27, — Léon-F. de Kérouac, £ 27, — Eusèbe Cartier, £ 38, — Joseph Fitchett, £ 15, — Joseph Palardy, £ 10, — J.-B. Lalu dit Lamontagne, £ 15, — Hubert Harnois, £ 21, — Cartier et Raymond, £ 233, — Veuve Ch. Picard, £ 175, — D.-G. Morisson, £ 140, — Godefroy Raymond, £ 41, — M. Roque (hôtelier de Colborne) réclama son fusil.

Les soldats évacuèrent le Collège vers le commencement de décembre. Combien de jours y passèrent-ils ? Les souvenirs ne sont pas concordants. Mgr Raymond, en 1878, disait qu'ils y furent deux jours. M. le sénateur Dessaulles commençait ses classes en 1837. Il affirme, avec un autre

contemporain, qu'ils s'attardèrent plusieurs jours. D'après l'historien Christie, le colonel Gore, faisant route vers Saint-Hyacinthe, passait à Saint-Denis, en vainqueur et en brûlot, cette fois, le 30 novembre. Le 7 décembre, il rentrait à Montréal. En tenant compte des temps de marche, on peut conjecturer que les soldats séjournèrent au Collège quatre à cinq jours.

Les soldats de Colborne revinrent à Saint-Hyacinthe en novembre 1838. Un régiment entier entra dans notre ville. Le Collège hébergea le major-général McDonald accompagné du capitaine Torrance et du jeune lord Aberdeen qui fut le père de notre gouverneur général (1893-1898). La taille colossale du major McDonald, disaient nos anciens, donnait une idée de l'Hercule mythologique. A la bataille de Waterloo, seul, de ses bras tendus, il avait tenu fermée la porte de la Haie-Sainte contre laquelle une compagnie de soldats français exerçait ses efforts. Ces hôtes distingués se montrèrent gracieux. Ils visitèrent les élèves et donnèrent un congé. Ils ne passèrent qu'un jour sous le toit du Collège.

Les policiers ne partirent pas aussi vite. Leur zèle avait été éveillé par la nouvelle d'une assemblée révolutionnaire, cette fois, tenue à Saint-Hyacinthe au commencement de novembre 1838. Le docteur de La Bruère s'y trouvait. Il fut arrêté aussitôt et incarcéré à Montréal, en vertu du mandat d'amener suivant :

... Attendu que Pierre Boucher de La Bruère est accusé du crime de haute trahison... ;

Il est ordonné aux officiers de la paix de saisir et d'amener devant moi le dit accusé (to apprehend and bring before me, the body of the said Pierre Boucher de La Bruère)...

P. E. Leclerc, J. P.

M. de La Bruère témoigna volontairement le 29 novembre devant G.-H. Cathcart J. P. :

« Que le Deux de Novembre Courant il, le dit Déposant, aurait été vers les sept heures du soir en la Demeure de Henry Laparre Notaire du Village de Saint-Hyacinthe pour y voir le nommé Malhiot qui arrivait des Etats-Unis, qu'il y seroit resté environ vingt minutes, que durant ce tems ledit Malhiot lui auroit dit & déclaré en présence du dit Henry Laparre, Jacques Laparre, Jean-F. Têtu, G.-D. Morisson, François Langellier, que le but de sa visite & voyage était de réaliser des forces pour aller le lendemain au soir s'emparer des forces de Sa Majesté au bourg de Sorel, et que le même soir, Québec, Montréal, Chambly, Saint-Jean et autres places devaient êtres arttaquées..... »

Le 8 décembre, M. de La Bruère était encore présent à la prison de Montréal, mais, je pense qu'il fut élargi sans procès après quelques semaines de détention.

Le 26 novembre, Onésime Messier, bourgeois de Saint-Hyacinthe, avait fait connaître à Simon Lespérance que les personnes suivantes étaient concernées dans le mouvement dénoncé par le docteur de La Bruère :

Docteur Thomas Bouthillier, Eusèbe Cartier, Michel Plamondon, Louis Plamondon, Isaac Marchesseaux, Charles Jarret dit Beauregard, Antoine Desmarteaux, Augustin Papineau, P.-N. Pacaud, Charles Pacaud, Remi Raymond, Michel Godet, Honoré Parent, Pierre Mondor, Lucien Archambeau, Godfroi Renaud, Joseph Bistodeau Ecr., Etienne Migneault, François Langelier, François Cadoret, Hiacinthe Robitaille, Antoine Gintesse, Magloire Turcote, J.-Bte Labatte, Louis Dessaulles, Patrice Blanchard dit Renaud et James Thompson.

Muni de ces pièces accusatrices, Cathcart mande au Secrétaire militaire de la province qu'il a fait arrêter D.-G. Morisson, P.-N. Pacaud, J. Laparre, S.-J. Têtu, Robitaille, Cartier, Bistodeau, Bouthillier, Archambault. Il a relâché

les quatre derniers qui n'étaient pas présents à l'assemblée chez Laparre, mais deux compagnies de soldats, qui viennent d'arriver, conduiront à la prison de Montréal, en passant par Saint-Charles, Longueuil, Morisson et les autres accusés de haute trahison.

Cette grave accusation fut une surprise dans notre milieu qui s'était engagé à garder la paix. Mais rappelons que nous sommes aux jours du soulèvement révolutionnaire des comtés de Laprairie, de Beauharnois, de Napierville, de l'Acadie qui conduisit à l'échafaud treize de nos concitoyens [1]. Mais la paix règne ici. Au cours du mois de février, le magistrat Coleman établi à Saint-Hyacinthe fait rapport à ses chefs Gugy, Coffin et Ogden que « tout est tranquille dans ce district. Augustin Papineau, Têtu, Pacaud sont revenus dans leurs familles. Les hommes de police sont de plus en plus populaires... Paré, notaire à Saint-Pie, s'est remis volontairement entre mes mains... Lamontagne demande pardon... La tranquillité règne à Sainte-Rosalie... Bourbonnière est un agitateur, Després un loyal serviteur... Les paroisses de Saint-Simon et Saint-Hugues sont dans un calme parfait. Le notaire Brodeur, le docteur Desrosiers, le curé Birs sont considérés comme

[1] Mon père racontait, avec un accent qui m'émeut encore, qu'il avait assisté forcément à l'exécution de cinq de ces victimes. C'était probablement le 15 février 1839 et les victimes étaient : de Lorimier, Hindelang, Daunais, Nicholas et Narbonne. Plusieurs voitures, parties de Varennes de bonne heure pour se rendre au marché, se trouvèrent arrêtées par un cordon de troupe en vue de la prison où les échafauds étaient haut dressés. Deux fois la sinistre trappe s'ouvrit sous les yeux des passants. Ils virent la dernière victime, le manchot Pierre Narbonne, saisir dans sa chute la corde fatale et ne lâcher prise que sous les efforts violents et répétés du bourreau Humphrey. L'horreur du spectacle provoqua dans la foule des cris d'indignation. Les femmes sanglotaient et, chez tous ces bons campagnards, l'émotion fut telle qu'ils reprirent, sans aller plus loin, le chemin de Varennes.

des patriotes. Le lieutenant-colonel de Martigny est un sujet loyal ; il devrait être nommé magistrat ».

Cependant en mars 1839, Coleman confesse « qu'il y a encore de l'inquiétude et en général les réformistes désirent une guerre avec les Etats-Unis afin de conquérir leur indépendance. Les gens sont soupçonneux et ne donnent pas facilement les renseignements... Le directeur du Collège, M. Prince est très pondéré »... A Saint-Charles, Francis Mount J. P. et Peter Spink J. P. arrêtent Joseph Pariseau, père, dénoncé par les policiers de ce village Edward Raynes, Pierre Champagne et Félix McMahon.

On aura remarqué la signature P.-E. Leclerc, J. P. dans dans un document cité antérieurement. La même signature — toujours avec la même orthographe — apparaît sur la copie de nombre d'écrits de cette époque : mandats d'amener, ordre de perquisition, instructions, rapports au Procureur général.

Pierre-Edouard Leclerc était chef de police à Montréal. Sa juridiction paraît s'être exercée avec zèle dans notre district grâce aux services de Simon Lespérance, Amable Loiselle, Comeau, Ch. Vital dont les noms rappellent de cuisants souvenirs dans quelques familles.

P.-E. Leclerc n'était pas moins actif dans la région de Saint-Jean d'Iberville. Ce n'est pas sans étonnement que je trouve son nom associé à celui de Félix Poutré. Le 28 novembre 1839, il mande au secrétaire civil Montizambert qu'il « lui envoie une déposition de Félix Poutré qu'il (Leclerc) emploie comme police secrète pour surveiller la paroisse de Saint-Jean et les paroisses environnantes ainsi que les agissements des Canadiens réfugiés aux Etats-Unis depuis la rébellion ».

Un Poutré, agissant sous les ordres du chef de police, aurait-il opéré à Saint-Hyacinthe à la façon de celui de Saint-Jean ? J'incline à répondre dans l'affirmative, car, selon plusieurs témoignages, des choses étranges se passaient entre les murs du palais de justice de Saint-Hyacinthe. On trouve la mention de suborneurs qui nantis d'une provision de liqueurs s'employaient des nuits durant à soutirer les aveux des malheureux buveurs, touchant leurs propres actions et les actions des amis.

Un chef n'est pas totalement responsable des excès de zèle ou des ruses de ses subalternes. Il me plaît de croire que M. P.-E. Leclerc n'aurait pas contresigné la lettre adressée au magistrat Charles Buller par laquelle Amable Loiselle faisait valoir ses droits à la récompense de 100 louis, offerte pour l'arrestation de Timothée Franchère et de Pierre Amyot conformément à la proclamation du gouverneur Gosford en date du 1er décembre 1837.

Somme toute, le rôle du chef de police Pierre-Edouard Leclerc ne paraît pas néfaste à l'excès. Aucune peine capitale n'atteignit les rebelles de 1837 sur la rivière Richelieu. Siméon Marchesseau, de Saint-Denis, et le notaire André-Augustin Papineau, de Saint-Hyacinthe, furent exilés, le premier, aux Bernudes, le second, en Australie.

Au surplus, je puis mettre au crédit de M. Leclerc quelques beaux mouvements inscrits dans les documents officiels. Ainsi, dans une lettre au gouverneur général, M. Leclerc affirme qu'il ne connaît aucune déposition contre Augustin-Norbert Morin et il explique les circonstances qui ont causé l'émission d'un mandat d'arrêt contre ce prévenu. Au reçu de cette lettre, ordre est donné, le 4 novembre 1839, au procureur général, d'examiner et de faire rapport « s'il

serait légal d'arrêter A.-N. Morin ou d'exiger de lui une caution touchant sa conduite future ou sa comparution devant le tribunal ».

Que M. Morin bénéficia du témoignage de M. Leclerc, on ne peut en douter, car à la même date, à peu près, les chefs policiers de la région de Québec demandent avec insistance, afin de prévenir toute erreur, « l'établissement de postes de police dans les campagnes, un surtout à Saint-François de la rivière du Sud où réside A.-N. Morin ».

Un autre document qui n'est pas de nature à diminuer P.-E. Leclerc dans notre estime consiste dans une communication par où le lieutenant-colonel John Campbell, de Huntingdon, requiert le capitaine Goddie de faire connaître au gouverneur général que le chef de police Leclerc donne sans discernement un grand nombre de passeports aux Canadiens désireux de passer la frontière.

Ce blâme, exprimé d'ailleurs en termes modérés, est-il permis de penser qu'il contribua à dégoûter P.-E. Leclerc de ses fonctions et l'incita à venir, comme par bravade, fixer sa résidence à Saint-Hyacinthe même, dans ce foyer de fermentation, objet de ses enquêtes policières ? En septembre 1840, il signe au baptême de sa fille dans l'église de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. S'il constata que ses nouveaux concitoyens ne semblaient pas lui tenir rigueur, il ne put toutefois faire oublier totalement son rôle de chef de police gouvernementale sous les administrations de Colborne et de Durham.

N'empêche qu'il trouva ici l'aise et la paix. Bientôt, dénonciateurs et suspects, limiers et captifs se confondirent dans le même rang social. Le redoutable lendemain qui

ignore souvent les engagements de la veille vit les mains de leurs enfants se rechercher pour s'unir.

En 1860, le fils du « patriote » Boucher de La Bruère épousait la fille du « chouaguen » Pierre-Edouard Leclerc. Le ciel eut pour agréable cette manifestation publique de la réconciliation des esprits, car, cinquante ans après, les épousés de 1860 célébraient, dans la même église et sous les mêmes mains bénissantes du chanoine O'Donnell, le jubilé d'or de leur union conjugale. Dans l'intervalle, le mari, sans quitter Saint-Hyacinthe avait acquis le savoir ; les hautes dignités lui étaient venues. Avocat, journaliste, président du Conseil législatif, surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. P. de La Bruère, notre concitoyen et notre contemporain laissa partout où il pénétra l'impression d'un homme instruit, aimable et distingué. Mêlé à tous les événements sociaux et politiques dont notre ville fut le théâtre durant la dernière moitié du dernier siècle, son nom apparaîtra plusieurs fois dans les pages de cette histoire.

Je termine par cet épisode idyllique le chapitre concernant les tragiques années de 1837-1838. J'ai voulu montrer, et le lecteur aura perçu, qu'il s'agit d'une des périodes les plus significatives de l'esprit de nos anciens. Esprit plus français peut-être qu'à toute autre époque de notre histoire. A cette date, nos gens instruits suivaient les événements européens avec une curiosité intense. Les livres français affluaient alors sur les rives du Saint-Laurent et pénétraient dans les coins reculés. C'est de la France, c'est de sa révolution ou de l'opinion qui prépara sa révolution de 1830, que surgit le mouvement qui libéra la Belgique, dressa vainement debout la Pologne pour la défense

des restes de son existence nationale. Sous cette même emprise de l'idée de libération, l'Irlande alarma l'Angleterre et lui arracha un lambeau de liberté.

Je m'égare probablement, mais il me semble que la longue lutte de la Grèce contre la Turquie, l'intervention de la France et des puissances européennes, la victoire consacrée par le traité de 1832, créèrent dans notre population canadienne une émotion admirative, un long espoir. Pendant que les comités de Philhellènes se formaient en Amérique pour soutenir la résistance du petit peuple grec, les poètes français Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne chantaient la gloire de Canaris et ces chants avaient un écho dans la Nouvelle-France. Quarante ans après, relisant ces poésies enflammées dans un cercle de collégiens, nous sentîmes, me disait un ami, quelque chose de ce feu pénétrer nos poitrines et nous grandir à nos propres yeux. La tempête, c'est la vie : elle répand parfois plus de semences fécondes qu'elle n'arrache d'arbres !

CHAPITRE VI

1840-1850

Sous le régime des Canadas-Unis. — Enseignement de l'anglais. — Elections : Dr Bouthillier, député. — Visites de lord Elgin, du Parlement. — Le chemin de fer ; la première locomotive. — L'Université à Saint-Hyacinthe. — Un Fontana chez les collégiens. — Incendie mystérieux. — Incorporation du village ; noms des Conseillers depuis 1849. — La Cour supérieure. — La Fondation de l'Hôtel-Dieu ; de l'Ouvroir. — Les bazars. — Temple et cimetière anglicans. — L'académicien Marmier. — Le bureau d'enregistrement ; noms des titulaires. — Les Collégiens gardiens de la pompe à incendie. — L'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

La décade 1840-1850 s'ouvre dans l'inquiétude générale des esprits : inquiétude publique concernant l'avenir de la population canadienne-française ; inquiétude sur le sort de quelques inculpés restés à l'étranger ; inquiétude sur le bien-être des cultivateurs, de notre région particulièrement, dont les habitudes de vie, l'industrie, les relations sociales ont été bouleversées par les événements de 1837.

En haut, dans les sphères gouvernementales, la tranquillité n'est guère plus assurée. Notre vieille constitution de 1791, suspendue en 1838, reste inopérante sous la dictature de Colborne et de Durham. Le régime législatif de

l'Union des Canadas s'élabore dans le secret des cabinets de la métropole et de la colonie. Nos compatriotes en appréhendent l'avènement, tandis que nos voisins de l'Ontario y voient l'assurance d'une prépondérance prochaine.

Ici, dans notre milieu de Saint-Hyacinthe, personne ne s'émeut outre mesure de ces prévisions. La dette publique du Haut-Canada est énorme ; il nous faudra en supporter le fardeau. Mais les riches seuls ont le privilège de s'endetter, et puis, à considérer les choses froidement, ce million de louis sterling qu'il nous faudra payer, n'en n'aurons-nous pas l'équivalent dans les superbes valeurs d'ordre public constituées par les canaux de Welland, de Cornwall, de Rideau qui deviendront nôtres ? Les canaux, on se rappelle peut-être que nos anciens en acclamèrent le projet au cri de : Saint-Hyacinthe, port de mer !

Quant au contact avec les Anglais, cela nous connaît de vieille date. Dès 1800, les colons anglais de Stukeley, de Shefford, fréquentaient Maska, lequel, selon le témoignage de l'un d'eux, était *quite a village.* Rougemont et Abbotsford, deux agglomérations de langue anglaise, se sont formés à notre porte, au pied des montagnes de même nom. Leurs habitants sont distingués, instruits, prospères. Leurs maisons attirent l'attention du passant par leur ampleur, le souci de leur entretien, par les bosquets, les fleurs dont elles sont entourées. On dirait des habitations de ville. L'aisance règne partout ; elle dérive de la culture de plantations fruitières, principalement de pommiers dont on ne voyait nulle part de plus beaux, ni de plus nombreux spécimens. Les fruits étaient apportés au marché de Saint-Hyacinthe. De ces échanges commerciaux naquirent des rapports sociaux imprégnés d'estime et de considération

réciproques. Combien d'enfants de nos familles bourgeoises apprirent l'anglais à Abbotsford ! Longtemps ces petites colonies anglaises maintinrent leur réputation de richesse et de beauté. Entre les années 1870 et 1890, elles étaient à l'apogée de la prospérité. Depuis cette dernière date et pour les mêmes causes qui poussèrent les Anglais à déserter les cantons de l'est colonisés et habités par eux presque exclusivement, Rougemont et Abbotsford ont connu la déchéance. Aujourd'hui, leur aspect laisse à peine soupçonner leur splendeur passée. Les anciens occupants ont disparu ; leurs noms : Roach, Bradford, Honey, Fisk, Bangle, O'Dwyer, Buzzel, Gibb, Robinson, Whitney, ne sont guère conservés que dans la mémoire des anciens de Saint-Hyacinthe.

Notre lendemain politique et social, toutes les classes de notre population songèrent aussitôt à le préparer. Un professeur du Collège, M. J.-J. Prince, se fit durant un an le commensal de la famille anglaise Croker, à Stanbridge. Le goût de l'anglais qu'il puisa dans ce milieu lui inspira la pensée de consacrer sa longue carrière à l'enseignement exclusif de cette langue. Parler contre l'anglais était un blasphème à ses oreilles. Assuré du concours de ce professeur, le directeur du Collège, M. Jos. La Rocque, résolut de pousser l'étude de l'anglais. Il se sentait encouragé dans cette voie par les laïques, entr'autres par son co-paroissien Louis-Hippolyte Lafontaine. Remarque intéressante, nullement paradoxale — complétive plutôt — l'année même où l'illustre homme d'Etat revendiquait si fièrement en Chambre son droit à l'usage de la langue française, il recommandait à M. La Rocque de mettre ses deux neveux,

dont il lui confiait l'éducation, en mesure de continuer l'étude de l'anglais qu'ils avaient commencée à Chambly. A cette époque remonte la pratique longtemps obligatoire, chez les collégiens de Saint-Hyacinthe, de parler anglais pendant la récréation du soir.

Sans prévoir nettement ce qui les attendait, le docteur Thomas Bouthillier, notre premier député au Parlement des Canadas-Unis, d'autres citoyens de Saint-Hyacinthe apprirent l'anglais dans le Vermont, à Saint-Albans, où ils se réfugièrent après l'échec de Saint-Charles. M. L.-V. Sicotte, qui sera premier ministre de ce même Parlement, séjourna à Burlington en 1835. Il semble providentiel ce mouvement qui mena les nôtres à l'école anglaise à la veille de la lutte avec les Anglais du Haut-Canada.

Le bill d'*Union*, adopté en juillet 1840 par les Communes anglaises et par la Chambre des Lords, fut proclamé en Canada le 5 février 1841. Des élections générales suivirent aussitôt. Chaque province se choisit 42 députés destinés à siéger à Kingston : Bouthillier dans Saint-Hyacinthe, Melchior Salaberry dans Rouville, Foster dans Shefford, Denis-Benj. Viger dans Richelieu, Henri Desrivières dans Verchères, Barthe dans Yamaska.

Dans notre province, la campagne électorale se fit selon un programme de résistance à l'acte d'*Union* : résistance absolue, inspirée par A.-N. Morin, dans la région de Québec ; résistance conditionnelle, comme à un moindre mal, formulée dans le district de Montréal par Lafontaine, dont les partisans prirent le nom de *libéraux* et s'allièrent aux réformistes du Haut-Canada. Vingt-trois opposants de toute teinte et dix-neuf *unionistes* dont la plupart étaient

de langue anglaise, se partagèrent les suffrages du Bas-Canada dans cette mémorable élection de 1841.

Nouvelle élection générale en novembre 1844. M. Bouthillier est élu contre Louis-Antoine Dessaulles. Ce deuxième Parlement sous l'*Union* siégea à Montréal. Je note l'absence de Bouthillier à l'ouverture de la Chambre, fin novembre, où le choix du président (l'Orateur) mit en opposition MM. McNab et A.-N. Morin ; le premier l'emportant par trois voix de majorité. En cette même session, le député de Deux-Montagnes, M. Scott, fait entendre : « Que, si les grandes raisons et plaintes portées dans la requête de L. Boivin et autres contre l'élection de M. Bouthillier pour Saint-Hyacinthe sont vraies, il soit résolu qu'elles sont plus que suffisantes pour faire annuler cette élection. » La proposition renvoyée à la semaine suivante est remise à une séance de janvier 1845 où M. Bouthillier est confirmé dans la possession du siège de Saint-Hyacinthe. L'élu prend occasion de son triomphe pour interroger le ministère touchant la tenure seigneuriale. Etait-ce une revanche contre son opposant, le jeune seigneur L.-A. Dessaulles ? Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter que le député de Saint-Hyacinthe amorça, en 1845, une discussion à laquelle notre député actuel projette de donner une ampleur insoupçonnée.

Autre appel à l'électorat en janvier 1848 qui mit les chefs Papineau et Lafontaine en lutte l'un contre l'autre. Bouthillier fut élu derechef par une majorité de 671 suffrages sur son opposant Louis-Victor Sicotte. Les votes se répartirent comme suit :

	Bouthillier.	*Sicotte.*
Saint-Hyacinthe	307	97
La Présentation	121	93
Saint-Pie	282	37
Saint-Dominique	34	106
Sainte-Rosalie	48	80
Saint-Simon	121	33
Saint-Hugues	118	103
Saint-Paul	36	21
Saint-Césaire	361	187
	1428	757

Durant ce Parlement, M. le docteur Thomas Bouthillier vota avec les chefs Lafontaine et Morin contre Papineau et ses suivants.

C'est au cours du troisième Parlement de l'*Union*, en octobre 1846, que lord Elgin fut nommé gouverneur du Canada. Il arriva à Montréal au début de l'année 1847. Saint-Hyacinthe eut l'honneur de recevoir une de ses premières visites officielles. « J'ignore à la suite de quelles circonstances, mais il me paraît certain que dès son arrivée en Canada, lord Elgin noua de sympathiques relations avec le Collège et avec la population de Saint-Hyacinthe. La réception qu'on lui fit le 19 juillet 1848 fut une fête pour le cœur et pour l'esprit.

« Lord Elgin partit de Montréal à 4 heures ½ du matin accompagné de quatre laquais portant sa livrée, et monté dans une voiture tirée par quatre chevaux. Il arriva à Saint-Hyacinthe à une heure. Il prit logement au Collège et dîna en compagnie de Mgr Bourget, de l'honorable A.-N. Morin, président de la Chambre, de M. L.-A. Dessaulles, seigneur de Saint-Hyacinthe, de MM. Cauchon,

Jobin, Bouthillier, membres du Parlement, de M. Etienne Parent, du major Campbell. Au sortir de la table, les convives se rendirent dans la salle des examens. Le gouverneur interrogea sur le grec, sur le latin... Il fut si satisfait des réponses qu'il s'adressa plusieurs fois à l'auditoire pour exprimer son contentement. Il eût été plus embarrassé, le jour précédent, de féliciter les physiciens, car, dit un rapport, « la machine électrique ne put fonctionner bien ». Dans un intervalle de repos, il pria les élèves de jouer *A la claire fontaine*, mais comme ils n'avaient pas cet air devant eux, ils jouèrent : *Vive la Canadienne.* Quand on n'a pas la *Claire fontaine*, on fait bien son affaire avec *La Canadienne*, repartit spirituellement Son Excellence. »

M. L.-A. Dessaulles, qui rompit bruyamment plus tard les relations avec ses anciens professeurs et ses condisciples, était alors dans les meilleurs termes avec les directeurs du Collège. Il a écrit dans *L'Avenir* un long rapport de la visite de lord Elgin, auquel plusieurs lignes précédentes sont empruntées.

Un dernier détail que je lis dans les journaux n'est pas dépourvu d'originalité. Les dames de Saint-Hyacinthe tenaient ce jour, auprès du Collège, des tables de rafraîchissements au profit des pauvres.

Lord Elgin coucha au Collège et repartit pour Montréal le lendemain à la première heure. Il reviendra, six mois après, recueillir de nouvelles acclamations. Son nom sera salué aux examens de l'année suivante lorsque l'élève de la classe de chimie, Luc Marchessault (qui fut avocat à Saint-Ours), recevra le « prix du gouverneur » consistant en un nécessaire de minérologie, valant une trentaine de

louis, que le lauréat échangera pour des livres. Il reste au laboratoire du Collège quelques pièces du cadeau de lord Elgin.

Cet événement avait porté au loin le nom de Saint-Hyacinthe et de son Collège. Tous les journaux avaient publié des notes fort élogieuses à leur adresse. C'est alors que se révèle chez les villageois et chez les professeurs le dessein de faire du Collège la plus grande institution d'enseignement du pays. Oui, il est avéré que la pensée d'une Université — catholique et française, la première en Bas-Canada — germa dans les esprits mascoutains. Il était connu partout que l'on songeait à bâtir à Saint-Hyacinthe une grande maison d'enseignement. Personne ne doutait de la compétence parfaite des directeurs. Le site même désignait Saint-Hyacinthe comme le lieu le plus propre à l'établissement d'une Université. Une petite ville de campagne reliée à la métropole par un chemin de fer qui s'achevait ; c'était Oxford par rapport à Londres ! En fallait-il plus pour susciter les rêves les plus enchanteurs, les plus chimériques espoirs ?

Sur ces entrefaites, le Collège « reçut une visite telle que jamais maison d'éducation dans ce pays n'en reçut de semblable. Cette visite nous fut faite par le gouverneur général, le Conseil exécutif, le Conseil législatif et l'Assemblée législative. A ces corps s'était joint le Conseil de ville de Montréal avec son maire en tête. Le nombre des visiteurs était à peu près de cent cinquante ».

L'inauguration du chemin de fer *Saint-Laurent et Atlantique*, nommé plus tard le *Grand-Tronc*, avait amené cet imposant déplacement de notables. M. A.-N. Morin, président de la Société du chemin de fer et président de l'Assem-

blée législative, M. R. Caron, président du Conseil législatif, M. Lafontaine, chef du Cabinet, M. Bourret, maire de Montréal, conduisaient les divers groupes.

L'occasion était belle. Le supérieur du Collège ne pouvait manquer d'en profiter pour dévoiler ses ambitions universitaires. L'adresse au gouverneur, lue par le collégien Michel Godard, n'en parle, il est vrai, que discrètement, mais elle dut paraître suffisamment explicite à l'esprit des initiés. Elle disait : « ... Cette communication, que Saint-Hyacinthe voit s'ouvrir avec Montréal, avec les townships de l'Est et les Etats-Unis, est de la plus haute importance pour cette Institution... Sa position même, qui la fera visiter par tant de voyageurs, y amènera un plus large développement des études dans l'intérêt de l'honneur national. C'est donc un avenir plein de grandeur qui s'ouvre aujourd'hui pour ce Collège. Cette destinée nouvelle s'inaugure aujourd'hui de la manière la plus solennelle par l'honorable visite qu'il reçoit. C'est un présage de sa gloire future. En attendant ces jours heureux... »

Le Collège possède un souvenir matériel, très original, de cette visite. C'est un bill, grossoyé dans les formes usitées par un habile calligraphe, fait et passé au Collège de Saint-Hyacinthe, le samedi 10 février 1849. Il est indubitable que les honorables visiteurs étaient d'humeur folâtre et charmante. Les écoliers, dans leurs bonnes heures, ne sauraient y mettre plus de grâce juvénile. Voici ce document de l'amitié des grands : Attendu que Son Excellence, le Très Honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, etc., etc., en visitant le Collège de Saint-Hyacinthe doit recevoir un témoignage du profond respect que mérite le représentant de son Auguste Majesté... ;

Attendu les éminentes qualités personnelles de Son Excellence et son dévouement au pays... ;

Attendu que Son Excellence a fait au susdit Collège le plus grand honneur en assistant aux derniers exercices littéraires... et qu'il a droit à une nouvelle expression de la vive gratitude... de cette Institution ;

Et vu que ces sentiments divers ne peuvent être manifestés que par une fête où les élèves exempts de tout travail puissent se livrer de tout cœur à l'allégresse... ;

Qu'il soit statué par Son Excellence le Gouverneur général... que lundi, le douze du présent mois, soit au dit Collège un jour de vacances...

Le Bill eut tous les honneurs d'une loi d'Etat. Agréé, sans une voix discordante, par l'Assemblée législative, il fut tout de suite porté au Conseil législatif siégeant dans une autre salle. Puis le sergent-d'armes vint inviter la Chambre basse à se rendre dans la salle du Conseil où Son Excellence donna la sanction *ad perpetuam rei memoriam.*

Ces amitiés nouvelles, partant plus zélées, dans le monde des puissants de la terre parurent un appoint du plus heureux augure, et le 1er avril les directeurs du Collège résolurent de commencer aussitôt leur nouvelle construction. Conformément à l'espoir persistant que celle-ci abriterait l'Université, le plan primitif se développait en un édifice quadrangulaire, immense, dont la partie que nous avons connue, avant l'incendie de 1927, n'était que l'avant-corps.

L'histoire de ce plan du Collège ne serait pas terminée si je ne relatais les péripéties à la suite desquelles il périt ; elles sont amusantes et émouvantes. Je dis plan, je devrais

dire modèle, car dans les circonstances où il est mentionné, il ne s'agit pas d'un dessin sur papier mais d'une copie en bois, réduite au 1 /50e, avec les divisions intérieures parfaitement indiquées et le nom de chacune inscrite à sa place. Ce travail était bien fait et très prenant. Les visiteurs du mois de février dernier avaient souhaité le voir placé dans une salle du Parlement, à Montréal. A leur avis, c'était le meilleur argument à présenter à l'appui d'une demande d'allocations. Le 19 avril, M. Desaulniers, emportant la miniature du Collège, partit pour Montréal sur une machine qui suit les rails du chemin de fer. Elle était l'œuvre de certains ouvriers du village qui l'avaient nommée la « Dernière espérance ». Son nom ne lui porta pas bonheur, car elle fut confisquée à Longueuil. La copie du Collège n'échappa à la confiscation que pour rencontrer une fin plus lamentable. Elle périt quelques jours après dans l'incendie qui consuma le Parlement, le 25 avril 1849. Pour comble de malheur, le projet d'une Université à Saint-Hyacinthe sombra avec l'édicule qui le portait. L'agitation dont cet incendie fut le signal ; les haines raciales qui s'avivèrent, l'éloignement de la députation, qui alla siéger à Toronto, d'autres motifs qu'il est légitime de présumer, tout cela fit s'évanouir la grandiose pensée que les anciens de Saint-Hyacinthe avaient caressée.

Toutefois les matériaux de construction du Collège s'accumulaient. En février 1849, il y eut une corvée : «... Des voitures sont venues du village et des rangs de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Rosalie. » Mais à la fin de mars, la fonte de la neige obligea d'interrompre le charroi. C'est alors que la gent écolière accomplit un exploit dont le souvenir

s'est perpétué et qui a eu récemment l'honneur d'être illustré dans un journal. Deux blocs de pierre, pesant cinq à six tonnes chacun, destinés aux angles de la base du fronton triangulaire de la façade, avaient été traînés sur la rive. Impossible de les traverser ; la glace n'était plus assez solide pour y aventurer les chevaux. Mais les collégiens étaient là ; ils allaient presque tous les jours visiter les travaux, et il s'en trouva un pour crier comme jadis : « Aux câbles. » En un clin d'œil tous les câbles du chantier sont aboutés. Une équipe de braves traverse la rivière et va fixer au chargement un bout de la longue amarre, pendant que le reste de la communauté, rangée sur la terre ferme en deux longues lignes parallèles s'attache à l'autre bout. Au signal donné, deux cents paires de bras de toute taille se tendent ; le lourd fardeau démarre, glisse comme en volant sur la glace fléchissante, et il est bientôt rendu à destination. La manœuvre se répète avec le même succès sur la deuxième charge. Il est regrettable que l'histoire n'ait pas enregistré le nom de ce Fontana canadien ! Quarante ans après, sous le coup d'une inspiration semblable, mais plus pressante, les écoliers s'attelleront à la pompe à incendie de la même façon et avec la même pétulance.

Je crois bien que la menace du choléra paralysa les travaux au cours de l'été de 1849. Au mois de juin, le fléau sévissait dans les Etats-Unis. Le 12 juillet, il visitait Montréal Le 20 juillet, il frappait mortellement cinq collégiens de Québec. Saint-Hyacinthe et les paroisses voisines n'en souffraient pas encore, mais en présence de l'épidémie envahissante, la sortie des élèves fut avancée au 11 juillet et les examens publics supprimés.

Durant les vacances, l'appréhension du choléra fut

aggravée par une calamité d'un autre genre. Dans la nuit de 26 au 27 août, un incendie détruisit six maisons sur la rue Cascade, vis-à-vis le Collège et celui-ci courut de grands dangers. La situation des esprits fit faire mille conjectures plus ou moins alarmantes sur la cause de cet incendie. Les professeurs organisèrent une patrouille de nuit autour de leur maison. Le légendaire maître d'anglais, M. Joël Prince, fit le guet, pistolet au poing. Il y mit, rapporte la tradition, toute sa *furia* habituelle. Le non moins légendaire professeur d'histoire, M. Lévêque, rappelait souvent, d'une façon narquoise, la tenue martiale et les exploits de bravoure de son impulsif confrère.

De tout temps, l'incendie du 27 août a paru cacher des dessous. De tout temps, on a cru que les incendiaires du Parlement de Montréal avaient osé expérimenter leur torche à Saint-Hyacinthe. Leur haine du gouverneur visait également ses amis. Or, parmi ces derniers, il est permis d'affirmer que les citoyens de Saint-Hyacinthe se montraient les plus fervents. Pour accentuer leurs sympathiques approbations, cinquante-cinq notables, du village et du comté de Saint-Hyacinthe, étaient allés, en mai, présenter à lord Elgin et à son ministère une adresse couverte de 4 556 signatures.

* * *

J'ai écrit dans une page précédente que l'inauguration solennelle du tronçon de chemin de fer reliant Saint-Hyacinthe à Longueuil nous avait valu la visite de lord Elgin accompagné des trois Branches de la Législature, comme on disait alors. Les préliminaires de cet événement intéressant pour notre ville méritent qu'on s'y arrête.

Dès 1845, Cartier faisait agréer par le Parlement le projet de construction du chemin de fer *Saint-Laurent-Atlantique* qui, trois ans après, fut loué, pour 999 ans, à une autre Société incorporée sous le nom de *Grand-Tronc*. L'océan atlantique, on le pouvait atteindre par le port de Portland ou par le port de Boston. C'est pourquoi, dans les premiers pourparlers, l'entreprise est décrite tantôt sous le nom de Montréal-Boston, tantôt sous le nom de Montréal-Portland, et des promoteurs s'emploient à faire adopter tel terminus au détriment de l'autre. De part et d'autre, on bataille vivement. Sherbrooke et Saint-Hyacinthe paraissent s'entendre sur le choix du tracé Montréal-Portland qui a prévalu. En hommes sages, nos anciens, « constatant que la mer ne venait pas à eux, avaient résolu d'aller à la mer » la plus proche, à Portland. Un groupe d'entre eux se rendit à Sherbrooke afin d'y rencontrer les membres du comité central réunis là. Ils réprouvèrent « les prétentions du modeste village de Chambly où le commerce est nul, tandis que Saint-Hyacinthe peut montrer avec orgueil de vastes hangars (la beurrerie Desautels, près de la gare, est logée dans l'un de ceux-ci), où des milliers de minots de blé et d'autres céréales sont entreposés en attendant l'exportation. Les piles du pont sur le Richelieu seront assises sur le galet de Belœil aussi solidement que sur le roc de Chambly. Depuis 1831, la population du comté de Saint-Hyacinthe s'est accrue de 8 500 âmes ». Bref, le plaidoyer de nos anciens fut acclamé par Sherbrooke et triompha.

Ce n'est pas sans motif que Sherbrooke avait résolu de lier partie avec Saint-Hyacinthe, car l'un et l'autre village se voyaient menacés de déchéance par un troisième tracé :

Montréal-Standstead via Longueuil, Belœil, Saint-Charles, seigneurie Saint-Hyacinthe, Roxton, Compton, Stanstead, où Sherbrooke est ignoré et Saint-Hyacinthe ne reçoit qu'une vague assurance. Heureusement, ce projet bizarre ne trouva pas d'encouragements, et au début de 1846, le plan Montréal-Portland fut approuvé en tout lieu.

Restait à trouver les capitaux pour conduire à terme l'exécution de cette coûteuse entreprise : 26 000 dollars par mille, jusqu'à la frontière. L'année 1846 fut consacrée à cette tâche. Le comité de Montréal souscrivit cent dix actions dans l'espace de quinze jours. Des capitalistes étrangers promirent de prendre plus de mille actions chacun. L'enthousiasme fut tel que plusieurs personnes de Saint-Hyacinthe : marchands, bourgeois, veuves, tuteurs d'orphelins offrirent le contenu de leur bourse. Ce fut, je crois, le premier des multiples étrillages dont la population de Saint-Hyacinthe, à diverses dates, fut la victime bénévole.

Le terrassement commença à l'issue d'une assemblée, tenue à Montréal, en août 1846, présidée par M. Lafontaine, où 5 000 voix « acclament un chemin de fer jusqu'à la mer ». A cette fin, MM. G.-E. Cartier, C.-S. Cherrier, Dr Beaubien, Dr Nelson, Pierre Jodoin, N. Desmarteau, Honorable A.-N. Morin, Joseph Grenier, Alfred La Rocque, Louis Blanchard, Joseph Bourret se joignirent à un groupe de riches Anglais pour assurer le succès de l'œuvre ferroviaire. A Saint-Hyacinthe, ce fut sur la ferme du Séminaire, quartier 5, le 17 mai 1847, que les terrassiers donnèrent le premier coup de pelle, en présence d'une foule accourue comme à une fête publique.

Partout les travaux de terrassement furent poussés résolument et rapidement, malgré les difficultés. Voyez,

par exemple, ici même, la hauteur du remblai entre la rue Girouard et la rivière. Il y a là des milliers de verges cubes de terre apportée d'autre part. Et sait-on d'où fut extraite cette terre ? De la rue Girouard, en majeure partie. Jetez un coup d'œil sur le niveau de cette rue en face de la Maison-Mère de la Présentation. Il est de trois à quatre pieds au-dessous de la base de la haie d'aubépine. Avant la construction du viaduc, ce contre-bas se montrait sur une longueur de plusieurs cents pieds, et disait bien le travail de l'homme. Double bonne œuvre en même temps : correction de la déclivité de la rue et précieux apport offert aux terrassiers de la voie ferrée.

Saint-Hyacinthe vit la première locomotive la veille de Noël 1848 ; Richmond en 1851 ; Sherbrooke en 1852 ; Island Pond en 1853. Le service entre Longueuil et Portland fut inauguré solennellement en 1854. Le premier pont à Saint-Hyacinthe fut achevé le 30 novembre 1850. Il était en bois, à croisillons. On y aventura d'abord une petite locomotive sous la conduite d'un seul homme [1].

On pouvait voir en 1870 la première gare du Grand-Tronc érigée à Saint-Hyacinthe. Ce n'était, à la vérité, qu'un grand hall de bois, avec toit, que les rails traver-

[1] L'établissement du Grand-Tronc inspira à M. L.-A. Dessaulles, en 1851 la pensée de construire, à grands frais, un « chemin à lisses » de bois, renforcées par un feuillard épais, afin de transporter à la station de Britannia Mills le bois, la pierre, la chaux préparés sur le coteau de Saint-Dominique. Cette voie, à jauge étroite, passait à travers la forêt du rang « petit 5 », que l'on me dit être aujourd'hui le 6e rang, et rejoignait le railroad par un terrassement courbe dont on peut voir la trace près de Britannia. Le trafic, sur ce parcours d'à peu près 5 milles, se faisait à l'aide de petites voitures roulantes tirées par les chevaux. Il y avait, au côteau de Saint-Dominique, un groupe de maisonnettes pour les employés, un four coulant (fournaise) d'une capacité de 40 barriques de chaux par jour, une scierie, une écurie, un atelier de réparations, toute une installation industrielle qui engloutit, en peu d'années et en pure perte, quelques dizaines de mille dollars.

saient dans sa plus grande longueur. Comme aujourd'hui, les bureaux, les salles d'attente occupaient le côté sud. Le bois destiné au chauffage des locomotives remplissait toute l'étendue du flanc nord de la gare. Mes oreilles entendent encore l'étourdissant tintamarre, renforcé par cette sorte de caisse sonore, que le sifflet et la cloche produisaient, à satiété, à l'entrée et à la sortie des trains.

Le bois était alors l'unique combustible. Des milliers de cordes couvraient à droite et à gauche le terrain du Grand-Tronc. Un manège à cheval installé sous le toit de la gare coupait en deux les bûches de quatre pieds tirées des forêts de Durham, d'Upton. L'achat, la coupe, le transport des bois du Grand-Tronc nécessitaient l'emploi de plusieurs citoyens, généralement de langue anglaise, résidant à Saint-Hyacinthe et tenant un rang dans la société.

Le réservoir d'eau n'était guère alors plus ornemental que celui que nous voyons de nos jours. Il s'élevait à l'est de la gare et recevait l'eau de la rivière par l'intermédiaire d'une pompe à vapeur installée dans une cahute de brique sur la pente sud du remblai, près du pont.

* * *

Le projet d'incorporation du village de Saint-Hyacinthe en municipalité distincte fut énoncé en 1847. M. Drummond, député de Portneuf, demanda alors au Parlement de ratifier un bill à cette fin. Le député de Saint-Hyacinthe pria de ne pas hâter cette mesure, vu le défaut d'entente entre la paroisse et le village relativement aux limites de celui-ci. Il convenait, dit M. Bouthillier, de prendre connaissance des réclamations des paroissiens. Au surplus, ajouta-

t-il, ce bill n'est pas nécessaire ; les lois municipales générales suffisent aux besoins présents ; toutefois, il ne s'opposera pas à la requête si les villageois de Saint-Hyacinthe persistent dans leur projet d'incorporation. Les municipalités de comté furent organisées au cours de cette même session. Saint-Denis devint chef-lieu du comté de Richelieu ; Saint-Athanase, de Rouville.

Je ne puis l'affirmer positivement, mais il m'est permis de croire que, en 1849, la venue à Saint-Hyacinthe du gouverneur et du Parlement donna un relief tel à notre village qu'aucune voix ne réclama lorsque, le 12 mai 1849, le docteur Bouthillier, cette fois, fit à la Chambre un rapport favorable touchant la pétition de Jos. Bistodeau et autres demandant l'incorporation de leur village de Saint-Hyacinthe.

Le premier plaisir, le premier devoir des villageois constitués en corporation furent de se donner un conseil et un maire. Elus le 14 novembre, les sept conseillers [1] se réunissent le 26 et nomment leur collègue Louis-Antoine Dessaulles maire du village.

Je présume que Emmanuel-Louis-Remi Couillard-Després remplit en ce jour la fonction de secrétaire, mais ce n'est qu'à la séance du 4 décembre suivant que le Conseil l'engagea en cette qualité et lui vota un salaire de 60 dollars.

Disons tout de suite que la corporation du « Village de Saint-Hyacinthe » vécut moins d'un an. En octobre 1850, elle céda le rang au « corps incorporé et politique en fait

[1] Les noms de ces Conseillers ainsi que les noms de leurs successeurs, jusqu'à 1915 inclusivement, sont imprimés dans la *Charte de la Cité de Saint-Hyacinthe*, publiée par le Conseil de ville en 1915.

Je compléterai, dans les dernières pages de ce volume, l'énumération de nos échevins jusqu'à 1929.

et en loi » sous le nom de « Le maire et le Conseil de ville de Saint-Hyacinthe ».

La superficie de la nouvelle ville était de 675 arpents renfermés dans les limites — qui n'ont jamais sensiblement varié — de l'ensemble de nos quartiers 1, 2, 3 et 4 actuels.

MM. Dessaulles et Després furent confirmés dans leur situation respective de maire et de secrétaire-trésorier ; MM. Maurice Laframboise et L.-V. Sicotte reçurent le titre d'avocats du Conseil.

Presque aussitôt, notre premier magistrat s'engagea dans une polémique retentissante concernant la conduite de son oncle Louis-Joseph Papineau, le matin de la bataille de Saint-Denis. Autant Papineau et le Dr W. Nelson étaient unis en 1837, autant ces deux chefs réputés d'une même cause se posèrent en ennemis irréconciliables devant le public, en 1849.

L.-A. Dessaulles se fit le témoin de Papineau. Affirmations, négations de part et d'autre sous la forme la plus solennelle compliquèrent le différend sans le dirimer. Il s'en suivit un procès « par jurés » à Montréal, devant le juge Rolland, qui mit aux prises des personnages connus : Drummond, Loranger, Dumas, avocats du défendeur, Ludger Duvernay, directeur du journal *La Minerve ;* La Frenaye, Johnson, Papin, avocats du plaignant L.-A. Dessaulles. C'est dans le dossier de cette célèbre cause et dans les imprimés des journaux qui la précédèrent et la continuèrent, hors cour pour ainsi dire, que les historiens, les admirateurs, les critiques puisent les documents touchant un épisode majeur de la carrière de Papineau.

Quoique favorable au plaignant, l'issue du procès ne

lui apporta qu'une minime satisfaction et elle exalta chez lui un esprit de combativité qui grandit avec les années. Dès ce jour, empruntant une phrase connue, on aurait pu écrire, en parlant de Saint-Hyacinthe : « Ce village et son duc sont pleins de précipices ! »

Fin décembre 1849, le gouvernement institua à Saint-Hyacinthe une « cour supérieure », présidée par un juge de Montréal et dont les termes juridiques étaient les jours du 10 au 19 des mois de février, de juin et d'octobre. Son premier greffier, avec le titre de « greffier de la cour de circuit » fut l'avocat L.-O. Letourneux, de Montréal, et la première cause appelée devant elle, quoique sérieuse en elle-même, prit la tournure d'un drame. Mû par un beau zèle, T., disons Toussaint, surveillant des hôtels de Saint-Hyacinthe avait intenté quatre actions à un égal nombre de délinquants. A défaut des avocats du lieu qui se récusèrent, un avocat de Montréal vint offrir son ministère au poursuivant, la veille du jour fixé pour l'audition des causes, et s'entretint avec lui, à l'hôtel Pageau, jusqu'à la nuit avancée. A la sortie de l'hôtel, quatre hommes masqués saisissent Toussaint, le bâillonnent, lui couvrent les yeux et le jettent dans une voiture qui s'éloigne aussitôt à grande vitesse. Après une course de quelques heures, T. recouvre la liberté et se voit dans une masure, au milieu de la forêt, à cinq lieues de Saint-Hyacinthe. Le temps de se reconnaître, de trouver quelqu'un qui vû de bonne grâce le ramener à la ville, occupa toute la journée et dans l'intervalle la cour avait été ajournée.

Je présume que cette aventure, quelle qu'en fut la suite, servit les fins des autorités, car elles s'employaient activement à faire cesser l'intempérance dans notre ville. L'abus

des liqueurs était alors une plaie d'Egypte. Je lis dans une gazette sérieuse qu'il y avait dans notre pays, en 1844, 36 distilleries et 40 brasseries, et que le million de population du Canada consomma, l'année 1850, le volume énorme de sept millions de gallons de boissons enivrantes. Ce qui n'est pas moins énorme, le coût de cet océan de liqueurs n'excédait guère trois millions de dollars.

C'est cet état de chose que l'ex-abbé Chiniquy dénonçait dans l'église de Saint-Hyacinthe, en novembre 1850, avec une véhémence telle qu'à l'issue du sermon un groupe d'auditeurs alla saccager la distillerie Philipps. L'acte était répréhensible et il fut blâmé par tous les amis de la tempérance et de l'ordre. Les coupables répliquèrent qu'ils avaient été provoqués par le distillateur qui, à la porte de l'église, à l'instant même où ils en sortaient prêts à renouveler leur promesse de tempérance, annonçait, à la criée, qu'il achètera les grains des cultivateurs et qu'il les paiera bon compte en whisky.

Les apôtres de la tempérance voyaient la cause de l'intempérance dans la concession des permis de buvettes par le gouvernement sans l'avis des autorités locales. Les protestations s'élevaient de toute part contre la faiblesse du gouvernement. Ici, à Saint-Hyacinthe, le curé Crevier, le maire L.-A. Dessaulles, le député Bouthillier, MM. A.-Aug. Papineau, V. Lemaire Saint-Germain, Léonard Boivin, Louis Taché réunis en comité protestent contre le nombre exagéré d'auberges et de maisons de commerce, des villes et des campagnes, où l'on vend le whisky à petite mesure. Ils jugent que le droit d'émettre des licences d'hôtel appartient exclusivement aux notables de la localité.

Assez, pour le moment, de ce déplorable penchant de l'humanité pour les stimulants et tournons-nous vers une œuvre de bienfaisance, que la période 1840-1850 de notre histoire locale se glorifie d'avoir vu naître : je veux dire la création de notre Hôtel-Dieu.

En 1838, une grande maison de bois, dite « Maison Jaune », bâtie sommairement, par M. le curé Crevier, selon les lignes de la lettre H et dont le corps central ainsi que les ailes mesurent 120 pieds de développement, attendait les Religieuses hospitalières de Montréal connues sous le nom populaire de *Sœurs Grises*. Celles-ci arrivèrent à Saint-Hyacinthe en mars 1840 sous la conduite de Mère Jauron — décédée en 1886 — et reçurent aussitôt les malades tandis que les vieillards et les autres invalides furent hébergés, pendant un an, dans la maison de la ferme Plamondon, au Petit-rang, à la limite de la ville [1].

Il est probable que le jeune collégien Frédéric Jenks, fils d'un médecin d'Albany, N. Y., est un des premiers inscrits, à la date du 11 décembre 1840, sur le registre mortuaire de l'Hôtel-Dieu. D'autres collégiens suivirent et moururent sous la garde des Sœurs Grises, car jusqu'à 1880, à peu près, le Collège n'eut pas d'autre infirmerie qu'une vaste chambre, retenue à cette fin, dans une annexe en brique attachée au flanc ouest de l'Hôtel-Dieu. Le Collège pouvait se croire quelque droit à cette faveur puisque les bonnes Sœurs se plurent pendant longtemps à attribuer au travail des élèves la conservation de leur

[1] Il est intéressant de noter que le nouvel Hôpital, en voie de construction à l'heure présente, occupe une partie de cette ferme Plamondon que M. Dwane, qui l'avait acquise des Sœurs Grises, je pense, céda au Collège, il y a un demi-siècle.

établissement lors du grand incendie de 1854. De même, en 1870, quelques douzaines de grands élèves consacrèrent — avec quelle joie, vous l'imaginez ! — plusieurs congés à la démolition de ce qui restait encore de l'antique « Maison Jaune ».

Les vestiges de celle-ci disparurent totalement à cette date et cédèrent la place à une belle maison de pierre de taille, avec une grande chapelle projetant à l'avant, commencée en 1867 et édifiée par partie, au fur et à mesure que le permettaient les petites économies des propriétaires, les subsides du gouvernement, les offrandes du clergé, les bazars, les loteries, les quêtes dans les paroisses.

Ces mêmes ressources permirent à l'Hôtel-Dieu d'acquérir en 1874 la ferme Morisson, où se voyait autrefois le château inachevé, dit *Larkin's Folly*, et où nous admirons aujourd'hui « La Métairie ».

L'Ouvroir est une succursale de l'Hôtel-Dieu. Une religieuse de cette institution, Sœur Saint-Germain, de concert avec quelques femmes de dévouement, commença, en 1863, à travailler pour les pauvres tantôt dans les maisons privées, tantôt dans une salle de l'école des Saints-Anges. L'année suivante, en janvier, M. J.-B. Duval, lui cède le libre usage de six pièces de sa demeure sise rue Saint-Antoine. Quelques mois après, M. Maurice Laframboise, député du comté de Bagot, offre gratuitement, pour les œuvres de secours et d'assistance de Sœur Saint-Germain, une modeste maison, de 40 × 23 pieds occupant un terrain de 80 × 62 pieds, à droite en descendant, sur la rue Concorde, entre les rues William et Cascade, où elle existe encore. Grâce à ce don, grâce à l'apport de quelques centaines de dollars par un bazar ouvert à cette fin, la permanence de l'Ouvroir était

assurée. La directrice y fit une petite annexe qui lui permit de dresser un hôtel et de recevoir les jeunes enfants des ouvrières appelées à travailler hors leur domicile.

On sait ce qu'est devenue cette nouvelle institution. Transportée sur la rue Saint-Antoine, en 1878, je pense, elle n'a cessé de multiplier ses œuvres et de gagner en popularité. Aux soins des bébés dont elle fit dès le début son occupation majeure, elle étend sa sollicitude aux dames âgées. Celles-ci trouvent sous ce toit, moyennant une modique rétribution, la douceur d'un chez soi, la société de compagnes de même goût et l'assistance religieuse si précieuse au vieil âge.

De tout temps, les prêtres du Séminaire y donnent la messe chaque matin. Ils y vont de grand cœur, une voiture les attendant infailliblement. Inconnue, ou tout comme, la voiture autrefois, et quel bon temps alors ! A l'exemple de mon prédécesseur, M. Alfred Lapierre, enfant de ce quartier, j'ai fait, quatre ans durant, le trajet à pied. Aux jours d'été, c'était délicieux. L'hiver, le délice était d'une autre nature ; il n'était pas moins sensible. A 5 heures ½, l'air froid, même par vingt degrés au-dessous de zéro, égaie les poumons, fouette le sang. Aucun malaise ne résiste à ce stimulant. Ma joie se doublait aux jours de tempête. Maintes fois, j'ouvris la route, sur la plus grande partie de la course, à travers une belle neige, blanche, souple, moelleuse, ne refusant jamais de céder sous mon poids. Il me souvient moins agréablement du bout de route compris entre le Couvent et la rue Concorde. Invoquant je ne sais quel règlement de voirie, les propriétaires, Boas et le Grand-Tronc, laissaient obstinément à la ville l'obligation quotidienne de découvrir les trottoirs. Si la tâche de franchir

cet obstacle ne fut jamais, Dieu merci, au-dessus de mes forces, je confesse qu'elle fut parfois à la mesure de ma patience. Ma récompense, j'en trouvais une bonne part dans le parcours de la rue Concorde. Le spectacle de ces maisons ouvrières, aux petites heures du matin, d'un matin de dimanche particulièrement, m'était un enchantement sans cesse renouvelé. Solitude, silence dans la rue ; aux fenêtres, partout, l'éclat discret de la bûche incandescente, pendant qu'au-dessus des toits, de chaque cheminée, une fumée blanche, droite, s'élevait haut dans l'atmosphère. La bonne entente, pensais-je, règne ici. Le chef de famille dort ce matin sans craindre le réveil subit et l'appel à la tâche de chaque jour. La femme, les enfants respectent le sommeil du maître et c'est fort bien. Ils comprennent que le travailleur, qui a peiné, six jours durant, pour leur assurer la table, le logis, a droit au repos biblique et qu'il savoure la jouissance de cette grasse matinée en attendant que les cloches des églises l'appellent au service du Souverain Maître. Ces réflexions, qu'on veuille bien le croire, traversaient mon esprit sous une forme dénuée de la banalité dont je viens de les revêtir. Je ne puis omettre d'ajouter — ce que je crois fermement — que cet exercice matinal, quotidien, fortifia mon organisme assez frêle en mes jeunes années et qu'il me permit de faire une provision de santé où je puise, sans l'épuiser, depuis bientôt cinquante ans.

Le premier bazar, pour le bénéfice des œuvres de l'Hôtel-Dieu, fut tenu le 19 mars 1846 dans la « salle des habitants », sous le toit du presbytère de M. Girouard, et rapporta 233 dollars. Puis, en virent successivement l'étalage : les maisons de M. Pierre Lajoie, ferblantier, de M. Saint-

Pierre, de M. Andrew Gemmel, rue Cascade, le *Boston*, aujourd'hui résidence des serviteurs du Séminaire au village Saint-Antoine, l'école, la salle du marché, de 1856 à 1870, où les recettes dépassèrent 1 100 dollars. En cette année 1870, l'Hôtel-Dieu, sans être encore totalement construit, put ouvrir la « salle du bazar », dans l'aile droite longeant la rue Sainte-Anne, et continua en cette même place, jusqu'à 1900, de recevoir ses bienfaiteurs et leurs offrandes croissantes. Depuis le début de ce siècle, le bazar occupe, par droit de conquête, un local aménagé sous le toit de la maison de brique attenante, à l'ouest, à l'édifice principal. Sa clientèle l'a suivi et lui apporte chaque année une contribution globale d'une dizaine de mille dollars, à laquelle contribuent nos industriels de langue et de religion autres que les nôtres.

Les prédécesseurs de ces derniers ont connu des jours où une donation est doublement réjouissante. Par la bouche de leur représentant autorisé, ils se plurent à faire entendre publiquement l'expression de leurs remerciements à notre honorable concitoyen à l'occasion de son centenaire. En 1848, n'étant ni nombreux, ni puissants, ils recevaient de la famille Dessaulles la concession du terrain de 151 × 188 pieds, où l'on voit aujourd'hui un temple et un cimetière. Le don était généreux, car en cette même année, la locomotive pénétrait dans Saint-Hyacinthe semant partout sur son trajet des assurances de prospérité et de plus-value universelles.

L'établissement des Anglicans — le contrat de cession ne mentionne que cette dénomination — rencontra des difficultés dont le détail appartient à notre histoire locale. Je lis, le 18 juillet 1855, que le Rev. John Gordon, Peter

Sutherland, George Henshaw, George-Frederic Austin, arpenteur, William Mathew, Joshua Woodhouse, tous résidant à Saint-Hyacinthe, protestent contre la lenteur et la malfaçon des travaux confiés, le 12 mars précédent, à John-H. Ranson et à James-W. Jenkinson briquetier, « à raison de 230 louis », et livrables le dernier jour de juin.

* * *

Au terme de la période que nous venons d'étudier, il est manifeste que les villageois de Saint-Hyacinthe ont lieu de se glorifier du développement de leurs institutions d'ordre municipal et civique. A travers quelques péripéties moins réjouissantes, le contentement public, la satisfaction individuelle règnent dans les esprits. Ils possèdent un maire, un Conseil d'administration dont les délibérations, n'en doutons pas, intéressent tout leur petit monde. Le railroad — comme on commença de dire alors — a conduit chez eux le gouverneur et le Parlement. Ce fait, resté unique dans le recueil des civilités de nos hommes publics, marqua le début d'une publicité de bon aloi qui, pendant une couple d'années, dirigeait ici presque chaque semaine un train de voyageurs recrutés à Montréal et ailleurs.

L'académicien français, M. Xavier Marmier, nous visita en novembre 1849. Il écrira en 1851 : « La colonie canadienne possède tous les moyens d'études dont s'honore notre Université. J'ai trouvé dans le village de Saint-Hyacinthe — un des plus beaux et des plus considérables du Bas-Canada — un Collège que le Curé a doté d'une somme de 200 000 fr., qui a une riche bibliothèque et des professeurs aussi éclairés que nos plus dignes licenciés... » Le bon,

l'obligeant M. Marmier, dont je me plais à écrire le nom de la plus fine pointe de ma plume, n'oublia pas Saint-Hyacinthe.

En 1885, trente-six ans après sa visite, j'étais l'objet de ses égards dévoués. Il fut toute sa vie, à Paris, le protecteur vrai des Canadiens, mais je me flatte de croire, qu'en souvenir de son passage à Saint-Hyacinthe, il eut des attentions particulières pour celui qui aimait à se dire le concitoyen de ceux qui l'avaient si gentiment accueilli en 1849. Il avait toujours pour moi une carte d'admission aux séances solennelles de l'Académie et aux autres fêtes littéraires ou scientifiques. Je puis ajouter qu'en me donnant autrefois « pour vos sœurs ou vos nièces », un exemplaire de son roman *Les Fiancés du Spitzberg*, il m'inspira le projet, que je réalisai en 1927, de visiter les régions boréales.

Phénomène de réminiscence extraordinaire, M. Marmier se rappelait sa promenade, vers le site du futur Collège, en compagnie du supérieur et du maire de Saint-Hyacinthe. La majesté des grands ormes, ombrageant l'emplacement choisi, l'avait impressionné. La photographie de l'imposant édifice et des jolis jardins que l'art y a contruits lui fut une joie sensible.

Je me permets de classer parmi les joies de notre population l'événement que la chronique signale le 22 juin 1849. « Fait incroyable, est-il écrit, incroyable aux âges futurs, une dépêche de Rome datée du 2 juin est parvenue hier à Québec .» Vingt jours pour franchir l'océan ! la nouvelle vola de bouche en bouche. On avait encore en mémoire la traversée de six semaines que M. Raymond, du Collège, avait faite en 1840. Ne plaisantons pas nos villageois.

Notre surprise a-t-elle été moindre, lorsque nous avons appris, il y a quelques années — décembre 1920 — les premières merveilles de la radiophonie ? Et quelle figure ferez-vous, si demain peut-être, votre voisin affirme qu'il a conversé avec Paris et qu'il a vu, en même temps, la figure de son interlocuteur ?

En attendant cet émerveillement, je vous présente deux innovations dans notre village. La première, qui, chose singulière, n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde, concerne l'enregistrement des hypothèques. La deuxième, appelée par le vœu unanime de la population, tend à protéger les habitations contre le feu.

Le premier bureau d'enregistrement à Saint-Hyacinthe, ouvert en mars 1841, eut pour titulaire M. James Holmes qui ne signa qu'un petit nombre d'actes, tandis que M. le notaire Jean-Fr. Têtu fit tout le travail, en son étude de la rue Bourdages, entre les années 1842 à 1848, en qualité de député-régistrateur. M. le notaire Horace Saint-Germain, gendre de M. Jean-Fr. Têtu et père de M. Jules, que nous avons connu, apparaît, en novembre 1848, avec le titre de régistrateur qu'il conserva jusqu'en mai 1879, alors que M. Joseph Nault lui fut donné comme adjoint. Advenant la mort de M. Saint-Germain, en 1889, M. Nault remplit, seul, la fonction de régistrateur jusqu'à la date de sa mort en mai 1912. M. Joseph Bissonnet succéda à M. Joseph Nault et est, à l'heure présente, le chef de cet office.

En mai 1853, M. Saint-Germain avait installé le bureau d'enregistrement dans une sorte de hutte en briques, sans étage, semblable à un garage, rue Girouard, entre les immeubles nos 138 et 140. Ce dernier fut la résidence de

M. le docteur A. Mailhot, notre quatrième maire ; il est occupé aujourd'hui par MM. les médecins Morin. Le nº 138, bâti par M. le régistrateur Saint-Germain, eut pour hôtes successifs l'honorable P. Bachand, M. Louis Côté et présentement M. Lafrance. Même modeste bureau d'enregistrement, même titulaire se virent en la même place jusqu'au jour de la construction, en 1879, du bureau actuel, rue du Palais. Quatre conservateurs des hypothèques ont suffi à la tâche pendant le long espace de 88 ans ! Ce fait mérite d'être souligné.

Sans être remisée plus somptueusement que le bureau d'enregistrement, la pompe à incendie jouissait, depuis 1836, dans un coin du champ de jeux, de la société des collégiens. Ils en avaient la garde et l'entretien. A eux seuls appartenait le privilège, à quelque heure que ce fût, de la rendre sur le théâtre du feu et de la mettre en fonction à force de leurs jeunes bras et des bras des assistants.

Lorsque les collégiens abandonnèrent le vieux Collège, en 1853, la pompe, disons mieux, les deux pompes municipales dénommées « Saint-Haycinthe » et « Cascade » furent logées dans une autre sorte de garage servant en même temps de geôle pour la police, occupant, à peu près, l'emplacement de la maison de M. le notaire Beaudet, 154, rue Girouard.

Je dirai ailleurs la suite de l'histoire de nos pompes à incendie.

L'église paroissiale Notre-Dame fut sujette à de multiples vicissitudes. En 1834, le seigneur Jean Dessaulles et M. Prince, directeur du Collège — les élèves assistaient

alors aux offices paroissiaux — font connaître à l'Evêque que l'église est devenue insuffisante à contenir la population des fidèles. Ils demandent l'autorisation de l'agrandir ou de bâtir à neuf un édifice plus spacieux. Monseigneur permet l'agrandissement selon le plan soumis. Mais l'exécution tarde ; et dans l'intervalle, en 1836, l'ouragan renverse le clocher et cause des dégâts tels que le plan ne convient plus.

En février 1837, les paroissiens déclarent que leur église n'est susceptible ni de réparation, ni d'agrandissement. Ils agréent le projet d'une nouvelle église en pierre de 150 × 80 pieds. En considération de 78 000 frs., auxquels s'ajouteront 30 000 pour les travaux en bois, M. Jos. Barbeau, de Terrebonne, signe, en 1840, le contrat de construction et l'on commence à démolir la vieille église.

Le travail est aussitôt interrompu, car les *Notables* du village et de la campagne, le docteur Bouthillier en tête, forts de 288 signatures représentant la majorité des paroissiens, intiment aux syndics l'ordre de cesser la démolition et proposent de bâtir une église pour le village et de réparer l'autre pour les fidèles de la campagne. Les syndics en appellent aux tribunaux qui leur donnent gain de cause et les autorisent à continuer les travaux commencés de façon à les terminer en décembre 1842. Œuvre de peine et de misères, affligée par là même de malfaçon et de faiblesse, cette « église de M. Crevier » est synonyme de caducité dans les annales curiales.

Douze ans s'étaient à peine écoulés que l' « église de M. Crevier » menaçait ruine, à tel point que la reconstruction s'imposa. Le presbytère dépouillé de ses divisions intérieures et prolongé par une annexe en bois fournit une nef

temporaire. Une construction adjacente en brique, de 60 × 40 pieds, érigée dans le prolongement de la nef servit de chœur, de sacristie, de logement du curé. M. On. Généreux construisit la nouvelle église, qui ne fut terminée qu'en 1861. Mgr Jos. La Rocque atteste dans l'acte de bénédiction signé de sa main, le 18 décembre, que « cet édifice religieux, en pierre, est assis sur l'emplacement qu'occupaient les deux églises précédentes ». Et le chroniqueur ecclésiastique, qui relate cette cérémonie, écrit : « Nous devons payer un tribut d'éloges aux fidèles de Notre-Dame pour leur foi et leur zèle dans la construction des édifices religieux destinés à la gloire de Dieu. Peu de paroisses ont été plus éprouvées, ont souffert plus de pertes et ont été plus mises à contribution pour l'érection d'édifices religieux. Dans l'espace de 27 ans seulement, ces fervents catholiques ont été appelés quatre fois à se cotiser pour constructions ou réparations très dispendieuses, et toujours on les a vus se prêter de bonne grâce et volontiers. De 1838 à 1865, les quatre répartitions prélevées sur eux se sont montées à la somme fabuleuse de 249 700 fr.

Dans cette somme globale entre une dépense, tout à fait imprévue, de 1 614 dollars, consacrée à la réfection du toit de fer blanc de l'église arraché par le vent. Le 8 décembre 1864, dit la gazette, une trombe s'abattit sur la ville de Saint-Hyacinthe. Le vent poussé avec violence s'engouffra dans la couverture de l'église Notre-Dame, du côté du nord-est, enleva le fer blanc, « l'enroula par morceaux et le précipita à bas ».

Ajouterai-je, pour l'agrément du souvenir, la liste des 125 enfants de Saint-Hyacinthe qui, de 1832 à 1850, fré-

quentèrent les classes du Collège ? L'énumération serait longue. Qu'il suffise de faire connaître qu'on y trouve les noms de 3 Archambault, 6 Benoit, 4 Boivin, 2 Desmarteaux, 3 Leclère, 5 Marchessault, 3 O'Leary, 3 Papineau, 2 Pacaud, 2 Palardy, 4 Plamondon, 4 Poulin, 4 Saint-Germain, 6 Têtu. Tirés de ces tribus et en dehors d'elles, les noms suivants, tous issus de la population de Saint-Hyacinthe, feront revivre des figures connues dans la mémoire de nos contemporains : Hilaire Blanchard, Irénée et Stanislas Boivin, Samuel et J.-B. Bourgeois, Caouette, Edouard Crevier, Louis-Emm. Couillard-Després, Samuel Hébert, Aimé Keroack, Michel Girard, Camille Lussier, Pierre Boucher de La Bruère, Charles L'Heureux, G.-Francis Morisson, Misaël Palardy, Joseph-Octave Tanguay ; et les abbés Charles Boucher, Michel Bélanger, David Bernard, J.-B. Durocher, Georges Derome, Alexis Delphos, J.-B. et Eloi Poulin, Michel McAuley.

CHAPITRE VII

1850-1860

Développement et progrès. — Projets d'annexion aux États-Unis. — Incorporation : village, ville, cité. — Progressistes et rétrogrades. — L.-V. Sicotte, député. — Le Collège neuf. — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe.* — Formation du diocèse : Mgr Prince. — Incendie du vieux Collège ; du Palais de Justice. — Le vapeur Notre-Dame. — Théâtre, corps de musique, *Montagnards.* — Calixa Lavallée. — Institut des Artisans. — Origine des noms de rues. — Fête nationale. — Le drapeau tricolore. — Bilan de la ville en 1851. — Première exhibition ; prix. — Décès : M. Bistodeau ; la Seigneuresse Dessaulles. — Partage de la Seigneurie. — La croix du Jubilé.

Voici les temps venus où d'immenses espérances vont se réaliser. Ville, cité, siège épiscopal, grand Collège, Cour supérieure et criminelle, Palais de justice, gazette, exhibition, et combien d'autres nouveautés surgissent entre ces années 1850-1860. Ce fut une période de développement ; ce fut pareillement une époque de discussions.

En effet, l'annexion du Bas-Canada aux Etats-Unis, déjà discutée antérieurement, devient la question dominante dès le début et se continue avec plus ou moins de vivacité, durant le cours de cette décade d'années. Certes, l'*Union des Canadas,* opérée en 1840, remplit une page

importante de notre histoire ; il semblerait, à lire les gazettes, que l'Union suscita moins de troubles que l'annexion. Je dis tout de suite que de Saint-Hyacinthe, comme d'un foyer-diffuseur, jaillissait la majeure partie de cette irradiation politique et sociale. Non que notre population s'affirma en masse pour cette mesure, mais il y avait ici la plume violente et infatigable de L.-A. Dessaulles, et cette plume, soit sous le nom de son maître, soit sous le nom de « campagnard » multipliait les écrits et alimentait le journal *L'Avenir* créé, dirait-on, pour faire prévaloir la thèse de l'annexion.

Chose étonnante — qui me fut une révélation — cette rupture du lien britannique, les Anglais de Montréal se montrèrent les plus ardents à la souhaiter. Trois cents d'entre eux, dont plusieurs noms apparaissaient encore il y a une trentaine d'années, signèrent une déclaration tendant à ce but. Il faut dire, ce qui est une deuxième révélation, que parmi ces derniers, il y avait les timorés qui n'y allaient qu'avec une réserve naïve. « Comme des enfants soumis, ils jurent qu'ils ne désirent rien qui ne soit agréable à la mère-patrie... L'annexion n'est ni possible, ni désirable sans l'assentiment de l'Angleterre. »

Il va sans dire que ni lord Elgin, ni le ministère Lafontaine-Baldwin n'interrogèrent Londres sur ce sujet. Il fut connu cependant que les autorités gouvernementales désavouaient et trouvaient mauvais tout mouvement annexionniste. De même autour de nous, le Dr Davignon pour Rouville, L. Lacoste pour Chambly, Georges-Etienne Cartier pour Verchères, et de plus loin : L.-M. Viger pour Terrebonne, A.-N. Morin pour Bellechasse, tous députés, sont d'avis qu'il ne convient pas que leurs concitoyens « se

laissent duper par les intrigues et les artifices de leurs ennemis les plus acharnés ».

Ici, à Saint-Hyacinthe, en sa réunion du 11 mars, le Conseil de comté, Eus. Cartier, président, Dr de La Bruère, secrétaire, regrette profondément, d'une voix unanime, l'agitation soulevée relativement à l'annexion de cette province aux Etats-Unis. N'empêche qu'au mois de juin, Papineau et notre maire L.-A. Dessaulles, à titre d'annexionnistes, vont prendre part à une grande assemblée de Canadiens-Français réunis à « Corbeau »[1], afin de préparer dignement la célébration de la fête de l'indépendance américaine, le 4 juillet. L.-A. Dessaulles y parut avec l'auréole des persécutés, car, en janvier précédent, Eusèbe Cartier, lieutenant-colonel du 1er bataillon de Saint-Hyacinthe, agissant conformément aux instructions du gouverneur général, l'avait prié et requis au besoin de renoncer à son grade de capitaine de ce même bataillon.

Et cette fête du 4 juillet 1850 fut également célébrée à Saint-Hyacinthe. L'hôtelier Pageau avait « loué le railroad ». Les Montréalais sont venus en foule. Ils ont admiré « notre florissant village qui en cette saison est une sorte de paradis terrestre ». Il ne fut pas dit à haute voix que l'on célébrait une fête américaine, mais la présence de drapeaux étoilés donna à cette démonstration une note indéniable d'actualité. Un visiteur, avide de perfections concrètes, a vu le pont volant du chemin de fer ; il a remarqué que la municipalité fait paver les rues ; que deux compagnies de

[1] Ce pays de Corbeau, nommé aussi Cooperville, colonisé par nos compatriotes, comprenait les comtés de Clinton et de Franklin, dans l'Etat de Newyork. Il s'étendait de Malone à Rouse Point, à Plattsburg, passant par Chazy, Champlain, etc. Les curés de Chambly, de Saint-Jean, de Lacolle y furent les premiers missionnaires.

pompiers volontaires ont paradé en chantant des chansons canadiennes et que leur tenue est excellente.

Que devenait notre député Bouthillier durant ces heures de fièvre annexionniste ? Il sommeillait, semble-t-il, car je ne vois son nom dans aucune démonstration. J'ai lieu de croire cependant qu'il ne pensait pas sur ce sujet autrement que le préfet du comté, M. Cartier. Il ne sommeillait pas, assurément, lorsque le solliciteur général proposa à la Chambre d'agréer l'incorporation du village de Saint-Hyacinthe en municipalité de ville. Il travailla dans le comité chargé de cette législation ; il fit choisir une délégation de députés qui vint visiter notre village et enquêter sur les contestations. Visite faite, les délégués dînèrent à l'hôtel Pageau. Au dessert, M. L.-A. Dessaulles argumenta sur deux points qui le mettaient en désaccord avec M. Bouthillier. Celui-ci avait combattu au Parlement le projet d'inclure dans la future ville les propriétés situées au sud-ouest du village, en amont de la rivière, à partir de l'église. Il avait aussi blâmé l'exemption de taxes des forêts et fermes renfermées en dedans des limites de la ville projetée. Il l'emporta sur le premier point, mais il échoua sur le deuxième.

Rendue obligatoire, par le bill sanctionné le 12 août 1850, incorporant « le maire et le Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe », l'élection municipale de tous les conseillers, en octobre suivant, mit en lutte les deux protagonistes. A lire les rapports des journaux de Montréal, il paraîtrait que jamais lutte fût plus violente, plus fertile en incidents dramatiques. Selon L.-A. Dessaulles, il y a deux classes de citoyens dans notre ville : les progressistes et les rétro-

grades. Bouthillier, répète-t-il, est « l'homme rétrograde, négatif par excellence ». Bouthillier réplique que Dessaulles a beau jeu en prêchant le progrès, les travaux de voirie, les dépenses. Le fisc ne l'atteindra pas ; il a mis ses propriétés — soit plus de la moitié de la superficie de la ville — à couvert des taxes municipales normales.

Les progressistes furent vainqueurs : L.-A. Dessaulles l'emporta dans le quartier 3, tandis que Bouthillier est vaincu, dans son quartier 4, par Maurice Buckley. L. Delorme, rapporteur de l'élection, se ressentit de l'aigreur des vaincus.

Au cours de cette mémorable contestation, il avait été dit et redit, comme un mot d'ordre : le parti, le ministère, hors la discussion ; notre ville avant tout ! On était probablement sincère, mais le moyen, quel est-il, de chasser totalement la politique des compétitions municipales ? Malgré la popularité dont il avait joui jusque-là, Bouthillier vit dans son échec municipal, le présage d'une désaffection politique. Il accepta une situation gouvernementale et laissa l'avocat L.-V. Sicotte, son opposant malheureux de 1851, libre de briguer de nouveau les suffrages dans l'élection législative de décembre 1851.

Cette fois, Sicotte recueillit une majorité de 1 400 voix contre « son adversaire M. le notaire D.-G. Morisson et les *rouges* de la ville ». Je souligne cette qualification : *les rouges ;* c'est la première fois que je la trouve dans les journaux. *Les bleus* ne sont pas encore venus sous mes yeux.

J'imagine que les concitoyens virent sans déplaisir l'avènement de M. Sicotte. Il était le premier enfant de la ville à prendre place parmi les gouvernants du pays. On l'avait vu sortir des rangs du peuple et s'acheminer sagement

vers les sommets. Même sentiment en dedans des murs du Collège, où son nom est inscrit en 1822, trois ans avant celui de L.-A. Dessaulles. Ses ascensions sont notées et s'accompagnent d'un mot d'éloge dans les cahiers des professeurs.

Il est digne de remarque que, dès 1853, M. Sicotte proposa au Parlement la prohibition de la vente, au verre, des liqueurs enivrantes, et la fermeture des cabarets. C'était une avance de soixante ans sur la législation actuelle.

Six mois avant son élection, le 4 juin 1851, M. Sicotte s'était joint à ses anciens directeurs et professeurs pour souhaiter la bienvenue aux trente maîtres et aux 175 élèves de l'antique Séminaire de Québec venant célébrer à Saint-Hyacinthe les vieilles amitiés, les sympathies juvéniles pressenties depuis longtemps. Oh ! ce fut un beau jour et une visite dont on parlait encore, il y a quarante ans, comme d'un événement récent. Toute la population de Saint-Hyacinthe y participa. Les dames, par le service des tables, les autres par les acclamations universelles, qui éclatèrent à l'instant où la vigie postée au sommet de la tour-observatoire du Collège — alors situé au centre de ville — signala l'approche de la locomotive amenant les visiteurs.

Partant de la gare vers le nouveau Collège en voie de construction, le défilé descendit par la rue Sainte-Anne jusqu'au marché, contourna celui-ci et remonta par la rue Saint-Denis. Le retour, vers deux heures de l'après-midi, se fit directement à la station du chemin de fer où « la locomotive, par ses cris répétés, semblait trépigner d'impatience ». Une cinquantaine de collégiens de Saint-Hyacinthe accompagnèrent leurs amis jusqu'à Montréal et leur firent

entendre l'amical et prometteur « au revoir » qui s'effectua à Québec l'année suivante, ainsi que le proclame, encore aujourd'hui, la petite « Ile de Saint-Hyacinthe », dans l'étang de Maizeret, au milieu du champ d'amusement des collégiens de Québec.

Parmi les 175 collégiens de Québec qui nous visitèrent en 1851, je vois, entre autres futures célébrités, les honorables Elzéar Taschereau, juge de la Cour suprême, Rosaire Thibaudeau, sénateur, Napoléon La Rochelle, conseiller législatif, le docteur Hubert Larue, professeur de chimie à l'Université Laval.

Comme si tous les biens dussent nous venir avec notre nouveau législateur, M. Sicotte, voici qu'avant la fin de l'année 1852, l'ancien directeur du Collège, M. Prince, nommé évêque auxiliaire à Montréal depuis quelques années, prenait possession du siège épiscopal de Saint-Hyacinthe récemment érigé. Monseigneur arriva le 3 novembre. M. Sicotte l'avait connu pendant ses premières années de collège alors que le futur évêque enseignait les classes supérieures. Il fut parmi les premiers à le complimenter et l'assura que sa venue souriait en tous les yeux. Et pour preuve de ces agréables sentiments, une députation composée des notables se rendit auprès de Sa Grandeur et lui remit une liste de souscriptions se montant à près de quatre mille louis. Cette souscription comporte comme condition expresse de son accomplissement que la cathédrale sera bâtie dans les limites actuelles de la ville.

Entre temps, on se hâtait de finir le nouveau Collège, élevant sa masse imposante à l'est de la ville, sur une vaste propriété donnée en pur don par l'excellent M. Cadoret.

J'écris ainsi en deux mots ce qui fut le sujet de longs atermoiements et de multiples chagrins.

Le vieux Collège de M. Girouard occupait tout l'emplacement où se voient aujourd'hui la cathédrale et l'évêché. Sa ligne de façade était distante d'une trentaine de pieds de la rue Girouard. S'éloigner du centre de la ville ; renoncer à la compagnie quotidienne d'anciens élèves devenus des citoyens dirigeants, cela n'alla pas sans des sacrifices réels, sans des déchirures de cœur vivement ressenties.

Monseigneur Bédini, nonce apostolique au Brésil présida la cérémonie de bénédiction et d'inauguration du Collège neuf. Quatre évêques, cent cinquante prêtres, une foule immense accompagnèrent le délégué. A l'issue de l'office, Son Honneur le maire, M. L.-Ant. Dessaulles pria Monseigneur Bédini de « permettre à la population de lui offrir, pour les reporter aux pieds du Père commun des fidèles, ses protestations sincères de dévouement à la foi de ses pères, et d'attachement inviolable à ses croyances religieuses... Cet établissement que vous venez de bénir nous est cher à plus d'un titre. Nous y avons presque tous reçu le pain de l'intelligence..., nous lui devons, en grande partie, les progrès que notre ville a faits dans le passé, ainsi que la prospérité que semble lui promettre l'avenir »... M. Dessaulles proposa trois vivats pour Pie IX, trois vivats pour le Nonce et trois vivats pour l'épiscopat du Canada. Mgr Prince ajouta trois vivats pour la population de Saint-Hyacinthe.

Mgr Prince ne put se loger aussitôt dans le Collège abandonné, mais les ouvriers en opérèrent rapidement la transformation. Les premiers étages du corps principal furent aménagés en chapelle-cathédrale ; l'évêque se réserva l'aile

nord, la cure, l'aile sud. Le 18 janvier 1854, Mgr Prince quitta le Collège neuf — le Séminaire — qu'il avait habité en attendant la fin des travaux et prit possession de l'établissement épiscopal.

Il ne jouit pas longtemps des douces choses qu'il s'était préparées. Quatre mois plus tard, le 14 mai 1854, le plus violent incendie que la ville eût vu jusqu'alors réduisait en cendres quarante maisons renfermées entre les rues Cascade, Bourdages, Saint-Dominique et Girouard, et atteignait, par-dessus la rue Girouard, le vieux Collège et ses nombreuses dépendances. Monseigneur sauva son ménage et les ornements de la chapelle. Il demeura au Séminaire jusqu'à la mi-juillet, puis alla résider dans la maison de M. le notaire André-Augustin Papineau, sise à l'angle nord des rues Girouard et Saint-Hyacinthe, pendant que l'on construisait à la hâte, pour pro-cathédrale, sur un terrain donné par M. Dessaulles, au coin est des rues Sainte-Anne et Dessaulles, une grande bâtisse de brique ouverte au culte le 6 août 1854, « au bruit d'un tonnerre tel que jamais entendu ».

L'évêché, tel que nous le voyons aujourd'hui, fut commencé en octobre de cette même année. Mgr Prince en prit possession le 22 décembre 1855.

Quant aux autres victimes de l'incendie sur la rue Girouard, je trouve les noms de M. Ch. Têtu, notaire, dont un reste de la maison de pierre ayant pignon sur la rue Bourdages se voit encore et forme comme un degré de trottoir ; du docteur Bouthillier, propriétaire d'une autre maison de pierre ; de M^me^ L. Archambault.

Je puis aussi mentionner la destruction, causée par des flammèches transportées par le vent, de vastes écuries

bâties au delà du chemin de fer. Celles-ci abritaient une douzaine de chevaux coureurs tenus et entraînés en vue des fameuses courses de septembre organisées par le turf-club de Montréal-Saint-Hyacinthe. Il y avait là tout un corps d'employés — des noirs et des blancs —, dont le principal était le forgeron-ferrant, M. Olivier Chalifoux, que nous avons connu. C'est ainsi que débuta dans notre ville le chef de la florissante industrie de machines agricoles dont le nom n'est pas effacé. M. Boulanget, autre ancien citoyen de Saint-Hyacinthe, fut le tailleur attitré des directeurs des courses, militaires et civils. Cette clientèle lui apporta un joli bien, malgré, dit la tradition, les nombreux comptes restés en souffrance dans ses cahiers.

J'aurais aimé lire de copieux détails de la conflagration du 14 mai 1854 dans les colonnes du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* qui venait de naître, mais atteint parmi les premières victimes, comme en 1876, le nouveau-né fut muet durant deux semaines. Je trouve toutefois une simple feuille du *Courrier* datée du 23 mai portant les remerciements de M. le Maire et des citoyens « aux membres du comité du feu de Montréal ; merci aux équipes de pompiers *Voltigeurs* et *Union ;* merci à nos propres pompiers »... J'y vois aussi que les citoyens n'oublièrent pas la grande détresse de Mgr Prince. M. le maire, L.-A. Dessaulles, MM. F. Cadoret, Saint-Denis, Buckley, Laframboise, Michel Plamondon, L.-R. Blanchard, C. Perrault, Joseph Plamondon, Pierre Solis, J.-B. Lagacé se font auprès de lui les interprètes de la population.

Le Courrier, dont je viens de signaler l'existence, est aujourd'hui le doyen de la presse française du Canada, de l'Amérique peut-être. Il parut le 1er mars 1853. Le 15 fé-

vrier, *La Minerve* en prédisait la naissance sous le nom de *Patrie* et, au reçu de la première feuille du *Courrier* dont le programme renferme cette phrase : « Voulez-vous distinguer notre étendard, vous le trouverez portant l'inscription « Libéral », *La Minerve* écrit : Nous lui souhaitons cordialement le succès, et heureux sommes-nous de voir qu'il entre sans arrière-pensée dans le parti libéral auquel il ajoute une nouvelle influence.

M. l'avocat Louis Delorme avait accepté la direction politique du nouveau journal ; P.-J. Guitté, ancien imprimeur de l'*Echo des campagnes*, publié à Berthier, et A. de Grandpré se chargèrent de l'impression et de l'administration. Il est aussi fait mention, dès le début, d'un jeune français nommé Pettit attaché à la rédaction.

Les dix-neuf premiers numéros manquent à la file du *Courrier*. C'est l'unique brèche — probablement irréparable — dans ses soixante-seize années d'existence et c'est un hiatus dans l'histoire de notre ville. Chose curieuse, l'envie nous tente de voir agir les vivants de cette période lointaine. Que s'est-il passé durant ces jours perdus ? Rien de notable, pensez-vous ; je ne contredis pas. Il y a toutefois de vieux amis et partant de vieux souvenirs à jamais évanouis. Rêves abandonnés, enthousiasmes passés, me disait un très ancien, sont de précieux comparses pour ces résurrections qui charment la vieillesse. Mais laissons ces réflexions fantaisistes et voyons les nombreux événements qui se pressent sous notre plume.

Voici notre fidèle ami, lord Elgin, qui vient, en juin 1854, nous visiter pour la quatrième fois. C'est, au lendemain presque de l'incendie du vieux Collège, une visite amicale qui s'accompagne de démonstrations joyeuses. Le maire,

les échevins, les professeurs et les élèves du Séminaire le reçoivent à la gare. Celle-ci est tendue de drapeaux et ornée de verdure. La musique des collégiens et celle des Artisans jouent des airs patriotiques. « Le canon fait entendre sa voix, non sa voix de guerre, mais sa voix de paix et de fête. » M. Dessaulles félicite le Gouverneur sur l'heureuse conclusion du traité de réciprocité commerciale, entre le Canada et la grande République voisine, qui ouvre aux producteurs canadiens un marché de 20 millions de consommateurs. « Au nom de mes concitoyens, dit-il, j'exprime le désir sincère que Votre Excellence puisse longtemps consacrer au service des colonies cette libéralité de vue, ce tact exquis des affaires... qui lui ont assuré la sympathie et l'approbation des gens bien pensants de cette Province. »

Lord Elgin quitta le Canada, à la fin de cette année 1854, pour devenir vice-roi des Indes. Il mourut à Calcutta, en décembre 1863, à l'âge de 52 ans.

En 1856, le marché de Saint-Hyacinthe ne s'ouvrait pas à vingt millions de consommateurs. Il y eut tout de même grande solennité le jour de la pose de la pierre fondamentale du « marché de brique » de notre ville. Du haut d'une estrade entourée d'un cordon de pompiers, bannière déployée, et d'une foule de spectateurs sur la place et aux fenêtres, M. le Maire parla des progrès de la ville et donna lecture des documents qui seront déposés dans les fondations du nouvel édifice : chiffre de la population, — charte de la ville, — date des premiers travaux d'égout, — noms des fonctionnaires, — noms des dignitaires ecclésiastiques et civils. Ce marché de 1856 fut détruit par le grand incendie

de 1876. Les documents cachés dans la première pierre ont-ils été découverts ? sont-ils encore en place ?

Rares sont les « marchés » où la justice se plaît à siéger avec tout l'appareil de sa majesté. Cette bonne fortune échut au marché de Saint-Hyacinthe à la suite de l'incendie du Palais de Justice, en 1859. Elle lui imprima, j'imagine un cachet de probité qui règne encore.

L'ancien Palais de Justice était situé, face à la rue Concorde, à une centaine de pieds, en retrait, de la rue Girouard, sur un terrain de quatre arpents en superficie donné par le seigneur Jean Dessaulles et possédé aujourd'hui par le chemin de fer *Canadien national*, successeur du *Grand-Tronc*. Dans la nuit du 23 au 24 août 1859, un charbon incandescent alluma le feu qui dévora le Palais et 1 500 cordes de bois accumulées des deux côtés des rails jusqu'au voisinage de la petite église anglicane restée intacte.

Le Palais était un édifice en cailloux des champs, avec toit en croupe, de 60 × 40 pieds, bâti en 1835 par Emm. Couillard-Després jouissant de la caution de André Gauthier, père, et de Joseph Caouette. Le docteur de La Bruère, Joseph Fitchett et U. Chaffers, nommés commissaires à cette fin par les syndics de chacune des paroisses du comté de Saint-Hyacinthe, signèrent le contrat de construction dont le coût s'éleva à 5 400 dollars : 3 600 dollars payés par le gouvernement, 1 800 par le comté.

Les dossiers de la Cour, les registres du greffe furent sauvés du feu ainsi que les meubles de Godefroy Renaud, gardien du Palais et de la prison. Le nom de la ruelle Renaud faisant communiquer la rue Dessaulles et la place de la gare rappelle l'incendie du vieux Palais de justice, en 1859.

A cette date, et depuis l'acte du Parlement, de 1857,

créant 12 nouveaux districts judiciaires dont un à Saint-Hyacinthe, le site du futur Palais de justice était vivement discuté parmi les intéressés. Les uns le plaçaient au delà du chemin de fer, les autres le voulaient là où nous le voyons aujourd'hui « entre l'usine à gaz et la chapelle-cathédrale », tandis que le gouvernement inclinait à le bâtir sur la terre du Séminaire à une dizaine d'arpents du centre de la ville. La question ne fut dirimée qu'en 1860. Le contrat de construction, de 22 000 dollars, consenti à M. Peter, de Québec, fut exécuté en sous-ordre par M. Connelly et M. O. Généreux de Saint-Hyacinthe. En 1870, M. Joseph Barbeau éleva le mur d'enceinte de la prison.

Dans l'attente du nouvel établissement, le Conseil du comté de Saint-Hyacinthe vota 100 louis pour l'aménagement d'un local temporaire dans le marché dont la partie nord reçut un deuxième étage. La cour y siégea jusqu'en août 1862, date de la proclamation officielle déclarant « établi le district de Saint-Hyacinthe, avec juge résidant, pour toutes les fins de l'administration de la justice en matière civile et criminelle ».

La ville de Saint-Hyacinthe venait de recevoir un témoignage réjouissant de sa prospérité croissante. Son ambition n'était pas satisfaite. Il lui manquait le titre de « cité » qui la mettrait sur le même rang que Montréal et Québec. C'est à conquérir cette distinction que les citoyens s'employèrent durant le mois d'août 1857. Ils seront privés de l'activité de M. L.-A. Dessaulles qui, le 3 avril, renonça à la fonction de maire, vu ses occupations au Conseil législatif dont il est membre depuis octobre 1856. Le même

jour, M. Maurice Laframboise, conseiller du quartier nº 1, fut élu pour remplacer M. Dessaulles.

La première démarche, d'ordre intime, touchant la future cité ne réussit pas. Invitée, par les promoteurs, à donner son avis sur l'opportunité de substituer, dans l'acte d'incorporation, le nom « Yamaska » à celui de Saint-Hyacinthe, l'assemblée des citoyens-électeurs [1] s'opposa au changement de nom. Autre ennui au Conseil législatif qui, après la première lecture, renvoie l'acte d'incorporation à la Chambre, d'où il aurait dû venir. M. A.-A. Dorion, député de Montréal, s'en fit le parrain et l'achemina à bonne fin, au cours de cette même session de 1857.

Quelle nouvelle conquête projette maintenant notre cité ? Les grandes lignes de son organisation intérieure se sont étendues à divers départements et tout va bien. Centre d'un diocèse, chef-lieu d'un district judiciaire, son influence s'impose à plusieurs comtés. Par le chemin de fer, elle atteint Québec et Portland ; demain, elle sera en communication ininterrompue avec Montréal. De fait, et, pour préciser, le pont sur l'Yamaska fut inauguré, le 12 décembre 1850. Un train régulier y passa aussitôt pour recevoir à Acton un chargement de bois de chauffage vendu sur place 4 sh. la corde et dont le transport à Montréal couta 3 sh. la corde.

Quelques centaines d'excursionnistes, recrutés à Montréal et à Saint-Hyacinthe, célébrèrent le 18 octobre 1851 l'entrée de la locomotive dans Richmond. L'hôtelier populaire Pageau y avait préparé un banquet de 250 couverts.

[1] Un premier mouvement, en 1834, avait tenté, sans plus de succès, de remplacer « Saint-Hyacinthe » par « Girouardville ». On trouve des lettres et des imprimés portant cette dernière adresse.

Portland saluera de même, le 18 juin 1853, l'arrivée de la première locomotive du S. T. R., mais Levis ne jouira de ce bienfait qu'en novembre 1859. A cette même date, le Pont Victoria commence à se prêter à la circulation des trains. Ceux-ci, jusqu'alors, étaient conduits à Longueuil d'où un bateau-passeur les transportait à Montréal. Refait momentanément en 1880, en vue du passage sur la glace de voitures de fret — même d'une locomotive qui finit cependant par faire le plongeon — le terrassement de la voie ferrée aboutissant autrefois au quai de Longueuil est encore visible entre Saint-Hubert et Saint-Lambert.

Tout en profitant de son railroad, notre population n'oublie pas son ancien enthousiasme pour les communications par eau. Est-ce qu'on ne lui avait pas répété autrefois que son « avenir est sur l'eau » ! Dans cet espoir, elle renouvellera encore à deux reprises, en 1868 et en 1878, ses projets infructueux de canalisation de l'Yamaska. Et comme pour jouir par anticipation des belles choses qui miroitent à ses yeux, elle se donne le luxe d'un bateau à vapeur qui fera les ports de Saint-Césaire et de Saint-Pie.

Un condisciple des anciens professeurs du Collège avait jadis tenté l'aventure, vers 1840. Son petit navire, qualifié « Tranquille » parce qu'il bougeait peu ou prou, finit par prendre son titre au vrai et s'immobilisa pour toujours dans le port de Saint-Césaire, où il avait pris naissance.

Cette fois l'entreprise est sérieuse. MM. Cartier, J.-A. Dessaulles, Sicotte, Leclère, Fr. Lemay, Barnes, réunis en syndicat, achètent, à Montréal, une coque dans laquelle M. Pierre Solis, fondeur, dirigé par M. Patrice Blanchard, ingénieur-arpenteur, s'engage à placer une machine à vapeur, de façon à compléter un steamboat de 30 tonneaux.

Le lancement, en grande cérémonie, eut lieu le 11 mai 1851 et le premier exploit, chaudement applaudi, fut le transport, en groupe, des membres de l' « Institut des Artisans de Saint-Hyacinthe », désireux d'aller saluer leurs confrères de Saint-Césaire.

Au début, le bateau avait nom « Yamaska », mais acquis, à la suite d'insuccès immérités, par son capitaine, M. Michel Gaudette, il prit le nom de son maître et le conserva jusqu'à sa défection finale, vers 1858, dans le port de Saint-Césaire où son prédécesseur avait pareillement trouvé sa fin.

Autre entreprise de navigation sur l'Yamaska tentée par M. Aimé Kéroack avec l'approbation — exprimée en assemblée publique tenue à l'Hôtel de Ville le 5 janvier 1868 — de MM. P. Bachand, M. P. P., L. Delorme, Honoré Mercier, L. Taché, J.-B. Bourgeois, H. Blanchard, J.-A. Chicoine, T.-A. Bernier et de plusieurs autres notables citoyens qui « invitent cordialement les paroisses environnantes, intéressées dans l'entreprise d'un bateau à vapeur..., à prendre part au mouvement et à le favoriser par leurs contributions ».

Les paroisses de Saint-Pie, de Saint-Césaire répondent aussitôt. Mille dollars, prélevés par souscriptions publiques, seront offerts prochainement au promoteur du projet de navigation « qui s'est décidé à y consacrer une partie de sa fortune » et que le Séminaire encourage en lui donnant droit de quai sur sa propriété d'en haut. Vers la fin de l'année, la construction du premier vapeur, « digne de ce nom », est presque terminée. La charpente est gigantesque. L'engin, fabriqué par la maison Beauchemin, de Sorel, sera mis en place au cours de l'hiver et la navigation s'ouvrira l'été prochain, sous des auspices plus prometteurs que jamais.

A vrai dire, ces espérances étaient fondé«es, car le « Notre-Dame » était grand et puissant. Quelques jours après le lancement, le 10 septembre 1869, il fit le voyage de Saint-Césaire. « Il y avait près de 150 personnes à son bord ; ce qui ne l'a pas empêché de faire le trajet en deux heures et quart. C'est une vitesse de dix milles à l'heure, en remontant le courant que la crue des eaux a rendu assez fort. »

Le « Notre-Dame » se glorifiait aussi de la beauté de sa forme. Quelques familles de la ville possèdent encore une photographie, prise par M. Sauvageau, le jour du lancement, où le vapeur montre ses lignes architecturales au-dessus de la masse des quatre mille personnes qui l'entourent.

A l'instar des directeurs des grandes compagnies de navigation, M. Kéroack entretient le public des allées et venues de son steamer et sollicite la clientèle. J'ai sous les yeux la feuille de prix du voyage — première et deuxième cabine — entre les divers ports. Il organisera des croisières qui « dérouleront des paysages enchanteurs aux yeux des touristes : ici, les maisonnettes simples, mais propres de nos bons habitants ; là, les épis se courbant sous les caresses de la brise ; tantôt de vastes champs sans arbres, tantôt de charmants bosquets ; et, dans l'éloignement, la flèche d'un clocher scintillant dans l'azur foncé d'une montagne..., bref, partout quelque chose de calme comme les eaux de l'Yamaska, de doux comme la clarté de la lune dans une nuit d'été, enfin quelque chose qui se ressent, mais ne se définit pas ». Les passagers, à l'âme moins poétique, battaient les cartes au salon et *jouaient au dix.*

Les plus belles choses ont le pire destin ! Un jour le « Notre-Dame » s'obstina, rétif, dans un repos gros de danger,

à cinq cents pieds de la digue. L'émoi fut immense par toute la ville, et ce qui ajouta à l'horreur de la situation fut la perte de confiance qui, pénétrant à la même heure dans les esprits et effaçant les « espérances maritimes », y laissa pénétrer une méfiance fatale. C'était l'indice d'un trépas prochain. Déconsidéré, dédoré, morne, le bateau de M. Kéroack n'eut plus qu'une misérable vie intermittente. Mis en loterie, sans succès, il finit par le feu en mai 1873. Le foyer étant en dehors de la ville, les pompes ne furent pas réquisitionnées et c'est presque sans lutte que périt une propriété, riche d'espérance et d'insuccès, estimée à 7 000 dollars et ne jouissant d'une assurance-feu que pour la moitié de ce chiffre.

La pensée longtemps caressée d'une navigation commerciale sur l'Yamaska ne survécut pas au désastre du « Notre-Dame ». D'autres bateaux à vapeur sillonnèrent la rivière dans un but d'amusement. Vers 1890, un aubergiste de Saint-Hyacinthe en patronisa un de bonne taille voyageant à *La Pointe*, où quelques citoyens de notre ville avaient construit des chalets d'été. Il y avait aussi une sorte de casino bruyant, à la façon des casinos des grandes places d'eau. La jeunesse s'y portait en nombre tel que le patron s'avisa d'attacher une remorque à son bateau. Là, sur un plancher sans obstacle, les sauteries se déployaient incessamment. Les villégiateurs, fatigués du tintamarre envahissant et conseillés par la sagesse, ne tardèrent pas à mettre fin à cette dissipation que la nouveauté avait créée.

Plus tard, vers 1900, le petit vapeur de M. Connell, gérant de l'aqueduc, promènera durant quelques années les familles amies désireuses de faire goûter aux enfants les délices d'un voyage par eau. Ces faveurs appréciées et

souvent gratuites étaient retenues longtemps d'avance et inscrites à jour fixe. Le digne gérant en jouissait autant que les enfants.

Un plaisir chasse l'autre. A l'arrivée des moteurs à gazoline, les vapeurs disparurent totalement de l'Yamaska. On vit alors, entre 1900 et 1910, des dizaines de plaisantes embarcations faire mille tours et détours sous les yeux ravis des riverains. Le soir, c'était comme autant de mouches à feu à la surface d'une prairie. A leur tour, les yatchs s'éclipsèrent devant l'auto dont la royauté indéniable cédera peut-être le pas, un jour, à l'aéroplane ! Aujourd'hui même, il est question d'un champ d'aviation sur le territoire de Saint-Hyacinthe.

Revenons à la période 1850-1860, dont nous nous sommes éloignés *en bateau.* Nos anciens n'étaient pas moins avides d'amusements sur terre, c'est-à-dire sur les planches. En 1850, un correspondant de Saint-Hyacinthe écrivait à un journal de Montréal : « Il nous faut un théâtre. » Parole créatrice, car avant la fin de cette même année, un théâtre permanent, pouvant contenir deux cents spectateurs, est installé dans une spacieuse maison située près de la gare. Le rideau présente le tableau bien canadien d'une famille de castors construisant une chaussée. Pour l'ouverture du théâtre, on choisit de jouer *Les Fourberies de Scapin.* Géronte, Scapin eurent rarement de meilleurs interprètes ! Je regrette de ne pouvoir nommer ces acteurs, mais je crois discerner que le maire L.-A. Dessaulles est leur directeur et animateur [1].

[1] Sur ce même théâtre, M. le chevalier Euclide Richer, étant enfant, vit son père jouer un rôle terrifiant dans le drame de *Thomas Morus.*

Tous travaillèrent sans doute et acquérirent une notoriété digne d'une plus grande scène puisqu'on les appela à Montréal. En 1852, au lendemain de l'incendie qui détruisit 1 500 maisons de la métropole, une immense pitié pénétra dans toutes les classes de la population du pays. Partout des dons en nature, des souscriptions en argent. Nos amateurs de Saint-Hyacinthe y allèrent de leur art dans un grand théâtre de Montréal. Le succès, est-il dit, répondit aux espérances et la recette fut copieuse. Cette fois encore, la même modestie, signalée plus haut, a supprimé les noms des participants à cette œuvre de bienfaisance.

Quatre ans après, en août 1856, une troupe de chanteurs étrangers, attirés sans doute par la réputation artistique de notre ville, venaient faire entendre sur nos théâtres des airs qui vibrent encore dans les mémoires. C'étaient les fameux Montagnards basques et il suffit de mentionner, entre plusieurs autres, leurs chants : *La chasse aux isards* et *Halte-là, les Montagnards sont là,* pour éveiller les plus délicieux souvenirs et donner la mesure de l'enthousiasme soulevé sous les pas des estimables visiteurs. Québec, Montréal les applaudirent des semaines durant. Ici, le Séminaire les reçut dans l'unique grande salle de la ville, la salle de récréation des élèves. Hommes et femmes, conviés à la fête, y vinrent si nombreux que la salle fut comble aussitôt ouverte. Une deuxième audition, une troisième eut le même succès de scène et vit les mêmes auditeurs, les oreilles et le cœur totalement conquis.

Les Montagnards laissèrent ici des imitateurs, des émules, dirais-je, qui, eux-mêmes et leurs successeurs se taillèrent une belle renommée dans la répétition des mêmes chants

pyrénéens. Je pense que le théâtre Marchessault, mentionné souvent dans la chronique locale, vers 1860, leur dut sa naissance et son existence prolongée. Les collégiens du siècle passé n'oublient pas la scène dont les pseudo-montagnards de Saint-Hyacinthe, tels M. le notaire Jules Saint-Germain, M. Alphonse Boivin nous offrirent maintes fois le spectacle. Musique mise à part, la grande merveille pour les plus petits, c'était la basse profonde de M. Boivin. Quelle ouverture en hauteur et en largeur, quelle profondeur de gouffre il se plaisait à donner à sa cavité buccale ! Les yeux rivés, ils en suivaient la transformation avec une admiration terrifiée.

Après les voix, les cuivres. On peut à peine compter les attractions publiques qui ont successivement paru et disparu au cours de la période que nous étudions. Conformément à « une clause de sa constitution qui prohibe la politique particulière », la *Bande musicale de l'Institut des Artisans* sérénade, à tour de rôle, en mai 1854, M. le maire L.-A. Dessaulles, l'honorable A.-N. Morin, M. le député L.-V. Sicotte. Les lauriers qu'elle recueille suscitent la concurrence d'une deuxième bande musicale, composée de pompiers, je pense, qui en peu de temps fut rudement célèbre puisque, un mois après son organisation, « le journal adresse des félicitations à ces messieurs de la fanfare de Saint-Hyacinthe en considération de leurs progrès accomplis en si peu de temps », et qui durèrent, semble-t-il, si peu de temps, car je ne lis plus rien à leur sujet. La débandade fut-elle causée par la grève fomentée vers ce temps par quarante pompiers sous prétexte que la ville leur imposait un troisième surintendant qu'ils n'aimaient pas. Je vois que peu après cette mutinerie, MM. Cadoret, Buckley,

Hébert, Saint-Jacques, Barbeau sollicitent des contributions pour l'achat d'instruments destinés à *La Société Philharmonique* en voie de formation, et, quelques semaines après, la chronique signale la présence, à la fête des Carabiniers, de « la belle bande de M. A. Lavallée ».

Ce M. Lavallée travailla à la fabrique d'orgues de M. Casavant père, puis il se fit armurier et vendeur d'instruments de musique. Fut-il le père de Calixa Lavallée ? Il ne nous est pas permis d'ignorer que l'auteur de la musique de l'hymne national *O Canada* est un enfant de la ville de Saint-Hyacinthe, entré au Collège en 1852. En entendant ce chant qui résonne aujourd'hui de l'Atlantique au Pacifique, il conviendrait d'y rechercher l'écho des murmures de l'Yamaska joints au timbre retentissant de sa « Cascade ». Vous souriez, ai-je écrit ailleurs, mais apprenez comment les circonstances s'arrangèrent pour donner créance à la vertu inspiratrice des cataractes de l'Yamaska.

Calixa Lavallée composa son chef-d'œuvre à l'occasion de la fête de saint Jean-Baptiste, célébrée solennellement à Québec en 1880. Il était alors organiste à l'église Saint-Patrice de la capitale. Quelque temps avant la fête, nous le vîmes dans les rues de notre ville, musardant, pensif comme à la poursuite d'un accord rebelle. La musique le hantait ; et, pour éveiller des réminiscences, il donna dans la ville, au Séminaire, des concerts dont le souvenir fait revivre à merveille la figure souverainement inspirée, le jeu tumultueux de l'illustre Calixa. Il mourut à Boston en 1891, à l'âge de 48 ans. Il était alors organiste de la cathédrale. Mgr l'archevêque Williams et nombre de citoyens notables de Boston assistèrent à ses funérailles.

Donnons un souvenir à ce cher ancien et à la « Philhar-

monique » de son père lorsque la « Philharmonique » de nos jours fait retentir *O Canada.*

« La fanfare de l'Institut des Artisans » rehaussa, en 1855, la solennité de la pose de la première pierre de la maison de cette association située à l'angle sud des rues Dessaulles et Laframboise, sur un terrain donné par M. le maire L.-A. Dessaulles.

C'est en décembre 1852 que je relève une première note concernant l'action publique de l' « Institut des Artisans de Saint-Hyacinthe ». Les membres qui le composent sont MM. Célestin Parent, Michel Lapierre, Fr. Levrot, Adolphe Caron, J.-B. Gougé, Narcisse Lacombe, A. Richer, secrétaire. Suivant l'exemple de leurs voisins de l' « Institut canadien », ils communiquent aux journaux « l'expression de leur sympathie dans le chagrin public causé par la mort de Ludger Duvernay », fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste et ils s'engagent à porter le deuil durant un mois. Ils participent en corps aux démonstrations religieuses et civiles. Ils donnent des séances que la foule encourage. Leur bibliothèque reçoit, en 1855, plusieurs imprimés canadiens, les volumes reliés des *Mélanges religieux*, de *La Revue canadienne*, de l'*Echo des campagnes* donnés par M. Fr.-Antoine La Rocque.

Pareils Instituts, issus de la même fondation, existaient à cette époque dans les villages voisins : à Saint-Césaire, à Saint-Charles, à Saint-Ours. Le nom est resté attaché à une maison, à une rue, mais les bibliothèques, où se trouvaient probablement des *canadiana* de valeur, ont été dispersées [1].

[1] Sur quelques livres de la bibliothèque de notre Hôtel de Ville, on voit l'étiquette de l'Union Saint-Joseph recouvrant les étiquettes de l'Institut des Artisans, de l'Institut Canadien, du Club National.

A Saint-Hyacinthe, l'Institut des Artisans s'éteignit sans bruit. Son président en 1866, M. L. Bernard, eut-il un successeur ? Il est permis de le demander, car le 7 mars 1870, Onésime Lamoureux, vice-président des Artisans, et Aimé Kéroack, secrétaire, vendent à Paul Decelles l'immeuble des Artisans et l'emplacement « de 45 pieds ½ par 112 pieds, borné au nord-est par la rue Laframboise, en profondeur par la rue Rosalie, au nord-ouest par la rue Dessaulles et au sud-est par un emplacement de M. Laframboise ».

La Société Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Hyacinthe, connut quelques défaillances temporaires. C'était généralement aux pères conscrits de la cité que la préparation de la fête nationale était confiée. Depuis les événements de 1837-1838, celle-ci avait perdu de son éclat tapageur. Fut-elle célébrée, et dans quel sentiment, durant la décade d'années qui suivit l'acte d'Union des Canadas ? La chronique est muette sur ce sujet. En ces années que nous considérons, 1850-1860, la Saint-Jean-Baptiste est une fête religieuse et sociale, avec accompagnement de gaieté et de réjouissances publiques, où se ravive sans exaltation l'amour de la petite patrie française.

C'est bien ce que révèle la relation de la fête nationale célébrée à Saint-Charles, en 1852, où le peuple de Saint-Hyacinthe s'était porté en masse avec « artillerie, mousqueterie, musique... et provisions de bouche ». Messe, chant, sermon, pain béni, tout fut pompeux et pieux. Le seigneur Kierskoski avait dressé des tables et reçut la foule sur les pelouses qui entourent son manoir. Aux remerciements du président de l'Association, M. J.-B.-E.

Durocher, le seigneur polonais répondit avec émotion. Il parla de la liberté dont jouissent les Canadiens. Plus que personne, dit-il, il appréciait le bonheur des réunions nationales et patriotiques, « lui enfant d'une patrie opprimée ; lui que l'amour de cette patrie et le désir de la servir avaient jeté sur une terre d'exil. Il était heureux que la Providence l'eût jeté sur une terre aussi hospitalière que le Canada ». Le soir venu, un feu de joie lança des flammes jusqu'aux nues.

A Saint-Hyacinthe, l'année suivante, la célébration est grandiose. Au son du canon et de la musique, les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste vont prendre à sa résidence le Dr de La Bruère, président, et l'escorte jusqu'à l'église où Mgr Prince célèbre la messe. A la sortie, rendez-vous au Collège tout proche pour entendre les discours de circonstance, puis la procession — le thermomètre marquant 94 degrés ! — s'organise et se déploie dans l'ordre suivant : en tête deux fanfares ; suivent les compagnies de pompiers I et II, les membres de l'Institut des Artisans, Jacques Cartier et sa suite, les professions libérales, le peuple. L'Institut canadien ne parut pas en corps dans la procession. Il fit savoir, par un communiqué à la gazette, que ses membres avaient pris place parmi les dignitaires et parmi les autres catégories de manifestants. Il n'est pas question du feu de joie, mais je crois avoir lu quelque part que les collégiens exhibèrent cette année, pour la première fois, leur populaire jeu de boules enflammées dont nous avons pu voir la répétition annuelle jusque vers 1880 [1].

[1] Ce fut pendant un de ces amusements que notre ancien député M. J.-B. Blanchet, décédé tragiquement, accomplit un exploit dont ses contemporains conservent la mémoire. Il arrivait souvent que les jeunes gens, pour ne pas

Le mois de juin amenait chaque année pareille fête avec banquet, parfois, dans le « bocage de M. Cadoret ».

La fête fut supprimée en 1854 par considération pour les victimes de l'incendie du 17 mai et par sympathie pour Mgr Prince dont la résidence et la cathédrale étaient en cendres.

En 1857, Mgr Taché prêcha dans la nouvelle pro-cathédrale. En grand nombre, professeurs et anciens condisciples entendirent avec plaisir le jeune évêque.

1858 vit un nouveau sport dans l'usage de ballons-montgolfières, fabriqués par les collégiens qui se réservaient pareillement le privilège — tournant parfois à leur confusion — de les gonfler et de les lancer.

Les sentiments français, entretenus dans les cœurs canadiens par la fête annuelle de saint Jean-Baptiste, s'exaltèrent à l'annonce de l'alliance franco-anglaise en vue de la guerre de Crimée. Pour la première fois, depuis la cession du Canada à l'Angleterre, on vit, en 1854, le drapeau tricolore arboré librement sur les navires transatlantiques de la Compagnie Allan.

L'arrivée à Québec, en juillet 1855, de la corvette *Capricieuse* — commandant Belvèze — portant le drapeau français à sa corne d'artimon, déclencha un

dire les gamins de la ville, se donnaient le mot pour dérober nos boules, les éteindre en les roulant sur le sol, afin d'émerveiller à leur tour les citoyens du « marché à foin ». Blanchet, voyant un pillard perpétrer son forfait, lui asséna une chiquenaude telle que le délinquant s'étendit par terre, sans mouvement. Le jeu continua quand même, mais le lendemain la rumeur courut que la police recherchait l'auteur de ce grave assaut. Blanchet, inquiet de ce qui le menaçait, se présenta au directeur des élèves. « C'est vous, lui dit celui-ci, qui avez frappé un jeune homme hier soir », et sans attendre la réponse : « Vous avez bien fait ! allez ! » La police ne poussa guère plus loin ses investigations.

enthousiasme inattendu. La France est revenue, chanta Crémazie [1],

> Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue,
> Son noble pavillon dérouler sa splendeur.

Ici, à Saint-Hyacinthe, les professeurs du Collège et leurs élèves réunis autour d'eux vécurent, en toute loyauté, des heures françaises. A lire les chroniques de ce temps, on sent vibrer ces vieux cœurs nourris de souvenirs, et on rougit un peu en percevant dans l'intime de soi que cette vibration nous dépasse en expression et en intensité.

Et que penser du congé de classe octroyé aux collégiens, en 1856, comme une invitation de se réjouir à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon III ? Cette réjouissance ne valut pas au jeune prince une protection contre les sagaies des Zoulous, en 1879, mais elle inspira au colonel Doherty et à notre 83e bataillon la pensée de faire célébrer, dans notre cathédrale, une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de l'héroïque Prince et d'envoyer à l'impératrice Eugénie une couronne d'immortelles qui fut déposée dans la chapelle mortuaire de Chiselhurst.

Pour compléter l'histoire de la période 1850-1860, il me reste à inscrire pêle-mêle, à la façon d'un nouvelliste, quelques-unes des multiples innovations dont les citoyens se glorifiaient.

C'est en 1851 que les rues de notre ville située totalement,

[1] Une explosion de cette nature souleva la jeunesse française lors de l'exécution de Riel, à Regina, le 16 novembre 1885. Le lendemain, lorsque les journaux de Paris firent connaître la démonstration des étudiants universitaires de Montréal et leurs discours réprobateurs au pied de la statue Victoria, abbés et laïques français nous tendaient la main comme à des frères : « Bravo, vous nous revenez ; vive Canada ! » et cela dura bien vingt-quatre heures !

ne l'oublions pas, à l'est de la rue Bourdages, reçurent leur désignation officielle et que des étiquettes furent apposées, en mars, à tous les entrecroisements. La chronique du Collège signale la joie des directeurs à la vue du nom Girouard et salue le bel hommage du Conseil de ville à la mémoire du fondateur de leur maison. Les numéros des immeubles ne parurent pas avant 1880.

Quant aux noms des autres rues, ils datent des débuts du village ; on les trouve dans de vieux documents. Quelques-uns, suffisamment descriptifs, disent eux-mêmes leur origine, comme Cascade, Bord-de-l'eau (aujourd'hui Saint-Paul), Palais de justice qui devint la rue Concorde après l'incendie du Palais en 1859. La plupart rappellent les personnages dont il a été question dans les chapitres précédents, tels, pour ne citer que les plus connus :

Les Seigneurs *Jacques*[1]*-Hyacinthe-Simon* Delorme et son fils *Hyacinthe-Marie ; Jean Dessaulles*, son épouse *Rosalie Papineau*, ses enfants L.-*Antoine*, Rosalie (M^me^ *Laframboise*) et Georges *Casimir*[2] ; *Dominique* Debartzch *Claude* Dénéchau, sa femme *Anne* Delorme.

Les anciens villageois : *Joseph* Bistodeau, J.-B. *Saint-Denis ;* D.-G. *Morisson ; Héloïse* Bouthillier, épouse de Rémi Raymond ; *François Cadoret.*

Les chapitres suivants feront connaître l'origine des noms de rues du quartier 5 et du Bourg-Joli. J'ai lu, dans

[1] La borne ouest de la Ville, indiquée dans l'acte d'incorporation de 1850, sera « une ligne... passant par le milieu de la rue Bourdages jusqu'à la rue Saint-Jacques (disparue aujourd'hui) ».

[2] Il est admis que la ville doit à ses familles seigneuriales, particulièrement à la famille Dessaulles, les quatre cinquièmes de ses terrains de rue, marché, places publiques.

un imprimé de 1860, une rue *Lamartine* dont il est permis de souhaiter la résurrection. Souhaitons aussi une rue *Yamaska.*

Le patron de la rue *Mondor* ou Mont d'Or, Montd'or, Montdor, est inconnu. Serait-ce un nom descriptif s'appliquant au superbe massif de dandelions (pissenlits) que les plus anciens parmi nos contemporains affirment avoir vu, chaque printemps, au sommet de cette rue ! L'ancien juge Ramsay, seigneur de Saint-Hugues, pratiqua le droit à Saint-Hyacinthe en 1853. Sa carte porte l'adresse : rue du Mont d'or.

Le Collège faisait usage du gaz d'éclairage au charbon en 1854. Trois ans plus tard, M. Aubin proposait à la ville d'éclairer ses rues au moyen d'un gaz plus économique, disait-il, que le gaz au charbon. Il installa aux ateliers du *Courrier* un appareil de démonstration dont le journal dit merveille. En 1860, une usine à gaz, pour le service de la ville, fonctionnait à l'angle ouest des rues Dessaulles et Rosalie. Cette dernière rue ne fut ouverte, en cet endroit, qu'après le transport de l'usine à la rue Saint-Michel où nous l'avons vue dans toutes les phases de ses succès et de ses insuccès jusqu'au jour de son effacement définitif devant l'électricité. Etait visible, il y a une vingtaine d'années, au beau milieu de la rue Rosalie, la cuve du premier gazomètre transformée en réservoir d'eau pour le service des pompes à incendie. L'usine elle-même avait pris feu le jour de Noël 1880, pendant la messe de minuit. Presque tous les assistants, redoutant une explosion, étaient sortis précipitamment.

« Quand le bâtiment va, tout va », dit un vieil adage. La réciproque est vrai, et c'est probablement parce qu'une fringale de progrès incessant pénétra l'esprit des mascoutains que le bâtiment prit un essor réjouissant entre 1850 et 1860.

Pendant que le Collège neuf poursuivait sa construction achevée en 1853, le premier Couvent — logé dans la maison Picard, qui servit de caserne en 1812 — disparaissait en 1851 pour céder la place au Couvent actuel de Lorette, bénit en grande pompe le 2 mars 1852. Durant la construction, religieuses et élèves avaient occupé la maison Têtu, voisine.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, dont le monogramme se voit encore au portique de Lorette, dirigeaient le Couvent depuis 42 ans. Elles le cédèrent le 19 juillet 1858, aux Religieuses de la Présentation. « Le départ de nos habiles et vertueuses institutrices s'effectua, dit la chronique, au milieu des plus vifs regrets de toute la ville. » Sans faire oublier les partantes, les nouvelles arrivées ne tardèrent pas à conquérir l'estime et la confiance.

La Villa Bédini, près du Collège, fut longtemps la plus riche et la plus pittoresque résidence de Saint-Hyacinthe. Elle doit son nom à Mgr Bédini qui voulut bien, le 11 septembre 1853, y « pendre la crémaillère » en considération de la munificence du digne propriétaire, M. François Cadoret. La tradition rapporte que Son Excellence le Nonce trouva un plaisir d'enfant à contempler le spectacle, inconnu à un Italien, d'une somptueuse crémaillère canadienne, avec bûches de trois pieds, montée à dessein pour le plaisir des yeux. La maison, bâtie par M. Noël Germain, renfermait

une menuiserie à nulle autre comparable. Aucun nœud ne déparait les panneaux de porte, larges de 30 pouces et faits d'une seule pièce de pin blanc. On disait même qu'il n'y avait pas un nœud dans toute l'étendue des boiseries de la maison.

Le fin menuisier Noël Germain construisit aussi pour son frère Jean ou Johnny, homme de confiance de la seigneuresse Dessaulles — ce qui lui valut la concession d'une enclave prise sur le domaine seigneurial proprement dit, — la maison occupée aujourd'hui par le Dr Aug. Beaudry, au nº 79 de la rue Sainte-Anne. Dès l'entrée, l'escalier conduisant à l'étage attire l'attention par sa forme originale et élégante. Il y a toutefois, paraît-il, dissimulé quelque part dans la menuiserie, un nœud resté introuvable jusqu'à ce jour !

De la même époque datent quatre maisons de brique d'une ressemblance frappante en dépit des portiques, galeries, balcons ajoutés récemment. De même hauteur, de même volume, visibles dans un rayon d'une couple de cents pieds, nous les avons connues longtemps sous le nom de leur premier propriétaire. Voici la maison du notaire Horace Saint-Germain, située à l'angle ouest des rues Girouard et Sainte-Marie et habitée plus tard par l'honorable Pierre Bachand, puis par notre septième maire M. Louis Côté. Voilà, tout près, à l'angle nord des rues Girouard et Laframboise, la maison de notre troisième maire, M. le docteur Magloire Turcot, où l'art de guérir fut pratiqué pendant plus de soixante ans. Montant la rue Laframboise, nous voyons à gauche, au coin sud de la rue Dessaulles, le palais de l'Institut des Artisans qui fut aussi le poste des Carabiniers et où M. le magistrat Lanctot résida longtemps.

A l'opposite, coin est Laframboise et Dessaulles, est l'ancienne demeure et étude de M. le notaire D.-G. Morisson.

N'est-ce pas, qu'il est vraisemblable que le même esprit est l'ouvrier de ces quatre demeures ? Mais quel est cet esprit ? Quel est cet ouvrier ? Jusqu'à plus ample information, j'incline à croire que MM. Généreux et Barbeau, dont la carte d'affaire, en 1857, porte les qualifications : « Architectes, contracteurs et constructeurs », ne recuseraient pas la paternité de ces œuvres. Leur nom est attaché à la construction de l'église paroissiale et du nouveau Palais de justice.

De cette fièvre de construction est issue, en 1858, la Société de Construction » formée par MM. M. Laframboise, L. Boivin, M. Buckley, L. Delorme, P. Lamothe, M. Turcot, Aug. Papineau, avocat, O. Désilets, notaire, R. Couillard-Després, secrétaire-trésorier ; contrôleurs : les notaires D.-G. Morisson et A.-A. Papineau. Ces associés ne construisaient pas ; ils favorisaient la construction en prêtant de l'argent au plus offrant, comme à l'enchère, après une mise à prix fixée par le conseil de la Société.

Trottoirs, égouts, gaz, c'était encore de la construction, et tout cela commença entre les années 1850 et 1860.

Il convient d'admirer l'esprit public de l'édilité et de la population de cette époque. Est-ce dans les impositions majorées ou dans le crédit croissant de la ville que l'on puisa pour le paiement de ces travaux publics ?

A l'une et à l'autre source sans doute, à la dernière surtout, car la première était minime à l'excès. Témoin le bilan de la ville en 1851 que je copie, pour le plaisir et l'édification des contribuables d'aujourd'hui. Voici :

Etat des recettes et des dépenses du Conseil de ville de Saint-Hyacinthe pour les sept mois finissant le 31 mai 1851 (le louis valant quatre (4) dollars).

Recettes	£.	sh.	d.	*Dépenses.*	£.	sh.	d.
En caisse, le 1er octobre 1850	0	1	0	Chemins	80	3	5
Arrérages de cotisations de 1850	51	13	4	Feu	11	10	9
Cotisations de l'année courante	15	16	8	Police	27	7	4
Taxe sur les chiens	8	12	6	Marché	14	1	3
Licences (celles d'auberges exceptées)	22	9	5	Impressions	8	5	6
				Dépenses légales	3	17	1
Amendes	24	8	0	Salaires	25	18	4
Marché	8	16	9	Dépenses diverses	10	1	10
Département des Chemins	1	4	0	Perte	0	0	4
Total	183	1	8	Total	181	5	10
				Différence en caisse	1	15	10
					183	1	8

Signé sur l'original :

A.-A. PAPINEAU N. P.
J.-Bte SAINT-DENIS } *auditeurs.*
L.-A. DESSAULLES, *maire de Saint-Hyacinthe.*
E.-L.-R. COUILLARD-DESPRÉS, *secr.-trés.*

Je signale en passant les vainqueurs dans la première exhibition d'animaux et de produits agricoles du comté de Saint-Hyacinthe tenue le 14 octobre 1851 sur la place du marché de la ville.

Chevaux, prix : MM. L. Fontaine, Louis Langelier, Fr. Bouvier, Eb. Fisk.

Race bovine, prix : MM. Fr. Chartier, D.-G. Morisson, R. Standish, le Collège.

Race porcine, prix : MM. F.-X. Desève, Ch. Bangle.

Blé d'Inde, prix : M. E.-C. Fisk.

Beurre, prix : MM. Fisk, Bradford, Roach.

Fromage, prix : M. Ch. Bangle.
Sucre d'érable, prix : M. Benj. Dion.
Etoffe du pays, prix : M. Pierre Desmarais et J.-B. Langelier.
Courtes-pointes, prix : M. Noël Poulin.
Concours de labour :

Laboureurs canadiens-français, prix : M. Pierre Brault.
» autre origine, prix : M. Ch. Briston.
» de 20 ans, canadiens-français, prix : M. Cléophas Blanchet.
» de 20 ans, autre origine, prix : M. John Haterington.

Sans les ennuis d'un concours, le jeune Pierre Rodier de Saint-Hyacinthe, âgé de 14 ans, exhibait à son bénéfice et tenait en mouvement au marché Bonsecours-Montréal, en juin 1851, une petite locomotive à vapeur, construite par lui-même ; entrée : 15 sous. Quelques jours auparavant, cet enfant prodige avait fait ici pareille démonstration dans la salle de récréation des collégiens.

En février 1853, une machine à coudre fonctionna dans la vitrine d'un magasin de Saint-Hyacinthe. Selon la chronique, qui a enregistré ce fait, les curieux ne se fatiguaient pas d'admirer la merveille et ils se disputaient les spécimens de couture distribués par l'opérateur de la machine.

* * *

Les vivants ont beau s'agiter, la mort ne cesse d'affirmer ses droits sur l'humanité. Dans l'intervalle de quelques mois, au cours de la période 1850-1860, elle enleva deux personnes dont les noms, depuis plus d'un demi-siècle, furent associés à plusieurs événements de notre histoire locale. Le premier, M. Joseph Bistodeau, marchand, décéda

le 14 novembre 1856, à l'âge de 88 ans. En témoignage des bienfaits reçus, les professeurs et les élèves du collège assistèrent aux funérailles du défunt. On se rappelle que celui-ci avait donné en 1817 la cloche qui sonna les exercices collégiaux jusqu'au 1er octobre 1927.

M. Bistodeau n'était pas moins honoré par les habitants du village voisin de Saint-Pie, désigné autrefois sous l'unique vocable de village « Bistodeau », et dont une rue porte encore ce nom. En 1828, M. Bistodeau, grand propriétaire sur la paroisse Saint-Pie, donna gratuitement un terrain, d'une superficie de douze (12) arpents, destiné à l'établissement religieux. MM. Dessureau et Têtu, notaires, dressèrent l'acte de donation dans la maison presbytérale de Saint-Hyacinthe, en présence du seigneur Jean Dessaulles qui ajouta à la donation la remise perpétuelle des droits seigneuriaux. Je note aussi que M. Bistodeau fut mêlé aux événements politiques précédant le soulèvement de 1837. En avril 1827, il présida, à Saint-Hyacinthe, une assemblée « constitutionnelle » qui fut critiquée dans les journaux par A. D'E. Plusieurs correspondances, sur le même sujet, suivirent dans *La Minerve*. Dans une dernière, signée : Un Hyacinthois, nous remarquons l'affirmation suivante : « La paroisse de Saint-Hyacinthe, qui a eu la première l'honneur de montrer son intérêt aux affaires du pays, est la plus populeuse de tout le District. Elle est aussi la seule de nos paroisses de campagne dans le District qui possède un Collège sur le même pied que ceux des villes. »

Le 5 août 1857, la seigneuresse Dessaulles, surnommée la « Providence des pauvres », rendit sa belle âme à Dieu. Des charités sans nombre l'avaient précédée dans l'autre monde. Inhumé dans la pro-cathédrale, son corps fut porté au

cimetière de la ville et réuni à celui de son mari, le seigneur Jean Dessaulles, auquel elle avait survécu vingt-deux ans.

En 1852, Mme Dessaulles avait présidé au partage de la seigneurie entre ses trois enfants : Louis-Antoine, Rosalie (épouse de M. Laframboise) et Georges-Casimir. En qualité d'aîné, Louis-Antoine hérita du titre de seigneur et de la moitié de la seigneurie Dessaulles ; un quart échut à Mme Laframboise et constitua la seigneurie Rosalie ; Georges-Casimir entra en possession de l'autre quart dénommé seigneurie Yamaska.

Depuis ce partage, la seigneurie Dessaulles proprement dite a passé en d'autres mains ; la Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe a acquis la seigneurie Rosalie ; seule, aujourd'hui, la seigneurie Yamaska s'honore d'appartenir au fils du seigneur Jean Dessaulles.

Comme don de joyeux avènement, le seigneur Louis-Antoine Dessaulles donna à l'Institut des Artisans le terrain sur lequel nous voyons la Croix du Jubilé. Celle-ci avait été érigée en 1845 par les citoyens de Saint-Hyacinthe, comme monument commémoratif du Jubilé de 1827, sur ce même terrain, en un point plus rapproché de la rue Saint-Denis. Le 9 juillet 1853, à la suite d'une retraite de tempérance prêchée avec effet par le grand vicaire Mailloux, de Québec, la croix du Jubilé fut l'objet d'une translation solennelle à l'endroit qu'elle a toujours occupé depuis cette date. En souvenir de cette cérémonie, la pensée de tempérance effaça dans les esprits l'inscription de 1827 et fit donner au monument le nom de « Croix de tempérance » dans le langage populaire.

CHAPITRE VIII

1851-1863

Professionnels, marchands, politiciens. — Médecins, avocats, notaires. — Décès de Mgr Prince. — Visites des princes royaux. — Mort du docteur Bouthillier, — de M. Eusèbe Cartier. — Inondation de 1862. — Reconstructions, macadam, trottoirs. — Boutiques et magasins. — M. L.-V. Sicotte, député, ministre, juge ; son palais, sa mort. — Le vieux presbytère de M. Girouard. — Les courses ; le turf-club. — Quatre élections en 1863 ; les candidats ; M. Georges de Boucherville. — « Duel à poudre. » — Mines d'Acton. — Polémique Dessaulles-Boucher.

Jusqu'à ce jour, nous nous sommes appliqués à faire connaître le travail d'édification de notre petite ville. Nous avons vu les seigneurs présidant à la division et à la répartition des terrains ; les ouvriers s'employant à la construction des habitations, des édifices publics. Nous avons considéré le législateur qui, de l'agglomération des habitants de *La Cascade*, a fait un village, une ville, une cité. Nous avons admiré les éducateurs, ecclésiastiques et civils, dont le dévouement a fait surgir écoles, couvent, collège.

Tout cela est beau ; tout cela requiert un labeur intelligent et constant. Oui, le corps est constitué ; il vit, il progresse, mais quel esprit anime cet intéressant organisme social ? Sa religion. — Je l'ai écrit dès le début, — elle a

tenu un rôle important jusque dans le développement matériel de la cité.

Ce qu'il me plairait de mettre en lumière dans les pages de ce chapitre, je le dis tout de suite sans fatuité — avec une pointe d'hyperbole, tout au plus, — c'est que les hommes qui, passé le milieu du siècle dernier, remplissent la chronique locale, étaient dignes de prendre rang dans la catégorie des êtres supérieurs que l'on qualifie du titre d'athéniens. Non qu'ils fussent grecs à la façon des guerriers d'Achille et d'Agamemnon dont les naïves insolences réciproques font sourire, mais athéniens ils furent par le goût de l'agora, c'est-à-dire de la place publique, de la tribune, du prétoire, où leur verbe prenait plaisir à s'exercer et eut parfois des éclats de commandement sur l'opinion.

Ce ne fut pas vainement que notre population, d'à peu près 3 000 âmes à cette époque, compta un jour, dans son sein, 10 avocats (elle en aura 20 en 1871 !), 8 notaires, 10 médecins, chacun doublé d'un politicien. Loin de moi la pensée d'interpréter au pire le mot *politicien*, profanation du noble substantif : politique. Des politiques existent, il n'en faut pas douter, qui ont des loisirs, qui jouissent d'un certain renom dans l'une ou l'autre branche de l'activité sociale. Ils ignorent le tumulte des assemblées, ils pensent profondément et écrivent posément. De graves revues jettent leurs travaux par le monde comme de précieuses semences intellectuelles.

Mais dans notre pays, qui a des loisirs ? qui, en vue d'une carrière politique, a atteint la renommée par une œuvre de longue haleine ? Confessons-le, pour nous, Canadiens, la politique est le prélude de la notoriété. C'est

entendu, et c'est pourquoi tout le monde fait de la politique ; « mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire », disait un homme connu, et de la politique agressive, par surcroît. Aux hommes qui composent ce monde turbulent, le sens populaire, par une sorte de divination, a donné le nom de politiciens. Personne ne s'offusque de cette qualification ; c'est un vocable entré, désormais, dans les cerveaux et qui y restera aussi longtemps que la griserie qu'il exprime. Je l'ai déjà employé ; je continuerai d'en faire usage en tout bien, tout honneur.

Voici la liste des professionnels, de la médecine, du droit, du notariat, qui exercèrent à Saint-Hyacinthe entre les années 1851-1863. On reconnaîtra en cette liste les honorables avocats Louis-Victor Sicotte, Gédéon Ouimet, anciens élèves du Collège de Saint-Hyacinthe, et l'honorable docteur Charles de Boucherville.

Sous le régime de l'*Union* des Canadas, M. Sicotte fut le chef du cabinet bas-canadien dans le ministère Sandfield McDonald-Sicotte. Advenant la Confédération des provinces, M. Ouimet fut porté à la tête du ministère de la province de Québec (1872-1873). M. de Boucherville lui succéda et gouverna de 1874 à 1878. Il revint à ce même poste en 1892 après la chute du ministère de l'honorable Honoré Mercier.

Quatre premiers ministres issus de notre population ! c'est une note à retenir.

Messieurs les médecins :

Bouthillier, T., rue Girouard.
Turcot, M., rue Girouard.
Crevier, Alex., rue St-François.
La Bruère, Boucher de, r. Gir.
O'Leary, James, rue Girouard.
Boucherville, Charles de, coin Girouard et Laframboise.
Mailhot, Adolphe, rue Girouard.
Buckley, coin Cascade-St-Joseph.
Boisvert.

Rottot, Jean-Ph., rue Girouard.
French, senior, rue Cascade.
French, junior, rue Cascade.
Leclère Georges, rue Cascade.
Côté, F.-X., rue Cascade.

Messieurs les avocats [1] :

L.-V. Sicotte, coin St-Antoine-St-Hyacinthe.
Leclère, Ch., coin St-Antoine-St-Hyacinthe.
T. Kennedy Ramsay, rue du « Mont-d'Or ».
Chagnon, W.-H., rue Girouard.
Delorme, Jacques, r. St-Hyacint.
Marcil, Charles, rue Cascade.
De Boucherville, G., r. St-Hyacint.
Delorme, Louis, rive sud.
Lauctot, Médéric, *Le Courrier.*
Boucher, Cyrille, *Le Courrier.*
Lamothe, Jules, rue Girouard (N° 331, ancien Club A. A. A.)

Ouimet, Gédéon, Morin, Siméon, Marchand, Wilfrid, } rue St-Simon. haut du magasin Doherty. (tous les samedis).

Laframboise, Maurice, Papineau, Auguste, } rue Laframboise.

Bachand, Pierre, Bourgeois, Jean-Baptiste, } rue Girouard.

La Bruère, P. Boucher de } »

Fontaine Raphaël, J. Leblanc, } coin Girouard-St-Denis.

Roy, Joseph, rue Cascade.
De Lorimier, au Palais.
Morisson, Francis, r. Laframboise.
Lauctot, Magloire, r. Laframboise.

Messieurs les notaires :

Archambault, Luc., r. Concorde.
Dessureau, L.-F., r.St-Antoine.
Blanchard, H.-R., rue Cascade.
Taché, Louis, Ste-Anne,Cascade.
Papineau,André-Aug.,r.Girouard
Têtu, Charles, rue Girouard.
Têtu, J.-Franç., rue Bourdages.
Désilets, Ovide, Girouard,Cascade.
Désilets, Adolphe.
Leclère,P.-E., n.-ouest de la rivière.
Morison, D.-G., rue Laframbroise.
Picard, Charles, rue St-François.
Guertin, J.-O., c. Girouard-St-Den.
St-Germain, Horace, régistrateur, rue Girouard.

[1] Outre le barreau de Saint-Hyacinthe, il y avait, tout près, le barreau de Saint-Liboire composé d'un seul avocat, facilement bâtonnier. Ce « Bâtonnier de Saint-Liboire » était M. F. Forget, qui avait épousé la sœur de l'honorable M. Taillon et qui fut le père de Sir Rodolphe.

Au cours de l'été de 1860, deux événements donnèrent occasion aux professionnels de Saint-Hyacinthe de manifester leurs sentiments envers le clergé et envers la Royauté. Le premier fut la mort de Mgr Prince qui s'éteignit le 5 mai. J'ai dit ce que fut ce digne homme en qualité de directeur du Collège et de conseiller du peuple aux jours difficiles de 1837. Par le gracieux accueil qu'elle lui fit lorsqu'il prit possession, en 1852, du siège épiscopal, la population de Saint-Hyacinthe lui avait témoigné qu'elle le portait encore dans sa mémoire et dans son cœur. La même reconnaissance, soulignée de chagrin, se révéla le jour des funérailles du vénérable défunt. Une foule immense remplit la pro-cathédrale et se massa dans les galeries courant tout autour de la nef.

La relation de cette solennité s'accompagne de la pensée d'un incident dont nous avons tous entendu parler. Pendant que l'office se déroulait, les assistants étaient inquiets. Jamais cet édifice temporaire, bâti à la hâte, n'avait supporté un tel poids. L'inquiétude fit place à la stupeur, à la panique lorsqu'un sinistre craquement, paraissant provenir de la superstructure, se fit entendre. Comme toujours en pareille occurrence l'instinct de conservation précipita la foule vers les issues, portes et fenêtres [1], ouvrant heureusement près du sol. Nulle perte de vie dans cette ruée, mais combien de chairs meurtries, d'habits déchirés ! Personne n'en sortit indemne.

[1] La tradition rapporte que l'allège d'une fenêtre accrocha la robe de l'institutrice C. et retint celle-ci trop longtemps dans une position accablante. Selon un autre racontar qui se répète encore, le personnage F., bien connu alors, aurait, de sa bouche, simulé le bruit de craquement et lancé le cri d'alarme qui causa la panique.

La visite d'Edouard-Albert, prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, fut le second événement marquant de l'été de 1860. On sait que le prince vint au Canada avec la mission spéciale de présider à l'inauguration du Pont Victoria, « la huitième merveille du monde », disait-on, alors. Dès l'annonce de sa venue, le supérieur du Séminaire et l'honorable G.-E. Cartier prirent les mesures pour que l'Altesse honorât de sa présence la ville de Saint-Hyacinthe et son Séminaire.

Le 30 août, jeudi, le télégraphe annonce que le prince sera à Saint-Hyacinthe à 11 h. Avec la ponctualité qui est la « politesse des grands », il arriva à l'heure dite accompagné de Sir Head, gouverneur du Canada, du comte Saint-Germain, du procureur général, M. Cartier. Une foule de 8 000 personnes, venue de toutes les paroisses du district, l'acclama à la gare où il fut salué par M. le maire Laframboise, l'honorable L.-V. Sicotte, les préfets de comté : MM. Aug.-C. Papineau (Saint-Hyacinthe), Flavien Bouthillier (Rouville), Antoine Cabana (Bagot), et de plusieurs autres personnages marquants. Le cortège traversa l'arc de triomphe de la rue Laframboise, de style gothique, s'élevant à une hauteur de quarante pieds, et celui de la rue Girouard, de même style, tapissé au dedans et au dehors de gerbes chargées d'épis de blé, d'orge, d'avoine. « Aux extrémités, des moulins à battre le grain, des cribles de belle apparence ; sur le sommet, les instruments agricoles de la ferme ; tout cela présentait l'aspect le plus charmant et encadrait dignement la devise : « Agriculture, industrie, la richesse et la puissance d'un Etat. » Sur le passage du cortège de fréquents hourrahs éclatèrent. Le prince répondait à ces acclamations en portant la main à son chapeau.

Messieurs les pompiers, en grand uniforme, suivaient immédiatement les carrosses, et leur tenue admirable fut digne d'éloges. L'élégance des commissaires ordonnateurs chevauchant en tête, et de chaque côté du cortège, attirait les regards de la foule. »

Au Séminaire, un arc de triomphe préparait les spectateurs au tableau qu'offrait l'immense façade ornée de fleurs, de feuillage, à travers lesquels se détachaient les mots : *Salut à notre roi futur.* Une quantité innombrable de petits drapeaux anglais flottaient à la fois à toutes les ouvertures de la haute coupole. Le coup d'œil était vraiment enchanteur.

L'Altesse et sa suite, conduites par le supérieur M. Raymond, se rendirent au grand salon, au deuxième, où les adresses lui furent présentées, sans être lues, en présence des professeurs réunis. Les présentations faites, Edouard conversa très aimablement en français, puis le cortège se mit en marche, parcourut les corridors et les grandes salles pavoisées de verdure et parvint jusqu'au toit. L'ascension de la coupole « du haut de laquelle on voit quinze clochers » tenta le jeune prince ; il se rendit jusqu'au sommet et se plut à admirer longuement « le panorama de la riche et pittoresque vallée de l'Yamaska ».

Les réponses du Prince furent expédiées par la poste. En les transmettant, M. Cartier se disait « charmé et étonné qu'elles fussent en français ».

Tout s'était passé parfaitement dans cette royale réception. Seul le rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe* y puisa de l'humeur. Au milieu de sa narration, d'ailleurs lyrique, à laquelle j'ai emprunté plusieurs passages afin d'en bien marquer le ton, il écrivait : « Ici notre devoir

de narrateur s'arrête, n'ayant pas eu l'honneur d'être invité à entrer dans l'intérieur du Séminaire. » C'était déjà un peu roide, mais que penser des lignes finales : « Le Prince n'est pas, tant s'en faut, un joli garçon dans l'acception ordinaire du mot. Un nez trop long, légèrement courbé, les yeux d'un bleu pâle sans éclat, une apparence tout à fait juvénile lui donnent un caractère d'insignifiance assez prononcée. Sa démarche est quelque peu gracieuse. Somme toute, nous nous attendions à quelque chose de mieux. »

Les lecteurs s'émurent, croyant au retour de la plume violente de l'avocat Médéric Lauctot qui fut rédacteur au *Courrier* de 1856 à 1858. Cette fois, ils attribuèrent la boutade au jeune Raphaël Fontaine, étudiant en droit. Elle est bien dans le style de ce pince-sans-rire, à la gaieté formidable, que nous avons connu ; et nous avons lu tant d'espièglerie d'une allure analogue, venant de la même plume, qu'aucun de nous ne s'arrêtera à la pensée que l'auteur de ce portrait est un être déloyal, coupable du crime de lèse-majesté.

Les citoyens de 1860 pensèrent autrement. « Il est regrettable, dirent-ils, que le seul journal publié dans la localité se soit servi d'un vil langage. » Le journal confessa jugement : « Nous sommes les premiers à regretter ces paroles peu convenables... ; la population a raison de nous blâmer. »

Malgré ce franc aveu, les récriminations continuèrent et finirent par susciter un chambardement qui déchira le journal en deux. Le 18 septembre, l'administrateur Guitté annonce « : Après huit ans de travail, nous quittons le *Courrier*. » Dans la même page, M. L. Delorme écrit « qu'il prend de nouveau le *Courrier* sous ses soins ».

Un an après, en septembre 1861, P.-J. Guitté, éditeur-propriétaire, lançait *Le Journal de Saint-Hyacinthe*, dont la première feuille affirme que « depuis plus de six mois, la population libérale de Saint-Hyacinthe n'a pas d'organe dans la presse du pays ».

Le souvenir de la visite du Prince de Galles fut ravivé parmi nous d'une façon royale en 1870. Le 23 mai, le prince Arthur, aujourd'hui duc de Connaught, frère d'Edouard-Albert, nous visitait à son tour. Ce n'était pas un enfant comme le frère aîné, en 1860, mais il venait avec des souvenirs d'enfance. Il me plaît d'imaginer qu'à son retour, Edouard en dit long à son petit frère sur son voyage transatlantique et sur le beau joyau que leur mère possédait en Amérique. Lui parla-t-il de Saint-Hyacinthe ? Sans doute puisque le prince Arthur lui-même l'attesta, en excellent français, dans sa réponse aux adresses. « Parmi les souvenirs nombreux que mon frère le Prince de Galles se rappelait avec plaisir en parlant de son voyage dans ce continent, était sa visite à Saint-Hyacinthe et à son Collège. Il y a longtemps que l'on m'a parlé de vous et voilà ce qui augmente le plaisir de ma visite aujourd'hui. »

Le duc de Connaught, alors gouverneur du Canada, revint nous voir en juin 1914. Il était accompagné de sa fille, la princesse Patricia.

Je me flatte d'avoir connu toutes les majestés impériales sous lesquelles j'aurai vécu. A l'exposition coloniale tenue à Londres, en 1886, j'ai entrevu — à travers les 62 drapeaux représentant autant de colonies anglaises — la reine Victoria accompagnée de son fils le futur Edouard VII. A Québec, en 1901, je conversai avec sa majesté Georges V, alors duc d'York.

En tournée continentale de visites, le Prince de Galles actuel — *le Petit Prince* comme on se plaît à le nommer — descendit à la gare de Saint-Hyacinthe le 19 octobre 1919, dans la soirée. Il répondit en français à l'adresse de M. le Maire et conversa couramment en français avec les personnes qui lui furent présentées. Il donnait la main gauche, vu que sa droite souffrait encore des étreintes violentes subies au début de ses réceptions. Malgré ses deux douzaines d'années d'âge, il avait l'apparence d'un gentil et gracieux collégien. Je lui rappelai que son grand-père Edouard VII avait visité le Séminaire dont le dôme brillait devant nous au-dessus des pins. Il n'ignorait pas ce fait. Il rit franchement lorsque je lui dis que, à Londres en 1912, j'avais entendu un discours de son cousin, le jeune prince Arthur, fils du duc de Connaught, qui présidait le banquet offert aux membres du Congrès des Universités de l'Empire britannique. Il soupçonna peut-être que l'orateur tremblait comme un jeune écolier et qu'il m'avoua, en reprenant son siège, que c'était son premier discours public.

L'esprit du *Journal de Saint-Hyacinthe*, né d'un incident concernant la première de ces royales visites, se révéla un mois après sa fondation. Il tardait à son caustique rédacteur Raphaël Fontaine de trouver en faute son ancienne feuille, *Le Courrier*, administrée alors par M. Moyse Demers, père de M^me^ Louis Brousseau. L'occasion fut jugée bonne qui se présenta le 26 novembre 1861. En ce jour, le colonel Ermatinger et plusieurs officiers étrangers, tous en somptueux apparat et au son des cuivres de la belle fanfare de M. Lavallée, firent la revue des bataillons de la ville et des campagnes voisines. Les évolutions se déroulèrent sous les yeux d'une foule prodigue de manifestations

patriotiques suscitées par la guerre civile des Etats-Unis à laquelle l'Angleterre fut mêlée dès le début. Selon l'annonce du *Courrier*, la fête militaire de ce jour devait se continuer le soir dans la salle du marché, décorée à profusion, où l'état-major désirait rencontrer les dames et les messieurs de la ville. A l'heure dite, si nombreux se présentèrent les invités que les dames furent avisées qu'il n'y avait place dans la salle que pour les hommes.

Grave désappointement ! à qui la faute ? Les dames avaient été à la peine, au travail de l'ornementation de la salle, elles avaient applaudi les militaires au champ de Mars ; il convenait qu'elles fussent à l'honneur. Parfait, dit *Le Journal*, mais l'annonce du *Courrier*, l'invitation adressée au public sans restriction aucune, n'est-ce pas l'unique cause du mécompte ? Et penser qu'un « grain de discernement eût prévenu tous ces ennuis » !

D'accord quelques semaines après, nos deux gazettes s'associèrent à la population pour déplorer la mort de deux concitoyens importants. Le docteur Thomas Bouthillier partit le premier, le 8 décembre 1861. Il était âgé de 64 ans. Député du comté de Saint-Hyacinthe pendant dix-huit ans (1834-1861), son mandat passa à M. L.-V. Sicotte et lui-même fut nommé chef des agents des bois de la Couronne. Nous avons vu son nom parmi les agitateurs de 1837-1838 et en tête des mouvements de tous ordres dans la ville. Il commença à servir celle-ci durant l'année 1828 en qualité de maître de poste. Il voulut lui être utile plus sérieusement en contribuant à la fondation du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* auquel son nom reste attaché.

Son titre de médecin n'était pas moins avantageusement

connu dans les familles, dans les maisons et communautés religieuses dont il partageait le soin avec le docteur Magloire Turcot, son associé. Au Collège, il avait succédé au docteur French, en 1830. Il voulut témoigner ses sentiments à l'adresse de cette institution en participant, le 17 avril, malgré sa santé déclinante, à la translation des restes de l'inoubliable Messire Girouard. On avait profité de la démolition de l'église paroissiale pour retirer des caves le corps de l'ancien curé de Saint-Hyacinthe. Après un premier service dans le vieux presbytère servant de chapelle temporaire, le cortège funèbre suivit la rue Girouard jusqu'au Collège.

Le docteur Bouthillier résidait au croisement des rues Girouard et Saint-Hyacinthe — son officine ouvrant sur cette dernière rue, — angle sud, dans une maison de pierre méconnaissable aujourd'hui sous la toilette que lui a donnée récemment son nouveau possesseur, M. Victor Sylvestre. Il fut inhumé dans le caveau de l'église Notre-Dame. M. Bouthillier est l'auteur de la loi régissant la vente des poisons.

L'honorable Eusèbe Cartier, conseiller législatif (1855-1862), décédé le 20 février 1862, à 66 ans d'âge, suivit de près dans la tombe le docteur Bouthillier, comme il l'avait suivi, précédé parfois, dans presque tous les événements de cette période de notre histoire locale. Sans être aussi prononcé que celui du docteur, le rôle politique de M. Cartier, en 1837, lui valut plusieurs dénonciations dont, toutefois, il n'eut pas à souffrir. Quant à son action sociale, qu'il suffise de dire qu'il fut préfet du comté, juge de paix, colonel.

M. Cartier fit longtemps un négoce général aux nos 227,

229, rue Girouard, dans une grande maison — dite maison Cartier — à toit aigu, servant de magasin et d'habitation de famille, qui a totalement perdu sa forme ancienne en changeant de destination.

Le malheur rapproche. Du même accent, *Le Courrier* et *Le Journal* gémissent sur la désastreuse inondation du 18 avril 1862. Plusieurs fois, sous nos yeux, l'eau a menacé et endommagé nos fabriques, nos ponts, nos habitations. Rien de comparable, cependant, à ce que nos anciens virent en 1862. « Pas un pont de voitures ne resta debout ! Le moulin à cardes Marchessault, le plus haut sur la rivière, cède le premier. Ses débris vont frapper le pont Biron qu'ils renversent et entraînent pour le précipiter sur le pont L'Heureux qui s'écroule, puis sur le pont de La Société qui subit le même sort. » Le moulin Fitchett se heurte à la fonderie Solis, puis aux moulins Boivin et Saint-Jacques et rien ne résiste. La digue de la Cascade est à demi emportée, ainsi que le barrage du Rapide-plat avec les moulins Saint-Ours et Dessaulles. Même désastre sur les affluents de l'Yamaska. A Saint-Pie, la scierie Stimpson, à Saint-Césaire, les moulins Généreux, Rottermund et Tessier, le pont Chaffers, tout est balayé. Seul, sur une étendue de plusieurs dizaines de milles, le pont du chemin de fer permet de communiquer, ici, avec le sud. Le wagonnet de la Compagnie du G. T. R. fait incessamment la navette entre les deux rives.

Conformément à sa devise, notre population ne fléchit pas sous le coup de ces malheurs multipliés. Les ponts et la plupart des moulins se montrèrent bientôt au même emplacement, avec une charpente plus solide et des fondations mieux

assises. On voulut même, pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, célébrer la fête de saint Jean-Baptiste avec la splendeur accoutumée et l'addition d'une note de gaieté par des centaines de petits érables balisant le parcours de la procession. En tête, les Carabiniers et leur musique, puis les pompiers, les associations littéraires et ouvrières, les collégiens armés de leurs cuivres, les notables avaient pris rang en sortant de l'église lorsqu'une pluie impertinente dispersa les manifestants. La fête fut reprise dans l'après-midi par une sérénade à M. Cadoret qui accueillit tout le monde dans les jardins de sa villa Bédini. C'est la première fois qu'il est fait mention de cette villa dans les démonstrations publiques. Je dirai plus loin que les visiteurs s'y donnaient rendez-vous et qu'aucun endroit de la ville n'était plus pittoresque que les pelouses, les fleurs, le lac, l'île, tout l'ensemble des jardins de M. Cadoret.

En dépit des contretemps, les dirigeants de notre ville firent preuve d'une fructueuse activité. Le maire Turcot, les conseillers G. Casimir-Dessaulles, A. Mailhot, Romuald Saint-Jacques, Pierre Bachand, J.-B. Resther, pour ne citer que les plus anciens, possédaient la confiance publique. Avec le concours de la Société de construction, ils hâtèrent les reconstructions nécessaires au commerce de la ville, pendant qu'eux-mêmes encourageaient les travaux de voirie, trottoirs, égouts, et ordonnaient, pour la première fois, l'usage du macadam sur la partie ouest de la rue Cascade. Cette rue, jusqu'à ce jour, recevait en couverture, chaque été, des centaines de toises de pierre, tirées du lit de la rivière et plus ou moins assujetties par quelques pièces de bois. Tout cela disparaissait le printemps suivant dans les profondeurs de la terre détrempée.

D'autre part, la guerre civile américaine, stimulant l'exportation des denrées et multipliant les opérations financières, les délégués des paroisses voisines viennent délibérer avec les citoyens de la ville et tous proposent l'établissement d'une *Banque de Crédit foncier* aux fins de faciliter les transactions et supprimer l'usure qui s'exerce sans frein dans nos campagnes. Ils ne sont pas rares les agriculteurs qui croient obliger le voisin en lui prêtant à 15 % d'intérêt annuel ! Malheureusement l'espoir d'une banque ne se réalisera pas avant une douzaine d'années.

A propos de commerce, laissez-moi mettre sous vos yeux le nom, la place des boutiques, magasins, etc., de notre ville vers le milieu du siècle dernier (1851-1863).

Il ne faut pas y chercher les vieilles maisons de commerce qui se glorifient — comme en Europe — d'être un fief familial. La plus ancienne de nos jours, celle de M. Richer, libraire, ne remonte qu'à soixante ans. Seul, m'affirme-t-on, M. Breton et M. Blondin, rue Cascade, sont fidèles à la fois à leur négoce et à leur maison depuis quarante ans. Faut-il regretter la disparition des naïves enseignes, images, figures, que le texte « marchand de ça » soulignait hardiment ? Certes, elles ne contribuaient pas à l'ornementation de la ville ; elles créaient toutefois, à certain coin de rue, un prestigieux tire-l'œil !

J'ai puisé les renseignements qu'implique le tableau suivant dans les indicateurs, dans les papiers municipaux et scolaires, dans la mémoire des vieux citoyens, dans les annonces des journaux.

Je m'abuse peut-être, mais il me semble que la page intéressante d'une vieille gazette locale est la page des annonces. Par elles, le lecteur âgé reconstitue le milieu

où il vécut. De l'angle de la rue, il aperçoit une porte, une maison, un mur qui éveillent à l'instant une foule de souvenirs du passé. Les traits, l'allure, les singularités, toute la personne de l'annonceur renaît dans sa mémoire visuelle avec le charme d'une physionomie retrouvée ; et cela l'incline à pardonner ce que l'annonce cache d'astucieux parfois sous les lignes prometteuses.

Le numéro de l'immeuble est absent dans l'indication des emplacements ; il n'apparaîtra pas avant 1880. Par contre, ce qui complète la topographie, les *coins* abondent, et l'on supplée à l'insuffisance de l'adresse par le nom d'une maison ayant une histoire où dont le propriétaire d'aujourd'hui, d'hier, est connu en ville et à la campagne.

Boutiques et maisons de commerce à Saint-Hyacinthe, en 1851-1863 :

Archambault, Antoine,	mag. gén.,	rue	Cascade.
Breen, Madame,	»	»	»
Gémmel, Andrew,	»	»	»
Lemay, François,	»	»	»
Picard, Charles,	»	»	»
Sénécal, Ambroise,	»	»	»
McCoy, John,	libraire,	»	»
Doherty, Peter,	mag. gén.,	rue	St-Simon.
McCormick, W.,	»	»	»
O'Donnel, A.,	»	»	St-Antoine.
Poulin, L.-L.,	»	»	St-Simon.
Sutherland, P. et Cie,	»	»	Ste-Marie.
Saint-Germain, Venant,	»	»	Cascade.

Cadorette, J., instruments de ferme, rue St-Hyacinthe.
Dion, Abraham, voiturier, rue William.
Duclos et Dessault, fabr. de haches, rue St-Simon.
Frégeau, Joseph, voitures, rue Concorde.
Pageau, Eloi, hôtel, rue Cascade.

Benoît, Edouard, mag. gén., coin St-François – St-Antoine.
Buckley, Maurice, coin Cascade – St-Hyacinthe.
Boivin, Léonard [1], fer, coin St-Antoine – St-Simon.
Barnes, Geo.-F., fer, coin Cascade – St-François.
Chalifoux, Olivier, fer, rue Bord-de-l'eau.
Flynn, Bartley, épicier, rue Cascade.
Raymond, Rémi, mag. gén., près de l'église.
Saint-Denis, J.-B., mag. gén., rue Cascade.
Gagnon, J.-B., voiturier, rue St-Simon.
Solis, Pierre, fonderie, rue Mondor.
Laugelier, Isaac, chapelier, rue St-François.
Martel, Cyprien, chapelier, rue St-François.
Cadoret, Fr., nouveautés, coin Cascade – St-François.
Demers, Théodore, boulanger, coin Piété – Bord-de-l'eau.
Desève, Toussaint, chaux, coin St-Antoine – Ste-Marie.
Desforges, Gédéon, restaurant, coin Girouard – Ste-Marie.
Dufresne M^lles, pension, coin Girouard – Laframboise.
Ewing, Robert, hôtel, près du dépôt.
Gintesse, confiseur, coin Cascade – St-Hyacinthe.
Girard et Dausereau, mag. gén., coin Cascade – Bourdages.
Kérouack, école modèle, coin Mondor – Ste-Marguerite.
Lalime, Ch., forgeron, coin St-William – Ste-Marie.
Lalime, Eusèbe, charrues, coin St-William – Ste-Marie.
Leclère, Pierre, épicerie, liqueurs, coin Cascade – St-Denis.
Ledoux, Ch., épicier, coin St-Simon – Ste-Marguerite.
Laurence, J.-B., épicier, menuisier, coin Concorde – St-Antoine.
Maillet, Henri, tailleur, coin Ste-Anne – St-Antoine.
Livernoche, boulanger, coin St-Antoine – Piété.
Maréchal, J.-B., épicerie, liqueurs, coin Cascade – St-Denis.
Monette-Belhumeur, hôtel, coin Cascade – St-Denis.
Pageau, Angèle, pension, coin Girouard – Mondor.
Robinson, J.-D., bois, coin Girouard – Mondor.
Chaput, Narcisse, boulanger, rue St-François.
Sarrazin, Lambert, boulanger, coin Cascade – Mondor.
Woodhouse, Joshua, liqueurs, coin Cascade – Mondor.
Chamard, John, mag. gén., coin Girouard – Laframboise.

[1] M. N. Boivin tenait magasin à Saint-Hyacinthe, en 1827. (Agent de *La Minerve*.)

Clapin, Louis, mercerie, rue St-Simon.
Côté, Victor, cuirs, bois, rue St-François.
Doherty et Cie, mercerie, rue St-Simon.
Dussault, Hyacinthe, fonderie, rue St-Simon.
Fitchett, Joseph, cardeur, rue St-Joseph.
Germain, Noël, constructeur, rue St-Antoine.
Guernon, David, chapelier, rue St-François.
Henshaw, Georges, bois, rue Girouard.
Jacques, Fr., cordonnier, rue Cascade.
Langis, Joachim, constructeur, rue St-Antoine.
Lavallée, A., pianos, Grande Maison Archambault.
Laurence, Louis, forgeron, rue Concorde.
L'Heureux, Eusèbe, coin Ste-Anne – Cascade.
Maillé, Antoine, pianos, rue Mondor.
Palardy, J.-B., forgeron, rue Cascade (prolongement).
Palardy, Joseph, forgeron, près de l'église.
Préfontaine, Moïse, épicerie, farine, rue Cascade.
Reeves, Emery, boulanger, rue Cascade.
Richer, Alexis, tailleur, rue St-François.
Robitaille, Léon, tailleur, rue Cascade.
Roy, Vilmaire, cordonnier, rue Cascade, coin St-Joseph.
Turcot, John, meunier, rue Cascade (prolongement).
Tomlette, Thomas, charretier, rue St-Antoine.
Germain, Johnny, agent du seigneur.
Laforce, Fr., huissier.
L'Heureux, Charles, pont du Centre.
Marchessault, Alfred, huissier, coin St-Antoine – Ste-Marie.
McCoy, chef de gare, G. T. R.
Nelson, John, douanier, 299, rue Girouard.
Pagé, Ludger, chef de police.
Plamondon, Michel, agent du seigneur.
Généreux et Barbeau, constructeurs, rue St-Hyacinthe.
Langelier et Cie, brasserie, rue St-Hyacinthe.

En 1857, les dix-huit premiers noms inscrits sur le tableau précédent ne figurent plus sur la liste des marchands de Saint-Hyacinthe. M. Pierre Solis a transporté sa fonderie sur la rue Saint-Hyacinthe ; M. Chalifoux, sur la rue Saint-

Joseph. M. Saint-Denis reçoit ses clients à l'angle des rues Saint-Denis et Cascade, place du Marché.

Sans augmenter considérablement, la population de Saint-Hyacinthe a vu son négoce et sa petite industrie quadrupler le nombre de leurs titulaires pendant les années écoulées entre 1857 et 1863. Plusieurs noms surgirent alors qui ont duré longtemps. De même, et par voie de conséquence, les professionnels ont salué l'arrivée de plusieurs nouveaux collègues destinés à faire une longue concurrence aux anciens.

* * *

Le regard que nous venons de jeter sur le passé est assez réjouissant [1]. Est-ce à dire que notre ville est désormais maîtresse de ses destinées, qu'elle entre dans un régime de lumière ? On pourrait le penser en s'arrêtant à considérer le citoyen L.-V. Sicotte, avocat, dont le rôle dans la politique du pays fut beaucoup plus étendu que je ne le soupçonnais.

Nous avons vu qu'après un premier insuccès, en 1848, M. Sicotte l'emporta, en 1851, sur M. Morisson par une majorité de 1 400 suffrages. Cette victoire fut le signal d'un pacte d'intimité comprenant toutes les classes et dont

[1] Sans compter que la découverte, en 1862, des mines d'Acton, donne une figure de Californie à notre région. Les mineurs affluent. 200 maisons nouvelles s'élèvent comme par enchantement sur le champ de mine. C'est Saint-Hyacinthe qui régit la vente des bois de construction, qui pourvoit à l'alimentation de la population accrue.

On sait que l'*or d'Acton* n'était que du faux-or, c'est-à-dire du cuivre dont le minerai le plus pauvre, la chalcopyrite, de couleur jaune d'or, abonde dans les cantons de l'est. La *Chalcosine* nommée aussi *Bornite, Erubescite* est le plus riche minerai de cuivre. C'est ce trésor, contenu dans une sorte de poche souterraine, qu'on exploita à Acton. Après en avoir extrait 15 000 tonnes, on constata que la mine était totalement dépouillée de son minerai le plus riche.

je retrouve la mention dans la Chronique du Collège. Chacun fait sa créature du nouvel élu, chacun pousse aussitôt le député de Saint-Hyacinthe vers les sommets.

Il ne résista pas à l'impulsion. Je pourrais peut-être écrire sans témérité qu'il la dépassa. Quelques mois après son élection, il prononce un discours élaboré à l'occasion de la fondation de l'*Institut des Artisans*. Il proclame la générosité de M. L.-A. Dessaulles qui a donné le terrain destiné à cet établissement ; M. Tétreau, professeur au Séminaire, abonde dans le même sens.

La même année, au Parlement, il combat vigoureusement un projet de loi du procureur général Drummond. Il demande des précisions et il les obtient. Au cours de cette même session de 1853, il participe à la mesure concernant le remaniement des comtés. Saint-Hyacinthe comprendra, avec sa ville et sa paroisse, les paroisses de Saint-Barnabé, Saint-Damase, la Présentation, Saint-Charles et Saint-Denis. Le comté de Bagot, né de cette opération, sera formé de Saint-Hugues, Saint-Simon, Sainte-Rosalie, Saint-Dominique et Saint-Pie.

Le Parlement de 1853 verra M. Sicotte aller de l'avant avec l'audace d'un précurseur avisé. Par exemple, malgré la présence dans sa ville d'une brasserie, de huit auberges, de dix-huit magasins généraux, débitants de liqueurs pour la plupart, il propose de prohiber par une loi la vente des liqueurs au verre et au comptoir. Cette loi, les hommes sages l'appellent de tous leurs vœux, mais, nous l'avons appris antérieurement, l'intempérance règne alors en maîtresse dans notre pays et elle continuera de régner plus de cinquante ans encore avant qu'on supprime les privilèges qui tendent à l'encourager.

L'électorat de Saint-Hyacinthe est content. Il exulte lorsque la nouvelle vient, de Toronto, que M. Sicotte est appelé à faire partie du ministère Hincks-Morin en qualité de Commissaire des terres de la Couronne. On se réjouit publiquement, ici, à Saint-Simon, à Saint-Césaire. Au Séminaire, le chroniqueur écrit que M. Sicotte est le premier élève de cette maison investi d'une si haute dignité civile. Il ne dit pas que cette dignité fut éphémère. Nommé le 17 août, M. Sicotte démissionna le 26 de ce même mois de 1854. Il accepta la présidence du Parlement que l'assemblée venait de refuser à M. Cartier. Selon l'historien Turcotte, « la nomination de M. Sicotte fut bien accueillie ; il avait des principes modérés et était un homme d'un talent remarquable... Son intégrité avait toujours été hors de soupçons ».

Désormais, notre honorable concitoyen a le pied dans l'étrier et les vicissitudes de la politique sont telles à cette date que tous les partis sollicitent son concours. Il quitte la présidence de l'Assemblée pour entrer « l'espace d'un matin » dans le Conseil exécutif. Nommé Commissaire des terres de la Couronne le 25 novembre 1857 dans le ministère Taché-John A. McDonald, il accepte, le lendemain, ce même portefeuille dans le ministère John A. McDonald-Cartier, dont le mois d'août 1858 verra la fin. Passent les six jours de vie du ministère Brown-Dorion et nous retrouvons M. Sicotte dans le cabinet Cartier-John A. McDonald avec, cette fois, le portefeuille des Travaux publics qu'il ne gardera que cinq mois. Je pense que le choix d'Ottawa, pour la capitale du Canada, fut la cause déterminante de la sortie de M. Sicotte du ministère Cartier-McDonald.

Libéré de toute attache ministérielle, M. Sicotte prend

une grande part aux discussions de l'Assemblée législative. Il propose de déférer l'examen des élections contestées au jugement des tribunaux judiciaires. Il demande d'enquêter sur le coût, dépassant les prévisions, des édifices parlementaires commencés à Ottawa.

Au début du septième Parlement, en mars 1862, l'opposition dirigée par M. Drummond, alors député de Rouville, favorise vainement la candidature de M. Sicotte à la présidence de la Chambre. M. Turcotte, choisi par M. Cartier, l'emporte par treize voix. Toutefois, cette victoire ne sut pas consolider le ministère, expirant, cette même année, sous le faix de la loi de milice, dite loi Cartier.

Le gouverneur Monk invita alors MM. Sandfield McDonald et Sicotte à constituer le ministère qui prêta serment le 24 mai 1862. M. Sicotte s'était adjoint MM. A.-A. Dorion, John D'Arcy McGee.

« L'homme des combinaisons momentanées », ainsi qu'on se plaisait à qualifier M. Sicotte en certain milieu, avait-il trouvé enfin une situation offrant quelque stabilité ? Il lui était permis de l'espérer, car il se voyait le chef d'un parti puissant que les adversaires, M. Cartier en tête, ne menaçaient d'aucune opposition redoutable.

Dès ses débuts, malheureusement, il s'aliéna les esprits modérés en destituant, je ne sais pour quel motif, le respectable docteur Meilleur qui, en récompense de services distingués rendus au pays dans la fonction de surintendant de l'Instruction publique, avait été nommé, en 1855, maître de poste, à Montréal. Dans la conduite de plusieurs délibérations sur des sujets majeurs, le nouveau cabinet, fut-il dit, ne s'était montré ni fort, ni brillant.

Bref, lorsque vint l'examen des subsides, M. John

McDonald, secondé par M. Langevin, proposa à la Chambre d'affirmer par son vote que le ministère ne possède plus la confiance du Parlement. La proposition, agréée le 8 mai 1863, par une majorité de cinq voix, marqua la fin du ministère Sandfield McDonald-Sicotte. Il avait duré douze mois.

Les élections suivirent qui amenèrent le ministère Sandfield McDonald-Dorion. M. Sicotte retourna au Parlement, mais au cours de la session, ses partisans apprirent avec étonnement qu'il acceptait le poste de juge de la Cour supérieure à Saint-Hyacinthe, offert par le nouveau ministère.

Etait-ce un reniement ? La presse, ses amis même, voilant les mots, lui imputèrent cette faute. Son ancien collègue A.-A. Dorion, auteur de cette nomination, le justifia. « M. Sicotte, dit-il, était un homme indépendant qui ne fit pas de politique combative. Ses goûts, ses aptitudes le désignaient plutôt pour les fonctions judiciaires. »

Il est intéressant de noter qu'un deuxième collégien de Saint-Hyacinthe, M. Alexandre Campbell, futur gouverneur d'Ontario, présidait le Conseil législatif pendant que M. Sicotte était chef du ministère.

Je me suis un peu étendu sur le détail de la vie politique de M. Sicotte. J'y ai trouvé un plaisir extrême. Il me tardait de pénétrer ce qui se cachait d'énigmatique chez ce chef de parti d'autrefois, chez cet ancien premier ministre devenu si réservé, si froid, si indifférent à l'agitation des hommes. D'autant que le nom de M. Sicotte se présenta la première fois à mes yeux avec un accompagnement de provocation au duel, de réparation par les armes, qui me fit frissonner. Qui eût soupçonné un bretteur sous la

peau de notre calme concitoyen ? C'était, il est vrai, en 1835, à Montréal, et il s'agissait de venger son ami Ludger Duvernay.

Je connus M. Sicotte en mes années de collégien, c'est-à-dire que je le croisai plusieurs fois sur la rue vers 1876. Plus tard, je l'ai dit ailleurs, j'eus avec lui quelques relations personnelles qui le tiennent dressé dans ma mémoire. Taille un peu au-dessus de la moyenne, teint clair, traits délicats, toujours totalement rasé lorsque tous ses contemporains étaient barbus de quelque façon, parole mesurée, habillée de respect et se pesant au passage, tout, dans sa personne, dans sa démarche, dans ses gestes impressionnait et semblait, dirait un malin, viser à l'impression.

Sur le banc, il imposait le respect et en enseignait l'usage. Peut-être convient-il de lui attribuer en grande partie la réputation de dignité, d'aménité, d'égards réciproques dont les membres du barreau de Saint-Hyacinthe se flattaient alors de jouir et qui fait encore, je n'en doute point, l'agrément de leurs successeurs.

Soigneusement attentif, ne se fatiguant pas d'écouter, le juge Sicotte, sur le banc, écrivait au long les incidents caractéristiques d'un procès. Je possède, ainsi enrichi, un grand cahier, orné de son nom, renfermant le détail de la cause de l'incendiaire Blanchet.

Le juge Sicotte démissionna en 1887. Il s'était fait bâtir, vers 1862, au delà du Ruisseau plein-champ, dans un îlot de grands pins éloigné du chemin public, une maison de brique visant au palais sans en avoir la solidité. Elle s'écroula après une courte existence et ses briques furent utilisées dans la construction du monastère des Pères dominicains et de l'ancienne maison Silas Duclos, aujour-

d'hui maison Dussault, voisine du Grand-Hôtel, tandis que l'emplacement, dépouillé des grands pins, retourna à la culture et est incorporé aujourd'hui dans le nouveau champ de golf. « Le trottoir du juge Sicotte » reliant son palais à la ville fit beaucoup parler dans le temps. Il était long d'un mille et le juge en avait payé tout le coût.

La maison de pierre, nommée encore « la maison Sicotte », au village La Providence, le reçut dans ses murs. Il mourut le 5 septembre 1889, à l'âge de 77 ans, sur la même rive sud de l'Yamaska, dans la maison occupée plus tard par M. l'avocat J.-B. Blanchet. M. le grand vicaire Alph. Gravel l'assista en ses derniers moments.

Le cortège funèbre, ayant à sa tête l'honorable juge Tellier et MM. les avocats, se forma à la maison mortuaire et accompagna la dépouille du défunt jusqu'à l'église Notre-Dame où les funérailles furent célébrées en grande pompe. Une plaque de marbre, apposée à l'intérieur de cette église, rappelle aux fidèles le souvenir de leur distingué concitoyen et celui de son épouse, Marguerite-Aurélie Starnes, décédée le 18 septembre 1908 dans la 90e année de son âge.

Réunis à cette fin, MM. les avocats R.-E. Fontaine, F. Morisson, A.-O.-T. Beauchemin, Maurice Saint-Jacques, L. Lussier, O. Desmarais, J.-B. Blanchet, L.-A. Gendron, Ed. Mallette, Alb. Beauregard, Ch.-E. Gagnon, V.-E. Fontaine, représentant le barreau de Saint-Hyacinthe, expriment leur sympathie à la famille et s'engagent à porter le deuil un mois durant.

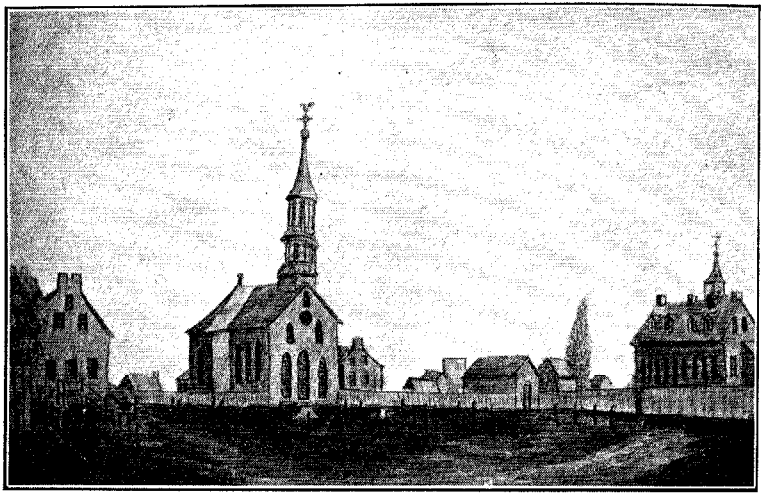
Je note que MM. V.-E. Fontaine et C. Gagnon sont les uniques survivants du groupe des avocats contemporains du juge Sicotte.

Pour compléter l'histoire de L.-V. Sicotte, il convient d'ajouter que les électeurs du comté de Saint-Hyacinthe lui furent constamment fidèles. Ils le suivirent dans toutes les phases de sa carrière politique de douze années. J'ai beau chercher, je ne trouve pas qu'il eut à lutter pour la conservation de son mandat de député, conquis en 1851. Quatre fois, il en demanda le renouvellement sans offrir d'autre garantie que ses actes. Ceux-ci prêtaient à la discussion, c'est incontestable, ne serait-ce que par leur imprévu.

Son compétiteur de 1851, le notaire Morisson, était un personnage actif et avisé. Il ne pouvait compter sur la campagne qui l'avait renié, mais il avait réussi à constituer, avec ses amis de la ville, « le groupe de Saint-Hyacinthe », connu au loin par son esprit d'opposition. D'autre part, M. L.-A. Dessaulles commençait alors dans la presse et sur les tréteaux une campagne de dénonciations, d'affirmations audacieuses, et sollicitait l'assentiment à des lubies dangereuses qu'il faisait siennes.

Joignez, à ces éléments de débats intellectuels, l'issue de la guerre américaine, l'annexion qui n'avait pas dit son dernier mot, la politique du ministère et, dominant tout, le projet de Confédération des provinces canadiennes, qui s'élaborait dans le secret des hautes sphères gouvernementales.

Quelle copieuse pâture offrait aux discoureurs de tout rang le côté mondain, parlementaire, politique, religieux, de ces divers sujets de discussion ! C'est en considérant ces éventualités et leur solution que l'esprit se reporte — tout en demandant pardon à nouveau de se plaire dans l'exagération — aux temps glorieux de la parole, aux



LE PRESBYTÈRE, L'ÉGLISE, LE COUVENT DE SAINT-HYACINTHE, en 1837.

(Dessiné par P. Reneault-Blanchard.)

Du modeste perron, à gauche, descendant à la rue Girouard, M. le Curé Crevier parla aux Miliciens de Saint-Hyacinthe se rendant au champ de bataille de Saint-Charles sous la conduite du Dr Boutillier (page 261).

scènes de la place publique, aux acclamations de la foule, à cet ensemble fascinateur que l'histoire des Athéniens grava jadis dans nos jeunes imaginations !

Et l'illusion devient chère, s'ancre davantage, lorsque nous voyons surgir au milieu de notre population une jeunesse d'élite « que dans son sein elle n'a pas portée ». Le plus réputé de ces jeunes, M. Honoré Mercier, remplira plusieurs pages du chapitre suivant.

En l'été de 1862, les citoyens de Saint-Hyacinthe se donnaient rendez-vous en regard de l'église paroissiale et assistaient tristement à la démolition du presbytère, de pierre taillée, bâti par Messire Girouard. Le 31 décembre vit enlever les derniers débris par une voiture à roues, vu l'absence de neige. Cette maison, datant de 1809, était chère à la population parce que le vénérable Curé l'avait habitée jusqu'à sa mort en 1832. Pareillement, le Séminaire ne vit pas disparaître sans émotion l'habitation qui fut son berceau. C'est dans la « salle des habitants, partie du presbytère », que M. Girouard fit donner, en 1811, les premières classes latines, pendant qu'il édifiait son Collège, détruit par l'incendie de 1854. Ce vieux presbytère fut aussi la résidence, durant un an, du premier évêque de Saint-Hyacinthe. Nous avons dit qu'il fut converti en chapelle temporaire pendant la construction de l'église paroissiale actuelle. Selon le témoignage de M^me^ Louis Benoit, née en 1837 — témoignage confirmé par la gravure ci-jointe, — le vieux presbytère de M. Girouard était situé près de la rue Girouard, à l'ouest de l'église. Sa façade, donnant sur le parvis, présentait deux entrées. De l'autre côté du parvis, comme pendant au presbytère, le cimetière

s'étendait le long de la rue Bourdages jusqu'à mi-distance entre l'église et la rue Girouard.

Un autre chagrin s'ajouta, quelques mois après, à la perte de la vieille relique presbytérale. Le 20 novembre 1863, notre honorable ami lord Elgin, alors vice-roi de l'Empire des Indes, mourait à Calcutta, à l'âge de 52 ans.

J'ai signalé dans un autre chapitre l'attention particulière témoignée à notre ville par cet ancien gouverneur du Canada. Nous eûmes l'honneur d'une de ses premières visites officielles. A travers les jours sombres résultant de sa ferme impartialité, ce lui fut une consolation de recevoir des notables de Saint-Hyacinthe l'approbation écrite de sa conduite.

L'histoire enseignera que l'administration de lord Elgin, approuvée explicitement, à Londres, par six ministres successifs des colonies, confirme les sympathies éclairées de cet illustre personnage pour les Canadiens-Français. En redisant les joies du 22 février 1847 et du 10 février 1849, les annales de la ville et du Séminaire de Saint-Hyacinthe feront sentir aux générations futures la profondeur du deuil public causé par la mort de ce bon gouverneur.

Est-ce l'exemple de lord Elgin qui incita les officiers des troupes anglaises, stationnées à Montréal, à choisir Saint-Hyacinthe pour siège de leurs amusements sportifs ? Aux officiers se joignirent nos seigneurs Dessaulles, Laframboise et les seigneurs voisins, porteurs de noms étrangers, mais bien connus dans notre milieu par leurs alliances avec les familles canadiennes-françaises. Parmi ces derniers, je vois les Drummond, les Monk, les Rottermund, les Kierskoski, les Montenach, les Fraser de Berry, les

McGill-Desrivières, les Rolland, les Campbell. Le résultat de ces relations sociales fut la formation d'un turf-club renommé, dont M. Casimir Dessaulles voulut bien être le premier secrétaire-trésorier. M. Laframboise a droit au titre de promoteur de cette institution. Son nom reste attaché à notre champ de course, mais l'or qu'il sema sur cette piste est acquis à d'autres personnages, de même que les grosses sommes d'argent qu'il consacra, me dit-on, à la fondation du journal *Le National.*

Dans les annales de Saint-Hyacinthe, il est fait mention de courses et de marché aux chevaux dès les jours tragiques de 1837. De tout temps, les acheteurs vinrent choisir ici, pour la remonte des cavaleries anglaise et française, les petits chevaux canadiens réputés par leur vivacité et leur endurance. Nombre de ces fines bêtes sont tombées sur les champs de bataille d'outre-mer, en Algérie, en Crimée, sur le sol français pendant la guerre de 1870.

Le turf-club de Saint-Hyacinthe faisait courir au trot, le plus souvent au galop. Le nègre « Tom » de M. Laframboise fut chargé un jour d'aller chercher un fameux trotteur aux Etats-Unis. Il partit avec la somme d'argent requise, se rendit peut-être en son ancien pays de Virginie ou de Kentucky, et revint fidèlement avec l'animal. Le retour par les chemins de terre avait duré trois semaines ! Ce noir « Tom », dont les hauts faits sont souvent racontés dans la famille Laframboise, résidait avec sa femme et plusieurs enfants, d'une couleur parfaite, à l'angle des rues Cascade et Saint-Hyacinthe.

Les anciens parmi nos contemporains se rappellent les courses plates — au galop — avec obstacles, sur le rond Laframboise, au début de septembre ; c'était un grand

jour. Les maîtres, les invités, accompagnés d'une excellente fanfare, arrivaient de Montréal vers midi. Les jockeys avec les chevaux les précédaient de quelques jours parfois. Le turf-club au complet se rendait aussitôt au lieu d'amusement où une foule immense attendait leur arrivée.

J'ai assisté à ce spectacle en 1870. Imaginez les impressions d'un petit campagnard en présence de cette éclatante démonstration. Les habits dorés des colonels, la musique, la demi-douzaine de chevaux courant ventre à terre, le saut des barrières, les acclamations des assistants dont plusieurs se tenaient en grappes dans les pins voisins, tout cela était ravissant et j'en conserve le souvenir comme d'un tableau d'hier.

Ces jolies choses prirent fin avec le rappel des troupes britanniques, en 1871. L'ancien attrait de la course au trot s'aviva aussitôt parmi nous et s'est conservé jusqu'à nos jours [1].

Comme prélude des amusements dont je viens de parler, les populations de Saint-Hyacinthe et de Bagot avaient joui, en 1863, d'un sport électoral dont trois actes furent joués sur leur territoire en juin et août ; un quatrième acte étant réservé pour octobre.

[1] Nos contemporains se rappellent probablement les fameux exploits d'endurance de quelques chevaux de Saint-Hyacinthe qui, au cours des hivers de 1877 et de 1878, firent, sans arrêt, le trajet de Saint-Césaire et retour.

La première fois, les parieurs étaient MM. Edouard Dufort, Joseph Cadorette et l'abbé de La Croix. Le « petit rouge » de M. Dufort sortit vainqueur de l'épreuve, tandis que la bête de l'abbé de La Croix, après avoir fait bonne figure à l'aller, s'immobilisa absolument au retour, à un mille de la ville. Au deuxième concours, ce fut le cheval de M. R. Bernard qui l'emporta sur la « petite bleue » de M. Larrivée. Le vainqueur avait couru 21 milles en 1 heure et 18 minutes.

En juin, c'étaient les élections générales dans tous les comtés. En août, M. Laframboise revenait demander à ses électeurs la confirmation de son entrée au Conseil exécutif avec le titre de Commissaire des terres dans le nouveau ministère S. McDonald-Dorion. En octobre, il s'agissait de la succession de M. Sicotte qui avait renoncé au mandat législatif pour monter au banc judiciaire.

Quatre élections dans l'intervalle de cinq mois ! Quelle aubaine pour nos anciens concitoyens ! C'est vraisemblablement en ces circonstances que les notables de Saint-Hyacinthe, dont le zèle embrassait le comté de Bagot, s'acquirent la réputation de politiciens inassouvis à l'égal des concitoyens de Démosthène. Commerce, industrie, agriculture, guerre, nationalité, que de sujets proposés à la considération des électeurs !

En juin, M. Sicotte avait été élu sans compétition. En octobre, les discussions d'ordre public se compliquèrent d'une question de personnes. MM. Auguste Papineau et Rémi Raymond s'étaient portés candidats à la succession de M. Sicotte. M. Papineau, très digne homme, avocat, préfet du comté, appelé plus tard à la magistrature, était le cousin de M. L.-A. Dessaulles. Dans l'esprit des électeurs, cette parenté impliquait une communauté d'idées que M. Papineau eut la fâcheuse inspiration de laisser présumer. Par contre, M. Raymond pouvait se flatter d'être le frère du distingué et universellement connu Messire J.-S. Raymond, supérieur du Collège. M. Raymond recueillit la majorité des suffrages.

Dans le comté de Bagot, M. Laframboise eut pour compétiteur, en juin, M. Georges de Boucherville, avocat au barreau de Saint-Hyacinthe, homme de lettres, agriculteur,

ancien patriote qui avait goûté quelques jours de prison en 1837.

Avocat, M. de Boucherville n'a pas encombré de dossiers le greffe de Saint-Hyacinthe ; homme de lettres, nous lui devons le plaisant roman *Une de perdue, deux de trouvées,* écrit ici, dans la maison dont je parlerai, située au centre du cimetière de la ville. Agriculteur, il voulut introduire la culture d'une plante bien connue en Europe, mais dont le nom sonne comme un épouvantail à nos oreilles canadiennes. M. de Boucherville n'eut pas cette crainte : il nomma le *topinambour !* A temps, à contretemps, il prôna le merveilleux rendement de cette plante, la valeur nutritive de ses tubercules. Bref, il fut le *candidat topinambour ;* en pure perte toutefois : les électeurs, ne comprenant pas son rêve de novateur, lui refusèrent leurs suffrages.

M. Georges de Boucherville est aussi l'auteur d'un *Dictionnaire du langage des nombres,* de 1 000 pages et de 100 000 mots, que peu de personnes connaissent.

Le gouvernement de Québec récompensa cet obstiné travailleur en le nommant greffier de la Chambre d'assemblée. Installé au Parlement, notre concitoyen monta dans son bureau tout un laboratoire de physique et de chimie. Il y multiplia les expériences tonnantes, fulgurantes, carburantes, à tel point, rapportent les contemporains, que le feu, qui détruisit l'édifice du Parlement de Québec, le 24 avril 1883, origina probablement dans le sanctuaire de l'infatigable expérimentateur et chercheur.

Pierre, fils de Georges de Boucherville, étudia au Collège et s'attacha quelque temps à un bureau d'avocat de Saint-Hyacinthe. Vers 1866, il passa au Brésil, où son homonyme l'empereur Don Pedro lui confia l'instruction de ses enfants

et un emploi à l'Instruction publique. Il y éleva une nombreuse famille dont l'aîné succéda au père en plusieurs emplois.

Pierre fut délégué par une association pieuse au Congrès eucharistique de Montréal, en 1910. Il fut aussi présent aux fêtes du centenaire du Séminaire en 1911. Il retrouva plusieurs amis et condisciples.

L'occasion est propice de faire connaître — par parenthèse — le fameux « Duel à poudre » célébré vers ce temps par la plume, friande de drame, de M. Raphaël Fontaine. Sous prétexte d'une animosité irréductible entre les classes de la société de Saint-Hyacinthe, deux jeunes gens résolurent de régler le différend en champ clos. La particule nobiliaire désignait l'un — disons P. — pour le champion attitré d'une classe ; le sort décida du choix de l'autre. C'était Horace et Curiace sous les yeux de Rome et d'Albe ! Un groupe d'amis avaient arrangé les choses de façon qu'au bruit de la détonation des pistolets sans projectiles, l'avocat Daignault, beau-frère de M. Esdras Bernier, l'adversaire de P., tombât sur le pré couvert d'un sang étranger sorti du boyau enroulé autour de son cou. « Daignault mort ! s'écrie un témoin ; sauve-toi, P., sauve-toi. » Et P. courut si loin qu'il ne revint à Saint-Hyacinthe que quarante ans plus tard. Retrouvant un camarade de ses jeunes années, P. s'informa des demoiselles X autour desquelles, et tout à fait hors la connaissance de ces respectables dames, le « duel à poudre » avait tourné. Il put découvrir tous les artifices de ce drame dans l'imprimé dont Sa Seigneurie le juge Tellier lui donna un exemplaire.

Dans Bagot, au mois d'août 1863, M. Laframboise ne put, sans une élection régulière, faire confirmer son titre

de « Commissaire des terres ». Il fut mis en présence du Dr Desrosiers [1], médecin à Saint-Hugues. Candidat plus sérieux que son prédécesseur, en juin, M. J.-B. Desrosiers, outre sa valeur personnelle, pouvait se recommander de l'honorable G.-E. Cartier, dont il avait épousé la sœur.

Ardue fut la lutte. On vit l'avocat J.-B. Bourgeois et M. Honoré Mercier, étudiant, ferrailler rudement en camps opposés. M. Laframboise l'emporta. Son succès prit les proportions d'un triomphe, jovial et rayonnant dans plusieurs paroisses. A Saint-Liboire, chef-lieu du comté, il fut provocateur. Les opposants arrachèrent clôtures et trottoirs autour du Palais d'enregistrement, le long de la rue conduisant à la gare, et exercèrent leur esprit de destruction jusque sur les voitures du chemin de fer.

M. Laframboise avait déjà savouré un avant-goût de triomphe en 1857. Trois candidats s'étaient alors alignés contre lui : M. David Ramsay, seigneur de Saint-Hugues et frère du juge Kennedy Ramsay, ancien avocat au barreau de Saint-Hyacinthe, M. le notaire Morisson et M. Cléophas Perreault, agriculteur, résidant dans la jolie maison de brique sise sur la rive droite de l'Yamaska, face au Collège. Selon le témoignage des anciens, on imaginerait difficilement le flot d'argent qui inonda le comté de Bagot, en août 1857. A l'argent proprement dit, les malins avaient ajouté des lingots de métal jaune. Aux yeux de quelques

[1] M. Desrosiers était un ancien élève du Collège de Saint-Hyacinthe, inscrit en 1825 sous le nom de Patoine. Il fut le père de trois enfants distingués qui moururent relativement jeunes : Joseph, avocat, rédacteur des jugements au greffe de Montréal ; Hugues, médecin, professeur à la Faculté de médecine de Montréal, auteur d'une « Matière médicale » estimée, de deux élégies, en vers ; très honorée Mère du Saint-Rédempteur, Supérieure générale des Religieuses de la Présentation de Marie en Amérique, décédée en février 1919.

voteurs naïfs, c'était de l'or pur et cela venait d'une mine dont M. Ramsay, disait-on, possédait le plus riche filon. D'autres, plus avisés, reconnurent facilement le pauvre minerai jaune qui fit, pour un jour, la fortune d'Acton. M. Ramsay, il faut le dire, ignorait la grotesque tromperie exercée sous le couvert de son nom [1].

Ce fut, paraît-il, en cette élection de 1857 que la population de Saint-Pie apprit et n'oublia plus de voter en masse pour le même candidat.

Qu'est-ce que j'entends ? Où sont les chers Athéniens, dont la suprême injure s'exprimait sans colère, avec une certaine grâce parfois : « homme au regard de chien ; homme au cœur de biche... ». Aujourd'hui, l'écho apporte à mes oreilles des invectives à faire frissonner. Et cela se dit chez nous ; cela s'écrit dans une gazette de notre ville. On m'avait raconté cette polémique retentissante ; j'en ignorais la véhémence. Il y a jusqu'à des menaces de violence !

Oui, elle reste mémorable cette algarade, de 1863, entre les journaux *Le Courrier* et *Le Journal*, tous deux de Saint-Hyacinthe. MM. Louis-Antoine Dessaulles et Raphaël Fontaine attaquaient dans *Le Journal ;* MM. Cyrille Boucher, avocat, et Honoré Mercier répliquaient dans *Le Courrier*. Aux imprimés devenus insuffisants, les acharnés

[1] M. David Ramsay, né dans la religion anglicane, se convertit au catholicisme en 1859. Il devint prêtre, puis prélat romain, et séjourna quelque temps au Collège. Il écrivit en anglais la *Vie de Mère d'Youville*. Je pense qu'il avait acheté la seigneurie du seigneur Hugues de Martigny, à Saint-Hugues. Il la céda à son frère Kennedy, lequel eut pour successeur le Docteur Hingston, conseiller législatif de notre division Rougemont.

Mgr Ramsay se retira à Magog où il possédait une grande ferme qu'il légua à une communauté.

lutteurs suppléaient par la parole publique, les jours de semaine, dans la salle du marché, le dimanche, sur le parvis de l'église, à l'issue de l'office paroissial. Si midi sonnait trop tôt, rendez-vous était donné pour la reprise à 3 heures. La discussion de l'hypothèse de Darwin avait allumé le feu de cette guerre intestine. M. Boucher écrivait avec distinction ; il parlait de même, c'est lui qui occupait la tribune au nom du *Courrier*. M. Dessaulles venait de renoncer au Conseil législatif. Oubliant son passé qui n'était pas sans honneur et sans mérite, aigri par l'insuccès en toutes ses voies, l'ex-conseiller parlait avec une aigreur ennemie de la logique. Qui n'était pas avec lui était contre lui. Sans descendre à l'injure grossière, ses apostrophes avaient quelque chose de grandiose, de farouche. Rappelant ses années de mairie et le bien accompli, il cria à ses anciens amis : « Ingrats, arrachez-moi le cœur et mangez-le, vous deviendrez grands, ce que vous n'êtes pas. » Il s'en prit au Collège d'une façon violente. Le Supérieur lui répondit dignement : « Je ne sais en quels termes exprimer la surprise qu'a produite en moi l'assertion que *Le Courrier* est sous notre contrôle... Nous déplorons que l'honorable M. Dessaulles ait reçu les informations qui l'ont induit en erreur à notre égard... Qu'il nous permette de lui dire que si les relations qui l'ont uni à nous par le passé ne sont pas demeurées les mêmes, la cause en serait dans une divergence d'opinions sur des questions d'un caractère plus sacré que celles de l'ordre politique. Nous avons toutefois conservé envers lui quelques-uns de ces sentiments qui, lorsque nous étions chargés de son éducation, nous portaient à lui vouer un intérêt et un soin spécial, parce que nous voyions en lui le fils d'un père et d'une mère que

leurs qualités et leurs bienfaits nous rendaient chers, le chrétien régénéré au baptême par notre fondateur qui, en se portant garant de sa foi, lui a donné son nom (Antoine), et l'élève dont le talent et l'empressement à s'instruire faisaient présager un brillant avenir. »

En sortant du Conseil législatif, M. L.-A. Dessaulles accepta la situation de « Greffier de la Couronne et de la paix », à Montréal.

Il quitta définitivement Saint-Hyacinthe en 1865. Son interlocuteur, M. Boucher, rentra à Montréal [1].

[1] M. Boucher fit du journalisme et du droit à Montréal. Il mourut jeune, en hiver, et fut déposé dans le charnier. Au printemps, quelqu'un crut entrevoir son corps à demi tourné, ce qui fit naître la rumeur que le défunt avait été cloué vivant dans son cercueil.

CHAPITRE IX

1864-1876

Un trio d'étudiants. — Les maraudeurs de St-Albans. — Le colonel Doherty. — Le jeune Surratt. — Emigration aux Etats-Unis. — La milice. — M. Oscar Dunn. — La Confédération des provinces. — M. Honoré Mercier. — « Une fête au village ». — Election de Saint-Hyacinthe, candidats : M. Mercier et M. Louis Tellier. — Mort de l'honorable P. Bachand. — Les touristes ; le *Glaciarium!* — Banque, aqueduc. — Industries : rubannerie, chaussure. — Chemin de fer C. P. R. — Zouaves. — « La France se meurt ». — Nécrologies. — Cimetière de la ville. — Nouveautés. — Bénédiction du Couvent.

Quelle flambée politique venait de passer sur notre pays ! Trois ministères répudiés, deux élections générales dans l'espace de trois années, cela ne suffisait-il pas à allumer un feu durable dans plus d'une jeune âme ?

Chez nous, au surplus, l'élection du premier ministre Sicotte, puis celle du ministre Laframboise, de deux conseillers législatifs en remplacement des honorables Eusèbe Cartier et L.-A. Dessaulles, avaient fait répéter des centaines de fois dans les gazettes le nom de la petite ville de Saint-Hyacinthe. Fascinés par cette célébrité extraordinaire, de nouveaux arrivants nous apportaient des aliments de

combustion mis en commun quoique puisés en des milieux divers.

Mes regards se portent sur la pension Côté, au voisinage de l'Académie Girouard, où trois jeunes gens, destinés à des carrières différentes, mais animés, à peu de chose près, d'un pareil esprit se partageaient le monde en partageant la même table. C'étaient M. Honoré Mercier, M. Louis Tellier venu de Joliette, M. Paul De Cazes dont le père avait exercé le mandat de député du comté Richmond-Wolfe. Comme il convenait, M. Mercier, arrivé parmi nous depuis un an, était le doyen du trio. Tous trois étudiaient le droit et formaient l'avant-garde de plusieurs recrues à venir. M. Mercier et M. DeCazes fréquentaient le bureau de MM. Laframboise et Papineau ; M. Tellier, le greffe de M. De Lorimier, protonotaire, au sanctuaire même de la loi.

Et cette réunion me fait penser à une jolie page, fantaisiste peut-être, concernant trois étudiants d'Oxford déjà fixés sur leur avenir avant de quitter les banquettes des classes. Ils s'étaient dit, le premier : moi, je serai chef de l'armée et directeur de la politique de l'Angleterre ; le deuxième : je présiderai la Cour suprême ; le troisième : métropolitain de l'église anglicane, cela me convient. Et les trois amis, se rencontrant longtemps après, purent se féliciter d'avoir atteint le but qu'ils avaient saisi toutes les occasions de poursuivre. Je crois au succès des ambitions légitimes tenues incessamment en éveil ; j'aime les marcheurs à l'étoile ! C'est pourquoi, pensant aux trois jeunes étudiants de la pension Côté, je me plais à imaginer que dans la compagnie des politiciens Laframboise et Papineau, M. Mercier rêva de la présidence du gouvernement de

Québec ; que M. Tellier, en contact avec le banc des honorables juges McCord et Sicotte, se défendit mollement contre la pensée de la magistrature ; et la vue quotidienne de l'Académie nouvellement dotée d'un vaste programme, n'aurait-elle pas incliné M. DeCazes vers l'Instruction publique dont il fut le secrétaire ? Je prie qu'on me pardonne ces rapprochements osés, ces déductions laborieuses. Mon amour de la jeunesse sérieuse, travailleuse, en est la cause, et ce mobile suffit, il me semble, pour désarmer l'épigramme ou le sourire, plus redoutable.

Au reste, sans être sollicitée pour détourner la critique, l'attention de mes vieux lecteurs se portera invinciblement, en cette année 1864, sur « Les Maraudeurs (*raiders*) de Saint-Albans » et sur les questions de politique internationale soulevées par cette affaire, qui firent taire, pour un temps, la grande discussion de la « Confédération » déjà vivement amorcée parmi vous.

Le drame des modernes « Chevaliers de la Toison d'or » a fait couler des flots d'encre canadienne et américaine ; il appartient à la grande histoire. Ici, durant plusieurs mois, il alimenta la conversation dans les salons, dans les bureaux, et sur les places publiques. Nos Athéniens eurent beau jeu, d'autant que, dès le début, M. Guillaume Lamothe, ancien citoyen de Saint-Hyacinthe, et le juge Coursol, allié à des familles considérables de notre ville, entrèrent en scène pour succomber aussitôt, sauf à se relever parfaitement plus tard.

Que vingt-trois soldats des armées du Sud entreprennent une chevauchée jusqu'à Saint-Albans, Vermont, et pillent en plein jour le trésor des troupes du Nord, voilà de l'épopée. Ajoutez que ces pillards sont jeunes, instruits, cultivés,

de belle allure, et vous comprendrez que la population canadienne, des deux langues, ne fut pas lente à passer l'éponge sur le vol pour laisser briller magnifiquement le fait de guerre, l'exploit héroïque. Ces belligérants eussent-ils demandé pour leur chef la main de la fille du roi, à l'exemple des pirates normands, nos ancêtres, ils auraient été entendus, à Saint-Hyacinthe aussi bien qu'à Montréal !

On m'a raconté que l'officier Young, accusé derechef après un premier élargissement, aurait été arrêté dans un de nos hôtels par un policier de Montréal. Sans chercher à fuir, Young aurait dit, à l'approche de son poursuivant : « Je vous reconnais, capitaine ; je suis votre prisonnier, emmenez-moi ; j'ai confiance dans la justice canadienne. »

Le second procès des « Maraudeurs » se termina, comme le premier, par une décharge de toute inculpation de vol, d'assaut ou de meurtre.

Cette cause célèbre, objet de chevaleresques sympathies, avait à peine pris fin que l'assassinat du président Lincoln par Booth, en avril 1865, plongea le peuple canadien dans la stupéfaction. Sur le coup, notre admiration sentimentale pour les Sudistes se changea en condoléances à l'adresse des Nordistes. Et lorsque, quelques jours plus tard, on apprit la capture du meurtrier par le capitaine Doherty, la population de Saint-Hyacinthe exulta et se donna la satisfaction de croire qu'elle avait participé, par l'un des siens, à la punition du crime. A la vérité, le capitaine Doherty ne vécut pas parmi nous, mais nos anciens le connaissaient bien. Il venait souvent voir son frère, le populaire colonel Henry Doherty dont le magasin, sur la place du marché, rue Saint-Simon, n'était pas moins réputé que le splendide physique de sa personne.

Imaginez, en chair et en os, un Apollon du Belvédère, un David de Michel-Ange et vous aurez une représentation de notre ancien concitoyen. Je confesse que je fus ébloui la première fois que, jeune collégien, je le vis, empanaché, galonné d'or et d'argent, en son rôle d'inspecteur des cadets du Collège. Hélas ! qui m'eût prédit que, en octobre 1884, je reverrais mon bel et colossal irlandais, écrasé, rompu de la tête aux pieds, sous les murs du Collège où il venait de se précipiter dans la mort en sautant du 3e étage ? Vivant, il put, sans le rechercher, se repaître de la popularité du vengeur de Lincoln. Comme il ne passait nulle part sans exciter la curiosité, il entendait à chaque pas : « Vous ne savez pas, c'est le frère du capitaine Doherty qui abattit le meurtrier de Lincoln [1] ! » C'est ainsi que dans mon jeune âge, j'appris le détail de ce crime horrible et que je me plais en ce moment à mettre ces lignes sous les yeux du lecteur.

Encore quelques mots au sujet des Sudistes. Combien de personnes ignorent qu'un complice de Booth vécut dans notre voisinage, chez M. le curé Boucher, à Saint-Liboire ? Le fait mérite d'être relaté en peu de mots.

Booth fréquentait le restaurant de Mme Surratt situé en Virginie, mais aux portes mêmes de Washington. Là se rendaient pareillement les chefs sudistes et c'est probablement dans cette maison que fut décrété l'assassinat

[1] Booth ne tomba pas sous la balle du capitaine Doherty. Ce fut le lieutenant du peloton commandé par Doherty qui abattit le meurtrier, cherchant à s'évader de la grange où Doherty s'apprêtait sûrement à le cueillir mort ou vif. A qui revenait le mérite de cette capture ? à qui la prime des cent mille dollars ? La question fut déférée aux tribunaux. Elle y est peut-être encore.

Notre colonel Doherty résidait, en ses dernières années, au nº 75, rue Girouard, dans la petite maison située à la tête de l'avenue Cadoret, voisine du Séminaire.

de Lincoln. Un fils, âgé de dix-huit ans, de Mme Surratt, accompagna Booth au théâtre où le crime fut perpétré et tint à la porte le cheval scellé qui permit à l'assassin de fuir aussitôt au loin. Lorsque les perquisitions commencèrent chez Mme Surratt, on jugea opportun d'éloigner le fils dont la tête était mise à prix. Il fut envoyé à Montréal et confié à un ami, avec instruction de le cacher chez M. le curé Boucher. Le serviteur de celui-ci, M. Dutilly, vivant encore l'été dernier à Northampton, Mass., alla recevoir le fugitif et lui fit traverser le fleuve dans une petite chaloupe, malgré les glaces mouvantes de la fin de novembre.

Le jeune Surratt passa l'hiver sous le toit du presbytère, ne se montrant aux paroissiens qu'à l'office du dimanche. Il vint quelquefois à Saint-Hyacinthe chez la sœur de M. Boucher, Mme Moison, dont la maison occupait, rue Mondor, no 93, l'emplacement du bureau actuel de M. le notaire Saint-Germain.

Entre temps, Mme Surratt monta à l'échafaud. La paix conclue, le fils se livra aux autorités policières de Washington. Après une longue enquête, où M. Dutilly fut appelé à témoigner, les juges rendirent la liberté à l'inculpé.

Notre peuple avait sincèrement déploré la mort tragique de Lincoln ; il n'avait pas renié ses sympathies pour les Sudistes. Elles s'étaient affirmées ostensiblement dans les journaux des deux langues dès le début des hostilités ; elles persistèrent au cours de la guerre malgré les défaites, malgré l'écrasement final. Quel était le motif réel de cette sensibilité ? Je ne puis le découvrir et cela m'est une énigme. Serait-ce la pensée du maintien de l'esclavage des noirs ? Qui le croira ? Je n'y vois en définitive qu'un mouvement fugace, un enthousiasme issu de la première bataille, celle

de Bull Run, qui, à la surprise de tout le monde, mit le Nord en déroute. Ces planteurs de tabac, de coton, de canne à sucre, ces pachas entourés de troupeaux noirs, ces belligérants sans navires de guerre, sans fabrique d'armes et de munition, démunis de toutes les nécessités de la guerre, ils avaient donc des hommes, et, qui plus est, des hommes de guerre ! Vive le Sud ! On se rappellera peut-être que quelque chose d'analogue se produisit dans les esprits lors de la guerre de la fin du siècle dernier entre la Russie et le Japon. A première vue, il semblait dans l'estimation commune, que le colosse russe n'eût qu'à se dresser pour faire entrer les Japonais sous terre. Et voici que ce petit peuple fait mine de résister ; il résiste effectivement, victorieusement. Aussitôt nos vœux allèrent au petit, à David devant Goliath.

Loin de comprendre cet état d'âme, qui n'est pas sans noblesse [1], les Nordistes entreprirent de punir comme un crime positif notre penchant pour leurs ennemis et ils trouvèrent le secret d'être cruels à l'excès. Les accords commerciaux entre peuples, il faut une atmosphère de

[1] Je trouve une preuve concrète, abusive presque, de ce sentiment dans la conduite d'une famille de Saint-Hyacinthe à l'égard d'une fille d'esclave née en Georgie. Cet énoncé éveille, je n'en doute pas, chez le vieux lecteur, le souvenir de la famille Léandre Boivin, au n° 177, rue Girouard, et de sa pupille noire, Mademoiselle Guilmartin. Celle-ci vécut dans la maison Boivin comme une fille d'adoption, tenue au même rang que les autres enfants et fréquentant comme eux la société de Saint-Hyacinthe. De manières plaisantes, instruite, distinguée, Mlle Guilmartin faisait oublier sa couleur pour laisser percevoir ses qualités intérieures et l'agrément de sa personne. Elle épousa M. Talbot, député de Bellechasse.

Pareillement, le Séminaire de Saint-Hyacinthe se flatte d'avoir toujours vu, durant la dernière moitié du siècle passé, et au début de celui-ci, un collégien noir dans ses murs. L'un, R. Morris, devint avocat à Boston avant l'abolition de l'esclavage ; un autre, R. Uncles, entré en 1883, est prêtre-professeur à Baltimore ; un troisième est médecin à Montréal.

confiance et de cordialité pour les créer et les maintenir. Les Etats du Nord pénétrés d'aigreur dénoncèrent le traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis et le firent abroger en 1866. En vain, nos hommes publics protestèrent, firent démarche sur démarche pour éviter le rappel du traité ; ils ne surent trouver, sans s'humilier outre mesure, le chemin de l'entendement des Américains [1].

Notre région, toutes les régions agricoles du Canada souffrirent de cet isolement. Au lendemain de la grande guerre européenne terminée en 1918, les articles de consommation se vendaient au poids de l'or : beurre 75 sous la livre ; fèves, pois, 10 sous ; dinde, volaille, 50 sous ; le foin à 35 dollars la tonne. J'écris à dessein ces chiffres fabuleux pour l'enseignement des générations futures. Les agriculteurs exultaient ; les consommateurs gémissaient. Quelle eût été alors l'angoisse de l'économe du Collège qui notait vers 1862 : « Le bœuf à 4 sous ! qu'allons-nous devenir ? Comment nourrir les élèves ? » Les pensionnaires de table ne payaient alors que 60 dollars par année !

De même après la guerre américaine, en dépit de la barrière douanière, les produits canadiens trouvent encore des prix rémunérateurs, sauf le beurre qui est offert à 11-13 cents en 1867. Mais l'équilibre économique américain ne tarda pas à se rétablir au détriment inévitable de l'équilibre canadien. Par surcroît, les Américains soldent leurs maigres achats avec des valeurs dépréciées. MM. Corcoran

[1] Ils oublièrent d'invoquer le fait que, durant la guerre, les Nordistes exploitèrent à Upton, près des fermes de M. Pilon, ancien député de Bogot, un filon de galène qui rendit une soixantaine de tonnes de plomb. Un plomb canadien, mascoutain presque, aura contribué à l'abolition de l'esclavage des noirs !

et Saint-Jacques ont ouvert un bureau d'échange et de courtage dans le magasin de ce dernier ; ils offrent de recevoir les *greenbacks*, moyennant un décompte de 25 %.

Les temps sont difficiles, c'est indubitable. Toutefois, ce ne sont pas les jours de désolation dont j'avais entendu parler avant de consulter les documents imprimés. Et je m'explique difficilement la folie d'émigration envahissant, à cette époque, notre population rurale pour se continuer pendant deux à trois décades d'années. C'est désolant, c'est stupide, répètent les chroniqueurs ! Quelles sont les familles du comté de Saint-Hyacinthe et des comtés voisins dont aucun des membres n'a passé la frontière ? Leur nombre atteindrait-il le chiffre mille ? Et combien de familles ont émigré en bloc ! De mes quarante compagnons d'école dans la riche paroisse de Belœil, plus de la moitié disparut et ne revint pas.

Même hégire dans notre petite ville dont la population n'accuse aucun accroissement entre les années 1851 et 1871. A preuve d'ailleurs, et sous forme anecdotique, l'escapade romanesque de trois adolescents, anciens collégiens, enfants de citoyens notables qui, sans avis aux parents, s'engagent dans la marine américaine et se rendent à New-York dans ce dessein. Deux revinrent aussitôt sans avoir goûté la gamelle du bord. Le troisième fit un long voyage. Connaissances, impressions exotiques, il en cueillit de belles que sa plume nous fit connaître. Longtemps, il écrivit dans les bureaux du gouvernement fédéral. Il publia quelques livres instructifs et fournit aux journaux, jusqu'à ses derniers jours, de nombreuses et charmantes nouvelles, signées : Sylva Clapin.

J'ai lu quelque part que la loi de milice canadienne

stimula la désertion de nos jeunes gens. Sans connaître tous les détails de cette loi — dite loi Cartier, loi Dorion — il m'a paru néanmoins qu'il n'y eut jamais d'enrôlement forcé proprement dit. Villes, villages et campagnes devaient présenter un nombre déterminé de recrues, proportionnellement à leur population : 300 par la ville et la paroisse, 900 au total par le comté de Saint-Hyacinthe. A défaut de volontaires, le tirage au sort s'imposait, mais ce dernier recours ne fut exercé nulle part. Par ailleurs, la mobilisation était plutôt un engagement d'ordre récréatif. Endosser l'uniforme, vivre une dizaine de jours sous la tente, dans le voisinage du plus gros bourg du comté, se tenir quelques heures dans le rang, l'arme au bras, il n'y avait rien là-dessous de bien vexant. Les compensations ne manquaient pas : déplacement au frais de l'Etat, chevrons et galons honorifiques, rétributions sonnantes, visites, soirées dans les familles. Partout où il s'établissait, le camp devenait l'événement social de la saison. Notre population, féminine et masculine, conserve le souvenir des neuf bataillons installés, en juillet 1870, sur les limites actuelles de la cité, à l'ouest. Ils étaient commandés par le corpulent colonel Audet. Toute la ville, écrit le journal, se rendit au « marché à foin », à 5 heures, pour assister à la revue précédant le licenciement des troupes.

Une couple de fois, l'enrôlement prit un caractère sérieux. En 1866, lorsque les *Fénians* pénétrèrent en armes dans les comtés de Brôme et de Missisquoi pour être refoulés aussitôt, et en 1870, sous le coup de la même menace, alors que le Prince Arthur demanda une levée de troupes canadiennes.

Pendant que les miliciens paradaient, que faisaient nos Athéniens de Saint-Hyacinthe ? Ils s'entraînaient à leur façon : ils palabraient, ils discutaient. De nouveaux porte-parole avaient grossi leur nombre. En 1864, l'avocat David Girard ouvrit un bureau « porte voisine de M. Taché » ; en 1866, les avocats J.-S. Lippé et J.-A. Simard convoquent leurs clients, le premier dans la « maison Archambault », le deuxième à la « porte voisine du *Courrier* ». Dans le même temps, M. Honoré Mercier a pris possession du bureau, rue Girouard, attenant au pignon de la maison du notaire O. Désilets, située à la tête de la rue Mondor. L'année suivante, M. Prisque Letendre viendra partager le bureau et le souci de la clientèle de M. Mercier. M. Louis Tellier, agrégé au barreau en 1866, continuait ses fonctions de magistrature anticipée au greffe du protonotaire. M. A.-T. Bernier, avocat — qui fut surintendant de l'Instruction publique, à Manitoba, puis sénateur, — M. Adolphe Chicoine, avocat, publiciste, futur député de Wolfe, M. Lucien Huot, avocat, M. Alphonse Lusignan, avocat, homme de lettres, M. Chrysostome Langelier — le grand Chrysos de 6 pieds 4 pouces, — rédacteur au *Courrier*, à la *Gazette*, à la *Nation*, M. Ferd. Gagnon, avocat, célèbre chez nos voisins franco-américains, M. T.-S. Richer, avocat, viendront s'adjoindre prochainement à la jeunesse intellectuelle de Saint-Hyacinthe [1].

[1] En 1871, le barreau de Saint-Hyacinthe se glorifiera de la présence de vingt avocats dont on aimera lire les noms et l'adresse : Bachand et Bourgeois, rue Girouard. — Firmin Beaudry et A. Lusignan, rue Cascade. — A.-T. Bernier et A. Chicoine, angle Dessaulles et Laframboise. — W.-H. Chagnon et V.-B. Sicotte. — Louis Delorme, rive sud. — P. de La Bruère, Louis Tellier, De Lorimier, au bureau du protonotaire. — R. Fontaine, H. Mercier, P. DeCazes, rue Girouard, coin Sainte-Marie. — Jules Lamothe, à l'ouest de la ville. — Aug. Papineau et F. Morisson, rue Girouard, coin Laframboise. — Th. Richer, rue Girouard. — Joseph Roy, rue Cascade, coin Saint-Hyacinthe.

Intéressantes recrues, n'est-ce pas ? et je n'ai pas encore présenté M. Oscar Dunn, l'homme qui, le premier, se gratifia et gratifia ses amis de l'épithète athénienne. Conformément à son tempérament saturé d'admiration pour la race d'Agamemnon, M. Oscar Dunn ne voulut d'autre clientèle que le grand et vague public auquel il s'adressa incessamment, toute sa vie, par la parole et par la plume. Il pressentit sa vocation de publiciste sur les bancs du Collège ou, pour mieux dire, sur « la petite table du coin », à la chambre de son mentor M. l'abbé Fr. Tétreau. Tout jeune collégien, il écrivait dans les journaux. Cet attrait le ramena, en juin 1866, à Saint-Hyacinthe, où il entreprit la rédaction du *Courrier*. Il y trouvait ses prédécesseurs MM. de La Bruère et Mercier ; il y rejoignait, pour ainsi dire, son vieux professeur, M. Tétreau, auquel il écrivait, avec une pointe de malice ironique, en juin 1863 : « Vous voilà écrivain politique ! »

Qui ne versait dans la politique à cette époque où de grands événements gouvernementaux se préparaient en notre pays ? « Une immense espérance traverse la terre », répétaient les lyriques. Au vrai, il s'agissait du changement de la constitution régnante depuis l'Union des Canadas, en 1840. Vingt-cinq années avaient passé sur ce régime. Années de purs combats politiques, années de luttes visant à la prépondérance raciale ; années de compétition entre les chefs et partant d'acrimonies individuelles. Années de gloire, tout de même, pour les Canadiens-Français puisqu'elles ont mis plusieurs de nos compatriotes en une évidence se confondant avec la supériorité.

En 1865, les mêmes lutteurs s'affrontent au sujet d'un projet de Confédération aux termes duquel les provinces

canadiennes seront toutes sujettes à une administration centrale concernant les intérêts généraux et communs, mais chaque province ayant sa législature particulière et locale, avec des droits définis.

La république fédérative fonctionne parfaitement chez nos voisins américains ; une telle fédération vaudra-t-elle pareillement pour des colonies ? Ce sera une innovation ; rien d'approchant n'a été tenté encore par les colonies britanniques. A voir le tableau, popularisé par la gravure, de la Conférence préparatoire tenue à Québec, en 1864, par les délégués des provinces, on perçoit que ces hommes sont conscients des difficultés et des responsabilités de la fondation projetée. Et cela leur concilie notre opinion. Il m'aurait plu de découvrir, dans ce groupe, un personnage de Saint-Hyacinthe. Attendons l'année 1887 et nous verrons notre concitoyen l'honorable Honoré Mercier, chef du Parlement de Québec, présidant une Conférence des Provinces, cherchant à corriger certains rouages secondaires du régime fédératif.

Le chroniqueur ecclésiastique du Séminaire écrivait, en 1865, au début de la campagne politique, touchant la Confédération : « La question est grave ; je la dirais menaçante pour les Canadiens-Français », et quelques mois plus tard : « D'après les rumeurs, nous aurons une Union fédérale avec d'amples pouvoirs laissés aux gouvernements locaux. » Si vous daignez réfléchir sur ces lignes, vous y découvrirez un changement d'idées que je veux signaler parce que pareille évolution s'est produite, semble-t-il, dans nombre d'esprits modérés.

A la chute du ministère S. McDonald-Sicotte, *Le Courrier*, rédigé par M. Honoré Mercier, refusa son allégeance au

ministère S. McDonald-Dorion et passa à l'oppositon avec M. Cartier. Mais lorsque le ministère Taché-J.-A. McDonald, dont M. Cartier faisait partie, parut rechercher l'alliance des chefs ontariens, de M. Brown en particulier, pour atteindre ses fins fédératives, M. Mercier ne se sentit plus en communion d'idées avec les directeurs du *Courrier* et, sans rompre totalement, il céda la rédaction de ce journal à son ami M. Oscar Dunn. Il y revint l'année suivante avec les collaborateurs MM. P. de La Bruère, T.-A. Bernier, Paul DeCazes, tous animés de l'intention de favoriser un essai de Confédération suivant le programme de M. Cartier, si le suffrage populaire l'agrée. Nouvelle rupture de M. Mercier lorsque M. Cartier fait savoir que le gouvernement impérial, avisé par le Parlement des Canadas-Unis, qui n'a pas consulté l'électorat, sera appelé à nous constituer en Confédération.

La Chambre, siégeant à Québec [1], ratifia la proposition du ministère par le vote de 91 voix affirmatives contre 33 négatives. Notre ancien maire, M. Laframboise, prit rang parmi les opposants. Il y risqua son mandat de Bagot et le perdit effectivement aux élections générales de septembre 1867. Celles-ci donnèrent une immense majorité aux promoteurs de la Confédération.

Le 17 mai précédent, M. Cartier avait joui par anticipation de ce triomphe lorsque, revenant d'Angleterre, il s'arrêta à Saint-Hyacinthe et reçut les félicitations écrites du clergé et de la ville et de deux cent cinquante citoyens, dont j'ai lu les signatures. Pareilles ovations, suscitées en divers points de la Province de Québec, assurèrent à son

[1] Le Parlement de l'Union tint à Québec les sessions de 1864 et de 1865.

parti la majorité des suffrages dans 50 comtés. Seuls, presque, dans notre région, les deux députés de Saint-Hyacinthe, M. Kierskoski et M. Pierre Bachand, échappèrent à la catastrophe générale, ainsi que l'indique le tableau suivant :

COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE

ÉTAT DES POLLS (septembre 1867).

	Fédéral.		*Local.*	
	Raymond	Kierskoski	Lanctot	Bachand
Saint-Hyacinthe, cité. . .	60	237	61	236
N.-D. de Saint-Hyacinthe.	91	185	85	189
La Présentation	114	90	114	89
Saint-Damase	221	171	221	171
Saint-Charles	54	118	54	118
Saint-Judes	101	173	101	177
Saint-Barnabé	50	106	49	105
Saint-Denis	233	29	232	28
	924	1109	917	1113

Majorité pour M. Kierskoski 185
Majorité pour M. Bachaud. 196

Ce tableau est intéressant et instructif à divers points de vue. Voyez les nombres afférents à telle et telle paroisse ; comparez-les aux chiffres que ces mêmes paroisses offrent aujourd'hui en des circonstances analogues. Que de changements et dans la population des électeurs et dans le sens de leurs votes ! C'est que, à compter de 1867, les partis politiques prirent une autre signification. Jusque-là, me disait récemment un ancien politique encore jeune malgré ses huit décades d'années surchargées de sept ans, la jeunesse instruite, celle de Saint-Hyacinthe notamment, se

réclamait du parti de Sir H. Lafontaine, du parti libéral-conservateur. A l'abri de cette gémination, les opinions se concertaient sans se confondre, sans se heurter non plus, comme le montre la succession panachée des rédacteurs du *Courrier* [1].

* * *

Après avoir mené une campagne politique pour M. Oscar Dunn dans Saint-Hyacinthe et une autre pour M. François Langelier dans Bagot, M. Mercier se fit attribuer, en 1872, le mandat du comté de Rouville grâce à un incident, de saveur archaïque, qui mérite d'être souligné.

M. Guillaume Cheval détenait le mandat de Rouville depuis 1867. C'était un brave homme, sans instruction, tandis que M. Mercier, avocat, journaliste, orateur, se présentait sous les auspices des jeunes politiciens dont Saint-Hyacinthe était le foyer rayonnant. Hésitant entre l'homme instruit et l'honnête plébéien, les électeurs de Rouville, avant la votation, soumirent le choix du candidat à l'arbitrage du curé de Saint-Césaire, M. Provençal qui, après avoir pris l'avis des notaires Tessier et Gaboury de Saint-Césaire et de l'avocat Chagnon de Marieville, se prononça en faveur du candidat instruit. M. Cheval accepta la sentence arbitrale, sauf à se reprendre sans empêcher le mandat de Rouville de passer à M. Mercier.

Sur ces entrefaites naquit le parti politique dit « National », avec un programme de revendications tendant à la création d'une opinion provinciale où viendraient se fondre,

[1] J'ai déjà noté la rencontre des *rouges*, mais ce n'est qu'en cette année 1867 que j'ai trouvé la signature « *Un bleu* », au bas d'une communication, d'un citoyen de Saint-Pie, adressée au journal *Le Courrier*.

dans l'occasion, les opinions des partis et des individus. MM. Dorion, Loranger, Laframboise, Jetté, David, Béïque, Langelier, promoteurs de ce mouvement, étaient les contemporains et les amis de M. Mercier ; ils gagnèrent son assentiment. Mais en donnant son adhésion au nouveau parti — parti d'opposition à M. Cartier — le député de Rouville marquait son éloignement définitif de plusieurs camarades politiques, et la fin de ses relations amicales avec *Le Courrier de Saint-Hyacinthe.*

A l'avènement du gouvernement Mackenzie, en 1874, M. Mercier refusa d'entrer en compétition avec M. Cheval pour le mandat de Rouville. Je le vois dans Bagot menant, contre M. Mousseau, pour son ami et associé de bureau, M. l'avocat J.-B. Bourgeois, une vigoureuse campagne électorale qui ne réussit pas au gré de ses désirs. Son candidat n'y remporta pas la victoire, mais il y cueillit tout de même, aux yeux des gouvernants, les épaulettes qui lui valurent la magistrature en 1876 [1].

En attendant de meilleurs jours, MM. Bourgeois et Mercier se donnèrent totalement à leur profession. Ils recevaient leurs clients dans une petite maison blanche située rue Girouard, nº 165, sur l'emplacement de la Banque de Commerce. M. Bourgeois résidait dans la maison de

[1] Au cours de sa campagne, le colossal M. Bourgeois, dont le verbe était entendu d'une rue à l'autre, s'attira une réplique ironique qu'il aimait raconter. Il était connu à la ville et à la campagne qu'il commandait la plus forte pointure pour sa coiffure et il badinait volontiers sur ce fait. « Une grosse tête, disait-il un jour à un cultivateur, son partisan, cela contient plus d'intelligence. » « C'est peut-être vrai, remarque le malin paysan, mais, chose curieuse, il nous arrive parfois de trouver dans nos cultures de grosses, de très grosses citrouilles qui ne renferment qu'une graine ! » Si l'espace le permettait, j'aurais plaisir à écrire qu'en deux circonstances particulières, M. Bourgeois montra une grandeur de cœur à la mesure de sa personne.

bois, construite sous ses ordres, à l'angle sud des rues Girouard et Sainte-Marie. M. Mercier avait élu domicile dans la jolie petite maison de brique bâtie en retrait sur la rue Laframboise, nº 15, pour l'agent des seigneurs. C'est là que naquit l'honorable Honoré Mercier, ministre actuel dans le Cabinet Taschereau.

L'année 1878 offre une deuxième page mémorable de l'histoire des luttes électorales dans le comté de Saint-Hyacinthe. Avec quelque chose en plus, c'est la répétition de l'année 1863 célèbre par la double élection dans chacun des comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. 1878 déborde le cadre que j'ai assigné à ce chapitre, mais le lecteur aimera probablement à trouver ici la relation ininterrompue des faits et gestes de notre distingué concitoyen, M. Mercier, durant toute la durée de son séjour en notre ville, c'est-à-dire jusqu'en 1881.

A Québec, en mars 1878, le Cabinet Joly succédait au Cabinet Boucherville. MM. Félix Marchand, Pierre Bachand, François Langelier, trois anciens élèves du Collège de Saint-Hyacinthe et tous trois bien connus en notre ville, faisaient partie du nouveau Cabinet. M. Mercier se contenta de participer par la parole et par la plume aux élections qui suivirent, en mai. Celles-ci apportèrent des surprises : M. Blais, libéral, l'emporta sur M. Dupont dans Bagot ; M. Bachand, député de Saint-Hyacinthe depuis 1867, faillit succomber dans la lutte contre M. Ant. Casavant, agriculteur de Saint-Dominique.

Décompte fait de tous les élus, le ministère Joly put se tenir debout quoique dans un état d'équilibre instable et menaçant. Ce qui ne l'empêcha pas de venir se réjouir ici,

le 7 mai, avec ses amis de Saint-Hyacinthe. « C'est fête au Village », écrivit le même jour *Le Courrier*. Il y aura force discours et « comme on veut être économe en tout et partout, M. Bachand, dit-on, ne sera pas tenu dans son discours d'observer les règles de la grammaire ; M. Marchand se dispensera d'être éloquent. Par retranchement, on croit même que M. Delorme brillera par son absence et que M. Mercier sera poli à regret. La rumeur ajoute que M. Desmarais ne veut pas se soumettre à cette parcimonie et qu'il parlera plus que moins ». Jolie boutade, n'est-ce pas, qui ne dépasse pas les bornes de la satire ironique.

Entre temps, le Parlement fédéral ayant pris fin, le ministère McKenzie convoqua l'électorat. La compétition à Saint-Hyacinthe mit en présence deux amis que nous avons vus au début de ce chapitre partageant la même table de la pension Côté. Sans avoir renoncé totalement à leur ancienne amitié, les deux commensaux de 1863 cheminaient depuis quelques années par des sentiers politiques divergents. Ils se retrouvèrent et se heurtèrent en septembre 1878.

Dès l'annonce des élections générales, les conservateurs offrirent la candidature à M. l'avocat Louis Tellier qui tenait bureau avec M. A.-O.-T. Beauchemin, ex-notaire de Roxton, reçu au barreau de Saint-Hyacinthe.

Les libéraux ne pensèrent pas à un autre candidat que leur député sortant, M. Louis Delorme. Au moment de commencer sa campagne, M. Delorme se récusa ; il avait accepté le poste de greffier de la Chambre d'assemblée. M. Mercier résolut alors de briguer les suffrages. Une lutte épique s'annonçait qui ne durerait que trois semaines.

Personne ne mettait en doute le talent, l'honorabilité

de M. Tellier. M. Mercier avait paru sur presque tous les hustings du comté de Saint-Hyacinthe et des comtés voisins. On aimait sa parole d'une verve tranchante, généralement courtoise. Le tarif douanier — la protection nationale (N. P.). — fut l'enjeu de la lutte. Protection limitée, illimitée, agricole, industrielle, tous les aspects de la question tarifaire passèrent sous les yeux et dans l'entendement des électeurs. Les grands chefs de parti, M. Laurier, M. Chapleau participèrent aux assemblées régionales. A leur suite, MM. de La Bruère, Mousseau, Ald. Ouimet, Bergeron, Corneiller, pour M. Tellier ; MM. Joly, Dessaulles, Morisson, Fontaine, l'avocat O. Desmarais (arrivé à Saint-Hyacinthe en 1876), pour M. Mercier, s'employèrent sans répit, se multiplièrent pour leur candidat respectif.

La victoire resta indécise jusqu'aux heures tardives du jour du vote, le 17 septembre. Il vint même aux oreilles de M. Tellier que son rival était élu par six voix et son organe résonnait encore sous le coup de cette fatale nouvelle lorsqu'il reçut l'assurance que cette majorité de six voix lui était attribuée par l'officier rapporteur.

Le nom de M. Pierre Bachand n'a pas été mentionné dans l'énumération des politiciens nommés plus haut. C'est que l'honorable trésorier provincial était alors sous l'emprise de la maladie qui le conduisit au tombeau le 3 novembre de la même année. Le lieutenant-gouverneur Leteiller l'avait visité le 27 août. Il expira dans sa grande maison de brique, à l'angle ouest des rues Girouard et Sainte-Marie [1].

[1] Jeune avocat, M. Bachand résidait dans la maison de brique, dite longtemps : « Maison Bachand », sise à l'angle est des rues Girouard et Bourdages. Aujourd'hui, un enduit de ciment recouvre totalement l'ancienne maison et la dérobe aux regards.

Ses obsèques furent les plus pompeuses qu'on eût vues. Les honorables Joly, Sicotte, Laframboise, Marchand ; MM. Dessaulles, Delorme, Loranger, Louis Marin tenaient les cordons du poêle.

L'honorable M. Bachand naquit à Verchères en 1835. Il passa sa jeunesse à Saint-Damase et étudia au Collège de notre ville. Avocat en 1860, il forma société avec M. Bourgeois. Nous avons vu qu'il gagna les suffrages des électeurs en 1867. Aux élections de 1871 et de 1875 — toujours pour le Parlement provincial — il n'eut pas de concurrent.

Le regretté défunt fut le premier notable inhumé dans le nouveau cimetière de la ville. Le monument élevé sur sa tombe est le résultat d'une souscription publique.

M. Mercier succéda à M. Bachand dans le Cabinet Joly. Le 3 juin 1879, les électeurs du comté de Saint-Hyacinthe ratifièrent cette nomination en donnant au nouveau ministre une majorité de 307 voix sur son compétiteur, M. Ant. Casavant.

Lorsque vint la chute du Cabinet Joly, le 30 octobre 1879, l'honorable M. Mercier reprit parmi nous l'exercice de sa profession d'avocat, en société avec M. Desmarais. Celui-ci succédait, dans ce même bureau, à M. Forget qui fut le premier gouverneur de la province Saskatchewan, en 1905.

M. Honoré Mercier garda le mandat de Saint-Hyacinthe jusqu'en 1890, mais il quitta notre ville en février 1881 et alla s'établir à Montréal [1].

[1] Ses amis lui offrirent un banquet le jour de son départ. Sur le menu du repas, on lisait entre plusieurs articles : « Pâté de poulets à la Mercier ». *Le Courrier* repartit avec une malice implicite, cette fois : « Ces petits coqs ont dû être bien *honorés*, mais il ne faudrait pas en conclure que notre député est un homme à toute sauce ! »

Pendant que les politiciens faisaient connaître notre ville au dehors, nos administrateurs municipaux gémissaient sur la solitude de nos rues, sur le marasme dont souffraient nos établissements commerciaux. Une idée originale leur vint à l'esprit. Je la signale parce qu'elle révèle le pressentiment d'une source de bien-être ouverte largement aujourd'hui aux villes et aux villages. Le tourisme n'existait pas à cette époque éloignée, le mot n'apparaît pas dans les écritures, mais le touriste est de tous les temps. Invitons les voyageurs, se dirent nos devanciers, et en mars 1866, dans *Le Courrier* de Saint-Hyacinthe, 1re page, 1re colonne, en caractères dignes d'une proclamation royale, je lis cet appel : « Touristes et citadins trouveront ici une excellente pension privée chez Mme Desforges qui a succédé à Mme Pageau (dans la grande maison Désilets, à la tête de la rue Mondor), des salles de lecture à l'Union catholique, à l'Institut, un théâtre, etc. » Autre appel, l'année suivante, avec la mention d'un amusement d'hiver, d'un *Glaciarium* — fi du prosaïque champ de patinage ! — sur le lac de la villa Cadoret.

Mieux encore que tout cela, l'élément industriel donnera la vigueur, la prospérité à notre ville, et cela viendra. M. Oscar Dunn, revenu au *Courrier* — après un stage de plusieurs mois au *Journal* de M. Weiss, à Paris, — écrit en 1870 : « Il n'y a pas un homme qui, en voyant le beau spectacle que présente l'Yamaska près du pont Barsalou, ne se dise qu'il y a là un champ immense ouvert au capital et à l'esprit d'entreprise. Saint-Hyacinthe, disons-le avec orgueil, peut se vanter jusqu'à un certain point de l'un et de l'autre. Notre ville possède des hommes entreprenants qui se sont lancés hardiment dans la carrière de

l'industrie. La magnifique fabrique de chaussures de MM. Côté et Côté, les moulins à farine, à carder et la belle fabrique d'étoffe de MM. Dessaulles et Barsalou, la fonderie si prospère de M. Augustin Chagnon, tout cela dit assez que nos citoyens ne manquent pas d'énergie, ni d'esprit d'entreprise. Mais que d'espace il reste encore ! » C'est à combler ce vide que nos chefs municipaux vont s'employer. La présence au Conseil de ville de représentants qualifiés du progrès, de l'industrie, de la finance, inspire les plus riants espoirs.

Deux tâches s'imposent simultanément à leur zèle : la construction d'un aqueduc et la multiplication des fabriques. Et pour les stimuler, les promoteurs de chemins de fer, ou de bois (ces derniers, dit un malin, sont préférables aux chemins de boue !) soumettent deux tracés à la considération d'une assemblée de citoyens convoqués à cette fin, et qui, après discussion, opinent pour un « chemin à lisses de bois », entre Saint-Hyacinthe et Saint-Guillaume.

Pour mener ces entreprises à terme, il faut de l'argent, il faut une banque, une banque de fondation locale [1], dont les directeurs et gardiens seront choisis parmi nous. Ils en causent en assemblée publique pour se heurter aussitôt à une grosse difficulté. La loi d'incorporation des banques requiert un capital de $500000 ! Heureusement M. Bachand, M. P. P., laisse entendre qu'il y a avec la loi des accommodements. Telle banque incorporée n'avait que $100000, telle autre 83000 seulement. Inscrivons le plein capital

[1] En 1835, MM. de La Bruère, Pacaud, Morisson, ouvrirent à Saint-Hyacinthe « la Banque Canadienne » qui traversa les temps troublés de 1837 et cessa ses opérations en 1838.

requis et versons $200000. Mais avant l'accomplissement de ces obligations, la Banque des marchands — M. Henri Barbeau, directeur — devance ici la Banque de Saint-Hyacinthe. Celle-ci ne sera incorporée qu'en avril 1873. Dans une assemblée tenue, le 27 janvier 1874, sous la présidence de M. le Dr Mailhot, M. l'avocat J.-B. Bourgeois agissant comme scrutateur, elle élira ses premiers directeurs : MM. P. Bachand, F.-X. Cadieux, G.-C. Dessaulles, Fr. Cadoret, J. Barsalou, W.-H. Chaffers, Victor Côté, R. Raymond et Ch. Saint-Jacques. A une réunion subséquente des directeurs, M. P. Bachand fut élu président, M. F.-X. Cadieux, vice-président, M. Romuald Saint-Jacques, caissier. Huit jours après, la nouvelle banque est heureuse de faire savoir que la Banque des Marchands accepte ses billets. Après diverses péripéties que ses actionnaires ont plus d'un motif de ne pas oublier, la banque de Saint-Hyacinthe fermera ses guichets en juin 1908.

Après la banque, l'aqueduc ; après les remous d'argent, les ruisseaux d'eau souterraine dans nos rues ; et ces derniers sont le corollaire des premiers ; ils en sont les premiers fruits. Chose curieuse, le gros événement qui se prépare semble dériver d'un projet d'achat d'une pompe à incendie, mue par la vapeur, publié dans le journal le 7 septembre 1871, cinq ans avant l'incendie qui, en 1876, balaya notre ville encore démunie d'une pompe à vapeur.

Aussitôt émise, l'idée d'un aqueduc s'ancra dans les esprits. Je lis qu'un monsieur Martel, de l'Assomption, invité par quelques citoyens, approcha le Conseil et nos financiers, en septembre 1871. Il propose la formation d'une Société, au capital de 25000 dollars, dont les actions seront offertes à vingt dollars l'une. L'eau captée aux

sources du coteau de Saint-Dominique sera recueillie dans un réservoir élevé sur le plus haut point de la ville.

Une année passera, une deuxième année menace de passer pareillement dans le silence, lorsque les pompiers de Saint-Hyacinthe organisent, fin juillet 1873, une manifestation qui ajoute aux charmes de l'amusement le sérieux d'une pensée provoquant à l'action. Invités à visiter l'aqueduc de Sorel construit par MM. Beauchemin et Fils, ils sont debout aux premières lueurs de l'aube incertaine. Drapeau français déployé, musique en tête, jetant au vent leurs chansons joyeuses, ils réveillent adultes et marmots. A six heures, ils arrivent à Saint-Charles, où M. A. Maynard, président du comité du feu, les attend, et le vapeur *Abénakis* est prêt à les recevoir. Le temps de se faire servir une consommation chez les hôteliers Béïque et Saint-Félix, et les voici aussitôt rangés sur le pont du bateau. Au total, ils sont 125 répartis en cinq groupements dont vous aurez plaisir à connaître les officiers :

La Brigade (Etat-Major).

M. Léon Plamondon, surintendant.
M. Isaac Langelier, député-surintendant.
M. J.-B. Bourgeois, avocat, ingénieur (depuis 20 ans !).
M. T.-S. Richer, avocat, secrétaire.

Compagnie I.

M. Jos. Nault, notaire, capitaine.
M. Esdras Bernier, notaire, lieut.
M. Charles Ledoux, secrétaire.

Compagnie II.

M. Ch. Cormier, capitaine.
M. Ambroise Labonté, lieutenant.
M. F.-X. Tétreault, secrétaire.

Sapeurs.

M. J. Ouellet, capitaine.
M. L. Bélanger, lieutenant.
M. N. Chaput, secrétaire.

Constables.

M. Louis Clapin, capitaine.
M. J.-B. Bédard, lieutenant.
M. J.-O. Guertin, notaire, secrét.

A Sorel, les MM. Beauchemin accueillent les excursionnistes au débarcadère et les conduisent au Château-d'eau, pendant que les pompiers sorelois s'apprêtent à donner une démonstration de leur art. La pompe à vapeur de l'aqueduc fascine les visiteurs par son mouvement tantôt rapide, tantôt lent, comme répondant délibérément au signal d'un besoin plus ou moins urgent. Au dehors, deux, quatre bornes-fontaines lancent simultanément autant de jets d'eau puissants. Quelles merveilles, n'est-ce pas, aux yeux de nos pompiers qui ne connaissent que la récalcitrante pompe à bras !

On imagine facilement que M. Léon Plamondon, grand parleur et qu'on aimait entendre dans son milieu, se fit le promoteur d'un aqueduc à Saint-Hyacinthe. Aussi, dès novembre suivant, une bataille s'engage au Conseil sur ce sujet. Il s'agit de prendre en considération les plans d'aqueduc présentés en même temps par MM. Beauchemin et Fils, de Sorel, et par MM. Fréchette et Frère, de Saint-Hyacinthe. M. L. Beaudry, secondé par M. V. Côté, conseille d'étudier les propositions de ces messieurs. M. J.-B. Bourgeois réclame et formule amendement sur amendement. Faute d'entente, le Conseil ajourne au 13 décembre.

A cette date, le Conseil, sur motion de M. Beaudry, agrée de demander à M. Lesage, directeur de l'aqueduc de Montréal « des devis, spécifications et estimations pour la construction d'un aqueduc dans notre cité », et les requêtes de la Compagnie d'aqueduc de Saint-Hyacinthe, de MM. Beauchemin et Fils, de MM. Fréchette et Frère sont laissées sur la table, en attendant le rapport de M. Lesage.

Entre temps, M. Nault, secrétaire-trésorier de la ville, depuis 1870, et son assistant M. E. Bernier renoncent à

leur emploi qui est aussitôt dévolu à MM. les notaires J.-O. Guertin et R. Deschênes.

Enfin, le 24 août 1874, le Conseil octroie une charte à la « Compagnie d'aqueduc de Saint-Hyacinthe », composée de MM. Ant. Maynard, Louis-F. Morisson, Honoré Mercier, Camille Lussier et Silas-T. Duclos.

En vertu de cette charte, la Compagnie jouit d'un privilège exclusif jusqu'au 1er janvier 1924. Elle posera 24 bornes-fontaines, chacune capable de lancer un jet d'eau vertical à 75 pieds de hauteur, et recevra 600 dollars annuellement pour le service des incendies. En tout temps, à compter de janvier 1902, le Conseil aura le droit de prendre possession de l'aqueduc moyennant le paiement de sa valeur, à dire d'experts.

Le 2 septembre 1875, les conduites d'eau sont placées sur tout le parcours de la rue Cascade, dans les rues Bourdages, Laframboise et Girouard. Dans quelques jours, le Séminaire recevra l'eau de l'aqueduc. Un essai sur la rue Cascade a fait voir un jet d'eau s'élevant « à près de 75 pieds à pic ».

Ce résultat fait naître des vocations de pompiers volontaires. Une nouvelle « Compagnie de pompiers propriétaires », dirigée par M. Nault, s'exerce au couplage des boyaux, au jeu des bornes-fontaines, des bouches d'incendie.

Pour la première fois, le 2 janvier 1876, l'aqueduc est mis à contribution dans un commencement d'incendie chez M. Fr. Gervais, au coin des rues Concorde et Saint-Louis. En 15 minutes, les pompiers adaptent à la borne-fontaine, coin Cascade et Concorde, 1200 pieds de boyaux apportés de la maison des pompes (rue Girouard).

Comment se fit-il que cette belle et prometteuse organi-

sation fut immobilisée le jour de la conflagration générale de 1876 ? C'est que, en ce dimanche du 3 septembre, la pompe avait été totalement démontée et le service moteur suspendu en vue de retouches et de réparations. Cela arrivait presque tous les dimanches et l'incendiaire, qui n'ignorait pas ce fait, résolut d'en tirer parti pour atteindre plus sûrement ses fins.

Au début, la pompe de l'aqueduc s'alimentait dans le canal d'amenée du moulin seigneurial. On pouvait présumer que cette eau, sans être irréprochable, était préférable à celle que les porteurs d'eau puisaient tout le long de la rive depuis la digue jusqu'au Séminaire. L'attente fut trompeuse. Mêmes éclosions de fièvres typhoïdes se manifestèrent, automne et printemps, dans les institutions et dans les familles. Une première analyse, en 1884, par l'auteur de ces lignes, révéla dans l'eau tirée des robinets un apport d'éléments malsains qu'il fallait éliminer. La prise d'eau fut portée à quelques cents pieds en amont de la digue sans grande amélioration dans l'état sanitaire de la population.

C'est alors qu'il fut proposé d'aller prendre l'eau au lac de la montagne de Saint-Hilaire. Joli projet, qui suscita sur l'heure l'enthousiasme des buveurs d'eau. Mais quelle est la qualité de cette eau, — quelle est la capacité du lac ? Le Conseil chargea son ingénieur d'opérer, pendant l'hiver, des sondages de 20 pieds en 20 pieds sur toute l'étendue du lac et demanda en même temps une analyse bactériologique de l'eau. L'une et l'autre expertise tendirent à l'abandon du projet. Malgré son aspect, l'eau du lac n'a les qualités ni d'une eau de source, ni d'une eau courante. C'est une sorte d'eau morte où abondent les impuretés accumulées par les lavages répétés des hauteurs voisines.

Quant à la capacité du réservoir, la sonde n'indiqua nulle part un fond de plus de 20 pieds.

Grande fut la surprise à l'énoncé de ce dernier résultat. Erreur, disait-on, en rappelant une vieille légende, le lac de Saint-Hilaire communique par des voies souterraines avec les grands lacs d'Ontario ; sa profondeur est insondable ! Non, l'histoire locale d'ailleurs nous enseigne que les seigneurs de Rouville sont les créateurs de cette nappe d'eau. N'ayant aucun pouvoir d'eau sur le front de leur seigneurie touchant à la rivière Richelieu, ils résolurent de construire une digue d'une vingtaine de pieds de hauteur, afin de capter les eaux descendant des buttes voisines et les forcer à mouvoir les meules de leur moulin banal. Ainsi naquit un lac artificiel couvrant le marais traversé antérieurement par une multitude de petits ruisseaux issus du ruissellement des eaux pluviales et de la fonte des neiges.

La ville acheta l'aqueduc en 1894. Elle paya cent mille dollars et plus aux propriétaires qui étaient alors, me dit-on, MM. le juge J.-B. Bourgeois, Louis Côté, Charles Ledoux, M. Bresse, A. Nault. Elle décida peu après de déserter le pavillon du « vieil aqueduc », 223, rue Girouard, et de bâtir son château-d'eau à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui, avec une prise d'eau à quelques cents pieds en amont. Elle y installa, vers 1898, la grosse pompe à vapeur qui continue à parer aux arrêts accidentels du service électrique. En 1899, la ville tenta le traitement chimique de l'eau, par un sel d'alumine, suivi d'une filtration forcée à travers quatre pieds de sable. Ce procédé d'épuration opéra aussitôt une amélioration sensible dans la santé de la population, mais il était d'un fonctionnement

pénible, sujet à des intermittences inévitables. Son grand mérite fut de faire désirer, malgré les frais onéreux qu'elle comporte, l'installation à demeure des bassins de filtration qui ont chassé la maladie totalement. Les médecins regrettent peut-être de n'avoir plus l'occasion de guérir les typhiques ; les communautés, elles, rendent grâces au Ciel de n'avoir plus à redouter les épidémies périodiques.

La ville de Saint-Hyacinthe s'enorgueillit à bon droit de son service d'eau. Il se compare favorablement à celui des plus grandes villes.

Nos établissements industriels auraient-ils gagné à la comparaison durant la période qui occupe notre attention ? Ce ne fut pas faute assurément de tentatives répétées, souvent coûteuses, s'ils tardèrent à prendre essor.

Nous avons déjà mentionné la fabrique de lainage de MM. Dessaulles et Barsalou. Sa naissance avait été saluée comme un événement de première importance. Elle prospéra, mais en 1872, elle arrêta ses métiers vu que les marchands de gros lui retirèrent leur clientèle sous prétexte qu'elle faisait le commerce de détail. Réorganisée en 1873, avec un capital de $90000, sous le nom de « Compagnie manufacturière de Saint-Hyacinthe », par MM. Dessaulles, Delorme, V. Côté, R. Saint-Jacques, Michel Morin, Ch. Ledoux, elle acquit de la défunte société Dessaulles et Barsalou, les « propriétés, moulins, pouvoirs d'eau » et se fit garantir, par la ville, une exemption de taxes pour une période de dix ans.

En 1874, MM. Aug. Papineau et Barsalou se joignirent aux actionnaires ci-haut nommés pour constituer la « Manufacture d'étoffe », dont la haute maison de bois, à toit

aigu, percé d'un triple rang de lucarnes, fut longtemps l'unique ornement de la rue Bourdages, côté sud, près du pont. Le Conseil la gratifia pareillement de l'exemption de taxes pour dix ans et étendit égale faveur, la même année 1874, à l'établissement de MM. Duclos et Payan, rue William, à la manufacture McMartin-Hamel, dont la venue est annoncée, ainsi qu'à la Fonderie des MM. Aug. Chagnon, P. Bachand et Louis Molleur.

Un jour, en octobre 1872, la fortune se présenta à nous, enrubannée, décorée de galons, de cordons, de velours, patronnée par des comtes français, pilotée par M. l'avocat A. Chicoine. A la première entrevue, on ne cacha pas une inclination pour le village Saint-Pie où attendait un puissant moteur hydraulique tout paré et offert en pur don. C'était une ruse, dénuée de sagacité, mais les nobles patrons corrigèrent ce premier faux pas. Comme tous les bons Français, ils possédaient le don terrible et charmant de la familiarité. Ils étaient aimables, distingués, voués aux Bourbons. L'ancêtre de l'un d'eux avait sauvé la vie à l'enfant Louis XIV se baignant dans une pièce d'eau du parc de Versailles. Par faveurs royales, du temps de Vaudreuil, l'aïeul de l'autre hérita de vastes seigneuries aux alentours de Montréal. Au surplus, il descendait des anciens rois d'Ecosse.

Et ils demandaient peu de chose : un simple prêt de $4000 avec obligation de verser immédiatement le premier quart. En retour, ils s'obligeaient à établir une succursale de leur grande Rubanerie de France, c'est-à-dire une fabrique de rubans, de galons, de tirants pour souliers, bottes et bottines.

L'offre trouva aussitôt 60 endosseurs et mille dollars

souscrits séance tenante. Je lis dans la liste de ces promoteurs et souscripteurs : MM. L. Côté, R. Saint-Jacques, J.-B. Bourgeois, Honoré Mercier, Olivier Chalifoux, L. Taché, P. de La Bruère, L. Delorme, les abbés F. Tétreau et A. Dumesnil, professeurs au Séminaire.

En attendant l'arrivée des métiers commandés en France, les nobles tisseurs de rubans et de galons résident parmi nous. Ils se répandent dans la société, font des conférences littéraires, pendant que dans les familles ouvrières, les mères escomptent les profits qui leur viendront des métiers dont on leur promet l'usage à domicile.

Vaines promesses. En juin 1873, des lettres arrivent de France qui jettent l'alarme dans les esprits. La confiance est suspendue, les versements cessent, la Rubanerie s'évanouit. Mais il restera toujours dans notre histoire locale un épisode savoureux digne de l'opérette ou du roman !

Autre miroitement en 1874. « Vive l'industrie, écrit le journal en décembre. Succès aux industriels ; en avant ! Profitons de la crise qui fait fermer les boutiques aux Etats-Unis pour en ouvrir dans notre pays. » Bienvenue à celle qui s'offre à Saint-Hyacinthe !

Il s'agit de la manufacture McMartin-Hamel, désireuse de transporter ici sa machinerie de Montréal afin de tirer parti de la compétence de nos ouvriers en cuir qui font la prospérité de la fabrique L. Côté et V. Côté établie, en 1865, à l'angle sud des rues Cascade et Piété. Le Conseil est prêt aux sacrifices. Il consent à payer $4000 pour compenser les frais de déplacement de la nouvelle manufacture. Celle-ci aura l'usage de la grande construction en brique, de 200 × 50 pieds, à trois étages — achevée en 1873 par la « Société manufacturière » sur la rue Cascade,

près de la rivière, à la tête du pont Barsalou — et d'un pouvoir d'eau moyennant le payement de $1600 par année avec faculté de renouveler le bail pour 2400 dollars après trois années écoulées.

Il restera célèbre dans les fastes de notre histoire, le banquet marquant le début de la Manufacture McMartin-Hamel. Deux cents convives prirent place dans la salle destinée au dépôt des objets fabriqués. MM. Dessaulles, V. Sicotte, L. Tellier, L. Delorme, C.-A. Boivin, L. Beaudry, L. Côté, Honoré Mercier, S. Adam, H. J.-Doherty, T.-S. Richer, choisis à cette fin, accumulèrent des montagnes de victuailles et des paniers sans nombre des vins les meilleurs. MM. le maire Dessaulles, le juge Sicotte, les députés Laframboise, Marchand, Delorme, Mousseau, Bachand, les représentants du clergé, Ouellette et Boivin, du Séminaire, Alp. Gravel de l'évêché, R. P. Bourgeois, O. P., Honoré Mercier, parlèrent. L'opinion surexitée, exubérante d'enthousiasme et d'espérance, inspira aux orateurs de vrais mouvements d'éloquence. M. Mercier voulut y mêler une leçon de morale sociale qui ne fut pas jugée inopportune. « La fête de ce jour, dit-il, n'est pas seulement la fête de l'industrie, mais encore la fête de la concorde et de l'union. Depuis un an, nous faisons moins de politique et plus d'affaires ; nous nous chicanons moins et nous travaillons plus. L'esprit de parti avait divisé nos forces, l'esprit d'association les a réunies ; cessons nos luttes fratricides... : le progrès né de la concorde promet de beaux jours à Saint-Hyacinthe. »

Hélas ! les beaux jours durèrent « ce que durent les roses » ; l'année qui en vit le début en vit aussi le déclin. Le 27 novembre 1875, « le syndic proposé à la faillite de la manufacture

McMartin-Hamel » vendit les machines, les chaussures manufacturées, les créances de la Compagnie à MM. Guillaume Cheval et autres.

J'allais oublier de mentionner la « Compagnie de chaussures de Saint-Hyacinthe » qui commença ses opérations quelques mois avant la mise en marche de la Manufacture McMartin-Hamel. Elle devait sa fondation à MM. Boucher de La Bruère, L. Sarrazin, J.-A. Laferrière, L. Beaudry, A. Boivin, J.-O. Dion, G. Daignault, A. Raymond, A. Farewell.

Les vieux citoyens qui liront ces noms retrouveront autant de partisans avoués d'une même politique. C'était, en effet, une société de conservateurs, un « groupe de bleus », bleus jusqu'aux moelles, selon le langage de cette époque. Le groupe ne répugnait pas à la couleur ; il se réjouissait même de son homogénéité et l'estimait un gage de succès exemplaire. Succès indéniable de fabrication : en peu de mois, la fabrique fut pleine de la cave au toit. Par contre, le trésor se vida ; le crédit cessa et fit présumer une fin prochaine.

Même histoire lamentable, même fin précoce de l'établissement métallurgique du « Village Chagnon », commencé en 1870, sur la rue Bourdages, côté ouest, au delà du chemin de fer. Il y avait là des tours gigantesques, une fonderie capable de couler des canons. J'y vis un jour M. Saint-Germain, frère du notaire Jules, présidant au tournage d'un arbre de couche de cinq pouces de diamètre et long de vingt pieds. Il en tirait des copeaux épais d'une ligne.

Avec ses maisons de maîtres et d'employés, l'établissement Chagnon présentait l'aspect réjouissant d'une « cité ouvrière », telle qu'on en voit en Europe autour d'une

cheminée d'usine. Incendié en 1875, rebâti aussitôt sur un plan plus étendu, il périt d'inanition en 1884. M. Rémi Daigle acheta l'emplacement et les constructions, dont l'une, servant d'entrepôt et de magasin, fut convertie en logis et est encore visible le long du chemin de fer, à l'arrière de la résidence de M. Daigle. Une autre construction est utilisée par la « Conserverie » ouverte en 1929. Des maisons des employés, sur la rue Bourdages, il reste les nos 127, 131, 135.

La scierie Roberge, installée en 1890 à l'angle est des rues Bourdages et Morison, fut détruite par le feu en 1899.

Que de naufrages sur la mer perfide de l'industrie! Que de capitaux engloutis dans les tentatives répétées dont je viens d'écrire l'histoire! Les promoteurs restent tout de même avec l'auréole d'initiateurs dévoués. Puissent-ils trouver leur récompense dans le succès de ceux qui, mieux outillés, les suivirent dans cette voie!

Voici toutefois une entreprise conduite à bonne fin qui ne doit pas l'existence à nos seuls devanciers, mais à laquelle ceux-ci ont collaboré dans la mesure de leur influence. Je veux parler du chemin de fer, sur l'autre rive de l'Yamaska, connu aujourd'hui sous le nom de « Pacifique Canadien, C. P. R. ». J'ai eu quelque peine à l'identifier sous les désignations successives enveloppant son berceau : Saint-Hyacinthe-Stanbridge ; Philipsburg-Doucet's Landing ; Philipsburg-Saint-Aimé ; Stanbridge-Saint-Guillaume ; Champlain-Saint-Laurent ; South-Eastern ; Petit-Tronc. Tous ces noms se résument aujourd'hui dans les trois majuscules C. P. R., dont nul Canadien n'ignore la signification opulente.

C'est en février 1871 que nos progressistes, presque toujours les mêmes et souvent cités dans les pages précé-

dentes, se réunissent en assemblée et délibèrent sur l'opportunité de la construction d'un chemin de fer, ou à lisses de bois, reliant Saint-Hyacinthe à Stanbridge, afin d'y rejoindre le Vermont Central. Un nom nouveau apparaît, M. Foster [1], qui sera, au début, la cheville ouvrière de l'entreprise. Le tracé projeté traversera Saint-Damase, Saint-Césaire, Farnham. De Québec où le Parlement tient session, notre député, M. Bachand, approuve et exprime le désir que le tracé passe aussi par Saint-Pie, si possible.

Grande excitation à Saint-Hyacinthe lorsqu'on apprend, en octobre, que le comté de Missisquoi s'ébranle et propose, pour faire plus grand, un chemin de fer allant de Philipsburg à Saint-Aimé (tête de la navigation sur l'Yamaska !) et passant par Stanbridge, Farnham, Saint-Pie, Saint-Dominique, Saint-Hugues. Silence sur Saint-Hyacinthe dans ce projet, et c'est à dessein que cet attentat est accompli, car Saint-Dominique, Saint-Hugues ont été pressentis, tandis que Saint-Hyacinthe en ignore totalement.

Sans être de Tarascon, nos anciens concitoyens s'échauffent et rétorquent incontinent, en novembre, par la convocation, à Saint-Hyacinthe, d'une assemblée régionale où les délégués de la vallée de l'Yamaska et d'autres lieux prendront en considération l'œuvre immense du chemin de fer Champlain-Saint-Laurent s'étendant — d'un village à un autre ? bagatelle ! — d'un océan à l'autre, à la façon d'un transcontinental avant la lettre ! Furent présents : M. le maire Dessaulles, MM. Delorme, le juge Ramsay,

[1] M. Foster se flattait de ses relations avec S. S. le Pape Pie IX qui lui avait confié la construction du chemin de fer de Rome à Gaète. Il habita Saint-Simon, puis vint résider parmi nous au village Providence, dans la grande « maison Sicotte ».

M. Foster, E. Roy, Dr Chagnon, T. Brodeur, R. Roberts et les directeurs provisoires : J.-W. Eaton, Philipsburg ; Dr Meighs, Bedford ; R. McCorkill, West Farnham ; G. Auger, Saint-Pie ; Ant. Casavant, Saint-Dominique ; Ant. Cabana, Sainte-Rosalie ; A. Desgranges, L'Ange-Gardien J.-B. Bourgeois, de Saint-Hyacinthe ; L. Marin, père, paroisse de Saint-Hyacinthe ; F.-X. Cadieux, Saint-Simon ; E. Lafontaine, Saint-Hugues ; N.-C. Fisk, Saint-Paul ; N. Fagnan, Saint-Marcel ; Max Beaupré, Yamaska ; G.-A. Masue, Saint-Aimé.

Retenons ces noms ; ils méritent de survivre. Séance tenante, ils délèguent leurs pouvoirs à une commission de cinq membres dont M. l'avocat J.-B. Bourgeois est nommé président et M. l'avocat T.-S. Richer, secrétaire. M. l'ingénieur Patrice R.-Blanchard [1], notre concitoyen, résidant au nº 119, rue Girouard, fera les plans et devis de la nouvelle voie ferrée, depuis Philipsburg, sur le lac Champlain, jusqu'à Yamaska, pour continuer plus tard jusqu'à Doucet's Landing, selon le vœu des directeurs et de M. Foster.

Toutes les joies viennent à la fois aux organisateurs, même la revanche sur Saint-Dominique. Sans mentionner ce village, l'acte d'incorporation statue que « la Compagnie

[1] M. Patrice était le frère de M. le notaire Hilaire Blanchard, son voisin, à l'angle Girouard et Concorde. A l'aspect de maître Patrice, personne n'eût soupçonné qu'un ingénieur de chemin de fer se cachait sous la négligence de tout son être. Je le vois sur le seuil de sa modeste habitation notant, montre en main, la durée d'arrêt des trains de marchandises du G. T. R. à la traverse de la rue Girouard. Si l'arrêt dépassait dix minutes, M. Patrice portait plainte à la Compagnie touchant la gêne de la circulation causée par l'incurie de ses employés. Et la plainte était répétée au renouvellement de la faute, c'est-à-dire tous les jours presque. Je note aussi que les vieux dessins, reproduits dans ce volume, sont l'œuvre de M. Patrice Blanchard, œuvre de perpétuelle mémoire, sans laquelle les premiers établissements de Saint-Hyacinthe seraient inconnus. Il faut regretter que les dessins originaux soient perdus. Ils auraient joliment figuré dans un musée municipal.

naissante pourra pénétrer dans Saint-Hyacinthe ou s'établir dans le voisinage de cette ville ». Les villages s'empressent de souscrire : Saint-Pie, $20000 ; Saint-Paul, $6000 ; Canrobert, $1000 ; l'Ange Gardien, $9000. Saint-Hyacinthe donnera $25000 si le Champlain-Saint-Laurent bâtit un pont et fixe chez elle ses usines de réparations.

En mars 1874, M. le secrétaire Richer invite les contracteurs à faire connaître leurs propositions. M. Foster sera l'heureux concurrent. Bref, à défaut de fil d'Ariane, je saute à la conclusion et j'écris que, le 17 février 1876, la locomotive « Saint-Pie », montée sur une plate-forme, arrive par le raccordement du G. T. R. pratiqué à Sainte-Rosalie, et est descendue à force de bras.

Je fus témoin de cette opération. Pauvre petite locomotive, elle n'était guère plus grosse qu'une respectable automobile. Sur-le-champ, elle fut baptisée « Petit Bull » et le chemin de fer devint le « Petit Tronc ». Malgré les essoufflements qui le forçaient parfois à s'arrêter pour reprendre haleine, Petit Bull fit un long service sous le commandement du chef de train, M. Cabana, dont les amis se rappellent la mort tragique.

Trois jours après son arrivée, Petit Bull permit l'inauguration du tronçon de voie entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie. Fin décembre, il poussera jusqu'à l'Ange-Gardien [1], et en ocotbre 1877, il roulera de Farnham à Saint-Guillaume.

[1] A Saint-Paul, les terrassiers trouvèrent, dans une tranchée, une pierre noire présentant les apparences du charbon et flambant comme ce précieux combustible. Une mine de charbon, quelle fortune providentielle pour le nouveau chemin de fer ! Et les projets d'éclore, et les spéculateurs d'exulter ! Examinée au laboratoire, la trouvaille se mua en un schiste bitumineux sans valeur.

Sans quitter les rails, contemplons le travail gigantesque accompli sur la ligne du Grand-Tronc dans la nuit du 26 au 27 septembre 1874. Durant ces douzes heures, la puissante Compagnie changea sa jauge de Montréal à Portland. Des ouvriers avaient été requis en tous les lieux. Ici, à Saint-Hyacinthe, le travail commença à 8 h. Stimulées par la présence de nombreux curieux, nos équipes firent preuve d'une célérité insoupçonnée. A minuit, elles avaient achevé leur tâche sur les sections de six milles à l'ouest et à l'est de la ville. A midi, les trains circulaient sur tout le parcours de la ligne.

* * *

On présume bien que la vie sociale ne cessa pas au cours de la période de fiévreuse activité industrielle dont nous venons de parler. Non, nos Athéniens — pour employer une dernière fois ce qualificatif — ajoutèrent même deux vastes champs à leurs contemplations. Rome et Paris sont devenus le thème majeur des conversations.

A Rome, c'est le Père des fidèles qui invite ses enfants du monde entier à venir s'armer pour le délivrer de ses ennemis. Cinq cents jeunes Canadiens ont répondu à l'appel de S. S. Pie IX. Ils constitueront le régiment des Zouaves du Canada.

En mars 1868, la population de Saint-Hyacinthe, agitée, émue, s'était donné rendez-vous à la gare pour témoigner son admiration à cinq de nos jeunes concitoyens allant s'enrôler dans l'armée pontificale. Ce sont MM. Euclide Richer, Noé Raymond, Etienne Leclerc, Thomas L'Heureux, Benjamin Cherrier. D'autres les suivront à brève échéance, tels : M. l'abbé Charles Collin, professeur de littérature au

Séminaire, MM. Louis Blanchard, Ant. Chagnon, Ferrier Chartier, Dontagne Desnoyers, Louis Gervais, Théodore L'Heureux, Zotique Marchesseau, Napoléon Jauron, Adelard Péloquin.

La traversée s'est effectuée en de bonnes conditions. Rendus à Rome, les lettres au *Courrier* de M. Euclide Richer nous apprennent qu'ils ont commencé aussitôt les exercices militaires et qu'ils sont prêts à tous les événements.

Le 7 avril 1870, les premiers partis sont de retour parmi nous après deux ans de service. Leurs anciens camarades de la Compagnie des volontaires de la ville, R. Saint-Jacques, capitaine, les accueillent à l'arrivée au milieu des applaudissements, des vivats des assistants. M. Louis Delorme les réunit à sa table où ils voisinent avec MM. Dessaulles, maire de la cité, Raphaël Fontaine, maire de la paroisse, P. Bachand, M. P. P., H.-R. Blanchard, coroner, Aug.-C. Papineau, J.-B. Bourgeois, V. Côté, A. Richer, G.-H. Cherrier et les journalistes. Répondant à l'une des nombreuses santés proposées, le zouave Thomas L'Heureux s'exprime en italien. M. Delorme remet à ses invités le texte de l'adresse que l'arrivée précipitée du train n'a pas permis de leur communiquer à la gare. J'y lis les noms de 175 citoyens notables qui félicitent leurs « jeunes amis » et souhaitent que « la Providence les guide dans leur carrière future comme elle les a protégés sous le drapeau qu'ils ont défendu ».

Ce vœu ne fut pas vain. M. Euclide Richer, ancien maire de la cité et M. Ferrier Chartier, chef-comptable à la Banque canadienne nationale pendant plusieurs années, vivent parmi nous avec l'auréole de leur noble dévouement et le titre bien mérité de Chevaliers romains.

Quant aux convives et aux 175 signataires mentionnés plus haut, la note est lugubre. Tous sont disparus, sauf M. le sénateur Dessaulles et Sa Seigneurie le juge Louis Tellier.

« La France se meurt ! » Ce cri jaillit des bouches françaises-canadiennes en septembre 1870. Effacées les joies de 1855 et de 1856 causées par la prise de Sébastopol, par la visite de la frégate la *Capricieuse*, par la naissance du Prince impérial. Aujourd'hui, l'Empire a sombré, l'Empereur et sa famille ont traversé la Manche, les Prussiens vont assiéger Paris.

« O Dieu, sauve la France », implore M. Raphaël Fontaine dans une ode de dix stances riches en sentiments français et religieux. Deux cents jeunes gens parcourent, en procession, les rues de la ville et chantent l'hymne national français avec un entrain que le patriotisme parisien n'eût pas désavoué. MM. Mercier, Oscar Dunn, Paul DeCazes, P. Decelles, Jules Saint-Germain, Dr Brodeur, E. Richer, T. Richer, M. Emond organisent des conférences et des concerts au profit des blessés français.

Apportent pareillement leurs contributions par le chant, la musique, les tableaux vivants : Mmes Chagnon, Barbeau, Lussier, Mlles Bourdon, Lamothe, Després, Mailhot, Boulanget, Cartier, Saint-Germain, Laframboise, Dessaulles.

* * *

Le vaste cimetière que la mort creuse incessamment autour de nous a dérobé aux regards de ma génération plusieurs citoyens dont la mémoire reste entourée de considération et de respect.

L'honorable Augustin-Norbert Morin, chef du Parlement sous l'Union des Canadas, juge de la Cour supérieure, codificateur des lois, l'un des rédacteurs des 92 résolutions, décéda dans ses terres de Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, le 28 juillet 1865. Il voulut que sa dépouille reposât à Saint-Hyacinthe, dans le caveau de l'église de Notre-Dame, où un marbre apposé sur le mur de la nef rappelle son nom aux priants pendant qu'une rue le répète aux passants. Les personnages les plus marquants du pays assistèrent à ses funérailles. Le Séminaire eut l'honneur de donner l'hospitalité aux honorables G.-E. Cartier et Jos. Cauchon, à M. le grand-vicaire Cazeau, de Québec, qui chanta le service, aux MM. Etienne Parent, Deblois, Caron. Avec ces Messieurs, il reçut à dîner les juges Caron, Mondelet, Drummond, MM. d'Arcy McGee et J.-O. Chauveau.

Le regretté défunt ne résidait pas habituellement à Saint-Hyacinthe, mais il y venait souvent et il projetait d'y finir ses jours. Il aimait visiter le supérieur du Séminaire, M. Raymond, dont il avait épousé la sœur, Adèle. Celle-ci résolut de terminer son existence ici, au milieu des siens. Elle acquit la maison de pierre des champs, à un seul étage, située à l'angle des rues Girouard et Desaulniers et en fit la « Maison Morin », désignée encore parfois sous ce nom malgré la transformation qu'elle a subie.

Le juge Morin possédait une bibliothèque de droit sans rivale. Il en légua la plus grande partie à notre Séminaire. Plusieurs avocats — le juge Auguste Papineau entre autres — y passèrent des heures en de profondes recherches. Malheureusement, l'incendie du 1er octobre 1927 a détruit des volumes désormais introuvables.

M. l'abbé Isaac Desaulniers, V. G., fut une illustration de notre ville. Il m'est permis d'écrire ici son nom, car s'il passa sa vie dans la société des étudiants, entre les murs du Séminaire, la rue « Desaulniers » dira à toutes les générations qu'il compta au dehors de nombreux amis dans la classe dirigeante.

Il mourut à l'Hôtel-Dieu le 22 avril 1868, à l'âge de 56 ans. Après un premier service à la pro-cathédrale, le corps fut transporté en grande pompe au Séminaire.

Sans tenir la première place dans l'histoire de notre ville, le docteur Pierre Boucher de La Bruère, décédé le 27 mai 1871, à l'âge de 63 ans, occupa une situation considérable. J'ai dit le rôle qu'il joua pendant la période troublée de 1837. J'ai rappelé qu'il passa deux jours sous l'uniforme et dans la société des étudiants pendant que les soldats britanniques occupaient une partie du Collège. Nos anciens professeurs parlaient du cher docteur comme d'un familier de la maison, d'un ami de cœur de chacun d'eux. A les entendre, il était aimable, instruit et sa conversation se distinguait par une pointe d'*humour* dont son fils, notre contemporain, avait hérité. A ces qualités, il joignait la possession des arts d'agrément alors peu répandus : la musique et le dessin. Il fut l'organiste de la paroisse durant plusieurs années. Il dirigeait l'orchestre du Collège et jouait la comédie avec les collégiens. Longtemps directeur des travaux de colonisation de la province, il avait accepté la fonction d'inspecteur des prisons en 1869.

C'est à Mgr Charles La Rocque, 3e évêque de Saint-Hyacinthe, décédé à 66 ans, le 15 juillet 1875 que la ville doit la jouissance du parc public recouvrant l'établissement

seigneurial [1]. En mars 1871, Sa Grandeur avait acquis le manoir et ses jardins — sur le point d'être morcelés — en vue d'y bâtir la cathédrale, mais rien n'y fut commencé. Après sa mort, le Conseil de ville acheta de la Corporation épiscopale, pour la somme de $10000, cette superbe propriété, mesurant 414 pieds au front et 396 pieds en profondeur, et résolut d'y créer un jardin public planté d'arbres. Très bien, mais quelles seront les bornes de ce jardin ? Embrassera-t-il toute l'étendue de la propriété acquise ? La question souleva une longue discussion au Conseil et dans le public. Les conseillers Isaac Langelier et Ed. Dufort protestèrent, en démissionnant, contre les dimensions exagérées du plan projeté. Je ne sais quelle influence intervint qui fit agréer, en juin 1876, le plan d'un jardin, au milieu, avec rue et lots à bâtir sur chacun des côtés du jardin seigneurial, comme nous le voyons aujourd'hui.

Afin d'épuiser la série des tristesses de cette période, il convient de rappeler que, le 29 juin 1864, la population fut frappée de stupeur en apprenant la catastrophe de Belœil. Là, par la sottise criminelle d'un chef de train, 450 immigrants slaves et allemands — Polonais, Bohémiens, Bavarois — avaient été précipités, aux premières heures du jour, dans l'ouverture du pont que la présence

[1] En 1859, la Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe acquit, de M. Camille Papineau, l'emplacement — s'étendant de la rue Saint-Hyacinthe à la rue Sainte-Anne et borné au Nord-Ouest par une rue dite Saint-Louis (?) — où nous voyons aujourd'hui l'établissement de M. G.-C. Dessaulles. Elle céda cette propriété à l'honorable sénateur, en août 1861 « se réservant la dite cédante, le droit d'enlever la récolte de patates qui croît actuellement sur le dit terrain ».

de trois barges, de haute mâture, touées par le caboteur *Whitehall*, empêchait de fermer. Il y eut 90 morts et 150 blessés gravement. Les médecins de Montréal mandés d'urgence et les médecins des campagnes voisines étaient aussitôt accourus. Le docteur Chagnon de Saint-Dominique fut parmi les premiers venus, mais aucun médecin de Saint-Hyacinthe ne bougea. Les journaux signalèrent cette absence sans en donner la cause. J'ai appris depuis que la faute retomba sur le chemin de fer. Il avait annoncé la venue d'une locomotive qui se fit attendre jusqu'au soir.

Mes souvenirs d'enfant me reportent souvent à ce jour néfaste, un mercredi. Je vois défiler devant la maison paternelle des centaines et des centaines de voitures venant de Boucherville, de Varennes. Mais le mot d'ordre avait été donné de retenir les enfants et, malgré mes larmes, je n'obtins pas d'être conduit sur le théâtre du désastre. Onze ans après, le 31 août 1875, je pus reconstituer la scène tragique en contemplant une quinzaine de wagons de marchandises entassés dans la même ouverture du pont de Belœil. Ils s'étaient décrochés d'un train manœuvrant à Saint-Hilaire et, vu la déclivité, alors très grande, de la voie ferrée, ils avaient fui vers l'abîme en dépit des essais de raccrochement tentés par la locomotive. Le spectacle, cette fois, était plutôt amusant, car le chargement de blé d'Inde ne cessant de couler des voitures éventrées, c'était à qui des riverains et des survenants ferait plus ample provision de la précieuse semence en perdition.

J'ajoute, pour combler ce nécrologe, que le 1er juin 1875, sept tombes arrivèrent simultanément à Saint-Hyacinthe. C'étaient des victimes de l'horrible incendie de l'église canadienne de Holyoke où 70 personnes perdirent la vie.

* * *

Inscrivons en fin de chapitre quelques événements et faits divers dont la chronique et la tradition locales nous ont conservé le souvenir.

INCENDIES. — Le 17 avril 1866, le feu réduisait en cendres tout le carré compris entre les rues Mondor, Cascade, Piété et William. De la liste des principaux sinistrés, je relève les noms Sarrazin et Barnes sur la rue Cascade, Charles Ledoux, Charles Vidal sur la rue Mondor. Ce fut comme par miracle que les pompiers volontaires munis des uniques pompes à bras *Saint-Hyacinthe* et *Cascade* réussirent à limiter les flammes à cet unique carré. Malgré la distance, professeurs et collégiens étaient venus à l'aide de leurs anciens confrères-pompiers de la ville et M. le maire Mailhot attesta leur vaillance par un communiqué aux journaux.

Au Conseil, on rappela cet exploit des uns et des autres lorsque la ville fut invitée à voter la somme de 200 dollars destinés à l'achat d'une cloche d'alarme pour la station des pompes, rue Girouard. La même cloche, je pense, donne encore l'alarme et signale les commencements d'incendie.

Au mois d'août 1875, l'incendie consumait la grande usine métallurgique, de 200 × 40 pieds, et la fonderie du « village Chagnon », dont j'ai parlé dans une page antérieure. Les ouvriers Frénière, Brabant, Sylvestre, Rousseau y perdaient des coffres d'outils valant 200 dollars chacun. M. Chagnon était un habile chef d'usine. En janvier 1873, il avait mis en opération dans le corps central du Séminaire

un appareil de chauffage à l'eau dont nous utilisons encore la canalisation. Ce travail attira l'attention des hommes du métier. A défaut des *angles* fondus qui n'existaient pas alors, il fallut ployer au feu de forge tous les tuyaux de 2 pouces épousant les embrasures des fenêtres. Au cours de l'été suivant, M. Chagnon fit une deuxième installation de chauffage dans l'aile nord, détruite en 1927.

En juin de la même année 1875, une étincelle échappée d'une locomotive alluma le feu à la petite Chapelle anglicane, isolée, près de la gare. Elle fut reconstruite en 1878.

CIMETIÈRE DE LA VILLE. — Une pensée, exprimée en 1871, implique le projet d'un cimetière unique pour les deux paroisses. Notre-Dame a déjà commencé des inhumations dans son nouveau cimetière. Il serait désirable et économique que le cimetière de la ville fût contigu à celui-ci.

En 1874, le comité du Conseil de ville se déclare satisfait de son entrevue avec l'autorité ecclésiastique et tout fait espérer que Saint-Hyacinthe aura prochainement un beau cimetière pour l'usage des deux paroisses. Mais en février de l'année suivante, Monseigneur l'Evêque agrée le plan d'un cimetière, pour la ville, lequel aussitôt ouvert passera sous l'administration d'un Conseil de cinq syndics. On propose l'achat d'une pointe de terre longeant le chemin du Grand-rang, ou la propriété du juge Sicotte s'étendant au delà du ruisseau Plein-champ.

Le choix se fixa sur le terrain, utilisé aujourd'hui, qui avait appartenu à M. Georges de Boucherville, puis à M. Corcoran, à M. Jos. Roy, à M. Romuald Saint-Jacques. Le Conseil de ville l'acheta pour le céder, en mai 1878, aux syndics de la paroisse agissant par le Dr Saint-Germain,

au prix de 3250 dollars. Finalement, en vertu du décret législatif datant de 1879, les syndics de la paroisse mirent la Corporation épiscopale en possession du « Cimetière de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur ». L'année 1929 verra l'addition au cimetière de la ville du lopin de terre, d'une vingtaine d'arpents, séparant les deux cimetières.

Le premier cimetière de la cathédrale, aujourd'hui désaffecté, après exhumation totale et restitution à l'agriculture, occupait le lopin de terre de 300 × 200 pieds à peu près, compris entre le chemin de fer et la rue Morisson, borné, à l'ouest, par le prolongement virtuel de la rue Saint-Joseph, à l'est, par le clos de bois de M. L.-P. Morin. Les corps qui y reposaient ainsi que les corps confiés aux caveaux de la pro-cathédrale avaient trouvé le repos final dans le nouveau cimetière de la ville, en octobre 1880.

UNION SAINT-JOSEPH. — Le dimanche, 11 octobre 1874, M. Moreau, vicaire général, réunissait dans une salle de l'*Union catholique*, les industriels et les ouvriers de la ville en vue de la fondation d'une association de bienfaisance et d'assurance mutuelle sous le patronage de saint Joseph. Soixante-quinze personnes inscrivirent aussitôt leur nom en signe d'assentiment. Les officiers, choisis le dimanche suivant, furent : président, M. Louis Côté ; 1er vice-président, M. Aug. Chagnon ; 2e vice-président, M. F.-X. Bertrand ; trésorier, M. O. Chalifoux ; collecteur-trésorier, M. Léon Plamondon ; ass.-coll.-trésorier, M. Ed. Dufort ; secrétaire-archiviste, M. Camille Lussier ; secrétaire-correspondant, M. Léon Leblanc. Le nom de M. Moreau, V. G., est inscrit ce même jour avec les titres de fondateur de l'Association et chapelain de l'Union Saint-Joseph.

Je retrouve les mêmes officiers aux élections de 1875, à l'exception de MM. Chagnon, Chalifoux, Plamondon, auxquels MM. Ch. Ledoux, F.-X. Tétreau, J.-B. Brousseau ont succédé. M. N. Delisle est nommé commissaire-ordonnateur. Il est constitué un comité d'enquête composé de MM. Eusèbe Brodeur, Léon Plamondon, Joachin de Langis, Joseph Benoit et Fr. Berthiaume.

L'Union Saint-Joseph est désormais une institution d'utilité publique. Elle célèbre solennellement, avec fanfares, sa fête patronale à la pro-cathédrale en 1876. A l'Hôtel de Ville, où la fête se continue, Sa Seigneurie le juge Sicotte, MM. Mag. Lanctôt, L. Delorme, M. P., le maire C. Dessaulles, J.-B. Bourgeois, T. Richer, B. de La Bruère félicitent les associés et donnent des conseils aux ouvriers.

Parmi les officiers de 1877, je note l'absence de MM. Côté, Ledoux, J.-B. Brousseau, et l'apparition de plusieurs nouveaux venus, tels : MM. Joseph Chenette, Fr. Decelles, Fr. Lajoie, N.-A. Boivin, F. Houle, J.-M. Allard, Nap. Bouffard, E. Bourgeois, F.-X. Burque, Alph. Ducharme. Le comité d'enquête se double d'un comité de régie.

En juin 1925, une pompeuse manifestation à la cathédrale, un banquet de trois cents couverts, des discours signalèrent le jubilé d'or de l'œuvre humanitaire accomplie par l'Union Saint-Joseph dont M. le notaire Horace Saint-Germain est le président et M. René Daignault le secrétaire trésorier.

Comme la plupart des entreprises de la même nature, l'Union a éprouvé des difficultés ; elle a connu des crises aiguës. Aujourd'hui, elle offre à ses sociétaires toutes les garanties exigées par la loi. Son bilan de 1925 « révèle un excédent de réserve de 11 % ».

Les vétérans de 1812-1815. — Voici les noms et les âges des anciens soldats de notre ville qui reçurent en 1875 la modique pension annuelle de vingt dollars votée par le gouvernement fédéral :

Louis Querry, 83 ans ; Jos. Robitaille, 80 ans ; J. Pin dit Bisson, 82 ans ; Jos. Bazinet, 90 ans ; J.-H. Goddu, 90 ans ; J.-B. Pion, 82 ans ; Fr. Sasseville, 90 ans ; Ant. Aubertin, 83 ans ; J. Chagnon, 81 ans ; P. Birtz, 82 ans ; Paul Diameau, 80 ans ; Jacques Roy, 85 ans ; Ch. Bousquet, 78 ans ; Joseph Privé, 85 ans. On remarqua que plusieurs de ces illustres débris étaient encore vigoureux. Quelques-uns se flattaient d'avoir contribué à la victoire de Châteauguay.

Le premier nommé, le père Querry, d'origine irlandaise, habitait une masure située en face du Séminaire, sur la pointe de terre formée par le confluent du ruisseau Cadoret et de l'Yamaska. Il avait un fils qui, après quelques années de classe, renonça aux études pour courir les campagnes en qualité de colporteur, offrant fil, aiguilles, etc. Un été, au début des vacances collégiales, je vis entrer chez mon père, à Belœil, un beau grand garçon, le panier au bras, qui, apercevant des livres, oublie son boniment et sa pacotille, saisit un Virgile et se plonge une heure durant dans la poésie latine. C'était le fils Querry. Il nous dit, en un langage distingué, sa misérable vie, la cause stimulante de sa désertion du collège et de son stupide vagabondage.

Les cirques. — Je trouve dans les gazettes, à la date du 2 juillet 1874, l'annonce du fameux Cirque Barnum, dont les affiches couvrirent nos campagnes et ornèrent longtemps le pignon des dépendances de ferme. Quelque

lecteur se rappellera peut-être avoir puisé les premières notions de zoologie dans la contemplation de ces images, couleur et grandeur naturelles.

Barnum n'avait pas préparé sans peine son exhibition à Saint-Hyacinthe. Le chariot chargé de ses colossales affiches s'était embourbé dans les chemins de la paroisse. Quinze hommes, aidés de dix chevaux, n'avaient pu le tirer du bourbier qu'après quinze heures de travail. A son tour, l'année suivante et avec le même luxe d'affiches, Forepaugh vint exhiber « 5 éléphants dressés tirant le char du Soleil, et le chariot d'or des Muses auquel sont attelés 20 chevaux arabes pur sang ». La foule accourut pour contempler le spectacle, surtout pour voir l'homme de Saint-Hyacinthe que l'on disait être le principal acteur du cirque. L'affirmation a été répétée qu'un jeune Lupien de notre ville se fit dans les cirques une carrière rémunératrice et non dénuée d'une certaine gloriole.

L'insuffisance de la tente à contenir les spectateurs, l'absence de sièges, la déception peut-être, provoquèrent une bagarre, aggravée de coups de poings, où les employés du cirque trouvèrent leurs maîtres. L'arrivée soudaine d'un éléphant pour dégager l'arène créa une sérieuse panique chez les femmes et les enfants.

Je mentionne ces visites de Barnum et de Forepaugh, vieilles de plus d'un demi-siècle, parce que je pense qu'elles furent les premières et les plus grandioses manifestations de cette nature. Ce sont choses connues aujourd'hui, et si le peuple prend quelque plaisir à voir défiler les grands fauves, les monstrueux pachydermes, j'imagine qu'il se soucie peu d'encombrer les amphithéâtres.

Affaires municipales. — En janvier 1873, MM. Isaac Langelier, conseiller sortant, et M. Léonard Beaudry briguèrent les suffrages dans le quartier nº 3. MM. Mercier et DeCazes patronnaient M. Beaudry ; les faveurs de l'avocat Raphaël Fontaine allaient à M. Langelier. La lutte fut très vive et la journée ne se termina pas sans altercations. M. Mercier dénonça au Conseil les violences exercées sur sa personne par le chef de police, M. Ludger Pagé, et menaça d'en appeler aux tribunaux. Avisé par ses supérieurs, le chef de police se hâta de faire les démarches requises et écrivit aussitôt au Conseil que M. Mercier a bien voulu agréer ses excuses et lui a promis de renoncer à toute plainte.

Cet incident met en mémoire ce qui se passa en pareille occurrence une vingtaine d'années auparavant. Cette fois, ce fut M. J.-B. Saint-Denis qui renonça à l'élection et refusa de siéger au Conseil, quitte à payer une amende de dix dollars qui fut offerte aux incendiés de Montréal. Vaine obstination, car lorsqu'il s'agit de choisir le successeur du récalcitrant conseiller, les électeurs acclamèrent de nouveau M. Saint-Denis, contraint alors de céder à la violence et de faire contre fortune bon cœur.

Vers cette même année 1873, le Conseil limita, à la rue Bourdages, la rue Cascade qui, antérieurement, se prolongeait, avec une largeur de quarante pieds, à travers les moulins des seigneurs et rejoignait la rue Girouard par la montée encore visible à l'ouest du « vieil aqueduc » et marquée autrefois par un tourniquet.

On argua que ce bout de rue était à peu près inutile ; qu'il avait été donné gratuitement par les seigneurs et que les propriétaires actuels se proposaient de faire bénéficier la ville du terrain recouvré en y bâtissant des usines.

MACADAM. — Je note que le macadam fut populaire à Saint-Hyacinthe. On le vit sur la rue Cascade jusqu'à la rue Mondor et sur celle-ci jusqu'à la rue Girouard. On le voulut, en septembre 1871, sur la rue Concorde jusqu'au pont, puis jusqu'au coteau de Saint-Dominique ! Pourquoi pas ? Saint-Hyacinthe est le marché de Saint-Dominique. Le bois, la chaux, la pierre, sans compter les produits agricoles, nous viennent par cette voie où 100 à 150 voitures circulent journellement. « Macadamisons *la Savane ;* établissons des barrières de péage. Il en coûtera 12 à 15000 dollars ; cinq sous par voiture couvriront les frais de toute sorte. » Telles sont les prétentions d'un citoyen de Saint-Hyacinthe, imprimées dans le journal.

NOUVEAUTÉ. — Un autre correspondant annonce, en juillet 1874, qu'une nouveauté nous attend au bureau de poste. Nous y verrons 192 boîtes vitrées, 102 tiroirs à clefs et un tourniquet offrant, par ordre alphabétique, les lettres destinées à la distribution. Le tourniquet, disait-on, tourne sans cesse. Adultes et enfants vont y prendre leur correspondance sans renoncer à la curiosité de lire les autres adresses. Tout l'alphabet y passe !

TÉLÉGRAPHE D'ALARME. — Autre nouveauté : en juillet 1877, M. Connell installa le télégraphe d'alarme dans la ville. Il posa des timbres à la station des pompes, à l'aqueduc et plaça quatre postes-signaleurs — quatre boîtes — aux endroits suivants : nº 1, coin des rues Concorde et Saint-Antoine, clefs chez M. Bourbonnière et chez M. Benoit ; Nº 2, station des pompes ; nº 3, place du marché, à l'hôtel Ottawa, clefs à l'hôtel ; nº 4, rue Concorde, bloc de M. Saint-Jacques, clefs chez M. Chaput, boulanger et chez M. Cha-

lifoux. Le dimanche, 15 juillet, M. le maire C. Dessaulles, les conseillers, plusieurs citoyens visitèrent les postes et furent témoins du parfait fonctionnement des divers organes de l'appareil d'alarme.

INVENTIONS. — De la nouveauté à l'invention, il y a un abîme que le citoyen et futur maire M. Louis Côté combla, en mai 1871, par sa machine opérant l'achèvement des semelles de chaussures. Ce premier brevet de patente, M. Côté le fit suivre, à brève échéance, par celui de la machine à contreforts. Comme le drapeau tricolore, ces deux machines ont fait le tour du monde. Elles ont révolutionné l'industrie de la chaussure.

Le VÉLOCIPÈDE fut aussi une invention mémorable. On signale sa présence à Saint-Hyacinthe en mars 1869. Les pédaleurs s'exerçaient en salle close, au marché-centre.

DÉBUT DU QUARTIER 5. — En juin 1875, M. de La Bruère, M. Raymond, le Séminaire divisèrent en lots à bâtir leurs fermes situées à l'ouest de la ville. Les ouvriers s'y portèrent tout de suite en grand nombre et se construisirent de modestes maisons. Celles-ci ne tardèrent pas à céder la place aux somptueuses habitations que nous y voyons aujourd'hui.

FRICOT POLITIQUE. — En février 1871, trente-cinq citoyens notables de Saint-Hyacinthe, appartenant à toutes les classes de la société, se réunissaient en un banquet solennel et attestaient leur dévouement à leurs chefs politiques, particulièrement à Sir G.-E. Cartier. On y prononça des discours que j'ai relus avec plaisir et profit. La gaieté n'y manqua pas. A titre de commodore de la

marine de l'Yamaska, M. Aimé Kéroack porta un toast à la vieille institution de la Navigation qui, affirma-t-il, remonte au moins à l'époque du déluge !

Toutefois la pensée de ces dignes agapes serait aujourd'hui évanouie si l'avocat Raphaël Fontaine ne l'eût fixée dans les mémoires par une parodie excessive publiée sans vergogne sous le titre de *Fricot politique*. Tous les contemporains lurent cette plaquette et s'esclaffèrent. Mais rien ne s'affadit plus vite qu'une œuvre de polémique ou d'actualité. Même du vivant du malicieux auteur, les banqueteurs malmenés se flattaient d'avoir appris à s'affliger plus de la malice d'autrui que de leur propre injure. Plus stoïque encore, l'un d'eux répondait avec une impassibilité olympienne : « J'ai lu, je suis désarmé ! »

Colonisation. — Parmi les discours mentionnés plus haut, il convient de retenir celui de M. l'avocat J.-A. Chicoine sur la colonisation. « Nos emblèmes, dit-il, sont le castor et la feuille d'érable. Eh bien ! soyons industrieux comme le castor ; plaçons dans le sol natal nos intérêts, reposons sur lui nos espérances comme l'érable y enfonce sa racine vigoureuse pour entretenir sa vie et sa beauté. » Avec l'aide de M. l'abbé Eusèbe Durocher, président, et des MM. Aug.-C. Papineau, Magloire Lanctot, Rom. Saint-Jacques, B. de La Bruère, J. Nagle, M. Chicoine avait organisé, l'année précédente, la *Société de colonisation de Saint-Hyacinthe*, qui eut ses heures d'activité et de succès. Elle dirigea vers les *Bois francs* nombre de familles, recrutées dans les comtés voisins, dont les chefs furent les pionniers des cantons de Ditton, Chesham, Emberton, Hereford, dans le comté de Compton.

Bénédiction du Couvent. — Une première cérémonie, fin juin 1873, avait groupé le clergé et les fidèles sur le terrain où nous contemplons aujourd'hui le vaste établissement des Religieuses de la Présentation de Marie. Il s'agissait de la pose de la pierre angulaire du corps central dont M. Joseph Barbeau surveillait la construction.

Achevé en août 1876, le Couvent fut béni en présence d'une foule de dames et messieurs de la ville, par Mgr Moreau qui accomplissait en ce jour son premier acte public en qualité d'Evêque de Saint-Hyacinthe. Avant la cérémonie, M. O'Donnell, curé de Saint-Denis, prononça l'allocution de circonstance à la cathédrale, à l'issue des vêpres. Le site du Couvent, écrit le rédacteur du *Courrier*, est tout à fait enchanteur. « D'un côté est la magnifique résidence — ancienne maison Laframboise — connue sous le nom de Bois-Joli, avec ses grands arbres résineux ; de l'autre côté, l'œil se repose avec complaisance sur les jardins, les haies, le gracieux étang de la Villa Bédini, demeure de M. Cadoret. » Le cher donateur, regardant à droite et à gauche, pouvait se dire avec vérité : de quelque côté que souffle le vent sur ma tête dénudée, il vient d'un rivage ami plein de fraîcheur !

CHAPITRE X

1876-1900

Incendie de la ville. — Restauration. — Le dimanche 3 septembre 1876. — Etendue du désastre. — Secours en argent et en nature. — Madame la Maréchale de Mac-Mahon. — Reconstruction des maisons de commerce. — Joyeusetés. — Travaux de l'édilité. — Construction de la cathédrale. — Nouvelles fabriques. — Election du maire Côté. — Le Tricot ; la Penman. — La betterave à sucre. — Pouvoir électrique du Rapide-plat. — Fabrique d'orgues de Casavant Frères. — Elections fédérales de 1878. — M. Esdras Bernier dans le ministère Laurier. — La Justice ; avocats ; juges ; le barreau. — Le juge Tellier ; autres juges.

Le dimanche 3 septembre 1876, je fus témoin et victime de l'inoubliable incendie qui détruisit les trois quarts de la partie basse de la ville de Saint-Hyacinthe, et se permit deux accrocs sur la rue Girouard.

J'étais alors collégien de dernière année ; j'avais passé les vacances à la campagne et je rentrais par le train arrivant ici vers minuit. Passer des champs à la ville est souvent une agréable transition. Cette fois, la chère petite ville que j'aimais déjà me saisit par toutes les fibres de mon âme campagnarde. Elle m'apparut belle, belle à ravir ! Je descendis la rue Mondor et sans m'arrêter au 91, où ma

famille habitait, je continuai sur la rue Cascade, autour du marché, à droite, à gauche. Poussé par je ne sais quel pressentiment, je mesurai, je crois, de mes pas, presque toute l'enceinte incendiée quinze heures après. Partout le calme ; la nuit était chaude et malgré l'obscurité dissipée à peine par les réverbères, ici à gaz, là au pétrole, il me semblait que les citadins me saluaient aimablement à travers les fenêtres ouvertes.

Allumé par une main coupable, le feu éclata vers 1 h. ½ de l'après-midi, près de l'angle nord des rues Saint-Hyacinthe et Cascade, au milieu de misérables dépendances situées à l'arrière du *Courrier de Saint-Hyacinthe.* En un clin d'œil, les flammes, soufflées par un fort vent sud-ouest, prirent des proportions alarmantes. La sécheresse régnait depuis quelques semaines et le matin même, des amis s'étaient dit que la ville y passerait si, par malheur, le feu se déclarait quelque part. Le malheur dépassa l'imagination !

Au son du tocsin, la foule accourt ; les pompiers volontaires amènent leurs pompes à bras, mais, horreur ! l'aqueduc est en réparation et l'eau manque totalement [1]. Les collégiens n'étaient pas encore rentrés, qui dans une autre circonstance mémorable avaient traîné la pompe à vapeur jusqu'à la rivière. Alors, « sauvons les meubles ». Les bras, les voitures sont réquisitionnés et bientôt c'est un sauvetage universel. Le Collège avait mis à ma disposition deux voitures et deux hommes qui sauvèrent plusieurs ameublements de la rue Mondor. Les espaces libres, le futur parc public, les prairies, au delà du chemin de fer, sur

[1] Autrefois, c'était à qui des porteurs d'eau entendant le tocsin apporterait la première tonne d'eau payée cinq dollars par la ville. L'aqueduc avait chassé les tonneaux en mettant fin au service quotidien des porteurs d'eau.

la rue Girouard, les îles de l'Yamaska furent couverts d'amas simulant autant de bivouacs gardés par les enfants, par les femmes qui y passèrent la nuit par crainte des pillards. Mais, je me hâte de le dire, à la louange de la population, personne n'entendit parler de vol en ces jours de bouleversement. Les grandes salles encore inoccupées du nouveau Couvent s'ouvrirent au malheur. Des familles s'y entassèrent avec leurs meubles et y séjournèrent plusieurs jours.

Vers 4 h., deux pompes à vapeur arrivèrent de Montréal, ayant fait le trajet en 32 minutes. La tâche de l'une fut de protéger l'ouest de la ville à commencer par la « Compagnie de chaussures », située Saint-Antoine-Saint-Hyacinthe. Dans une lettre publiée par les journaux, cette Compagnie se plut à attribuer sa conservation aux conseils judicieux de MM. Dessaulles, maire, P. Bachand, Rom. Saint-Jacques, Th. Richer qui dirigèrent la pompe vers son établissement. L'autre pompe fut placée au croisement des rues Concorde et Saint-Antoine.

A 9 h., les flammes avaient cessé, laissant partout des charbons incandescents. Vu de l'œil-de-bœuf du fronton de l'Evêché, le théâtre de l'incendie présentait l'aspect d'un brasier continu depuis la rue Saint-Hyacinthe jusqu'aux limites est, de la ville. Deux taches sombres marquaient les emplacements de M. Cormier, rue William, nº 66, et de M. Laflamme, rue Concorde, près de la rivière, restés intacts au milieu du feu.

Le lendemain, c'est la visite en détail du grand organisme carbonisé ; deux mille personnes y recherchent leur foyer. L'infortune a pénétré au cœur des victimes et révèle, semble-t-il, sur les figures une désolation plus émouvante qu'à l'heure de l'incendie.

Sur la rue Cascade, place du marché, gît, comme un cadavre, la pompe « Saint-Hyacinthe », victime de l'ennemi qu'elle avait mission d'abattre. Pendant que M. le Maire, quelques échevins, des bourgeois échangent autour d'elle des réflexions sur l'origine et la suite du désastre, je vois à un coin de rue un vieillard montrant le poing à ce groupe et les vouant tous à l'exécration. Sans être le plus à plaindre, il fait pitié le père F. ; il pleure comme un enfant. Le feu a rasé le beau et grand entrepôt de farine qu'il s'apprêtait à terminer cette semaine ; et pas un sou d'assurance ! C'est une perte nette de $20000. Mais il lui reste le courage, la santé, plusieurs sacs de farine et quelque crédit aux banques. Nous le verrons parmi les premiers ressuscités. Combien d'autres, avec moins de ressources, ont montré une énergie au moins égale ! « Dieu aidant, nous recommencerons » ; cette invocation, répétée comme une devise, fut dans la plupart des bouches et elle porta bonheur.

L'entreprise est immense. Il s'agit de restaurer la fabrique de chaussures de MM. Côté et Fils, rue Cascade 94-96 (feu et police), mue par le premier moteur à vapeur installé à Saint-Hyacinthe, la tannerie de ces mêmes messieurs, située rue Saint-Simon, près de la rivière, la scierie de M. Gosselin ; de rebâtir 600 habitations et maisons de commerce, de réparer une perte globale d'un million de dollars. Le chiffre, inscrit au cahier des assurances-feu, est de $220000. Toutes payèrent à l'exception d'une Assurance mutuelle de la province voisine qui méconnut ses obligations tout en menaçant de traduire devant les tribunaux un co-sociétaire de notre ville refusant de verser sa quote-part, de $300, avant que ses concitoyens fussent indemnisés.

Afin de calmer les esprits touchant le règlement des assurances, pour guérir les malaises d'autre nature, les professionnels de la loi chassés de leurs bureaux par le feu, se hâtèrent de faire savoir qu'ils sont visibles : M. le notaire Esd. Bernier, à la maison Chagnon, 173-175, rue Girouard ; MM. les avocats Fontaine et Morisson, à la résidence de M. Nault, 101, rue Mondor ; MM. Bachand et Richer, à la maison Chagnon ; MM. Mercier et Amédée Forget, à l'angle sud, Girouard et Saint-Denis ; MM. Sicotte et Tellier, à la maison de M. Tellier, 140, rue Girouard. De même, les professionnels de la médecine, M. le Dr Saint-Germain et M. le Dr Saint-Jacques annoncent qu'ils tiennent bureau et pharmacie, le premier à la maison Chalifoux, angle Cascade et Saint-Joseph, le second, à l'hôtel Yamaska, angle ouest, Girouard et Laframboise.

Les secours matériels ne tardèrent pas à venir. Dès le lendemain, des chargements de pain arrivaient de Montréal par les trains du matin et le lundi suivant trois cents voitures apportaient gratuitement les bois de service achetés aux scieries de Saint-Pie, de Saint-Valérien, de Milton, de Roxton Pond. Seuls deux magasins et un four de boulanger échappèrent à la ruine. Pagnuelo Frères, épiciers, trouvèrent asile chez M. Denis, à l'angle Laframboise-Dessaulles. Brousseau Frères, dans la station des pompes. Eusèbe Morin et Prosper Lapierre, dans de frustes abris dressés à la hâte sur le terrain du parc, près du manoir, ouvrirent leurs comptoirs de tissus, de ferronnerie, pendant que les bouchers installaient leurs étaux sur le même terrain du parc près la rue Dessaulles et que les fours à pain se rallumaient ci et là au milieu des décombres.

Personne ne souffrit de la faim. Un long hangar, bâti

par la ville, vers la rue Saint-Michel (non encore tracée), entre les rues Cascade et Saint-Antoine, abrita, plusieurs mois, une trentaine de familles logées séparément.

L'urgence de se loger immédiatement, de façon quelconque, inspira à plusieurs propriétaires la pensée de confiner leur famille dans un réduit temporaire au fond de leur terrain avant de commencer les constructions permanentes sur le front. Bientôt toutes les familles eurent un toit et les travaux s'activèrent, d'autant que les enfants, se consolant de la fermeture des écoles, surent apporter à l'œuvre du père un surcroît de dévouement efficace dans les petites choses. Pour comble de bonne fortune, l'automne fut chaud et serein jusqu'à la fin d'octobre.

Dans l'intervalle, les paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe avaient fait tenir des contributions en argent et en effets domestiques. Parmi les premières, je lis les noms de Sorel, de Saint-Athanase, de Saint-Césaire. Les paroissiens de Saint-Simon apportèrent de l'argent et 100 cordes de bois de poêle. Des autres diocèses, je note les donations : $2000 de Montréal, $330 de Rimouski, $200 de Sherbrooke, $325 de la basilique de Québec, $240 de Saint-Roch de Québec. M. le juge Auguste Papineau donna $200, MM. Thibeaudeau Frères $250, la Banque d'Epargne $250, les Messieurs de Saint-Sulpice $500. Un agriculteur de Saint-Dominique gratifia nos ménagères de 90 choux et de plusieurs sacs de patates.

De la France, la maréchale Mac-Mahon, femme du président de la République, envoya $600 par l'intermédiaire de M. Paul DeCazes, et la Grande Chartreuse de Grenoble ajouta $800.

Un bienfait n'est jamais perdu. Cette morale était pré-

sente à mon esprit lorsque, passant sous silence, en novembre 1875, le don de 800 dollars offert aux inondés du sud de la France par le diocèse de Saint-Hyacinthe, je me réservai le plaisir de le signaler ici en regard des donations françaises et d'écrire avec l'Evêque d'Agen, destinataire de l'offrande de Saint-Hyacinthe : les marques de sympathie que nous avons reçues depuis nos désastres ont profondément ému nos cœurs, mais celle venues d'outremer nous sont particulièrement précieuses.

Cependant tout n'est pas rose au cœur de notre peuple ; le malheur s'obstine à nous frapper. Le 3 novembre, un carré, au sud-ouest de la ville, échappé à la dévastation du 3 septembre précédent, devenait à son tour la proie des flammes. Cette fois, les collégiens furent présents et contribuèrent à limiter le fléau au seul carré, renfermé entre la rivière et les rues Saint-Dominique, Saint-Joseph, Cascade, où néanmoins la Carrosserie Larivière fut rasée et vingt-six familles furent chassées de leur domicile.

Malgré tout, la reconstruction va admirablement bien ; l'air retentit du bruit des instruments de travail. En plusieurs endroits, de solides maisons de commerce et d'élégantes habitations remplacent les pierres calcinées. *Le Courrier*, après une absence de trois mois, paraît de nouveau, au début de décembre, sous son format ordinaire et annonce avec fierté la reconstitution de ses ateliers sur le pied d'une imprimerie de grande ville. Quoique atteint par le feu, notre autre journal *L'Union* ne déserta pas ses ateliers, rue Saint-Denis, et continua de paraître.

A Paris, la rue du 3 septembre rappelle des atrocités sanglantes. Grâce à Dieu, notre rue du 3 septembre — débouchant sur la rue Saint-Denis — ne comporte aucune pensée

de mort violente. Elle dira aux générations futures que, en l'année 1876, un attentat monstrueux sema les pleurs, la désolation, la ruine dans des centaines de paisibles et honnêtes familles ouvrières.

Magloire Blanchet, auteur de ce crime d'une ampleur insoupçonnée, expia sa faute par sept années de bagne. Sa cause s'instruisit à Saint-Hyacinthe devant le juge Sicotte, M. Louis Tellier, avocat, agissant au nom du procureur général. Le défenseur de l'accusé, M. Michel Mathieu, avocat au barreau de Sorel, fut neuf ans, 1872-1881, député du comté de Richelieu, puis juge de la Cour supérieure.

Poursuivi, par la réprobation publique, le condamné Blanchet, sorti du bagne, traîna une misérable existence à l'étranger et décéda, dit-on, il y a une dizaine d'années, à North Bay, Ont.

* * *

L'année 1877 s'ouvre dans la jouissance d'une garantie contre notre ennemi, le feu. Nous possédons une pompe à vapeur, des boyaux, et nous aurons prochainement le service de gardiens rémunérés, attachés au département du feu et de la police.

Confiants dans cette protection, nos jeunes gens se permettent d'exhiber les joyeusetés d'une mascarade sur la patinoire étalant son miroir près de l'Académie, rue Mondor. Parmi les champions-patineurs, je présente MM. Jules Lamothe, Armand Lanctot, Eugène Sicotte, G. Hamel, Auguste Choquette, R. Saint-Germain, H. Henshaw, Eusèbe Morin, Esdras Chabot, C. Unwin, A. Morin, V. Morin.

Ils furent jeunes et ingambes ceux que nous voyons aujourd'hui courbés et traînant les pieds !

Une réflexion de même ordre s'impose à l'esprit en voyant sur la scène, où ils simulent devant une salle comble les *Pirates de la Savane :* MM. Odilon Desmarais, Euclide Richer, F.-X. Boisseau, A. Dion, H. Chaput, Zotique Marchessault, E. Blanchard, R. Saint-Germain, J. Morin, N. Chaput, J.-A. Jacques, L. Marchessault.

Les amusements continuent pendant l'été, dans le même but de charité, pour les pauvres de la ville. Au mois d'août, les clubs de crosse de Saint-Lambert et de Saint-Hyacinthe se font la lutte, ici, sur le terrain des courses, aux applaudissements de la foule couvrant les gradins. MM. A. Sicotte, E. Laframboise, A. Lamothe, J. de L. Taché, G. Delorme, E. Chabot, Eug. Sicotte, constituent l'équipe de Saint-Hyacinthe. MM. T.-S. Richer et S. Adam agissent en qualité d'arbitres et M. Victor-B. Sicotte comme juge suprême.

En septembre, la même foule encourage de la voix et du geste Eug. Sicotte, Louis Hébert, J. de L. Taché, Maurice Saint-Jacques, C. Lamothe, W. James, Aug. Choquette dans les rôles de coureurs à pied, de sauteurs, de jockeys. MM. L. Delorme, M. P., G.-H. Henshaw, Rom. Saint-Jacques, R.-E. Fontaine, V. Sicotte apprécieront les mérites des concurrents dans cet agréable passe-temps, et M^me^ L. Delorme, M^me^ P. Bachand, voulant rappeler les *tournois* de la Chevalerie du moyen âge, décerneront, sur le terrain, les prix aux vainqueurs.

En décembre, c'est le club de gymnastique qui invite le public à admirer la force et la souplesse de MM. A. Dessaulles, Brin, Arthur Saint-Germain, Orig. Jacques, sur la barre horizontale et sur le trapèze.

Je note à dessein ces manifestations récréatives au cours des années 1876-1877. Elles sont mentionnées avec éloges dans les journaux et il semble bien que chacune d'elles fut un événement dans la société de Saint-Hyacinthe. Le mérite en revient, sans doute, aux jeunes gens qui se dépensaient ainsi aimablement pour le bénéfice des nécessiteux ; la société a pareillement droit aux éloges. Les applaudissements stimulent éminemment lorsqu'ils signifient une participation bienveillante aux œuvres sociales, plutôt qu'une jouissance personnelle. Par ailleurs, j'ai ouï dire que, sans s'interroger sur leurs motifs intimes, nos classes sociales, de la première à la dernière, se laissèrent prendre, à cette époque, par une sorte de frénésie d'agitation, de distraction, de nouveauté.

En Europe, à l'issue de la Grande Guerre, les combattants, les opprimés et leurs familles, les souffrants de toutes les catégories, les témoins de ces souffrances éprouvèrent comme un sursaut de vie et d'exaltation en constatant qu'ils venaient d'échapper à la captivité, à la ruine, aux blessures, à la mort. De même, chez nous et dans une mesure proportionnelle, au lendemain du 3 septembre 1876, lorsque nous vîmes les victimes les plus éprouvées sécher leurs larmes et se mettre aussitôt à la tâche avec un courage triomphant, alors la confiance pénétra dans tous les milieux et avec la confiance, la générosité, le désir de faire participer tout le monde à une commune joie.

De là, l'attrait des amusements publics qui enrégimenta, sous diverses bannières, nos jeunes gens, professionnels, étudiants, négociants, et inclina les chefs de famille, les mères, les jeunes filles à payer éloquemment de leur personne et de leur bourse la joie d'applaudir les exploits

des acteurs. Rien de tel ne se reverra, par la suite, au même degré, dans l'enceinte de notre ville.

Pendant que la jeunesse se récrée, en pensant aux infortunés, les Pères de la Cité s'occupent avec discernement de la chose publique, et les propriétaires réparent les désastres en édifiant sur les ruines. Au crédit des premiers, il convient de mettre l'achat, dès novembre 1876, de la pompe à vapeur Gould, de boyaux, d'échelles ; puis la construction d'un vaste marché en brique, à deux étages ; le redressement et l'élargissement de plusieurs rues ; la pose du télégraphe d'alarme, le creusage de citernes pour l'alimentation de la pompe à incendie, la résurrection de l'éclairage au gaz ; l'engagement des pompiers, la mise en vigueur de l'ordonnance touchant les toits métalliques. Ils ont arrêté les lignes du futur parc public et ils annoncent, pour le 2 juillet 1877, la vente à l'enchère du résidu du terrain, divisé en lots à bâtir, sur la rue Rosalie et sur la rue nouvelle dénommée « rue du Palais ».

Les propriétaires ne sont pas moins actifs à presser la reconstruction, sur la rue Girouard, des résidences de MM. Dr Saint-Jacques (no 199) ; L. Taché, N. P. (no 185) ; Bernier et Morisson, angle est, Girouard et Saint-Denis ; Narcisse Bernier (no 157). Le no 153, alors résidence de M. de Lorimier, protonotaire, fut le cinquième et dernier immeuble incendié, le 3 septembre, sur la rue Girouard.

Dans la partie commerciale de la ville, on remarque l'édification des maisons de commerce de MM. :

Am. et Paul Decelles [1], angle ouest Cascade et Mondor ;

[1] M. Paul Decelles, organiste de la cathédrale, professeur de piano, paraissait habituellement mourant d'anémie. Le 3 septembre, il se tenait auprès de ses meubles, descendus dans la rue, et attendait des sauveteurs. Passe M. L.-P.

Prosper Lapierre, nos 155-157 (Breton et Fils) ;
François Morin, angle sud Cascade et Mondor ;
Héritiers Boivin, Cascade, 185, 187, 189, 191 ;
Romuald Saint-Jacques, rue Cascade ;
J.-E. Perrault, angle Cascade et Saint-Simon ;
M. Belhumeur, angle nord, Cascade et Saint-Denis ;
Dr H. Saint-Germain, Cascade et Sainte-Anne, angle sud ;
Pharmacie Dr Eug. Saint-Jacques, angle est de Saint-Denis ; et 3 Septembre ;
Dufort et H. Barbeau, angle ouest, Cascade et Saint-Denis ;
Banque de Saint-Hyacinthe, angle est, Cascade et Sainte-Anne ;
Pagnuelo, frères, rue Cascade (nos 141-143) ;
Col. Doherty, rue Saint-Simon (nos 184) ;
R.-C. Després, rue Saint-Hyacinthe, no 22, ancien Bureau de poste ;
Fr. Morin, rue Cascade, no 173 ;
J. Barbeau, angle sud Saint-François et Saint-Antoine ;
Toute la rue Saint-François, entre Cascade et Saint-Antoine ;
Le Marché, brique, à deux étages.

Au total, 300 maisons étaient complétées ou sur le point de l'être, le 3 septembre 1877. Si l'on s'arrête à considérer que cet énorme travail fut accompli dans le court espace de douze mois, et que tout cela était plus élégant, plus solide que les constructions consumées, n'était-il pas permis, alors, de présumer qu'une ère nouvelle, pleine de promesses fructueuses, s'ouvrait pour notre ville ?

Malheureusement, notre vieil ennemi, le feu, trop souvent victorieux dans le passé, ne désarme pas et voici que, dans la nuit du 3 au 4 septembre 1877, il a enveloppé de flammes presque tout le toit de la maison de brique occupée

Morin, qui s'offre à mettre les meubles en sûreté, mais insinue qu'il faudra sacrifier le piano. « Ah ! mon piano, mon gagne-pain », gémit M. Decelles, en s'affaissant. « Je sentis décupler mes forces, disait M. Morin ; j'appelai deux passants et, prenant un bout à moi seul, nous hissâmes le piano sur la voiture. Cet exploit irréfléchi coûta huit jours de massage à mes pauvres muscles courbaturés. »

par l'école protestante de grandes filles dirigée par le Rév. Duclos et située à l'intersection des rues Mondor, Laframboise et Girouard. L'occasion s'offrait de montrer l'efficacité de la pompe à vapeur, de l'aqueduc, du service réorganisé des pompiers. Ceux-ci furent superbes de valeur et d'audace. En un instant, la pompe — M. Archambault, ingénieur — lança deux forts jets d'eau ; l'aqueduc fit de même, de telle sorte que la maison fut bientôt inondée et le feu cessa, laissant à peu près intacts les murs, les principales divisions du corps principal et une partie du toit. Il convient d'ajouter que la pompe à bras apporta son concours. M. le chevalier Richer se rappelle avoir manœuvré les leviers en compagnie du futur juge Louis Tellier.

Pareille victoire du département du feu se renouvela quinze jours après lorsque la scierie des MM. Dussault, père et fils, située près de la rivière, entre les rues Saint-François et Saint-Simon, prit feu. De nouveau, la brigade des pompiers sut maîtriser les flammes et préserver les maisons voisines.

Plût à Dieu que les victoires se fussent multipliées également dans l'ordre économique ! Après le bel effort fourni pendant les douze mois écoulés, le courage faiblit ; les temps sont devenus difficiles ; l'argent est rare. La Banque des Marchands a fermé ses guichets et repris la route de Montréal, d'où elle est venue en 1873 ; la Tannerie Côté et Fils entre en liquidation ; la « Compagnie de chaussures » est silencieuse ; le pont Barsalou est vendu par le shérif. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, si glorieusement ressuscité en décembre 1876, échappe à son gérant M. Camille Lussier, passe aux mains du liquidateur officiel, M. Esd. Bernier,

et est acheté par l'honorable M. de La Bruère, nommé récemment conseiller législatif, qui fera du *Courrier* comme un apanage de famille.

Le marché-centre est déserté. A peine quelques voitures traînées par « des chevaux qui semblent tout honteux de se voir en si petite compagnie, si bien qu'une araignée a eu tout le loisir de construire sa toile sur la grande bouche du gardien L. » ! Prétextant une imposition de taxes vexatoires, les bouchers et les gens de la campagne ont ouvert un marché libre sur le territoire de la paroisse où les marchands de la ville sont impuissants à les suivre. Ce malaise ne dura qu'un court espace de temps, mais, ajouté à la gêne générale, il créa une perturbation dans plusieurs établissements commerciaux et faillit provoquer une crise sérieuse.

Ce qui manque encore plus que les éventaires des campagnards pour vivifier la ville, c'est le travail rémunéré. Les fabriques, il n'y faut pas compter ; elles languissent dans l'attente du tarif douanier dont l'issue des élections générales, poursuivies âprement en cette année 1878, déterminera la revision.

La construction est moins languissante. En octobre 1877, les syndics ont consenti, au coût de $50000, le contrat de construction de la cathédrale aux Montréalais MM. Lauzon et Valin pour la maçonnerie, Corriveau et Valiquet pour la menuiserie. Les travaux commenceront au printemps.

Se rappelle-t-on cette première cathédrale avec sa façade sévère couverte de « tronçons de colonnes » ? Certes, l'architecte, M. Lévêque, n'avait pas songé à lui donner un aspect riant, mais elle présentait les lignes du pur style roman. Avec l'ancienne chapelle du Séminaire construite, en 1884,

dans le même style, par le même architecte, notre ville pouvait se flatter de posséder deux œuvres classiques.

Les fondations de la cathédrale furent assises sur un ensemble de gros pieux enfoncés jusqu'au roc. C'était plaisir à voir le jeu du gros mouton poussant le pieu de trois à quatre pieds à chaque coup, puis rebondissant, comme sous l'effet d'un ressort antagoniste, lorsque le pieu atteignait le roc à des profondeurs variant de 18 à 22 pieds. Les vieux rentiers, les petits bourgeois se tenaient en nombre sur le chantier.

Cela paraissait solide, résistant, mais on oublia que si le bois se conserve bien dans une terre saturée d'eau, il pourrit vite lorsqu'il est exposé à l'air. Aussi la tête des pieux sur lesquels reposait la maçonnerie ne tarda pas à donner des signes de décrépitude et les murs se fissurèrent. En 1908, il fallut mettre à nu, partie par partie, toute l'étendue des fondations et noyer la tête des pieux dans le ciment. Quant au portail, on le défit pierre à pierre pour le reconstruire sur une platine unique formée de quelques rangs entrecroisés de rails empâtés dans le ciment. Il perdit ses lignes architecturales primitives, et en place de deux tours carrées, sans hauteur, nous le voyons surmonté de deux clochers élancés. De la construction première, il ne reste, je pense, que les longs-pans de la nef.

Mgr Moreau avait béni la cathédrale en juillet 1880 ; Mgr Bernard inaugura le même édifice restauré en juin 1912. En octobre de cette dernière année, un carillon, de 5 cloches, animées par un moteur électrique, prit place dans le clocher est. Quelle audition musicale plus ravissante que le concert donné par l'ensemble de nos cloches sonnant l'*Angelus* du soir, la veille des grandes fêtes religieuses !

Sans avoir la somptuosité de notre cathédrale, l'église protestante, bâtie en 1878, sur la rue Girouard, entre les rues Piété et Sainte-Marie, ne manque pas d'élégance. La même note s'applique à la résidence du pasteur et à l'école.

Le parc public, autre ornement de notre ville, commença à se dessiner en 1880. Après la démolition du manoir, qui n'était pas achevée [1] fin septembre 1876, après l'enlèvement, l'hiver approchant, des baraques érigées sur ce territoire au lendemain du feu ; après le redressement de la rue Girouard et son élargissement, d'une trentaine de pieds pris sur le front du parc, le Conseil fixa les contours de celui-ci suivant le plan de M. Prévost agréé en 1876, puis le silence se fit sur cet intéressant projet jusqu'en juillet 1880. A cette date, je relève dans la chronique que le Conseil, voulant avantager les promeneurs, ordonne de tracer les allées du parc, d'y mettre des sièges, d'acheter une tondeuse et de raser l'herbe. Les conseillers Duval et Renaud, épris d'économie, opinent vainement que les promeneurs ont libre accès aux trottoirs des rues et que le gardien de la station des pompes coupera volontiers, à la faulx, l'herbe envahissante. Il ne sera pas question de plantation d'arbres avant l'automne de 1882.

A propos de trottoirs, je note, sans savoir à qui attribuer le mérite de ce bienfait, que, en octobre 1880, la route conduisant à la station du Petit-tronc (C. P. R.) est empierrée et bordée d'un trottoir. Dès l'ouverture de ce chemin de fer, les voyageurs réclamaient cette amélioration en termes parfois très rudes.

[1] M. le peintre Bourassa visita notre ville le 22 septembre 1876. Il écrivit : « Les détails de l'incendie sont bien pénibles. Des fenêtres de l'ancien manoir la vue suit partout le cours de la rivière... »

On attendit encore plus longtemps la réalisation du projet émis, en 1881, par *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, concernant le pavage de toutes les routes. « Si nos compatriotes, écrit ce journal, pouvaient une fois se rendre bien compte des pertes énormes qu'ils éprouvent par suite du mauvais état de leurs chemins, nous sommes certain qu'au bout de 5 ans, nous n'aurions plus dans notre province que des routes bien macadamisées. Améliorer l'état de nos chemins, c'est une des réformes les plus urgentes qu'il y ait à faire. » Il est bon de savoir que, un demi-siècle avant nos jours, un organe de notre petite ville pressentit et prôna l'immense bien accompli aujourd'hui par notre voirie gouvernementale. Il semble être dans le rôle des mascoutains de semer des idées destinées à fructifier !

Faire fructifier, répandre la richesse, le bien-être autour de soi, c'est le vœu de chacun, mais il y a longtemps que la sagesse enseigne qu'il n'est pas donné à tout homme de passer du vœu à l'action, de l'idée au fait. Les anciens chefs de notre cité n'ignoraient pas cette vérité. Ils avaient poussé généreusement à la roue de l'industrie, au développement matériel ; l'insuccès néanmoins, sans compter le malheur, dépassa leurs espérances.

Voici, en 1881, que des hommes nouveaux sont désignés à l'électorat. Quoique d'une croyance autre que la nôtre, ils sont accueillis avec faveur par le suffrage municipal. Ce sont des industriels par état ; chefs de l'établissement « Payan et Duclos », qui a connu le succès aussitôt fondé, en 1874, et n'a cessé de prospérer. A leur suite, mais pour prendre bientôt la première place, M. Louis Côté, fondateur de l'industrie de la chaussure dans Saint-Hyacinthe, réputé par sa fabrique et par des inventions qui en assurent le

progrès, est pareillement porté au Conseil. M. L.-P. Morin, de lignée industrielle, qui ouvrit ici, en 1873, des ateliers de menuiserie en bâtiment, ne tardera pas à suivre ses industrieux collègues à l'Hôtel de Ville.

Nos annales font foi que les vingt dernières années du siècle passé constituent, pour notre ville, une ère d'activité qui multiplia les usines et doubla le chiffre de notre population. Si quelques fabriques nouvelles n'eurent qu'une existence éphémère, d'autres s'implantèrent qui présentent aujourd'hui la belle floraison dont nous recueillons les fruits.

Notons qu'au début de cette ère (1881), seuls, les établissements des MM. Côté, Payan et Duclos, L.-P. Morin, Casavant Frères sont en opération régulière. Il y a place pour beaucoup d'autres ; il faut les inviter à venir, leur tendre généreusement la main.

La fabrique de chaussures McCready et C^ie^, de Montréal, fut la première à se prévaloir de l'invitation. Elle emploiera 300 ouvriers. L'offre est alléchante, mais elle comporte des charges : un bonus de $25000, payable un dizième par année ; exemption de taxes durant dix ans ; construction par la ville d'une bâtisse de 200 × 50 pieds, à quatre étages ; indemnité pour frais de déplacement et d'aménagement.

M. le maire Morisson possède des lots à bâtir au nord du chemin de fer ; il les vendra si la ville les demande. Ce site ne paraît convenir ni aux ouvriers ni aux marchands du bas de la ville, mais on aurait peut-être passé outre, si M. Louis Côté n'eût fait entendre une réclamation d'un autre ordre. Jusqu'à ce jour, dit-il, il n'a demandé aucune faveur à la ville. Il prévoit que la venue d'une fabrique

subventionnée changera sa situation quant au choix des ouvriers, au coût de la fabrication, etc. Il pense avoir droit de prétendre aux avantages offerts à la Société McCready. Si on refuse de l'entendre, il se verra dans l'obligation de transporter son industrie ailleurs.

La population ne fut pas sourde à l'appel du vétéran de l'industrie mascoutaine. Elle répugna surtout à l'obligation de loger la nouvelle fabrique. Celle-ci n'insista pas.

Mais en se retirant, la Société McCready alluma un brandon de mésentente aussi redoutable que la flèche légendaire du Parthe fuyant.

Désormais, il y aura dans notre ville deux groupes de citoyens, deux partis tendant à s'exclure l'un l'autre de la scène municipale tout en voulant pareillement, je l'accorde, le bien-être de la population et le progrès de la cité. Dans notre histoire anecdotique, la rivalité de ces deux partis est mémorable. J'oserais dire, empruntant à la grande Histoire, qu'elle se compare, proportion gardée touchant les événements et les hommes, à la lutte pour la suprématie entre Guelfes et Gibelins !

MM. F. Morisson, Esd. Bernier, O. Desmarais, les débutants Jos. Morin, Maurice Saint-Jacques et J.-B. Blanchet constituent un groupe ; l'autre groupe comprend MM. Louis Côté, A. Nault, Ch. Ledoux, P. Payan, S. Duclos.

MM. Dr Eug. Saint-Jacques, R.-E. Fontaine, L.-P. Morin, Euclide Richer, J.-B. et Louis Brousseau, auxquels s'adjoignirent quelquefois MM. de La Bruère, Louis Tellier peuvent être rangés dans la catégorie des francs-tireurs, non enrégimentés.

MM. Dessaulles et H. Mercier se tenaient généralement à l'écart comme il convient à des généraux.

Je commençais alors ma carrière de professeur au Collège ; je connaissais personnellement la plupart de ces Messieurs ; je pouvais aussi me flatter d'être traité en ami par M. le grand vicaire Alphonse Gravel et par M. le curé Elph Gravel, lesquels avaient des intelligences dans l'un et l'autre camp. De ces diverses sources me vinrent parfois des nouvelles savoureuses. J'en ai noté quelques-unes ; ma mémoire en a enregistré plusieurs autres qui méritent de n'être pas totalement perdues.

L'élection du maire, en 1882, provoqua la première collision. Nos journaux *L'Union, Le Courrier* en conservent des traces violemment opposées. Elle mit en présence les deux chefs de groupe : M. Morisson, maire sortant, et M. Louis Côté. Le premier eut l'appui de ses lieutenants MM. Esdras Bernier et M. O. Desmarais, tandis que, avec des ferveurs inégales, MM. de La Bruère, L. Tellier, R.-E. Fontaine, P. Payan, S. Duclos favorisèrent M. Côté. A la surprise du « coin », M. Côté fut élu et commença un règne de quatre ans au cours duquel la question industrielle prima toutes les autres.

Même, il vint à l'esprit du nouveau maire d'afficher son inclination dominante par la construction d'une fabrique de chaussures sur le parc public ! Pour M. Côté, une fabrique, c'était à la fois un palais, une école et ce fut, je le présume, avec une entière bonne foi qu'il voulut en faire un ornement au cœur de la ville. Sans soupçonner son projet, le Conseil lui avait concédé, au coût de $3000, le terrain à l'est de la rue Rosalie, s'étendant de la rue Girouard à la rue Dessaulles. C'est là qu'il projeta d'asseoir sa fabrique comme une digne voisine du Palais de justice, comme pendant aux villas Germain, Durocher,

Morisson, au Bureau d'enregistrement, construits à l'ouest du parc.

Malgré sa ténacité habituelle, M. Côté eut le bon esprit de ne pas s'obstiner dans son dessein. Il céda aux représentations de ses amis et ne pouvant, faute d'une force hydraulique suffisante, continuer son industrie dans l'immeuble de la « Compagnie manufacturière », rue Cascade, près du pont Barsalou, qu'il occupait depuis le feu, il choisit de s'établir sur la modeste rue Saint-Hyacinthe, où il prit possession de la fabrique de la « Compagnie de chaussures », vendue par le syndic.

Je ne saurais dire quel mérite échut à M. le maire Côté dans l'établissement de notre grande filature Penman, successeur du « Tricot ». En 1881, sous l'administration du maire Morisson, la ville vota un bonus conditionnel de $12000 à une Société anonyme organisée par l'Américain M. Abel, inventeur de machines tricoteuses, et composée de MM. Dessaulles, Bernier, Ledoux, L.-P. Morin, A. Nault, qui souscrivirent mille dollars chacun. Une construction « colossale », carrée, à deux étages, en brique, fut aussitôt commencée, complétée rapidement et munie de tricoteuses. Malheureusement M. Abel, venant de Boston pour surveiller la mise en marche de ses machines, perdit la vie dans un accident de chemin de fer, où il fut l'unique victime. Des difficultés surgirent, touchant la propriété des machines et des brevets, qui inclinèrent les actionnaires à renoncer à leur mise pour le bénéfice de la « Compagnie manufacturière », propriétaire du fonds et de la force motrice. M. F. Morisson géra les affaires de cette dernière compagnie, en attendant la venue des industriels avec lesquels il s'était abouché. Ceux-ci étaient les frères israélites, Féodor et

Maurice Boas, propriétaires, à Stanbridge, d'une fabrique similaire dont ils transportèrent la machinerie à Saint-Hyacinthe. Ils commencèrent à opérer sous le nom de *Granite Mills*, vers 1885.

Le succès leur vint et, avec le succès, la confiance, la considération. Féodor acquit la maison Laframboise et, négligeant les luxueuses écuries où son prédécesseur Daignault avait englouti son avoir, il ouvrit une grande serre remplie de fleurs rares que les dames de la ville étaient invitées à admirer. Le frère Maurice construisit, à l'ouest, la maison voisine, 115, rue Saint-Michel.

Le succès dépassant les calculs, les frères Boas projettent de doubler la capacité de leur fabrique. A cette fin et par suite d'une entente avec la « Compagnie manufacturière », à laquelle la ville avait consenti, en 1894, un prêt de $60000, leur établissement s'accroît successivement par la construction du corps de bâtiment parallèle à la rue Girouard, par l'addition d'un étage à l'aile longeant la rivière, par l'acquisition, en vue d'entreposage, de la grande construction, rue Cascade, reliée au corps principal par le viaduc traversant la rue Bourdages, et par l'achat du grand hangar de brique, près de la gare, rue Sainte-Marie, qui est le dernier spécimen — méconnaissable aujourd'hui sous son aspect de beurrerie — des hangars à grain que les marchands de Saint-Denis et de Saint-Charles tenaient ouverts ici pour l'emmagasinage des moissons de notre région, avant la venue des chemins de fer.

Ce fut l'apogée de la carrière des frères Boas dans notre ville. Alors, en 1894, personne n'eût soupçonné que cinq ans après, un soupçon de discrédit atteindrait le bel et puissant organisme industriel dont la ville se glorifiait.

C'est bien cependant ce que révèle le texte du Règlement municipal 92, daté du 11 novembre 1899, invitant la population de Saint-Hyacinthe à sanctionner par son vote la radiation de la créance hypothécaire de la ville, de $35000, affectant les immeubles de la « Compagnie manufacturière », afin de permettre à la *Canadian Wollen Co*, concessionnaire, d'émettre des débentures au montant de $650000 et d'acquitter son dû à la ville moyennant ces débentures.

Rien d'inquiétant encore, mais le soupçon se confirme par la lecture du Règlement 95, en date du 4 novembre 1902, où il est écrit : « Attendu que la Canadian Woollen Co, incapable de faire honneur à ses obligations, a cédé ses biens et immeubles à la « Canadian Woollen Manufacturing Co »..., représentée ici par M. C.-B. Manville... »

Je pense que les frères Boas quittèrent notre ville en 1899. La dernière société, nommée plus haut, qui se mua en la « Penman », acquit la « Fabrique de flanelles », rue Bourdages, qu'elle relia à son immeuble en fermant définitivement la rue Cascade, à cet endroit, et en isolant le vieux moulin seigneurial dont les eaux minèrent la base et provoquèrent l'écroulement.

* * *

La chaussure, c'est l'avenir de Saint-Hyacinthe, clamait M. Louis Côté, en 1882. Il ne prêcha pas dans le désert. A peine eut-il quitté le site près du pont Barsalou pour aller ressusciter la fabrique de la « Compagnie de chaussures », angle Saint-Antoine et Saint-Hyacinthe, que M. Morisson, gérant de la « Compagnie manufacturière »,

voulant ne pas laisser improductif l'immeuble abandonné dont le loyer rendait 1200 dollars par année, invita MM. Séguin et Lalime, fabricants de chaussures à Saint-Jean, à venir l'occuper. Ceux-ci arrivèrent en 1884 et reçurent comme don de joyeuse venue un bonus de $14000.

A ses débuts, le nouvel établissement parut jouir d'une prospérité inouïe. M. Séguin était logé et vivait princièrement au village Providence, dans l'ancienne maison Nagle qui abrita, depuis, les derniers jours de M. l'avocat A. Chicoine revenu parmi nous après une active carrière de politique, de journalisme et de colonisation dans les cantons de l'Est. M. Lalime, désireux, dirent les malins, d'éclipser le grand rival, M. L. Côté, bâtit la jolie maison à tourelles, style cottage américain, à l'angle des rues Dessaulles et du Palais.

Poussés hors leur premier établissement par l'activité envahissante des frères Boas, MM. Séguin et Lalime gagnèrent le Conseil à leur consentir, en 1897, un prêt de $15000 et érigèrent — au coût de $84000, dit-on, — une fabrique, rue Piété, avec front sur la rue Cascade, où ils se maintinrent jusqu'à 1902. A cette date, il se produisit un fait étrange que les voyageurs de commerce racontent encore. Le populaire refusa absolument, et avec un ensemble inexplicable, d'acheter une chaussure, d'ailleurs parfaite au dire des connaisseurs, dont MM. Séguin et Lalime avaient fabriqué des mille et des mille. L'obstination fut telle qu'elle causa la faillite des fabricants. Afin de recouvrer son prêt, la ville acheta l'établissement en déroute et le vendit à la « Société Ames et Holden », qui l'exploita quelques années. M. Charron le possède aujourd'hui et l'utilise presque totalement pour la confection de vêtements légers.

Entre temps, vers 1890, MM. Magloire, Joseph et Alfred Côté, jeunes demi-frères des MM. Louis et Georges Côté, achetèrent, sur la rue Saint-Hyacinthe, près de la rivière, la surplombant même quelque peu, la Maison Aird qui tenta vainement d'attirer la clientèle canadienne par la fabrication d'une chaussure si mignonne qu'elle ne convenait qu'aux dames chinoises. Peu après, les jeunes Côté montèrent la rue et se fixèrent porte voisine de leurs frères aînés.

Trois palais de la chaussure dans notre petite ville, c'était beau, au delà probablement des vœux du père de cette industrie. La concentration s'imposa : les jeunes Côté devinrent acquéreurs de l'établissement de leurs aînés et à la suite du grand incendie de 1903 qui éclata chez eux, MM. Joseph et Alfred s'isolèrent dans un bel immeuble, près de la rivière, à l'extrémité de la rue Saint-Simon, où ils continuent, sans concurrents, l'industrie familiale.

Je termine l'histoire de l'industrie du cuir dans notre ville, en signalant la grande tannerie Payan et Duclos. Après quelques années d'opération dans l'ancienne tannerie Côté, près de la rivière, rue Saint-Simon, MM. Payan et Duclos transportèrent leur établissement, en 1875, à l'emplacement actuel, rue William, couvert alors de grands arbres qu'une scie mécanique portative débita, sur place, en planches utilisées dans la construction.

M. Payan racontait volontiers qu'au début de ses opérations la banque Molson constituait son unique clientèle, en ce sens que la banque recevait tous ses cuirs et qu'après les avoir estimés et portés au crédit des fabricants, elle se chargeait elle-même d'en effectuer la vente.

Aujourd'hui, j'imagine que la Tannerie Payan et Duclos, dont le nom reste à l'affiche malgré la disparition des fondateurs, est rangée dans la catégorie des clients les plus désirables.

Ceux d'entre nous qui dépassent la quarantaine se rappellent la tannerie Moseley, bâtie près du Collège, en contre-bas de la rue Girouard, à quelques cents pieds de la rivière. C'était, ai-je entendu dire alors, une succursale ou filiale de la Société Payan et Duclos. Ceux-ci continuaient le tannage, à l'écorce, de leur gros cuir, réputé sous le nom de *buff*, tandis qur la tannerie Moseley préparait des cuirs fins en traitant par le chrome les peaux de chèvres importées de l'Amérique du Sud, du Brésil surtout ; ce qui faisait dire aux collégiens que c'étaient les dépouilles des vieilles chèvres de l'infortuné Don Pedro qui abdiqua forcément en 1889.

L'établissement Moseley fut détruit par le feu le 4 août 1897. Comme tout était de bois, il ne resta que les fosses, encore visibles aujourd'hui, pour marquer la place du bâtiment.

Il convient de mentionner la fidélité de M. L.-P. Morin à son industrie des premiers jours. J'ai déjà noté qu'il commença sa carrière sous le toit de la modeste bâtisse où la « Fabrique de flanelles » opérait le foulage et le rasage de ses tissus. Lors du grand feu de 1876, M. Morin possédait, au village Chagnon, une machine à vapeur et une chaufferie qui lui permirent de fabriquer rapidement des quantités de « portes et châssis » pour les incendiés. Revenu au « quartier des moulins », après la fermeture définitive de l'établissement Chagnon, il se plaît à entendre comme à

ses débuts le bruit de la machinerie et le fracas de la Cascade. Le feu l'éprouva sans le décourager en 1886 et en 1904. Après la première épreuve, il avait pris pied, au bas de la rue Saint-Joseph, sur l'emplacement historique du moulin à farine et à cardes du vieux M. Fitchet, dont le nom apparaît souvent dans les annales des temps anciens. La deuxième épreuve ne le déplaça que d'un pas sur la même rue Saint-Joseph.

A l'exercice de la grande menuiserie, M. L.-P. Morin ajouta le métier de constructeur qu'il inaugura, en 1885, par l'arrière-partie du Monastère des Pères Dominicains et qu'il couronna, en 1908, par la réfection presque intégrale de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Son passage à l'Hôtel de Ville — 1893-1899 — coïncida avec une période intéressante des travaux municipaux. Sa voix fut acquise au projet tendant à la pose du premier égout-collecteur, de trois pieds de diamètre, partant du quartier nº 5 et passant par les rues Héloïse, Saint-Dominique, Cascade, Sainte-Anne, Saint-Antoine, Concorde, Sainte-Marie. L'ingénieur Neyrat, diplômé français, directeur de l'école de dessin de notre ville, conduisit les travaux avec talent et économie. « Quel salaire demandez-vous? s'enquit le chef de la voirie. — Un dollar et quart par jour, répondit M. Neyrat. — Allez, Monsieur l'Ingénieur, répliqua le chef, comptez sur un dollar et demi et faites de la bonne besogne, dût-il nous en coûter $30000 ! »

Comme M. L.-P. Morin, MM. Paquet et Godbout furent fidèles à la menuiserie et à la construction. Venus à Saint-Hyacinthe en 1876, ils travaillèrent isolément avant de s'associer en 1883. La fortune leur sourit. Quatre églises

à Ottawa, le Séminaire de philosophie à Montréal, le Couvent des Sœurs de Jésus-Marie à Outremont, le corps frontal du monastère des Dominicains en notre ville — selon les plans de M. Nap. Bourassa, — la chapelle du Sacré-Cœur de Notre-Dame de Montréal, en 1891, l'infortunée et coûteuse cathédrale de Nicolet, en 1897 ; la cathédrale de Charlottetown, notre Manège militaire en 1905, furent des œuvres importantes et qui se succédèrent à de courts intervalles. Ils acquirent l'immeuble de la fabrique d'orgues et, peu après, la maison de M. Eusèbe Brodeur, 90-92, rue Saint-Pascal, bâtie et longtemps habitée par M. Resther qui surveilla les travaux de construction de notre Collège, en 1853. Ils se flattent d'avoir, les premiers en notre ville, utilisé, en 1885, les services d'une petite machine électrique pour l'éclairage de leurs ateliers. Cette expérience, que M. Paquet goûta fort, l'inclina à participer à la grande entreprise des *Pouvoirs hydrauliques* en 1894. M. Paquet siégea six ans au Conseil de ville, de 1891 à 1896.

Sérieusement éprouvés par le feu en 1926, MM. Paquet et Godbout ne tardèrent pas à restaurer parfaitement leurs ateliers.

Pendant que M. Morin, que MM. Paquet et Godbout édifiaient maisons publiques et privées, leur concitoyen et le nôtre, M. A. Blondin, commençait à pourvoir les constructions de toutes les sortes d'appareils de service d'eau, de chauffage central, de toilettes, requis par la recherche moderne du confort et de l'hygiène.

M. Blondin est né à Montréal, en 1858, d'une famille qui s'apparente aux Chapleau, aux Forget. Sa carrière ouvrière débuta dans l'imprimerie du journal *La Minerve*, où il

eut, dit-il, pour compagnon typographe M. Treflé Berthiaume, fondateur de *La Presse*. Il passa à des travaux plus rudes dans la boutique de tuyauterie et d'appareils de chauffage de MM. Garth, à Montréal, et vint à Saint-Hyacinthe en 1879. Il entra aussitôt au service de l'aqueduc dont la pose était poussée activement vers l'est de la ville. M. Blondin revêtit les salopettes et descendit dans les tranchées. Il se glorifie d'avoir mis en place et assujetti des milliers de pieds de tuyaux gros et petits. Il puisa dans cette expérience l'amour des canalisations qui l'attacha, sept ans durant, à l'usine à gaz en qualité de gérant et lui suggéra d'entreprendre en même temps, pour son propre compte, des travaux de tuyauterie à la façon de ses patrons Garth de Montréal. Il se fit entrepreneur de plomberie et de chauffage central à l'eau, à la vapeur, et c'est dans l'exécution de ces entreprises qu'il gagna une réputation fortunée. Une feuille — annonce imprimée, vieille de quinze ans — nous apprend qu'à cette époque M. Blondin avait satisfait à trois cents contrats — cathédrales, maisons d'enseignement, hôtels, résidences — venus de toutes les parties du Dominion et dont quelques-uns comportaient l'emploi d'une centaine de tonnes de fer, cuivre, plomb.

Aujourd'hui, M. Blondin, toujours présent au nº 115, rue Cascade, qu'il occupe depuis 40 ans, est vendeur sous le nom de « Blondin et Cie », des objets que sa profession requiert. Les entrepreneurs des villes et villages voisins de Saint-Hyacinthe s'approvisionnent chez lui.

Durant son passage à l'Hôtel de Ville, où il siégea trois ans (1895-1898), M. Blondin contribua à faire prévaloir l'obligation du vote secret et de l'assentiment du préposé dans les élections municipales. Il participa, avec les autres

directeurs, aux entreprises de la « Compagnie des pouvoirs hydrauliques » du Rapide-plat en 1894, et favorisa, en cette même année, l'achat de l'aqueduc par la ville.

En 1890, M. Blondin séjourna sept mois en Europe. Il évoque avec complaisance le souvenir des personnages, des monuments, des villes qu'il visita. Dans l'intimité, il se plaît à faire entendre tous les accents du parler français, depuis le marseillais jusqu'au parisien des boulevards !

« Le Corset », fondé en 1891 par Mme O. Gendron — née Catherine McNeil — et par M. J. Dubrule, a toujours occupé, sur la rue Laframboise, l'emplacement que nous connaissons. La ville gratifia cette fondation d'un bonus de $15000. La famille Gendron habitait, rue Girouard, l'ancienne maison Leclère, restaurée, dans le style grec, avec attique, par M. Deschênes, et y menait large vie. Les attelages de M. Gendron faisaient sensation !

L'année suivante, deux fondeurs de carrière, MM. Dussault et Lamoureux, allumèrent sur l'emplacement, 4, rue Saint-Hyacinthe, de leur prédécesseur M. Atkin, un fourneau qui est rarement froid.

L'industrie sucrière est d'un autre ordre que l'industrie mécanique, mais elle requiert les mêmes éléments de succès. Si le dévouement eût suffi, l'entreprise tentée dans notre région en 1877 n'eût pas failli. Je vois nos devanciers s'y donner corps et âme. Ils accompagnent dans les paroisses voisines un sucrier européen désireux de fonder dans notre province une raffinerie de sucre de betterave. Partout, notre sol lui paraît propice, et partout les agriculteurs se montrent avides de cultiver la précieuse racine. L'argent s'annonce ; le gouvernement promet une subvention de

$70000 payable en dix ans. M. Bachand, M. P. P., M. Ant. Casavant, les frères Vanneweuhuyse — deux Belges que, par économie de voyelles, le peuple nomme Van — tiennent des assemblées publiques, sollicitent les souscriptions individuelles et municipales. Le village de Farnham offre un bonus de $15000 et s'engage à payer $600 par année pendant trente (30) ans à la raffinerie qui s'établira dans ses murs. Ce fut la proposition la plus *raffinée*. Elle fit taire toutes les autres surtout celle de notre ville devenue moins ardente après avoir appris que, outre l'argent et le concours des cultivateurs, il fallait compter avec notre climat plein de surprises par ses froids tardifs du printemps, ses gelées précoces de l'automne.

N'empêche que, avec une belle entente, nos promoteurs de la betterave, MM. La Bruère, Tellier, Desmarais, Fontaine, Sam. Adam, L. Lussier entreprirent une campagne sucrière et gagnèrent des planteurs qui s'y mirent presque partout sur une petite échelle. Le jardinier belge Léonard [1] voulut faire grand. Il afferma, à Sainte-Rosalie, une petite terre et la couvrit de betteraves sur toute sa superficie de quarante arpents. Stimulée par le guano et par les engrais chimiques, dont les fermiers européens connaissent parfaitement l'usage, la racine grandit merveilleusement. Léonard se flattait d'en tirer une petite fortune, mais il n'avait pas prévu la visite de la gelée du début de septembre qui ruina du coup la moitié de sa récolte. L'autre moitié fut perdue par la faute du chemin de fer incapable de fournir un nombre suffisant de voitures de transport. D'autres accidents joints au discrédit croissant de *L'Union sucrière*

[1] M. Léonard Coucke est l'auteur des belles plantations d'arbres, au Collège, en 1877-78, et dans le parc public de la ville, en 1882.

désespérèrent les planteurs et amenèrent, vers 1883, la fermeture de la raffinerie de Farnham, dont la cassonade, jaune et blanche, commençait à paraître sur nos tables.

Il sera dit que Saint-Hyacinthe aura innové dans plusieurs branches de l'industrie technique. Ses insuccès dans la « rubannerie », dans la « raffinerie » ne furent pas totalement sans fruit. Ils lui apportèrent l'expérience de l'organisation, l'éveil vers d'autres buts tangibles. Et voici que l'occasion se présente de mettre ces talents à profit dans l'industrie électrique. La lumière électrique est connue : elle éclaire une de nos boutiques depuis quelques années ; de gros arcs électriques illuminent nos rues — en l'absence de la lune, selon le contrat ! — depuis 1887 ; 300 lampes Edison, constituées par l'incandescence d'un filament de charbon, distribuent la lumière dans les diverses pièces du Collège. En ville, c'est M. L. Brousseau qui fournit l'éclairage public et privé. Il a acheté l'usine à gaz, située près du chemin de fer, entre les rues Saint-Pascal et Saint-Michel, qui succéda à l'ancienne usine, rue Rosalie, dont le toit flamba en 1880, le jour de Noël, pendant la messe de minuit ; il y a installé deux machines électriques, l'une pour le service des gros foyers des rues, l'autre, à courant alternatif monophasé, pour l'éclairage des habitations. Les deux machines lui coûtaient mille soucis et ne lui apportaient qu'un modique dédommagement. Pendant qu'il était en instance auprès des autorités municipales pour les induire à prendre possession de son outillage, ou de lui concéder le privilège exclusif de l'éclairage, la pensée vint aux capitalistes mascoutains, MM. L. Côté, P. Payan, P. Paquet, T. Chalifoux, Antoine Morin, A. Blondin, S. Duclos et quelques autres, d'organiser une puissante

société en vue d'utiliser la force hydraulique du Rapide-plat pour la production de courants électriques aptes à l'éclairage et à la transmission à distance de la force motrice. Aménager les chutes d'eau, capter leur immense énergie et la conduire aux portes des villes, c'était le problème de la « houille blanche ». Ce problème hantait alors tous les esprits et seule la fée électricité se montrait en mesure de le résoudre.

Les moyens d'opérer cette merveille reposaient sur la singulière souplesse des courants alternatifs polyphasés, dont les plus efficaces sont les courants triphasés qui ont supplanté les autres et régissent aujourd'hui toute l'industrie électrique. J'en proposai le choix à la « Société des pouvoirs hydrauliques » lorsque ses promoteurs me demandèrent de les aviser. Je connaissais la nature de ces courants ; sans être grand clerc, je prévoyais leur suprématie et j'ai le plaisir d'écrire aujourd'hui que ni mes mandants, ni votre serviteur ne furent déçus dans leurs espérances.

Les travaux au Rapide-plat commencèrent en 1893. A l'automne, le barrage fut complété et au cours de l'hiver la commande de trois dynamos fut signée, au Collège, sur le bureau où j'écris ces lignes.

C'est en décembre 1894 que l'énergie électrique issue du Rapide-plat commença à fournir régulièrement à la ville la lumière et la force motrice. A Noël, le somptueux éclairage de la cathédrale fut un émerveillement.

Tout allait parfaitement. Les visiteurs techniciens venus de loin admiraient la nouveauté dont Saint-Hyacinthe était le siège. Ce qui n'allait pas au gré des promoteurs, c'était le régime de l'Yamaska qui, excessif au printemps, devenait insuffisant l'été. Double contretemps auquel il

fallut remédier par l'adjonction de deux immenses machines à vapeur dont l'installation sans être aussi complexe que la pose des dynamos fut aussi coûteuse. Nantie de cette force, la Société réussit à servir sa clientèle croissante jusqu'au jour, en août 1914, où elle céda toute son installation à la « Southern Canada Power Co », à des conditions permettant aux actionnaires de recouvrer leurs fonds. L'énergie électrique nous vient aujourd'hui de Drummondville, voiturée, si je puis dire, par les mêmes courants triphasés dont la ville de Saint-Hyacinthe vit la première application au Canada. De l'établissement du Rapide-plat, devenu insuffisant, il ne reste que quelques pierres pour en dire l'intéressante histoire.

C'est grâce à une autre application originale de l'électricité que nous avons le plaisir d'admirer le superbe établissement de nos fabricants d'orgues, MM. Casavant Frères, dont la réputation s'étend aux cinq continents.

Nous connaissons la puissance formidable et souvent meurtrière de l'électricité : c'est la foudre au pouvoir de l'homme. Entre les mains de MM. Casavant, l'électricité se fait esclave, esclave douce, modeste, invisible ; assujettie, il est vrai, à quelques travaux serviles, mais ennoblie éminemment par sa faculté créatrice d'une foison d'accords, d'harmonies innombrables. C'est là sa fonction principale, c'est en cela que nos distingués organiers ont innové et que leurs innovations ont assuré à l'orgue électrique un succès incontestable. D'autres, avant eux, avaient tenté d'accomplir cette merveille, avec des appareils rustiques, inefficaces dont la collection forme aujourd'hui une sorte de musée rétrospectif, fort instructif. Il était réservé à Casavant Frères de substituer, à cette grossière mécanique,

des pièces mignonnes, judicieusement combinées et ajustées, dont l'ensemble constitue un organisme délicat, durable à la façon d'une montre de première marque.

Quant à la contribution des MM. Casavant à la richesse de la ville, qu'il suffise de savoir que le nombre d'orgues sorties de leur fabrique dépasse 1300. Ce nombre croît sans cesse et les instruments sont de plus en plus gros et dispendieux : les trois derniers coûtant en moyenne le prix insoupçonné de $50000 l'unité.

Sait-on que des unités très coûteuses sont expédiées aux Etats-Unis en dépit d'un tarif douanier de 42 % ? Un jour, le gouvernement de Washington délégua un fonctionnaire à Saint-Hyacinthe avec mission de découvrir l'artifice permettant à Casavant Frères de concurrencer les organiers américains.

Parfaitement accueilli, l'enquêteur fut autorisé à passer tout le jour dans la fabrique, à perquisitionner dans tous les coins, à questionner les ouvriers, le comptable. Le soir venu, son enquête était close, sa conviction arrêtée et voici ce qu'il déclara aux MM. Casavant : « La seule vue de vos ouvriers, appliqués, actifs, soucieux de bien employer les heures, me fait comprendre votre situation vis-à-vis de vos rivaux de chez nous. Vous payez 42 % à la douane américaine ; chez nous, les ouvriers font perdre 50 % à leurs patrons !

Ce témoignage si laudatif d'une catégorie de travailleurs, je n'hésite pas à lui donner la publicité qu'il mérite. C'est d'ailleurs, selon le langage de la plupart des patrons, la note caractéristique de la classe ouvrière de Saint-Hyacinthe.

Il vaut de noter que la fabrique Casavant Frères occupe l'emplacement sur lequel leur père construisit son premier

instrument, ici, en 1852. Elle est située hors les limites de la ville, mais, n'en étant séparée que par la largeur d'un étroit fossé coulant sous le gazon, elle appartient virtuellement à notre municipalité urbaine tout en lui restant étrangère légalement. C'est pourquoi ses propriétaires ne refusent pas d'affirmer qu'ils n'ont jamais été l'objet d'une faveur municipale.

Au début de leur carrière, Casavant Frères songèrent à s'établir dans l'enceinte de la ville. Ils accommodèrent à leur usage la maison de bois, nº 70, rue Mondor, entre Cascade et Saint-Antoine. C'était au cours des premiers mois de 1880. En septembre, la hantise du site paternel [1] les ramena au village Saint-Antoine, où ils bâtirent un modeste atelier qu'ils inaugurèrent par l'achèvement de l'orgue de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal. L'atelier de 1880 fut le noyau, encore visible, du spacieux établissement que nous connaissons bien.

Nous possédons aussi la « Fabrique d'orgues canadiennes » organisée par un groupe de citoyens désireux de multiplier les foyers d'harmonie parmi nous. Elle est logée dans l'ancienne fonderie de M. Dwane [2], près de la station des chemins de fer nationaux et où M. L.-P. Morin dépensa autrefois beaucoup de travail et d'argent en des essais de préparation d'une peinture ocreuse dont la matière première était apportée des coteaux de Saint-Dominique.

La « Fabrique d'orgues canadiennes » ne date que de

[1] La première construction servant à la fois d'atelier et de maison de famille de M. Casavant, père, abrite aujourd'hui le fermier du Collège, face au cimetière de la ville.

[2] En ses jours de prospérité, M. Dwane avait bâti, au nº 305, rue Girouard, une jolie résidence qu'il habita quelque temps avant de la céder au jeune avocat Maurice Saint-Jacques.

1910. Elle aspire à se développer et à prendre rang — selon une expression des Ontariens — « parmi les *music makers* de l'Yamaska ».

* * *

Outre le grincement des machines, le cliquetis des tricoteuses, un autre bruit caractéristique de notre petite ville ne laisse pas de pénétrer les oreilles et d'y imprimer des sonorités dont l'écho se retrouve dans les journaux ainsi que dans la mémoire des contemporains. C'est le bruit des assemblées où se discutent, selon les événements, soit le progrès de la cité, soit le sort des gouvernements, soit les intérêts de la justice.

L'énumération des industries écloses chez nous depuis 1876 a déjà dit suffisamment le rôle actif et bienveillant de notre Conseil de ville. D'aucuns ajouteraient peut-être que nos édiles ont été généreux jusqu'à l'extrême limite des ressources de la ville. Les gratifications qu'ils ont distribuées sous les titres de bonus, de prêt, d'exemption de charges, atteignent bien au total la somme de quelques centaines de mille dollars. Heureux temps où les Conseils municipaux, sachant qu'il est plus doux de donner que de recevoir, se livraient avec béatitude à la joie de semer les dons à pleines mains ! Ces temps sont révolus ; finies les distributions d'argent ; seules aujourd'hui, les valeurs-nature, dirai-je, service d'eau, terrains, taxes, peuvent être l'objet des faveurs municipales. C'est sous ce régime restrictif que la grande filature « Goodyear » s'est implantée parmi nous, en 1919, et qu'elle projette présentement de multiplier ses métiers de tissage.

Restreinte pareillement, la juridiction de nos politiciens. Autrefois, sans remonter bien loin, nos orateurs de tribune avaient le plaisir de se faire entendre sur le territoire des comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot réunis. A dater de 1854, le comté de Bagot échappa à leur emprise et Saint-Hyacinthe profita seul des lumières versées à l'électorat. Mais bientôt Saint-Hyacinthe ne suffit plus au zèle des députés fédéraux, et voici qu'en 1914, les électeurs du comté de Rouville sont invités à se joindre aux électeurs de Saint-Hyacinthe pour former le comité de Saint-Hyacinthe-Rouville.

M. L.-J. Gauthier, avocat, libéral, fut le premier député, aux Communes, de la nouvelle circonscription électorale Saint-Hyacinthe-Rouville. Il siégeait à Ottawa depuis 1911 alors que, advenant la mort de M. Beauparlant, il avait été élu député de Saint-Hyacinthe contre M. Ernest Guimond, avocat, conservateur, par une majorité de 140 voix. Réélu sans contestation, pour le comté Saint-Hyacinthe-Rouville, aux élections générales de 1917, il se présenta comme candidat conservateur aux élections de 1921 et fut battu par M. René Morin, notaire, libéral, lequel l'emporta par une majorité de 4798. Egale majorité, à peu près, contre le même candidat Gauthier en 1925, et contre M. l'avocat J.-B. Bousquet en 1926 confirma M. René Morin dans la possession du siège de représentant de Saint-Hyacinthe-Rouville.

Nous avons vu qu'en 1878, le comté de Saint-Hyacinthe, alors maître de se choisir, pour lui seul, un député aux Communes, avait donné à M. Louis Tellier, avocat, conservateur, une majorité de 6 voix sur M. Honoré Mercier. En 1882, M. Esdras Bernier, notaire, libéral, l'emporta

sur M. Tellier par une majorité de 134 voix. Réélu en 1887 contre le notaire Durocher par 1175 ; en 1891, contre M. Eusèbe Brodeur, par 486, acclamé en 1896, M. Bernier entra dans le Cabinet Laurier avec le titre de ministre du Revenu de l'Intérieur que l'électorat ratifia, aux élections générales de 1900, en donnant à l'honorable titulaire une majorité de 1111 sur son concurrent M. A.-P. Cartier, médecin, conservateur. En 1904, M. Bernier échangea le portefeuille de ministre contre un siège de tout repos à la « Commission des chemins de fer ». Il décéda, octogénaire, en 1921.

M. Bernier était un enfant de la campagne de Saint-Hyacinthe. Il entra au Collège en 1853 et fut le condisciple de Francis Morisson, de Raphaël Fontaine, du grand vicaire Alphonse Gravel. Il tenait une étude de notaire, en société avec M. Joseph Morin, rue Girouard, coin Saint-Denis, mais il résidait sur le territoire de la Providence, où il possédait, à un demi-mille de la digue, une des belles fermes du comté, de 11 arpents de front, ayant appartenu à M. Louis Delorme, ancien député, et dont M. Bourgeois, notre chef actuel de police, fut le régisseur pendant plusieurs années. M. Bernier s'y était bâti une jolie maison, avec tourelle, et, à la façon des seigneurs féodaux, il entretenait un colombier où des centaines de pigeons, lui présent, vivaient en paix. Mais pendant son absence, les gentils oiseaux connaissaient la guerre. Le jeune Adrien, son petit-fils, en compagnie d'autres enfants — cet âge est sans pitié, — faisait la chasse aux pigeons de grand-papa et en abattait des dizaines sous un plomb meurtrier.

M. Bernier avait étudié la loi au bureau de M. Horace Saint-Germain, régistrateur. Il fut président de la Chambre

des notaires, de 1882 à 1885. Il épousa Alida, fille de M. Siméon Marchessault, patriote-agitateur de 1837, qui fut exilé aux Bermudes.

La succession politique de M. Bernier, ouverte en 1904, fut contestée par M. J. de L. Taché, notaire, conservateur, et par M. J.-B. Blanchet, avocat, libéral. M. Blanchet fut élu par 196 voix, mais son triomphe s'éteignit, en août de la même année, dans un accident de chemin de fer où l'infortuné député fut tué presque instantanément. Il était âgé de 52 ans.

Blanchet, tout court, comme nous l'appelions habituellement, fut mon condisciple de collège. Il commença ses études en 1873, à l'âge où la plupart des collégiens ont fait la moitié de leurs classes. Travailleur, joueur, boute-en-train infatigable, il se faisait pardonner facilement certaines rudesses qu'il n'avait pas appris à corriger.

M. Aimé Beauparlant, avocat, libéral, successeur de M. Blanchet, soutint victorieusement deux luttes électorales, la première en 1904, où il recueillit une majorité de 524 électeurs contre M. J. de L. Taché, la seconde en 1908, avec une majorité à peu près égale, contre M. le Dr A.-P. Cartier.

Tout miel avec ses électeurs et ses amis politiques, M. Beauparlant était plein d'amertume pour la société, ses usages, ses obligations. Il se révèle tout entier dans la plaquette, signée d'un pseudonyme significatif, qu'il fit imprimer pour l'instruction de ses intimes. Il décéda, célibataire, en 1911, à l'âge de 47 ans et fut inhumé dans le cimetière de la ville. L'inscription de son nom sur le monu-

ment funèbre dédié à la famille Girouard — dont le chef fut gardien du Bureau de poste — dit son attachement à cette famille, où il voulut avoir table et couvert depuis son temps de collège jusqu'à ses derniers jours de santé.

L'autonomie du comté de Saint-Hyacinthe relativement à son représentant à Ottawa prit fin avec la dernière élection de M. Beauparlant. Désormais, comme on l'a vu dans une page précédente, Saint-Hyacinthe et Rouville sont conjointement et solidairement responsables du choix d'un député aux Communes.

On trouvera au chapitre suivant les noms de nos députés à la Législature de Québec.

Passons de la tribune politique au temple de la Justice. Celle-ci continue de compter parmi nous de nombreux et féaux sujets. Aux anciens avocats déjà nommés, sont venus s'adjoindre, entre 1876 et 1900, les jeunes émules Maurice Saint-Jacques, J.-B. Blanchet, Aimé Beauparlant, Aimé Gendron, Oct. Beauregard, tous morts prématurément, et M. Louis Lussier, Alb. Beauregard qui atteignirent un bel âge. Parmi les survivants ayant fait carrière ici, je vois, sans les rechercher tous, MM. Em. Marin, Ernest Fontaine, J.-B. Bousquet auxquels je puis ajouter MM. Alphonse Bourgault et Paul Beaudry qui, l'un et l'autre, signalèrent leur court séjour parmi nous par des travaux de journalisme et par la défense des inculpés Guillemin et Claing déférés aux grandes assises criminelles.

Cette venue de jeunes avocats cherchant fortune ici était motivée par les vacances, en plusieurs bureaux, résultant du départ d'anciens confrères. Les uns, comme MM. Honoré Mercier et O. Desmarais, s'étaient attachés

au barreau de Montréal, le premier en 1881, le deuxième en 1890 ; d'autres avaient atteint au couronnement de leur carrière, c'est-à-dire à la magistrature. En 1878, MM. L.-V. Sicotte, W.-H. Chagnon, J.-B. Bourgeois, Aug. Papineau, Maurice Laframboise, tous issus du barreau de Saint-Hyacinthe, exerçaient, en divers districts, la fonction de juge à la Cour supérieure, et leur ancien collègue M. Magloire Lanctot était nommé magistrat stipendiaire. Plus tard, MM. Louis Tellier et Raphaël Fontaine, tirés du même barreau de Saint-Hyacinthe, seront pareillement élevés à la dignité de juge à la Cour supérieure, tandis que leurs confrères MM. V.-B. Sicotte et Em. Marin seront honorés de la magistrature de district.

Trois magistrats, sept juges de la Cour supérieure auxquels il ne serait pas malséant d'adjoindre MM. les juges Ramsay, Desmarais et Mathias Tellier parce qu'ils vécurent parmi nous, les deux premiers en qualité d'avocats praticiens, le troisième comme étudiant attaché au bureau de son frère M. Louis, c'est beaucoup d'honneur[1] ! Ce n'est pas sans motif que, selon la vieille chronique, le barreau de Saint-Hyacinthe fut réputé « l'un des plus forts, des plus respectables de la province de Québec et que ses membres étaient animés du véritable esprit qui conduit à la considération et à la renommée légale ».

La manifestation publique des sentiments réciproques de nos avocats n'est pas moins réjouissante que leur ascen-

[1] Le juge Marcus Doherty — chef du jury qui décerna le diplôme d'avocat à M. Louis Tellier — vécut aussi quelque temps à Saint-Hyacinthe dans le dessein d'apprendre le français. Il avait pris chambre à l'hôtel Pageau, rue Cascade, au coin de Bourdages. Désireux d'aller vite, il n'hésitait pas, n'ayant encore qu'un tout petit bagage de français, à lier conversation avec les uns et les unes au risque d'échapper des mots horrifiants que Molière eût désavoués.

sion au pinacle. Lorsque le directeur du *Courrier*, M. de La Bruère, fut appelé, en 1877, à siéger au Conseil législatif, le journal *L'Union* publia une note rendant hommage, sans restriction aucune, aux qualités intellectuelles, sociales du nouveau conseiller. Si le chef de la rédaction de *L'Union* s'attendait à être payé de retour, il ne fut pas déçu. Lisez les lignes suivantes où la plume du rédacteur du *Courrier*, apte à toutes les nuances d'expression, acquitte gentiment la dette de M. de La Bruère : « Le plus vieux praticien du barreau de Saint-Hyacinthe est M. Fontaine. Au physique, ce monsieur est bien. Ses fortes épaules, sa santé florissante et quelquefois — mais rarement — son œil sévère et sa grosse voix semblent révéler une humeur belliqueuse ; mais il n'en est rien. C'est un ami décidé de la paix. Pour l'obtenir, il ferait volontiers des démarches empressées ; on certifie qu'il courrait pour l'atteindre. Il est gai compagnon, fin à ses heures, homme de bonne entente ; praticien méthodique et expérimenté, sachant tourner une difficulté avec dextérité, régler lestement une affaire épineuse ; vous le trouverez souvent, et sans que vous vous en fussiez douté, très sérieux. »

Complétons la physionomie du barreau de Saint-Hyacinthe, et faisons connaître en quelles circonstances M. l'avocat Louis Tellier succéda au juge Sicotte, en 1887.

Songeant à la retraite après vingt-cinq ans d'exercice, M. Sicotte s'ouvrit de son dessein à M. Tellier et lui apprit qu'il avait proposé sa nomination à Ottawa. C'était sous le ministère J.-A. Macdonald. M. Langevin et M. Chapleau, quoique ministres sous le même chef, n'étaient pas toujours parfaitement d'accord entre eux. Par exemple, M. Chapleau favorisait la candidature de M. Tellier, tandis que les faveurs

de M. Langevin allaient ouvertement à M. A.-O.-T. Beauchemin. Lorsqu'on apprit à Saint-Hyacinthe quels vents soufflaient à Ottawa, les avocats résolurent, hors la connaissance des préposés, de faire cesser les hésitations en adressant aux autorités gouvernementales un vœu unanime tendant à la nomination de M. Tellier.

M. Louis Tellier est né à Berthier en 1842. Il commença à Joliette ses études de droit et les termina à Saint-Hyacinthe, en 1866, au bureau de M. W. Chagnon.

Entré dans l'administration judiciaire en qualité de député-protonotaire, de greffier de la cour de circuit, il ne se livra qu'en 1873 à la pratique du droit en société avec M. V.-B. Sicotte. En 1878, il forma la société Tellier, de La Bruère et Beauchemin. Il était chef du bureau Tellier, Lussier et Gendron, rue Saint-Denis, lorsqu'il fut appelé à la magistrature, en 1887.

L'honorable M. Tellier a joui de tout temps de la réputation d'un magistrat intègre, studieux, éclairé, hautement apprécié. Dans la retraite où, depuis 1915, il abrite ses robustes quatre-vingt-sept ans, le légiste jouit de la douceur du foyer et se plaît au silencieux contentement des livres. Au Digeste, aux Pandectes, il associe l'histoire du Canada, la généalogie des vieilles familles canadiennes. Par amour pour le passé, il a acquis un ancien fief seigneurial où son esprit s'exerce à reconstituer une longue période historique.

Quant au passé de Saint-Hyacinthe, aux personnes, aux choses qui s'agitaient au sein de notre population il y a cinquante, soixante ans, et plus, M. le juge porte tout dans sa mémoire avec la fidélité d'un texte imprimé, et il en cause avec béatitude.

La rue Tellier — la plus large de la ville après le boulevard

Laframboise — proclame la parfaite considération avec laquelle notre édilité a voulu perpétuer le souvenir du dispensateur de la justice, vingt-sept années durant.

Sa Seigneurie ayant été appelée, en 1905, à siéger à Montréal, le juge Madore prit sa place sur le banc de Saint-Hyacinthe, mais la mort l'emporta après, à peine, un an de judicature. Le juge Philippe Demers succéda au défunt pour céder presque aussitôt la fonction au juge Martineau [1] qui vint, avec sa famille, habiter la maison Leclère. Depuis quelques années, les juges des districts ruraux résident à Montréal. Ils se tiennent à la disposition du Président de la Cour qui délégue temporairement tantôt l'un, tantôt l'autre à tel ou tel tribunal de district. Autant de perdu pour la solennité de nos démonstrations publiques où nous aimions voir « Son Honneur notre Juge » tenir la première place !

[1] A son arrivée, M. le juge Martineau fut la victime d'un quiproquo dont notre ancien concitoyen, le respectable et universellement connu, M. Elie Perrault, juge de paix, confessait humblement être l'auteur. Voyant ce jeune étranger, M. Perrault voulut lui être agréable en le dissuadant de chercher une situation dans notre milieu. « Je ne connais aucun emploi vacant, lui dit-il ; que savez-vous faire ? » Peu de chose, répondit M. Martineau. « Et encore ? » reprit M. Perrault. « Voici, avoua le nouveau venu, vous avez perdu votre juge, eh ! bien, je viens..... le remplacer. » Et M. Perrault de s'exclamer : « Comment, vous seriez le juge Martineau ! Mille et mille pardons. » Jamais la sagacité de M. Perrault n'avait été soumise à si rude épreuve. Il alla aussitôt confesser à son « cher confrère » le juge Tellier, la bévue « dont à laquelle » il venait de céder.

CHAPITRE XI

1876-1900

Nos visiteurs : Riel, John-A. Macdonald, Chapleau, Mgr Conroy, De Lorne, Robitaille, Charette, économistes français, Angers, Mercier, Cabinet Joly, Hector Laugevin, Mgr Falconio. — Les corps de musique. — La Philharmonique. — Le cercle Montcalm. — Incendies : au Séminaire, établissement Chalifoux, la Métairie. — Accidents.

Nécrologies : Magloire Lanctot, Magloire Turcot, De Lorimier (liste des protonotaires), M. Buckley, Louis Taché (liste des shérifs), M. Laframboise, Couillard-Després (liste des maîtres de poste) ; Fr. Cadoret, Maurice Saint-Jacques, Mgrs Jos. La Rocque et J.-S. Raymond, l'abbé Fr. Tétreau, professeur.

Chronique : le cadastre ; la cloche de Notre-Dame ; les moineaux ; la grande comète de 1882 ; les esprits frappeurs ; la fontaine-abreuvoir ; les Comtés-Unis ; le 84e Bataillon ; l'Union St-Joseph.

Outre ceux qui ont eu le plaisir de vivre dans notre ville durant la période que je retrace, il y a les personnages qui l'ont visitée parce qu'ils l'aimaient, parce qu'ils en connaissaient l'histoire, les sentiments, les penchants. Ces visiteurs ont laissé des souvenirs dans l'esprit des contemporains : souvenirs de leur personne, souvenirs de l'accueil public dont ils ont été l'objet. C'est afin que ces événements, où nous avons mis quelque chose de notre âme, ne soient pas ignorés de nos successeurs, que je veux en remplir quelques pages de cette histoire.

J'ai signalé la présence, aux jours héroïques d'antan ! des chefs politiques voués à la défense de nos droits. J'ai relaté longuement le passage des Gouverneurs avides de l'approbation de leurs administrés, comme Aylmer, Gosford, ou cherchant dans notre milieu un réconfort dans les épreuves résultant de leur droiture, comme Elgin.

Louis Riel. — Je n'ai rien dit encore de la visite secrète de Louis Riel, de ce chef des métis français, de ce dictateur dont l'autorité s'exerça dans les grandes prairies de l'ouest, dont l'exécution capitale, à Régina, émut la conscience canadienne-française et produisit comme une nouvelle démarcation des opinions politiques.

Riel, oh ! oui ; les enfants de Saint-Hyacinthe, qui fréquentaient les écoles en 1885, ont tous appris son nom, son histoire. Le 16 novembre, jour de l'exécution, ils ont vu son portrait orné d'un crêpe funèbre dans presque toutes les vitrines de la rue Cascade. Qu'ils sachent aujourd'hui que leurs pères ont pu voir vivant celui dont la ville portait alors le deuil.

Sir Georges-Etienne Cartier détenait le mandat du comté de Provencher, au Manitoba. Après sa mort, survenue en 1873, Louis Riel, élu député de ce même comté, se vit expulser de la Chambre des Communes pour crime de déloyauté. Réélu aussitôt par ses constituants, Riel se rendit derechef à Ottawa et attesta crânement sa présence, quoique sa tête fût mise à prix, en signant le livre des députés sous les yeux du greffier, puis s'éclipsa. Voilà, dirent les journaux, un gaillard qui n'a pas froid aux yeux !

Il arriva à Saint-Hyacinthe le soir du 23 septembre 1874 et alla frapper à la porte du vieux manoir où habitait le

gérant du *Courrier*, M. Camille Lussier. Celui-ci fit avertir les amis, M. l'avocat Louis Tellier, le premier. A table, on convint de convoquer une réunion dans une grande pièce de la maison Chagnon, rue Girouard, que M. Tellier avait convertie en bureau.

Entre temps, M. Lussier, accompagné de M. Kéroack, conduisit son hôte au Collège. J'exerçais alors une fonction écolière permettant à son titulaire de se tenir dans le corridor du parloir. Je vis entrer le trio. Presque aussitôt, M. Tétreau, M. Ouellette s'amenèrent et, sans m'en rendre bien compte, je perçus que ce colloque cachait un mystère. Le même soir, M. Tétreau écrivait : « Il y a quelques quarts d'heure, j'ai pressé avec émotion la vaillante main de Riel, le jeune héros de Manitoba. » Riel avait la taille haute, le teint bronzé des métis sans trahir toutefois beaucoup de sang indien. Il portait une barbe taillée en côtelettes, sans la moustache.

En ville, Riel rencontra une centaine de personnes réunies à la maison Chagnon. Il y fit un discours d'une heure qui émerveilla ses auditeurs. Le ton, l'allure, le fond, la forme, tout y était parfait.

C'est de Saint-Hyacinthe, à l'issue de cette réunion que Riel partit pour les Etats-Unis. Il y séjourna, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, jusqu'au deuxième soulèvement des métis qui le conduisit à l'échafaud.

Sir John-A. Macdonald. — Un chef politique, un chef plus heureux que l'audacieux Riel, nous visita le 4 juillet 1877. C'était le célèbre (Johnny) John-A. Macdonald accompagné, entre autres fidèles, de MM. Rodrigue Masson et Adolphe Chapleau auxquels le ministère Mackenzie, alors

régnant à Ottawa, donnait des loisirs. Sir John fut reçu à la gare par un groupe d'amis de la ville et des paroisses avoisinantes et conduit à une estrade ornée de drapeaux et de verdure où il entendit la lecture, par M. L. Taché, d'une adresse couverte de 200 signatures. Regrettant de ne pouvoir répondre en français, il parla de ses anciens collègues Sir Etienne-Pascal Taché, Sir Georges-Etienne Cartier. « Je suis, dit-il, un des rares survivants de cette phalange d'hommes publics entrés dans l'arène en même temps que moi et je suis heureux de constater que vous croyez que je n'ai pas été infidèle à la cause à laquelle nous avons travaillé ensemble... Je placerai votre adresse dans les archives de ma famille comme un souvenir des plus agréables. »

M. Masson se plut à répéter qu'il était, presque, un enfant de Saint-Hyacinthe ; qu'il avait étudié au Collège de cette ville et que, s'il est quelque chose dans l'état social, il le doit à ses professeurs. Ce fut en cette circonstance que, pour la première fois, M. Chapleau se flatta d'avoir fait partie du corps des pompiers de Saint-Hyacinthe [1], alors que la pompe municipale était confiée à la garde des collégiens. En veine de badinage écolier, il annonça que la moisson politique serait bonne dans la province et il « espère que ses auditeurs contrits de leurs fautes politiques et les ayant confessées sincèrement au pied de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, en auront l'entière absolution » ! La foule rit et applaudit.

[1] M. Rodrigue Masson aurait pu dire la même chose, ainsi que Sir François Langelier, tous trois condisciples au Collège et revêtus alors des mêmes attributions. Ce n'est pas un mince honneur pour la brigade des pompiers de Saint-Hyacinthe de compter trois lieutenants-gouverneurs parmi ses premiers membres.

Sir Adolphe Chapleau. — M. Chapleau vint, plus tard, recueillir de nouveaux applaudissements parmi nous. Premier ministre à Québec, en 1880, il était lieutenant-gouverneur de notre province en 1895, et c'est en cette qualité qu'il visita Saint-Hyacinthe et son Collège le jeudi, 20 juin 1895.

A la gare, la veille au soir, M. le maire Dessaulles lui exprima les sentiments de la population, puis le conduisit au Collège à travers les applaudissements de la foule. Sir Adolphe revint en ville le lendemain ; il visita les orphelins et alla saluer M. le Maire et M. de La Bruère. Il partit pour Québec *via* Sorel et M. Dessaulles le reconduisit jusqu'à Saint-Judes.

Au Collège, la réception fut manifestement amicale et émouvante. Depuis longtemps, le nom de Chapleau était dans toutes les bouches [1]. A l'éclat de la renommée attachée à son nom, nos écoliers ajoutaient la sympathie que l'on ressent pour un frère aîné. Lui-même pressentait cette tendresse admirative ; il la connaissait de diverses sources. Mais il savait pareillement que, en dépit du désir des directeurs de lui témoigner la considération qu'ils entretenaient pour son talent, la politique combative, qui l'animait et le dominait, l'éloignait des démonstrations publiques qu'il eût aimé recevoir de son *Alma Mater*. Aussi en 1892, à peine sorti de la fournaise politique par son élévation à la fonction de lieutenant-gouverneur, il fit connaître son envie de visiter ses anciens professeurs. Toutefois, ce ne fut que le 20 juin 1895 que ses vœux et les nôtres se réalisèrent.

[1] *Histoire du Séminaire*, I.

Les écoliers, pour la plupart, n'avaient pas vu le grand homme ; ils frissonnaient dans l'attente de sa venue. Lorsqu'il parut, il y eut une minute de surprise. Certes, il avait conservé sa belle tête aristocratique, remarquable entre mille autres, mais à le voir si pâle, se tenant à peine debout, les traits voilés par les ombres de la mort, une immense pitié envahit tous les cœurs.

Chapleau !... il restait encore de son temps de collège d'amusantes légendes à son sujet parmi nous. Elles s'étaient transmises d'une génération à l'autre, d'une classe à l'autre. Les accusés qu'il avait défendus et fait absoudre devant le majestueux tribunal de justice du Collège, la véhémente protestation publique qu'il avait un jour, du haut d'un banc de la cour de récréation, fait entendre parce que les autorités avaient, paraît-il, escamoté, *salé* injustement un congé..., tout cela, quoique démesurément grossi sans doute, ajoutait encore, aux yeux des élèves surtout, certains tourbillons de fumée à la gloire de celui qui, jusque-là, avait comme personnifié l'éloquence française sur les bords du Saint-Laurent.

Nous avons cette illusion, nous les vieux professeurs de Collège, d'être les seuls à vieillir. Ces jeunes têtes qui sans cesse se renouvellent imperceptiblement sous nos yeux, elles n'ont toujours que vingt ans ; leurs cheveux demeurent éternellement blonds ou bruns, et de leurs rides nous n'en imaginons pas d'autres que celles de leurs grands rires ouverts.

C'était le Chapleau écolier, le Chapleau de la légende que l'on aurait voulu revoir un peu. Hélas ! d'autres rides lui étaient venues.

Les hivers et d'autres tempêtes avaient blanchi sa longue

chevelure ondoyante. Pas plus que les autres, il n'avait « jeté l'ancre un seul jour ». Mais le temps qui l'avait rudement assailli lui avait façonné en retour ce galbe imposant et superbe auquel il devait une large part de sa séduction.

La communauté des élèves lui dit par la bouche de l'un des siens : « Depuis longtemps, nos esprits et nos cœurs se portaient vers vous, vers vous l'ancien élève de cette maison dont vous fûtes la joie et l'honneur ; vers vous, l'avocat, le député, le ministre, l'homme à la parole toujours brillante, souvent profonde, l'orateur partout aimé, ravissant l'admiration de ses adversaires eux-mêmes... »

Aiguillonné par ces paroles laudatives, par ces souvenirs flatteurs, Chapleau monte à l'estrade d'un pied ferme. Il commence la lecture de sa réponse, mais bientôt ses yeux s'éloignent de la sèche copie et retrouvant, comme sous le coup d'un courant galvanique, la pensée, les gestes, l'allure de ses meilleurs jours, il s'emporte en une improvisation si heureusement inspirée, si éloquente que les auditeurs sont ravis d'admiration. Son cœur déborde, il va par bonds, par élans. Ce n'était pas un homme éloquent, le débris d'un grand orateur, c'était l'éloquence même, une éloquence sans nom, sabrant la syntaxe, chevauchant le solécisme, mais passionnée au dernier point, par instants illuminée d'éclairs. Se fouettant ou plutôt se sentant fouetté par l'émotion et les vieux souvenirs qui venaient souffler sur les charbons éteints de son passé, ce fut presque dans un sanglot que, analysant tout à coup la violente antithèse qu'il offrait, lui, en présence de ces jeunes écoliers, parmi lesquels il cherchait en vain à se reconnaître, il prit la voix du poète pour interpeller ces riantes années d'autrefois :

Hélas ! pour revenir m'apparaître si belles,
Quand vous ne pouvez plus me prendre sur vos ailes,
Que vous ai-je donc fait ?.....

Cette belle voix s'éteignit à jamais le 13 juin 1898.

MONSEIGNEUR CONROY. — C'est un homme de l'Eglise, Mgr Conroy, et c'est comme délégué du Saint-Siège que ce digne personnage reçut les hommages de la population de Saint-Hyacinthe, le 15 août 1877.

Un premier délégué, Mgr Bedini, avait vécu quelques jours parmi nous en 1853. Il avait béni le Collège neuf et la villa Bedini, résidence de M. Cadoret. La visite de Mgr Conroy coïncida avec l'installation des premiers chanoines formant le nouveau Chapitre de la Cathédrale. La réception fut grandiose : drapeaux hissés sur les édifices publics, au sommet des clochers des églises et des maisons religieuses ; huit arcs de triomphe érigés sur le parcours de la procession par les rues Laframboise, Mondor, Cascade, Bourdages, Girouard. Le dernier arc, près du Couvent de Lorette, était l'œuvre de nos concitoyens de nationalité irlandaise — MM. Doherty, Dwane, Burke, Buckley, Connell — affirmant leurs aspirations nationales jointes à l'assurance de leur fidélité religieuse.

Répondant, en français, à l'adresse de bienvenue des citoyens lue par M. le maire Dessaulles, le distingué visiteur rappela notre grande épreuve de 1876 et félicita la ville de sortir si rapidement de ses cendres.

La nuit venue, une illumination féerique alluma des feux aux quatre coins de la ville et jusque sur la rive sud de l'Yamaska. « Au Séminaire, écrit le *Courrier*, les jardins brillaient ainsi que les statues qui les ornent ; le dôme

surmonté d'une croix de lumière resplendissait comme un diamant. A la villa Cadoret, voisine du Séminaire, le terrain en amphithéâtre se prêta admirablement aux décorations. Les terrasses illuminées apparaissaient comme la base, fleurie à profusion, d'un édifice gigantesque dont la maison aurait été le couronnement, et les mille lumières se reflétant sur les eaux de l'étang offraient un coup d'œil enchanteur. »

De l'aveu unanime, le spectacle fut ravissant. Jamais notre petite ville ne s'était montrée si prodigue d'ornementations. Lors des fêtes du centenaire du Séminaire, en 1911, les vieux citoyens se plaisaient à faire la comparaison avec ce qu'ils avaient vu en 1877. Grâce à l'électricité, avouaient-ils, l'illumination, plus somptueuse en 1911, ne s'étendait pas à toutes les maisons comme en 1877.

Le 5 août 1878, jour de la mort, à Saint-Jean de Terreneuve, de Mgr Conroy, notre major Doherty n'oublia pas de faire flotter le drapeau pontifical, à mi-mât, sur sa résidence.

Le marquis de Lorne. — Le vendredi, 29 novembre 1878, le marquis de Lorne, récemment nommé gouverneur du Canada, et son épouse, la princesse Louise, fille de S. M. la reine Victoria, s'arrêtèrent à notre gare, vers 10 heures ½ du matin. La princesse Louise rappelait à notre population la visite de ses frères les princes royaux Edouard, en 1860, et Arthur, en 1870. En un clin d'œil, grâce au concours des collégiens, une estrade fut montée et couverte de sapins. Les autorités municipales, le grand vicaire Gravel, le Supérieur du Séminaire saluèrent les nobles visiteurs et leur exprimèrent les vœux de la population. Le marquis parcourut le front du corps de milice pendant que la musique

du Séminaire répétait l'hymne national anglais. Le convoi quitta la gare au bruit de deux salves des miliciens. La visite avait duré quinze minutes !

Quelques jours après cette visite, les journaux du pays reproduisaient une note du *Sun* dans laquelle le correspondant du grand journal de New-York signalait la distinction de la classe féminine de Saint-Hyacinthe.

Le lieutenant-gouverneur Robitaille. — Il fut l'objet d'une réception officielle à Saint-Hyacinthe, en octobre 1881. En lui souhaitant la bienvenue, M. le maire F. Morisson énonça en principe que « ce qui rend un peuple vraiment grand et l'établit plus solidement dans les domaines fortunés de l'ordre, c'est l'estime qu'il fait des autorités légitimes et le respect sincère qu'il leur donne. La population de Saint-Hyacinthe se glorifie d'entretenir ces sentiments. Elle prie Votre Honneur d'agréer l'hommage du respect qui l'anime à l'égard du plus haut représentant, en notre province, de l'autorité souveraine ».

Précédé de trois corps de musique, le cortège se rendit au Séminaire où les collégiens répétèrent le drame *Exil et Patrie* qu'ils avaient joué en juillet précédent. Le gouverneur prit logis au Séminaire. Le lendemain, il visita les institutions de la ville et retourna à Montréal dans l'après-midi.

Le Général de Charette. — Le 22 juin 1882, c'était à la fois, à Saint-Hyacinthe, la fête nationale saint Jean-Baptiste, la réunion des Zouaves canadiens et la fête offerte à leur commandant le général de Charette. Dès le soir de la veille, une foule considérable envahit les rues, des

feux s'allumèrent en plusieurs points, une procession aux flambeaux s'organisa qui, traversant ci et là des arcs de triomphe flamboyants, parcourut les principales rues de la ville aux sons de la « Fanfare militaire » et de la « Philharmonique ».

Le matin du 22, le général et son épouse, le marquis de La Rochefoucault, 150 Zouaves arrivèrent par un train spécial. Les volontaires du 84e bataillon présentèrent les armes. M. le maire Louis Côté adressa des paroles de bienvenue au général, et M. Joseph Roy, avocat, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, salua les Zouaves.

A la cathédrale, l'abbé Angers, vicaire à Sorel, prononça l'allocution de circonstance. Mlles Alice Dessaulles et Mary Buckley, accompagnées de M. le docteur G. Turcot et de M. Am. Durocher, firent la quête.

A la sortie de l'église, la procession défila par les rues Girouard, Bourdages, Cascade. A l'angle de ces deux dernières rues, un groupe de jeunes filles se tenaient au sommet d'un arc décoré des produits de l'industrie locale et chantaient les chansons canadiennes. Place du Marché, le général, M. Jos. Roy, M. le juge Sicotte, M. de La Bruère, M. Esd. Bernier, M. P., M. de Montigny, M. O. Desmarais parlèrent à la foule.

Pendant que M. de Charette prenait le goûter à la maison de M. le maire Côté, une garde d'honneur, commandée par le colonel Doherty et le capitaine Chaput, stationnait au croisement des rues Girouard et Sainte-Marie.

L'après-midi se passa au Séminaire. Le général et son épouse présidèrent la distribution des prix d'honneur ; Mgr Raymond et le Père Juteau, O. P., rappelèrent la Croisade des Zouaves canadiens et saluèrent la vaillance

de leur chef. La distribution des prix à peine terminée, Mmes Buckley, Raymond, Boivin, aidées des mains de fée de plusieurs dames et demoiselles, prirent possession de la salle de récréation des écoliers et la transformèrent en une salle de banquet de 300 couverts. Mme de Charette se joignit à ces dames pour le service des tables et toutes furent gracieusement applaudies par les convives.

La soirée se continua par un feu d'artifice tiré par le capitaine Chaput, du sommet d'une plate-forme érigée sur la rive sud près de la résidence de M. R.-E. Fontaine et par la lancée d'un ballon qui prit son essor vers l'est afin d'y dire le dernier épisode de ce jour mémorable.

La fête prit fin à 10 heures. Le Général, enchanté, disait à son entourage : « C'est merveilleux, Messieurs ; nous n'avons en France aucune idée de ce qu'est le Canada ; ce jour est le plus beau de ma vie ! »

LES ÉCONOMISTES FRANÇAIS. — Le lundi, 31 août 1885, plusieurs citoyens de Saint-Hyacinthe accueillirent à la gare un groupe de visiteurs français que M. le curé Labelle conduisait aux endroits intéressants de notre province. Les fanfares Philharmonique et Hardy firent entendre l'hymne national français à l'arrivée du train et M. le maire L. Côté salua les arrivants. On visita le Séminaire, les industries de la ville, la fromagerie Archambault, près le ruisseau Plein-champ. Au banquet servi à l'Hôtel de Ville, M. Molinari, chef du groupe français, promit de faire connaître notre pays aux capitalistes de France ; M. le curé Labelle développa sa devise : « Emparons-nous du sol » ; le poète Honoré Fréchette dit avec brio son ode « Vive la France » et créa un enthousiasme indescriptible. Bref, ce fut

une jolie démonstration. L'honorable M. Mercier, premier ministre de la Province, s'abstint de parler.

Du nombre de ces visiteurs qui conservèrent des relations avec le Canada, je signale M. le marquis de Bouthillier [1], M. Léon de la Brière, correspondant du *Gaulois*, M. Tiret-Bognet, correspondant de l'*Illustration*, MM. les abbés Maurin et Biron, M. Agostini, M. Foursin-Escande.

Au mois de novembre suivant, je trouvai, à Paris, quelques-uns de ces aimables voyageurs. Ils se plaisaient à narrer divers incidents de leur visite. Ils conservaient surtout profondément en mémoire leur traversée de retour sur le vapeur *Damara*, où les provisions de table menacèrent de manquer totalement.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ANGERS. — Au soir de la fête du 22 juin 1882, le général de Charette avait dit : « C'est le plus beau jour de ma vie. » A lire les journaux, il semblerait que Son Honneur M. Angers dut se complaire en cette pensée le soir du 11 octobre 1888.

[1] Le vicomte, puis marquis de Bouthillier appartenait à l'une des plus illustres familles françaises. Il vécut quelque temps à Saint-Hilaire, en attendant l'occasion de tenter, à Saint-Mathias, l'industrie du « petit lard » (*bacon*). Pendant son séjour à Saint-Hilaire, il lui arriva une aventure qui l'amusa beaucoup. Traversant, un jour, en léger cabriolet, une dépression, fort bourbeuse alors, sur la route de la gare au village, il rencontra un cultivateur conduisant une lourde charge. « Je suis le marquis de Bouthillier ; donnez le chemin », clame le Français. « Seriez-vous le diable, réplique le canadien, vous allez vous jeter à côté, je suis chargé. » Le marquis céda et accourut aussitôt au presbytère pour confesser, avec la bonne grâce et la distinction dont il était coutumier, qu'il venait de recevoir une inoubliable leçon touchant les usages traditionnels, faisant loi, dans nos campagnes canadiennes. Il avait oublié qu'il n'était plus parmi les paysans français !

Son entreprise à Saint-Mathias ne réussit pas. Il renonça à la terre et se fit agent de publicité pour le chemin de fer C. P. R. Ce fut en cette qualité qu'il revint à Saint-Hyacinthe, deux ou trois fois, et donna des séances de lanterne magique illustrant le premier transcontinental du Canada.

En ce jour, la ville fit au lieutenant-gouverneur de la province une réception digne d'être mise au nombre des événements plaisants de notre histoire. *L'Union*, annonçant cette visite, invitait les citoyens à souhaiter au gouverneur une cordiale bienvenue de concert avec les autorités municipales. M. Angers arriva vers 11 heures, accompagné du premier ministre Mercier, de plusieurs dignitaires, de M. J. de L. Taché, son secrétaire. M. le maire Dessaulles l'accueillit à la descente du train et lui dit : « Les citoyens de Saint-Hyacinthe reconnaissent que vous possédez à un haut degré toutes les qualités qu'exige la fonction importante de Gouverneur... Notre réception sera modeste mais cordiale... En voyant la prospérité de notre petite ville..., ses nombreuses manufactures..., vous nous pardonnerez d'avoir abusé de votre bienveillance en vous invitant à nous honorer de votre visite. »

« Votre ville, reprit l'honorable visiteur, fait parler d'elle et cela excite la curiosité de ceux qui ne l'ont jamais visitée... On me dit que, proportion de population gardée, votre ville est l'endroit où il y a le plus de mains employées dans les manufactures et le plus d'enfants dans les maisons d'éducation... A Québec, je suis entouré d'enfants de Saint-Hyacinthe : mon prédécesseur en office (M. Rod. Masson), le premier ministre de la province (M. Mercier), le président du Conseil législatif (M. de La Bruère), le président de la Chambre d'assemblée (M. Félix Marchand), M. le maire de Québec (M. Fr. Langelier) sont des vôtres. »

Le Gouverneur visita toutes les communautés. Au Couvent, l'écolière Eva Mercier, fille du premier ministre, lut l'adresse de circonstance, les demoiselles Saint-Germain et Denis chantèrent. Au Collège, le Gouverneur répondit

aux étudiants, en termes spirituels : « La conclusion de votre adresse tendant à l'obtention d'un congé me reporte au temps où j'exerçais la magistrature. Agissant aujourd'hui en cette qualité, je déclare la requête du demandeur bien fondée : le tout avec dépens contre les professeurs ! »

Au goûter servi à l'Hôtel de Ville, le distingué visiteur prédit que Saint-Hyacinthe serait avant longtemps le « Manchester du Canada ». A 5 heures, la Philharmonique jouant la *Marche de Boulanger* reconduisait à la gare Son Honneur et sa suite où se voyaient les honorables H. Mercier, Pierre Garneau, J. Shehyn, B. de La Bruère, Félix Marchand, le juge Louis Tellier, l'ex-juge L.-V. Sicotte, le grand vicaire Gravel, MM. Taillon, Tourville, Laviolette, Prévost, L. Beaubieu, Jos. Boivin, secrétaire de M. H. Mercier.

M. Angers fera une deuxième apparition à Saint-Hyacinthe en décembre 1893. L'ex-gouverneur était alors ministre de l'Agriculture, à Ottawa, et on honorait ici par un banquet notre estimable concitoyen M. J. de Labroquerie Taché qui complétait à cette date dix années de dévouement à titre de secrétaire-trésorier de la « Société d'industrie laitière de la province de Québec ». La fête avait été organisée, au nom des citoyens de Saint-Hyacinthe, par M. B. de La Bruère, Maurice Saint-Jacques, M. L. Lussier, M. J.-B. Blanchet.

Je me plais à répéter que la Société et l'Ecole d'industrie laitière sont des œuvres éminemment mascoutaines : elles sont *nées natives* de Saint-Hyacinthe. Et sans infirmer le mérite des autres fondateurs, je puis attester que M. J. de L. Taché fut l'ouvrier de la première heure de ces deux institutions, l'artisan souverain de leur éclosion et de leur premier développement.

HONORABLE HONORÉ MERCIER. — Arrivant directement de New-York, où il avait été l'objet d'une réception toute française à l'église canadienne et au Collège Fordham, notre concitoyen venait, pour la première fois, avec l'auréole de premier ministre du Cabinet provincial, le 16 juin 1887, prendre part à un pique-nique politique organisé ici en son honneur par ses amis de Saint-Hyacinthe et des comtés voisins.

A New-York — ce qui, paraît-il, ne s'était jamais produit — le Premier de la province française du Canada avait reçu les honneurs militaires sur le sol américain. Ici, les pompiers de Sorel et les nôtres, les fanfares de Lévis, des Trois-Rivières, de Montréal, notre Philharmonique participèrent à la manifestation. Malgré la pluie qui ne cessa de la journée, 5000 personnes, venues par les chemins de fer du Grand-Tronc, du South Eastern [1] et par les autres voies, furent présentes, comprenant, outre le ministère, vingt-six députés de même allégeance et leurs partisans les plus en vue.

M. le maire Dessaulles, le Club national de Montréal, le Club national de Coaticooke, par la bouche de M. le docteur Charles Bachand, approuvèrent publiquement la politique du gouvernement et lui souhaitèrent longue vie.

Dans la vaste patinoire Valiquet, rue Mondor (site actuel de la Compagnie Omega), les honorables Mercier, Garneau, McShane, Ross, Turcot, Gagnon, les Messieurs Charles Langelier, Bourbonnais, Deschênes, P. Cardin, parlèrent à la foule durant plus de trois heures. C'est en cette circonstance que M. Mercier prononça les paroles suivantes,

[1] Le chef de gare Brodeur venait de succéder à M. Beatty.

souvent rappelées : « J'affirme devant cet immense auditoire que le Parti national respectera et fera respecter les droits de la minorité protestante de cette province. Nous désirons vivre en paix avec toutes les races, toutes les croyances. Nous accorderons justice à tous, même à ceux qui refusent de nous rendre la pareille. »

Le lendemain de ce jour, on lisait dans le *Herald*, de Montréal : « Nonobstant le grand nombre d'étrangers qui sont allés à l'assemblée de Saint-Hyacinthe, pas un cas de violence, vol ou ivrognerie n'a été dénoncé à la police. M. le maire Dessaulles et le chef de police Pagé ont droit à des éloges. »

M. Mercier encore présent à Saint-Hyacinthe le 21 juin suivant assista à la proclamation des prix au Collège et donna au lauréat en mathématiques une riche médaille qu'il accompagna de paroles applaudies.

Il reviendra le 22 avril 1888 à l'occasion de la fête de l'Union Saint-Joseph et il parlera aux ouvriers.

Dans l'intervalle des deux dernières visites, l'honorable Premier est allé à Rome. Il a entretenu le Saint-Père de la grave question des *Biens des Jésuites*. Serait-ce à la suite de ce voyage à Rome qu'il fut honoré du titre de Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand ? Alors, ce serait en ce dimanche du 22 avril 1888, qu'il revêtit le somptueux uniforme de sa nouvelle dignité : long manteau de velours, culottes blanches, et qu'il fut placé dans le sanctuaire de la cathédrale en compagnie de trois évêques et ayant, à gauche, son secrétaire M. Joseph Boivin.

De nouveau, viendront à Saint-Hyacinthe en septembre 1888, M. Mercier et son ministère auxquels se sont joints M. Starnes, président du conseil législatif, M. F. Marchand,

président de la Chambre, M. Ch. Langelier, M. P., M. Lesage, sous-ministre des Travaux publics, M. Honoré Fréchette, M. J.-C. Langelier, ancien rédacteur à *La Nation* et au *Courrier* de Saint-Hyacinthe. Cette fois, c'est dans l'exercice de leurs fonctions de gouvernants et de législateurs que les honorables ministres visitent derechef notre ville, ses institutions, ses industries, ses ponts. On dirait le préambule d'une épopée que le poète Fréchette s'apprête à chanter. Au fait, il s'agit d'une inspection officielle des ponts de la ville avant que la Chambre soit invitée à voter des subsides pour aider leur achat. L'an passé, une délégation de notre Conseil de ville, dirigée par M. F. Morisson et M. O. Desmarais, a soumis cette question au ministre des Travaux publics, M. Garneau. Celui-ci est ici présent aujourd'hui et il déclare qu'il approuve cette mesure ; qu'il lui plaira de contribuer à la suppression des péages à l'entrée des ponts et des chemins publics. M. Mercier opine dans le même sens : les ponts de Saint-Hyacinthe seront libres à la circulation si le trésor du gouvernement le permet. L'honorable trésorier, M. Shehyn, est aussi affirmatif, à condition que son chef, M. Mercier, autorise cette largesse. A travers ce chassé-croisé d'affirmations conditionnelles, les auditeurs perçoivent la pensée intime du ministère et applaudissent. On sait que, malgré les instances réitérées et les dispositions invariablement favorables du gouvernement, le rachat des ponts ne sera effectué qu'en 1913 [1].

[1] La tradition conserve le souvenir d'un pont volant construit à Saint-Hyacinthe vers 1812, par M. Jean Germain dit Patin-Germain, père, je pense, de nos estimés contemporains MM. Johnny et Noël Germain. La loi exemptait du service militaire le propriétaire d'un pont ou d'un bac-passeur. Le pont de M. Germain, bâti sur chevalets, occupait à peu près la place du pont actuel de

Dans l'après-midi, les visiteurs seront présents au Collège lorsque l'honorable Premier fera connaître sa détermination arrêtée d'y ouvrir un laboratoire d'analyses chimiques.

En mai 1890, M. Mercier cédera à M. O. Desmarais le mandat du comté de Saint-Hyacinthe. Sans nous oublier il ne se montrera à notre population qu'en de rares circonstances, et on n'ignore pas que ces circonstances devinrent de plus en plus difficiles.

M. Mercier décéda le 29 octobre 1894. L'Histoire dira qu'il aima son pays ; nos annales prouveront qu'il chérit sa petite ville de Saint-Hyacinthe.

SIR HECTOR LANGEVIN vint le 14 octobre 1890, afin de présider la cérémonie de la pose de la première pierre de notre Bureau de poste commencé en septembre. Quatre jours auparavant, la foule s'était portée avec empressement à la gare pour recevoir l'honorable Wilfrid Laurier, chef de l'Opposition, en tournée politique. Elle ne fut pas moins prodigue de ses acclamations à l'arrivée du ministre des Travaux publics dans le ministère MacDonald. M. le

la rue Concorde. Les chevalets mis en place après les grandes eaux du printemps étaient enlevés à l'approche de l'hiver. Le pont fixe, paraissant sur une gravure de Saint-Hyacinthe datée de 1826 et que l'on voit sur une vignette de ce volume, fut probablement l'œuvre du même M. Germain qui, dans l'acte de mariage de sa fille, en 1822, est qualifié « menuisier, constructeur et propriétaire du premier pont jeté sur l'Yamaska ». En 1837, l'unique pont de Saint-Hyacinthe était connu sous le nom de pont L'Hérault ou L'Heureux et appartenait à ce M. Charles l'Heureux qui fut mêlé, vers 1850, à toutes les transactions concernant les terrains de la rive sud depuis La Providence jusqu'à Saint-Joseph.

Charles l'Heureux découvrit un procédé de contrôle du travail des manouvriers qu'il appliqua, un jour, à une équipe tirant à la corde de grosses pièces de bois retenues sur la pointe des roches du rapide. D'un coup de hachette prompt comme l'éclair, il trancha la corde. Les tireurs francs, arc-boutés, s'abattirent, et L'Heureux de dire à ceux qui étaient restés debout : « Retirez-vous, votre présence est inutile ; vous ne savez pas tirer à la corde ! »

maire Dessaulles, M. de La Bruère, M. Bernier, M. P., l'accueillirent à la descente du train et le conduisirent au chantier des travaux en passant par la rue Cascade qu'il « n'avait pas revue depuis cinquante ans ». La pierre, objet de la fête, est située au coin tourné vers l'est. Elle renferme des journaux de la ville et un exemplaire de *Saint-Hyacinthe illustré.*

Le banquet, d'une cinquantaine de couverts, présidé par le maire ayant à sa droite l'honorable ministre et à sa gauche Sa Seigneurie le juge Tellier, réunit les conseillers, les notables, M. Camille Lussier, maître de poste, MM. Lortie et Nault, constructeurs, M. Jos. Chenette, inspecteur des travaux de construction, MM. les représentants des journaux Ch. Marcil du *Star*, Mosher de l'*Empire*, Williams de la *Gazette*, L.-F. Morison de *L'Union*, A.-J. Dorion de l'*Artisan*, Frey du *Courrier*. Dans l'énumération des plats du menu, je note « Perdrix de l'Yamaska ».

A l'heure des discours, M. le Maire « est heureux de recevoir un de nos plus remarquables hommes d'Etat... Les citoyens de Saint-Hyacinthe se sont toujours fait un devoir de rendre hommage au mérite des hommes publics du Canada... » M. Bernier propose la substitution de la pierre à la brique dans la construction de notre édifice des postes. M. de La Bruère fait remarquer que Saint-Hyacinthe verse annuellement $100000 dans la Caisse fédérale. De ce point de vue, notre ville occupe le 4e rang parmi les villes de la province. Il vote pour la pierre. M. O. Desmarais opine dans le même sens.

Très sensible à l'accueil qu'il reçoit, Sir Hector exprime son contentement et ajoute : « Je comprends que vos aimables civilités s'adressent à l'homme public, à l'ami

du progrès... Si nous différons d'opinion touchant les moyens de faire le bien, nous pouvons proclamer que l'avancement et la prospérité de Saint-Hyacinthe nous tiennent pareillement à cœur... » Il lui plaira de « substituer la pierre bleue à la brique rouge » ! Les auditeurs rient et applaudissent ! Sir Hector visita aussi le Séminaire et les institutions de la ville.

Journée mémorable, écrit le *Courrier*. Elle restera dans l'histoire de Saint-Hyacinthe ; elle restera dans la mémoire de Sir Hector ; elle restera à l'honneur du maire et du Conseil qui ne méritent que des éloges et des remerciements pour la distinction et le tact avec lesquels ils ont fait toutes choses.

C'est sans doute pour commémorer cet événement que M. Camille Lussier, la semaine suivante, fit mettre un bec de gaz à l'entrée de son vieux bureau de poste. « Adieu le légendaire et fumeux fanal ; qu'on le donne à un musée d'antiquités ! »

L'inscription féminine gravée à son fronton enseigne que le nouveau Bureau ne fut érigé, c'est-à-dire ouvert, qu'en 1892. La préparation de la « pierre bleue » fut probablement la cause de ce retard.

A cette date de 1892, Sir Hector avait renoncé au portefeuille des Travaux publics. Il échappe aux imputations concernant l'inscription uniquement anglaise mise d'abord en place, mais que la clameur publique commanda de changer.

Monseigneur Falconio. — J'inscris ici la visite à Saint-Hyacinthe, le 29 novembre 1899, de Mgr Falconio de l'Ordre des Franciscains, délégué apostolique au Canada,

pour rappeler que, en 1914, Mgr Bernard étant à Rome, en compagnie de l'auteur, nous allâmes tous deux saluer notre visiteur de 1899. Le digne homme, fait cardinal, occupait avec un Frère serviteur quelques pièces, au 3e, d'une maison de rapport et n'avait d'autre enseigne de sa dignité qu'un modeste parement rouge entourant la porte de sa chambre. Il s'informa de la santé du brave zouave, M. le maire Richer, qui lui avait souhaité la bienvenue dans notre cité et parla avec plaisir du Canada et des *Canadiens* qu'il aime bien.

* * *

Pas de fêtes sans musique ! Le souvenir des divers événements joyeux que je viens d'énumérer s'est gravé dans la mémoire des enfants de ce temps-là, grâce peut-être aux tambours, aux cuivres sonores précédant le cortège des manifestants. Nos pompiers, nos artisans de jadis possédaient des fanfares au début de leur association. Ce fut leur première enseigne et j'ai signalé leur présence dans plusieurs solennités. Il y eut même une « Philharmonique » en 1852.

Les musiques se multiplièrent en notre ville au cours du dernier quart du siècle passé. « Quatre fanfares dans le défilé de la procession de la Fête-Dieu, en 1881 ; c'est beaucoup de bruit ! » écrit sans autre commentaire le vieux chroniqueur du Séminaire. C'était, par ordre d'âge, la fanfare des collégiens, la Bande militaire, la Philharmonique, la Bande des frères Brin auxquelles on pouvait ajouter, en 1882, le corps de musique des pious-pious de l'Académie, parmi lesquels l'écolier Salmon (le gros Salmon !) jouait le picolo.

La plus bruyante, avec ses rataplans obligatoires, était

probablement la Bande militaire, dont la naissance remonte à l'époque de l'organisation de nos bataillons de soldats volontaires, vers 1865, mais qui n'eut son uniforme et sa place dans les rangs de la milice qu'une douzaine d'années après sa formation. Effectivement, le journal annonce, en juillet 1877, que le ministre de la milice a avisé le major Doherty de l'envoi de 18 uniformes destinés aux musiciens du bataillon de Saint-Hyacinthe ; et le journal ajoute : « Ce corps de musique fera honneur à notre jeune ville. » Parmi ces musiciens réguliers de la première heure, je lis les noms : J. de L. Taché, sergent instructeur — qui échangea presque aussitôt la baguette de directeur contre la mailloche de la grosse caisse, — F. Emond, tambour-major, Arthur Sicotte, Régis Valois, Eusèbe Robert, Georges Hamel, Alexis Dion, W.-J. Unwin, suivis de celui du chef le plus décoratif des deux Amériques, le major Doherty. Combien de temps vécut la Bande militaire ? Je ne puis le dire exactement, mais je sais qu'en 1883, quelques-uns des principaux enrôlés avaient pris parti ailleurs ; que la « Philharmonique » en embaucha quelques autres et finit bientôt par se substituer totalement à son aînée en s'arrogeant ses prérogatives quant aux uniformes, aux émoluments, etc.

La Philharmonique, ce vocable nous est familier. C'est comme un élément indispensable de notre organisme municipal ; un élément chargé de distribuer, à ses heures, non la richesse, mais la gaieté, la joie, le contentement, autant de biens supérieurs. Et voilà cinquante ans que cette institution exerce sa fonction avec une fidélité indéfectible. Les aristocrates — ainsi les nomme *L'Union*, — Eusèbe Brodeur, Alphonse Boivin, J. Hamel, Jules Saint-

Germain, Camille Lussier furent ses créateurs. En décembre 1880, *Le Courrier* invite ses lecteurs à admirer les instruments que la « Philharmonique » vient de recevoir. Ces superbes « marmites d'or » sont visibles dans la vitrine du magasin de musique de M. Paul Decelles, angle ouest des rues Cascade et Mondor [1]. Et à l'occasion de la Fête-Dieu, la nouvelle fanfare entra ostensiblement dans son éclatante carrière.

Aujourd'hui, la Philharmonique est une grande dame qui tient salon, qui offre de nobles amusements à la jeunesse et à l'âge mûr. Moins fortunée elle fut, lorsque, sans feu ni lieu permanent, elle logeait transitoirement à la pro-cathédrale désaffectée, à l'étage des bureaux de MM. Morisson et Bernier, rue Girouard, au bloc Martel, 181, rue Cascade, à l'entrepôt Charpentier, son tambour-major, angle des rues Cascade et Saint-Dominique, au Grand-Hôtel, avant de trouver une demeure stable, 70, rue Mondor, dans les salles que lui envient les corps de musique les plus réputés de la province.

Elle n'avait pas attendu, je me hâte de l'écrire, la splendeur de son installation finale pour conquérir la renommée. « Rarement on peut voir mieux », disent les gazettes, en relatant le concert qu'elle donna à l'Hôtel de ville, en juin 1892, où les voix toujours applaudies de Mesdemoiselles Antoinette Côté et Eva Saint-Germain, des Messieurs Ernest Fontaine et Arthur Côté « ajoutèrent à l'harmonie cuivrée ». Ses triomphes, elle les compte par douzaines : dans les concours provinciaux, sur les places publiques, à Québec, à Ottawa, aux Etats-Unis, au Poste-Radio.

[1] Chez M. Decelles, entre 1878 et 1882, M. Philippe et Mlle Elmira Connell tinrent le bureau de télégraphe.

Elle n'eut qu'un chagrin dans sa longue existence, un chagrin profond sur le coup, débordant de rancœur, lorsque l'impuissance d'un misérable sabot, remontant le fleuve de Sorel à Montréal, la priva de l'honneur d'ouvrir une assemblée tenue sur le Champ de Mars par Sir Wilfrid Laurier. Et voyez la vengeance de la dignité méconnue : on n'avait pas daigné attendre l'arrivée de la Philharmonique ; eh bien ! la Philharmonique s'abstiendra de paraître. Selon le conseil de M. Bernier, M. P., qui l'accompagne, elle piquera droit à la gare, se permettant tout au plus, par bravade et quitte à interrompre les orateurs, de lancer quelques mesures en bordure du Champ de Mars comme pour dire : Nous voici, mais vous ne nous aurez pas !

Trève de plaisanterie, ainsi qu'il convient à celui qui s'apprête à parler du vieil âge. La Philharmonique célébrera, par anticipation, en cet été de 1929, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Seule, de toutes les musiques de la province française, elle se flatte d'ignorer l'inactivité, la solution de continuité. Ses années d'existence sont autant d'années de service ininterrompu. Et, ce qui n'est pas moins digne d'admiration, l'instructeur de la Philharmonique, M. Léon Ringuet, est aussi ancien dans cet emploi que l'institution qu'il dirige. Résidant à Saint-Césaire, il venait régulièrement, à jours fixes, enseigner les débutants de Saint-Hyacinthe avant de s'établir définitivement parmi nous en 1882. Au surplus, M. Ringuet est un compositeur. Une cinquantaine de ses morceaux de fanfare ont eu l'honneur de l'impression et de la publicité.

Une touchante note au crédit de la Philharmonique est la piété qu'elle entretient pour ses fondateurs et pour ses membres. Leurs noms sont connus ainsi que leurs exploits.

Qui n'a entendu parler du regretté cornetiste, M. Joseph Noël, et de ses trente-huit ans de service ? Au jour du deuil suprême, l'uniforme et l'instrument favori du défunt sont placés sur son cercueil ; la fanfare suit, scandant le pas du cortège ou jetant aux vents les airs funèbres : spectacle rayonnant de tristesse et combien impressionnant !

La fanfare du « Cercle Montcalm », formée par un groupe de dissidents de la Philharmonique, vécut une dizaine d'années. Son chef de musique, M. Houle, lui avait donné de l'entrain et ses instrumentistes n'étaient pas sans mérite. Ils constituaient un club incorporé ayant salles d'exercices et d'amusements, jeu de quilles, etc. Après quelques années de séjour à l'étage du magasin David, rue Saint-Simon, ils passèrent au Bijou, salle Blondin, rue Cascade, qui fut témoin de la fin de leur carrière musicale. La Philharmonique acquit leurs instruments en 1906 et le Bijou fut occupé par la « Garde Salaberry » qui eut ses jours de gloire.

Sans me plaire dans le paradoxe, je dois écrire que le grand feu de 1903 avait refroidi l'enthousiasme des musiciens du Cercle Montcalm. Quelques-uns de leurs bons instruments, confiés à un atelier de réparation, avaient péri dans l'incendie. Toutefois, leur contrebasse à cordes — disons leur gros violon — échappa à l'infortune. Et ce sauvetage me permet d'ajouter un épisode à l'histoire de ce fameux instrument. A ses débuts, je le vois jouant son rôle dans l'orchestre du Collège où il signale sa sonorité exceptionnelle à quelques oreilles fines. L'orchestre du Collège cessant, vu le départ du professeur, une oreille profane, plus sensible à d'autres sons, entendit des propositions dont la conclusion fut l'enlèvement du gros violon et son entrée triomphale au Cercle Montcalm. Advenant

la dissolution de celui-ci et la vente de ses instruments, le Collège tenta de rentrer en possession du violon, mais la Philharmonique qui le convoitait depuis longtemps sut y mettre le gros prix et l'emporta sur son concurrent collégial. Il reste à ce dernier la consolation de savoir que la vagabonde contrebasse repose aujourd'hui en digne société et qu'elle est appréciée par ses nouveaux acquéreurs à tel point que l'un d'eux disait qu'il risquerait sa vie pour la sauver du feu !

La musique du Patronage, dirigée par M. le professeur Paquin, se compose de jeunes gens dont la plupart sont des apprentis dans les usines de la ville. Ils paradent dans les rues, prennent part aux manifestations publiques, font même du théâtre et tout cela les prépare admirablement à leur emploi futur dans la société.

* * *

Le feu, c'est l'ennemi commun et sans cesse menaçant des hommes et des choses. Sans être aussi cruel qu'il le fut pour nous en 1876 et comme il le sera derechef en 1903, ses méfaits apparaissent maintes fois dans la chronique de la période que nous considérons présentement.

J'ai noté antérieurement l'incendie de la carrosserie Larivière le 3 novembre 1876, de l'établissement du Rév. Duclos et de la scierie des MM. Dussault en septembre 1877. En octobre 1880, c'est le quartier des moulins, épargné en 1876, qui fut menacé d'une destruction totale. Le feu prit naissance dans la teinturerie de la fabrique de lainages, près du pont Barsalou. Il se communiqua à la boutique de l'engin, au toit du moulin à farine et à la fabrique même

avant qu'on pût tenter de le maîtriser. Vu la pression insuffisante de l'aqueduc et le retard de la pompe à vapeur, il y eut une demi-heure d'angoisse générale, que les premiers jets dissipèrent, laissant toutefois en ruines la boutique, un étage du moulin à farine et le flanc de la fabrique. Rien, semble-t-il, dans le service municipal du feu, n'avait marché convenablement et cela donna lieu à de vives critiques et à l'énoncé de vœux tendant à l'organisation plus efficace de ce service. Il fut question de l'engagement d'un surintendant, d'un ingénieur, d'un supplément de pompiers. Je lis aussi dans le détail des critiques que la station des pompes, rue Cascade, dont la construction avait été commandée en 1878 et confiée à MM. Chenette et Renaud, n'est pas encore terminée. Elle ne le sera pas, je pense, avant 1882.

Au milieu de la nuit du 27 au 28 janvier 1882, le feu éclata dans les caves du Séminaire, sous la chambre du Supérieur. Celui-ci, Mgr Raymond, s'éveilla presque suffoqué par la fumée. Il donna l'alarme, mais ne put rentrer chez lui. Grâce au télégraphe d'alarme, les pompiers répondirent immédiatement à l'appel. Les élèves pareillement furent prompts à porter secours en utilisant les boyaux à incendie disposés dans la maison. Le feu s'étendit en cheminant à travers les plafonds et les colombages. Pour l'éteindre tout à fait, il fallut trois heures de travail et un long fonctionnement de la pompe à vapeur installée sur le bord de la rivière. La bibliothèque du Supérieur et ses papiers furent en partie brûlés ou gâtés par la fumée et par l'eau.

Au Séminaire encore, le 10 janvier 1894, la buanderie,

les dynamos électriques, tout l'intérieur de la « maison de brique » étaient ruinés par le feu. En cette fâcheuse occurrence, les collégiens firent preuve d'une activité et d'une adresse admirables. Au plus fort de l'incendie, un d'eux fut aperçu à l'étage supérieur s'employant imperturbablement à sauver quelques menus objets. « Descendez », lui crient cent voix. « N'ayez crainte », fut la réponse. L'imprudent sauveteur était un grand Américain qui avait fait deux ans de service dans la brigade des pompiers de New-York.

Le jour de cette conflagration, la pompe à vapeur de la ville connut un dur quart d'heure. Elle venait assez péniblement sur ses roues à travers la neige. Une escouade d'étudiants se porta à sa rencontre, s'attela aux brancards et lui fit prendre une accélération telle que le charbon, les ustensiles, le chauffeur même menaçaient d'être semés en route. Elle fut mise en bonne place, près de la cuve de l'ancien gâzomètre convertie en réservoir. Mais la réserve d'eau fut vite épuisée et alors on vit la pompe traînée par les mêmes bras prendre, avec la même vitesse inquiétante, la direction de la rivière d'où elle inonda le foyer dévastateur.

Un incendie plus considérable détruisit, le 3 août 1897, la Chapelle des Anges, située au quatrième étage du Séminaire. Les plombiers réparaient le toit métallique ; ils avaient allumé une petite fournaise au charbon, afin de chauffer leurs fers à souder. Pendant qu'ils dînaient dans la tour centrale, un visiteur vit, d'en bas, les flammes lécher les colonnes de la tourelle latérale surmontant l'édifice, à l'est. En cet endroit, tout l'intérieur du toit était en feu. Le foyer s'étendit sous le toit du corps prin-

cipal et sous le toit de l'aile. Il semblait que le Collège allait être consumé irrémédiablement. Les pompiers se livrèrent à leur œuvre de salut avec un entrain digne des plus grands éloges, lançant des torrents d'eau à droite et à gauche. Les escaliers transformés en cascades charriaient maints objets disparates. Tout, de haut en bas, dans cette partie de l'édifice, fut lamentablement avarié.

Les menuisiers commencèrent aussitôt la réfection du toit et des autres pièces endommagées. Ils firent si bien que, à la grande surprise des élèves comptant sur un prolongement de vacances, la rentrée eut lieu le 1er septembre.

En ville, le 5 septembre 1882, les ateliers de nos entreprenants industriels, MM. Chalifoux et Fils, fondeurs et fabricants de batteuses, rue Cascade, à l'arrière du Bureau de poste actuel, furent totalement consumés. Fâcheusement, et comme en 1880, l'aqueduc et la pompe à vapeur ne fonctionnèrent qu'après un long retard. Cette fois, la faute retomba sur les pompiers qui, paraît-il, à l'heure de l'alarme, pique-niquaient sous les pins, au champ des courses. Ils avaient trop compté sur la finesse de leurs oreilles. A l'avenir et afin de ne pas priver nos braves chevaliers de la lance du plaisir d'un pique-nique sous les pins, il fut suggéré de faire sonner, en tocsin, la cloche de la paroisse et une cloche de la cathédrale !

MM. Chalifoux et Fils (Olivier, père, Tréflé, fils) transportèrent leurs ateliers à la rue De La Bruère. M. Olivier mourut en 1904[1]. M. Tréflé dirigea l'exploitation jusqu'en

[1] Mgr Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke, décédé en 1922, était le fils du respectable défunt.

1916. Lui-même décéda en 1918. La Société connue aujourd'hui sous le nom Chalifoux et Fils, quoique ne renfermant aucun membre de cette famille, a eu l'heureuse pensée de s'abriter sous cette appellation afin de profiter, en la continuant, de l'excellente réputation du plus vieil industriel de Saint-Hyacinthe.

Les ateliers désertés de la rue De La Bruère furent acquis par les Sœurs Saint-Joseph, rue Raymond, qui les utilisent aujourd'hui comme une dépendance de leur grande maison, grâce à un passage souterrain.

En juillet 1895, le feu rasait la tannerie de MM. Duclos et Payan, près de la rivière, entre les rues Saint-Simon et Saint-François, à l'emplacement de la manufacture actuelle des MM. J.-A. et M. Côté. Deux vieillards périrent dans cet incendie.

Incendie de la Métairie. — Ces premières victimes humaines de l'élément destructeur précédèrent de trois ans les douze cadavres retirés des décombres de *La Métairie*, incendiée durant la nuit du 15 au 16 mai 1898. C'est la catastrophe la plus lamentable que renferment nos annales mascoutaines. A ces douze victimes, dont trois religieuses et neuf séculières, il faut ajouter M^me^ Chagnon, épouse du D^r^ Chagnon, de Fall-River, ancien praticien à Saint-Pie, qui, étant venue chercher la santé, alla à la mort en se précipitant du 3^e^ étage de l'édifice en flamme.

Le 22 mai suivant, cinq cents personnes réunies à l'Hôtel de Ville et ayant à leur tête M. le maire Richer, M. le curé Duhamel, MM. Dessaulles et Bernier, députés, MM. les échevins, L. Côté, ancien maire, avisent au moyen d'aider

efficacement l'œuvre de reconstruction de la Métairie [1]. A cette fin, les chefs municipaux, les députés, les curés de la ville et de la paroisse, plusieurs citoyens éminents, constitués en comité, sollicitèrent avec succès le concours du gouvernement provincial.

Dirai-je, à propos de feu, que, vers 1890, un journalier nommé Turcot trouva une fin horrible dans l'explosion d'un réservoir de pétrole brut, monté sur un wagon-plate-forme et remisé sur une voie de garage du chemin de fer, près de la rue Girouard ? Cette huile était destinée à la fabrication du gaz d'éclairage, dit *gaz à l'eau*. Il fallait, pendant la nuit, en surveiller l'écoulement, par un tuyau souterrain, vers l'usine de M. L. Brousseau, rue Saint-Michel. Voulant voir, en se penchant bien sur la large ouverture, si le réservoir approchait de son point d'épuisement, Turcot y plongea un fanal allumé. Une violente explosion se produisit, dont l'effet fut de projeter comme un boulet le corps de l'infortuné journalier. Les pompiers, accourus au bruit de l'explosion, trouvèrent la victime sans vie, à une centaine de pieds du réservoir et purent juger de la force de l'explosif par l'éclatement du réservoir dont la tête avait été lancée à deux cents pieds.

Autre accident causant la mort de deux personnes. Le 29 août 1896, deux ouvriers peintres, MM. Pagé et Coderre,

[1] Sait-on que, en 1849, un hôtel-sanatorium fut bâti, par M. le curé Crevier, sur la propriété actuelle de la Métairie, à l'endroit désigné encore sous le nom de *Salines*, à quelques mille pieds de la rivière ? L'établissement s'intitulait : *Saint-Hyacinthe-les-bains*, *Providence des malades*, et implorait les clients par la voix des journaux. L'invitation ne fut pas entendue, car l'hôtel ferma ses portes, tomba en ruines et ne tarda pas à disparaître totalement, sauf à laisser son nom au village voisin.

étaient occupés à peintre la corniche du Séminaire. Ils étaient montés tous deux sur un échafaud constitué par une longue échelle horizontale fixée par les bouts. En ce moment, ils marquetaient de noir la surface qu'ils venaient de peindre. Il est probable que par le jeu de leur art, qui consiste à frapper brusquement le pinceau chargé de noir afin de faire poudroyer la peinture, les deux ouvriers, opérant à l'unisson, et les pulsations s'ajoutant aux pulsations, causèrent le fléchissement fatal sous lequel l'échelle se rompit en son milieu. Ils tombèrent d'une hauteur de quarante pieds. M. Pagé fut tué sur le coup ; M. Coderre vécut quelques quarts d'heure [1].

* * *

Il plaira sans doute aux lecteurs âgés de se rémémorer, comme en passant, les notables de notre ville, témoins de la conflagration de 1876, qui ont disparu avant la fin du siècle dernier.

M. Magloire Lanctot. — Le premier partant, à l'âge peu avancé de 54 ans, fut M. Magloire Lanctot, magistrat de district, qui habita longtemps la maison des Artisans sise à l'angle sud des rues Dessaulles et Laframboise. Venu parmi nous en 1863, il entra en société avec MM. les avocats Chagnon et Sicotte et mourut en avril 1877.

[1] Au moment que je revois ces pages — juillet 1929, — j'apprends que M. Baril, de la Maison Casavant Frères, vient d'être écrasé à mort sous le poids d'une lourde pièce de bois tombée de la hauteur du jubé de l'église du Sacré-Cœur, à Montréal, où il surveillait le montage d'un orgue. Cette mort est d'autant plus attristante que, en octobre 1890, au cours d'un tir aux pigeons, à quelques milles à l'ouest de notre ville, M. Henri Beaupré, père de l'épouse de la victime Baril, était foudroyé accidentellement par le coup de fusil du tireur Ferdinand Guérin.

Le Barreau de Saint-Hyacinthe assista en corps à ses funérailles. J'y vois les noms de MM. Bachand, Fontaine, Mercier, de La Bruère, Roy, Morisson, V.-B. Sicotte, Louis Tellier, Th. Richer, A. Beauchemin et O. Desmarais. Les porteurs étaient les honorables juges Sicotte et Chagnon, M. de Lorimier, M. R. Saint-Jacques.

M. Lanctot était un bel homme et un orateur que tous aimaient entendre dans les jours de fêtes nationales. M. Armand Lanctot, ancien officier des douanes, est le fils du défunt magistrat.

M. LE DOCTEUR MAGLOIRE TURCOT. — A l'issue, pour ainsi dire, de la réunion des anciens élèves du Collège de Saint-Hyacinthe, en juin 1878, où il avait participé à toutes les réjouissances, M. le Dr Turcot succombait presque subitement, le 25 juillet, à une attaque d'apoplexie, dans sa maison, angle nord Girouard-Laframboise.

Né en 1813, le Dr Turcot avait commencé ses études médicales sous le Dr Bouthillier de notre ville et les termina en 1838, dans les universités américaines. Médecin de presque toutes nos communautés, il fut particulièrement, au Collège, le guérisseur perspicace de la gent écolière depuis 1852 jusqu'à sa mort, et il se continue aujourd'hui dans la personne de son fils Eugène, son successeur immédiat, qui, malgré les quatre-vingts ans approchant, répond toujours à l'appel avec le même dévouement [1].

[1] Le docteur Magloire avait la riposte facile et amusante. Les anciens collégiens ont répété longtemps sa réponse à leur condisciple X, se plaignant d'une douleur... en bas de la chine (l'échine). « Torqueux, reprend le docteur, c'est dans le Tonquin ! allons-y voir. »

Parlant des singularités de notre vieux praticien, je ne puis omettre la mention du nom de Célina. Célina, c'était son aide lorsqu'il s'apprêtait à nous tirer

Le défunt remplit presque toutes les situations publiques dans notre ville. Il fut notre troisième maire (1861-1865). La foule lui rendit les devoirs funèbres dignes de ses qualités élevées de citoyen et de praticien. Il fut remarqué que les porteurs : le juge Sicotte, MM. F. Cadoret, H.-R. Blanchard, M. Buckley, R. Raymond, E.-B. Dufort avaient lieu de s'honorer de porter en terre leur vieux médecin de famille.

M. DE LORIMIER, premier protonotaire du district de Saint-Hyacinthe, succomba le 22 mars 1880, à la maladie qui, l'année précédente, l'avait forcé à se démettre de la fonction qu'il exerçait depuis 1857. Il était âgé de 72 ans. Il se plaisait à rappeler qu'il avait assisté au premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en compagnie du juge Sicotte. Affable, gai et doué de qualités éminentes, « il comptait autant d'amis que de connaissances ». Le feu de 1876 détruisit sa résidence, près de la Croix, au nº 153, rue Girouard. Il alla s'établir sur la paroisse Notre-Dame, 248, rue Girouard, dans la maison occupée par M. l'avocat Louis Lussier. Ses funérailles furent célébrées à l'église Notre-Dame. Parmi les porteurs, je relève les noms de M. de Salaberry, de M. le major Montenach.

M. de Lorimier donna au Séminaire une collection considérable du journal *La Minerve*, qui cessa de paraître le 27 mai 1899 [1].

une dent. Avant même d'ouvrir la bouche, nous entendions l'appel : Célina ! Celle-ci se présentait aussitôt sans autre avis, venait nous tenir la tête, comme dans un étau, pendant que le docteur, armé d'un instrument barbare, fourrageait dans notre râtelier. Célina fut 64 ans domestique dans la famille Turcot.

[1] Le Séminaire est redevable d'une partie de ce don à l'écrivain Arthur Buies qui, étant présent chez M. de Lorimier le jour de l'incendie de 1876, se donna la tâche de mettre en sûreté plusieurs volumes de sa *vieille amie ! La Minerve*, qu'il porta ostensiblement à travers les rues.

Voici les protonotaires, titulaires et conjoints, dont les noms sont inscrits au greffe de Saint-Hyacinthe :

L.-G. de Lorimier	1858
L.-G. de Lorimier Pierre Boucher de La Bruère	1870
L.-G. de Lorimier Joseph Roy	1875
Joseph Roy Th.-S. Richer	1879
Joseph Roy H.-Alb. Beauregard	1899
H.-Alb. Beauregard	1919
Achille Delage	1927

Furent députés-protonotaires : M. Pierre Bachand en 1859, M. de La Bruère et M. Louis Tellier en 1863, M. Joseph Roy, en 1873.

M. Maurice Buckley. — La nouvelle de la mort de M. M. Buckley, en février 1881, jeta un voile de deuil sur la ville qu'il habitait depuis plus de soixante ans. Né en Irlande, dans le comté de Cork, en 1804, il vint au Canada, vers 1818, avec son père, sa mère, trois frères et trois sœurs qui s'établirent sur une ferme voisine et à l'ouest de la ville. Le défunt, avec un de ses frères, ouvrit, à l'angle des rues Cascade et Saint-Hyacinthe, une maison de commerce qui persista jusqu'à 1857. Actif, laborieux, il fut dévoué de tout cœur à ses frères et sœurs dont il devait être l'unique survivant. Il laissa entre autres nièces et neveux Mme Romuald Saint-Jacques, M. le docteur Buckley, ancien médecin-major de la guerre de Crimée et père de

Mme Pérodeau, décédée plusieurs années avant l'ascension de son mari à la plus haute dignité de la province.

M. Maurice Buckley mourut, je pense, dans la maison Saint-Jacques, autrefois maison André-Aug. Papineau, à l'encoignure nord des rues Girouard et Saint-Hyacinthe, qui a cédé la place à une construction moderne.

La maison Saint-Jacques, il y a cinquante ans, était une large maison de brique, à faîte, avec un étage surhaussé et des mansardes. Vu l'élargissement de la rue Girouard, le perron descendait jusqu'à la ligne du trottoir. Il y avait, à droite et à gauche du perron, des lilas dont les fleurs se penchaient sur les passants. Au surplus, le jardin de M. R.-Saint-Jacques, longeant la rue Girouard, s'étendait jusqu'à la rue Sainte-Anne.

M. Louis Taché, notaire, shérif du district de Saint-Hyacinthe, décédé le 1er avril 1881, emporta dans la tombe les pleurs de sa famille et les regrets de nombreux amis. Les membres du Barreau présents à Saint-Hyacinthe : MM. V.-B. Sicotte, R.-E. Fontaine, A.-O.-T. Beauchemin, F. Morisson, O. Desmarais, Maurice Saint-Jacques, prièrent la famille d'agréer l'expression de leur sympathie.

M. Taché était né à Kamouraska de Ch. Taché et de Henriette Boucher de La Broquerie. Frère de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface, neveu de Sir Etienne-Pascal Taché, il était allié aux familles de Boucherville, de Rouville, de La Bruère. Il avait épousé Mme Cartier, née Beaudet, tante du publiciste Oscar Dunn.

Il laissa plusieurs enfants. L'aîné, M. J. de Labroquerie, exerça la profession du père, fit de la politique, du journalisme, fut propriétaire et rédacteur du *Courrier* et con-

tribua puissamment à la fondation de la Société et de l'Ecole d'industrie laitière. Ayant « gagné ses épaulettes », le gouvernement d'Ottawa combla ses désirs en le nommant imprimeur du Roi, en 1914, puis bibliothécaire général de la Bibliothèque du Parlement, où, à travers ses occupations quotidiennes, il se plaît à recueillir et à classer méthodiquement toutes les brochures, brochurettes imprimées au Canada.

Sept personnes, dont voici les noms, ont exercé la fonction de shérif depuis la création du district judiciaire de Saint-Hyacinthe :

M. le notaire	Ovide Desilets ;	entré en fonction,		avril 1858
» »	Louis Taché [1] ;	»	»	octobre 1864
M. le notaire	L.-S. Adam ;	»	»	juin 1881
M. l'avocat	V.-B. Sicotte ;	»	»	mars 1888
M. le notaire	Eugène Sicotte ;	»	»	février 1898
» »	J. M. Borduas ;	»	»	septembre 1905
» »	J.-L. Cormier ;	»	»	octobre 1907

M. Joseph Nault, député-shérif, fit l'interrègne entre la mort de M. Desilets et l'arrivée de M. Louis Taché. M. Louis-H. Taché tint le même emploi de novembre 1880 à juin 1881.

[1] Sous le règne de M. le shérif Taché — M. A. Choquet étant gardien de la prison, — la population de Saint-Hyacinthe fut témoin, le 1er juillet 1867, de la pendaison de Ruel, journalier, convaincu d'avoir empoisonné son patron, sur la paroisse de l'Ange-Gardien, comté de Rouville. M. De la Croix, curé de la cathédrale, assista le supplicié sur la potence ; MM. les médecins Mailhot, Morin, Jacques, Gaucher, Saint-Jacques, Crevier, Magloire Turcot, médecin de la prison, signèrent le certificat de mort.

La cause avait été entendue par M. le juge L.-V. Sicotte ; M. Magloire Lanctot représentait le procureur général ; MM. Honoré Mercier et Raphaël Fontaine occupaient pour l'inculpé. M. le notaire Hilaire Blanchard, coroner, avait présidé l'enquête préliminaire à l'Ange-Gardien.

L'échafaud avait été dressé sur le sol, en un point du terrain de la prison bordant aujourd'hui, côté nord, la rue qu'on vient d'y ouvrir. et se trouvant à mi-chemin entre la prison et la petite maison de brique, 93, rue Sainte-Anne, où demeurait la famille de M. Casimir Papineau, dont tous les membres présents virent le cruel spectacle.

C'est l'unique exécution capitale enregistrée dans les annales de la justice du district de Saint-Hyacinthe.

« Pauvre vieux » Beauregard, de La Présentation, qui assomma sur le pont

L'HONORABLE JUGE MAURICE LAFRAMBOISE, deuxième maire de Saint-Hyacinthe (1857-1860), décéda à Montréal, le 1er février 1882. Juge de la Cour supérieure pour le district de Gaspé, il s'apprêtait à entreprendre ce lointain voyage lorsque l'apoplexie le foudroya. Il était âgé de 60 ans. Il avait épousé Mlle Rosalie Dessaulles qui apporta, en dot, le quart des biens laissés par le seigneur Jean Dessaulles. Nos rues parallèles Laframboise et Rosalie rediront sans cesse, dans notre milieu, les noms de ces estimables devanciers dont le départ fut regretté comme la perte d'un bien de famille. Leur maison enclavée, mais reconnaissable, dans les constructions du Patronage est encore désignée par le nom Laframboise, de même que le champ de courses reste le « parc Laframboise ».

L'histoire dira que M. Laframboise, issu d'un riche négociant de Montréal, fut 9 ans député de Bagot, 7 ans député de Shefford et ministre des Travaux publics, durant quelques mois, dans le ministère McKenzie. La tradition, négligeant l'homme politique, perpétuera le souvenir des qualités du citoyen. Il a été écrit qu'il fut l'une des plus généreuses natures. Sa charité était proverbiale, et pendant qu'il donnait de l'argent aux nécessiteux, son épouse, imitant son illustre mère, multipliait ses soins aux déshérités.

M. Laframboise résidait à Montréal depuis dix-huit ans. Malgré cette longue absence, l'annonce de sa mort inspira de touchantes démarches au Barreau et au Conseil de notre ville. Le Barreau résolut de porter le deuil pendant un mois. Au Conseil, une motion pria le maire et les con-

Barsalou, puis jeta à la rivière son compagnon Charron, fut pendu à Montréal, le 17 septembre 1859. Le palais de justice et la prison de Saint-Hyacinthe avaient été incendiés le 24 août précédent.

seillers d'assister aux funérailles du défunt en témoignage de « l'estime et de la reconnaissance que les habitants de la ville lui ont vouées ».

Des nombreux enfants de M. Laframboise, nous avons connu M. Jules qui fut longtemps gérant de notre Banque de Commerce. A l'exemple de son père, M. Jules quitta Saint-Hyacinthe pour Montréal, nous laissant son propre fils Jules dont l'activité se dépense dans la grande industrie et — comme par une sorte d'atavisme — dans l'organisation des sports aristocratiques.

M. E.-L.-R. Couillard-Després décéda le 5 novembre 1882. Ce nom rappelle une longue collaboration à plusieurs œuvres civiles et administratives de notre ville. 32 ans maître de poste, 20 ans secrétaire-trésorier de la ville, 15 ans commissaire d'école, 25 ans secrétaire de la Société permanente de construction, organisateur de la Brigade des pompiers, M. Després mena ces œuvres de front et put les accomplir minutieusement durant une existence relativement courte, puisqu'il s'éteignit à 57 ans. « Maître de poste de Sa Majesté dans sa colonie du Canada », M. Després aurait pu adjoindre ce titre à sa belle signature, car il restait un des rares Canadiens honorés de ce mandat impérial et jouissant du pouvoir de choisir ses aides. Une loi de 1855 mit toute l'administration de nos postes sous l'autorité du Gouvernement canadien, sans modifier toutefois la situation, les privilèges des employés en fonction. Depuis la loi de 1907 concernant la distribution à domicile, les postiers sont assujettis à l'examen de compétence et nommés par l'Etat comme les autres serviteurs publics.

Le défunt était fils de M. Emmanuel Després qui eut

maille à partir avec les patriotes de 1837. Sa descendance se continue parmi nous par les enfants issus du mariage de sa fille avec M. le notaire Jules Saint-Germain. La rue, qui portera son nom aux âges futurs, rappellera en même temps l'existence d'un groupe de maisons constituant, entre 1860 et 1870, le « Village Després » établi à la tête de la rue portant ce nom.

Les premiers maîtres de poste à Saint-Hyacinthe, furent les seigneurs Hyacinthe-Marie Delorme et Jean Dessaulles. Ils recevaient les lettres et en faisaient la distribution au manoir même. Plus tard, les marchands, tantôt ici, tantôt là, se prêtèrent à rendre le même service que le seigneur.

Le courrier chargé du service des postes entre Montréal et Sherbrooke, via Saint-Hyacinthe et Granby, tenait ses chevaux de relais sur la rue Saint-Antoine, nº 87, entre les mêmes murs, me dit-on, où sont hébergés aujourd'hui les chevaux malades.

En 1828, le Dr Thomas Bouthillier est qualifié du titre officiel de maître de poste à Saint-Hyacinthe. Je trouve parmi ses successeurs — sans garantir la date précise de leur accession — MM. le Dr L. Chicou-Duvert, 1831, — B. Benoit, 1835, — le notaire A.-Aug. Papineau, 1837, — William Honey [1], 1838, — M. Brewer, qui céda la place, en 1850, à son gendre M. R. Couillard-Després. Puis viennent nos contemporains successeurs de M. Després : MM. Camille

[1] M. Morley E. Honey, pomiculteur à Abbotsford, est le petit-fils de M. William Honey, notre maître de poste de 1838. Il m'écrit que son grand-père trouva la mort à Saint-Hyacinthe, le 17 août 1858, en sautant d'une maison en flamme. Il était le frère jumeau de John-S. qui fut, pendant cinquante ans, protonotaire à Montréal.

Lussier, 1882, — L.-Alfred Choquet, 1894, — Henri Pagé, 1898, — Jules-L. Boucher, 1924.

M. François Cadoret. — C'est encadrées de noir que les colonnes du journal annoncent la mort de cet ancien citoyen, le 10 février 1883, deux jours après la fermeture du bazar de l'Hôtel-Dieu, où il s'était dépensé comme il le faisait habituellement tous les ans. Ce départ causa un véritable vide dans la ville. Le jour de ses funérailles les magasins fermèrent, et sur le parcours du convoi les maisons étaient tendues de noir en signe de considération et de deuil.

Né en 1809 d'une famille de cultivateurs, sur la paroisse de Saint-Hyacinthe, M. Cadoret avait été recueilli, étant enfant, par la famille Dessaulles qui lui fit faire l'apprentissage du comptoir dans une maison de commerce de Montréal. Vers 1840, la pensée vint à l'apprenti de fonder simultanément deux magasins de généralités, l'un à Melbourne, l'autre à Saint-Hyacinthe, à l'encoignure des rues Saint-François et Cascade. Il renonça bientôt à Melbourne et ses préférences le portèrent vers les nouveautés, uniquement, qu'il tenait soigneusement à jour, avant la venue du chemin de fer, par un voyage hebdomadaire à Montréal accompli en un seul jour.

La fortune lui permit d'acquérir trois concessions, distraites du domaine seigneurial, formant un vaste lopin de terre, où se voient aujourd'hui le Collège, l'établissement des Frères Maristes et le Couvent.

La terre du Collège, M. Cadoret la donna en pur don en 1847. Les journaux annoncèrent : « M. Cadoret vient de « faire un cadeau de la plus haute valeur en donnant,

« pour y bâtir un nouveau Collège, une ferme de 4 arpents ½
« de largeur sur 30 arpents de profondeur. Cette ferme est
« située immédiatement au delà du grand pont, à quelques
« arpents au-dessous du village de Saint-Hyacinthe... La
« reconnaissance de toute la communauté, professeurs et
« élèves, s'exprima par de bruyantes explosions. Les canons
« faisaient retentir l'air ; les acclamations portaient jus-
« qu'aux nues le nom de M. Cadoret [1]. »

Les Sœurs de la Présentation eurent leur part du patrimoine Cadoret en 1874. M. Cadoret s'était réservé la ferme située entre le Collège et le Couvent. Il y avait bâti une somptueuse résidence — la villa Bedini — qui ne disparut qu'en mai 1923. Il l'habita trente ans et y mourut.

Les collégiens connaissaient bien M. Cadoret ; ils le voyaient souvent dans leur chapelle aux offices du dimanche [2]. Ils avaient appris à l'aimer comme le plus enviable

[1] Inspiré par l'enthousiasme ambiant, un petit élève proposa d'enlever les lettres, première et dernière, de *Cadoret*, et d'orner la nouvelle finale de l'accent aigu, ce qui ferait un adjectif (adoré) digne du donateur !

[2] Nous le voyions aussi au bazar, où son rôle consistait à présider le jeu du « sac à tout prendre ». Les plus petits élèves formaient sa clientèle de prédilection et il riait de bon cœur avec eux lorsque, en retour de leur mise de cinq sous, ils ne puisaient dans le sac clos qu'un papier froissé ou un bout de ruban chiffonné. Un jour — j'étais présent — M. Cadoret fut la victime d'une confusion qui mit à l'épreuve toutes les ressources de sa grande civilité habituelle à l'égard des dames. Comme les clients, entourant parfois le sac trompeur de cinq à six rangs pressés, empêchaient les autres d'y venir, M. Cadoret, sans lever les yeux, commandait : « Reculez, reculez, les enfants. » Mais voici qu'à la minute où il nous interpellait ainsi, une dame de charité, dont la taille ne dépassait pas beaucoup la taille des bambins de 12 à 13 ans, pénétrait dans nos rangs et se tenait devant lui. Lorsqu'il l'aperçut, elle rétrogradait en riant et nous riions avec elle. M. Cadoret ne riait pas ; il s'avouait coupable d'un crime, « plus que d'un crime, d'une faute » tant les paroles d'excuses se multipliaient sur ses lèvres et avec l'accent d'une profonde contrition.

Cette petite dame, vénérable douairière aujourd'hui, rira probablement, autant que jadis, en se reconnaissant dans le détail de cet incident vieux de soixante ans.

voisin, et ils savaient lui témoigner leurs sentiments. Par exemple, à la fin de chaque année scolaire, le soir précédant la sortie, ils se rendaient, avec leur musique, dans les jardins de M. Cadoret. Les airs joyeux de la fanfare lançaient comme un signal de rendez-vous, sur le pont Cadoret, à la population de la ville. L'aspect des collégiens en groupes multiples au milieu des pelouses en pente et des massifs de fleurs printannières, les chants, la musique, tout cela, paraît-il, offrait aux curieux et aux curieuses accourus sur le pont, un spectacle ravissant. Le cher propriétaire en jouissait comme d'une apothéose. Sa mort mit fin à toutes ces jolies choses. M. le notaire J.-O. Guertin acheta la villa. Le Collège l'acquit peu de temps après, puis la céda aux Frères Maristes en 1892.

Outre la rue Saint-François rappelant en ville cet aimable ancien, nous avons, près du Séminaire, l'avenue Cadoret, le pont Cadoret, le ruisseau Cadoret.

Le Révérend Père Gadbois, O. P., curé de Notre-Dame et décédé en mars 1886, fut la dernière victime de la sérieuse épidémie de picote qui nous visita durant l'hiver 1885-1886. Dès le mois d'octobre, le comité d'hygiène de notre ville érigea, sur la rue Morisson, une construction temporaire destinée à l'isolement des malades. Nos pensionnats résolurent pareillement de se protéger contre la contagion en renonçant à toute communication avec l'extérieur. Les parloirs furent fermés et les élèves externes durent rentrer sous le toit ou interrompre leurs classes.

Grâce à ces mesures préventives, le fléau fit peu de victimes et il convient d'ajouter que les victimes survivantes de 1885-1886 furent les dernières marquées ostensiblement

du sceau de la picote. Cette maladie ne règne plus à l'état d'épidémie. Je ne vois pas un variolé parmi nos cinq cents collégiens. Autrefois le nombre de ces affligés était de 2 à 3 %.

MAURICE SAINT-JACQUES, avocat. — La mort est cruelle lorsqu'elle s'attaque à un homme jeune comme le sujet de cette notice, disparu en mai 1897 dans la quarantième année de son âge.

Maurice était le fils de Romuald Saint-Jacques. Sa filiation se révélait à l'œil par une plaisante commissure des lèvres que j'admirais chez son père. Avocat de premier ordre, il avait formé, avec son vieux confrère l'avocat R.-E. Fontaine, une société tenant bureau à 178, rue Girouard.

La politique lui souriait et les chefs, comptant sur lui, avaient résolu de le présenter aux suffrages des électeurs du comté de Saint-Hyacinthe le jour même que Dieu lui commanda de dire adieu à ce monde.

Maurice fut mon condisciple et mon ami. Au Collège il me ravissait lorsqu'il apparaissait soit à notre Académie littéraire, soit à la Cour criminelle des collégiens. La dignité habituelle de son maintien qui lui était comme une noblesse personnelle, sa culture intellectuelle, sa parole nette et tranchée, tout lui attirait l'attention et imposait le respect de sa personne.

Dans la conversation, il ne cachait pas ses ambitions de succès au barreau et à la tribune. Il se préparait à l'un et à l'autre par le souci du parfait, son guide en toute chose. Je possède, venant de lui, un bel exemplaire du *Livre des orateurs*, de Cormenin, que nos anciens professeurs nous apprenaient à estimer en nous en lisant une ou deux pages,

en fin de classe, lorsque celle-ci avait bien marché, ce qui, grâce à leur condescendance, arrivait presque tous les jours. Par atavisme probablement — ce que je ne soupçonnais nullement alors, — Maurice goûtait par-dessus tout la biographie du grand agitateur irlandais O'Connell. Il en connaissait tous les détails et m'en récitait de mémoire de longs extraits. Cette prédilection, il la partageait avec son camarade de classe, son émule en distinction native, son concurrent dans la poursuite des succès écoliers, l'avocat Sydney Broderick, mort comme lui, prématurément, après une existence d'une dizaine de lustres.

Monseigneur J.-S. Raymond, Monseigneur Jos. La Rocque. — Voici deux personnages ecclésiastiques, unis par de précieuses affinités, qui, ayant travaillé ensemble au développement et à la renommée de la ville naissante de Saint-Hyacinthe, s'éteignirent à un an d'intervalle. Le premier tomba subitement au monastère du Précieux-Sang, le 1er juillet 1877, à l'âge de 77 ans ; le second succomba à une longue maladie, dans ce même monastère.

Tous deux, hommes éminents, prêtres parfaits, supérieurs incomparables, ils furent les auteurs du programme collégial dont l'abbé Holmes, grand éducateur au Séminaire de Québec, écrivit en 1848 : « J'arrive de Saint-Hyacinthe tout enthousiasmé de l'examen des élèves auquel j'ai assisté... Je me bornerai à vous dire que le cours des études y est excellent et que le point sur lequel le Collège de Saint-Hyacinthe me semble l'emporter sur tous les autres, c'est l'actualité. On y tient les élèves au courant de tout ce qui se passe dans le monde, de sorte qu'ils ne sont pas étrangers, comme les élèves des autres maisons d'édu-

cation, aux grandes questions politiques et sociales qui s'agitent. »

Mgr La Rocque fut le premier à s'éloigner du Collège. D'importantes fonctions et des dignités l'attendaient à Montréal, mais son cœur n'y fut pas. Il écrit en gémissant à son successeur Mgr Raymond : « Vous aimez les lieux et les personnes à Saint-Hyacinthe, et vous y demeurez. Moi aussi j'aime ces lieux et les personnes, et je n'y suis plus. Vous rêvez tristement, me dites-vous, au souvenir d'un ami ; et moi, dans mon réduit, j'ai le cœur déchiré au souvenir de notre liaison de vingt-six années, au souvenir de tous les amis qui ont environné mon existence de tant de sympathies. » En 1860, il reviendra parmi nous en qualité de 2e évêque de Saint-Hyacinthe et y demeurera jusqu'à sa mort.

Mgr Raymond passa toute sa longue vie à Saint-Hyacinthe. Il fut le supérieur du Collège pendant trente ans. Son nom est écrit à toutes les pages de notre histoire collégiale. Il y tient indubitablement la première place, presque toute la place. Pas une fête, pas une réunion, pas un mouvement religieux, civil ou littéraire, où il n'apparaisse comme un facteur indispensable.

De concert avec la très honorée Mère Catherine-Aurélie Caouette, issue d'une vieille famille de notre ville, nos Seigneurs La Rocque et Raymond fondèrent en 1861 l' « Institut des Sœurs Adoratrices du Précieux Sang ». Par ses filiales, cette institution contribue, plus qu'on ne l'imagine, à faire connaître le nom de Saint-Hyacinthe dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord et même dans la ville de Rome où une autre fille de notre ville dirigea vaillamment, en 1925, un essaim de nos estimables priantes du Précieux Sang.

Je n'insiste pas sur l'œuvre publique des dignes prélats La Rocque et Raymond, non plus que sur le détail de leur vie. Les rues La Rocque et Raymond du quartier 5 attestent, à leur façon, l'estime et la considération dont ils furent entourés.

M. l'abbé François Tétreau. — Aucune rue ne proclame le mérite de Messire Tétreau, professeur au Collège, décédé le 16 mai 1897, à l'âge de 78 ans. N'empêche que ce vieillard, dernier survivant de la pléiade de nos directeurs contemporains du fondateur du Collège, fut un ornement de notre ancienne population. J'ai souvent cité son nom. Dans ses *Chroniques*, embrassant un demi-siècle, on y apprend beaucoup — moins toutefois que je ne l'aurais souhaité — sur la vie ancienne, sur le développement municipal, industriel de notre ville. L'industrie le fascinait. Contre le sentiment de ses confrères du Séminaire, il poussa aux affaires quelques collégiens bien doués « que les affaires abandonnèrent » presque aussitôt.

M. Joseph Morin, dit Saint-Pierre, père de M. Eusèbe, disparu depuis peu d'années — avec la qualification de « Vanderbilt mascoutain ! » — était l'informateur recherché par M. Tétreau. Je vis un jour ces deux vieillards, en colloque, à l'encoignure des rues Cascade et Mondor, s'appliquant à reconstituer le village de leurs anciens jours. M. Tétreau m'arrêta au passage pour m'apprendre que M. Saint-Denis, beau-père de l'honorable M. Mercier, fut le premier qui s'avisa de bâtir une maison à l'angle ouest des rues Cascade et Saint-Denis et qu'il y tint pendant quelques années un négoce prospère.

En ses jeunes années, M. Tétreau avait projeté un voyage

en Europe, mais les circonstances ne lui permirent pas de réaliser ce dessein. Les épargnes amassées à cette fin, il les consacra, en 1865, à la construction, dans notre ville, d'une maison qui fut un centre intellectuel et social très fréquenté par les jeunes gens de l'époque : M. Mercier, ancien premier ministre, M. B. de La Bruère, le sénateur Bernier, le juge Louis Tellier, l'avocat J.-A. Chicoine, ancien député, M. Esdras Bernier, M. Oscar Dunn, publiciste, etc. Cette œuvre postscolaire rendit à plusieurs des services signalés en les dirigeant vers l'étude des graves questions d'intérêt public. M. de La Bruère se plut à dire publiquement dans une réunion des anciens élèves du Collège : « Ayant profité moi-même des avantages de cette œuvre patriotique et poussé par la reconnaissance, je suis heureux de rendre un tribut d'admiration à la mémoire de cet éducateur de marque (M. Tétreau), dont tous nous nous rappelons les mérites extraordinaires. »

* * *

Montrons maintenant, comme sur un écran de cinéma, embrassant vingt-cinq années, quelques petits événements, quelques menus faits, quelques nouveautés que les journaux ont signalés dans leur colonne de « Nouvelles locales ». Je les écris sans aucun ordre de sujets ou de dates.

LE CADASTRE. — Le nouveau cadastre du comté de Saint-Hyacinthe fut légalisé et mis en force le 24 mars 1881. Le même jour, avis était donné aux intéressés de pourvoir au renouvellement des hypothèques.

La préparation du cadastre avait nécessité, particuliè-

rement dans le quartier 5 en formation, un arpentage parcellaire dont les propriétaires suivaient les phases avec un œil menaçant. Chacun redoutait l'empiètement du voisin.

Je pense que le numérotage universel et obligatoire des immeubles de la ville n'est pas antérieur à la date du cadastre.

La cloche de Notre-Dame. — Le dimanche, 10 août 1879, la population se porta en foule à l'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe pour assister à la bénédiction, par Mgr Moreau, de la cloche, pesant 2500 livres, que nous entendons toujours avec agrément : une cloche française, fondue par Reynaud, de Lyon, et portant l'inscription latine : « L'ancienne France m'a envoyée, la nouvelle France m'a reçue ; la fille chante d'accord avec sa mère. » M. Bernard, de l'Evêché, aujourd'hui curé de Sorel, prononça l'allocution de circonstance et la « Bande de la cité » (la Bande des frères Brin ?), dirigée par le jeune étudiant en notariat, Louis Audet, premier cornet, l'année précédente, dans le corps de musique du Séminaire, contribua à l'éclat de la solennité.

Les anciens se rappellent peut-être que cette cloche, remarquable par la richesse et le volume de ses ondes sonores, ne donna pas du premier coup la valeur de sa sonorité. Mais une fois le montage ajusté, conformément au plan du fabricant, elle répondit parfaitement à l'attente, à tel point que les paroissiens se demandaient : « Qui l'emporte chez nous, en éloquence, la voix de la chaire ou la voix de la cloche ! »

Je crois avoir écrit dans un chapitre précédent que notre

artiste canadien, M. N. Bourassa, résidant alors à Saint-Hyacinthe et y donnant des leçons privées de peinture, fut l'architecte du corps central, rue Girouard, du monastère des Pères dominicains de Notre-Dame. Malgré l'addition récente d'un étage au plan primitif, cette construction plaît encore par l'élégance de ses lignes architecturales.

Les moineaux. — Ce n'est pas en vue d'une transition musicale inspirée par la cloche de Notre-Dame que je note l'arrivée à Saint-Hyacinthe, en 1877, des moineaux du colonel Rhodes. *Le Courrier*, annonçant leur venue en termes aimables, conseille de bâtir, dans nos bocages, des maisonnettes à ces gentils visiteurs « qui consentent à habiter nos froides régions pendant que les autres oiseaux s'en vont vers des pays plus tempérés ».

Le colonel Rhodes, ancien ministre de l'agriculture dans le Cabinet Mercier, mourut, en février 1892, sans s'être effrayé de la multiplication prodigieuse de ses petits amis importés d'Angleterre. Ces oiseaux sont éminemment insectivores et, malgré les mille crimes dont on charge leurs groupements, il convient de mettre à leur crédit la disparition des fléaux d'insectes qui, maintes fois, de mémoire d'homme, anéantirent toute verdure dans les champs et dans les forêts. Notre parc public, encore jeune, faillit périr, en 1899, je pense, par suite d'une invasion de chenilles. Le chef des pompiers, M. Berthiaume, vainquit l'ennemi, grâce au liquide insecticide qu'il répandit, en déluge, sur tous les arbres, sans renoncer, toutefois, au plaisir d'abaisser sa lance afin de donner à boire, au risque de les empoisonner, aux enfants qui avaient l'habitude de solliciter cette faveur lors des arrosages inoffensifs.

Depuis ce temps, les moineaux ont grossi leurs bataillons et les armées de chenilles n'attaquent plus.

La grande comète de 1882. — Ceux qui ne l'ont pas vue n'imaginent pas, quoi que l'on dise, la majesté de la comète d'octobre 1882. Une gerbe de feu, juste au sud-est, dressée presque verticalement et couvrant le tiers du firmament entre l'horizon et le zénith, voilà ce qui apparut à mes yeux lorsque, entre quatre et cinq heures du matin, un vieux confrère du Séminaire vint m'éveiller et me signala le spectacle terriblement beau étalé sous nos fenêtres. « Une comète, lui dis-je, et quelle comète ! daigne vous visiter. A l'exemple de Mazarin, en pareille occurrence, rendez-lui grâce de l'honneur qu'elle vous fait ! »

L'astre flamboyant — le dernier que nous ayons vu à l'œil nu — persista quelques jours, puis, venu sans s'annoncer, il s'éclipsa sans laisser d'autre histoire que celle de sa vitesse de 300 milles par seconde autour du soleil, et le calcul du poids de son incommensurable queue qui ne dépassait pas quelques onces.

Esprits frappeurs. — Les comètes ont beaucoup perdu de leur prestige depuis les temps anciens. Elles ne sont plus des prophètes de malheur ; elles ne causent plus de stupeur. Mais si des profondeurs du ciel nous descendons sur la terre, nous trouverons peu d'êtres plus terrifiants que les esprits frappeurs qui, en 1883, prirent logis dans la manufacture de chaussures de M. Louis Côté. La nouvelle de leur arrivée s'était répandue comme une traînée de poudre enflammée. Le soir, les enfants, les grandes personnes se rendaient en foule à la rue Saint-Hyacinthe et tous entendaient, issues du même endroit, des séries de coups rythmés dont un

« esprit » seul pouvait être l'auteur. Poussés par la voix publique, les ouvriers, les contremaîtres de l'établissement entreprirent d'éclaircir le mystère. Armés de bravoure et de bâtons, ils visitèrent toutes les pièces, étage par étage, mirent les machines sous frein, fermèrent les portes. Aussi longtemps que durèrent les perquisitions, « l'esprit » fut silencieux. Mais à peine les braves enquêteurs sont-ils descendus dans la rue que le bruit recommence avec l'allure d'une provocation ironique. Fouettés dans leur vanité, nos hommes, déterminés à « vaincre ou mourir », se relancent à la poursuite et font si bien, cette fois, qu'ils découvrent en peu de temps... la fenêtre mal assujettie, cause de tout le tapage !

Combat d'abeilles. — C'est à peu près en cette même année fertile en incidents, qu'une grande bataille s'engagea dans les airs sous les yeux des habitants de Saint-Hyacinthe. C'étaient les abeilles du monastère du Précieux–Sang et les abeilles du geôlier M. Choquet, qui se heurtaient au-dessus du parc. Elles étaient de part et d'autre en nombre immense, équivalant, disaient les spectateurs, à une vingtaine d'essaims, voilant quelques centaines de pieds carrés sur le fond du firmament. La lutte était rageuse, mortelle ; les cadavres tombaient comme la pluie, couvrant le sol, suscitant dans l'esprit l'antique interrogation du chantre latin des abeilles : « Tant de malice entre-t-il dans de si petits corps ? »

Mgr Raymond avait été témoin de ce spectacle.

Rentré au Collège, il s'empressa d'aller en donner une description visuelle aux admirateurs de Virgile.

Soirée théatrale. — D'autres abeilles, et celles-ci en leur rôle de grâce et de bienfaisance, se firent applaudir, en février 1881, dans la représentation de « Fabiola ». « Deux heures durant, écrit « un monsieur du parterre » (que je soupçonne être M. Sylva Clapin), nous avons vécu dans la ville des Césars au milieu des fières et orgueilleuses patriciennes qui en étaient le plus bel ornement. Nos jeunes actrices dont plusieurs, croyons-nous, affrontaient ce soir-là les feux de la rampe pour la première fois, se sont décidément surpassées. » Je relève les noms des demoiselles Philomène Lapierre, Emma Lamothe, Victorine Côté, Alice Dessaulles, Mina Demers, Caroline et Alexandria Bernard, Marie de La Bruère, Angelina Barbeau, Amanda Lecours, Caroline Archambault, Léontine Robitaille ; des dames Laferrière, Louis Hébert ; des messieurs Jules Saint-Germain, Arthur Lamothe, Paul Decelles, A. Denis, S. Casavant. Et le « monsieur du parterre » continue : « Tout à fait épatante la nouvelle « Bande de la cité » dans son brillant uniforme. Et quels uniformes ! galonnés, chamarrés d'or sur toutes les coutures, élégants, coquets. Et une promesse de musique, enfin. Bravo, M. Hardy, nous vous serrons la main, touchez là ! Cette nouvelle fanfare, aidée, pour la circonstance, par M. Revels, le professeur de la « Musique militaire, mérite les plus grands éloges. » « Fabiola » permit de verser 170 dollars aux œuvres de charité de la ville.

Brevet Coté. — Qu'est-ce que cette bagatelle de cent septante dollars en regard des soixante mille ($60000) attribués à M. Louis Côté par la justice de Boston, en compensation d'une rupture de contrat et d'une violation de brevet par une société manufacturière américaine ?

Jugement superbe en principe, mais nul en ses effets argentifères. La société fit faillite et M. Côté ne put en tirer un sou.

La fontaine-abreuvoir installée en avril 1879 au cœur même de la cité, à la tête du marché, sur notre artère commerciale, n'est pas un ornement. N'est-ce pas utile ? si, indubitablement. Est-ce beau ? Autre question. Le thé, le café, sont utiles, agréables même. Qui s'avisera de dire que ce sont là de belles substances ! Honneur et longue vie au citoyen qui fera une motion, priant le conseil de ville de placer l'abreuvoir — avec sa longue dédicace que personne ne lit, que les enfants ne sauraient comprendre — dans un endroit où son utilité ne cessera pas, et d'y substituer un granit ou un marbre offrant le caractère d'un monument significatif et digne de la cité !

Vu le site qu'il occupe présentement, l'abreuvoir pourrait comporter le souvenir de la léthargie indicible dont souffrit le commerce des denrées alimentaires en l'année de son érection sur cette place, alors que la dinde se vendait 50 à 75 sous, les œufs 11 sous. C'est vers ce temps que les acheteurs Swan et James, 87, rue Saint-Antoine, entreprirent la conservation des œufs dans une solution de silicate de sodium et qu'un jour ils en eurent cent mille douzaines dans leurs réservoirs.

En cette même année 1879, les *robes de carrioles*, en peau de buffle (buffalo) de l'ouest canadien, abondent encore. Deux négociants de Saint-Hyacinthe annoncent que leur fournisseur, de Montréal, vient d'en recevoir deux mille.

J'imagine qu'ils en firent ample provision les MM. Lachapelle et Dufort qui, en janvier 1879 « ont organisé un *char*

urbain pour transporter, au prix de cinq centins, ceux qui désirent aller d'un bout à l'autre de la ville ». Cette diligence partira de chez M. Boulanget, à l'extrême ouest, passera par les rues Bourdages, Cascade, Mondor, Girouard et se rendra jusqu'au Séminaire. Elle fera aussi le service des gares du Grand-Tronc et du Petit-Tronc.

La fortune est ondoyante et diverse : elle abandonne le grand commerçant d'écorce de pruche, M. Daignault, qui avait acquis la maison Laframboise et tout le terrain possédé aujourd'hui par le Patronage. Le 31 octobre 1883, le journal *L'Union* publie que la Compagnie Daignault a déposé son bilan.

Le chemin de fer des Comtés-Unis. — L'inauguration officielle des *Comtés-Unis*, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Angèle, eut lieu le 17 septembre 1893. Munies de billets de faveur, 250 personnes, dont 150 de Saint-Hyacinthe, firent le trajet et revinrent à 6 heures. « La foie verrée est superbe et les voyageurs ne pouvaient taire leur surprise de n'être pas cahotés comme nous le sommes sur la plupart des autres chemins de fer. »

L'inauguration de la section Saint-Hyacinthe-Sorel de ce même chemin de fer des Comtés-Unis offrit plus d'incidents mémorables. C'était en hiver, le dimanche, 17 février 1895, et la cérémonie se déroula à Saint-Aimé. Le lieutenant-gouverneur Sir Adolphe Chapleau, ancien élève du chanoine Godard, curé de Saint-Aimé, était arrivé la veille et avait pris logement au manoir Massue. « La Philharmonique » accompagna les excursionnistes partis de Saint-Hyacinthe le matin même. Sir Adolphe assista à l'office divin et entendit les félicitations du curé. A la sortie, sur le seuil de l'église,

il répondit à l'adresse de M. le maire Belisle. « Sa voix avait toute l'ampleur, toute la sonorité, tout le charme de ses jeunes années. » Le dîner fut servi au presbytère.

A 3 heures, le gouverneur se rendit à la gare et procéda à la cérémonie d'inauguration par un coup de marteau enfonçant un clou d'argent dans un dormant du chemin de fer afin d'indiquer par ce geste la complétion d'une entreprise d'utilité publique. A cette heure, « La Philharmonique » était de retour d'une excursion vers Sorel, tentée à l'issue de la messe. Un accident, sortant de la banalité, avait limité sa course à quelques milles de parcours, car la locomotive se trouva sans eau avant d'atteindre la station voisine. L'idée vint au chef du train d'utiliser la neige ! Et vous auriez vu les joyeux fanfaristes s'employer, au risque de se geler les doigts, à remplir de boules de neige la chaudière assoiffée. L'opération, répétée plusieurs fois, permit au véhicule de rentrer à Saint-Aimé pour y faire son plein d'eau et repartir aussitôt pour Saint-Hyacinthe. Les pessimistes virent dans cet accident un fâcheux présage et l'on sait que l'infortune « dépassa l'espérance » pour les deux sections du chemin de fer des Comtés-Unis qui furent vendues à l'enchère, ici, au Palais de justice, le 25 janvier 1900, par M. le shérif Eugène Sicotte et adjugées à M. Georges-Casimir Dessaulles moyennant la somme de 193000 dollars. La misère de cette malheureuse voie ferrée ne cessera que le 15 juillet 1929. En ce jour, le Gouvernement fédéral en prendra possession et l'annexera à son réseau dit « Chemin de fer national : C. N. R. ».

En juin 1893, les journaux firent connaître que les travaux de terrassement du chemin de fer Drummondville-Lévis étaient commencés. Déjà, depuis le 22 décembre 1890,

Nicolet communique avec Saint-Hyacinthe. Tous les matins, un train part de Nicolet pour Saint-Hyacinthe, comme terminus, repart de Saint-Hyacinthe à 5 heures et rentre à Nicolet à 8 heures.

84e Bataillon. — La gazette officielle publia en décembre 1879, l'ordre suivant inspiré, je pense, par notre député, M. Louis Tellier : « Le bataillon de Saint-Hyacinthe sera connu à l'avenir sous la désignation de « 84e Bataillon d'infanterie, Saint-Hyacinthe », M. Doherty, lieutenant-colonel ; MM. Louis Tellier M. P., Bruce Campbell, majors ; les autres officiers étant : MM. Joseph Nault, Alexis-M. Richer, Silas T.-Duclos, Alph. Denis ; J.-H. Saint-Germain, chirurgien.

Union Saint-Joseph. — Notre bataillon de bienfaisance — je nomme ainsi l'*Union Saint-Joseph* — est antérieur, nous l'avons vu, au 84e bataillon de milice et il a fait parler de lui dès sa création. Je note qu'en 1878, la mémoire du cœur lui inspira une manifestation touchante à l'adresse de M. le docteur Eug. Saint-Jacques et de M. le jeune avocat Maurice Saint-Jacques. Par la bouche de son président, M. F.-X. Bertrand, *l'Union* pria le premier d'agréer le cadeau d'une « canne à pomme d'or » en reconnaissance de ses nombreux services. Un article de bureau fut offert au second à titre de conseiller juridique.

L'ancien président de l'Union Saint-Joseph, M. Louis Côté, devenu maire, se réjouit de participer à la fête patronale de cette association, en 1882. Il résume tout le bien qu'il lui souhaite en priant, séance tenante, M. le curé Elph. Gravel de répandre l'instruction chez les ouvriers.

Il ne dit pas plus, mais chacun sent, le curé le premier, que ce vœu fait écho à la propre reconnaissance de M. le Maire à l'égard de l'abbé Verreau, principal de l'Ecole normale, de Montréal, qui lui permit gracieusement d'acquérir la petite instruction qu'il possède.

L'année suivante, les sentiments d'estime pour la classe ouvrière n'ont pas varié chez M. Côté, car l'Union Saint-Joseph lui fait entendre par la voix des journaux un chaleureux merci pour la nouvelle salle qu'il a mise à sa disposition.

CHAPITRE XII

1900-1930

Achat des ponts. — Les filtres. — Les moteurs à gaz ; les pompes-turbines. — Le viaduc. — Deux nouveaux parcs publics. — Le jardin botanique. — La pavage des rues. — La contribution des communautés religieuses ; un concordat. — Incendie du 20 mai 1903 : étendue, dommages. — Autres feux. — Nos pompiers à Nicolet. — Incendie de l'Hôtel-Dieu ; mort du chef Foisy. — Incendie du Séminaire. — Reconstruction de notre Hôtel-Dieu ; du Séminaire. — M. Bernier, ministre dans le Cabinet Laurier ; M. Dessaulles, sénateur ; banquets. — Visites de M. Laurier, de M. Meighen. — Mort de M. Monty.

Nous voici au seuil du XX^e^ siècle. C'est, pour ainsi dire, la fin des temps historiques pour la population présente de Saint-Hyacinthe. La plupart de nos concitoyens, entrés aujourd'hui dans la carrière, ont été témoins des événements qui se sont déroulés dans notre milieu depuis ce commencement de siècle. Ils y ont tenu un rôle ; ils en connaissent les détails ; ils peuvent les raconter avec plus de fidélité que l'historien ne peut les écrire. Au surplus, leur opinion est formée touchant la répercussion des faits sur la vie publique ou sur leur propre vie. Ils n'ont rien à apprendre.

C'est donc à nos suivants que j'adresse ces dernières

pages de nos annales. Ils se plairont certainement à constater que notre potentiel municipal ne fut jamais plus haut, plus progressif, plus fortuné que durant la période de 1900 à 1930. De l'état où gisaient, par exemple, nos rues, notre aqueduc, nos ponts, tout un ensemble de perfectionnements a surgi qui réjouit les regards, entretient le bien-être, suscite l'admiration chez nos visiteurs.

Les ponts, ce ne fut pas sans une longue pensée, sans de multiples tractations qu'ils devinrent la propriété de la ville et demeurent assujettis au passage libre. Nous avons vu qu'en 1888, l'honorable M. Mercier et son ministère vinrent ici se renseigner sur place et conclurent à l'opportunité du rachat des ponts et de la suppression des péages, en considération d'une allocation gouvernementale de 60000 dollars. L'année précédente, M. F. Morisson et M. l'avocat Desmarais, délégués par le Conseil de ville, étaient allés instruire nos législateurs de Québec sur la sagesse de cette mesure d'ordre public. Rien n'aboutit alors ; la question fut suspendue tout en restant matière de discussion incessante dans nos journaux. On fit valoir, entre autres propositions, que les privilèges de la famille Morisson étaient périmés depuis une vingtaine d'années ; qu'il serait peut-être désirable que le gouvernement lui-même achetât les ponts et en dirigeât la reconstruction en fer ; qu'il conviendrait d'engager le Pacifique canadien (C. P. R.) à construire un pont unique servant à la fois aux voitures, aux piétons, à ses trains de passagers et de marchandises. Tous ces projets entretenaient la fièvre de discussion sans hâter les conclusions éventuelles.

Nouvelle délégation à Québec, en 1909, de MM. les échevins Dr U. Jacques, E. Bourbeau, Ad. Charpentier

et du greffier de la ville, M. Damien Bouchard. Cette fois, il apparut que la question entrait dans une phase définitive. On avait déjà appris à connaître l'activité, la ténacité en ses desseins de M. Bouchard. On lui prêtait même le propos de Napoléon : Si c'est possible, c'est fait ; si c'est impossible, ce sera fait ! Les délégués revinrent avec les promesses les plus encourageantes, sinon formelles.

Il restait à sonder les dispositions des municipalités voisines touchant leur contribution à l'entretien des ponts, advenant leur rachat. Ce fut une rude tâche qui dura trois ans. Le village de La Providence consentit à payer 25 % des frais généraux d'entretien, Saint-Joseph 15 %, Notre-Dame 10 %. La ville se réserva la part du lion, c'est-à-dire 50 %. Quant à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, il y eut des hésitations parmi les cultivateurs. Il ne leur souriait qu'à demi de donner le pont de « La Société » qu'ils avaient construit de leurs deniers en souscrivant les cent dollars conférant à chacun le droit de passage à perpétuité. Mais considérant que le passage gratuit sur les ponts Morisson et Barsalou devenus libres entraînerait la démission des sociétaires, ils votèrent la cession de leur pont et l'extinction de « La Société » à la condition toutefois qu'ils useraient à satiété de tous les ponts sans jamais contribuer à leur entretien.

Cette entente préalable, laissant présumer une conclusion prochaine, fut vivement discutée au cours de la campagne électorale de 1912. Elu député au Parlement provincial, M. Bouchard n'eut pas de peine à gagner l'assentiment de ses collègues et la Chambre vota enfin les 60000 dollars qu'elle faisait miroiter depuis si longtemps aux yeux des contribuables de Saint-Hyacinthe.

Afin d'indemniser justement les propriétaires des ponts Morisson et Barsalou, la Commission des services publics vint siéger ici et entendit les experts. Il fut convenu que la somme de 35000 dollars suffisait à payer les réclamants. La succession de M. Morisson, décédé en 1909, reçut 17500 dollars, et pareille somme fut remise à MM. le Dr U. Jacques et Gédéon Beaupré [1].

Avec les 25000 dollars de reste, le Conseil se voyait impuissant à entreprendre les travaux requis par sa nouvelle acquisition. Il s'agissait de *redresser* le pont Morisson, c'est-à-dire, j'imagine, de le mettre dans l'alignement de la rue Concorde, de le reconstruire totalement en fer, ainsi que le pont Barsalou possédant déjà une charpente de fer sur la moitié de sa longueur. Invités à fournir un supplément de 30000 dollars, les citoyens de Saint-Hyacinthe s'empressèrent de s'assurer par un vote affirmatif la possession intégrale de trois beaux ponts et le libre passage sur chacun d'eux pour voitures et piétons. Ce fut une opération fructueuse à tous les points de vue. Finis les temps où le passant devait s'arrêter pour donner les sous réglementaires, faire entendre « barrière » à l'oreille du gardien endormi !

Sans être aussi longuement, aussi âprement discuté que le rachat des ponts, le projet de filtration et d'épuration de l'eau de l'Yamaska s'imposa à l'esprit des consommateurs dès le début des opérations de l'aqueduc. En 1884, le Conseil chargea celui qui tient la plume de faire connaître la qualité de notre boisson de table. Mon rapport signalait une pollution indéniable que je pus confirmer au cours de l'été par

[1] M. Beaupré avait acheté le pont Barsalou, à l'occasion d'une vente par le shérif, effectuée selon la réquisition de Madame veuve Morisson.

une visite, en compagnie du gérant de l'aqueduc, au minuscule bassin de prise d'eau situé à cent pieds en amont de la digue. Tout en contestant mes conclusions, les possesseurs de notre service d'eau se crurent obligés de reporter la prise d'eau à quelques cents pieds plus haut. Le mouvement était bon, mais insuffisant à rassurer la population, et lorsque la ville prit possession de l'aqueduc, en 1894, la filtration fut requise comme une nécessité urgente.

Ce ne fut toutefois que six ans après, sous l'administration de M. le maire Richer, que deux filtres, fonctionnant sous pression, furent installés au Château-d'eau, au coût de 8000 dollars, et opérèrent durant quelques années. Comme aujourd'hui, le sulfate d'alumine — l'alun — servait à l'épuration de l'eau et agissait pareillement bien. Mais les filtres étaient capricieux et requéraient impérieusement la surveillance intelligente et constante des employés. On y renonça pour se contenter de l'usage du chlore à l'époque des grandes eaux ou sous la menace d'une épidémie.

Malgré sa caducité, ce premier essai de filtration peut se glorifier d'avoir préparé les esprits à consentir finalement la dépense de 121000 dollars en vue de l'établissement d'un système de filtration incessante et d'une manipulation facile. A cette fin, M. le maire René Morin signa, en mars 1917, le contrat de construction du mécanisme opératoire des quatre vastes bassins de filtration d'une capacité d'un million de gallons par 24 heures, chacun, sous la simple pression hydrostatique de quelques pieds d'eau. Trois bassins furent outillés immédiatement et opérèrent fin novembre 1919 ; le quatrième bassin ne devint nécessaire qu'en 1929. C'est merveille aujourd'hui de voir l'eau ambrée — un poète écrirait les ondes dorées — de l'Yamaska

couler des robinets sous l'aspect d'un breuvage incolore, limpide et parfaitement dépouillé de ses microbes !

Mis en goût de perfectionnement par cette bienfaisante innovation, nos édiles proposèrent et le peuple ratifia la substitution des pompes-turbines, mues par l'électricité, aux classiques pompes aspirantes et foulantes des anciens jours. A dire vrai, M. Bouchard, alors greffier de la ville et surintendant de l'aqueduc, n'avait pas attendu ce jour pour chasser la vapeur et faire appel à l'électricité. Ses deux moteurs à gaz, ses deux dynamos, de 110 kilowatts l'une, installés en 1911, au prix de 60000 dollars, sont encore en place au château-d'eau pour attester ses prévisions. Ils enseignent aussi, à leur façon, que M. Bouchard n'a pas renoncé à son programme de municipalisation des services publics de la ville. La société *Canada Southern* fournit aujourd'hui l'énergie électrique, mais son contrat est résiliable à l'expiration de chaque année. Si la tourbière de Saint-François — sollicitée à l'heure présente, par des procédés nouveaux, — tient ses promesses de succès, il est permis de présumer que l'auteur des moteurs à gaz reviendra à ses anciennes amours. Ses moteurs retrouveront un regain de vie et de bruit, un rendement économique suffisant à concurrencer l'usine électrique de Drummondville. Souhaitons-lui cette douce satisfaction. Il l'aura méritée par l'affection qu'il a vouée à sa création, affection qui l'a porté à en étudier les caractéristiques les plus occultes aux yeux des profanes. Voltage, ampérage, coefficient économique de ses dynamos, calories absorbées, cycle, puissance de ses moteurs, il a tout compris, tout appris et il cause de tout avec la compétence d'un spécialiste.

Quoi qu'il arrive, notre Château-d'eau est aujourd'hui

et restera, nous l'espérons, l'un des mieux tenus, des plus intéressants que je connaisse. J'ajoute qu'il offre à tout instant une démonstration scientifique de premier ordre.

Tout cela coûte cher : un demi-million, canalisation totale comprise. Les recettes abondent et leur chiffre croît de jour en jour. Les services publics ne visent pas aux bénéfices, c'est entendu, mais il leur est enjoint — si je ne m'abuse — de compenser leurs dépenses usuelles de fonctionnement et d'administration, de prévoir la détérioration des organismes, d'assurer des réserves destinées à récupérer les mises de fonds. Autant d'obligations qui n'échappent pas à la vigilance de M. le Maire et de MM. les Conseillers.

C'est beaucoup demander à ces Messieurs, surtout lorsque d'autres entreprises importantes se présentent simultanément à leur considération, comme cela est arrivé chez nous au cours de la période que nous étudions. Au nombre des premières, et avec un empressement nulle part égalé, peut-être, notre corps municipal, animé par son chef, acclama la politique gouvernementale des bons chemins, des bonnes rues et résolut, pour donner l'exemple, de fournir aussitôt à notre histoire locale les éléments d'un chapitre concernant la voirie.

Sous ce vocable de voirie, il faut entendre le pavage des rues, la confection des trottoirs, des égouts, tout ce qui contribue à l'utilité, à la salubrité, à l'embellissement de nos voies de communication. Je n'hésite pas à écrire que le premier mouvement, le plus urgent, pour atteindre ce but fut celui qui poussa M. le maire Richer, allant un peu contre vents et marées, à attacher son nom au viaduc de

la rue Girouard. Cela date de 1900 et il en coûta 3500 dollars pour mettre fin aux multiples protestations dont notre ancien concitoyen, M. Patrice Blanchard, s'était fait le complice inlassable. Les voitures du chemin de fer n'empêchent plus, vingt fois par jour et des quarts d'heure durant, la circulation sur la rue Girouard. Il convient de savoir gré de ce bienfait au promoteur du viaduc. Quant à l'aspect esthétique de cette œuvre, l'art en autorise la critique. Où sont les lignes élégantes, plaisantes à l'œil ? Il y a là, bordant la rue Girouard et la rue Saint-Michel, un entassement de pierres grossières et brutes qui ne rappelle en rien la maçonnerie murale promise. De même, contre l'espérance d'une ouverture sur toute la largeur du tunnel, les ingénieurs arguèrent qu'une travée d'une telle envergure demandait une superstructure que les propriétaires voisins ne toléreraient pas parce qu'elle constituerait un écran arrêtant la vue.

Il est indéniable que le défunt Grand-Tronc lésina en tout, partout, et ce n'était pas sans motif : des événements ultérieurs ont prouvé que sa caisse ne fut jamais somptueuse. Il aurait pu tout de même poser les trottoirs et aveugler les voies d'eau du plafond du tunnel sans attendre d'y être forcé par l'appel aux tribunaux dont il reçut l'avis conformément à un arrêté du Conseil de ville.

Un viaduc sur la rue Bourdages fut aussi projeté à cette époque. Les autorités du chemin de fer en entendirent la proposition et firent mine d'y obtempérer à la sotte condition que la ville limitât à la voie ferrée l'extension des rues Sainte-Anne, Sainte-Marie et même Laframboise, si la chronique ne me trompe pas. Passe pour les rues Saint-Dominique, Sainte-Marie qui n'ambitionnèrent jamais de

traverser les rails ; mais fermer la rue Sainte-Anne, gêner l'usage de la rue Laframboise, c'était mettre fin du coup à l'essor commençant à diriger la population vers ce Bourg-joli dont les esprits sagaces prévoyaient l'occupation prochaine sans en soupçonner si tôt le prodigieux développement.

« La Commission des chemins de fer » intervint plus tard, je pense, dans le débat touchant la rue Bourdages. A défaut du viaduc, du tunnel, que l'absence d'égout rendait impossibles pour le moment, elle ordonna la mise en place des barrières que nous y voyons.

Tout en se montrant plus accommodant, en 1904, le G. T. R. fit payer cher — en paroles et en écritures — le petit parc triangulaire désigné dans le temps sous le nom de « pointe de terre », voisine du viaduc. A trois reprises, « la pointe », qui n'était qu'un misérable lopin, sans arbres, sans gazon, fut le sujet des délibérations des échevins. A M. le notaire Jules Saint-Germain, agissant au nom du Conseil, le Grand-Tronc répondit une première fois qu'il céderait « la pointe » sans garantie (de titres ?). En deuxième instance, il fit savoir qu'il en avait permis l'occupation par les vendeurs de charbon MM. Bousquet et Cadoret. Il céda finalement en laissant à la ville le souci de s'entendre avec les attrayants.

« La pointe » est devenue un joli petit parc — disons le parc Yamaska — gazonné, planté d'érables verdoyants, garni de bancs invitants.

Pareil changement est en voie de s'effectuer, dans le voisinage de « la pointe », sur le carré occupé autrefois par l'usine à gaz — dont les opérations cessèrent en janvier 1921, — par une miniature de sous-station électrique, par un amoncellement d'objets disparates et laids. En

échange de 5000 dollars payés à la *Canada Southern*, la ville prit possession de ce terrain, rasa les constructions tombant en ruines, aplanit les surfaces et fit épandre une couche de terre arable sur laquelle le jardinier s'emploie, en ce moment même, à tracer des allées, dessiner des massifs que les fleurs couvriront lorsque vous lirez ces lignes. On y aménagera aussi, sur le flanc du rectangle, une sorte de petit champ de Mars où se dresseront, dans une atmosphère riche en vapeurs empyreumatiques issues du sol imprégné de goudron, des balançoires, des échelles, des mâts, des pas de géant, destinés aux ébats des enfants. Tout cela est fort bien imaginé et mérite des éloges.

La même réflexion — je le dis tout de suite — s'impose à l'esprit en voyant le « parc Louis Côté » contigu à la « Porte des maires » et longeant la rivière sur un parcours de quelques cents pieds. On y découvre des allées tirées à l'anglaise, une riche plantation d'arbres, d'arbustes, de fleurs. Ajoutez à ces éléments pleins de promesses un kiosque, une terrasse-promenade ayant vue sur la surface liquide où se mirent les jolies villas de La Providence et, la nuit venue, le firmament étoilé, les lumières terrestres, et vous aurez un spectacle des plus réjouissants.

D'autres beautés s'annoncent pour un prochain avenir. J'entends dire que l'espace compris entre la prison et le chemin de fer est voué aux fleurs. J'émets le vœu qu'on y fasse un *jardin botanique* où nos fleurs indigènes, fleurs des champs, des forêts, des chemins, des eaux, auront une place, à côté de leurs altières sœurs les fleurs de jardins, et seront comme celles-ci ornées d'une étiquette disant leur nom, leur provenance. N'est-ce pas que la jeunesse aurait plaisir et profit à capter par les yeux la leçon décou-

lant de ces gracieux objets ? Et les grandes personnes, vous, moi, ne tirerons-nous pas quelque bénéfice de cette innovation ?

Nous nous sommes attardés dans la contemplation des œuvres d'agrément dont les transformations opérées autour du viaduc ont fourni le propos. Retournons aux travaux de voirie. Si je ne puis leur consacrer autant de pages qu'ils ont coûté de soucis en palabres, discours, démarches — un volume ne suffirait pas à cette tâche, — je veux du moins en dire la suite à grands traits et mettre en lumière la sollicitude de notre édilité s'étendant à chacune des rues de la ville sans oublier la partie montante, parallèle au chemin de fer, de la rue Saint-Michel qui marquera le parachèvement final du pavage de notre réseau de circulation urbaine.

Mettons encore au crédit de l'administration Richer — titre voirie — le règlement à l'amiable et sans frais d'argent de la réclamation de M. Boas prétextant que les travaux du viaduc et du tunnel causaient à sa propriété adjacente une dépréciation de trois mille dollars ; le don, consenti par le gouvernement provincial, d'une bande de terre de 25 pieds permettant à la rue Rosalie d'empiéter sur l'enclos de la prison ; l'essai de trottoirs en ciment granolite — rue Saint-Simon, entre Cascade et Saint-Antoine, — destinés à remplacer les longues dalles de pierre ardoisière qui avaient pris çà et là la place du bois. Quelques-unes de ces *planches de pierre*, à surface raboteuse, mesuraient une douzaine de pieds de longueur. Elles valaient mieux que le bois, que le goudron, et ne disparurent que devant l'invasion impérieuse du béton. Il en resta toutefois quelques spécimens sur la route du Petit-rang.

Au début de l'administration de M. le docteur Eugène Saint-Jacques, qui succéda à M. Richer en 1902, la ville acheta un rouleau à vapeur pesant quinze tonnes. Ce fut un événement ! Les bourgeois admiraient le mouvement tranquille et lent de la lourde machine sous laquelle les gros cailloux du macadam, malgré leur obstination à montrer la tête, étaient abaissés au niveau commun. Vint un jour cependant où les cailloux résistèrent. Il fallut alors armer le rouleau compresseur d'une triple rangée de grosses dents de fer, longues de six à huit pouces, qui, s'enfonçant dans le macadam, y produisaient une sorte d'affouillement et un lit plus profond aux cailloux.

Le rôle du gros rouleau appelait celui d'un concasseur de pierre. Mais où mettre ce bruyant accessoire et quelle pierre convenait-il de lui donner en pâture ? les cailloux des champs ou les débris calcaires des carrières de Saint-Dominique ? L'une et l'autre question soulevèrent de longs débats dans notre parlement municipal. La première fut résolue au détriment des habitants du *marché à foin*, qui en souffrirent quelques années avant d'en faire déverser l'ennui sur les occupants du *domaine*. Quant aux cailloux des champs, leur origine, leur supériorité sur les calcaires, ils donnèrent lieu à des affirmations originales échangées entre le doyen et le benjamin du Conseil. Le doyen, nourri de littérature, salua la Terre comme la nourricière du genre humain et la génératrice des cailloux qui y germent, y croissent à la façon des plantes [1]. Le benjamin, armé d'arguments géologiques récemment acquis, n'eut pas de peine à dévoiler la naïveté de son interlocuteur. La science

[1] Voulant plaisanter, M. l'échevin Samuel Casavant affirma, séance tenante, qu'il venait de voir sur la rue Girouard, un caillou encore garni de ses racines !

mise à part avec déférence, comme il convient, l'auguste assemblée conclut prosaïquement à l'usage des roches de toute provenance. Ce qui ajouta à l'intérêt de cette séance académique, c'est que la discussion se déroula en présence d'un fort groupe de jeunes filles que le professeur Dumais avait convoquées à la même heure à l'Hôtel de Ville afin d'y entendre une leçon d'élocution. Si la leçon porta sur un sujet inattendu, elle ne fut pas moins goûtée, car la chronique signale que les étudiantes écoutèrent, bouche bée, les orateurs stimulés par la nouveauté de l'auditoire.

La même chronique nous apprend que la rue Girouard, entre la propriété de M. de La Bruère et la rue Desaulniers, reçut un bout de trottoir en ciment. On espère que le ciment ne manquera pas de montrer ses qualités supérieures d'endurance en regard des spécimens de trottoirs de bois, de goudron, de pierre agrémentée d'un liseré de goudron, qui prolongent le bout de ciment sans ajouter à sa beauté.

L'épreuve fut concluante, personne n'en doutait, et le printemps de 1906 venu, les trottoirs en ciment, c'est-à-dire en béton revêtu d'une couche sable-ciment, se multiplièrent sans arrêt.

Il faudrait sauter à l'année 1915 pour trouver la première mention du bétonnage de nos rues. Jusqu'à cette date, le *macadam à l'eau*, selon l'expression courante, fut l'unique pavage usité : il couvrait six milles de rues.

Dans l'intervalle, l'attention du Conseil se porta sur l'urgence de canaliser proprement la partie de la ville, située au nord du chemin de fer, dont le ruisseau Cadoret était l'unique déversoir. Le jeune ingénieur Henri Dessaulles, chargé d'étudier ce projet, proposa la pose d'un tuyau d'égout de 48 pouces — l'esprit d'économie le réduisi-

sit à 24 pouces — qui, partant d'un point voisin de la rue Laframboise, suivra le lit du ruisseau jusqu'à l'avenue Cadoret, puis traversera celle-ci ainsi que la rue Girouard pour aboutir à la rivière.

Le long du ruisseau, le travail fut facile et rapide, mais pour franchir la rue Girouard, il fallut une tranchée excavée à vingt pieds qu'une trentaine de grévistes de la Penman, heureux d'occuper leurs bras, menèrent à bonne fin. Cet égout de 24 pouces ne répond plus aux exigences de la population croissante de Bourg-joli et, en l'été de 1929, la voirie lui adjoindra un maître-collecteur de 66 pouces.

Laissons les opérations souterraines et jetons un coup d'œil sur les entreprises de pavage dont nos rues furent l'objet incessant depuis 1917. Au Conseil, en 1913, une lutte mémorable s'était engagée relativement au macadamisage des rues Laframboise et Bourdages. L'opportunité de ces travaux pour l'une et l'autre rue s'imposait à l'esprit des échevins. Ils pouvaient compter sur l'aide du gouvernement provincial qui, alors, prêtait, à 2 % d'intérêt, aux municipalités engagées dans les travaux de voirie. Mais comme il fallait un peu de discussion pour animer les délibérations et plaire aux galeries, on souleva une question de priorité. Laquelle de ces deux rues méritait d'être pavée la première ? Il semblait que la plus courte dût l'emporter et il fut établi par des mesures précises que, des limites de la ville au marché, par Bourdages et Cascade, il fallait parcourir une distance de 37.95 arpents, tandis que le trajet par les rues Laframboise, Girouard, Mondor, Cascade ne dépassait pas 35.42 arpents. Distance égale, à peu près, dirent les partisans de la rue Bourdages qui s'obstinèrent dans leur

dessein et gagnèrent finalement le Conseil à décréter le pavage simultané des deux rues.

Même discussion, mêmes arguments, même solution lorsqu'il fut résolu, en 1916, de commencer le bétonnage des mêmes rues Laframboise et Bourdages à la suite de la rue Girouard revêtue, en 1915, sous la surveillance de l'ingénieur M. Cadieux, d'un béton couvert d'asphalte. Malheureusement, cette couverture d'asphalte ne tarda pas à montrer d'ignobles déchirures qui, se révélant un peu partout, en nécessitèrent la rénovation presque intégrale.

Ce fut, je pense, le plus coûteux essai de matériaux de pavage dits économiques. Gravelage, macadam, macadam et tarvia autour du parc Dessaulles, macadam asphaltique dans les déclivités, rocmac (cailloux imprégnés de verre soluble) sur la rue Laframboise jusqu'à la gare, bitulithe sur la rue William, etc., notre voirie a tout tenté, tout renié en faveur du béton qui seul résiste convenablement dans les rues sillonnées par le trafic intense.

Notre ville peut se glorifier de quelques somptueux pavages en béton, tels, par exemple, celui de la rue Girouard depuis le tunnel jusqu'au village Saint-Antoine et celui de la double chaussée du boulevard Laframboise, au Bourg-joli, construits tous deux sous la direction de M. René Richer, architecte, entré au service de la cité, en juin 1918.

MM. les ingénieurs Cadieux, en 1915, Ruel en 1916, Sainte-Marie, en 1917, précédèrent M. Richer à la voirie. M. Brault, en 1917, opéra sans contrat, à $2.80 la verge carrée, des travaux d'asphalte et bitume. Il possédait, près de la gare des Comtés-Unis, un fourneau destiné à la préparation de ces matériaux dont l'arome excessif déplut aux citoyens de cet endroit.

Chaque échevin voulut avoir son bout de pavage et tous affirmèrent si bien leur dessein que passée l'année 1929, consacrée à d'utiles gravelages sur les courtes rues descendantes Kéroack et Nault, non loin du pont Cadoret, il ne restera plus rien à faire !

Ce pont Cadoret, ce n'est plus le banal ponceau que nous avons connu autrefois. C'est aujourd'hui un élégant viaduc, construit en 1914, sous lequel le ruisseau couvert d'épais ombrages continue de faire entendre son gazouillis.

De même le pont Perrault, sur la rive sud, face au Séminaire, a pris, en 1914, de la hauteur, de l'étendue, et la profonde coulée qu'il ferme a renoncé à ses côtes abruptes, grâce au concours de la municipalité rurale et du gouvernement sollicité par le député du comté. Les voitures s'aventurent aujourd'hui sans hésitation, sur cette route longtemps redoutée.

Encore en cette même année 1914, la ville posa sur la rue Girouard, partie est, un tuyau d'aqueduc, de dix pouces, au coût duquel les principaux intéressés contribuèrent pour une somme de $1500, savoir : Casavant Frère, 500, le Séminaire, 500, les Frères Maristes, le Couvent, le Patronage, ensemble 500.

Je rappelle cette entreprise parce que j'en appris la nouvelle à Rome, au début du mois d'août, au moment où la grande guerre européenne éclata et nous immobilisa à Rome — mon digne compagnon de voyage, Mgr Bernard et moi — entre les murs du Collège canadien.

Echappés aux sous-marins ennemis et revenus à Saint-Hyacinthe en septembre, nous retrouvâmes la guerre dans notre petite ville : une guerre à la Wilson, sans convoitise de territoire, mais animée d'un formidable esprit de péné-

tration dans la caisse des communautés religieuses ! Autre kaiser, M. Damien Bouchard avait recruté des alliés dans la presse, sur les banquettes de la Chambre de Québec, dans les fauteuils du Conseil législatif. Il invoquait le bien public : « Voyez ce que j'ai fait ; apprenez ce que je veux faire ; rachat des ponts, pavage des rues, filtration de l'eau, contrôle des services publics, embellissement de la ville, de ses rues, de ses parcs. Tout cela est éminemment désirable ; tout cela requiert de l'argent, beaucoup d'argent. La population paie ; j'ai engagé son crédit pour des sommes considérables... ! » Et sa voix se fit pressante, menaçante, convaincante. Une oreille s'ouvrit par où la persuasion pénétra dans l'esprit de Mgr Bernard qui fit tenir à M. le Maire $800 prélevés sur les communautés et $500 souscrits par la corporation épiscopale en reconnaissance des trottoirs construits autour de son immeuble. Première satisfaction, avant-goût du plat que le destinataire rêvait être dix fois plus copieux et qu'il obtint finalement à la suite du concordat, à valoir pour vingt ans, intervenu entre puissance et puissance, entre Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe et M. le Maire de la cité.

Si les bons comptes font les bons amis, une amitié perpétuelle liera les auteurs du concordat de 1927, car le fisc à tout chiffré ! il n'a rien oublié !

La guerre m'a servi de transition entre les événements. Elle m'offre aussi la matière d'un épisode, issu d'elle, qui jeta la perturbation dans nos bureaux municipaux et sema la terreur dans les administrations domestiques.

Qui ne se rappelle la crise de charbon qui éclata à l'automne de 1918 et sévit jusqu'au printemps de 1919 ? La

défaite des belligérants ennemis s'annonçait certaine et prochaine, lorsque la sinistre rumeur commença à circuler. Ce ne fut d'abord qu'un bruit, rasant le sol ; bientôt la menace vole de bouche en bouche, elle s'enfle, pénètre dans les demeures bourgeoises, dans nos grandes maisons d'enseignement et de charité.

Le premier ordre du gouvernement, limitant l'approvisionnement de charbon à 63 % de la consommation usuelle, ne produisit qu'une demi-commotion parce que, selon une louable habitude des grands consommateurs, les commandes sont faites au printemps, et vu la cherté, en ces tristes jours, du précieux combustible, la plupart des économes des communautés s'étaient permis une défalcation de quelques dizaines de tonnes sur les commandes habituelles. Mais lorsque fut publié le second arrêté du gouvernement ordonnant de remettre à qui de droit le surplus de 70 % des approvisionnements, l'appréhension fit place à l'angoisse ; ce fut terrifiant. Se priver à table, cela se peut faire pour un temps sans conséquences désastreuses immédiates ; laisser refroidir les fournaises, c'est, sous nos climats et pour les grands édifices, donner libre accès au froid plus redoutable que la faim.

Heureusement, dès les premières rumeurs de disette, nos gouvernants municipaux avaient acheté des centaines de cordes de bois, accumulées sur le terrain du Grand-Tronc, et 1100 tonnes de charbon pour combler le déficit de 1000 tonnes, révélé par l'enquête. Cette enquête, ce ne fut pas sans peine, sans résistance, sans molestations mêmes qu'elle put être conduite dans tous les établissements. Non moins pénibles, les menaces de contre-enquête, de perquisitions touchant les prétendues réserves de

charbon détenues secrètement avec la connivence des questeurs.

Grâce à Dieu, le malaise passa sans heurts regrettables, comme une vague menaçante de peu de durée. Le calme revint, avec la gaieté absente depuis des mois, lorsque le Conseil fut avisé que le gouvernement, cédant aux instances réitérées, permettait aux bourgeois, aux industriels, aux communautés de notre ville, de jouir en paix, jusqu'à nouvel ordre, de 83 % de leur approvisionnement intégral. Pareille faveur ne fut concédée à aucune autre ville du Dominion.

Passé l'hiver, il resta un excès de combustible et ce ne fut pas un mince embarras de faire disparaître une centaine de cordes écroulées dans un désordre absolument sans art. On offrit ce bois à $7.50 la corde sans trouver preneurs. Les foyers de l'aqueduc auraient pu l'anéantir prestement et avec profit si les chauffeurs municipaux, désireux d'échapper à la tâche, n'eussent prétexté la fatigue, dépassant leurs forces, de manier trois cordes pour en retirer le bénéfice d'une tonne de charbon !

Je ne veux pas séparer la guerre et le feu. Différents par les sujets, ces malheurs sont unis par de tristes affinités.

Le mercredi 20 mai 1903, notre ville connut derechef les horreurs de l'incendie du 3 septembre 1876. Le feu origina à midi, vingt minutes, dans la manufacture de chaussures de MM. L. Côté et Frère située à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Hyacinthe, à deux pas du foyer allumé, en 1876, par la main criminelle de Blanchet. En un clin d'œil les flammes envahirent toutes les pièces, montèrent jusqu'au toit. Vu la densité des constructions

en bois dans le voisinage immédiat, les pompiers perçurent que le travail de leur brigade ne suffirait pas à maîtriser le feu. M. le maire Eug. Saint-Jacques fit appel aux pompiers de Montréal. Ceux-ci, conduits par le sous-chef Doolan, arrivèrent à 3 heures ½ avec deux pompes et 1500 pieds de boyaux. A cette heure, les flammes avaient atteint les bords de la rivière et cheminaient vers l'est avec une vitesse inimaginable. Une pompe fut mise en œuvre à la station des pompes ; l'autre, à l'angle des rues Sainte-Marie et Sainte-Marguerite, où un réservoir d'eau permit un barrage efficace autour de l'Ouvroir resté intact. Les collégiens, accourus avec les jeunes professeurs, s'employèrent à sauver les meubles lourds, même les poêles de fonte, et, convertis en sapeurs, ils abattirent remises et hangars en bois.

Le feu s'éteignit vers 5 heures, après avoir visité tout le territoire compris entre les rues Saint-Hyacinthe, Saint-Antoine et la rivière. Il consuma 29 blocs de maisons renfermées entre quatre rues parallèles à la rue Saint-Antoine et onze rues transversales aboutissant à la rivière, soit au total 238 immeubles — dont les académies Girouard et Prince — appartenant à 223 propriétaires et évalués à 394000 dollars, mais valant réellement plus d'un demi-million. Meubles et objets divers compris, il ne serait pas exagéré d'affirmer que le chiffre des dommages monta à trois quarts de million, le tout jouissant de 358000 dollars d'assurances : Côté et Frère, $39000 — Dame veuve S. Bourgeois, $17000 — Académie Girouard, $30000...

Les familles se logèrent assez facilement dans les salles de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel-Dieu, dans les maisons inoccupées, dans les cinquante tentes que le gouvernement fédéral, sollicité par M. Bernier M. P., se hâta de mettre

à la disposition de M. le Maire. Pas de spectacle pittoresque comme celui présenté, en 1876, par les réfugiés sur les îles de l'Yamaska ou dans les constructions temporaires érigées précipitamment et consolidées par quelques douzaines de clous.

L'assistance aux infortunés se fit large et méthodique. Réuni au complet, le lendemain du sinistre, le Conseil vote une gracieuseté de cent dollars aux pompiers de Montréal et organise une quête à domicile qui rapporte : quartier 1 : 1007 dollars — quartier 2 : 626 — quartier 3 : 751 — quartier 4 : 900 — quartier 5 : 495. M. le maire Saint-Jacques, les ex-maires Dessaulles, Morison, Richer, MM. Jos. Nault, P. Payan, L. Lussier, Eus. Morin, J. de L. Taché, Samuel Casavant, sont priés de distribuer ces premiers secours en attendant les offrandes qui viendront de près et de loin, telles : la Corporation épiscopale de Saint-Hyacinthe, 500 dollars, le diocèse, 2000 dollars...

Pareillement, les assurances s'empressèrent de satisfaire à leurs obligations. Par son agent, M. F.-X.-A. Boisseau, *La Royale* fit savoir qu'elle payera $52000 le 28 du mois courant. Les autres assurances emboîtèrent forcément le pas. Sans invoquer l'urgence d'un règlement immédiat, les marchands L. Bourgeois, M. Lapalme, de la place du Marché, rue Saint-Antoine, installèrent leurs éventaires chez M. Léonard Beaudry, du coin voisin rue Saint-François.

La reconstruction s'activait bellement partout lorsqu'un débat surgit, qui ralentit et même paralysa pour un temps quelques dizaines de constructeurs. En votant au comité de secours une contribution de $200, notre Chambre de commerce avait semblé conditionner sa générosité à l'expropriation, par la ville, des lots renfermés dans le rectangle

incendié et délimité par les rues Saint-François, Cascade, Saint-Simon et la rivière. Selon les vues anciennes de M. le maire L. Côté, il s'agissait de pratiquer une trouée coupe-feu dans la partie dense de la ville et de construire en cet endroit le manège militaire bien isolé.

Le gouvernement d'Ottawa n'objecta pas à ce projet, mais il n'offrit qu'une indemnité de $14000 pour le conduire à bonne fin. Le 9 juin, le Conseil considéra cette proposition sans en apprécier la valeur. Le 22, il allégua vivement que le terrain vaut le double de la subvention promise ; que celle-ci serait à peine suffisante à compenser le coût du rectangle limité à la rue Sainte-Marguerite. Enfin le 4 juillet, le Conseil apprend que le gouvernement se contenterait du rectangle diminué, mais jugeant, selon de nouveaux relevés, que l'expropriation de celui-ci coûterait $17000 sans établir le coupe-feu demandé par les citoyens ; que $45000 seraient requis pour l'expropriation jusqu'à la rue Cascade, le Conseil passe à l'ordre du jour et clôt de cette façon inopérante le débat touchant le site entrevu du manège militaire.

Notre député aux Communes, l'honorable Esd. Bernier, ministre de l'Intérieur dans le Cabinet Laurier, s'était fait l'entremetteur entre le gouvernement et le Conseil. Avec des subsides plus copieux, il réussira, en 1905, à doter Saint-Hyacinthe d'un beau manège qui, érigé sur le territoire du futur Bourg-joli, révèlera à notre population l'attrait de ce quartier si prospère aujourd'hui.

Pour être complète, l'énumération des principaux méfaits du feu requiert la mention de l'incendie, en avril 1902, de l'établissement, rue Sainte-Marie où logeaient M. Alph.

Gervais, M. Fournier, relieur, et quatre autres familles. Les pertes furent estimées à 15000 dollars.

Appelés au Séminaire en décembre 1904, les pompiers accomplirent leur œuvre bienfaisante à l'aide d'extincteurs portatifs. La sagacité, dirais-je, du chien du chauffeur des fournaises avait fait découvrir le feu à son début. Entendant le pétillement des flammes dans une boiserie enveloppant la cheminée, à l'étage plus haut, le petit animal donna de tels signes de terreur que son maître alarmé fit les perquisitions qui aboutirent à l'appel des pompiers.

Il convient de faire connaître le secours que la brigade de Saint-Hyacinthe, jointe à la brigade de Drummondville, rendit aux pompiers de Nicolet lors de l'incendie qui, en juillet 1906, détruisit en quelques heures deux églises et le couvent de cette dernière ville. Monseigneur l'Evêque de Nicolet écrivit : « Si le Séminaire, l'Evêché et une grande partie de la ville ont échappé aux flammes, Nicolet le doit, sans aucun doute, au secours puissant et intelligent qui lui est venu de Saint-Hyacinthe et de Drummondville. » En visite à Saint-Hyacinthe, Mgr Brunault porta personnellement ses remerciements à M. notre Maire et au chef de notre Brigade.

Le 9 août 1907, la foudre causa des dommages graves au clocher de l'église Notre-Dame et y alluma un commencement d'incendie qu'un jet d'eau éteignit facilement.

Au manège militaire, le 2 avril 1909, le feu consuma quatre petits tambours renfermés dans une boîte close venant de Montréal et adressée au Séminaire. Qui porta ce colis au manège ? Quelle put être l'origine de ce feu ? Questions auxquelles personne ne répondit.

Près de la gare des Comtés-Unis, en février 1909, incendie

de l'hôtel Robert dont les ruines restèrent debout un long temps.

La nuit de Noël, même année, dans l'immeuble de MM. O. David, rue Cascade, un lot de chaussures, un salon de barbier, le logis et les objets de commerce de M. Provost, électricien, l'imprimerie de *La Tribune* furent la proie des flammes. Les pompiers appelés à 1 heure ½ ne laissèrent le théâtre de l'incendie qu'à 2 heures de l'après-midi.

Académie Girouard. — Pour la troisième fois, ce bel édifice était la proie de flammes, issues de la chambre des fournaises, le 21 février 1914. Les pompiers furent lents à venir et ils constatèrent à l'arrivée qu'il valait mieux s'employer à préserver les habitations adjacentes. Brûlée en 1903, rebâtie aussitôt, l'Académie était un monument. Elle avait coûté 60000 dollars et ne reçut que 35000 d'assurances pour compenser les dégats de 50000 qu'elle subit. Les classes purent être ouvertes le 9 mars.

Deux divisions trouvèrent place dans la partie de l'édifice épargnée par le feu ; les autres divisions allèrent à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Une quatrième reconstruction de l'Académie commença sans délai sur un plan plus vaste, en matériaux incombustibles, et la taxe scolaire fut portée à huit millièmes.

En 1916, le 6 juin, la maison dont M. Fee venait de prendre possession, à l'angle des rues Girouard et Desaulniers, fut presque totalement ruinée par le feu résultant de l'explosion d'un poële à gaz. M. Alexandre Ostiguy est aujourd'hui le possesseur de cette spacieuse et jolie maison rebâtie selon le plan primitif.

La chronique de 1917 signale plusieurs feux dans notre

ville. Le 2 janvier, la brigade répondit à deux appels : l'un, rue Mondor, au clos de bois de M. Saint-Onge, l'autre rue Héloïse chez Mme veuve Charbonneau.

Incendie plus désastreux, le 20 février, dans un immeuble, 213, rue Cascade, appartenant à M. Emile Bouchard, occupé par le propriétaire et par M. E. Boucher, marchand de ferronnerie : pertes, 13000 dollars.

Encore sur la rue Cascade, le 14 avril, onze jets d'eau simultanés arrêtèrent la marche du feu qui dévora la maison de M. Auger, barbier, endommagea le garage de M. Lemoine et l'hôtel de M. Saint-Germain.

A 6 heures du matin, le 18 juillet, le feu allumé, dit-on, par un fer à repasser, mis accidentellement sur le circuit électrique au cours de la nuit, se déclara dans la manufacture de blouses de MM. Guillet et Côté, à l'angle sud des rues Cascade et Mondor. Les pompiers maîtrisèrent l'élément destructeur, mais l'eau causa des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars aux marchandises tenues en entrepôt ainsi qu'à l'établissement voisin occupé par la Philharmonique, au magasin de 5, 10, 15 sous, au salon des barbiers-coiffeurs MM. Laflamme et Saint-Jacques.

Par l'incendie de l'Hôtel-Dieu, au cours de la nuit du 27 au 28 novembre, et par la mort du chef Foisy, l'année 1917 restera mémorable dans nos annales. Ce fut à Ottawa, à 9 heures du matin, que l'honorable M. Fisher m'apprit, selon les journaux, les détails terrifiants de ce désastre. Il y était question du chef Foisy, de plusieurs victimes atteintes par le feu et le chiffre d'un demi-million de pertes me fit appréhender la ruine totale de l'Hôtel-Dieu. Dans les couloirs du Parlement, chez mes confrères de la « Commission de Conservation », je recueillis, j'aime à le dire,

des témoignages de sympathie qui m'émeuvent encore à douze ans de distance.

Revenu à Montréal le lendemain, je lus dans *La Patrie* la lettre incisive de M. le maire Bouchard rectifiant les affirmations de ce journal. Le chef Foisy n'était pas mort au milieu des flammes. Il était tombé, foudroyé par une syncope. Victime du devoir, il le fut, car de se voir impuissant à circonscrire le foyer d'où les flammes, s'échappant par des issues insoupçonnées, menaçaient le vaste édifice d'une conflagration universelle accompagnée de l'horreur d'une hécatombe de vieillards et d'enfants, cela suffisait à créer une angoisse capable de terrasser un homme relativement faible.

Quoique immense, le désastre n'eut pas l'ampleur que perçut l'émotion du regretté chef. Ruinés le corps principal et la chapelle de pierre, mais les annexes en brique, à droite et à gauche, sur lesquelles les pompiers concentrèrent leur travail étaient à l'abri des flammes lorsque les pompiers de Montréal dirigés par l'instructeur Doolan arrivèrent vers 6 heures.

Il a été dit que toute la population de Saint-Hyacinthe fut témoin sur place de la calamité du 28 novembre 1917. Pendant une demi-heure, les cloches des églises et des chapelles sonnèrent l'alarme et appelèrent au secours. Les collégiens s'étaient réparti la tâche de sauver l'ameublement ; les citoyens recueillirent les vieillards pendant que les dames s'emparaient des enfants et leur donnaient asile ainsi qu'à plusieurs religieuses. La compassion fut générale et expressive.

Les funérailles du chef Foisy ne furent pas moins sympathiques. La ville en fit les frais avec une pompe extraor-

dinaire. Jamais peut-être on ne vit défiler au centre de la ville un cortège aussi nombreux. Les premiers chants de l'office résonnaient sous la voûte de la cathédrale et des centaines de manifestants attendaient encore à la porte de la maison mortuaire pour prendre rang dans la procession. Celle-ci présentait l'ordre suivant : en tête la Philharmonique, puis les voitures à incendie chargées de tributs floraux, le chef des pompiers Ad. Bourgeois [1], le corbillard escorté par six pompiers réguliers et six pompiers volontaires agissant comme porteurs, la famille du défunt, le Conseil de ville au complet, les employés de la municipalité, les enfants des écoles, la magistrature, les professionnels, les industriels, les organisations ouvrières, la foule. Au chœur, plusieurs dignitaires ecclésiastiques ; dans la nef, le personnel des communautés enseignantes et de leurs écoles témoignaient de l'universalité du deuil.

La ville voulut aussi participer à l'œuvre de reconstruction de l'Hôtel-Dieu. D'une voix unanime, le Conseil vota une subvention de 15000 dollars, dont les contribuables ratifièrent la donation à l'unanimité moins deux voix, et il encouragea la formation d'un comité de secours dont le trésorier, M. C.-A. Morin, fut bientôt nanti de 23000 dollars. Je vois sur la liste des souscripteurs de la première heure : Penman $1500 ; Casavant Frères $1000 ; la Cie J.-A. et M. Côté $1000 ; S. Bourgeois et Cie $1000 ; L.-P. Morin et Fils $1000 ; T. Damien Bouchard $250 ; la Banque Hochelaga $500 ; C.-G. Dessaulles $200 ; un ami, $240 ; J.-Eug. Turcot, M. D. $200 ; E.-H. Richer

[1] Au début de 1918, le Conseil fusionna les emplois de chef de police et chef des pompiers, distincts jusque-là, en une seule fonction, dont M. Ad. Bourgeois est le titulaire depuis cette date.

et Fils $200 ; E. Lafrance $200 ; la Banque nationale $500 ; les notaires Boisseau, Morin et Boisseau $200 ; L.-A. Guertin $200 ; T. Halley $500 ; The Canadian Bank of commerce $500 ; Dr J.-N.-Paul Fournier $200 ; Ames, Holden et McCready $500 ; E. Solis $150.

Invités par l'Evêque, le clergé, les communautés religieuses, les paroisses du diocèse répondirent noblement et promirent $20000.

Ajoutons à ces diverses sources, la centaine de mille dollars, je pense, versés par les assurances et nous aurons le total de l'avoir réel et anticipé avec lequel les religieuses de l'Hôtel-Dieu entreprirent de ressusciter leur établissement. Et comme toutes les résurrections doivent être glorieuses, elles voulurent se couvrir de gloire en signant le plus opulent contrat dont j'aie trouvé la mention dans l'histoire de notre ville. En considération de la somme de $600000, M. Durocher, de Montréal, leur garantit la construction, en fer et ciment, du vaste édifice — bénit solennellement le 7 novembre 1924 — que nous voyons aujourd'hui sur le site de l'ancien Hôtel-Dieu.

Je me hâte vers la fin de cette longue série de sinistres et je note qu'en décembre 1920, nos pompiers appelés au village La Providence se virent impuissants, vu l'insuffisance de la conduite d'eau, à maîtriser l'incendie qui consuma la *Fabrique de biscuits* et causa la mort d'un vieillard nommé Montet.

Le feu, qui, en avril 1866, avait complètement rasé l'agglomération de maisons sises entre les rues Mondor, Cascade, Sainte-Marie, William, revint visiter ce quartier au début de janvier 1921 et pénétra, de proche en proche,

dans les boutiques et magasins, rue Cascade, de MM. Blondin, plombier ; Lavallée, marchand de grain ; Cadoret et Orsali, confiseurs ; Nassif et Frères ; puis, rue Mondor, chez MM. Saint-Jean, libraire ; Trinque ; Bousquet, marchand de grains ; Dominion express ; Daoust, mercier. Grâce aux arrosoirs automatiques, M. Blondin souffrit peu de dommages ; les autres sinistrés furent sérieusement éprouvés par le feu et par l'eau. Les pompiers, répétait la rumeur, avaient juré en leur intime d'abattre l'audace de leur ennemi le feu, éclatant sous leurs yeux, au bout de leurs lances, et menaçant la ville d'une troisième dévastation. Il leur en coûta énormément de travail, mais fidèles à leur serment secret, ils sortirent de la lutte en vainqueurs.

Un jour d'octobre 1923, ils avaient répondu à cinq appels sans conséquences graves. Le soir venu, vous auriez pu les voir les yeux tournés vers le sud et délibérant sur les moyens d'arrêter la vague de feu dont la triste couleur se dessinait sur le flanc de la montagne de Saint-Pie. On savait qu'une centaine d'hommes étaient là luttant contre l'envahisseur ; mais comment éteindre, à force de bras, un brasier couvrant quinze arpents !

Six automobiles exténuées rendaient le dernier souffle, le 5 juillet 1914, dans l'incendie qui ruina le garage Fortin, 38-40, rue Mondor. Armés de huit jets d'eau, les pompiers luttèrent deux heures durant ?

En novembre de cette même année 1924, c'est dans les caves du magasin de M. Gendron, 246, rue Cascade, que le chef Bourgeois conduisit ses combattants à l'attaque d'un feu retranché dans un recoin presque fermé et alimenté par les vernis, les peintures.

Pertes : 200 à 250000 dollars, en partie couvertes par les assurances, — onze établissements commerciaux occupant, sur la rue Cascade, les immeubles 175 à 195 inclusivement — les parents Turner et leurs onze enfants sauvés en vêtements de nuit, etc., tel fut le bilan de l'incendie qui affligea notre ville le jeudi, premier jour de l'an 1925, à 4 heures ½ du matin. Il régnait un froid de sept degrés sous zéro. Les torrents d'eau lancés par nos pompiers — et par les pompiers de La Providence — congelés aussitôt donnèrent aux débris calcinés l'aspect d'une agglomération de constructions fantastiques. Pendant que ces monuments s'édifiaient, M. Ledoux, opticien-bijoutier, au coin voisin, recevait les travailleurs à tour de rôle et les réconfortait.

Ont été atteints par le feu les établissements de MM. Bernier, mercier, Morin, bijoutier, Kakos, restaurateur, Lanoix, marchand de fourrures, Cusson et Cusson, merciers, le restaurant *Union*, la pharmacie de M. le Dr Collet, l'atelier de photographie de M. Desnoyers, le cercle Montcalm occupant trois étages. Les logements de famille de MM. Cusson, Desnoyers, Turner furent totalement ruinés et le vestibule du théâtre souffrit des dommages. Les immeubles appartenaient à M. D. Bouchard, à M. Lanoix.

Autre résurrection, la reconstruction commença aussitôt et en place de vieilles maisons datant depuis longtemps, nous voyons aujourd'hui une suite de magasins modernes logés dans de beaux immeubles.

Un épisode tragique termine cette narration. Presque au lendemain du malheur, M. Turner, dont les voisins avaient recueilli la femme et les enfants, mourut subitement d'une syncope de cœur. Emus par cet événement, MM. Godbout, échevin du quartier 3, L.-R. Blanchard, Jos. Berthiaume



Collège de Saint-Hyacinthe
(deuxième édifice, 1853-1927).

(Photo Sauvageau.)

A remarquer : l'absence du portique construit en 1878 ; — la nudité du jardin qui ne reçut qu'en 1876-1877 les plantations d'arbres constituant aujourd'hui une forêt ; — le trottoir en bois longeant le chemin de voiture ; — les jalousies à la fenêtre de M. Prince, à l'extrême droite, au 3e, et à la chambre de M. Larue, au 2e, vers la gauche, occupée depuis quarante ans par l'auteur de ces pages ; — les murs coupe-feu dépassant le toit (pages 203, 465, 505).

et leurs amis entreprirent d'intéresser les citoyens au sort de Mme Turner, née Larivière, et de ses onze enfants. En peu de temps, ils purent offrir la somme de 823 dollars à la mère éplorée pendant que MM. les bouchers lui faisaient tenir des viandes et que les maîtresses de maison lui envoyaient jouets, linge, articles de ménage.

Le dimanche 8 février, un mois à peu près, après l'incendie du jour de l'an, les ateliers du journal *Le Courrier* étaient ruinés par le feu et par l'eau. En nous apprenant cette épreuve dans son édition du 13, tirée sur deux feuilles, M. Gaudreau, administrateur du *Courrier*, publie que les quatre cinquièmes de ses pertes, se chiffrant à 15000 dollars, sont compensées par des assurances et il remercie son confrère *Le Clairon* qui lui permet de communiquer avec ses abonnés.

La brigade se réjouit, le 18 février 1926, d'avoir arraché partiellement aux flammes l'établissement éminemment combustible de MM. Paquet et Godbout.

Nous voici au 1er octobre 1927. Ce jour est écrit en lettres majuscules dans l'histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe, car il marque la destruction, à 6 heures du matin, d'un tiers et plus de l'édifice que nos lecteurs connaissent. Depuis l'ouverture de cette maison, en 1853, nous avons été visités plusieurs fois par le feu, mais — je l'ai écrit antérieurement — le foyer fut toujours limité de telle façon que les classes n'en subirent pas un détriment notable. Cette fois, ce sont les grandes salles, les classes, la moitié du corps central qui sont brûlées ou noyées. Les collégiens rentrés dans leurs familles ne purent revenir que le 2 novembre.

Les ouvriers occupés à la construction de la chapelle s'employèrent, le jour et la nuit, à l'aménagement de

locaux satisfaisants, soit dans la partie incendiée, soit dans les pièces réservées d'ordinaire aux professeurs.

Les exercices avaient repris leur cours régulier lorsque, huit jours après la rentrée de novembre, les policiers vinrent perquisitionner dans la maison afin de découvrir le malfaiteur qui, selon des indices probants, avait tenté à plusieurs reprises d'allumer un nouveau feu. Ils arrêtèrent un collégien de 15 à 16 ans, esprit borné, nouvellement entré en septembre, qui confessa ses tentatives criminelles — dans l'espoir de secondes vacances, dit-il — mais nia absolument être l'auteur de l'incendie du 1er octobre. Conduit devant le magistrat, il fut condamné à un an de prison commune.

Vu les circonstances, l'année scolaire se passa plutôt bien. Une deuxième année, une troisième année s'écoulèrent dans les mêmes conditions de gêne pour les étudiants et pour les professeurs.

Pendant ce temps, les directeurs élaborèrent un gigantesque projet de résurrection, une grandiose création, à l'instar des Sœurs de l'Hôtel-Dieu : le succès est contagieux ! M. l'architecte René Richer, ancien collégien, ancien élève de l'Ecole des Arts de Paris, nous avait révélé son savoir dans le plan de notre chapelle qu'on nous dit être une œuvre de grand style. Il fut convenu qu'il chercherait dans ses cahiers, dans sa tête, le dessin d'un édifice collégial l'emportant sur tous les collèges connus ! Accompagné de quelques jeunes professeurs, il fit une tournée d'inspection et d'étude. Il pénétra partout, il devina, il imagina surtout à la façon de Michel-Ange construisant dans sa tête la coupole de Saint-Pierre de Rome. Le fruit de ses recherches, de ses études, se voit aujourd'hui dans le plan

dont il a surveillé l'exécution partielle et dont il espère bien voir le parachèvement avant la fin des temps.

Sans nous en douter, nous fûmes guidés dans cette entreprise par la pensée qui domina chez nos anciens directeurs, lors de l'édification du collège de 1853. « Faites beau ; faites grand ; nous vous aiderons », conseillaient les amis, les bienfaiteurs, les gouvernants. Et il arriva que le Collège de 1853 fut indubitablement le plus bel édifice de la province.

De même, en cette année 1929, l'œuvre, aux trois quarts achevée, montre l'étendue de notre ambition. Et nos anciens élèves, nos bienfaiteurs d'aujourd'hui et de demain applaudissent la splendeur des travaux accomplis. « Ce sera le plus beau Collège », oui, jusqu'à ce qu'un autre le surpasse comme l'événement se produisit, et à brève échéance, relativement à notre construction de 1853.

Quant à la somme d'argent que notre nouvelle construction a coûtée, je pourrais répéter ce que mon professeur de géologie, à Paris, M. Lapparent, disait de l'âge de la Terre : « C'est de l'ordre des millions. » Ecrivons que le coût de notre Collège est de l'ordre du million et cela donnera un avant-goût de son juste prix lorsqu'on en verra la fin !

Elle serait de l'ordre des millions la somme des pertes par le feu, énumérées dans les pages précédentes. Les assurances, la charité publique et privée ont offert des compensations ; c'est vrai, mais c'est quand même une diminution de la richesse publique, une diminution énorme, renouvelée périodiquement.

Ils sont bien inspirés les constructeurs qui, dénonçant l'usage du bois comme une invitation à l'élément destruc-

teur, préconisent l'emploi de matériaux incombustibles, malgré la majoration des prix. Ce conseil a dominé dans l'esprit des propriétaires des grands édifices surgis en notre milieu depuis quelques lustres écoulés, tels : le Monument du centenaire, au Séminaire, 1911, qui fut une nouveauté ; l'Académie Girouard, 1914 ; le bureau du Téléphone Bell, 1918 ; l'Hôtel-Dieu, 1924 ; la Manhasset-Goodyear, 1920-1929 ; la Banque provinciale, 1925 ; l'annexe Casavant Frères, 1927 — l'annexe Penman, 1928 ; le Séminaire, 1929 ; la Compagnie Gotham, 1929 ; la Station de Radio, 1929 ; la Chapelle des Sœurs de Saint-Joseph, 1929 — le grand Hôpital Saint-Charles, 1929.

Il méritera une statue l'homme puissant qui induira notre Conseil a décréter l'interdiction des matériaux combustibles dans la construction des édifices publics, des magasins et résidences dans les quartiers denses de la ville. Si une ordonnance de cette nature eût été promulguée au début du siècle, voyez, en une plaisante fiction et par ordre d'apparition, le bel ensemble d'immeubles se réjouissant aujourd'hui, avec les constructions récentes, d'être réfractaires à l'incandescence :

1900, Aile ouest de l'Hôtel-Dieu — annexe au Couvent des Sœurs de Saint-Joseph — salle Blondin — Collège du Sacré-Cœur — établissement Richer et Fils ;
1902, Hôpital Saint-Charles ;
1903, Manufacture J.-A. et M. Côté — distillerie — moulin à farine de L. Côté et Frère — fabrique Bertrand ;
1904, Douane et accise ;
1905, Manège militaire — Ecole de laiterie ;
1907, Station de maturation ;
1908, Ecole La Rocque ;

1909, Académie Prince ;
1912, Ecole normale ;
1918, Ecole Mercier ;
1919, Phonographes Casavant ;
1921, Infirmerie, chapelle, à la Maison-Mère des Sœurs de la Présentation ;
1928, Elévateur Phénix.

J'ai nommé plus haut la *Station de maturation.* Ce titre rappelle que le gouvernement fédéral, voulant assurer la maturation des fromages canadiens à l'abri des moisissures et des autres envahisseurs qui en diminuent la valeur commerciale, entreprit en 1907 conformément à l'avis de ses experts, d'enrober les meules d'une couche de paraffine. Dans ce dessein, on construisit de grands bassins où une circulation de vapeur tenait la paraffine à l'état de fusion. Les meules plongées une à une dans ce bain en ressortaient couvertes d'une robe brillante d'un bel effet. M. J.-N. Lemieux surveillait ces opérations. L'expérience ne donna pas les résultats attendus et la *Station* ferma ses portes. En 1917, une société, dont les MM. Casavant Frères étaient les promoteurs, y fabriqua, sur une grande échelle, des phonographes de toute première qualité. Malheureusement pour les fabricants, la radio, avec ses voix innombrables, détrôna le phonographe. Celui-ci dut se taire et la fabrique redevint silencieuse. M. Dupont, marchand de grains et farine, occupe cet établissement aujourd'hui, près du chemin de fer.

Pour satisfaire aux commandes affluant pendant la guerre, la Compagnie Penman reconnut le besoin d'un barrage capable de capter intégralement l'énergie de son pouvoir d'eau.

Elle construisit, en 1916, au coût de cent mille dollars, une superbe digue en béton armé, parallèle à la vieille digue et à une vingtaine de pieds plus bas que celle-ci. Ce travail intéressant fut exécuté avec art et célérité, sans interrompre, je pense, le jeu des tricoteuses mécaniques. La vieille digue, laissée debout, encore existante peut-être derrière sa fière voisine, pourrait raconter une longue histoire de déchirures, de *crevaisons* causées par les inondations printanières et autres.

L'inauguration du nouveau *Central* du téléphone Bell, en juillet 1918, donna lieu à une jolie scène que j'ai décrite ailleurs. On nous avait dit : Voulez-vous voir comment les 700 clients du vieux bureau *Central* vont tomber sous l'empire du nouveau Central ? La chose se fera en une minute : ayez l'œil ouvert. Effectivement, à l'heure dite, à 4 heures 25, une lampe s'alluma marquant l'abandon, je dirai la mort du vieux bureau. Une minute plus tard, exactement, les opératrices, qui se sont empressées de traverser la rue, pénètrent parmi nous et vont s'asseoir à leur table de distribution. Aussitôt, une, dix, cent lampes minuscules brillent comme autant d'yeux. Les jeunes filles déroulent les cordelettes souples destinées à relier les interlocuteurs, les conversations s'engagent par les voies nouvelles, le nouveau Central a pris vie ; il succède au défunt (situé à l'angle est des rues Girouard et Saint-Denis) et entre en possession de son héritage.

Notre Hôpital Saint-Charles dessiné par M. René Richer sera achevé en 1929. C'est un bel édifice de fer et ciment, revêtu de brique et enrichi d'ornements décoratifs corri-

geant la simplicité religieuse de ses fenêtres percées uniment, en plein mur. Il est situé sur un lopin de terre de 1000 sur 600 pieds, longeant à peu près le boulevard Laframboise et faisant partie de la paroisse de Saint-Thomas. Notre maire et député, M. Bouchard, l'a fait enclaver dans le territoire de la cité afin qu'il puisse participer aux faveurs gouvernementales octroyées aux hôpitaux de ville. Il y aura place pour cent patients et l'accommodation en toute chose sera de premier ordre.

Le poste radio-diffuseur du journal *La Presse*, le plus puissant poste canadien, commencera ses opérations en octobre 1929. Logé dans un élégant édifice, lambrissé de briques blanches, il dresse ses deux délicats pylônes de 300 pieds, distants de 600 pieds, aux confins ouest de la ville dans le voisinage du clos où M. le dentiste Bédard surveille l'élevage de nombreux petits animaux destinés, les uns à l'agrément des yeux, les autres, comme les renards noirs, à donner une somptueuse fourrure argentée valant son poids d'or.

Muni de ses tubes amplificateurs et oscillateurs, de ses générateurs et multiples compteurs, de son quartz régulateur, ce poste de 18 kilowats constitue, ainsi que notre Château-d'eau, un excellent laboratoire d'études scientifiques. On y peut apprendre comment les ondes sonores, venues par fil du studio resté à Montréal, acquièrent la merveilleuse puissance de réjouir les radiophiles dans un rayon de mille milles.

Sommant, comme on dit en mathématiques, les chiffres afférents aux diverses constructions dont je viens de donner

une énumération incomplète, l'économiste constatera l'augmentation phénoménale de l'évaluation foncière de la ville passant de 3 millions à 10 millions dans l'espace de temps écoulé entre 1900 et 1927. J'imagine la joie de M. le Maire et de ses adjoints lorsqu'ils contempleront l'addition résultant des gigantesques immeubles édifiés entre 1927 et 1930 et qu'ils jouiront par anticipation du copieux tribut fiscal qui leur en reviendra !

* * *

Notre valeur intellectuelle, d'ordre public, a-t-elle progressé chez nous du même pas que la prospérité matérielle durant la période que nous considérons ? Où en chercherai-je le témoignage ? Sera-ce dans le champ de la littérature ? sur le théâtre social ? dans l'arène politique ? Ah ! voilà, j'ai grand'peur que se trouve, en cette dernière, l'unique manifestation enviée. Au vrai, c'est la plus éclatante dans le sens propre et restreint, la plus sonore, la plus facile à signaler, en courant, ainsi que je me propose de le faire dans les lignes suivantes, sans préjudice de la trentaine de volumes imprimés, issus de notre milieu, depuis l'aurore du XX^{e} siècle.

M. Esdras Bernier, M. Casimir Dessaulles sont les représentants du comté de Saint-Hyacinthe, en 1900. Le premier siège à Ottawa. Il a succédé à M. Louis Tellier en 1882. En mai 1897, M. Dessaulles a pris la place de M. le docteur Paul Cartier sur les banquettes du Parlement de Québec. Les honneurs attendent nos deux représentants. M. Bernier entrera dans le Cabinet Laurier, juin 1900, en qualité de ministre du Revenu de l'Intérieur et sera acclamé sous ce

titre par les électeurs en juillet suivant. M. Dessaulles, qui ne sera appelé au sénat qu'en 1907, laisse, en novembre 1900, M. Joseph Morin le remplacer à Québec et celui-ci, le 1er décembre, est élu sans contestation, de même que 31 de ses collègues de la même foi politique.

La population de Saint-Hyacinthe n'avait eu aucun ministre fédéral depuis la Confédération. Le seul de ses enfants atteignant pareille hauteur fut M. L.-V. Sicotte, premier ministre-conjoint, en 1862, sous le régime de l'Union des Canadas. M. Bernier lui succédait dans le Conseil de la nation. Notre ville résolut de proclamer son contentement en offrant au nouveau ministre un banquet de 250 convives — dont douze députés des provinces de Québec et d'Ontario, — réunis dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu, et d'y faire pleuvoir une ondée de discours flatteurs. M. le maire Richer, président du banquet, ayant l'honorable Bernier à sa droite et l'honorable Robidoux à sa gauche, félicita, au nom de la ville, le héros de la fête « avec des paroles choisies et une diction parfaite » ; M. l'avocat Bourgault, président de l'élection, présenta au nouveau ministre le rapport de sa nomination par acclamation. M. Bernier prononça « un discours d'une heure, souvent interrompu par des applaudissements ». Parlèrent ensuite, M. le docteur Mignault, député conservateur du comté d'Yamaska, M. Robidoux, M. Pérodeau, conseiller législatif, M. Philippe Demers, avocat, M. Joseph Morin, M. P. P., M. R.-E. Fontaine et une dizaine d'autres orateurs moins connus parmi nous. Quatre des plus vieux citoyens de la ville : M. Isaac Langelier, âgé de 90 ans, M. J.-B. Scott, 87 ans, M. Léon Dessert, 83 ans, M. Jos. Plamondon, 87 ans, avaient été placés à la table d'honneur.

On aura remarqué l'absence de M. Morisson, ancien maire, ancien camarade de M. Bernier dans les contestations municipales. Tandis que *Le Courrier*, auquel j'ai emprunté les détails ci-dessus, était à la joie et se laissait qualifier : « Organe du parti libéral », par *L'Union*, le journal de M. Morisson, gardait le silence. M. Damien Bouchard, qui s'exerçait alors dans le rôle de jeune rédacteur à ce dernier journal, pourrait peut-être nous révéler les motifs occultes de l'opposition apparente de M. Morisson !

Est-il téméraire de présumer que, dans son grand discours, M. Bernier fit entendre la phrase qu'il répéta maintes fois, avec grâce, en réponse aux solliciteurs : « Mon cher, je suis un ministre de *revenu*, non de *dépense* » ; et le quémandeur se retirait sans aigreur ! L'esprit de dépense le domina cependant quelquefois, car nous devons à son intervention le manège militaire, le Bureau de douane et d'accise bâti sur l'emplacement de la maison du docteur Buckley, habitée alors par M. Jules Laframboise.

Devançant l'événement, je me permets d'inscrire ici, parallèlement au récit du « Banquet Bernier », la narration du banquet que la ville offrit, en mai 1907, à M. Georges-Casimir Dessaulles à l'occasion de son entrée au sénat. L'*Union*, cette fois, s'exprime avec enthousiasme. Sur les murs de la salle de l'Hôtel-Dieu décorés de tentures bleues, blanches, rouges, la figure de M. Dessaulles, peinte sur toile, était encadrée des portraits des honorables Denis-Benjamin Viger, Louis-Joseph Papineau, Maurice Laframboise, Honoré Mercier, Raymond Prefontaine, chefs disparus, et de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre à Ottawa. Prirent place à la droite de M. le maire Saint-Jacques, président, les sénateurs Dessaulles, Cloran, Mitchell, MM.

Aimé Beauparlant M. P., Jos. Morin M. P. P., L.-P. Morin, F.-X.-A. Boisseau, F.-X. Bertrand ; à gauche, le sénateur Béïque, les honorables Allard, Pérodeau, les députés Gustave Boyer et L.-J. Gauthier, Casimir Dessaulles, avocat, fils du sénateur, Ed. Laframboise, Léon Garneau, L.-C. de Tonnancour, Jules Laframboise, Paul-F. Payan.

Après l'hymne : *Dieu sauve le Roi*, M. le président et M. Beauparlant, présentèrent « Notre hôte ». M. Dessaulles rappela son passé politique, ses vingt ans de maire de la cité de Saint-Hyacinthe. « Je n'ai pris, dit-il, qu'une part au travail de mes collègues du Conseil de ville : c'est le travail de tous qui a accompli les progrès dont nous sommes fiers aujourd'hui. » Le sénateur Béïque, neveu par alliance de M. Dessaulles, le sénateur Cloran félicitèrent notre ville de la distinction qui lui échoit et dont le mérite, affirme M. Boyer, revient en grande partie à l'actif député Beauparlant. M. Allard, M. Morin, M. Gauthier énumérèrent les œuvres du gouvernement provincial sans oublier notre Ecole de laiterie. M. Damien Bouchard, échevin, M. Garceau, avocat à Drummondville, le Dr Choquette, de Saint-Hilaire, parlèrent de l'instruction publique. Au toast porté à la presse, MM. H.-A. Beauregard, Roger Valois, Eugène Lamarche, fils, répondirent.

La voix publique redisait encore la splendeur du banquet Bernier, de juillet 1900, lorsque Sir Wilfrid Laurier voulut témoigner la considération qu'il entretenait à l'égard de son ministre du Revenu et des électeurs qui avaient acclamé celui-ci, en venant visiter notre ville, le 24 septembre de cette même année. Les rues décorées, le peuple en liesse, les discours des admirateurs du grand chef, l'éloquence

du visiteur, tout contribua, croyons-le, à exalter l'éclat de cette visite et prépara, pour le mois suivant, la victoire électorale de M. Bernier qui l'emporta sur son concurrent, M. le Dr Paul Cartier, par une majorité de suffrages dont le nombre, représenté par quatre unités — IIII — ne peut se retrouver, selon le calcul des probabilités, qu'à la suite de plusieurs milliers de scrutins.

Toutefois, le deuil plana sur l'assemblée, car on apprit au cours de la journée qu'un autre chef politique, l'honorable Félix Marchand, premier ministre du gouvernement provincial, était menacé d'une mort imminente. Le lendemain, les drapeaux en berne sur nos édifices publics annonçaient que la mort avait accompli son œuvre le matin même.

Passant à Saint-Hyacinthe en octobre 1904, Sir Wilfrid vit quelques centaines de ses partisans réunis sur le quai de la gare et descendit pour recevoir leurs salutations. « On sont mes vieux amis Yvon et Saint-Jacques ? » demanda le chef. M. Charles Saint-Jacques se présenta et reçut une amicale poignée de mains pour lui-même et pour Jean-Baptiste Yvon, malade à sa maison. Apprenant que MM. Blanchet et Taché, candidats aux honneurs électoraux, tenaient une assemblée à Saint-Thomas, M. Laurier fit remarquer que cette paroisse n'existait pas lorsqu'il fréquentait les hustings du comté de Saint-Hyacinthe.

Ce n'est pas le premier ministre, c'est Laurier, chef du parti libéral s'efforçant à reconquérir le pouvoir perdu, qui apparaît au Kiosque de notre ville le samedi 16 août 1913. La foule ne l'a pas vu ici depuis 1904 ; les enfants ne le connaissant pas sont avides de contempler le célèbre homme public. Aussi les partisans, les curieux sont venus de tous les comtés circonvoisins. Combien sont-ils ? Selon

Le Courrier : « Les 30 000, les 25 000, les 15 000 et même les 12 000 de présence ne sont que de l'exagération. » Liberté au lecteur de choisir entre ces nombres.

M. le maire Paul Payan présenta le visiteur. « Nous avons perdu le pouvoir, dit Sir Wilfrid, mais nous avons laissé la prospérité... Nous avons voulu vous donner la réciprocité avec les Etats-Unis... Nous sommes une nation et cela nous impose le devoir de nous défendre... J'ai commencé par une marine..., mais la tentative de nous faire donner une contribution au trésor anglais est un attentat à notre liberté politique... »

M. Silas Duclos parla après M. Laurier. Le projet de réciprocité ne sourit pas à tous les industriels. Chez M. Duclos, par exemple, continue *Le Courrier* : « Si l'épiderme est libéral, le cuir est protectionniste ! »

Le vendredi, 23 novembre 1923, je fus invité à recevoir au parloir de notre Séminaire le deuxième successeur de Laurier, M. Arthur Meighen et un petit groupe de ses amis de Saint-Hyacinthe qui l'escortaient en société des éphémères ministres, les honorables MM. Monty et Fauteux. M. Meighen parut prendre plaisir à visiter la maison. Il s'attarda à la bilbiothèque, où plusieurs volumes fascinèrent ses yeux d'ancien professeur. Passant devant ma chambre, je le priai, en badinant, de faire entendre sa voix, par radio, aux quatre coins de l'horizon. Il répondit que cela lui plairait, mais qu'il lui faudrait se recueillir pour cette tâche. Je n'insistai pas. A peine de retour en ville, les amis me firent savoir que leur chef désirait lier connaissance avec la radio-téléphonie et qu'il reviendrait à ma chambre vers la fin de l'après-midi. Un peu gêné en présence du microphone — comme le fut Chapleau, en 1895, par le

stupide phonographe enregistreur — il parla en anglais et trouva des paroles heureuses. M. Monty, avec sa belle voix, ajouta quelques mots en français et fut prodigue de louanges. Je dus, en réponse, faire pareillement assaut de compliments à l'adresse de l'un et de l'autre. M. René Morin M. P., parut à ma chambre pour rendre à M. Meighen la visite que celui-ci lui avait faite gentiment à son bureau dans la matinée.

Je rencontrais quelquefois M. Meighen à Ottawa. Il m'impressionna profondément lorsque, au cours d'une séance de la Commission de Conservation, il vint nous annoncer que le très honorable Sir Wilfrid Laurier venait de rendre le dernier soupir. Ce disant, un sanglot spontané avait coupé sa phrase. Je lui rappelai cet incident ; il en fut touché : « J'aimais beaucoup Sir Wilfrid », dit-il. Je pense que ces deux hommes ne cessèrent de s'estimer, malgré la séparation qui les jeta en des camps opposés.

On se rappelle que M. Monty, bâtonnier du Barreau de la province, décéda au Palais de justice de notre ville le 2 décembre 1928. La veille, une crise d'angine l'avait terrassé pendant une plaidoirie et le coma se prolongea jusqu'au lendemain matin. Le défunt fut un digne homme, un avocat recherché. Il résidait à Montréal et passait l'été à Belœil avec sa famille.

CHAPITRE XIII

1900-1930

Mandats législatifs et municipaux. — M. Joseph Morin. — M. Henri Bourassa. — M. D. Bouchard. — M. A. Boisseau. — M. A. Beauparlant ; ses obsèques.
Questions municipales. — Les élections à la mairie.
Chronique locale. — Inondations de 1901, de 1927. — La grippe. — Tragédies. — Un tramway à Saint-Hyacinthe. — Réjouissances : le centenaire du Séminaire ; Sir Fr. Langelier. — Inauguration de l'Hôtel de Ville. — Les cent ans de l'honorable sénateur Dessaulles. — Nécrologies. — Les journaux de Saint-Hyacinthe ; leurs rédacteurs. — Les échevins de 1916 à 1929.

Nous avons déjà nommé M. le notaire Joseph Morin, député à la législature, acclamé en 1900, acclamé derechef en 1904, vaincu en 1908 par M. Henri Bourassa.

M. Morin fut un homme de bureau. En collaboration avec M. Esdras Bernier, il tint une des études les plus achalandées. Il siégea huit ans à l'Hôtel de Ville et je puis attester que nul ne s'alarma plus que lui des méfaits des microbes lorsque la ville, renseignée sur la qualité de l'eau de l'Yamaska, entreprit, en 1900, le premier essai de filtration .

A la Chambre, M. Morin n'a pas « ébranlé les vitrages de Whitehall » ! La compétence touchant les questions

municipales, financières, dont il fit preuve dans les comités de discussion le désigna, en 1909, au choix du ministère pour la fonction d'Auditeur des comptes de la province. Il donna sa démission et prit sa retraite en 1929.

N'ayant pas oublié ses concitoyens de Saint-Hyacinthe, M. Morin viendra terminer ses jours dans notre milieu. Il trouvera, chose rare parmi nous, ses fils continuant la carrière du père. Avec une fierté permise, il verra son aîné gagner des victoires électorales valant des acclamations. Malgré l'attrait que pourrait lui présenter l'étude du cadet, il observera, peut-être avec mélancolie, que la machine a fait relayer aux oubliettes les anciennes armes professionnelles du parfait notaire : la plume et l'encrier, dont lui-même fit un si long usage. La mort arrêta à 34 ans, sur la route du succès, son troisième fils Gaston qui, après avoir fréquenté les cliniques de Paris, pratiqua la chirurgie à Ottawa et à Hull.

M. Henri Bourassa, successeur de M. Morin à la législature, est le cousin de l'honorable sénateur Dessaulles. La famille Bourassa est connue à Saint-Hyacinthe : une rue porte ce nom. Le père, artiste-peintre, architecte, littérateur, séjourna parmi nous à plusieurs reprises. Aimable et pétillant causeur, fin observateur, il était partout accueilli avec joie. D'anciens souvenirs le conduisaient souvent au Séminaire, où il avait peint les portraits des premiers bienfaiteurs de cette maison. Il frappait à la porte du supérieur et là, un sourire perpétuel sur les lèvres, il causait avec une grâce indicible. C'est dans une de ces visites que, voyant sur ma bibliothèque la statuette de Louis-Joseph Papineau, son beau-père, il m'apprit que la taille de l'Orateur ne dépassait pas de beaucoup sa propre taille,

laquelle atteignait à peine la moyenne. Je notai le jour même cette remarque que j'entendis infirmer, je le confesse, par plusieurs personnes parlant pareillement *de visu*.

Un autre jour, M. Bourassa se présenta chez moi à l'issue d'une assemblée tenue ici, en 1907, où son fils Henri avait développé vigoureusement ses thèses favorites. « Je viens, me dit-il, d'assister à l'assemblée ; Henri ignorait ma présence.

— « Et vous êtes content de lui ?

— « Oui, la voix est bien timbrée, la phrase facile et abondante ; il connaît le sujet qu'il traite... » Je perçus, sous cette réserve mesurée, que le fils avait égalé sinon surpassé les espérances du père. Effectivement, M. Henri Bourassa enthousiasma l'auditoire en cette assemblée du samedi 17 août 1907. *L'Union* de M. Bouchard, citant *Le Courrier* de M. Taché, où il est dit tout court que « MM. Beauparlant, J. Morin, Bouchard, Morin ont été roulés par M. Bourassa », réplique : « M. Bourassa et ses lieutenants (les avocats Tétrault et Rainville) ont eu le dessus sur leurs contradicteurs, cela ne fait aucun doute. Il n'y a pas de doute, d'autre part, que nos amis l'ont emporté sur M. Bourassa quant au respect de la vérité et de plusieurs autres choses qui gagnent la confiance publique. » Victoire à la Pyrrhus, diriez-vous à M. Bouchard. Autre fut le résultat de la rencontre Turgeon-Bourassa à Bellechasse en novembre. M. Bouchard y fut : il commençait à être présent un peu partout où l'on se bat.

Cependant, le succès de l'assemblée de Saint-Hyacinthe, en août dernier, d'autres succès de M. Bourassa, son ubiquité par toute la province, constituaient de fâcheux prodromes à l'élection, en juin 1908, du comté de Saint-Hyacinthe

que M. Bourassa convoitait comme une proie désirable. Aussi lorsque le chef nationaliste fit connaître son projet de candidature contre M. Joseph Morin, l'inquiétude pénétra dans les esprits. Un courant était né créant des mouvements contradictoires d'opinions et de suffrages, dont M. Morin pouvait appréhender la résultante.

A l'unanimité des quatre-vingts délégués de la ville et de la campagne, la convention libérale, mai 1908, présidée par M. le maire Saint-Jacques et par l'honorable Allard, ministre de l'Agriculture, confia à M. Morin la garde du drapeau. Celui-ci rappela que le gouvernement — dont il est le fidèle sujet — a dépensé 74 000 dollars pour notre Ecole de laiterie ; qu'il en votera 60 000 pour le rachat des ponts. M. Dessaulles souhaita que M. Morin fût élu par une forte majorité. M. Beauparlant M. P., M. Bouchard — cela va sans dire — exprimèrent le même vœu.

Au camp de M. Bourassa, plusieurs nouvelles recrues se présentèrent ; de vieilles barbes « oubliant, disaient-elles, l'esprit de parti pour rester fidèles au parti de l'esprit ! » cédèrent à la contagion, si bien et en tel nombre que le 8 juin, les suffrages se portèrent en part égale sur les deux candidats. M. Nault, président de l'élection, les départagea en votant pour M. Morin. Après le recomptage devant le tribunal, Sa Seigneurie le juge Martineau attribua une majorité de 38 suffrages à M. Henri Bourassa [1].

C'est le dimanche 13 août 1911, et en vue des élections

[1] Au cours de cette campagne électorale, M. Bourassa reçut une ovation imprévue. Pendant qu'il visitait l'établissement Casavant Frères, avis fut soufflé à un groupe de collégiens que le chef nationaliste apparaîtrait à une fenêtre donnant sur la cour de récréation. Cinq minutes après, la fenêtre s'ouvrait et M. Bourassa invité à contempler la majesté de nos grands ormes, aperçut les collégiens battant des mains. Il sourit et se retira aussitôt.

fédérales de septembre suivant que M. Bourassa, accompagné de M. Lavergne, rencontra, ici, au manège, les honorables Béland et Lemieux, ministres dans le Cabinet Laurier, et M. Gladu, M. P.

15 000 personnes, dit le *Star* de Toronto ; 30 000, affirmèrent nos journaux locaux, venues de tous les coins de l'horizon et versées par neuf trains spéciaux assistèrent à une assemblée politique sans précédent dans la province : assemblée tumultueuse, animée de mouvements inquiétants, fertile en dénonciations véhémentes, en répliques virulentes. Les acclamations, les cris déferlaient en vagues retentissantes jusque dans l'enceinte des murs du Séminaire, où les vicaires du diocèse, en retraite, tendaient les oreilles. Rarement, la présidence d'une assemblée fut aussi laborieuse que celle qui échut en ce jour à M. le maire Paul Payan.

Quant au résultat de cette inoubliable réunion, les citations suivantes invitent le lecteur à le déduire selon son inclination. « A l'issue des débats, écrit l'*Union*, de Saint-Hyacinthe, la foule porta sur ses épaules les honorables Lemieux et Béland. Ce fut le dernier événement de cette grande journée, apportant un triomphe de plus à la cause libérale. » Le correspondant du *World*, de Toronto, cité par *Le Courrier*, incline dans un autre sens : « Bien placé pour voir, je jugeai que l'assemblée, jusqu'à ses points les plus externes, constituaient un immense triomphe pour M. Bourassa... J'ai parlé à nombre de personnes dans la foule et huit sur dix étaient favorables à M. Bourassa. »

Pendant que la foule acclamait, vitupérait, M. Aimé Beauparlant, député sortant, candidat à l'élection fédérale de septembre suivant, gémissait, en proie à une agonie

prochaine, sur un lit d'hôpital, à cinq cents pas du Manège où se tenait l'assemblée. Il expira le 19 avril à l'âge de 47 ans.

Sir Wilfrid Laurier, l'honorable N. Pérodeau, délégué du gouverneur provincial, son Honneur le maire Paul Payan et le Conseil de ville, les honorables Lemieux, Bureau assistèrent aux obsèques de M. Beauparlant, célébrées très solennellement à la cathédrale. MM. Jos. Mathieu, J. Dubuc, Dr G. Lecomte, G. Beaupré, E. Lanoix, Dr O. Jacques portaient le cercueil. Tenaient les cordons du poêle : l'honorable sénateur Dessaulles, MM. L. Côté, L.-O. Dauray N. P., O. Beauregard, avocat, Silas Duclos, Louis Lussier, avocat.

M. Beauparlant entra au Collège de Saint-Hyacinthe en 1879. Il y suivit, avec succès, toutes les classes supérieures sauf la dernière. Admis à l'étude du droit en 1884, il fréquenta successivement, ici, les bureaux des honorables Honoré Mercier, O. Desmarais, R.-E. Fontaine.

Libéral jusqu'aux moelles, il échappa à la douleur d'être témoin de la victoire, en septembre, du parti conservateur et du renvoi du ministère Laurier.

M. Henri Bourassa ne fit qu'un Parlement en qualité de député de Saint-Hyacinthe. Aux élections provinciales de mai 1912, M. Damien Bouchard l'emporta sur M. Ernest Guimond par une majorité de 90 voix. Même succès, avec amplification, en 1916, sur M. F. Desrochers.

La campagne électorale de juin 1919 requiert plus qu'une mention. Au début, M. Bouchard fut présenté avec les attributs du candidat ministériel. Quelques jours après, M. Armand Boisseau — sans renoncer à ses attaches libérales — annonça dans *Le Courrier*, sa détermination de

contester l'élection de M. Bouchard. La semaine suivante cette détermination a fléchi ; M. Boisseau fait connaître que, obéissant à l'ordre de son chef, Sir Lomer Gouin, il renonce à la compétition.

M. Bouchard a-t-il cru à une victoire personnelle, individuelle ? S'est-il flatté, avec trop d'empressement, d'avoir inspiré la crainte ? Ses opposants interprétèrent en ce sens ses paroles et ses démarches. M. Boisseau se ressaisit et fort du concours que *Le Courrier* et *La Tribune* lui offrent, il entre résolument en campagne. Mis en présence du fait accompli, Sir Lomer hésite à favoriser un candidat au détriment de l'autre : « Il laisse aux électeurs de Saint-Hyacinthe de choisir entre les candidats qui briguent leurs suffrages. » Cette sorte de désaveu, frappant M. Bouchard, fouette l'ardeur de M. Boisseau et des promoteurs de sa candidature. Ils implorent les conservateurs de les seconder et la lutte poussée au paroxysme de l'activité et de l'intérêt se termina, le 23 juin, par la victoire de M. Boisseau, recueillant une majorité de 400 suffrages.

Eloigné de ses électeurs, réduit à l'isolement, le vainqueur de 1919 ne dut pas apprendre sans chagrin le regain de popularité de M. Bouchard auquel l'électorat donna en février 1923 une majorité de 800 suffrages sur son concurrent M. E. Chartier.

Pareil succès, à peu près, contre M. L. Blanchet, en mai 1927, semble confirmer M. Bouchard dans la possession du mandat de député à la législature provinciale, où il a l'honneur de siéger en qualité d'orateur-suppléant, de vice-président de la Chambre.

Dirais-je qu'il y a deux hommes en M. Bouchard : l'homme politique — le politicien, si vous voulez — et l'homme de

la commune ? Non le communard, ni le communiste, mais le protagoniste des prérogatives de la commune, des droits et des devoirs de celle-ci. Suivons-le dans sa carrière municipale qui, dès le début, s'achemine vers les sommets. Son histoire ne se sépare pas de l'histoire de la cité et au surplus, elle me servira de fil conducteur pour retracer quelques faits municipaux qui n'ont pas trouvé place ailleurs.

Son premier pas, en janvier 1905, n'est pas heureux : il échoue contre M. G. Beaupré. Dix jours après, la fortune, empressée à le servir, le conduit sans opposition au fauteuil destiné à l'échevin M. F.-X.-A. Boisseau, mais que celui-ci refuse d'occuper parce que, étant secrétaire de la Commission scolaire, il se juge inéligible à une fonction municipale et parce que, surtout, il a été élu, mandaté contre son gré [1] rudement exprimé.

En entrant au Conseil, M. Bouchard constate que ses collègues M. Samuel Casavant, M. Charles Brodeur l'ont devancé dans le projet de municipalisation de l'éclairage public qu'il prône dans le journal *L'Union*, où il règne en maître depuis que M. Morisson lui en céda la propriété — journal, atelier, immeuble — en décembre 1903, au coût de 5 000 dollars.

Un sentiment analogue le rend avare de l'argent municipal. Dans un grand et vigoureux discours, il blâme l'idée d'accorder une faveur à MM. Fournier et Fournier, liquoristes, qui n'emploieront que dix ouvriers. Il provoque un vote où il recueille une voix, la sienne.

En 1906, il acclame avec le peuple, pour la troisième

[1] Le *mandat impératif*, sous peine d'amende, prévalut chez nous jusqu'à la refonte de la charte en 1895. Vous avez lu, dans un chapitre antérieur, ce qui arriva au conseiller M. Saint-Denis.

fois, M. le docteur Eugène Saint-Jacques, en qualité de maire [1]. Il entend, sans frémir, le Conseil accepter, à l'unanimité des membres, une motion tendant à majorer la taxe d'eau des maisons religieuses, sauf l'Hôtel-Dieu. Par contre-coup, il subit, comme un échec personnel, la ratification, par les contribuables, du contrat de la municipalité avec la Compagnie de l'éclairage électrique.

M. Bouchard a-t-il participé, dans quelle mesure et dans quel sens, à la longue agitation touchant l'ouverture du marché le vendredi ? Vingt-six marchands signèrent une demande d'injonction légale contre le règlement d'ouverture sanctionné par le Conseil. La cour rejeta l'injonction, et en mars 1906, le Conseil décréta à nouveau, d'une voix unanime, l'ouverture du marché, le vendredi.

J'ignore aussi comment il accueillit la proposition du Dr U. Jacques concernant le rétablissement, sous le toit du marché, de la rôtisserie de la mère Adam, si populaire autrefois.

En janvier 1907, M. Poirier convoite vainement le siège de M. Bouchard au Conseil. Les deux candidats sont l'objet de nombreux paris de 100 dollars l'un : 3 à 4000 dollars changent de main.

Au printemps, le Conseil délibère sur l'opportunité de dynamiter l'embâcle de glace en voie de formation au pied du cimetière. Je crois que l'on tenta l'expérience, malgré le rappel du glissement de terre, entraînant la serre du Collège, qui suivit pareil essai vers 1889. Les éboulis, le

[1] Damien Bouchard avait un motif personnel d'être agréable au Dr Saint-Jacques, médecin de sa famille. Celle-ci, lors de l'épidémie de picote, en l'automne de 1901, fut mise en quarantaine. Damien, encore collégien, sortit sur la rue, et fut reconnu par le docteur qui l'avisa de rentrer mais ne souffla mot de cette escapade au comité d'hygiène.

long de la rivière, dont on voit les traces en maints endroits, sont causés par l'érosion naturelle des rives. Sans dynamite, un coin du cimetière glissa à la rivière il y a une vingtaine d'années. Des cercueils furent mis à découvert ; d'autres descendirent jusqu'au niveau de l'eau. La formation des deux îles de l'Yamaska, dont les personnes d'une trentaine d'années ont vu les vestiges en amont du pont de la rue Concorde, résultait d'un éboulis, de la rive sud, qui menace de se répéter.

L'étoile de M. Bouchard pâlit en 1908 : c'est le contre-coup de l'élection de Belleçhasse en novembre précédent. La présidence du comité des finances lui échappe et passe à M. Sam. Casavant. Il dénonce éloquemment cet acte de méfiance à son égard, lui qui a gardé la caisse municipale comme la prunelle de son œil ; qui a voulu en grossir l'alimentation par des apports nouveaux ! Mais il sait faire contre fortune bon cœur et il cherche ailleurs d'autres contentements.

L'élection de M. Bourassa, en juin, l'a meurtri sans le terrasser. En dépit de l'astrologie lui signalant au zodiaque la constellation du Scorpion venimeux où le soleil vient d'entrer, en octobre, M. Bouchard se réjouit de la victoire de son ami M. Beauparlant sur M. le Dr Paul Cartier. De même, en novembre, le cruel Sagittaire ne l'empêche pas de participer à la fête de sainte Catherine, célébrée par la « Philharmonique ». Décembre lui apporte le brevet de greffier du Conseil — dont jouissait M. le notaire Solyme Carreau, démissionnaire — et de surintendant de l'aqueduc en remplacement de M. Connell.

Greffier du Conseil, surintendant de l'aqueduc avec un budget particulier, dont il peut disposer presqu'à sa guise,

M. Bouchard estime que cela vaut mieux que la présidence du comité des finances : c'est un pied dans l'étrier !

Pour comble de béatitude, il apprend qu'ils sont pleins d'espoir les 110 habitants de Saint-Barnabé, constitués en syndicat, qui ont souscrit cent dollars l'un, aux fins de rechercher la présence du pétrole, du gaz naturel dans les couches profondes du sol de cette paroisse. Le gaz aux portes de Saint-Hyacinthe, c'est la fortune pour la ville qui saura bien, lui aidant, se faire attribuer la possession d'un puits ; c'est la réalisation entrevue du projet de municipalisation des services publics, dont il ne cesse de se proclamer l'apologiste. L'idée de ses moteurs à gaz datent peut-être de ce jour ! Une chose certaine, c'est que les puits de Saint-Barnabé, dont quelques-uns furent forés jusqu'à 3.000 pieds, ne tinrent pas les promesses de leur début. N'empêche que, à l'heure des grandes espérances comme à l'heure des grandes déceptions, M. Bouchard fit des voyages, à la douzaine, vers l'Eldorado présumé. M. l'ancien maire Richer apprendra avec une douce émotion que le voyageur ne passait pas sous le viaduc de la rue Girouard sans une pensée surnaturelle. Enfin, « nous n'aurons plus à nous signer », dit-il, un jour, en constatant que le bon état du tunnel éloignait toute crainte d'accident tragique, et cette pieuse exclamation fut imprimée dans *L'Union !*

Venons à l'année 1910, témoin d'un événement qui ne s'était pas produit parmi nous depuis 28 ans. En effet, depuis l'élection, en 1882, de M. le maire Louis Côté, les successeurs : MM. Dessaulles, Richer, Saint-Jacques montèrent sans contestation au trône municipal ; mais lorsqu'en décembre 1909, l'opinion publique sembla désigner M. Sam.

Casavant comme futur successeur de M. le Dr Saint-Jacques, des ressentiments issus, fut-il écrit, de l'élection de M. Bourassa, suscitèrent aussitôt la candidature de M. Paul Payan.

Ancien et respectable citoyen de Saint-Hyacinthe, M. Payan était à la tête d'une société exploitant une prospère et grande tannerie ; il avait siégé à l'Hôtel de Ville ; il était président de la « Société des pouvoirs hydrauliques ».

Président de la Commission scolaire, de l'Ecole des arts, du comité des finances de la ville, apôtre de la tempérance, co-fondateur de la fabrique d'orgues Casavant Frères, M. Samuel Casavant offrait des qualifications incontestées. De citoyen à citoyen, les deux candidats pouvaient se comparer dans l'esprit de l'électorat. La comparaison devenait caduque, du moment que la croyance religieuse entrait en considération. Au milieu d'une population de dix mille catholiques, M. Payan, fidèle huguenot, né en France, représentait le groupe d'une centaine de protestants. Cette différence n'avait pas empêché M. Payan, ses fils, son beau-frère, M. Silas Duclos, de triompher aux élections échevinales. Mais que M. Payan, cette fois, aspirât à la plus haute situation civique, cela ne pouvait être consenti d'un cœur léger. Jointes à ce sentiment, les animosités politiques, rarement plus ardentes qu'à cette époque, donnèrent à la lutte une âpreté inouïe.

A la première réunion préparatoire, cinq cents électeurs, au premier rang desquels je vois MM. Eucl. Richer, L.-P. Morin, Louis Lussier, Ern. Guimond, A. Amyot, N. Cabana, J. Cadotte apportèrent à M. Casavant l'assurance de leur concours et de leurs suffrages.

Il manqua toutefois à M. Casavant 137 voix pour l'emporter sur M. Payan.

J'eus des relations répétées avec M. Paul Payan aux jours de la formation de la « Société des pouvoirs hydrauliques ». Il signa dans ma chambre, au Séminaire, le contrat d'achat des trois dynamos destinées à l'usine électrique du Rapide-plat [1].

M. le maire Payan donna sa démission au cours de son troisième terme de mairie, en août 1914. Sauf en deux circonstances où perça le zèle du doyen de la Congrégation religieuse plutôt que le sentiment du maire, il vécut en paix avec la population. Celle-ci lui témoignait en toute occasion l'estime due à l'honnête homme, au vieux citoyen, à l'intelligent et heureux industriel. *Le Courrier*, annonçant la démission de M. Payan, ajoutait gracieusement : « Nous tenons à rendre hommage à son intégrité et à lui envoyer le salut le plus courtois. »

Il mourut le 24 octobre 1919.

Deux candidats se présentèrent pour recueillir la succession du maire démissionnaire. M. Aimé Amyot, industriel, et M. le notaire René Morin. Le premier trouva encouragement et assistance active chez MM. Jules Saint-Germain, T. Chalifoux, J.-N. Dubrule, Louis Lussier, A. Jodoin, Th. Saint-Germain, C. Feller, Horace Saint-Germain, J.-B. Brousseau, Edmond Duckett, M. David. MM. les députés Gauthier et Bouchard s'employèrent à faire triompher M. Morin par une majorité de 11 voix.

M. le maire René Morin eut un règne heureux. Il inaugura

[1] Il me dit alors — ce qui révélait le bon patron — qu'il serait au comble de ses vœux s'il lui était donné de remplacer par une lampe électrique le globe de verre rempli d'eau, permettant aux gantières de son pays d'origine, près de Grenoble, de concentrer misérablement la lumière d'une lampe à pétrole sur leurs points d'aiguille, afin de confectionner ces gants d'une peau si fine qu'une paire tenait dans une coquille de noix de Grenoble.

la pratique des travaux de voirie permanents. Son nom restera particulièrement attaché à l'usine de filtration et d'épuration de l'eau de l'aqueduc dont il signa le contrat de construction.

En mars 1916, il se réjouit de la prospérité de sa ville. Celle-ci a complété les trottoirs en ciment. Il projette de constituer un comité de publicité afin de faire connaître notre ville à l'étranger et d'attirer chez nous des fabriques nouvelles. Il veut une réglementation sévère concernant les hôtels et les restaurants. Sa sollicitude s'étend jusqu'à la tenue des assistants aux séances du Conseil. « Défense de fumer » : les pancartes appendues aux murs, en mars 1916, font pénétrer cet ordre dans tous les coins. « Défense de faire tout bruit d'approbation ou d'improbation » : fini, remarque un échevin, de se voir tout en gris à travers la fumée ; de délibérer au milieu du vacarme des voix et des mains !

Pour des motifs qu'il n'a pas expliqués, que ses intimes ont devinés peut-être, M. Morin se démit de sa fonction de maire, en octobre 1917, à l'heure où l'opinion publique se plaisait à reconnaître son talent administratif et son activité prometteuse de progrès. Il accepta, en août 1927, la direction, à Montréal, du « Trust général du Canada », association importante, grosse de responsabilité où ses connaissances légales et la pratique des affaires financières lui permettent de rendre des services appréciés.

M. l'ex-maire Morin n'a pas rompu avec nous. Il demeure le député de Saint-Hyacinthe-Rouville et l'étude Morin et Morin, notaires, le voit dans notre ville, tous les samedis.

M. Bouchard succéda, sans contestation, à M. Morin et

fut acclamé pareillement en 1918. Mais à l'élection de juillet 1920, un concurrent redoutable se présenta dans la personne de M. Claver Casavant, doyen de la Maison Casavant Frères, facteurs d'orgues. Citoyen irréprochable, dispensateur discret de gratuités innombrables, M. Casavant souffrait d'une faiblesse compromettante. N'ayant aucun souci des affaires municipales, il répugnait à la candidature et à la vertu de combativité qu'elle implique. Cependant, la puissance de M. Bouchard ne recueillit qu'une majorité de 52 suffrages ; majorité qui s'évanouit en décembre, par suite de la sentence du juge Martineau, annulant le verdict de juillet.

Janvier 1921 vit M. Bouchard en lutte avec un rival combatif, M. Louis Augustin, industriel venu de France et résidant à Saint-Hyacinthe depuis trente-six ans.

La contestation fut violente à l'extrême. Les députés Gauthier et Boisseau donnant en plein, au détriment de M. Bouchard ; la publication d'une lettre, signée R. Morin — que M. René Morin se hâta de répudier comme une fausseté, — d'autres symptômes causèrent dans le camp de M. Bouchard, une inquiétude persistante jusqu'au jour du verdict, le 24, où les partisans de M. Augustin se trouvèrent en une glorieuse minorité de vingt voix.

Quatre élections consécutives, sans concurrence, depuis 1921, un banquet de cinq cents convives recrutés dans toutes les classes de la société et dans toutes les catégories d'électeurs de la cité et du comté de Saint-Hyacinthe ; un deuxième banquet, à Montréal, d'un nombre presque égal de commensaux, présidé par le chef du gouvernement provincial, banquets offerts tous deux au secrétaire, retour d'Europe, de l'Union des municipalités de la province de

Québec, en faut-il plus pour autoriser notre maire à se dire à l'intérieur, sans infatuation : « Mon siège est fait ! » ?

M. Bouchard n'abuse pas de la sereine tranquillité qu'il a conquise *unguibus et rostro*. Président de l'Union des municipalités du Dominion, puis secrétaire-trésorier de l'Association des municipalités de la province de Québec — organisation la plus puissante de l'Amérique — il a prôné, en français et en anglais, sa métaphysique des cités, bourgs et villages, à Victoria, Kingston, London, Montréal, Trois-Rivières, Halifax : du Pacifique à l'Atlantique !

La terre canadienne menace de manquer à son zèle, et voici qu'en cet été de 1929, Séville et Barcelone, en Espagne, ont entendu notre maire disant — en espagnol peut-être, il en est capable — ce que de concert avec ses concitoyens il a accompli dans la petite ville française de Saint-Hyacinthe.

M. Bouchard a bridé les élans de sa jeunesse turbulente. Arrivé à la maturité de l'âge, il se plaît, j'imagine, dans la société intellectuelle des économistes qui, discourant sur les administrations de toute nature, ont appris à se gouverner eux-mêmes avec discernement et pondération.

Ses voyages, ses relations avec les hommes de tous les rangs lui ont enseigné que la culture individuelle, le maintien, le langage, sont des éléments d'influence et de succès au même titre que le talent.

En 1849, l'académicien français, M. Marmier, disait de notre premier maire, M. L.-A. Dessaulles : « Il est le premier gentilhomme de son village... ; chez lui, j'aurais pu me croire dans un salon de Paris. » Souhaitons [1] que M. Bou-

[1] Nos souhaits n'auront pas été vains. Revisant ces lignes en décembre 1929, j'apprends que M. notre Maire présidera la prochaine session du Parlement

chard — économiste, député, journaliste, conférencier, professeur de piano — ajoute une qualification analogue à la série de ses diplômes !

* * *

La relation des activités de nos hommes publics m'a fait passer sous silence quelques événements dignes de mention. J'y reviens et je signale tout de suite la rigoureuse quarantaine ordonnée dans notre ville en 1901 sous la menace d'une épidémie de picote. On fit parfaitement toute chose. Nos douze médecins, moins un, prièrent le Conseil de décréter la vaccination obligatoire et d'apprêter le lazaret construit en 1885, au nord de la voie ferrée.

Dès l'apparition parmi nous de la vilaine maladie — au commencement de novembre — les maisons d'enseignement fermèrent les parloirs et, dans les familles, les malades furent soigneusement séquestrés. En général, la quarantaine fut bien observée, beaucoup mieux qu'en 1885-86. Aussi, l'épidémie ne compta que de rares victimes, à peu près intactes, glorieuses, tout au plus, de quelques *grains de beauté.*

Le 17 décembre, toutes les portes furent ouvertes, même les portes du firmament car, ce même jour, une pluie torrentielle causa l'inondation de notre ville.

La chaloupe permit à M. le maire Richer de se rendre compte de la hauteur des eaux et de porter aux inondés des paroles de sympathie, suivies d'une distribution de

de Québec. Nos anciens et distingués citoyens, les honorables L.-V. Sicotte et B. de La Bruère l'auront précédé dans cette dignité législative, le premier sous le régime de *L'Union* des Candas, le deuxième à la Chambre haute de Québec.

bois et de viande, pendant que les boulangers, hissés sur leur voiture lançaient adroitement les pains au premier, au deuxième étage des maisons.

Sérieuse cette inondation de 1901, de même que les inondations de mars 1910 et d'avril 1918, mais à peine notables en comparaison du déluge qui, le samedi 5 novembre 1927, couvrit tout le territoire compris dans un rayon de cent milles autour de nous. L'Etat de Vermout vit les ponts de chemin de fer emportés, les remblais lavés. Ici, à l'établissement de M. L.-P. Morin, à la manufacture des MM. Côté, l'eau monta 21 pieds à pic. Nulle communication possible, deux jours durant, avec la rive sud si ce n'est par le pont du chemin de fer offrant un libre passage par suite de l'arrêt des trains.

Il n'y a si grand malheur qui ne soit accompagné de quelque consolation. A ce déluge, nous devons de voir dans l'enceinte de notre ville, le nouvel hôpital érigé sur le boulevard Laframboise. J'ai entendu dire que les Sœurs de l'Hôtel-Dieu avaient résolu presque définitivement d'établir cet hôpital au village La Providence, où elles possèdent des terrains étendus. Mais les deux jours d'isolement forcé de ce village, l'impossibilité absolue, en pareille occurrence, d'y conduire malades et médecins fournirent à M. le Maire, en faveur du site actuel, un argument péremptoire s'ajoutant à l'attrait fort conséquent d'un domicile dans l'enceinte de la ville.

La quarantaine dont j'ai parlé plus haut rappelle invinciblement à la mémoire la terrible grippe de 1918. Au début d'octobre, pendant que les journaux annoncent que la grippe sévit un peu partout, la population de Saint-Hyacinthe se réjouit d'être indemne et espère bien que le soleil, brillant

après trois semaines de pluies incessantes, sémera la santé et chassera l'humidité malsaine. Mais le 9 de ce mois, six collégiens tombent malades et aussitôt nos pensionnats se mettent spontanément en quarantaine ; les églises restent ouvertes, seule la messe solennelle du dimanche est supprimée.

A Montréal, les églises fermées, les cloches silencieuses, les rues désertes, les tramways vides disent hautement l'angoisse de la population.

Ici, au Séminaire, le fléau multiplie ses victimes : vingt-cinq sont alitées sans inspirer toutefois une crainte sérieuse ; quatre professeurs s'enferment avec elles dans notre lazaret de la maison de brique. Le renvoi de la gent écolière devenu urgent se heurte à l'ordonnance du Bureau provincial d'hygiène prohibant l'exode des internés dans les pensionnats.

Respect à la loi, nous le voulons bien, mais les collégiens ont leur manière à eux d'interpréter ou d'éluder la loi. Pendant que nous délibérons, une rumeur venue du dehors et accompagnée, il fut dit, d'un sourire complice fait savoir que l'ordonnance du Bureau d'hygiène ne sera promulguée qu'à six heures. Il est quatre heures et demie ; entre quatre et six heures passent les trains qui vont partout. Pourquoi ne pas en profiter tout de suite ? Cette pensée, pénétrant magiquement dans les têtes, suscita l'évasion secrète de la moitié de notre population collégiale.

Grand émoi chez les gardiens de la santé publique ; à qui la faute ? En dépit des lamentations d'un employé subalterne de son bureau de Montréal, le Conseil provincial d'hygiène nous exonéra de tout blâme et nous autorisa à licencier, le 27 octobre, l'autre moitié de la communauté des élèves.

Cependant, le vendredi 1er novembre, les églises de Saint-Hyacinthe sont encore fermées ; les cloches invitent les fidèles à la prière sans les convoquer aux offices. Les portes ne seront ouvertes que le 4 novembre.

La grippe causa peu de décès parmi nous. Le bon ange qui veilla sur notre population lors des visites du choléra en 1832, 1849, 1854 fut fidèle à son rôle tutélaire en 1918 [1].

Les lois de l'hygiène publique ne sont plus discutées aujourd'hui. Toutes les classes de la société se soumettent à leur empire et proclament volontiers leur sagesse attestée, sinon par l'absence totale, du moins, par l'atténuation indiscutable de la virulence des maladies épidémiques ou contagieuses.

Le bain public de 200 × 150 pieds — le plus grand en ce pays — que le Conseil fait construire au voisinage du parc Laframboise ajoutera encore à la santé et au bien-être de la jeunesse. Chose intéressante, nos journaux *Le Courrier* et *L'Union* d'accord en 1904, demandèrent que la nouvelle construction de l'Académie Girouard rasée par le feu de 1903 renfermât une grande salle de bain et de douches, à l'usage des écoliers.

Combien de tragédies conduisent à la mort plus rapidement que le choléra, que la grippe ! Ainsi, au cours de la néfaste année 1903, quelques jours avant le grand feu du 20 mai, deux maçons, M. Joseph Roy et son fils Augustin, avec les deux manœuvres MM. Joseph Hébert et Osias Pariseau se hâtaient de terminer la cheminée maîtresse, haute de 60 pieds, de la Distillerie, lorsque, l'échafaud

[1] J'ai dit ailleurs la terrible décimation des étudiantes de l'Ecole normale.

cédant brusquement sous un excès de charge, les quatre ouvriers furent précipités sur le sol en même temps qu'un amas de brique, de mortier, de débris d'échafaudage. On accourut ; M. Augustin Roy n'était plus qu'un cadavre ; son père vécut quelques moments seulement ; les deux manœuvres furent relevés inconscients, mais survécurent.

Le 27 mai 1903, M. l'abbé Solis, âgé de 71 ans, retraité au Séminaire, oncle de notre concitoyen M. Solis, libraire, tomba du 3e étage sur le sol. M. Solis était malade depuis quelques jours ; le médecin avait conseillé de veiller auprès de lui. Un quart d'heure avant minuit, les religieuses-infirmières lui donnèrent une potion et obéissant à la demande pressante du patient se retirèrent dans une chambre voisine. Quelques minutes après minuit, je fus éveillé par des gémissements prolongés, semblant venir de tous les points de l'espace à la fois. Je couchais au deuxième, sous la chambre de M. Solis. Je pensai au cher malade et je montai rapidement. Quelle ne fut pas ma stupéfaction et celle des religieuses en voyant le lit et la chambre vides. Nous montons à l'étage supérieur, nous descendons au rez-de-chaussée, cherchant à droite, à gauche, et tout le temps les gémissements plus faibles, mais persistants continuent de frapper nos oreilles. La pensée nous vint de regarder au dehors. Hélas ! une forme humaine s'allongeait sur le gazon. C'était bien la personne de M. Solis. Il vivait à peine, conscient toutefois et répondant par un pressement de main. Il reçut là l'Extrême-Onction, à la clarté des flambeaux. Il expira pendant que nous le portions à l'intérieur de la maison.

Le premier au Canada, le défunt étudia jusqu'à se fatiguer — il avait alors soixante ans — la langue *Espéranto*.

Les adeptes de ce langage international le proclamaient leur maître. Il traduisit à leur usage quelques ouvrages canadiens. Quelle immense joie il eut un jour ! Un Russe, de la Russie, était venu le voir et ils avaient pu converser en *espéranto !*

Autre tragédie au Séminaire. Les élèves venaient de monter au dortoir ; la plupart étaient déjà couchés, les lampes s'éteignaient, lorsque soudain, trois à quatre fortes aspirations, résonnant en râle d'agonie, appellent tout le monde auprès du lit de Aldéric Lemonde, étudiant en première philosophie. Le cher confrère se mourait visiblement. Le surveillant donne l'absolution, un autre prêtre fait les onctions saintes, pendant que les camarades, en chemises de nuit, rangés en cercle, la terreur dans les yeux, la voix angoissée, disent les prières des agonisants. Le médecin entre ; je l'accompagne. Nous nous précipitons vers la scène du drame, mais la mort nous a devancés : une embolie a fait presque instantanément son œuvre. Muets de terreur, n'osant mesurer l'étendue de notre malheur, nous restons un long temps agenouillés autour du lit d'agonie. Enfin, quatre condisciples plus robustes mettent sur leurs épaules le corps flexible et ils le portent à la chambre voisine. Le coroner et maire de la ville, M. Saint-Jacques vient aussitôt ; il interroge quelques témoins.

Il est maintenant 11 heures de la nuit. Les collégiens se sont habillés et sur le conseil du médecin, ils vont tristement dans la cour secouer leur stupeur.

Ce trépas produisit une frayeur immense et persistante. Plusieurs mois après l'événement, la place fatale était encore vide. Personne n'osait l'occuper ; les plus rapprochés ne pouvaient se défendre d'un effarement irraisonné.

Chez tous, le sommeil était traversé de visions lugubres. Ils revoyaient la figure convulsée du cher défunt luttant contre la mort. Les uns ne voulaient dormir qu'à l'infirmerie ; d'autres ne trouvaient le calme qu'en se blottissant tout près d'un compagnon plus ferme. Aujourd'hui encore, on ne parle qu'en frémissant de la tragique soirée du 16 décembre 1909.

Quatre morts, deux blessés, tel fut le lamentable effet, en décembre 1910, de la collision de deux locomotives à la sortie du pont vers Sainte-Rosalie. Une locomotive remorquait le train de Nicolet, l'autre, la locomotive-pilote faisant le service entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie, ne traînait pas de charge. Six employés s'étaient entassés dans la cabine du chauffeur de cette dernière qui roulait vers Saint-Hyacinthe sur les mêmes rails que le train de Nicolet. L'enquête du coroner établit la culpabilité du conducteur et de l'ingénieur de la locomotive-pilote, tous deux tués dans l'accident.

Au Séminaire, nous entendîmes le bruit de la vapeur s'échappant en sifflant de la chaudière éventrée. Sur place, un spectacle horrible s'offrait aux regards. Deux cadavres ensanglantés, retenus par les jambes, pendaient en dehors d'une locomotive et le bras d'une autre victime apparaissait sous un amas de débris sans nom. Les deux engins, emboîtés l'un dans l'autre, restèrent sur leurs roues et sur les rails.

Est-ce en 1916 que nous vîmes une grosse locomotive étendue, de tout son long, sur la rue Girouard, à la sortie nord du tunnel ? Tirant un lourd train de marchandises, elle s'était engagée par erreur sur une voie de traverse juste à temps pour rencontrer un train de passagers. Plu-

sieurs voitures précipitées en bas du talus avaient versé leur chargement de rouleaux de papier que l'on disait suffisants à peine pour le tirage quotidien d'un grand journal de Montréal.

Après la vue d'une locomotive couchée dans la rue, il manquait le spectacle de la locomotive à la rivière que nous pûmes contempler en décembre 1927. On tenta de la repêcher à l'aide d'une grue roulante, mais à la suite de plusieurs essais infructueux, il fut jugé plus facile de la tirer à sec, puis de l'acheminer vers les rails.

On se rappelle probablement le petit tramway, à jauge étroite, qu'un ancien citoyen de Saint-Hyacinthe fit construire en 1914 sur la route allant de la gare au parc Laframboise. La population goûta cette nouveauté et c'était plaisir de voir les deux petites locomotives à vapeur prendre à chaque voyage un plein chargement de messieurs, de dames, dans les grandes circonstances, d'enfants de tous les âges, les jours de réjouissances. La chronique a enregistré deux incidents à charge du minuscule tramway. Une fois, par suite d'une fausse manœuvre, la chaudière lança sur la foule encombrant l'embarcadère une pluie chaude et graisseuse dont souffrirent les vêtements. Une autre fois, le train se heurta aux butoirs limitant sa course avec une violence telle que plusieurs voyageurs furent sérieusement blessés. Ce tramway vécut deux ans ; il avait coûté vingt mille dollars [1].

Quel que fut son sort, le tramway de Saint-Hyacinthe

[1] De la fin de cette expérience date, je pense, la cession du parc Laframboise à la ville, à condition que celle-ci, à perpétuité, en permette l'usage à la Société d'agriculture. A l'origine, le parc était compris dans le vaste territoire que le *Crédit maskoutain*, fondateur de Bourg-Joli, acquit, en 1911, de M. le sénateur Dessaulles.

exista. Je ne saurais donner pareil certificat au tramway de Saint-Hyacinthe-Saint-Dominique, dont le projet — rappelant la tentative de notre premier maire — germa dans l'esprit de quelques-uns de nos concitoyens en voyant les blocs de pierre que le C. P. R., en décembre 1901, voiturait des carrières de Saint-Dominique en vue de la construction des piles d'un pont.

Même note au sujet du tramway Saint-Hyacinthe-Granby qu'un M. Ouellette, en 1901, voulait construire à ses propres frais, et du tramway Montréal-Saint-Hyacinthe passant par Saint-Charles qui provoqua, en 1902, un enthousiasme aussi inopérant que débordant.

Continuant de feuilleter les gazettes et faisant appel à mes souvenirs personnels, je puis signaler, par ordre de date, quelques faits divers qui ont semé la joie dans les familles, dans les associations et, par contre-coup, dans toute la ville.

Le doyen du barreau de Saint-Hyacinthe, M. Raphaël Fontaine, dont j'ai écrit le nom plus d'une fois, ouvrit cette sorte de calendrier des jours fastes. Fin décembre 1900, *Le Courrier* annonça que les longs états de service de M. Fontaine, ses connaissances légales le désignent naturellement au choix des ministres pour remplir la vacance du siège judiciaire de Sorel.

L'honorable juge Fontaine prêta le serment d'office, en janvier 1901, devant son camarade de collège, M. Wilfrid Sicotte, du greffe de Montréal. Les documents concernant cette magistrature sont les derniers signés par le Secrétaire d'Etat, à Ottawa, sous le règne de Sa Majesté Victoria, décédée le 23 janvier. M. l'avocat Louis Lussier accompagna

jusqu'à Sorel, pour affaires légales, le nouveau juge allant prendre possession du siège judiciaire, dont il ne jouit que vingt mois. Il décéda brusquement en septembre 1902 [1].

La Reine est morte. Vive le Roi ! Avec les fanfares et les clairons des régiments militaires de la province, notre 84e bataillon et notre Philharmonique s'apprêtaient à participer joyeusement, à Montréal, aux fêtes du couronnement du roi Edouard VII, fixées au 26 juin 1902, lorsqu'un télégramme officiel, annonçant la grave maladie du souverain, fit cesser tous les préparatifs de fête. Au Kiosque de la rue Girouard, le 26 juin, la Philharmonique limita son concert hebdomadaire au seul article : « Dieu sauve le Roi », que la foule accompagna de la voix.

Les voix et les cuivres réunis se firent entendre de nouveau un dimanche de septembre lorsqu'une puissante voix de baryton entonna le refrain canadien : « Gai lon là, gai le rosier », que la Philharmonique, bien inspirée, avait mis au programme. Les applaudissements, éclatant de toute part, dirent hautement le goût du public pour les airs canadiens.

La gaieté, on en fit une autre cueillette le mois suivant. A l'Hôtel de ville, devant une société nombreuse et choisie, Mlle Antoinette Côté, Madeleine, de *La Patrie*, Mlle Favrolles, M. Gaudet, avocat à Montréal, interprétèrent avec un succès rare « L'Etincelle » de Pailleron. Mlle Côté chanta aussi plusieurs morceaux et comme toujours, elle fut applaudie et rappelée.

[1] Les cadrans du Bureau de poste furent installés en avril 1901. Avec un peu plus de diligence les ouvriers auraient pu y mettre la dernière main au début de l'année, afin que, conformément aux vœux de M. Esdras Bernier, M. Fontaine put en réjouir ses yeux avant de quitter Saint-Hyacinthe.

Sept fanfares venues de divers points de la province entouraient leur grande sœur la « Philharmonique » célébrant en septembre 1905, le 25e anniversaire de sa naissance. Les drapeaux flottaient sur les édifices publics. Quatre mille auditeurs applaudirent le concert offert par l'ensemble des fanfares comprenant deux cents musiciens. MM. Eusèbe Brodeur, Camille Lussier, Jules Saint-Germain, fondateurs de la Philharmonique, participèrent au banquet. Après les discours de M. le maire Saint-Jacques et des députés, M. l'avocat Bourgault fit l'historique des vingt-cinq ans de notre corps de musique ; M. J. de L. Taché parla de ses anciens membres ; les jeunes journalistes MM. J.-B. Bousquet, D. Bouchard, Eug. Lamarche exprimèrent mille amabilités.

En juillet 1929, la Philharmonique fêta, par anticipation, son cinquantenaire d'existence, ses Noces d'or. Le programme fut à peu près le même qu'en 1905, mais amplifié comme il convenait. Douze fanfares, cette fois, parcoururent les rues de notre ville, ses places bruyantes de réjouissances et donnèrent des concerts particuliers et d'ensemble au parc Dessaulles et au parc Laframboise. Une centaine d'invités dormirent au Séminaire, dans les lits des collégiens en vacances, et tous les visiteurs, au nombre de sept à huit cents, se retrouvèrent, le matin, à la messe dite dans la nouvelle chapelle du Séminaire par un ancien membre de la Philharmonique.

De ses premiers fondateurs, M. le professeur Ringuet est seul debout aujourd'hui.

Cinquante ans, c'est un bel âge, mais que penser des cent ans que le Séminaire s'honorait de compter en

juin 1911 et que quinze cents anciens élèves vinrent glorifier par leur présence ? J'ai écrit dans « Histoire du Séminaire », vol. II, le détail de cette fête inoubliable. Je retracerai ici quelques incidents exquis qui se sont déroulés dans la ville et auxquels les citoyens ont participé.

A l'arrivée des visiteurs, vers 5 heures, une foule immense couvre le débarcadère ; il y a place à peine pour mettre pied à terre. Des collégiens en uniforme s'agitent comme des fonctionnaires munis d'un mandat important ; ils se passent un mot d'ordre. C'est qu'une démonstration se prépare au bout opposé de la gare. Dans la rue, tout près, la communauté des élèves est rangée sur plusieurs lignes, les fanfaristes s'apprêtent à emboucher leurs cuivres. Le Supérieur du Séminaire, entouré de ses collègues, surveille l'arrivée du train de Québec. Sir François Langelier, lieutenant gouverneur de la province, doit en descendre, accompagné des notables : Mgr l'Archevêque de Québec, le sénateur Choquette, le juge Ch. Langelier, l'honorable M. B. de La Bruère, le Père Désy, S. J. A la vue de cette imposante compagnie, les têtes se découvrent, une acclamation se fait entendre, les tambours battent, c'est vraiment grandiose et quasi royal.

La foule s'ébranle et, musique en tête, elle se met en procession à la suite de la voiture du Gouverneur escortée par les cadets du Séminaire. Le défilé s'étend sur un parcours ininterrompu de plus de mille verges. A l'entrée des jardins du Séminaire, un arc de triomphe proclame la bienvenue aux visiteurs et ouvre au cortège ses arceaux festonnés. Puis la façade de la maison se présente aux regards ravis. Du sommet de la haute coupole jusqu'au sol, il y a un luxe de banderoles, de lignes d'ampoules électriques sillonnant

l'espace et dont les verres brillent au soleil comme des diamants. Au centre, les drapeaux du Pape et du Roi ; à droite et à gauche, sur les tourelles latérales, les drapeaux, canadien, français, américain, irlandais marient leurs couleurs caractéristiques. Sous le couvert invitant de cet ensemble décoratif, nous gravissons les marches du portique. Il est 6 heures moins quelques minutes...

Et voici, touchant le départ du Gouverneur, le lendemain et la fin de la grande réunion : à 7 heures ½, la promenade à travers la ville, le Salut au Saint Sacrement dans l'église paroissiale Notre-Dame. Il convenait que le jour destiné à célébrer M. Girouard et son œuvre se terminât sur l'ancienne paroisse de ce vénérable Curé, près du Couvent, sa deuxième fondation, à deux pas du site de l'ancien Collège qu'il fonda et édifia avec tant de labeurs. La fanfare suit la voiture du Gouverneur ; elle joue une marche entraînante et le tambour scande le pas. La nuit vient dans un délicieux crépuscule ; la brise est fraîche et Saint-Hyacinthe illumine. L'art a su mettre en relief, par l'effet des lumières, les lignes gracieuses et l'aspect coquet des jolies résidences de la rue Girouard. C'est un enchantement inattendu de l'une à l'autre et une surprise nouvelle provoquant les applaudissements. Edifices publics, parc, couvents, évêché, tout est profusément illuminé. Les visiteurs s'avancent acclamés par la foule qui remplit la chaussée, envahit les parterres et couvre les portiques.

Le Supérieur du Séminaire préside le Salut au Saint Sacrement. Jamais chœur si nombreux ne s'est uni, comme ce soir, sous la voûte de Notre-Dame du Rosaire, dans une même pensée et un même sentiment. Mille voix d'hommes se font puissantes pour dire, en des chants inoubliés, le

merci enthousiaste au Dieu bon qui nous a donné, comme à souhait, des jours de soleil, d'harmonie, de joie, de bonheur. Aussi, quel *Laudate* vibrant sortit de ces bouches émues et reconnaissantes !

La foule des curieux et des manifestants s'est amassée sur le parvis de l'église ; la sortie devient difficile. C'est par des rues détournées et en procédant pas à pas, s'arrêtant souvent, que la voiture du Gouverneur prend la route de la gare du chemin de fer. Entre temps, la « campagne » s'est refaite. Elle défile maintenant par la rue Cascade et la place du Marché pour arriver à la gare par la rue Girouard et le parc Dessaulles. La place est noire de monde. Quand paraît Sir François, les acclamations éclatent : bans, vivats, refrains : quel merveilleux spectacle qu'une foule canadienne ivre de joie ! Aussi longtemps que le train est en vue, c'est le même transport. Aux portières, les voyageurs sont dans l'admiration. Le train s'ébranle et démarre comme à regret. Le Gouverneur s'attarde sur le marche-pied, saluant de la main ses fidèles amis et ses condisciples de Saint-Hyacinthe.

La fanfare des collégiens, unie à la « Philharmonique » de la ville, reprend, à la tête de la promenade, la route du Séminaire.

Le Séminaire a préparé à ses enfants un spectacle féerique. Trois mille lanternes vénitiennes piquent les avenues des bosquets de leurs lumières multicolores. Toute la façade, depuis le sommet de la tour jusqu'au rez-de-chaussée, est dessinée par d'innombrables ampoules électriques. Des lignes de feu unissent à travers l'espace, par des courbes gracieuses, les tourelles latérales à la tour centrale. Les fenêtres flamboient sous les transparents. Au centre, un chiffre de flammes — 100 — jette un éclat puissant.

Là-bas sur le champ de balle, le canon gronde ; c'est le prélude du feu d'artifice. Bombes, fusées, soleils, pluie d'étoiles, tout est mis en jeu. Des langues de feu courent dans la nuit comme des vers luisants affolés ou dansent sur place comme des farfadets. Le firmament est enflammé ; la forêt proche rougit sous l'éclat de mille flammes se succédant sans une minute de relâche. Les chiffres 1811-1911, réunis en un monogramme gigantesque, apparaissent soudain dans les airs et signalent la tombée du rideau. Les assistants acclament et bissent, comme au théâtre, le spectacle et l'artificieux acteur, et ils ont la surprise, inespérée, de voir réapparaître les chiffres évocateurs.

Une foule d'une dizaine de mille personnes était là, admirant et jouissant. Elle se porte ensuite dans le jardin. Rien de joli comme cet océan de visages sous le vert du feuillage rendu plus sombre par le reflet jaunissant des lampes électriques.

Tout le monde est brisé, rompu ; n'importe, un vieux et de jeunes élèves se sont formés, en chœur, avec accompagnement d'orchestre sous les murs de la maison. 11 heures, minuit, 2 heures, les voient à la même place. Les sages se sont alités ; l'illumination s'éteint ; les lanternes, ayant épuisé leur luminaire, s'éclipsent les unes après les autres ; les invitations au silence descendent discrètement des fenêtres élevées. Avis inutiles ; encore un refrain, et encore un, tant et si bien que les premières lueurs de l'aurore trouvent à la même place les satanés chanteurs et leurs fidèles auditeurs.

Fait réjouissant et qui vaut d'être noté, cette foule immense de curieux, hommes, femmes, enfants, venus de la ville et de la campagne, piétinant sur place durant

de longues heures, s'est montrée tout à fait bon enfant. Le gazon, les fleurs, les ornements, tout était en parfait état le lendemain matin.

A 9 heures ½, ce dernier jour de fête, a lieu la distribution des prix. Les applaudissements que recueille le lauréat du « Prix de sagesse » vont en même temps à notre ancien concitoyen, l'honorable juge Auguste Papineau, assis au premier rang de l'assistance. Sa Seigneurie mérita ce prix en 1843, bien qu'elle ne fût qu'un petit élève de la troisième classe (versification). Aujourd'hui, nul autre qu'un élève de philosophie n'ose prétendre au « prix de sagesse ».

Une couple de cent personnes furent présentes, le 24 octobre 1924, à la soirée d'inauguration du somptueux Hôtel de Ville que le Conseil occupait, je pense, depuis une dizaine de mois.

M. le Maire fit les honneurs de sa maison. Il aurait désiré, dit-il, posséder une vaste salle qui permît à toute la population de Saint-Hyacinthe de participer à la fête. Tel qu'il est, l'édifice, bâti par M. Perrault, ancien conseiller, répond largement aux exigences de l'édilité. Il fut acquis de l' « Union Saint-Joseph » au coût de 30 000 dollars. L'aménagement des bureaux demanda un supplément de 15 000 dollars.

Après les discours de M. le Maire, de M. René Morin, M. P., de M. le chanoine Sénécal, curé de la Cathédrale, de l'auteur[1] de ces pages, des maires des municipalités

[1] Ayant dit que sous notre régime municipal, les maires exercent une sorte de royauté, j'ajoutai en badinant : « Bien ! soyez des rois, mais, je vous en prie, ne soyez pas des empereurs ! » Le distingué maire d'Outremont me souffla à l'oreille : « Si vous étiez témoin de nos élections, vous jugeriez que « nous ne sommes ni rois, ni empereurs ! »

amies — Outremont, Verdun, Westmount, Drummondville — les dames et les jeunes filles de la ville servirent un goûter aux invités dans la salle des délibérations du Conseil.

En juin 1926, c'était au tour de la Maison-Mère des Sœurs de la Présentation de Marie de rappeler le cinquantenaire de sa construction. 460 anciennes élèves, venues de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, signèrent le registre conventuel. Au surplus, les noms de ces aimables visiteuses se lisaient sur les tableaux appendus aux murs intérieurs de la maison, au milieu d'une infinité de roses multicolores ornant les ouvertures, couvrant les luminaires, courant en tresses interminables au plafond des corridors et y semant une profusion de monogrammes, de festons, d'arabesques. Pas une fausse note dans ce merveilleux concert de couleurs.

Trois jours durant, les fêtes jubilaires, entrecoupées d'exercices pieux, se déroulèrent splendidement dans une atmosphère saturée de béatitude et d'émotion. A deux reprises, les sanglots des jeunes filles sur la scène se répercutèrent chez les assistants, surtout chez les assistantes, maîtresses, mères, anciennes de toutes les catégories.

En souvenir de son épouse défunte, élève des Sœurs de la Présentation, Son Excellence M. Pérodeau, lieutenant gouverneur de la province, avait bien voulu attester par sa présence la considération qu'il entretient pour cette Institution.

Est-il permis de se réjouir de la cinquantaine d'une catastrophe ? Demander aux citoyens, aux victimes mêmes, à leurs enfants, de participer à une réjouissance publique

issue de la pensée d'une immense désolation, n'est-ce pas braver les convenances, railler le respect dû à l'infortune ?

Néanmoins, ce fut bien en mémoire de la destruction, en septembre 1876, des trois quarts de la ville que notre population, qui se plaît aux innovations, prit part en septembre 1926, à l'une des plus joyeuses manifestations inscrites dans nos annales.

IN AMORE ET FORTITUDINE REDIVIMUS, affirme la devise inscrite sur le blason de la Cité de Saint-Hyacinthe. L'amour et la force réunis, n'est-ce pas le prélude le plus prometteur de résurrections glorieuses ? Ajoutez à la devise, le lion passant, regardant, le castor, le coq gaulois, la gerbe de blé, la feuille d'érable, autant de motifs symboliques entourant un édifice en flamme, et vous aurez le secret des pensées profondes, des longs espoirs, du courage, de l'exaltation même qui présidèrent à l'œuvre de reconstruction entreprise par nos anciens de 1876 et dont — malgré l'épreuve réitérée en 1903 — nous voyons le superbe épanouissement.

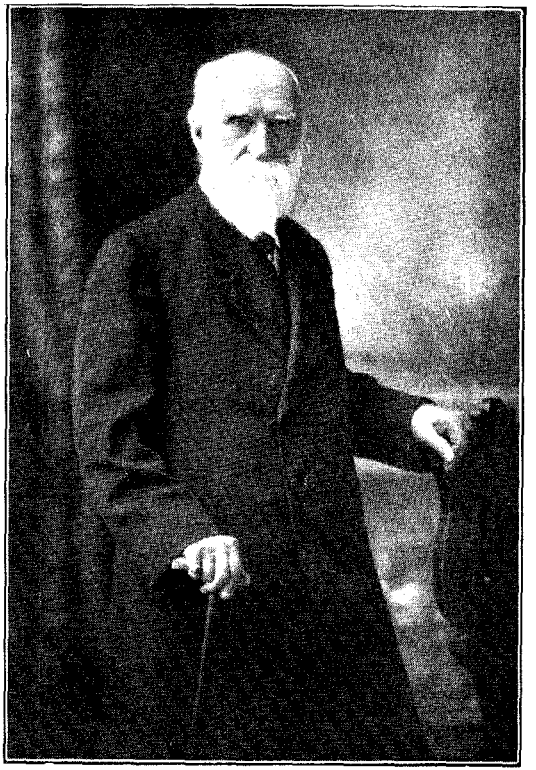
Ce fut en présence des notables et d'une foule s'étendant jusqu'à des centaines de pieds autour du Kiosque que M. le maire Bouchard, Mgr Desranleau, vicaire général, le Père Turcot, O. P., le Rev. pasteur Boucher, M. Morin M. P., M. S. Casavant exprimèrent ces sentiments et firent comprendre la signification de cette fête. Tous les couchants sont des aurores, ai-je dit moi-même, en conclusion. Pendant que la nuit se fait à notre horizon, d'autres lieux s'éveillent aux lueurs de l'aurore. Ainsi dans l'ordre des choses humaines, le succès, la gloire, le contentement suivent le malheur. Voyez : notre cité de 1876 était renfermée presque totalement dans le quadilatère borné par le chemin de fer et la

rivière d'une part, par les rues Bourdages et Saint-Michel, d'autre part. Passé cette dernière rue, c'était la campagne ; pas une maison sur le côté est de la rue Girouard entre la voie ferrée et le Séminaire. J'ai souvenance d'avoir chassé le gibier à plume et à poil dans un îlot de grands arbres ombrageant le site actuel de la tannerie Payan et Duclos. Considérez aujourd'hui l'extension de la ville ; admirez son activité municipale, industrielle ; contemplez l'alignement enchanteur de villas, de jardins, d'églises, de maisons d'enseignement, depuis la « Porte des maires » jusqu'aux cimetières où repose, hélas ! — avec les premiers créateurs de ces richesses, de ces beautés — un monde plus populeux que celui couvrant aujourd'hui notre territoire urbain.

Elle fut comme un prolongement de cette dernière fête la touchante manifestation qui, fin septembre 1927, glorifia les cent ans de vie de l'honorable sénateur Georges-Casimir Dessaulles et rendit hommage à la succession de nos maires. La solennité se déroula aux limites ouest de la ville, autour de l'originale « Porte des maires » que M. l'architecte René Richer eut l'heureuse inspiration de dessiner et que la municipalité — enrichie de quelques dons particuliers — érigea à ses frais. Une porte simulant un monument commémoratif, c'est en notre pays une trouvaille tout à fait neuve, jolie à ravir et pleine de sens : une porte ouverte à tous les chemins de l'Amérique ; ouverte sur notre ville, sur ses ambitions, ses projets ; ouverte aux visiteurs avides d'étudier une petite ville-type à plus d'un point de vue ; ouverte sur un monde ouvrier sage, content de son sort ; ouverte sur une population écolière nombreuse, trépignante, captivante, destinée à faire con-

naître aux quatre points cardinaux les institutions de Saint-Hyacinthe et le bel esprit public des habitants de cette ville.

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, à Ottawa, offrit les félicitations du gouvernement au distingué centenaire. M. le maire Bouchard, Mgr Desranleau, V. G., M. le pasteur Boucher trouvèrent des paroles heureuses dans l'expression de leurs sentiments envers les personnes et les choses. Parlant le dernier à titre de représentant du Séminaire, je me plus à louer, dans le héros du jour, le contemporain de notre fondateur, le doyen incontesté de notre population collégiale, le citoyen intègre, dévoué, qui, sans batailler, a vaincu tous ses ennemis, s'il en eut, en leur survivant. Invoquant l'amitié dont lui et sa famille m'honorèrent de tout temps, j'ai dit l'admiration que j'entretiens pour le seigneur de Saint-Hyacinthe et pour ses enfants. Une sorte de fatalité s'est attachée aux opulents seigneurs dont les châteaux s'échelonnaient autrefois le long du Saint-Laurent et du Richelieu. Leur nom a disparu, ou est ignoré ; leurs biens dispersés, leurs descendants méconnus. Tout autre sera l'histoire du seigneur Casimir Dessaulles, fils de seigneur, que vous voyez ici présent, portant avec vaillance et grâce le poids formidable d'un siècle de vie. La confiance générale l'a porté à un rang élevé dans la hiérarchie des hommes publics ; ses enfants, je les vois au barreau, dans la grande industrie technique, dans le royaume fermé et partant plus difficile de la littérature et des lettres, dans le monde de l'enseignement et du dévouement filial. Honneur à l'heureux seigneur et père. Qu'il ne se hâte pas, nous l'en prions, d'aller réclamer dans le meilleur des mondes la place réservée aux hommes de bien.



L'HONORABLE SÉNATEUR G.-CASIMIR DESSAULES, à l'âge de cent ans, 1927 (page 514).

J'ai connu tous les maires de la cité, à compter du plus ancien que je rencontrai à Paris en 1886 [1]. Des cinq derniers : MM. Dessaulles, Richer, Saint-Jacques, R. Morin et D. Bouchard, quatre participèrent à la solennité de ce jour ; M. Saint-Jacques étant retenu à Montréal par les infirmités du vieil âge.

L'architecture de la « Porte des maires » appartient au style château de la renaissance, de l'époque de Louis XII. Elle rappelle notre origine française et caractérise particulièrement notre nationalité canadienne par les cartouches montrant le coq, la feuille d'érable, le tout souligné de la devise d'un sens profond : *Oublier ne puis.*

Une tablette fera connaître aux générations futures la succession de nos onze premiers maires et la période de leur fonction. Notre douzième maire, M. Damien Bouchard, a renoncé au plaisir de voir son nom écrit sur l'airain. Une deuxième tablette, regardant l'ouest, offre un sommaire des événements concernant notre ville depuis son origine jusqu'à 1915.

* * *

Comme le sage Ulysse après un long voyage, je descends dans les ombres de la nuit pour saluer d'un geste respectueux de ma plume nos concitoyens, disparus dans la mort, qui ont laissé une place et un nom dans la chronique de notre ville. Pauvre chroniqueur, à combien de tombes

[1] M. Hector Fabre, chef du « Commissariat canadien », à Paris, connaissait bien Saint-Hyacinthe. Il me dit un jour : « Voyez-vous ces deux hommes au fond du bureau ; l'un est l'ancien maire de Saint-Hyacinthe, M. L.-A. Dessaulles. Venez, je vais vous présenter ; nous ne lui dirons qu'un mot, car il n'entend, en ce moment, que ce qui a trait à l'invention d'un archet de violon dont il discute le mérite avec son interlocuteur. »

il s'est heurté au cours de ces trente dernières années ; que de figures diverses ont défilé devant lui et assiègent aujourd'hui son écritoire ! De ces dernières, plusieurs ont été l'objet d'une note antérieure qui me dispense de m'y arrêter autrement que pour les mentionner.

C'est ainsi qu'en l'année 1900, je signale le décès du littérateur français M. Rameau, de l'honorable M. F. Marchand, du magistrat Loupret.

L'année 1901 est celle qui vit mourir notre gracieuse reine Victoria ; — Mgr Moreau, 4e évêque de Saint-Hyacinthe et son ex-vicaire général M. Alphonse Gravel ; — M. le notaire Hilaire Blanchard dans une vieillesse avancée, après une vie pleine de labeur et laissant, me dit-on, plus de vingt mille minutes ; — les jeunes gens Samuel Bourgeois, ingénieur civil, — Emile Sicotte, étudiant en loi, — Frémont Saint-Jacques, tous trois éteints dans le rêve du succès qui les attendait.

De vieux citoyens nous disent adieu en 1902 : M. A. Raymond ; — le juge Raphaël Fontaine, suivi, à deux mois d'intervalle de son ami, de son compagnon de luttes municipales et politiques, de son camarade de Collège, le juge J.-B. Bourgeois ; — l'abbé Théodule Boivin, ancien directeur des collégiens, décédé en son presbytère de Saint-Césaire.

De même en 1904, des figures disparaissent qui, en des champs séparés, ont laissé la trace de leur activité : M. Léon Plamondon, d'une foi politique si robuste ; — Mgr Elphège Gravel, ancien curé de la Cathédrale, 1er évêque de Nicolet ; — M. le chanoine Ouellette, supérieur du Séminaire,

professeur réputé, fondateur de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marthe ; — M. Féodor Boas ; — le juge O. Desmarais, orateur goûté, député de Saint-Hyacinthe (1890-1892), de Montréal (1896-1901), décédé subitement à Trois-Rivières, à l'âge de 50 ans.

En 1890, une majorité de 315 suffrages donna à M. Desmarais la victoire sur son concurrent M. Edouard Mallette, jeune avocat de talent et de ressources puissantes, qui sema stoïquement sur les hustings les restes de ses poumons déchirés. Il arriva souvent à M. Mallette, au cours de ses harangues politiques, de couvrir de sang le mouchoir qu'il portait à sa bouche. Il mourut en 1894.

En 1892, M. le docteur Paul Cartier, alors praticien à Sainte-Madeleine, vainquit M. Desmarais par une majorité de 49 voix.

M. Aimé Beauparlant a consacré à M. Desmarais une notice biographique élaborée et très sympathique.

M. Jules Tardivel, ancien rédacteur au *Courrier*, fondateur de *La Vérité;* — Mgr M. Decelles, 5e évêque de Saint-Hyacinthe ; — très honorée Mère Catherine-Aurélie, fondatrice de l'Institut des Sœurs Adoratrices du Précieux Sang nous quittèrent en 1905.

Les victimes que la mort se choisit en 1906 furent : le juge Madore ; — MM. Alphonse Boivin, Olivier Brodeur, Léonard Beaudry ; — Mme Laframboise (Rosalie Dessaulles), âgée de 84 ans, veuve de l'honorable juge Maurice Laframboise, deuxième maire de Saint-Hyacinthe.

Mme Mailhot (Amanda Boulanget), mère de Mmes W. et Arthur Lamothe, mourut en 1907, à l'âge de 82 ans.

Mme Sicotte (Starnes), veuve de l'honorable juge L.-V. Sicotte, atteignit l'âge de 90 ans et ne quitta la terre qu'en 1908. Sa sœur, Mme O. Désilets, décéda à l'Hôtel-Dieu, en 1913, dans sa 87e année.

Parmi les trépassés de 1909, je vois le docteur Tellier, m. v. ; — M. Joseph Boivin, avocat, sous-secrétaire de la province ; — M. le notaire S. Carreau, ex-greffier de la ville ; — M. Thomas Chalifoux, industriel ; — M. Alphonse Denis ; — M. Francis Morison, avocat, 6e maire de Saint-Hyacinthe, qui décéda dans sa maison, rue du Palais, occupée aujourd'hui par les Chevaliers de Colomb. Médiocre administrateur de ses affaires personnelles, M. Morison inclinait vers la haute finance qui le desservit. Propriétaire du pont du centre, du pont Barsalou, de la route de Saint-Dominique, du chemin de fer des Comtés-Unis, il intéressa la Banque de Saint-Hyacinthe dans l'exploitation de ces valeurs, dans la voie ferrée particulièrement. La Banque y perdit son crédit, ferma ses guichets en juin 1908 et laissa M. Morison plus pauvre, si possible, qu'avant cette plantureuse transaction.

Cependant, M. le maire Morison administra sagement la caisse municipale et se fit le promoteur du progrès industriel de notre ville.

Que d'anecdotes ont couru les rues touchant les relations de M. Morison avec ses petits créanciers, ses fournisseurs. Si l'un frappait à sa porte : « Reviens dans quinze jours, répondait Francis ; je te dirai alors quand tu pourras te présenter à nouveau » !

Ce qui me frappa la première fois que je vis M. Morison fut le monocle aristocratique dont il armait habituellement

son œil droit. A son exemple, mes contemporains : le docteur Frédéric, Maurice Saint-Jacques, Gaspard Turcot, Eugène Sicotte, J. de L. Taché portaient le monocle.

Saluons d'un adieu funèbre Sa Majesté le roi Edouard VII, MM. les avocats Adolphe Chicoine et A.-O.-T. Beauchemin, qui rendirent le dernier soupir en 1910.

L'année 1911 ne fut pas moins cruelle pour le barreau de Saint-Hyacinthe. M. Aimé Beauparlant, — M. Aimé Gendron, travailleur obstiné, s'éteignirent tous deux à un âge qui d'après les règles générales promettait encore plusieurs années de vie.

Cette même année 1911 vit aussi la fin de M. le chanoine Dumesnil, ex-supérieur du Séminaire. C'est en cette qualité de supérieur que M. Dumesnil reçut, en 1900, les salutations de M. Herbette, homme politique français, et l'accompagna à contre-cœur jusqu'à la tribune de la salle d'étude où notre concitoyen le docteur Médéric Lajoie, devenu en France le marquis de Gérini, eut la hardiesse de hisser le visiteur.

Le soir précédent, M. Herbette avait donné une causerie applaudie à l'Hôtel de Ville. Retourné en France, il adressa le brevet d'officier de l'Académie de Paris à M. le maire Richer et envoya à la ville une collection de livres et de lithographies dont la bibliothèque municipale conserve quelques spécimens.

M. Romuald Saint-Jacques, — M. Jos. Nault, — M. Camille Lussier, — le Rév. pasteur Duclos, — M^me^ Saint-Jacques, épouse du 9^e^ maire de Saint-Hyacinthe, payèrent tribut, en 1912, à la grande pourvoyeuse des cimetières.

Ce sont pareillement des noms connus que je lis dans les registres mortuaires de l'an 1913 : Mme Pérodeau (Mary Buckley), épouse de l'honorable conseiller législatif, — Mlle Laframboise, — M. Eusèbe Brodeur, — M. Pierre de Boucherville, mort au Brésil, — M. Paul DeCazes, — M. Hector Pagnuelo, — M. Gilbert Bédard.

L'année 1914 emporta avec elle : M. le notaire L.-O. Guertin, 37 ans (1874-1911), secr.-trésorier de la ville ; il avait succédé à M. J. Nault, — M. Eug. Lamarche, bijoutier, — M. O.-M. David, décédé à Paris, — M. Prisque Letendre, ancien avocat au barreau de Saint-Hyacinthe, mort à Rimouski, — Mme G.-C. Dessaulles.

Je ne puis oublier S. S. le Pape Pie X que Mgr Bernard et moi avions vu, à Rome, plein de santé quelques jours auparavant et dont nous apprîmes le décès le 21 août 1914. Ce fut la première nouvelle captée par le sans-fil de notre bateau, lorsque le capitaine remonta l'antenne à l'entrée de la mer d'Irlande.

Février 1915 réclama deux grandes victimes unies par les liens du sang et de l'amitié : Son Excellence le lieutenant gouverneur Sir François Langelier et M. Louis Côté, industriel, inventeur, 7e maire de notre cité. Je ne puis rien ajouter à la notoriété attachée au nom de ces deux regrettés défunts. Cependant, la reconnaissance me fait une douce obligation de remercier M. Côté pour le don de plusieurs volumes de mécanique où se voit la trace crayonnée du persévérant chercheur.

1916 fut fatal à Mme Samuel Casavant, — à Mme Louis Côté, — à Mme Léonard Beaudry, — à M. J.-B. Brousseau, — à M. Napoléon Bourassa.

Descendirent au tombeau en 1917 : Mlle Célina Parr, après soixante-quatre ans de service dans la famille Turcot, — M. P. Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, — le Père Hage, dominicain.

Suivirent en 1918, à un âge peu avancé, deux amis et contemporains : M. le docteur Gaspard Turcot et M. Tréflé Chalifoux, industriel.

La nécrologie de 1919 montre à sa première page le grand nom de Sir Wilfrid Laurier, puis — Mère du Très Saint-Rédempteur, supérieure générale des Sœurs de la Présentation de Marie, en Amérique, — M. le docteur A. Mignault, — M. le notaire Jules Saint-Germain, — M. Paul Payan, 10e maire de Saint-Hyacinthe, — M. Jos. Roy, avocat protonotaire, compilateur de notes précieuses touchant les premières habitations de notre ville et leurs propriétaires successifs.

L'année 1920 restera mémorable dans l'histoire du diocèse de Saint-Hyacinthe par la disparition de Mgr Ludger Guertin, vicaire général, dont le clergé concevait une juste et pure fierté, — par le cruel accident, à la traverse de la rue Bourdages, où M. Langevin, pâtissier, et M. Jacob, employé à la Penman, perdirent la vie.

C'est une française savoyarde, vouée parfaitement aux œuvres canadiennes, Mère Saint-David, supérieure générale, durant plusieurs années, de la Présentation de Marie, que le cimetière reçut au début de 1921. Elle fut suivie dans la tombe par ses amies Mme Dufort et Mme W. Lapierre, — par M. l'abbé Roberge, de l'évêché, — par l'honorable Esdras Bernier, dont la fumée des batailles politiques

put amortir l'éclat des qualités de fond sans en masquer totalement les manifestations, — par un jeune Frère du Sacré-Cœur, qu'un courant électrique, issu d'un fil rompu, foudroya sur le boulevard Laframboise.

S. S. le Pape Benoît XV, victime, peut-on dire, des angoisses causées au chef de la Chrétienté par la guerre de 1914-1918, — Mgr Olivier Chalifoux, auxiliaire de l'évêque de Sherbrooke ; et parmi nous, M. le notaire Elzéar Chabot, — M. l'abbé Frs. Langelier, de l'évêché, explorateur des vieux greffes, — M. le docteur Ol. Jacques, — M. Joseph Noël, industriel, cornettiste réputé de la « Philharmonique », disparurent de la scène du monde en l'année 1922.

Que de noms sur la lugubre liste de 1923 : M. le notaire Boisseau, père, — M. William Lapierre, gentilhomme voué à une modeste tâche, — M. le docteur U. Jacques, — l'enfant L'Homme, noyé accidentellement dans l'Yamaska, — M. Godard, tué à la traverse du rang Saint-François par une locomotive du C. P. R., — M. Pominville, électricien, — Mgr Alexis-Xiste Bernard, 6e évêque de Saint-Hyacinthe, qui passa, sans bruit, près de cinquante ans sous le toit de l'évêché. Mgr F.-Z. Decelles succéda à Mgr Bernard sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. — M. l'abbé Ch. Richard, — M. l'abbé F.-X. Burque, enfant de Saint-Hyacinthe, ancien professeur au Séminaire, ancien curé de Fort Kent, Me, auteur de plusieurs volumes, décédé à Québec.

Le 2 janvier 1924, la mort surprit dans le palais de Spencer Wood, où il ne régna que trois mois, le très honorable Louis-Philippe Brodeur, lieutenant-gouverneur, que les notables de Saint-Hyacinthe ont tous connu. Député,

ministre dans le Cabinet Laurier, juge à la Cour suprême, M. Brodeur parcourut jusqu'au sommet l'échelle des dignités. Il fut inhumé à Belœil.

En 1925, M^lle^ Berthelet décéda, dans la famille Laframboise, à l'âge de 93 ans. Sans remonter si loin dans le passé, M. T. Halley, constructeur, — M. Silas Duclos, industriel, — M. M. Connell, surintendant de l'aqueduc, télégraphiste, gardien du télégraphe d'alarme et de l'horloge du bureau de poste, nous dirent le suprême adieu à un âge avancé.

Deux vieillards sur la liste des disparus de 1926 méritent d'être rappelés au souvenir de la population de Saint-Hyacinthe. Le premier, Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, entra au Séminaire en 1849 et succéda en 1885 à Mgr Elphège Gravel dans la cure de la Cathédrale. Le second, M. l'avocat Beaudry, bâtonnier du barreau de Hull, mourut à Buckingham, à 87 ans. Il avait tenu bureau ici en 1868 avec M. Alphonse Lusignan. — Mgr Fontaine, vicaire général, n'atteignit pas ce bel âge non plus que M. l'avocat O. Beauregard, — M. Aimé Amyot, — M^me^ Laurent Beaudry, tous décédés en cette même année 1926.

Enfin citons encore, au hasard de nos souvenirs, les morts de 1927 : M. Wilfrid Lecours, pharmacien, à Montréal, — M. le notaire Z. Marchessault, — M. Alb. Beauregard, protonotaire, — M. T. Urbain, aveugle, organiste, professeur de musique. La vie dans ses yeux avait éteint la flamme et le rayonnement ; elle lui avait donné en retour la maîtrise du clavier.

Et ceux de 1928 : M. Sylva Clapin, — M. Bartels, — M. Henri Pagé, maître de poste, — M. Louis Lussier, avocat distingué, — M. Henshaw, ancien directeur des douanes, —

M. Baril, employé de la maison Casavant Frères, victime d'un accident à Montréal, — Mme J.-O. Dion.

1929 clôt ce triste calendrier avec les défunts : Sir Lomer Gouin, lieutenant-gouverneur, frappé soudainement après trois mois d'exercice de cette fonction supérieure, — Mme Louis Benoit, née Caouette, qui, ayant vécu neuf décades d'années, rendit doucement le dernier soupir chez sa fille Mme Alexandre Ostiguy, rue Girouard. J'ai écrit ailleurs que je tirai de précieux renseignements de cette vénérable douairière, née à Saint-Hyacinthe, dans le quartier 5, où se passa toute son existence. Elle était la sœur de la très Révérende Mère — fondatrice du Précieux Sang[1]. — M. le docteur Eugène Saint-Jacques, 9e maire de Saint-Hyacinthe (1902-1909), décédé à Montréal, à l'âge de 85 ans, et inhumé à Saint-Hyacinthe au milieu d'une foule précédée des fanfares de la Philharmonique.

M. le docteur Saint-Jacques est une belle figure dans la galerie de nos maires. Comme ses prédécesseurs, il fut d'une probité parfaite et souhaita vivement la prospérité de la ville. Il contribua de sa personne et de sa bourse au soulagement des incendiés de 1903. Les manufactures Paquet et Godbout, Côté Frères, Bertrand, Penman n'eurent pas un promoteur plus ardent que M. le maire Saint-Jacques. Il réserva son assentiment concernant les taxes des maisons religieuses au sujet desquelles les suffrages des échevins s'étaient divisés en nombre égal.

[1] Les deux sœurs étaient nées dans la même maison de famille, située alors sur l'emplacement actuel de la résidence de M. le juge Marin, 322, rue Girouard, et qui fut transportée au nº 1 rue La Rocque. C'est dans cette maison Caouette, aménagée à cette fin par le chef de la famille, que la Mère Fondatrice et ses compagnes co-fondatrices pratiquèrent les premiers exercices de la vie contemplative.

Il ne se livra jamais à la politique d'action, mais on connaissait son opinion qui ne varia pas. Une fois, il fit entendre contre ses chefs une protestation véhémente accompagnée de l'argument le plus fort que sa raison et son cœur politiques pussent proférer. C'était sous l'administration Laurier et il s'agissait du choix d'un titulaire à une fonction importante dans le monde judiciaire. Le docteur ne désignait aucun candidat particulier, mais il abhorrait celui qui paraissait agréé par les gouvernants. Les paroles ne suffisant pas, il menaça. « Ecoutez, dit-il à ses amis réunis, un soir, dans sa pharmacie, si l'on passe outre à mon opposition, je me vengerai et ma vengeance dépassera votre appréhension ; vous n'imaginez pas jusqu'où je puis aller !

— Vous n'allez pas vous tuer, vous suicider ?

— Je ferai pis ! »

Et les yeux ardents, le verbe haut, comme pour prendre à témoin les esprits enclos dans les flacons des tablettes :

— « Si l'on passe outre, eh ! bien, vous m'entendez : Je voterai *bleu !*

Les amis se turent ; chacun sachant que la nuit porte conseil et que le docteur changerait de peau plutôt que de couleur.

Ajoutons à ces chers disparus les noms des défunts dont les derniers mois de 1929 nous apportent la lamentable liste :

M. Joseph Côté, fabricant de chaussures, chef de la maison J.-A. et M. Côté, continuateur de l'industrie familiale connue sous le nom Côté depuis trois quarts de siècle, et dont M. Eugène Côté, fils de Joseph, est aujourd'hui le représentant ; — M^mes^ les épouses de M. le docteur Eugène

Turcot et de M. l'avocat J.-B. Bousquet ; — M. Georges Clapin, prêtre de Saint-Sulpice, enfant de Saint-Hyacinthe, inhumé à Oka, à l'âge de 72 ans. M. Clapin fut autrefois le directeur du Collège canadien, à Rome. Sa sœur est aujourd'hui la Supérieure provinciale des Dames Religieuses du Sacré-Cœur.

M. le docteur Auguste Beaudry, dépassant de quelques années la soixantaine, décéda après une longue maladie. Le regretté praticien pouvait prendre rang parmi les médecins les plus instruits de la province. Après avoir fréquenté les cliniques et les laboratoires de Paris, il était revenu passionné de l'art de guérir et résolu à tout tenter pour atteindre son but. Nul médecin de ville ne posséda individuellement un outillage plus complet que le sien. Sa bibliothèque, son laboratoire de microscopie et d'ultra-microscopie, ses appareils de diathermie, de rayons ultra-violets, de courants à haute fréquence, se comparaient favorablement aux installations de spécialistes.

M. Dorès Morin, notaire à Saint-Pie, député au Parlement fédéral par le comté de Bagot, s'éteignit brusquement dans la quarantaine. Il était né sur la paroisse de Saint-Hyacinthe, à quelques milles en amont de la ville.

M. Samuel Casavant, vice-président de la célèbre fabrique d'orgues Casavant Frères, nous quitta à 70 ans. Souvent, dans les pages antérieures, nous l'avons vu en ses attributs de président de la Commission scolaire [1], d'échevin, de chef de fabrique. Il était plein de vie lorque je commençai ce travail dont il désirait ardemment voir la fin et je le consultai plus d'une fois touchant les personnes et les choses du

[1] M. Emile Solis, libraire, remplacera M. Casavant à la présidence de la Commission scolaire.

passé de notre ville. Il m'aurait plu de mettre en relief les qualités éminentes du citoyen, du patron, de l'ami. Aujourd'hui que le cher homme repose au tombeau, que son cercueil fut honoré des sympathies manifestes de la population, des larmes mêmes de ses employés, je résume son éloge en écrivant qu'il fut un ornement de notre société et que son nom restera sur la liste des citoyens glorieux de notre ville.

Deux jours avant son départ pour Montréal, d'où, dix jours après, nous revint sa dépouille mortelle, le cher Samuel se rendit à ma chambre et m'avoua, avec un accent que je ne puis oublier, qu'il se sentait malade à mourir. « Je ne redoute pas la mort, me dit-il, mais je regrette la vie qui, Dieu merci, m'a été si douce. » Retenons cette parole d'un chrétien éclairé, d'un favori de la fortune, d'un homme heureux. J'aime à l'écrire en dernière ligne de ce nécrologe.

Est-ce ici, en cette fin de volume et à la suite des défunts, le bon endroit pour inscrire la liste des rédacteurs de nos journaux locaux ? La plupart ont quitté ce monde depuis longtemps et à titre de trépassés ils ont leur place parmi les morts, mais c'est en qualité de vivants qu'ils ont droit à une mention dans ces dernières pages. Sans eux, sans leur souci de remplir les colonnes de leur journal, combien de petits événements, combien de menus faits savoureux, échappant à la mémoire, seraient aujourd'hui totalement ignorés !

C'est donc mû par un sentiment de reconnaissance que j'écris les noms des ouvriers de la plume dans notre milieu et que j'invite le lecteur à faire connaissance avec eux.

Avec ses soixante-seize ans de vie ininterrompue, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* est sans conteste le plus ancien de nos journaux locaux. Il est aussi — et l'honneur en rejaillit sur nous — le doyen de la presse française en Canada, et même en Amérique. Saluons ses rédacteurs des temps anciens et des jours plus récents : MM. Louis Delorme, — Guitté, — Pettit, — Médéric Lanctot, — Raphaël Fontaine, — Honoré Mercier, — Louis Gladu, — Paul DeCazes, — Achintre, — Chrysostome Langelier, — Luc. Huot, — Adolphe Chicoine, — T.-A. Bernier, — Oscar Dunn, — F.-X. Demers — B. Boucher, — P. B. de La Bruère, — Jules Tardivel, — Maurice Frey, — Ed. Mallette — tous décédés, — M. Arthur Côté qui, après un long stage au *Courrier*, est aujourd'hui l'un des principaux rédacteurs de *La Presse*, — M. Madon, — M. Coty, — M. Montarville de La Bruère, chef du bureau des archives nationales à Montréal, — M. J. de Labroquerie Taché, bibliothécaire du Parlement à Ottawa, — M. J.-B. Bousquet, avocat, à Saint-Hyacinthe, — M. Feller, — M. Bilodeau, octogénaire retraité à Saint-Paul d'Abbotsford. Les chefs actuels du *Courrier* sont : M. Adelard Gaudrault, gérant, M. Harry Bernard, rédacteur.

L'Union naquit en 1873 et prit fin en 1912. Ses rédacteurs furent MM. F. Morison, — R. Fontaine, — Théodose Richer, — Sylva Clapin, — O. Desmarais, — Alb. Beauregard, — Aimé Beauparlant, — W. Chicoine, — Ernest Lafortune ; et parmi les vivants : MM. Paul Beaudry, avocat à Montréal, — P. Brodeur, — Eugène Lamarche, rédacteur à *La Presse*, où il possède « sa colonne », — Damien Bouchard.

La Tribune, publiée par M. Alph. Denis, vécut trente-trois ans : 1888-1922. M. Dorion, son premier rédacteur, qui rédigeait *L'Artisan*, en 1890, lui resta attaché longtemps.

MM. Ernest Lafortune, Eugène Lamarche, Eugène Chartier continuèrent cette œuvre.

Le Clairon, fondé par M. Damien Bouchard, succéda immédiatement à *L'Union*, en 1912, et fut considéré comme la continuation du journal de M. Morison. Pendant plusieurs années, *Le Clairon* ne connut pas d'autre rédacteur que son fondateur. Par la suite, M. H. Bernard, M. Oliver, M. Lionel Le Blanc, M. L.-G. Morin apportèrent leur concours.

La Revue Dominicaine et *Le Rosaire* se réjouissent aujourd'hui de trente-trois années d'existence.

L'Echo de l'Union Saint-Joseph paraît depuis 1891.

La Revue Présentine, publiée par la Maison-Mère des Sœurs de la Présentation de Marie, compte trois ans d'existence.

Voici quelques journaux et revues, publiés dans notre ville, dont la voix est éteinte depuis longtemps :

Le Journal de Saint-Hyacinthe	1862–1868
Le Bourdon (dura peu)	1867
La Gazette de Saint-Hyacinthe	1868–1871
Yamaska News, par *Le Courrier*	1869
Le Journal d'Agriculture	1869
La Nation, par Chrysostome Langelier . . .	1871–1873
La Revue agricole, par A. Kéroack	1875–1876
Le Collégien, par le Séminaire	1873–1876
Le Collégien, par le Séminaire	1909–1912
La Voix du Précieux Sang	1894–1898
Le Journal de Saint-Hugues	1881
Le Bulletin de la Société d'Industrie laitière .	1891
L'Artisan	1890
Le Célibataire	1904

* * *

Le volume, intitulé *Charte de la cité de Saint-Hyacinthe*, publié par la ville, renferme l'énumération des maires, conseillers, greffiers, trésoriers de notre municipalité, depuis 1849. Je dois à l'obligeance de M. le greffier actuel la suite de cette énumération, jusqu'à l'année 1929, que je me plais à mettre sous les yeux du lecteur.

Un aimable collégien, aligneur de chiffres, a relevé dans ce double tableau 166 noms différents, représentant autant de personnages ayant participé à l'administration de notre ville, dont :

12 maires ;

3 secrétaires-trésoriers : MM. R. Couillard-Després, 1849-1869, — J. Nault, 1870-1873, — J.-O. Guertin, 1874-1894 ;

6 greffiers : MM. R. Deschènes, 1895-1900 — L.-R. Ostiguy, 1901-1904, — Solyme Carreau, 1905-1908, — D.-T. Bouchard, 1909-1911, — Alb. Messier, 1912-1922, — G.-René Richer, 1923 ;

3 trésoriers : MM. J.-O. Guertin, 1895-1911, — Emile Chagnon, 1912-1921, — J.-H. Morin, 1921.

M. J.-O. Guertin fut, en 1895, le premier officier, attaché exclusivement à la garde du trésor de la ville. De même, M. Deschènes, le premier, en 1895, reçut le titre de « greffier » et fut occupé uniquement aux écritures du Conseil. Sous sa plume, les « conseillers » se muèrent en « échevins ». En 1904, M. S. Carreau est qualifié « greffier et surintendant de l'aqueduc ».

Ce n'est qu'en 1869 que M. le maire se donna le luxe d'un « suppléant », lequel fut M. Alexis Richer.

Jusqu'à l'année 1854, le Conseil se composa de six (6) membres. Il en compta sept (7) en 1855 et 1857 ; huit (8) de 1858 à 1886. Depuis 1886, date de l'incorporation du quartier 5, le Conseil se réjouit d'une pleine dizaine de participants.

L'énumération de nos hommes publics dans le royaume municipal révèle le fait que les citoyens dont le nom s'honore de la lettre majuscule M sont les plus avides de dévouement. *L'Annuaire-Guide de Saint-Hyacinthe*, édité en 1927 par MM. Harry Bernard et A.-J. Gaudreau, donne 3 200 noms d'adultes, dont — sans chiffres exacts — 520 appartiennent à la colonne B, 330 à C, 440 à L, 260 à M, 230 à P...

Ce dénombrement permet de présumer que 28 titulaires de B, 16 de D, 14 de G... doivent se retrouver dans le total, écrit plus haut, des 166 représentants au Conseil ; ce qui n'est pas loin de la réalité. Mais voici que les M, n'ayant droit d'aspirer qu'à 14 figurants, se présentent au nombre de 20, tandis que les L n'en montrent que 16 au lieu des 22 dont ils auraient pu se glorifier.

On aimera peut-être lire les noms, écrits tout au long, et formant suite, de ces glorieux B, de ces entreprenants M. Les voici selon l'ordre de leur entrée en scène :

L. Boivin. — G. Barnes. — M. Buckley. — E. Benoit. — P. Birs. — N. Bayard. — P. Bachand. — J.-B. Bourgeois. — M. Esdras Bernier. — Leonard Beaudry. — E. Brodeur. — J.-B. Bédard. — O. Bernard. — J.-B. Brousseau. — J. Barbeau. — A.-N. Boivin. — Jos. Benoit. — A. Blondin. — J.-B. Blanchet. — Ch. Brodeur. — G. Beaupré. — F.-X.-A. Boisseau. — T.-D. Bouchard. — Elie Bourbeau. — L. Blanchard. — B. Bélanger. — Alph. Benoit.

Fr. Monette. — D.-G. Morison. — S. Marchessault. — Ad. Mailhot. — A. Ménard. — Fr. Morin. — A.-S. Ménard. — J.-B. Morin. — E. Mathieu. — F. Morison. — V. Marceau. — L.-P. Morin. — Jos. Morin. — Eus. Morin. — P. Messier. — Em. Marin. — H. Marchessault. — Alb. Messier. — René Morin. — J.-H. Morin.

MAIRES ET ECHEVINS DE SAINT-HYACINTHE
1916-1929 [1]

1916 *Maire :* René Morin. — *Maire suppléant :* Magloire Côté.
Echevins : Aimé Amyot, V.-E. Fontaine, L.-R. Blanchard, E. Girard, T.-A. Saint-Germain, Jules Payan, Alph. Gervais, B. Bélanger, Nap. Gobeille.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* Emile Chagnon.
Magloire Côté résigne le 19 juillet 1916.
S.-T. Duclos élu le 7 août 1916.
Aimé Amyot résigne le 16 août 1916.
J.-A. Godard élu le 5 septembre 1916.

1917 *Maire :* René Morin. — *Maire suppléant :* S.-T. Duclos.
Echevins : V.-E. Fontaine, Eug. Girard, T.-A. Saint-Germain, Alp. Gervais, B. Bélanger, Nap. Gobeille, J.-A. Godard, J.-E. Gosselin, Jules Payan.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* Emile Chagnon.
Jules Payan résigne le 17 octobre 1917.
Alp. Benoit élu le 29 octobre 1917.
J.-E. Gosselin élu.
René Morin résigne comme maire le 17 octobre 1917.
T.-D. Bouchard élu le 29 octobre 1917.

1918 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* S.-T. Duclos.
Echevins : B. Bélanger, Jos. Godbout, V.-E. Fontaine, Nap. Gobeille, J.-L. Guillet, J.-E. Gosselin, J.-A. Godard, L.-R. Blanchard, T.-A. Saint-Germain.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* Emile Chagnon.
B. Bélanger, S.-T. Duclos, J.-E. Gosselin résignent le 11 septembre 1918.
L.-C. Chevalt, Emile Solis, Eug. Girard élus le 30 septembre 1918.
Jos. Godbout, J.-L. Guillet élus en février 1918.

[1] Pour faire suite à la liste des mêmes dignitaires, de 1849 à 1915, imprimée dans le volume, *Charte de la Cité de Saint-Hyacinthe*, publié en 1915.

1919 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Emile Solis.
Echevins : Eug. Girard, Théodore Hallé, P.-A. Lefebvre, L.-C. Chevalt, V.-E. Fontaine, Jos. Godbout, Nap. Gobeille, J.-L. Guillet, Alp. Benoit.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* Emile Chagnon.
P.-A. Lefebvre, Théodore Hallé élus le 14 juillet 1919.

1920 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Emile Solis.
Echevins : Jos. Godbout, J.-L. Guillet, Jos. Surprenant, A.-A. Côté, Victor Sylvestre, Louis Augustin, Théodore Hallé, P.-A. Lefebvre, Alp. Benoit.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* Emile Chagnon.
A.-A. Côté, Victor Sylvestre, Louis Augustin, Jos. Godbout, J.-L. Guillet, Jos. Surprenant élus en juillet 1920.
Louis Augustin résigne en 1920.
Jos. Godbout résigne en 1920.
Eugène Payan élu le 9 novembre 1920.

1921 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Emile Solis.
Echevins : J.-L. Guillet, Victor Sylvestre, A.-A. Côté, Oscar Pothier, Eugène Payan, Alp. Benoit, Jos. Surprenant, D.-S. Davignon, Louis Augustin.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* J.-H. Morin.
Oscar Pothier élu en janvier 1912.
D.-S. Davignon, Louis Augustin élus en juillet 1921.

1922 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Emile Solis.
Echevins : J.-L. Guillet, A.-A. Côté, Eug. Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, Alp. Benoit, Emile Solis, Jos. Surprenant, D.-S. Davignon, Louis Augustin.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* J.-H. Morin.
Oscar Pothier résigne en juillet 1922.
Michel Daigle, Ambroise Demers élus en juillet 1922.
Emile Solis, D.-S. Davignon, Louis Augustin, Jos. Surprenant résignent le 19 juillet 1922.
Ulric Jacques, J.-E. Lanoix, Nap. Demers, Magloire Côté élus le 31 juillet 1922.

1923 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* J.-L. Guillet.
Echevins : A.-A. Côté, Eug. Payan, Michel Daigle, Ambroise Demers, Victor Hébert, Nap. Demers, Magloire Côté, L.-G. Lalime, J.-E. Lanoix.
Greffier : Albini Messier. — *Trésorier :* J.-H. Morin.
Ulric Jacques décède le 11 juin 1923.
L.-G. Lalime élu en juillet 1923.
Victor Hébert élu en juillet 1923.
Albini Messier démissionne comme greffier et G.-René Richer est nommé.

1924 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Jos.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Jos. Godbout, Michel Daigle, Ambroise Demers élus en juillet 1924.
L.-G. Lalime, Nap. Demers, Victor Hébert, Magloire Côté, J.-E. Lanoix élus en 1923.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.
Jérémie Handfield élu en mai 1925.

1925 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* J.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Jos. Godbout, Michel Daigle, Jérémie Handfield.
Victor Hébert, L.-G. Lalime, J.-L. Pagé, Nap. Demers, Paul-L. Richer élus en juillet 1925.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.

1926 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* J.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Jos. Godbout, Michel Daigle, Albert Chevalier élus en juillet 1926.
Victor Hébert, L.-G. Lalime, J.-L. Pagé, Nap. Demers, Paul-L. Richer élus en juillet 1925.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.

1927 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* Jos.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Jos. Godbout, Michel Daigle, Albert Chevalier élus en 1926.

Victor Hébert, Jos. L'Archevesque, J.-L. Pagé, J.-B. Létourneau, Paul-L. Richer élus en 1927.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.

1928 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* J.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Victor Hébert, Jos. l'Archevesque, Arthur Flibotte, Jos. Gobdout, Michel Daigle, J.-B. Létourneau, Albert Chevalier, Paul-L. Richer.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.

1929 *Maire :* T.-D. Bouchard. — *Maire suppléant :* J.-L. Guillet.
Echevins : Eug. Payan, Victor Hébert, John Poitras, Ernest Picard, Jos. Godbout, Michel Daigle, Nap. Demers, Albert Chevalier, Paul-L. Richer.
Greffier : G.-René Richer. — *Trésorier :* J.-H. Morin.

FIN

TABLE ALPHABÉTIQUE

Abbotsford, page 164.
Abel, M., industriel, 427.
Abeilles, combat, 427.
Abreuvoir, fontaine, 429.
Académie Girouard, 46, 48, 454, 458.
Académie Prince, 45, 48.
Accidents, pertes de vie, 406, 498, 499, 500, 501.
Acton, mine, 253, 269.
Adam, L.-Sam., 412.
Affluents de l'Yamaska, 3.
Agriculteurs, nos, 13, 15.
Amusements, sports, etc., 216, 337, 338.
Amyot, Aimé, 491, 523.
Angers, lieut.-gouverneur, 387.
Anglais, étude de l'anglais, 49, 164, 165.
Anglicans, 188, 310.
Annexion aux Etats-Unis, 197.
Aqueduc, 295, 299, 300, 301, 441, 450.
Arrestations, 155.
Artisans, Institut des, 220, 233.
Assemblée législative, Ire, 32.
» politique, 118, 124, 126, 130.
» des six-comtés, 137, 138.
Athéniens, nos, 236.
Augustin, Louis, 493.
Aviculture, 70.
Avocats, 236, 283, 369.
Aylmer, gouverneur, 110. 121.

Bachand, Pierre, 292, 339.
Bagot, comté de, 254, 265.
Banque de St-Hyacinthe, 295, 518.
» canadienne (1835), 295.
Banque des marchands, 296.
Banquets, 126, 305, 312, 473, 474, 493.
Barrage de la rivière, 10, 77, 469.
Bataille de St-Denis, 139.
» de St-Charles, 141.
Bataillon, 84e, 432.
Bateaux, sur l'Yamaska, 212.
Bazar, de charité, 187, 417.
Beauchemin, A-O-T, 291, 371, 519.
Beaudry, Dr Auguste, 228, 526.
» Léonard, 295, 324.
» Paul, 369, 525.
Beauparlant, Aimé, 368, 483, 519.
Beauregard, Alb.,-H. 410, 523, 528.
Bedini, Mgr, 204, 227.
» villa, 227, 418.
Bell, Cie téléphone, 470.
Benoit, madame Louis, 34, 100, 523.
Benoit, Charles, 34.
Bernard, Mgr Alex.-X., 343, 528.
» Harry, 528, 531.
Bernier, M.-Esdras, 72, 366, 456, 472, 521.
Bernier, T.-A., 283, 528.
Bibliothèque, des Artisans, 220.
» de l'Institut canadien, 75.
Bill, congé aux collégiens, 172.
Bissonnette, Joseph, 191.
Bistodeau, Jos., 231.
Blanchard, Hilaire, 412, 516.
» Patrice, 309, 442.
Blanchet, J.-B., 222, 368.
» Magloire, 336.
Blochouse, 30.
Blondin, Adrien, 356.

Boas, les frères, 58, 349, 351, 517.
Boisseau, F.-X., 486, 522.
» Armand, 485.
Boivin, Alphonse, 218.
» Joseph, 389.
» N., 251.
» abbé Théodule, 516.
» Léandre, 279.
Bouchard, T.-Damien, 12e maire, 484, 486, 492, 493.
Boucher, Cyrille, 269, 271.
Boucher, Rév. pasteur, 512, 514.
Boucher, Jules, 415.
Boucherville, Charles de, 237.
» Georges de, 265, 319.
» Pierre de, 266, 520.
Bourassa, Henri, 480, 482.
Bourassa, Napoléon, 344, 425, 480, 520.
Bourbeau, Elie, 436.
Bourdages, Louis, 98, 100, 119, 123, 126.
Bourgault, Alphonse, 473, 505.
Bourgeois, A., chef, 461.
Bourgeois, juge, J.-B., 289, 516.
Bousquet, J.-B., 379, 528.
Bouthillier, marquis de, 387.
Bouthillier (Boutillier), Th., 166, 200, 245.
Boycottage, 131.
Brodeur, L.-P., lt-gouverneur, 522.
Brousseau, Louis, 360.
Browne, 140.
Buckley, Maurice, 410.
Buies, Arthur, 409.
Bureau d'enregistrement, 191.
» de Poste, 31, 393.
» des examens, 57.
Burque, abbé F.-X., 522.

Cadastre, le, 423.
Cadieux, ing., 449.
Cadoret, Fr., 227, 328, 416.
Cadoret, Villa, 227.
Cadran du Bureau de poste, 504.
Campbell, Sir Alex., 257.
Canalisation de l'Yamaska, 96.
Carillon de cloches, 343.
Caron, professeur, 63, 64.
Carreau, Solyme, 530.
Carrosserie, Larivière, 335.
Cartier, Eusèbe, 246.
» Sir G.-E., 176, 286.
» Dr Paul, 472, 476, 517.
Casavant, Claver, 493.
» Frères, 363, 369.
» Samuel, 54, 446, 490, 526.
Cascade, fermeture de la rue, 324, 351.
Catastrophe de Belœil, 316.
Cathédrale, la, 345.
» pro-, 205.
Centenaire du Séminaire, 505.
» du Sénateur Dessaulles, 513.
Cercle Montcalm, 400.
» d'Union, 73, 75.
Chagnon, W., juge, 379.
» village, 306, 318.
Chalifoux, et Fils, 206, 404.
Chant « O Canada ! », origine, 219.
Chapleau, Sir A., 371, 379.
Char urbain, 429.
Charbon, crise du, 451.
Charette, général de, 384.
Charivaris, 133, 134, 135.
Chaussure, industrie de la, 346, 348, 351.
Château d'eau, 440.
Chemins de fer, 170, 176, 178, 212, 307, 308, 431.
Chenette, Joseph, 393, 402.
Cheval, G., 289.
Chicoine, Adolphe, 72, 327, 519.
Chimie, laboratoire de, 67, 393.
Choléra asiatique, 105, 119.
Choquet A., geôlier, 412, 427.
Cimetières, 319.
Cirques, 322, 329.
Clapin, Sylva, 428, 523.
» abbé G., 526.
Cloche, de la paroisse, 40, 41, 424.

Cloche de St-Charles, 139.
» du Collège, 40.
» de l'école des Saints-Anges, 44.
» d'alarme, 318, 325, 404.
Clos de nuit, 90.
Collège-Séminaire de Saint-Hyacinthe, 38, 204, 466.
Collégiens, de la ville (1811-1831) 103.
Collégiens, de la ville (1811-1831), lauréats, 104.
Collégiens, exploits des, 174.
Collégiens de Québec, visite des, 202.
Colons, premiers, 22, 24.
Colonisation, Société de, 327.
Comète, de 1882, 436.
Comté de Richelieu, premier, 34, 35.
Comtés-Unis, chemin de fer des, 430.
Concasseur, le, 446.
Concessions, sur la rivière Yamaska, 23.
Concordat, 451.
Confédération des provinces, 284.
« Conjuration des poudres », 150.
Conroy, Mgr, visite de, 382.
Constructions nouvelles, 468.
Contributions des communautés, 451.
Corbeau, le pays de, 199.
Cormier, J.-L., 412.
Corset, Cie le, 358.
Côté, Arthur, 398, 528.
Côté, Louis, 7e maire, 62, 326, 346, 428, 432, 520.
Côté, Société J.-A. et M., 353, 525.
Côté, Ecole, 60.
» Eugène, 525.
» Mademoiselle, 398, 504.
Coucke, Léonard, 359.
Coupe-feu, 456.
Courses de chevaux, 38, 263, 264.
Cour supérieure, 182.
Couvent, maison-mère, 227, 328, 511.
Crevier, Ed., curé, 144, 145, 193.
Croix du Jubilé, 233.
Cultivateurs, nos, 13, 15.

Daignault, Jérémie, 58, 429.
Dame (*dam*), 77.
Dauray, Mgr Ch., 48.
Davignon, abbé Cy., principal, 48.
Debartzch, Dominique, 40, 118, 124, 131, 132.
De Cazes, Paul, 274, 334, 528.
Decelles, Mgr F.-Z., 522.
» Mgr Maxime, 517.
» Paul, 339.
Delorme, père, seigneur, 21, 26, 79.
» fils, seigneur, 26, 79.
» Louis, 207, 291.
Delage, Achille, 410.
Demers, juge, Philippe, 373, 473.
Dénéchau, Claude, seigneur, 225.
Dépositions, 133, 134, 142, 144, 155.
Députés, nos, (1792-1830), 35.
Desaulniers, abbé Isaac, 215.
Deschênes, Robert, 358, 546.
Desmarais, juge, Odilon, 484, 517.
Desnoyers, abbé Isidore, VII, 25.
Després, Couillar, père, 51, 99.
» » fils, 51, 180, 414.
Desranléau, Mgr Ph., 512, 514.
Desrosiers, Dr, 268, 521.
Dessaulles, seigneur, Jean, 80, 95, 107, 110.
Dessaulles, Madame Jean, 82, 84, 111, 232.
Dessaulles, Jean-Pierre, ancêtre, 80.
Dessaulles, Casimir, 475.
Dessaulles, G.-Casimir, 5e maire, 263, 474, 514.
Dessaulles, Madame, G.-Casimir, 530.
Dessaulles, Louis-Antoine, premier maire, 142, 178, 180, 204, 232, 260, 269, 515.

Dessaulles, Henri, 447.
Digue de la Penman, 469.
Diocèse de St-Hyacinthe, 203.
Dispensaire, 71.
Distillerie, 183, 498.
Doherty, juge Marcus, 370.
Doherty, lieut.-colonel, 277, 382.
Doherty, capitaine, 276.
Domaine seigneurial, partage, 81.
Drapeau tricolore, 223.
» Papineau, 128.
Duclos et Payan, tannerie, 490.
» Rév. pasteur, 345.
» Silas, 477.
« Duel à poudre », 267.
Dufault, Paul, 66.
Dufort, maison, 245.
Dulongpré, peintre, 86.
Dumesnil, chanoine Am., 519.
Dunn, Oscar, 284, 294, 528.
Dupuis, abbé Joseph, principal, 47.
Durocher, M., constructeur, 461.
Dussault, M., fondeur, 259, 358.
Duvernay, Ludger, 175.
Dwane, M., 364.

Eau de l'Yamaska, 4, 438.
Ecclésiastiques, professeurs à l'Académie, 48.
« Echo du Pays », journal de Saint-Charles, 117, 118.
Ecoles, 37, 42, 43.
Ecole des Arts, 60.
» Côté, 60.
» de dessin, 61.
» dissidente, 55, 345.
» de Droit, 65.
» Lalime, 60.
» de l'Industrie laitière, 67.
» Normale, 56.
» de Solfège, 65.
» des Sœurs-Grises, 44, 45.
» des Saints-Anges, 45.
» des Sourds-Muets, 63.
Economistes français, visite des, 386.
Eglise, première, 25, 27.
Eglise Notre-Dame, 192.
» protestante, 188, 344.
Elections, 166, 168, 265, 366, 489.
Elgin, lord, 168, 170, 207, 208, 262.
Emigration aux Etats-Unis, 281.
Enquêteur américain, 363.
« Etoffe du pays », 136.
Evaluation municipale, 10, 472.
Evêché, construction, 205.
Examen des écoles, 55.
Exhibition, première, lauréats, 230.
Explosion de pétrole, 406.

« Fabiola », drame, actrices et acteurs, 428.
Fabre, Hector, 515.
Faille continentale, 6.
Falconio, Mgr, visite, 395.
Fanfares, à Saint-Hyacinthe, 218, 220, 396.
Faune et flore microscopiques de l'Yamaska, 4.
Ferme du seigneur, 90.
Filtration et épuration de l'eau, 301, 438.
Finances de la ville, en 1851, 230.
Foisy, le chef, 459.
Fontaine, Raphaël, juge, 242, 371, 503, 516.
Forêts, exploitation des, 97.
Forget, Am., lieut.-gouverneur de Sask., 293.
Fortins, sur l'Yamaska, 30.
Fossiles de la Cascade, 5.
Foster, M., constructeur, 308.
Fournier, Madame Alméras, 66.
France, sentiments français, 224.
» Ode de Raphaël Fontaine, 320.
Fréchette, Honoré, 386, 392.
Frères enseignants, 43, 48.
Frères du Sacré-Cœur, 48, 58.
« Fricot politique », 326.

Gadbois, O. P., curé, 418.
Garde Salaberry, 400.

Gare G. T. R., première, 178.
Gaz d'éclairage, 226.
Gaudreau, A.-J., 528, 531.
Gauthier, L. -J., 366.
Gemme, H., 59.
Gendron, Aimé, 372, 519.
Généreux, On., constructeur,194, 210, 229.
Germain, Johnny et Noël, 228.
Gervais, M., instituteur, 57, 139.
Girouard, Messire Ant., 37, 38, 105, 246, 261.
Girouardville, 211.
Glaciarium, 294.
Goodyear, Cie, 11, 468.
Gouin, Sir Lomer, 485, 524.
Grand-Tronc (G. T. R.), 170,177.
Granite-Mills, 350.
Gravel, Alph., V.-G., 348, 516.
Gravel, Mgr Elphège, curé, évêque, 48, 348, 516.
Greenbacks, 280.
Greffiers de la cité, 530.
Grippe, la, 56, 496.
Guertin, J.-O., 52, 520.
Guimond, Ernest, 366.

Hamel, M., 304.
Hardy, bande, 386.
Herbette, M., 76, 519.
Hôpital Saint-Charles, 470, 496.
Hôtel de Ville, inauguration, 510.
Hôtel-Dieu, 184, 459, 461.
Hubert, Richard, 127.

Incendie, 175, 318, 335, 401, 404, 457, 459, 462, 464.
» de la ville en 1876, 329.
» » en 1903, 453.
» du Collège, 204, 465.
» de la Métairie, 405.
» de l'Hôtel-Dieu, 459.
» à Nicolet, 457.
Incorporation : village, 180 ; — ville, 180, 200 ; — cité, 210.
Inondations, 247, 495, 496.
Institut-canadien de Saint-Hyacinthe, 74.
Institut des Artisans, 220, 233.
» des Sœurs du Précieux-Sang, fondation, 421.
» des Sœurs de Sainte-Marthe, fondation, 516.
Instituteurs et institutrices, 44.

Jardin botanique, 444.
Journaux, journalistes de Saint-Hyacinthe, 528.
» de Saint-Charles, 118.
Juges tirés du barreau de Saint-Hyacinthe, 370.

Kéroack, Aimé, 213, 326.
Kierskoski (Kierzkowski), M., 132, 287.
Klébour, M., 44.

Labelle, curé, 386.
Laboratoire provincial, 67, 393.
La Bruère, Dr P. de, 134, 150, 155, 295, 315.
La Bruère, Hon.-B. de, 72, 423, 521.
La Bruère, Montarville de, 528.
Lac de St-Hilaire, 300.
Lacroix, abbé de la, curé, 412.
» » chapelain, 264.
Lafontaine, Sir H., 165, 166.
Laframboise, Maurice, 2e maire, juge, 58, 265, 413, 517.
Laframboise, Jules, 414, 474.
» Parc, 263.
Lagorce, abbé Irénée, 64.
Lalime, M., B., 60.
Lamarche, Eugène, 475, 505.
Lanctot, Magloire, 287, 407.
» Médéric, 528.
Langelier, Sir François, 506, 520.
» Chrysostome, 392,528.
» abbé, Fr., 522.
Langevin, Sir H., 371, 393.
La Rocque, Mgr Charles, 28, 315.
» Mgr Joseph, 165, 420.
» Mgr Paul, 523.
Laurier Sir W., 475, 478, 521.
Lavallée, Calixa, 219.

Leclerc (Leclère), P. E., 133, 154, 157, 160.
L'Heureux, le pont, 393.
Licences d'hôtel, 183.
Lincoln, assassinat de, 276.
Locomotive (G. T. R.), première, 178.
» (C. P. R.), première, 310.
» accidents, 500, 502.
Lorette, couvent de, 227.
Lorimier, L.-G. de, 409.
Lorne, Marquis de, visite, 383.
Lussier, Camille, 377, 395.
» Louis, 372, 503, 523.

Macadam, 248, 325, 447.
MacDonald, Sir John.-A., 377.
Mac Mahon, la maréchale de, 334.
Machine à coudre, première, 231.
Madore, juge, 373.
Mai, du Collège, 116, 134.
Mailhot, Dr A., 4e maire, 192, 296, 318.
Mailhot, Hon. F.-X., C. L., 127.
Maires et échevins de la Cité (1916-1929), 532.
« Maison blanche », du Précieux-Sang, 100. 131.
Maison Picard, 38.
Maisons de commerce (1851-1863), 249.
Maîtres et maîtresses d'école, 44.
Maîtres de Poste, liste des, 415.
Manège militaire, 356, 456.
Manoir seigneurial, 27, 344.
» Debartzch, 139.
Maraudeurs de St-Albans, 275.
Marché public, 92, 208, 210, 341, 429.
Marchessault, Siméon, 124, 368.
Mariages à Saint-Hyacinthe, en 1826, 99.
Marmier, académicien français, 189, 494.
Martineau, le juge, 373, 482.
Maska, mascoutain, 21, 22.
Masson, Hon. Rodrigue, 377.
Mathieu, le juge M., 336.
Mc Carthy, Jeremiah, 86.
Mc Cready et Cie, 346.
Mc Gee, D'Arcy, 256, 314.
Mc Martin-Hamel, Cie, 304.
Médecins, nos (1851-1863), 237.
Meighen, M. Arthur, 477.
Mercier, Hon. Honoré, 72, 285, 293, 390.
Mère Catherine-Aurélie, 517, 524.
» Saint-David, 521.
» Saint-Rédempteur, 521.
Métairie des Sœurs-Grises, 69, 185, 405.
Milice, loi de, 282.
Ministres, 4 Premiers, issus de Saint-Hyacinthe, 237.
Moineaux, arrivée des, 425.
Montagnards, chants des, 217.
Moseley, établissement, 354.
Moreau, Mgr Z., 320, 328, 352, 516.
Morin (St-Pierre), Eusèbe, 424.
» (St-Pierre), Fr., 424.
» Hon. A. N., 158, 170, 314.
» Dorès, 526.
» Joseph, 479.
» L.-P., 339, 346, 354, 364.
» René, 11e maire 336, 439, 492.
» Victor, 44.
Moteurs à gaz, 440.
Morison (Morrison, Morisson), D.-G., 260.
Morison, Francis, 6e maire, 346, 474, 518.
Moulin seigneurial, 26, 86, 89, 401.
Municipale, Chronique, 324, 486.

Nagle, maison, 352.
Napoléon », société, 128.
Nault, Joseph, 50, 52, 191, 482, 519.
Navigation, sur l'Yamaska, 212, 215.
Nécrologies, 231, 245, 407, 515.
Nelson, Dr W., 101, 115.
Nicolet, incendie à, 457.

Noiseux, abbé, curé, 32.
Noms des rues, 91, 209, 225.
Notables, les, 193.
Notaires, nos, (1851-1863), 238.

O'Donnell, chanoine Ant., 160, 328.
Orgues et organistes, de l'église paroissiale, 93.
Orgues des MM. Casavant, frères, 363.
« Orgues Canadiennes », 364.
Orme majestueux, son âge, 2.
Ostiguy, Alex., 34, 458, 524.
Ouellette, chanoine, 305, 516.
Ouvriers, de Saint-Hyacinthe, 10, 363.
Ouimet, Hon. Gédéon, 237, 238.
Ouvroir Sainte-Geneviève, 185.

Pagé, Ludger, chef de police, 324.
Palais de justice, vieux, 209.
» » neuf, 210.
Panique dans la pro-cathédrale, 239.
Papineau, André-Augustin, 411, 415.
Papineau, Auguste, juge, 265, 510.
Papineau, Camille, 412.
» Hon. Louis-Joseph, 83, 102, 143, 480.
Paquet et Godbout, Cie, 355, 356.
Paquin, abbé, professeur, 39.
Parc Dessaulles, 28, 316, 344, 348.
Parc Côté, 444.
Parlement, au Collège, 171.
Paroisse de Saint-Hyacinthe, 32, 93, 94.
Patronage, le, 58.
Pavage des rues, 345, 448.
Payan et Duclos, Cie, 353.
» Paul-P., 10e maire, 345, 490.
Penman, Cie, 349, 381, 469.
Pérodeau, Hon.-N., 475, 511, 520.
Perrault, M.-M., 268, 450, 510.
Phénix, Théo, élévateur, entrepôt, 469.
Philarmonique, la, 396, 504, 505.
» autre, 219.
Picard, abbé, curé, 29.
» maison, 38.
» instituteur, 58.
Picote, épidémie de, 418, 495.
Pierre angulaire du Bureau de poste, 393.
Pierre angulaire du Marché public, 208.
Plamondon, Léon, 298, 299.
Plan miniature du Collège, 173.
« Pointe de terre », 443.
Polémique, Dessaulles-Boucher, 269.
Policiers, à St-Charles, 157.
Politiques, politiciens, 236.
Pompes à incendie, 192, 336, 339, 403.
Pompes-turbines, 440.
Pompiers, nos, 297, 378, 401, 404, 462.
Ponts, achat des, 30, 392, 436.
Pont G. T. R., 211; Cadoret, Perrault, 450.
Population de la paroisse (1800), 34; (1831), 94.
Population du village (1805), 29.
« Porte des Maires », 9, 513, 515.
Postes, bureau, 51, 325, 393.
Poulin, Louis, 124.
Poutré, Félix, 157.
Principal, des écoles, 46, 47.
« Pouvoirs hydrauliques », 361.
Précieux-Sang, fondation, 420, 517, 524.
Presbytère, démolition du vieux, 261.
Présentation de Marie, maison-mère, 227, 328, 511.
Prévost, M., prof. de dessin, 28, 61.
Prince, Mgr, 203, 205, 239.
Prince, abbé, J.-J., 165.
Professionnels, nos, (1851-1863) 237.
Protonotaires, liste des, 410.
Provençal, abbé, curé, 289.
Puits de gaz, à St-Barnabé, 489.

Radio, 66, 67, 471, 477.
Rameau, M., 73, 516.
Ramsay, Mgr, 268.
» K., juge, 269.
Rapide-plat, 22, 361.
Raymond, Mgr J.-S., 72, 270, 420.
Raymond, Rémi, 287.
Régistrateurs, liste des, 191.
Resther, maison, 356.
Restauration de la ville, 339, 512.
Revue militaire, 244, 282.
Richelieu, ancien comté de, 35.
Richer, Euclide-H., 8e maire, 74, 216, 439, 441, 473, 495, 519.
Richer, Théodose, 308, 528.
» René, greffier, architecte, 81, 449, 466.
Richer et fils, 74.
Riel, Louis, visite de, 376.
Ringuet, Léon, 399.
Robitaille, Hon., visite, 384.
Rottot, Dr, 238.
Roy, Joseph, 384, 410.
Rouville, comté de St-Hyacinthe-Rouville, 366.
Rubannerie, la, 303.
Rue du 3 Septembre, 335.
Ruelle Renaud, 134, 209.
Ruelle des Seigneurs, 91.
Rues, origine du nom, 91, 209, 225.

Sauvages, indigènes, 7.
Saint-Hyacinthe, ville française, catholique, 17.
Saint-Hyacinthe, ville industrielle, 10, 302.
Saint-Hyacinthe, ville, chef-lieu judiciaire, 182, 210.
Saint-Hyacinthe, siège épiscopal, 44.
Saint-Hyacinthe-les-bains, 406.
Saint-Hyacinthe-Rouville, comté de, 366.
Secrétaires-trésoriers de la Cité, 530.
Séguin-Lalime, Société, 352.
Seigneurs, premiers, 22, 26.
Seigneurie Delorme, 92.
» Dessaulles, 88, 233.
» Debartzch, 26.
» Dénéchau, 26.
Seigneuries divisionnaires, 111, 233.
Séminaire-Collège, 44, 465, 466, 505.
Sénécal, chanoine Ad., curé, 510.
Shérifs, liste des, 412.
Sicotte, Hon. L.-V., 125, 201, 253, 255, 256, 258, 259.
Sicotte, Eugène, 431.
» Victor-B., 370, 372, 412.
Sœurs enseignantes, Congrégation Notre-Dame, 38, 50, 227.
Sœurs enseignantes, Sœurs-Grises, 44, 48.
Sœurs enseignantes, de La Présentation, 38, 50, 227.
Sœurs enseignantes, Saint-Joseph, 59.
Soldats, à Saint-Hyacinthe, 39, 149, 154.
Soldats vétérans, noms, 322.
Solis, P., fondeur, 40, 41.
» Emile, 499, 526.
» abbé, J., 499.
Sorel, nos pompiers à, 297.
Souliers, mocassins, 136.
Southern, Canada Co., 41, 362.
St-Denis, J.-B., 422.
St-Germain, Horace, 191.
St-Jacques, Eug., 9e maire, 487, 524.
St-Jacques, Maurice, 419.
» Romuald, 295, 519.
Saint Jean-Baptiste, fête, 125, 221, 248.
Station de maturation, 469.
» des pompes, 192, 336, 402.
Sucre, raffinerie, 358.
Sudistes, sympathies pour les, 278.
Surratt, le Jeune, 278.
Syndics du village, 91.

Taché, Mgr Alex., 116.
» Louis, 411.
» J. de La Broquerie, 368, 389, 528.
Tannerie Payan et Duclos, 353.
» Moseley, 354.
Tardivel, Jules, 528.
Télégraphe d'alarme, 325.
Téléphone, bureau central, 470.
Tellier, Hon. Juge Louis, 72, 259, 371.
Tétreau, abbé Fr., 73, 284, 422.
Théâtre, à St-Hyacinthe, 216.
Thompson, M., 135.
Thumas, M., principal de l'Académie, 48.
Topinambour, culture du, 266.
Tourisme, le, 294.
Tourtes, tourtières, 84.
Tourbière de St-François, 440.
Tramway, à St-Hyacinthe, 502.
Trésoriers de la Cité, 530.
Tricot, le, 349.
Trottoirs, 445, 447.
Tunnel, 441, 445, 489.
Turcot, Dr Magloire, 3e maire, 141, 142, 408.
Turcot, Dr Eugène, 72, 408.
» Journalier, 406.
Turner, la famille, 465.
« Union catholique », 72, 423.
Union des Canadas, 164.
Union Saint-Joseph, 320, 432.
» cercle d', 73, 75.
Université, projet, 170.
Upton, mine de plomb à, 280.
Urbain, Télesphore, 523.
Unité sanitaire, 71.
Usine à gaz, 226, 443.
Vapeur « Notre-Dame », 214.
Vaudreuil, premier seigneur, 21.
Vétérans de 1812, 322.
Viaduc, 441, 445, 489.
Vidal, Ch., 134, 135.
Viger, Hon. D.-B., 110.
» Bonaventure, 142.
Villa Bedini, 227.
Villageois, premiers, 28.
Visiteurs, 120, 121, 128, 134, 168, 202, 207, 240, 244, 376, 382, 384, 387, 390, 395.
Voirie, travaux de, 441, 445, 448.
Votation, vote, 33.
Voyage des collégiens à Québec, 202.
William, rue, 132.
Yamaska, rivière, 3.
Yamaska, vallée, 14.
Zouaves, 319.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE PREMIER

La forêt, un orme majestueux, son âge. — La rivière Yamaska, nom, cours, bassin, élévation, eau, organismes microscopiques. — Géologie de la région de Saint-Hyacinthe, les fossiles. — La Porte des maires, les fleurs. — Les industries, les ouvriers. — La campagne, les agriculteurs. — Langue. — Religion 1

CHAPITRE II

Maska, mascoutain. — Premiers colons, noms. — Etablissement à La Cascade, le Manoir. — Population du village. — Les fortins sur l'Yamaska. — Paroisse de Saint-Hyacinthe. — Première élection législative. — Comté de Richelieu. — Noms des députés 12

CHAPITRE III

Première école. — Le Collège, le Couvent. — Première cloche, son odyssée. — Académie Girouard ; l'abbé Poulin, principal. — Académie Prince. — Les présidents de la Commission scolaire. — Ecole normale. — Patronage. — Ecole de commerce, des Arts et Métiers, des Sourds-Muets. — Une Chaire de Droit. — Poste de radio. — Unité sanitaire. — Union catholique. — Institut canadien. 37

CHAPITRE IV

Début d'une dynastie. — Les seigneurs Delorme. — Jean Dessaulles. — Madame Dessaulles ; ses protégés Dulongpré, McCarthy ; ses pauvres. — La seigneurie Dessaulles. — Le

Pages.

marché-centre. — Saint-Hyacinthe, port de mer ! — Mort de Messire Girouard, du seigneur Dessaulles. — Le choléra asiatique. — Visite de Papineau. — Collégiens (1811-1831) issus de Saint-Hyacinthe 79

CHAPITRE V

La rébellion de 1837-1838. — Etat des esprits à St-Hyacinthe. — Le mai du Collège. — Le docteur Boutillier et Louis Bourdages. — Visites des gouverneurs Aylmer et Gosford, de Papineau. — La fête nationale et L.-V. Sicotte. — Fête à Saint-Denis. — Charivaris à Saint-Ours, à Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. — Colborne à Saint-Hyacinthe. — Dépositions et confessions. — Etoffe du pays. — Assemblée des six-comtés. — Le manoir Debartzch. — Déclaration du clergé et des habitants de Saint-Hyacinthe. — Les soldats anglais au Collège. — Arrestation du docteur de La Bruère. — P.-E. Leclerc. — Félix Poutré. — Le mouvement de 1838 à Saint-Hyacinthe 113

CHAPITRE VI

Sous le régime des Canadas-Unis. — Enseignement de l'anglais. — Elections : Dr Bouthillier, député. — Visites de lord Elgin, du Parlement. — Le chemin de fer ; la première locomotive. — L'Université à Saint-Hyacinthe. — Un Fontana chez les collégiens. — Incendie mystérieux. — Incorporation du village ; noms des Conseillers depuis 1849. — La Cour supérieure. — La Fondation de l'Hôtel-Dieu ; de l'Ouvroir. — Les bazars. — Temple et cimetière anglicans. — L'académicien Marmier. — Le bureau d'enregistrement ; noms des titulaires. — Les Collégiens gardiens de la pompe à incendie. — L'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe 163

CHAPITRE VII

Annexion. — Incorporation : village, ville, cité. — Progressistes et rétrogrades. — L.-V. Sicotte, député. — Le Collège neuf. — *Le Courrier de Saint-Hyacinthe.* — Formation du diocèse : Mgr Prince. — Incendie du vieux Collège ; du

Pages.

Palais de Justice. — Le vapeur Notre-Dame. — Théâtre, corps de musique, *Montagnards*. — Calixa Lavallée. — Institut des Artisans. — Origine des noms de rues. — Fête nationale. — Le drapeau tricolore. — Bilan de la ville en 1851. — Première Exhibition ; prix. — Décès : M. Bistodeau ; la Seigneuresse Dessaulles. — Partage de la Seigneurie. — La croix du Jubilé. 197

CHAPITRE VIII

Professionnels, marchands, politiciens. — Médecins, avocats, notaires. — Décès de Mgr Prince. — Visites des princes royaux. — Mort du docteur Bouthillier. — de M. Eusèbe Cartier. — Inondation de 1862. — Reconstructions, macadam, trottoirs. — Boutiques et magasins. — M. L.-V. Sicotte, député, ministre, juge ; son palais, sa mort. — Le vieux presbytère de M. Girouard. — Les courses ; le turf-club. — Quatre élections en 1863 ; les candidats ; M. Georges de Boucherville. — « Duel à poudre. » — Mines d'Acton. — Polémique Dessaulles-Boucher 235

CHAPITRE IX

Un trio d'étudiants. — Les maraudeurs de St-Albans. — Le colonel Doherty. — Le jeune Surratt. — Emigration aux Etats-Unis. — La milice. — M. Oscar Dunn. — La Confédération des provinces. — M. Honoré Mercier. — « Une fête au village. » — Election de Saint-Hyacinthe, candidats : M. Mercier et M. Louis Tellier. — Mort de l'honorable P. Bachand. — Les touristes ; le *Glaciarium !* — Banque, aqueduc. — Industries : rubannerie, chaussure. — Chemin de fer C. P. R. — Zouaves. — « La France se meurt. » — Nécrologies. — Cimetière de la ville. — Nouveautés. — Bénédiction du Couvent. 273

CHAPITRE X

Incendie de la ville. — Restauration. — Le dimanche 3 septembre 1876. — Etendue du désastre. — Secours en argent et en nature. — Madame la Maréchale de Mac-Mahon. — Reconstruction des maisons de commerce. — Joyeusetés. —

Pages

Travaux de l'édilité. — Construction de la cathédrale. — Nouvelles fabriques. — Election du maire Côté. — Le Tricot ; la Penmann. — La betterave à sucre. — Pouvoir électrique du Rapide-plat. — Fabrique d'orgues de Casavant Frères. — Elections fédérales de 1878. — M. Esdras Bernier dans le ministère Laurier. — La Justice ; avocats ; juges ; le barreau. — Le juge Tellier ; autres juges 329

CHAPITRE XI

Nos visiteurs : Riel, John.-A. McDonald, Chapleau, Mgr Conroy, De Lorne, Robitaille, Charette, économistes français, Angers, Mercier, Cabinet Joly, Hector Laugevin, Mgr Falconio. — Les corps de musique. — La Philharmonique. — Le cercle Montcalm. — Incendies : au Séminaire, établissement Chalifoux, la Métairie. — Accidents.

Nécrologies : Magloire Lanctot, Magloire Turcot, De Lorimier (liste des protonotaires), M. Buckley, Louis Taché (liste des shérifs), M. Laframboise, Couillard-Després (liste des maîtres de poste) ; Fr. Cadoret, Maurice Saint-Jacques, Mgrs Jos. La Rocque et J.-S. Raymond, l'abbé Fr. Tétreau, professeur.

Chronique : le cadastre ; la cloche de Notre-Dame ; les moineaux ; la grande comète de 1882 ; les esprits frappeurs ; la fontaine-abreuvoir ; les Comtés-Unis ; le 84e Bataillon ; l'Union St-Joseph. 375

CHAPITRE XII

Achat des ponts. — Les filtres. — Les moteurs à gaz ; les pompes-turbines. — Le viaduc. — Deux nouveaux parcs publics. — Le jardin botanique. — Le pavage des rues. — La contribution des communautés religieuses ; un concordat. — Incendie du 20 mai 1903 : étendue, dommages. — Autres feux. — Nos pompiers à Nicolet. — Incendie de l'Hôtel-Dieu ; mort du chef Foisy. — Incendie du Séminaire ; reconstruction de notre Hôtel-Dieu ; du Séminaire. — M. Bernier, ministre dans le Cabinet Laurier ; M. Dessaulles, sénateur ; banquets ; visites de M. Laurier, de M. Meighen. — Mort de M. Monty. 435

Pages.

CHAPITRE XIII

Mandats législatifs et municipaux. — M. Joseph Morin. — M. Henri Bourassa. — M. D. Bouchard. — M. A. Boisseau. — M. A. Beauparlant ; ses obsèques.
Questions municipales. — Les élections à la mairie.
Chronique locale. — Inondations de 1901, de 1927. — La grippe. — Tragédies. — Un tramway à Saint-Hyacinthe. — Réjouissances : le centenaire du Séminaire ; Sir Fr. Langelier. — Inauguration de l'Hôtel de Ville. — Les cent ans de l'honorable sénateur Dessaulles. — Nécrologies. — Les journaux de Saint-Hyacinthe ; leurs rédacteurs. — Les échevins de 1916 à 1929 479